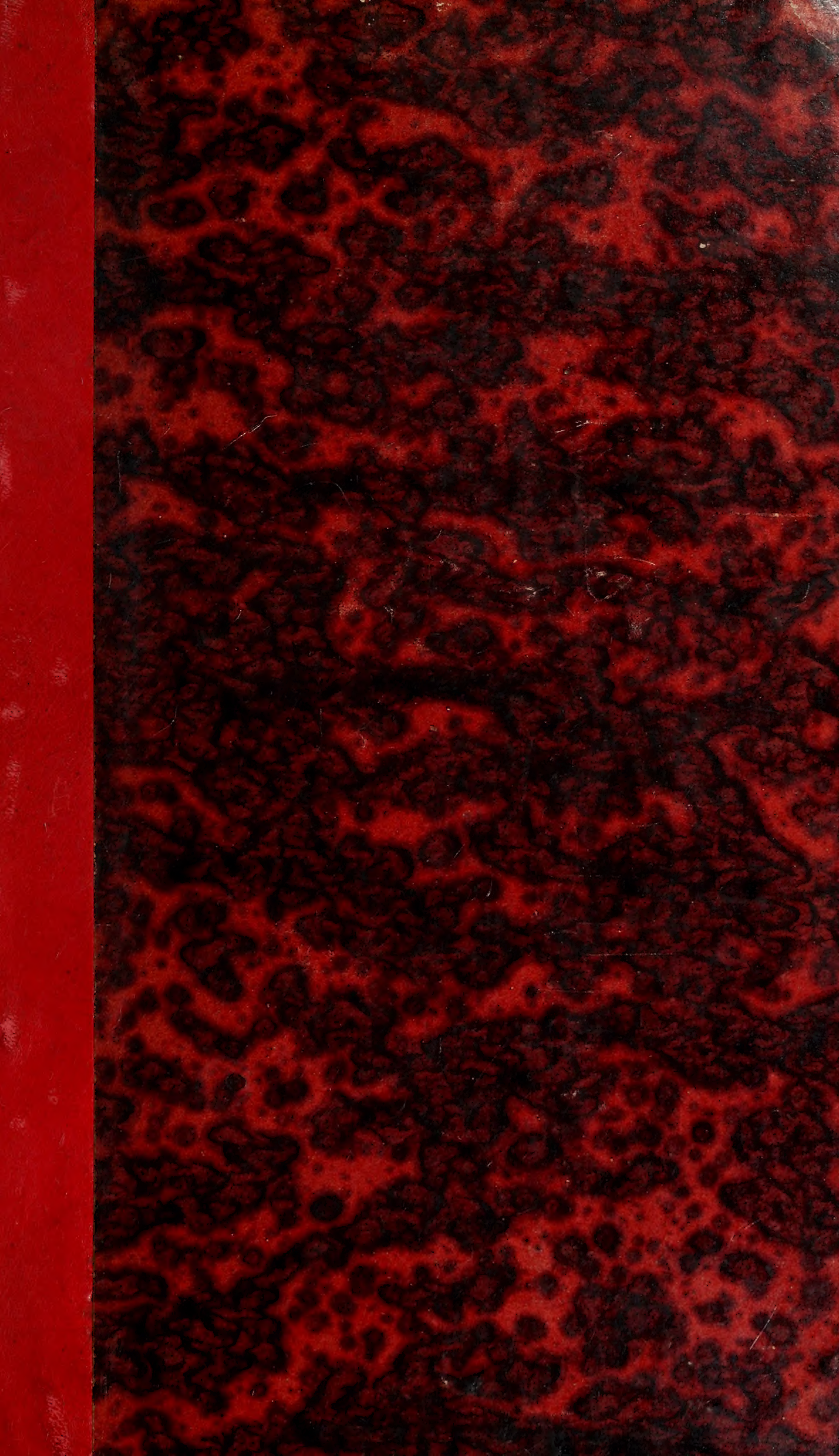
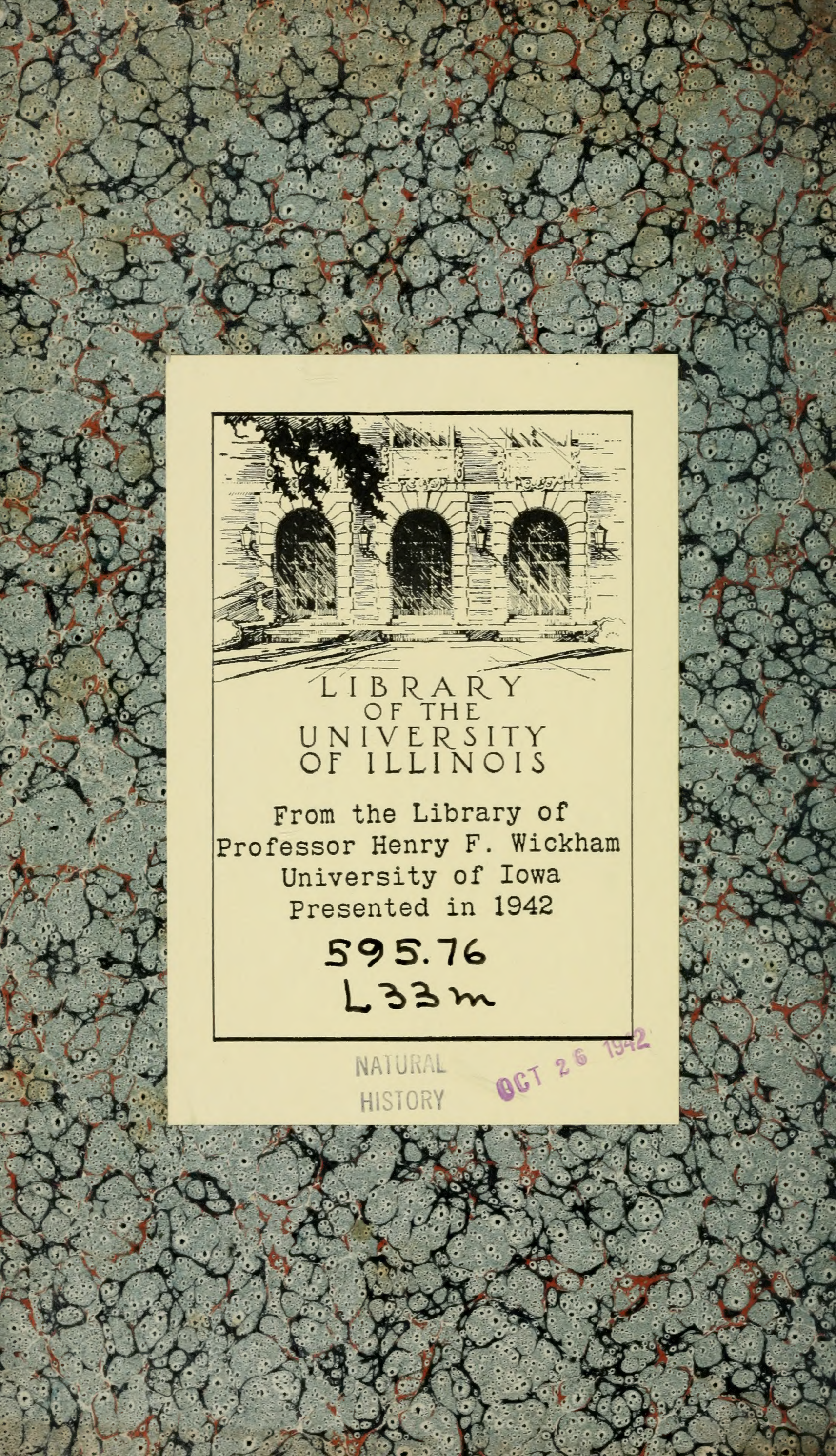




MONOGRAPHIE

DES ANTHICUS.

MONOGRAPHIE

DES ANTHICUS.

MONOGRAPHIE

DES ANTHICUS

ET GENRES VOISINS,

COLÉOPTÈRES HÉTÉROMÈRES

DE LA TRIBU

DES TRACHÉLIDES

PAR

M. F. DE LA FERTÉ-SÉNECTÈRE

MEMBRE DES SOCIÉTÉS ENTOMOLOGIQUES DE PARIS ET DE STETTIN.

PARIS

IMPRIMERIE DE SAPIA, RUE DU DOYENNÉ, 12

1848

PRÉFACE.

Le livre que j'offre ici au public, sous le titre de *Monographie des Anthicus et genres voisins,* n'est autre chose qu'un tirage à part d'un travail publié par moi dans le *species iconographique* de M. Guérin-Méneville. Comme le plan du *species* n'admettait que des monographies de genres isolés, et excluait toute comparaison synthétique entre ces genres, j'ai remédié à cette lacune en plaçant en tête de ce tirage des préliminaires où sont traitées toutes les généralités relatives au groupe des Anthicites. Je l'ai fait suivre en outre d'un supplément particulier à ce tirage et d'une table analytique qui m'a parue propre à faciliter le classement des espèces.

Je dois être d'autant plus modeste en publiant cette monographie, qu'elle n'est pas le premier travail spécial entrepris sur les Anthicites. Peu de temps avant moi, M. le

docteur Schmidt de Stettin, qu'une mort prématurée a enlevé depuis à la science, s'était occupé de ces insectes et avait publié, dans la *Gazette entomologique* de Stettin, en 1842, un excellent travail dont le mien n'est que le développement, et sans lequel probablement il n'aurait jamais vu le jour. Seulement, au lieu de me borner, comme M. Schmidt, aux Anthicus européens, j'ai étendu considérablement mon cadre, en y faisant entrer toutes les espèces exotiques, qui se sont trouvées beaucoup plus nombreuses que je ne m'y attendais. Je comptais faire une brochure de quelques feuilles, et peu à peu je suis arrivé à faire un volume contenant, y compris le supplément, 311 espèces, qui toutes m'ont passé sous les yeux, à l'exception d'une vingtaine dont je n'ai pu voir les types et dont j'ai été réduit à citer les descriptions.

Ce résultat, je le dois au concours généreux des entomologistes de tous les pays, qui m'ont confié avec une complaisance sans bornes les espèces les plus rares de leurs collections. Grâce à ces communications bienveillantes, j'ai vu se réunir sous mes yeux, à côté des collections françaises du Musée de Paris, de MM. Dejean, de Brême, Chevrolat, Reiche et Guérin-Méneville, de MM. Dupont, Buquet, Solier, Foudras, Rey, Mulsant et Pilate, celles non moins importantes des Musées de Berlin, de Prague et de Turin, de la Société entomologique de Stettin, de MM. les professeurs Kunze et Germar, de MM. Schaum, Jacob Sturm, Schmidt-Gœbel et

Friwaldszky, de MM. Villa, Spinola et Chevrier, de MM. Hope et Melly, enfin de M. le baron de Chaudoir, qui en dernier lieu m'a envoyé de Saint-Pétersbourg tous les types de la collection de Faldermann.

Parmi cette foule de noms célèbres dans la science, je dois une mention toute spéciale à M. Schmidt-Gœbel, docteur en médecine à Prague, qu'une heureuse étoile m'a fait rencontrer à Berlin en 1844, et qui a contribué plus que tout autre à étendre les limites de cette monographie, en me communiquant près de 50 espèces recueillies dans l'Inde par le docteur Helfer. Je dois également des remercîments particuliers à MM. les directeurs du Musée de Berlin, MM. Klug et Erichson, qui pendant plusieurs jours m'ont laissé cataloguer dans le plus grand détail les espèces du Musée, et ont poussé la complaisance jusqu'à me confier pendant plus d'un an celles qui m'ont paru nouvelles; à MM. Kunze professeur à l'université de Leipsick et Schaum, actuellement secrétaire de la Société entomologique de Stettin, qui m'ont communiqué chacun pour leur part les types de toutes les descriptions de M. Schmidt; à M. le docteur Aubé qui a eu la complaisance de disséquer pour moi les bouches d'un grand nombre de ces petits coléoptères, enfin à M. Guérin-Méneville, qui en admettant mon travail dans son *species*, m'en a facilité l'impression, et a suppléé à mon incapacité en se chargeant du dessin de toutes les planches.

Après avoir témoigné à tous mes honorables collègues

et correspondants l'expression de ma gratitude, j'appellerai leur indulgence non-seulement sur la partie scientifique de ce travail, qui n'a d'autre mérite que d'avoir été fait en conscience, mais encore sur la partie typographique, qui a dû se ressentir de mon peu d'expérience et de mon éloignement de la capitale, où l'ouvrage a été imprimé péniblement hors de ma surveillance immédiate. Aussi je ne saurais trop recommander aux personsonnes qui le consulteront de prendre connaissance de l'*Errata* où les fautes essentielles ont été corrigées avec le plus grand soin. Je leur recommande également la lecture des *rectifications* qui ont trouvé place dans le supplément, et dans lesquelles j'ai remédié autant que possible aux erreurs découvertes postérieurement à l'impression du texte.



AUTEURS

CITÉS DANS CE VOLUME.

Annales de la Société Entomologique de France. Paris 1831 et suiv. (t. 11, 1842, DE LA FERTÉ-SÉNECTÈRE, Mémoire sur les Anthicus des environs de Perpignan).

Acta nova academiæ Leopoldo-Carolinæ. Bonn. 1816 et seq. (t. ? ERICHSON. Descriptions d'insectes du voyage de Meyen).

Acta holmiæ (Kongl. Svenska Vetenskaps academiens Handlingar) Holmiæ 1739 et seq. (anno 1801. PAYKULL. Descriptions d'insectes nouveaux).

BLANCHARD. Histoire des Insectes. Paris 1845.

Bulletin de la Société impériale des naturalistes de Moscou. Moscou 1829 et suiv., *savoir :*

Années 1829. KRYNICKI. Insectes de la Russie méridionale.
1832. ZOUBKOFF. Insectes de la Turcomanie.
1839. MOTSCHOULSKY. Insectes du Caucase.
1841. GEBLER. Insectes de Sibérie.
1845. Comte DE MANNERHEIM. Coléoptères de Finlande.

CASTELNAU (comte de). Histoire des Insectes coléoptères. Paris 1840.

CEDERHIELM. Faunæ Ingriæ prodromus. Lipsiæ 1798.

CHEVROLAT. *Voy.* Iconographie.

CURTIS. British Entomology. London 1824 et suiv. — 1838 (n° 714).

DEJEAN. Catalogue de Coléoptères. 1[re] édition Paris. 1821.

——— Même ouvrage. 3[e] édition. Paris 1837.

Dictionnaire des Sciences naturelles, par plusieurs professeurs du Muséum, etc. Paris 1804 et suiv. (t. 2).

ERICHSON. Bericht über die wissenschaftlichen Leistungen im Gebiete der Entomologie. Berlin 1840 et suiv.

——— *Voy. en outre :* Acta nova Academiæ, etc. et Wiegmann Archiv.

FABRICIUS. Systema Entomologiæ. Flensburgi et Lipsiæ. 1775.

——— Species Insectorum. Hamburg et Kilonii. 1781.

——— Mantissa Insectorum. Hafniæ. 1787.

——— Entomologia systematica emendata et aucta. Hafniæ. 1792-94.

——— Supplementum Entomologiæ systematicæ. Hafniæ. 1798.

——— Systema Eleutheratorum. Kiliæ. 1801.

FALDERMANN. Fauna Entomologica Transcaucasica. Moscou. 1837.

FISCHER. Catalogus coleopterorum in Sibiriâ Orientali a G. Karelin collectorum (publié probablement dans le Bulletin des naturalistes de Moscou).

FOURCROY. Entomologia Parisiensis. Paris. 1785.

GEBLER. Bemerkungen über die Insekten Sibiriens. *Voy.* Voyage de Ledebours.

Voy. en outre Bulletin de Moscou. 1841.

GENÉ. De quibusdam insectis Sardiniæ. *Voy.* Memoralia regiæ, etc.

GEOFFROY. Histoire abrégée des Insectes. 3e édit. Paris. 1799.

GERMAR. Fauna Insectorum Europæ. Halæ. 1812 et seq.

——— Magazin der Entomologie. Halæ. 1813-21.

GUÉRIN-MÉNEVILLE. *Voy.* Voyage autour du monde.

GYLLENHALL. Insecta suecica descripta. Scaris et Lipsiæ. 1808—1827.

HENTZ. *Voy.* Journ. of the acad. of Philadelphia.

HERBST. Archiv der Insektengeschichte. Zürich 1781-86.

HOPE. Characters and descriptions of new Coleopterous insects (opuscule publié avant 1836, et faisant probablement partie d'une publication périodique).

HUMMEL. Essais entomologiques. Saint-Petersbourg. 1821—1828.

Iconographie du règne animal. Paris 1829—1844 (t. 3, 2e partie. Descriptions par M. CHEVROLAT).

ILLIGER. Magazin zur Insektenkunde. Brunswick 1802—1807.

Journal of the Academy of natural sciences of Philadelphia. Philadelphia 1817-25. *Savoir :*

Années 1819. SAY. Insectes des Etats-Unis.

1821. SAY. — HENTZ. Id.

KOLENATI. Meletemata Entomologica. Fasc. 3. Petropoli. 1846.

KRYNICKI. *Voy.* Bulletin de Moscou. 1829.

LA FERTÉ-SÉNECTÈRE (marquis de). Mémoire sur les Anthicus des environs de Perpignan. *Voy.* Annales de la Soc. Ent. de France. 1842.

——— *Voy. en outre :* LUCAS. Exploration scientifique de l'Algérie.

LATREILLE. Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes, faisant partie du Buffon de Sonnini. Paris. 1802—1805.

——— Genera Crustaceorum et Insectorum. Parisiis. 1806—1809.

——— Familles naturelles du règne animal. Paris. 1825.

LINNÉ. Systema naturæ. edit. 12e. Holmiæ. 1767.

——— Fauna suecica. edit. 2e. Holmiæ 1761.

——— Caroli Linnei Entomologia. Curante Villers. Lugduni 1789.

LUCAS. Exploration scientifique de l'Algérie. Paris 1846-47. (Anthicites : texte par M. DE LA FERTÉ-SÉNECTÈRE. Planches par M. LUCAS).

——— *Voy. en outre :* Revue zoologique.

MANNERHEIM (comte de). *Voy* Bulletin de Moscou 1843.

MARSHAM. Entomologia Britannica. London 1802.

MARTYN. The English Entomologist. London 1792.
Mémoires de la Société impériale des naturalistes de Moscou. Moscou 1806—1828 (t. 1, STEVEN. Description de dix insectes de la Russie méridionale).
Memoralia Regiæ scientiarum Academiæ Taurinensis. t. 39. anno 1839 (GENÉ de quibusdam insectis Sardiniæ).
MOTSCHOULSKY. *Voy.* Bulletin de Moscou.
NEWMANN. Entomological Magazine. t. 5. 1828.
OLIVIER. Entomologie, ou Histoire naturelle des Coleoptères. Paris 1789—1808 (t. 3. 1795).
——— Encyclopédie méthodique. Dictionnaire des insectes. Paris. 1790 et suiv. (t. 8. 1811).
PANZER. Entomologia Germanica. Norimbergæ 1795.
——— Faunæ insectorum Germaniæ initia. Nürnberg 1796—1805.
——— Kritische revision der Insektenfaune Deutschlands. Nürnberg. 1805.
PAYKULL. Fauna suecica, Insecta. Upsaliæ. 1798.
——— *Voy. en outre :* Acta Holmiæ.
Revue zoologique. Journal mensuel sous la direction de M. Guérin Méneville (année 1843. LUCAS. Note sur quelques nouvelles espèces de Trachélides, etc.).
ROSSI. Fauna Etrusca. Liburni 1790.
——— Mantissa Insectorum. Pisis 1792—94.
——— Fauna Etrusca. Mantissæ priore parte adjectâ. edid. Helwig. Helmstadii 1795.
SAHLBERG. Insecta Fennica, dissertationibus academicis enumerata. Helsingforsiæ. 1817—1834.
SAMOUELLE. Entomologist's useful compendium. London 1819.
SAUNDERS. Of the habit of some Indian Insects. *Voy.* Transactions of London.
SAY. OEuvres entomologiques recueillies et traduites par Gory. Paris 1837.
——— *Voy. aussi :* Journ. of the acad. of Philadelphia.
SCHMIDT. Die Europæischen arten der Gattung Anthicus. *Voy.* Stettin Entomolog. Zeit.
SCHŒNHERR. Synonymia insectorum. Stockholm 1806—1817.
SCHRANK. Enumeratio insectorum Austriæ indigenorum. Augustæ Vindelicorum. 1781.
STEPHENS. A systematical Catalog of British insects. London. 1829.
——— Illustrations of British Entomology. London 1827 et suiv. (Mandibulata t. 5).
Stettin Entomologische Zeitung. Stettin 1840 et suiv. (1842. Dr SCHMIDT. die Europæischen Arten der Gattung Anthicus).
STEVEN. *Voy.* Mémoires de Moscou. 1806.
STURM. Verzeichniss der Insekten Sammlung. (Catalogue de J. Sturm). Nürnberg 1826.

——— Catalog. der Kæfer-Sammlung. Nürnberg 1843.

THUNBERG. Dissertationes Entomologicæ novas insectorum species sistens. Præside Thunberg. Upsaliæ 1781—1791.

——— Dissertationes academicæ, Upsaliæ habitæ sub præsidio C. P. Thunberg, edidit Persoon. Gottingæ. 1799.

Transactions of the Entomological Society of London. London 1834 et suiv. (1834 SAUNDERS : on the habits of some Indian Insects).

VILLA. Coleoptera Europæ dupleta. Milan 1833.

Voyage autour du Monde, par M. Duperrey, sur la corvette la *Coquille*. Paris 1832 (partie entomologique par M. GUÉRIN MÉNEVILLE).

Voyage de Ledebours (Ledebours Reise in den Altaï). Berlin 1830 (GEBLER. Bemerkungen über die Insekten Sibiriens vorzüglich des Altaï).

WALTL. Reise nach den südlichen Spanien (Voyage dans l'Espagne méridionale) Passau 1835.

WIEDEMANN. Zoologisches magazin. Kiel et Altona 1817—1823.

WIEGMANN. Archiv für natürgeschichte. 8e année. 1832. (ERICHSON. Descriptions d'insectes de Van Diemen).

WILSON. Entomologia Edinensis. Edinburgh 1834.

ZETTERSTEDT. Insecta Lapponica. Lipsiæ 1840.

ZOUBKOFF. *Voy.* Bulletin de Moscou. 1832.

PRÉLIMINAIRES.

Les Anthicus sont des coléoptères hétéromères de très-petite taille, dont le caractère le plus saillant est d'avoir la tête dégagée du corselet et portée sur un cou très-étroit. Ce caractère leur étant commun avec beaucoup d'autres hétéromères, tels que les *Lagria*, les *Meloë*, les *Lytta*, etc., les anciens auteurs n'ont pas fait difficulté de les admettre dans ces genres. Plus tard, lorsque ces insectes eurent acquis une plus grande importance, ils furent désignés collectivement, d'abord sous le nom de *Notoxus*, puis sous celui d'*Anthicus*, dont on a formé celui d'*Anthicites* (*Anthicidæ*, Latr.), pour désigner d'une manière générale tous les genres qui ont été successivement détachés du genre Anthicus ou qui sont venus se grouper autour. Pour tous ceux qui ont adopté la nomenclature de M. le comte Dejean, ce groupe ou cette tribu, comme on voudra l'appeler, comprend, dans son dernier catalogue, les genres *Agnathus*, *Steropes*, *Monoceros* (*Notoxus*, Geoffroy), *Anthicus*, *Ochthenomus* et *Xylophilus*. Tous ces genres sont-ils assez voisins entre eux, ont-ils des caractères communs assez nombreux pour constituer un groupe naturel? Tel a dû être l'objet de notre première étude, et nous n'avons pas tardé à nous convaincre qu'il serait prudent d'en restreindre le nombre, et de n'admettre comme Anthicites que les insectes réunissant les caractères suivants :

1° *Tête* non sessile, dégagée du corselet, pédonculée, c'est-à-dire portée sur un cou étroit qui a l'apparence d'une pièce distincte de la tête, quoiqu'il en fasse partie intégrante.

2° Des *yeux* toujours entiers, nullement échancrés par l'insertion des antennes, latéralement placés et n'ayant jamais une tendance à se réunir sur le front.

3° Des *palpes maxillaires* de médiocre longueur, à article basilaire très-court, nullement apparent, le deuxième oblong, subcylindrique, le troisième court, triangulaire, le dernier sécuriforme, variant beaucoup de dimension suivant les espèces.

4° Des *antennes* plus ou moins moniliformes, composées de

onze articles qui augmentent de grosseur et diminuent de longueur de la base au sommet, sans que ce changement soit jamais brusque, mais de telle manière que du troisième au dixième la gradation est insensible.

Ces conditions suffisent pour isoler les véritables Anthicites non-seulement de tous les autres hétéromères de la même famille, mais encore des genres plus ou moins voisins qu'on a trop facilement groupés autour d'eux, et qui s'en éloignent par les caractères suivants :

G. *Agnathus*, Germar. — Absence de cou, la tête étant encapuchonnée dans le corselet à la façon des *Anobium*. Dilatation brusque des trois derniers articles des antennes. Cet insecte, à notre avis, est très-mal placé parmi les Trachélides, et le serait beaucoup mieux parmi les Sténélytres, dans le voisinage des *Salpingus*.

G. *Steropes*, Steven. — Les antennes terminées par trois articles gigantesques, comme chez les *Anobium*; les yeux très-grands et rapprochés sur le front; le pénultième article des palpes maxillaires oblong et pas plus large que le précédent.

G. *Xylophilus*, Bonelli (déjà divisé en plusieurs genres par les auteurs anglais). — Tête sessile, le cou existant bien, mais n'étant nullement apparent; les yeux fortement réniformes, très-grands, plus ou moins rapprochés sur le front, quelquefois même échancrés par l'insertion des antennes, celles-ci de forme peu constante, quelquefois dentelées en scie comme celles des *Bruchus*.

Ces trois genres étant écartés des Anthicites, il ne reste plus pour cette tribu que les genres qui suivent :

Notoxus (*Monoceros*, Dej.). Genre créé par Geoffroy en 1763, pour les espèces dont le corselet se prolonge en pointe antérieurement, mais qui bientôt fut étendu par Fabricius, non-seulement aux Anthicites à corselet mutique, mais encore à certains Clérites que Latreille désigna depuis sous le nom d'*Opilo*.

Anthicus, nom introduit pour la première fois par Paykull dans sa *Fauna suecica* en 1798, appliqué d'abord sans distinction à tous les Anthicites qu'on avait appelés auparavant *Notoxus*, et ne désignant plus que des espèces à corselet mutique, depuis la distinction introduite en 1819 dans les ouvrages anglais de Leach et de Samouelle, et consacrée en 1829 par Stephens dans son *Systematic catalog*.

Enfin Ochthenomus, genre longtemps inédit, établi par M. Dejean dans son dernier catalogue, et publié pour la première fois en 1842 par M. Schmidt.

Nous aurions pu nous borner, comme l'avait fait cet auteur, à la monographie de ces trois genres, mais les études que nous avions déjà faites sur les *Steropes* et sur quelques insectes nouveaux de genres voisins, nous ont décidé à les comprendre dans notre cadre sous le nom de *Pseudo-Anthicites*. Il en est de même du genre *Agnathus*, sur lequel nous avons recueilli quelques renseignements intéressants, et que nous renvoyons à la fin du volume, comme étant tout-à-fait étranger aux Anthicites (1).

Notre travail se trouve ainsi divisé en trois parties distinctes :

Les Pseudo-anthicites.

Les Anthicites.

Et le genre Agnathus.

Les Pseudo-anthicites contiennent quatre genres qui s'éloignent des vrais Anthicites par plusieurs caractères communs : la supériorité de la taille, la forme plus allongée des élytres et leur couleur terne, d'un gris plus ou moins olivâtre. Un seul de ces genres, le *G. Steropes,* créé par Steven en 1806, est généralement connu. Des trois autres, deux ont été établis par nous sur des espèces américaines tout-à-fait nouvelles, et le quatrième, le *G. Macrarthrius*, auquel se rapporte le Steropes *Murinus* du catalogue Dejean (Dircæa *Murina,* Fab.), a été créé par Newman en 1838, dans l'*Entomological Magazine.*

Nous n'agitons pas ici la question de savoir si ces quatre genres forment une coupe naturelle et bonne à conserver dans un classement général des hétéromères ; il nous suffit d'établir ici qu'ils ne doivent pas faire partie du groupe, objet principal et essentiel de notre travail.

Les Anthicites, dont les caractères communs ont été exposés plus haut, sont divisés par nous en huit genres : savoir, les anciens genres *Notoxus*, *Anthicus* et *Ochthenomus,* le genre *Anthelephilus*, établi par M. Hope avant 1836 sur un *Anthicus* aptère, et quatre autres que nous avons cru devoir introduire pour faciliter l'étude de ces insectes.

Le tableau suivant expose les caractères extérieurs les plus saillants de tous les genres compris dans notre travail :

---

(1) Quant aux *Xylophilus,* après avoir consacré beaucoup de temps à l'etude difficile de ces insectes, nous avons cru servir les intérêts de la science en laissant le soin de les décrire à un œil plus exercé et à une plume plus habile. M. Erichson nous ayant laissé entendre qu'il avait déjà réuni des matériaux pour la monographie de ce genre, nous avons fait de bon cœur le sacrifice des nôtres, et nous lui avons envoyé en communication tous les Xylophilus que nous avions déjà réunis et coordonnés.

Tête non encapuchonnée dans le corselet, mais portée sur un cou apparent.

I. Elytres plus de deux fois aussi longues que larges. Taille de 5 à 8 millimètres . . . . PSEUDO-ANTHICITES.

A. Cou large, paraissant un prolongement postérieur, plutôt qu'une pièce distincte de la tête. — Dernier article des palpes maxillaires :

α. Sécuriforme . . . . *Eurygenius* nobis.

β. Cultriforme (1). . . . . *Stereopalpus* nobis.

B. Cou étroit, paraissant comme chez les Anthicites une pièce distincte de la tête.

α. Les trois derniers articles des antennes démesurément longs, les précédents très-courts et fortement moniliformes. . . . . . . *Steropes*, Steven.

β. Les trois derniers articles des antennes modérément longs, les précédents plus courts, mais subfiliformes. . . . . *Macrarthrius*, Newman.

II. Elytres dont la longueur excède rarement le double de la largeur; taille de 2 à 5 millimètres. . . . . ANTHICITES.

A. Corselet prolongé antérieurement en pointe.

α. Tarses postérieures peu grêles, pas plus longs que les tibias. . . . . *Notoxus*, Geoffroy.

β. Tarses postérieurs très-grêles et beaucoup plus longs que les tibias. . . . . *Mecynotarsus*, nobis.

B. Corselet tronqué antérieurement, l'arrête antérieure denticulée . . . . *Amblyderus*, nobis.

C. Corselet arrondi antérieurement.

α. Antennes n'étant pas insérées sous les bords latéraux du chaperon.

† Elytres ovalaires, et en même temps toutes les cuisses fortement dilatées.

* Sans ailes sous les élytres. . . . . *Anthelephilus*, Hope.

** Des ailes au moins rudimentaires . . . *Formicomus*, nobis (2).

†† Elytres rarement ovalaires, ou quand elles le sont, n'étant pas accompagnées de cuisses fortement dilatées.

* Corselet fortement bilobé et en même temps les antennes fortement moniliformes. . *Tomoderus*, nobis.

** Corselet rarement bilobé, et, quand il l'est, n'étant pas accompagné d'antennes for-

---

(1) En forme de canif ou de lame de couteau.

(2) Voyez la note page 71.

tement moniliformes. . . . . *Anthicus*, Paykull.
β. Antennes insérées sous les rebords laté-
raux du chaperon . . . . *Ochthenomus*, Schmidt.
Tête encapuchonnée dans le corselet. . . . *Agnathus*, Germar.

Il nous reste à parler d'une manière générale des mœurs des Anthicites et de leur distribution géographique sur le globe. Relativement aux mœurs, nous avons peu de choses à ajouter aux détails que M. Schmidt a donnés dans sa monographie, et nous croyons ne pouvoir mieux faire que de traduire ici tout ce que l'auteur allemand a écrit sur cette matière. Laissons donc parler M. Schmidt :

« Je ne puis rien dire ici des métamorphoses des Anthicus. Mes propres observations ne m'ont rien appris, et les auteurs que j'ai pu consulter sont complètement muets à cet égard. Je ne me permettrai pas d'avancer, comme le présume Latreille, que leurs larves sont parasites, quoique je trouve dans l'ouvrage d'Illiger sur les coléoptères de Prusse (t. 1, p. 290), à propos du Notoxus *Ater*, la remarque que Kugelann aurait trouvé dans de vieilles ruches quelques exemplaires de cet insecte, ce qui pourrait jusqu'à un certain point valider l'opinion de Latreille.

« Il n'est pas moins intéressant de savoir si ces insectes, dans leur dernier état, vivent d'une nourriture animale ou végétale. De ces deux hypothèses, la première a pour elle l'opinion générale des entomologistes, en même temps qu'elle paraît justifiée par les habitudes peu carnassières de la classe à laquelle ces insectes appartiennent, et des voisins immédiats auxquels ils se rattachent systématiquement. Néanmoins, je crois pouvoir établir par des preuves suffisamment convaincantes qu'ils se nourrissent de substances animales. Ces preuves, les voici :

« 1. Une partie de ces animaux, par exemple, le Notoxus *Monoceros*, les Anthicus *Antherinus*, *Nectarinus*, et autres, vivent de préférence sur les plantes, je dirai même dans l'intérieur des fleurs, et cette observation, qu'on peut vérifier tous les jours, semble être un argument invincible en faveur de l'alimentation végétale. Mais ce fait, observé de plus près, n'est pas aussi concluant qu'il paraît l'être. Il y a une grande quantité de coléoptères qui se trouvent, tout aussi bien que les Anthicus, sur les plantes et les fleurs, et qui pourtant ne se nourrissent pas de ces végétaux, mais se contentent d'en poursuivre les habitants, à quelque état que ceux-ci puissent être, soit de larves, soit d'insectes parfaits. Comme exemple concluant de ce que j'avance, il me suffira de citer ici le genre *Coccinella*, dont la plupart des espèces se sont fait, au

moins par la destruction des pucerons, une réputation d'utilité. On sait d'ailleurs que c'est précisément sur les plantes et particulièrement dans les fleurs que se trouvent les plus petites larves et les plus petits insectes, la plupart d'une consistance molle et incapables d'opposer une grande résistance aux forces peu musculaires et aux mâchoires délicates de nos petits Anthicus. Je ne peux donc voir dans ce fait du séjour des Anthicus sur les fleurs une preuve suffisante de leur alimentation végétale.

« 2. Quelques autres espèces, particulièrement l'*Anthicus Floralis*, qui dans certaines années est très-commun ici, ont été trouvées par moi, presque exclusivement, sur des bûches de sapin entassées en corde. Ils y courent çà et là, de l'air le plus affairé, et trouvent dans le *Clerus Formicarius* un associé fidèle. L'affluence de ce coléoptère en un pareil lieu, et son allure qui, jusque dans les moindres détails, ressemble à celle du *Cl. Formicarius*, me semble une preuve qu'il partage sur le bois les occupations de ce coléoptère, et qu'il donne comme lui la chasse à d'autres insectes. Autrement, quelle nourriture végétale pourrait-il chercher et trouver sur des bûches (1)?

« 3. La plupart des espèces vivent sur le sol. Un grand nombre, tels que les *A. Sellatus, Rufipes*, *Bimaculatus*, sur le sable sec et fin des plages incessamment battues par les eaux des fleuves et des lacs, ou par les vagues de la mer, plages arides, sans vestiges de plantes, où l'on rencontre tout au plus quelques débris de végétaux pourris dans l'eau et rejetés par elle sur la rive. Là, vous voyez courir de côtés et d'autres ces petits animaux, dans une agitation égale à celle des Elaphres, des Bembidiums, des Stenus et de beaucoup d'autres petits coléoptères qui vivent indubitablement de nourriture animale. Pourquoi les mêmes actes ne seraient-ils pas le résultat de motifs semblables?

« 4. L'étonnante agilité avec laquelle se meuvent ces insectes, leurs cuisses robustes, terminées par des jambes minces et des pieds délicats, permettent de conjecturer qu'ils ne cherchent pas une pâture inerte et immobile, mais bien une proie qu'il faut préalablement poursuivre et faire prisonnière.

« 5. Les organes manducatoires de ces petits animaux ne me paraissent nullement s'opposer à mon hypothèse. Les mandibules

(1) Cette assertion, un peu hasardée, n'est pas l'argument le plus concluant de l'auteur allemand. A défaut des plantes phanérogames, il peut exister sur des bûches assez de végétaux cryptogames pour nourrir des milliers d'Anthicus.

d'une part sont généralement très-fortes, cornées, et relativement très-grandes; de l'autre, les mâchoires, autant que la petitesse de ces organes permet d'en juger, paraissent avoir dans leur structure une consistance plutôt coriace que membraneuse (1).

« 6. Si l'on ne perd pas de vue tout ce qui vient d'être dit, les observations directes qui me restent à communiquer finiront par prouver d'une manière incontestable que la nourriture de ces animaux est animale et non pas végétale. Il y a peu d'années, dans une excursion faite par un temps magnifique, j'ai trouvé, au milieu d'un sentier très-frayé et entièrement dépourvu de végétation, une grenouille morte et à moitié putréfiée, dans l'intérieur de laquelle s'étaient réfugiés une vingtaine de *N. Monoceros*, tandis que mon compagnon et moi nous n'avons pu découvrir dans le voisinage aucune trace de ces insectes. Un fait plus curieux encore m'est raconté par un de mes meilleurs amis et correspondants, dont je puis garantir la véracité. Souvent, dans ses excursions, il lui arrivait d'alléger passagèrement son bagage, en plaçant sur l'herbe, dans un lieu sûr, les boîtes destinées au transport de sa chasse, mais qu'il avait provisoirement utilisées en y déposant ses provisions de bouche. Alors, à l'ouverture de la boîte, il n'était pas rare d'y trouver des masses de *N. Monoceros* réunis autour des substances animales, qu'ils abandonnaient avec la rapidité de l'éclair, pour y revenir dès qu'il s'éloignait. Quand la chaleur de la température, en faisant fondre les parties grasses de la viande, avait imbibé le papier qui l'enveloppait, ce papier suffisait à l'avidité des insectes. Bien plus, quand la boîte était vide et qu'il restait à peine au fond quelques taches de graisse, ils venaient encore s'y attacher, même quand le chasseur n'avait apporté ce jour-là aucunes provisions. »

Nous avons peu de choses à ajouter aux détails qu'on vient de lire. Nous mentionnerons seulement un fait analogue à ceux que raconte l'auteur allemand, et qui confirme pleinement son opinion sur l'instinct carnassier des Anthicites. C'est la rencontre qu'a faite un jour M. le docteur Aubé d'une quantité de Notoxus Monoceros réunis sur le cadavre d'une *Lytta vesicatoria*, dont ils paraissaient se disputer les débris.

Un autre fait que je ne trouve cité nulle part m'a été raconté par M. Reiche, qui le tenait de M. le comte Dejean. Il paraît que

---

(1) La traduction rigoureuse serait : la consistance du parchemin plutôt que celle de la eau.

dans les localités maritimes où abonde le *Formicomus Pedestris* cet animal, qui ressemble tant à la fourmi par ses formes et son allure, se permet de l'imiter aussi dans ce qu'elle a de féroce et d'incommode pour l'homme. Ainsi M. Dejean prétendait avoir senti plusieurs fois cet insecte lui monter aux jambes, et lui faire des morsures non moins cuisantes que celles des fourmis. Si ce fait est vrai, comme on doit le croire, il viendrait encore à l'appui de tout ce qui a été raconté sur les habitudes carnassières de ces coléoptères.

Tous les renseignements qui nous sont parvenus confirment également ce que dit M. Schmidt sur la station des Anthicites. On en pourra juger par le relevé suivant des observations que MM. Rey et Foudras, entomologistes de Lyon, ont eu le soin de recueillir dans le cours de leurs chasses....

« *Notoxus Brachycerus*, Fald. (*Major* Schm.). Espèce rare, prise quelquefois sur les troncs des peupliers.

N. Monoceros, Linné. Commun dans les îles du Rhône, sur les branches des jeunes peupliers.

N. Cornutus, Fab. Commun dans les îles du Rhône, sur les jeunes peupliers, sur l'aulne et parmi les herbes.

Mecynotarsus Rhinoceros, Fab. Dans les îles du Rhône, courant sur le sable, principalement après le coucher du soleil.

Formicomus Pedestris, Rossi. Sur le rivage de la mer, parmi les fucus et autres débris rejetés par les vagues.

Anthicus Sellatus, Panz. Bords du Rhône, dans les débris accumulés par les crues du fleuve.

A. Antherinus, Linné. Très-commun dans les prairies, quelquefois sur les fleurs, d'autres fois sous les pierres, le long des ruisseaux.

A. Floralis, Fab. Sur les herbes, dans les champs de blé (1).

A. Hispidus, Rossi (*Hirtellus*, Fab.). Dans les jardins, courant à terre.

A. Bifasciatus, Rossi. Commun dans les jardins, parmi les débris de végétaux.

A. Luteicornis, Schm. et *Plumbeus*, Laf. Sur les coteaux du Rhône, parmi les herbes.

A. Tenellus, Laf. Sur les coteaux du Rhône, au pied des touffes d'herbes.

A. Quadrioculatus, Laf. Dans les saussaies du Rhône.

A. Longicollis, Schm. *Subfasciatus*, Laf. et *Ochthenomus Punctatus*, Laf. Sur les bords du Rhône, au printemps.

---

(1) Cette station diffère de celle indiquée par M. Schmidt. Pour mon compte, c'est au bord des fosses à fumier et dans les ordures des écuries que je trouve le plus habituellement cette espèce, ce qui prouve combien elle est commune et généralement répandue.

O. Sinuatus, Schm. En automne, sous les écorces des platanes qui bordent les promenades. »

Aux renseignements de MM. Rey et Foudras, nous ajouterons les remarques suivantes :

Presque toutes les espèces recueillies en Algérie par M. Lucas ont été trouvées le long des torrents, sous les galets qui bordent leurs rives. M. de Chaudoir, en m'envoyant une vingtaine d'espèces recueillies en Crimée et dans le Caucase, dit positivement qu'elles ont été trouvées au bord de la mer ou dans le gravier des rivières. M. Schmidt-Gœbel en dit autant des nombreuses espèces recueillies par Helfer dans l'empire Birman. Enfin, pour citer ma propre expérience, je rappellerai la notice que j'ai publiée en 1842, dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, de laquelle il résulte qu'en deux chasses faites, au mois de juin, auprès de Perpignan, dans les prairies sablonneuses qui s'étendent le long du Tet, entre cette ville et la mer, j'ai pris quinze espèces différentes d'Anthicus, plus deux Notoxus ; total, dix-sept Anthicites dans un rayon d'une lieue.

Depuis cette époque, ayant dirigé mes recherches vers les côtes occidentales de la France, j'ai trouvé en masse l'*Anthicus Humilis*, Germ. dans les marais salants de la Vendée. Plus près de la mer, sur les digues élevées vis-à-vis de l'île de Noirmoutiers, j'ai recueilli, au pied des plantes marines, quelques individus de l'*A. Minutus*, Laf. (*Sardous*, Schm.), espèce qui n'avait jamais été prise auparavant que sur les côtes de la Méditerranée. J'ai trouvé également dans les mêmes localités, mais seulement sur le sable des dunes, un grand nombre d'individus du *Mecynotarsus Rhinoceros*, Fab., espèce que nous avons déjà signalée comme stationnant sur les sables du Rhône. Rien de plus agile, de plus insaisissable que ces petits insectes qui surgissent de dessous le sable à l'endroit où l'on n'en voyait pas, et qui s'y enfoncent à l'instant où l'on veut les saisir.

Une autre espèce beaucoup plus grosse et toujours assez rare, l'*A. Bimaculatus*, Illig., se trouve aussi sur le sable des Dunes. Pendant longtemps on ne l'avait reçu en France que de la Suède, mais depuis quelques années il a été trouvé dans les dunes de nos provinces du nord, d'abord par M. Bonnard, chirurgien à Calais, puis par moi, auprès de Dunkerque, puis tout récemment par M. Chevrolat, aux environs d'Abbeville.

De tous ces faits il résulte que les Anthicites, à quelques exceptions près, s'éloignent peu des bords de la mer et des rivières. Les collecteurs feront donc bien de ne pas chercher ces insectes au mi-

lieu des terres; leurs récoltes seraient toujours pauvres et ne s'élèveraient pas en France au-delà de six à huit espèces. Mais qu'ils explorent, comme MM. Rey et Foudras, les bords et les îles des rivières, ou, comme j'ai pu le faire, les localités voisines de la mer, et ils auront l'espoir de faire d'abondantes et précieuses récoltes.

Tout ce qui précède est relatif aux mœurs et à la station des Anthicites; il nous reste à dire quelques mots de leur habitat et de la proportion suivant laquelle ils sont répandus sur la surface du globe.

On trouve des Anthicites dans toutes les parties du monde, sans en excepter le continent Australien, et toutes les latitudes même les plus boréales conviennent à ces petits animaux. Mais les contrées où ils abondent sont évidemment celles où les cours d'eaux sont les plus nombreux, d'où résulte pour l'Afrique, et surtout pour la Nouvelle-Hollande, une infériorité numérique sensible; et il ne faut pas croire que cela tienne seulement à ce que ces pays ont été moins explorés. M. Verreaux, voyageant pour le compte du gouvernement français, vient de faire un séjour de trois ans à la Nouvelle-Hollande. Il en a rapporté des masses d'insectes de tous ordres et de toute taille, ce qui prouve que ses chasses ont été consciencieuses. Néanmoins, il n'a recueilli qu'une seule espèce d'Anthicus, tandis que le docteur Helfer, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, en a trouvé cinquante espèces dans la partie de l'Inde qu'il a explorée.

Voici de quelle manière les deux cent quatre-vingt-quinze espèces d'Anthicites décrites ou citées par nous sont réparties dans les cinq parties du monde (nous ne comprenons pas dans cette répartition les espèces qui font partie des Pseudo-Anthicites) :

Europe	86
Asie.	81
Afrique	53
Amérique	66
Océanie.	9
Total	295

Si l'on descend ensuite dans le détail des genres, voici le résultat auquel on arrive :

	Europe.	Asie.	Afrique.	Amérique.	Océanie.	Total.
Notoxus	7	6	10	8	1	32
Mecynotarsus .	1	4	»	»	»	5
Amblyderus . .	»	»	2	»	»	2
Anthelephilus .	»	3	»	»	1	4
Formicomus .	4	15	8	1	1	29
Tomoderus . .	1	2	1	5	1	10
Anthicus . . .	70	50	31	52	5	208
Ochthenomus .	3	1	1	»	»	5
Total	86	81	53	66	9	295

On voit par ce tableau que le genre Amblyderus appartient exclusivement à l'Afrique; que le genre Formicomus, qui contient vingt-neuf espèces, n'est représenté en Amérique que par une seule, et que les quatre genres Notoxus, Formicomus, Tomoderus et Anthicus, ont des représentants dans toutes les parties du monde.

Nous devons avouer que dans le chiffre de quatre-vingt-six espèces européennes la Russie ne figure dans notre travail que pour un faible contingent, tandis que, s'il faut en croire le catalogue manuscrit que M. de Motschoulsky a eu l'obligeance de m'envoyer, ce pays serait celui du globe le plus riche en Anthicites. Sous ce rapport, notre travail offre une immense lacune qui n'a pu être comblée faute de documents suffisants. Nous n'avons connu les espèces particulières à la Russie que par les communications que M. de Chaudoir a eu l'obligeance de nous faire, et par les publications des entomologistes russes. Le nombre de ces espèces, y compris celles de Sibérie, ne s'élève qu'à quatorze, tandis que le catalogue de M. de Motschoulsky, en en retranchant toutes les espèces qui se retrouvent dans d'autres contrées de l'Europe, s'élève à plus de cent ainsi réparties :

Notoxus	15
Formicomus	5
Anthicus	80
Ochthenomus . . .	2
Total	102

Ce résultat est d'autant plus étonnant qu'il est presque entièrement dû aux infatigables recherches de l'entomologiste russe qui à lui seul a découvert et nommé près de quatre-vingt-dix espèces

termédiaire entre les plus pâles et les plus foncés, nous divisons ensuite les variétés en deux classes, celles dont la *coloration croissante* tend vers une teinte noire uniforme, et celles dont la *coloration décroissante* tend vers une teinte jaunâtre à taches nulles ou obsolètes. Nous employons pour les premières les lettres grecques β, γ, δ, etc., et pour les autres les lettres latines *b*, *c*, *d*, etc., de telle manière que la lettre la plus éloignée exprime toujours la variété la plus excentrique dans un sens comme dans l'autre.

Nous devons avertir aussi que dans les mesures de longueur indiquées nous sommes toujours resté un peu au-dessous de la longueur réelle de l'insecte, c'est-à-dire de celle qu'il aurait si la tête était étendue à plat. Il est de la nature des Anthicites d'avoir la tête très-inclinée ; cela résulte de la conformation même de la tête, dont le cou est toujours placé plus ou moins en dessous, ce qui l'oblige à prendre une position plus ou moins verticale. Nous avons cru d'après cela devoir mesurer l'insecte dans les conditions où l'avait placé la nature, sans tenir compte de l'allongement qui peut résulter du redressement de la tête.

PREMIÈRE PARTIE.

PSEUDO-ANTHICITES.

G. EURYGENIUS (εὐρὺς, large; γένυς, menton).

Corps (f. 1, 2) subcylindrique, de forme étroite et allongée.

Tête (f. 3, 4, 5) dégagée du corselet, peu inclinée, transversale, non pédonculée, mais portée sur un large cou extérieur. *Yeux* bombés très-grands, occupant toute la partie latérale de la tête, offrant imparfaitement la forme d'un triangle dont le côté supérieur est arrondi, l'antérieur à peu près rectiligne et l'inférieur légèrement concave. *Antennes* subfiliformes, insérées vers le milieu du côté antérieur des yeux sans y déterminer d'échancrure; de onze articles, le premier robuste en cône renversé, les autres également obconiques, le deuxième court, le troisième deux fois aussi long que le deuxième, le quatrième égal au troisième, les autres diminuant insensiblement de longueur et grossissant insensiblement jusqu'au dernier, qui est ovoïde et pas plus long que le précédent. *Chaperon* (f. 4 *a*) court, très-épais, rectangulaire, se relevant légèrement de chaque côté en forme d'oreillette au-dessus de l'insertion des antennes, qu'il ne recouvre pas entièrement, distingué du reste de la tête par l'absence totale de pubescence. *Labre* (f. 4 *b*) très-détaché du chaperon, paraissant mobile et dépourvu d'épistome, à moins que cette pièce ne soit cachée sous le chaperon, transversal, non échancré et abondamment cilié. *Mandibules* très-courtes, peu arquées, obtuses à l'extrémité, entièrement recouvertes par le labre. *Palpes maxillaires* (f. 4, 5 *c*) grands et robustes, de quatre articles, le premier très-court et cylindrique, le deuxième en triangle allongé, le troisième en triangle presque équilatéral, le dernier oblong et sécuriforme. *Lèvre inférieure* courte et paraissant bifide. *Palpes labiaux* (f. 5 *d*) petits, peu apparents, de trois articles, les deux premiers subcylindriques, le dernier renflé et cyathiforme. *Menton* (f. 5 *e*, 7) trapézoïdal, plus large en arrière qu'en avant, à échancrure large, peu profonde et rectiligne. Je ne puis rien dire des mâchoires, que je n'ai pu suffisamment distinguer. *Cou* aussi large que le chaperon, de même tissu et couleur que la tête, dont il n'est séparé que par un sillon transversal.

Prothorax suborbiculaire, aplati, sans sillon marginal apparent à la base. *Ecusson* court, triangulaire, arrondi au sommet. *Elytres* coriaces, très-allongées, parallèles, nullement striées, abondamment et confusément ponctuées, recouvrant des ailes inférieures propres au vol. *Pattes* de moyenne grandeur, cuisses assez forte-

ment claviformes, tibias aplatis, à peu près de la longueur des cuisses, armés à l'extrémité du côté interne de deux petites épines. *Tarses* hétéromères, les antérieurs (f. 8, 9) et intermédiaires à peu près semblables, leurs deux premiers articles en triangle allongé, le premier un tant soit peu plus long que le second, les deux suivants également triangulaires, beaucoup plus courts, surtout le quatrième, qui est transversal et bilobé, le cinquième aussi long que les trois précédents réunis; aux postérieurs (f. 10), le premier article très-long, le deuxième presque moitié plus court, le troisième moitié plus court que le deuxième, transversal et légèrement bilobé; le dernier plus long que les deux précédents réunis. Tous les crochets simples, très-aigus, très-ouverts, médiocrement arqués.

Abdomen allongé, subovalaire, composé de cinq segments, le premier et le dernier un peu plus longs que les trois intermédiaires, qui sont égaux entre eux.

J'ai créé ce nouveau genre sur un insecte unique du Brésil, qui est passé de la collection de M. Reiche dans la mienne. Très-voisin des *Stereopalpus*, genre également nouveau, par le facies général, la forme des antennes et celle du cou, il m'a paru devoir en être séparé à cause de la forme assez différente des palpes maxillaires, et de la forme très-différente du chaperon et du menton. Egalement voisin des *Pedilus* par la forme des palpes maxillaires, des antennes et du cou, il s'en distingue par la non-échancrure des yeux, par un chaperon tout différemment conformé, par la forme beaucoup plus courte des palpes labiaux et par celle toute différente du menton, qui dans les Pedilus est excessivement court et circulairement échancré. La forme large et non pédonculée du cou éloigne en outre ce genre du groupe des Anthicites.

Description de l'espèce.

E. Reichei. *Oblongo-parallelus, capite thoraceque nigricantibus, rugoso tomentosis, elytris subcastaneis, reticulatim-punctatis, pube griseâ vestitis; antennis pedibusque obscurè rufescentibus.* — Long. 0,008. Lat. 0,0022 (F. 1 à 10). — Brasilia.

Tête noire, chagrinée, couverte d'une abondante pubescence grisâtre courte et mal peignée, fortement transversale, divisée postérieurement en deux lobes séparés l'un de l'autre par un sillon longitudinal, et du cou par un sillon transversal auquel le premier vient aboutir. Les yeux excessivement grands occupant toute la face latérale de la tête, de forme subtriangulaire, assez rapprochés en dessus, l'espace intermédiaire étant moindre que la largeur totale de la tête. Chaperon rougeâtre, fortement rugueux, non pubescent. Antennes médiocrement longues, atteignant à peine la base du corselet, rougeâtres, surtout vers la base. Cou tomenteux et chagriné comme la tête. Corselet noirâtre, terne, chagriné comme la tête,

et recouvert comme elle d'un duvet grisâtre plus régulièrement incliné, pas plus large que la tête, pas plus long que large, arrondi antérieurement, s'allongeant même en forme de goulot, peu arrondi sur les côtés, légèrement rétréci tout-à-fait à la base, ligne médiane peu enfoncée, sillon marginal nul en dessus, à peine sensible sur les côtés. L'écusson de même couleur que les élytres. Elytres d'un brun terne tournant au marron, nullement brillantes, couvertes de points enfoncés oblongs et un peu confluents, et revêtues dans toute leur étendue d'une pubescence grise, courte et régulièrement inclinée, moitié plus larges que le corselet, et deux fois et demie environ aussi longues que larges, arrondies aux épaules, subcylindriques, régulièrement parallèles jusqu'aux trois quarts, et terminées en ovale allongé. Dessous du corps d'un brun rougeâtre foncé, le dernier anneau de l'abdomen non pas échancré ni tronqué, mais légèrement déprimé dans le milieu. Pattes brunes, l'extrémité des cuisses noirâtre, les tibias et les tarses d'une teinte moins foncée, un peu ferrugineuse.

Description faite sur un seul individu, provenant du Brésil, sans indication précise de localité.

G. STEREOPALPUS. (στέρεος, robuste; πάλπος, palpe).

Corps (f. 1, 2) subcylindrique, de forme étroite et allongée.

Tête (f. 3, 4, 5) dégagée du corselet, peu inclinée, peu arrondie, non pédonculée, mais portée sur un large cou extérieur. *Yeux* très-bombés, imparfaitement réniformes, plutôt un peu triangulaires, non échancrés antérieurement, très-espacés sur le front, l'intervalle excédant la moitié de la largeur totale de la tête. *Antennes* (f. 6) subfiliformes, insérées en avant des yeux à la base des mandibules, de onze articles, le basilaire robuste et subcylindrique, le deuxième plus gros et sensiblement plus court que le troisième, tous les autres obconiques, augmentant un peu de grosseur, en même temps qu'ils diminuent de longueur, jusqu'au dernier, qui est ovoïde et un peu plus long que le précédent. *Chaperon* court, trapézoïdal, légèrement relevé sur les côtés, séparé de la tête par un sillon transversal, ne cachant pas entièrement l'insertion des antennes. *Labre* très-court, transversal, nullement échancré à l'extrémité, arrondi aux angles antérieurs, abondamment cilié, sans épistome apparent. *Mandibules* (f. 5, *a*) saillantes, arquées en forme de crochet, à pointes mousses ou grossièrement bifides. *Mâchoires* bilobées, le lobe supérieur arrondi extérieurement et cilié à l'extrémité. *Palpes maxillaires* (f. 5, *b*) longs et robustes, de quatre articles, le premier très-court, non apparent, le deuxième allongé, subcylindrique, renflé au sommet, le troisième court, de forme à peu près carrée. Le dernier aussi long que les deux précédents réunis, en forme de lame de couteau. *Lèvre inférieure* courte, légèrement arrondie au sommet. *Palpes labiaux* beaucoup plus longs que la lèvre, à dernier article robuste, corné, en forme de cône renversé. *Menton* (f. 5 *c*, 7) de médiocre largeur, plus étroit en arrière qu'en avant, à échancrure légèrement circulaire. *Cou* aussi large que le chaperon, de même couleur et de même tissu que la tête, dont il n'est séparé que par un sillon transversal.

Corselet (f 8) un peu moins long que large, peu bombé, doublement sinué sur les côtés, ayant un sillon marginal peu profond à la base. *Ecusson* en carré long, arrondi au sommet. *Elytres* assez coriaces, très-allongées, subparallèles, subcylindriques, sans

apparence de stries, recouvrant des ailes propres au vol. *Pattes* de moyenne grandeur, cuisses très-légèrement claviformes, tibias de même longueur que la cuisse, garnis à leur extrémité de deux petites épines. *Tarses* hétéromères, aux antérieurs (f. 9, 10) le premier article aussi long que les deux suivants, qui sont à peu près égaux entre eux, le quatrième beaucoup plus court que le troisième, le dernier long et étroit; mêmes relations entre les articles des tarses intermédiaires, qui sont un peu plus longs que les antérieurs; les postérieurs (f. 11) encore plus longs que les intermédiaires, le premier article très-long, presque égal en longueur, aux trois autres, le deuxième double du troisième. Tous les pénultièmes articles aplatis, transversaux et légèrement bilobés. Tous les crochets simples, fortement arqués, très-aigus et très-ouverts.

Abdomen allongé, obconique, composé de cinq segments à peu près égaux.

J'ai créé ce nouveau genre sur une seule espèce provenant de la province de Columbia, aux Etats-Unis. Il m'a été impossible de le rattacher à aucun autre genre de *Trachélides*. La forme non pédonculée du cou l'éloigne de tous les Anthicites, même du genre *Macrarthrius* (*Steropes murinus* du catalogue Dejean), avec lequel il a des rapports de facies. La forme du cou et des antennes le rapproche des *Pedilus* et du nouveau genre *Eurygenius*, mais il s'éloigne du premier par la forme non échancrée des yeux, et du second par la forme très-différente du chaperon des palpes et du menton.

Description de l'espèce.

Stereopalpus mellyi. *Oblongo-parallelus, capite thoraceque nigricantibus, rugoso punctulatis; elytris olivaceis, subnitidis, confertim punctatis, antennis brunneis, pedibus totis obscurè ferrugineis.* — Long. 0,007. Lat. 0,002. — Columbia (Am. bor.).

Tête noirâtre, nullement brillante, couverte d'une ponctuation serrée et confluente qui la fait paraître rugueuse, peu abondamment ombragée d'une pubescence grisâtre, transversale, plate entre les yeux, bombée postérieurement, les angles postérieurs arrondis, séparée du cou par un large sillon transversal qui s'avance en pointe et se réunit à une ligne médiane enfoncée, de manière à diviser le derrière de la tête en deux protubérances distinctes; le cou nullement en pédoncule, mais à peu près aussi large que le chaperon, et participant à la ponctuation et à la pubescence de la tête. Yeux noirs, grands et très-saillants (V. la description générique). Chaperon de même couleur que la tête, pubescent comme elle. Antennes moins longues que la moitié du corps, un peu ferrugineuses à la base, d'un brun obscur vers le sommet. Labre jaunâtre, mandibules et autres parties de la bouche ferrugineuses. Corselet de même couleur, ponctuation et pubescence que la tête, pas plus large que la tête, en y

comprenant la saillie des yeux, un peu moins long que large, nullement bombé en dessus, arrondi sur les côtés antérieurement, rétréci aux deux tiers de la longueur, puis dilaté de nouveau à la base. Sillonné au milieu dans toute sa longueur par une ligne longitudinale fine et luisante au fond, une ligne semblable également fine entourant toute la base et déterminant ainsi une marge large, mais non renflée en bourrelet, comme cela a lieu dans quelques genres voisins. Ecusson très-grand, en carré long, arrondi au sommet, finement rugueux et tomenteux comme le corselet. Elytres d'un brun olivâtre, assez brillantes, couvertes dans toute leur longueur de points enfoncés un peu confluents, qui donnent naissance à une pubescence grise, courte et légèrement inclinée, presque deux fois aussi larges que le corselet et deux fois et demie environ aussi longues que larges, de forme très-allongée, presque parallèles, subcylindriques, faiblement échancrées à la base, un peu rétrécies derrière les épaules, qui sont larges, légèrement proéminentes et très-arrondies, dilatées de nouveau très-faiblement au-delà de la moitié, conjointement arrondies à l'extrémité. Dessous du corps et abdomen noirâtre. Pattes ferrugineuses, avec les cuisses plus ou moins foncées.

Je n'ai vu que deux individus de cette espèce, provenant de la province de Columbia, aux Etats-Unis, et donnés par M. Melly, l'un à M. Chevrolat et l'autre à M. Reiche. Ce dernier fait aujourd'hui partie de ma collection. M. Melly étant le premier qui ait introduit cet insecte dans les collections, j'en ai conservé le souvenir en lui donnant son nom.

G. STEROPES. (στέρεος, robuste; ὤψ, œil).

STEROPES. Steven. (1806); Blastanus. Illiger. (1807)

Corps (f. 1, 2, 3, 4) subcylindrique de forme étroite et allongée.

Tête (f. 5), entièrement dégagée du corselet, très-inclinée, pédonculée, c'est-à-dire portée comme celle des Anthicus sur un cou étroit, qui semble être une pièce distincte de la tête. *Yeux* très-grands, triangulaires, les côtés antérieur et inférieur presque rectilignes et formant un angle qui se prolonge en dessous jusque sous le menton, aussi rapprochés en dessous de la tête qu'en dessus. *Antennes* (f. 6, 7) de onze articles, insérées à découvert en avant des yeux, de forme tout à fait anormale parmi les hétéromères Trachélides, et n'ayant d'analogie qu'avec celle des Anobium. L'article basilaire de forme et de longueur ordinaire, le deuxième et le troisième oblongs, les autres différents suivant les sexes. Dans le mâle (f. 6) les articles 4 à 8 inclusivement très-courts, transversaux, subtriangulaires, serrés les uns contre les autres, les trois derniers gigantesques, chacun d'eux égalant à peu près tous ceux de la tige réunis. Dans la femelle (f. 7) les articles 4 à 8 plus courts que les précédents, triangulaires, mais néanmoins un peu plus longs que larges : les trois derniers très-longs aussi, mais beaucoup moins que dans le mâle, leur longueur commune excédant peu celle de la tige. *Chaperon* (f. 5 *a*) transversal, sans oreillettes latérales, légèrement arrondi en avant, séparé de la tête par un sillon transversal bien marqué. *Labre* (f. 5 *b*) rectangulaire, non échancré, un peu arrondi aux angles antérieurs, très-légèrement cilié à l'extrémité, sans *epistome* apparent. *Mandibules* (f. 8) arquées en forme de crochet, non bifides, légèrement échancrées à la base, entièrement cachées par le labre. *Palpes maxillaires* (f. 5 *c*, 9 *a*) de quatre articles, le premier très-court, le deuxième et le troisième allongés, en cône renversé, le dernier le plus long de tous, imparfaitement sécuriforme. *Mâchoires* (f. 9) composées de deux lobes, l'intérieur très-étroit, très-fortement cilié en dedans dans toute sa longueur, l'extérieur beaucoup plus développé, arrondi en dehors, peu cilié à l'extrémité. *Lèvre inférieure* (f. 10) excessivement courte, très-largement échancrée. *Palpes labiaux* (f. 10 *a*) à deuxième article subcylindrique, à dernier article en

cône renversé ou même légèrement cyathiforme. *Menton* (f. 10 *b*) trapézoïdal, plus large en arrière qu'en avant, arrondi sur les côtés, triangulairement échancré. *Cou* en pédoncule non cylindrique, mais étranglé à la base et évasé postérieurement sous la forme d'une petite capsule sphérique qui s'emboîte dans le corselet.

Corselet suborbiculaire, un peu plus long que large, peu convexe, faiblement marginé à la base, sans apparence de goulot ni même de margination antérieure. *Ecusson* en carré long, arrondi au sommet. *Elytres* allongées, subcylindriques, plus aplaties dans la femelle que dans le mâle, parallèles, peu coriaces, non striées et recouvrant des ailes inférieures propres au vol. *Pattes* de moyenne grandeur, cuisses assez robustes, peu claviformes, tibias de même longueur que les cuisses. *Tarses* hétéromères : aux antérieures (f. 11, 12, 13) le premier article large et peu allongé, les suivants beaucoup moins larges et diminuant de longueur jusqu'au pénultième, qui est très-court et bilobé; les intermédiaires un peu plus longs, avec les mêmes relations entre les articles dont le premier toutefois n'est pas plus large que les autres; aux postérieurs (f. 14), premier article très-long, deuxième moitié plus court que le premier, troisième moitié plus court que le second. A tous les tarses le dernier article long et très-grêle, armé de crochets différents suivant les sexes, inégaux, presque droits et appliqués l'un contre l'autre dans le mâle (f. 11, 12), arqués et égaux dans la femelle (f. 13, 14).

Abdomen assez allongé, de cinq articles à peu près égaux, le dernier différemment terminé suivant les sexes : tronqué carrément dans le mâle (f. 15), entier dans la femelle (f. 16), mais marqué au milieu d'une légère fossette.

Caractères sexuels nombreux et très-tranchés, consistant, comme on vient de le voir, dans la forme différente des antennes, des crochets des tarses et du dernier segment abdominal, à quoi il faut ajouter une grande différence de taille, la femelle étant quelquefois deux fois aussi grande que le mâle.

Ce genre a été établi par Stéven et publié par lui en 1806, dans le premier volume des *Mémoires des naturalistes de Moscou*. Vers le même temps, Illiger faisait connaître le même insecte sous un autre nom, sous celui de *Blastanus Colon*, nom générique formé par Hoffmansegg, pour exprimer la longueur des antennes (βλαστάνω, pousser, croître). Mais la publication d'Illiger étant postérieure d'une année à celle de Stéven, nous avons dû donner la préférence au nom de *Steropes*, malgré l'autorité de M. Germar, qui a reproduit celui de *Blastanus*, en figurant cet insecte dans le XIVe Fascicule de sa *Faune Européenne*. Nous traduisons ici le

passage du VI[e] volume du *Magazin d'Illiger*, à cause de l'excessive rareté de ce livre que peu de personnes sont à même de consulter.

« Blastanus Hoffmansegg. Entièrement semblable aux Notoxes à corselet « mutique, mais les trois derniers articles des antennes très-allongés « comme chez les Anobium. Une espèce de ce genre nous a été envoyée « par M. de Böber sous le nom de *Anobium Colon*, il se trouve dans la « Russie méridionale. Il est long d'environ trois lignes, brunâtre à reflets « grisâtres, produits par une pubescence soyeuse. Une autre espèce, dont « les trois articles terminaux des antennes ne sont pas aussi longs, pro- « vient de l'Amérique du Nord. »

Il est évident que l'espèce américaine, dont Illiger parlait alors, n'était autre que la *Dircœa murina* de Fabricius, (*Steropes murinus* Dej.), que nous avons dû en séparer à cause de la forme des antennes et des palpes, et que nous publions ci-après sous le nom de *Macrarthrius murinus*.

Description de l'espèce.

S. Caspius. *Oblongo-parallelus, holosericeo-pubescens. Capite nigricante, elytris cinereis, thorace, pedibus antennis que ferrugineis.* Mas : *minor, maculâ elytrorum rotundatâ nigrâ.* Femina : *major immaculata.* — Long. 0,005 ad 0,007. Lat. 0,0015 ad 0,002 (f. 1 à 16). — Russia meridionalis. (Kisslar.).

Steropes caspius, Steven. Mém. des nat. de Moscou, t. 1, p. 166, tab. 10, f. 9 et 10 (1806). (1).
Blastanus colon, Illig. Magaz. 6, p. 334 (1807). — *Id. Id.* Germar Fauna Ins. Eur., Fasc. 14.

Tête noirâtre, opaque, finement ponctuée, parsemée d'une pubescence grisâtre, légèrement transversale, sans aucune trace de sillon occipital (2). Les yeux très-grands (V. la description générique), distants sur le front d'une quantité au moins égale au tiers de la largeur totale de la tête. Chaperon de même couleur et ponctuation que la tête. Parties de la bouche jaunâtres. Antennes entièrement ferrugineuses. Corselet ferrugineux, assez brillant, très-finement ponctué, moins pubescent que les élytres, pas plus large que la tête. Ecusson de même couleur et pubescence que les élytres. Elytres d'un brun ferrugineux, mais paraissant d'un gris cendré sous l'influence d'une pubescence abondante, courte et soyeuse, moitié plus larges que le corselet, deux fois et demie environ aussi longues que larges, peu convexes, surtout dans la femelle, très-parallèles, légèrement échancrées à la base, les épaules arrondies et nullement saillantes, conjointement arrondies à l'extrémité; celles du mâle ornées d'une petite tache ronde d'un noir velouté, située au quart de la longueur, tout près du bord latéral; celles de la femelle sans tache. Le dessous du corps et les pattes entièrement roussâtres.

---

(1) Steropes caspius. Cat. Dej., 1836, p. 237.

(2) J'appelle ainsi un sillon longitudinal qui divise postérieurement la tête en deux protubérances.

Cette curieuse espèce, particulière à la Russie méridionale, habite, au témoignage de Fischer, les environs de Kisslar, près de la mer Caspienne. Elle est peu répandue en France. La collection Dejean en contenait néanmoins six individus, dont M. le marquis de Brême a bien voulu me céder un couple.

G. MACRARTHRIUS. (μάκρον, allongé; ἄρθρον, article).

DIRCÆA. Fab. (1801); (1). MACRATRIA. Newman. (1838).

CORPS (f. 1, 2, 7) subcylindrique, de forme étroite et allongée, quelquefois un peu cunéiforme.

TÊTE (f. 3) entièrement dégagée du corselet, très-inclinée, plus ou moins rétrosaillante (2), pédonculée, c'est-à-dire portée comme celle des Anthicus sur un cou très-étroit, qui a toute l'apparence d'une pièce distincte de la tête. *Yeux* grands, non échancrés, un peu réniformes ou même triangulaires dans certaines espèces, en ovale allongé chez les autres, placés obliquement et se rapprochant plus ou moins en dessus suivant les espèces. *Antennes* (f. 8) subfiliformes, insérées en avant des yeux au-dessus des oreillettes du chaperon, à peu près aussi longues que la tête et le corselet réunis, de onze articles, le premier robuste, subcylindrique, les sept suivants obconiques, variant de dimension suivant les espèces, les trois derniers distincts de ceux de la tige par leur plus grande grosseur et longueur. Le dernier fusiforme, acuminé et toujours plus long que le précédent. *Chaperon* (f. 3 *a*) transversal, descendant un peu plus bas que les yeux, dont il contourne l'angle interne, et se relevant plus ou moins de chaque côté en forme d'oreillette, de manière à couvrir l'insertion de l'antenne. *Labre* (f. 3 *b*) en trapèze, légèrement arrondi à l'extrémité, précédé d'un *Epistome* (f. 3 *c*) distinct, de même couleur, un peu plus large et plus court, séparé du labre par une ligne enfoncée. *Mandibules* (f. 9) arquées en forme de crochet, bifides à l'extrémité, presque entièrement recouvertes par le labre. *Palpes maxillaires* (f. 3, *a* 4, 10) de quatre articles, le premier non apparent, globuleux, très-petit; les autres foliacés, aplatis, le deuxième et le troisième triangulaires, arrondis à l'angle interne, le dernier allongé, légèrement sécuriforme, ou en lame de couteau, à pointe émoussée. *Mâchoires* (f. 10) peu distinctement bilobées, le lobe interne court,

---

(1) STEROPES Dej. Cat., 1836, p. 237.

(2) Faisant saillie en arrière au-dessus du cou.

peu détaché, cilié dans toute sa longueur, le lobe externe beaucoup plus long, coudé et arrondi en dehors, très-légèrement cilié à l'extrémité (1). *Menton* rectangulaire, transversal, sans échancrure. *Cou* en forme de pédoncule, non cylindrique, étranglé à la base et dilaté postérieurement, absolument comme dans le genre Steropes.

Corselet plus long que large, subcordiforme (f. 5) dans quelques espèces, elliptique (f. 11) dans les autres, peu convexe, plus ou moins concave en dessus latéralement, fortement marginé à la base, surtout sur les côtés, où la marge prend la forme d'une espèce de collier séparé de la partie antérieure par un sillon plus ou moins profond, qui contourne la base et se prolonge en dessous jusqu'à l'insertion des pattes. *Ecusson* quadrangulaire ou légèrement trapézoïdal. *Elytres* allongées, subcylindriques, parallèles ou cunéiformes, de consistance peu coriace, couvertes d'une pubescence courte et peu adhérente, très-légèrement striées, recouvrant des aîles inférieures propres au vol. *Pattes* de moyenne grandeur, cuisses robustes, claviformes dans la plupart des espèces, tibias un peu aplatis, de même longueur que les cuisses, terminés à leur côté interne par une petite épine, les intermédiaires légèrement cambrés. *Tarses* hétéromères : aux deux premières paires (f. 6, 12, 13), le premier article aussi large que les tibias, peu allongé, en forme de pelle creuse, pubescent, arrondi à l'extrémité; les trois suivants moitié plus courts et moitié moins larges, à peu près égaux entre eux, triangulaires, bilobés, surtout l'avant dernier, dont les lobes se détachent du dernier article. Aux tarses postérieurs, premier article très-allongé, beaucoup moins large que le tibia, pas plus long que les deux suivants, ceux-ci en triangle un peu allongé, bilobés, surtout le pénultième, qui l'est plus encore qu'aux autres tarses; crochets (f. 14) très-espacés à leur base, et fortement arqués, armés d'une petite dent à leur côté interne tout près de la base.

Abdomen médiocrement allongé, obconique, composé de cinq segments, le premier plus long que les autres, le dernier différemment conformé suivant les sexes; tronqué carrément ou même échancré circulairement dans le mâle, entier et terminé en pointe peu aiguë dans la femelle.

Ce genre a été créé en 1838, par M. Newman, dans l'*Entomological*

---

(1) Malgré la mutilation de deux individus, il n'a pas été possible de rendre apparents par la dissection, ni la lèvre inférieure, ni les palpes labiaux.

Magazine (nº 24, p. 377), sous le nom un tant soit peu différent de Macratria, que j'ai cru devoir modifier, pour la régularité de la nomenclature, en celui de *Macrarthrius* (1). L'espèce la plus anciennement connue, le *M. murinus,* avait été rangée par Fabricius parmi les *Dircœa.* M. Dejean la plaça dans son premier Catalogue parmi les *Anthicus*, et dans le second à côté du *Steropes caspius*, Steven. Aujourd'hui il est évident que la Dircœa murina, eu égard à la forme des palpes et des antennes, ne peut rester dans la société du Steropes, et qu'elle appartient au genre établi par Newman, bien que l'entomologiste anglais me paraisse avoir décrit une espèce fort différente.

Les Macrarthrius diffèrent notablement des Anthicus par la forme des yeux, des palpes et des antennes; je pense néanmoins qu'à raison de la forme de leur cou étroit et détaché de la tête, ils doivent trouver place dans le groupe des Anthicites.

J'ai cru d'abord que ce genre était particulier au continent américain, et j'avais déjà décrit six espèces provenant toutes de cette partie du monde, lorsque M. Schmidt Göbel, entomologiste de Prague, m'envoya en communication les Anthicites provenant du voyage du docteur Helfer dans l'Inde. Quel n'a pas été mon étonnement, en y reconnaissant trois nouvelles espèces qui portent à neuf le nombre de celles que je suis parvenu à réunir sous mes yeux!

Description des espèces.

1. M. Goudotii. *Olivaceus, thorace anticè dilatato, elytris parallelis, subcostulatis, pedibus antennisque ferrugineis, his validis, articulo tertio duplò longiori quam secundo, tribus ultimis modicè elongatis.* — Long. 0,007. Lat. 0,0017 (f. 1 à 6). — Nova Granata.

La plus grande espèce du genre, d'une teinte généralement olivâtre.

Tête d'un brun rougeâtre, beaucoup plus large que longue, sensiblement rétrosaillante, divisée postérieurement par un sillon occipital profond, qui part de la base du cou et se prolonge antérieurement jusqu'au milieu du front. Les yeux très-grands, quoique peu saillants, de forme un peu triangulaire, très-rapprochés en avant, l'espace intermédiaire à

---

(1) Je ne puis reconnaître dans le nom de *Macratria* autre chose que la transcription en lettres latines des mots grecs μακρὰ τρία (sous entendu ἄρθρα) trois articles allongés, par allusion sans doute à la longueur des trois derniers articles des antennes. Obligé pour placer ce genre parmi les Anthicites de lui donner une terminaison masculine, et ne pouvant admettre le nom de *Macratrius*, qui n'aurait plus eu aucun sens étymologique, j'ai profité d'une légère inexactitude échappée, volontairement peut-être, à M. Erichson, dans son compte rendu des publications entomologiques pour l'année 1838, p. 27 (*Bericht über die Leistungen*, etc.). Le savant entomologiste de Berlin, peu satisfait apparemment du mot *Macratria*, a cru y voir une faute d'impression, et l'a transformé en celui de *Macrarthria*, qui, avec deux lettres de plus, exprime à peu près la même idée. Cette rectification, qui modifie excessivement peu le nom créé par Newman, m'a paru un exemple bon à suivre, et en donnant à ce nom ainsi rectifié une terminaison masculine, j'ai pu satisfaire en même temps aux exigences de la priorité et à celles d'une nomenclature uniforme.

peine égal au tiers de la largeur de la tête. Chaperon enveloppant l'angle interne des yeux et couvrant entièrement l'insertion des antennes. La lèvre supérieure et les palpes d'un jaune ferrugineux; les mandibules noirâtres. Antennes ferrugineuses, atteignant à peine la base du corselet, deuxième article court et globuleux, moitié plus court que le troisième, qui est plus long que chacun des cinq suivants. Les trois derniers médiocrement allongés, sans transition brusque du huitième au neuvième, le dernier sensiblement plus long que le précédent, faiblement acuminé. Corselet subcordiforme, un peu plus large que la tête, dilaté et arrondi antérieurement, légèrement bombé sur le disque, légèrement concave en dessous latéralement, avec les bords taillés en arête peu vive, la base entourée d'un collier assez large sur les côtés, mais à peu près nul en dessus, entièrement couvert d'une pubescence soyeuse et parsemée de poils longs et raides. Large écusson quadrangulaire, un peu arrondi et très-légèrement bifide au sommet, glabre et finement ponctué. Elytres à peu près deux fois aussi longues que le corselet et un peu plus larges, parallèles, subcylindriques, très-legèrement arrondies aux angles postérieurs internes, uniformément couvertes d'une pubescence soyeuse peu serrée, entremêlée de poils longs et raides, non distinctement striées, mais offrant l'apparence de côtes rudimentaires, qui paraissent résulter d'une succession de petites rugosités saillantes et brillantes; suture élevée avec une strie suturale de chaque côté. Dessous du corps d'un brun foncé, couvert d'une pubescence argentée très-fine; extrémité de l'abdomen roussâtre, le dernier anneau non seulement tronqué, mais même échancré en demi-cercle, et le pigidium fendu triangulairement dans le mâle. Pattes d'un jaune ferrugineux, de même teinte que les antennes, avec la base des cuisses plus foncée; celles-ci renflées vers l'extrémité en forme de massue allongée, plus fortement que dans aucune des espèces suivantes.

Cette espèce est décrite sur un seul individu de ma collection provenant de la Nouvelle-Grenade, ou il a été recueilli par M. Justin Goudot.

2. M. Funkii. *Rufo brunneus, thorace anticè dilatato, elytris posticè attenuatis, pedibus antennisque ferrugineis, his validiusculis, articulo secundo paulò breviori quàm tertio; tribus ultimis valdè elongatis.* — Long. 0,006. Lat. 0,0015. — Cumana.

Entièrement d'un brun roussâtre en dessus et en dessous. Tête transversale, carrée postérieurement, divisée en arrière par un sillon occipital qui se prolonge peu en avant, les yeux moins rapprochés en avant que dans l'espèce précédente, l'espace intermédiaire étant plus large que le tiers de la largeur de la tête. Chaperon aussi court que dans le *Murinus*. Lèvre supérieure, palpes et antennes ferrugineuses, celles-ci assez robustes, atteignant presque la base du corselet, les trois derniers articles à peu près égaux entre eux et beaucoup plus longs que ceux de la tige qui sont aussi égaux entre eux, à l'exception du second, qui est un peu plus court que le troisième. Corselet semblable pour la forme à celui du *M. Goudotii*, mais moins bombé sur le disque, taillé plus à vive arête sur

les bords, le collier de la base large et saillant sur les côtés, tout-à-fait nul en dessus, le disque se prolongeant jusqu'à l'extrême base. Ecusson peu distinct, paraissant un peu trapézoïdal. Elytres légèrement cunéiformes, un peu plus larges à la base que la partie la plus large du corselet, deux fois et quart aussi longues que larges; conjointement arrondies à l'extrémité, couvertes d'une pubescence d'un gris roussâtre, sans stries ni côtes distinctes, seulement quelques petits espaces glabres paraissant distribués régulièrement en lignes longitudinales. Dessous du corps d'un brun roussâtre comme le dessus, pattes de même couleur avec les cuisses ferrugineuses.

Cet insecte, unique dans ma collection, m'a été vendu à Bruxelles par M. Funk, naturaliste voyageur, qui l'avait récolté dans la province de Cumana, en Colombie.

3. M. Sericeus. *Obscuro ferrugineus, thorace elliptico, elytris subparallelis striato-punctulatis, pedibus antennisque ferrugineis, harum articulo tertio ferè duplò longiori quam secundo.* — Long. 0,0065. Lat. 0,0015. — Nova-Valencia.

Entièrement d'un brun ferrugineux plus clair que dans le *M. Funkii.* Tête de même forme que celle du *Murinus*, le sillon occipital réduit à une impression longitudinale très-courte; les yeux un peu plus grands, plus rapprochés sur le front, l'intervalle à peu près égal au tiers de la largeur de la tête. Chaperon plus long que dans aucune autre espèce du genre, plus fortement relevé de chaque côté et couvrant davantage l'insertion des antennes. Palpes relativement plus courts que ceux du *Murinus*. Antennes paraissant aussi plus courtes, le troisième article presque double du second en longueur, le dernier un peu plus long que le précédent. Lèvre supérieure testacée, palpes et antennes ferrugineuses. Corselet en ovale plus allongé que celui du *Murinus*, moins conique antérieurement, aussi peu bombé sur le disque, nullement concave en dessous latéralement, les bords nullement à vive arête, collier de la base à peu près nul, sensible à peine sur les côtés et nullement en dessus. Ecusson peu apparent, paraissant trapézoïdal. Elytres d'un bon tiers plus larges que le corselet et plus de deux fois aussi longues, assez exactement parallèles, angles postérieurs internes légèrement arrondis, évidemment striées, les stries résultant d'une succession de petits points enfoncés, de forme irrégulière, séparés par des intervalles saillants et brillants, couvertes en outre d'une pubescence distribuée en lignes correspondantes aux stries. Dessous du corps roussâtre comme le dessus, dernier segment de l'abdomen non échancré, seulement un peu tronqué dans l'unique individu que j'ai observé, et que je suppose par ce motif être un mâle. Pattes d'un roux obscur, à l'exception des cuisses antérieures et intermédiaires qui sont d'un ferrugineux clair.

Cet insecte appartient au musée de Berlin, où il portait le nom que je lui ai conservé. Il a été recueilli par le voyageur Moritz, dans la province de Nova-Valencia, en Colombie.

4. M. MURINUS. *Griseo-olivaceus, thorace elliptico, elytris punctulato-striatis. Antennis basi ferrugineis apice fuscis, harum articulo secundo paulò breviori quam tertio, ultimo elongatissimoprœcedenti ferè duplo longiori. Pedibus lœtè ferrugineis.*—Long. 0,0042 *ad* 0,0052. Lat. 0,001 *ad* 0,0012 (f. 4 à 17). — Amer. bor. Pensylvania.

Dircœa murina. Fab. Syst. Eleuth. 11, p. 91 (1802). (1).

Entièrement en dessus d'un gris foncé olivâtre. Tête un peu plus large que longue, peu carrée postérieurement, sans sillon occipital sensible, fortement rétrosaillante. Yeux médiocrement grands, en ovale peu allongé, placés peu obliquement, un peu saillants, espacés sur le front d'une quantité égale à la moitié de la largeur de la tête. Chaperon très-court, dépassant à peine les yeux et recouvrant peu de chaque côté l'insertion des antennes. Palpes très-saillants et presque aussi longs que les quatre premiers articles des antennes, d'un jaune ferrugineux clair, ainsi que la lèvre supérieure et les autres parties de la bouche. Antennes ferrugineuses avec les trois derniers articles obscurs; ceux-ci beaucoup plus longs et plus robustes que tous les précédents, qui sont presque tous égaux entre eux, le second étant de très-peu de chose plus court que le troisième, le dernier article remarquablement long, presque autant que les neuvième et dixième réunis, et médiocrement acuminé. Corselet en ovale peu allongé, à peine plus large que la tête, un quart plus long que large, un peu dilaté sur les côtés, un peu conique antérieurement, peu bombé sur le disque, légèrement concave en dessous latéralement, avec les bords taillés en arête assez vive, entouré à la base d'un collier ou renflement séparé du disque par un sillon, qui contourne toute la base même en dessus et se prolonge en dessous jusqu'à l'insertion des pattes, couvert d'une pubescence soyeuse entremêlée de quelques poils raides. Ecusson quadrangulaire. Elytres sensiblement plus larges que le corselet et plus de deux fois aussi longues, d'une forme un peu cunéiforme, la plus grande largeur à la base, et se rétrécissant insensiblement jusqu'à l'extrémité, où elles sont conjointement arrondies, finement pubescentes et visiblement couvertes de stries résultant d'une succession de petits points enfoncés très-rapprochés, la pubescence, dans les individus bien frais, étant régulièrement implantée sur les intervalles qui séparent les stries. Dessous du corps noirâtre, très-finement pubescent; le dernier segment de l'abdomen tronqué chez les mâles, entier chez les femelles. Pattes ferrugineuses avec l'extrémité des cuisses postérieures plus foncée ou même noirâtre.

Cette espèce habite les Etats-Unis d'Amérique, notamment la Pensylvanie; quoique anciennement connue, elle est encore peu répandue dans les collections. Je l'ai vue au musée de Berlin, dans la collection de M. Chevrolat, et dans celle de M. Dejean, appartenant aujourd'hui à M. de Brême, qui a bien voulu m'en donner un individu et en sacrifier deux pour la dissection.

---

(1) Steropes murinus, Dej., Catal., 1836, p. 257.

5. M. Filiformis. *Rufo brunneus, thorace elliptico, basi etiam supernè marginato, elytris striatis, pedibus antennisque testaceis, harum articulis intermediis tenuissimis, tribus ultimis subæqualibus parùm elongatis.* Long. 0,0045. Lat. 0,0011. — Cumana.

Cet insecte, provenant de la même localité que le *M. Funkii*, j'ai pensé d'abord qu'il pouvait en être un des sexes, mais un examen attentif m'a fait découvrir des differences telles, que j'ai dû l'en séparer jusqu'à plus ample informé; on en jugera par la description comparative suivante.

Couleur identiquement semblable, d'un brun roussâtre en dessus et en dessous, presque moitié moins gros, tête relativement beaucoup moins large, presque ronde, les yeux plus petits, placés moins obliquement, plus espacés. Les antennes à peu près semblables quant à la longueur relative des articles, mais beaucoup plus déliées. Corselet en ovale très-allongé, très-faiblement dilaté antérieurement, avec un collier qui contourne toute la base même en dessus comme dans le *Murinus*, tandis que, dans le *M. Funkii*, ce même collier est interrompu en dessus. Elytres de même forme que celles du *Funkii*, mais visiblement striées, avec une strie latérale plus apparente aboutissant à l'angle huméral, sans ponctuation distincte au fond des stries, qui vues à la loupe paraissent des lignes glabres et luisantes, séparées entre elles par des espaces pubescents. Dessous du corps et pattes comme dans le *M. Funkii*.

Je possède deux individus identiquement semblables de cette espèce, recueillis aussi par M. Funk dans la province de Cumana.

6. M. Insularis. *Ferrugineus, thorace elliptico, basi lateraliter tantùm marginato, elytris punctulato-striatis, apice conjunctim subacuminatis, pedibus antennisque concoloribus, harum articulo secundo sequenti subæquali, tribus ultimis subæqualibus parum elongatis.* — Long. 0,0045. Lat. 0,0011. — Cuba.

De même taille, mais moins foncé en couleur que l'espèce précédente. Tête peu transversale, presque ronde comme celle du *Filiformis*, mais un peu moins plate sur le front entre les yeux, presque glabre et luisante, d'un rouge ferrugineux clair; palpes et antennes de même teinte, le second article de celles-ci un peu plus gros mais aussi long que les suivants, les trois derniers peu remarquables en longueur et presque égaux entre eux. Corselet roussâtre, en ovale allongé, un peu moins large et un peu plus bombé que dans le *Murinus*. Le collier de la base s'apercevant difficilement en dessus, mais très-sensible sur les côtés, quand on regarde le dessous du corselet. Ecusson quadrangulaire, paraissant plus large que long. Elytres de même couleur que le corselet, moins allongées, moins étroites que dans l'espèce précédente, de même forme que celles du *Murinus*, paraissant même s'élargir un peu vers le milieu, les angles postérieurs extrêmement aigus et presque acuminés, visiblement couvertes de stries ponctuées, sans que la pubescence paraisse divisée en lignes correspondantes; pas de strie latérale plus apparente que les autres. Dessous du corps ferrugineux comme le dessus, pattes entièrement testacées ou de même couleur que le corps.

Je n'ai vu que deux individus de cette espèce, appartenant l'un et l'autre à M. Chevrolat, qui les avait reçus de l'île de Cuba.

7. M. Helferi. *Nigrobrunneus, thorace elliptico, elytris parallelis, punctato-striatis, antè medium flavofasciatis, pedibus anticis et intermedis antennarumque articulis prioribus octo ferrugineis, articulo ultimò valdè elongato.*—Long. 0,0045. Lat. 0,001.—India-Orient.

Espèce remarquable par sa couleur d'un brun noirâtre et par la bande jaune qui orne ses élytres. Tête noire, transversale, assez carrée postérieurement, avec les angles postérieurs arrondis ; sillon occipital peu profond. Les yeux peu saillants, placés peu obliquement, l'espace intermédiaire égal au tiers de la largeur de la tête. Chaperon court, peu debordant sur les côtés; palpes peu saillants. Antennes de la longueur de la tête et du corselet réunis, entièrement d'un jaune ferrugineux, à l'exception des trois derniers articles, qui sont noirâtres; la longueur relative des articles la même que dans le *Murinus*, seulement les trois derniers plus larges, plus exfoliés, et le dixième paraissant un peu plus court que le neuvième, ce qui fait paraître le dernier encore plus grand. Corselet noirâtre, en ovale peu allongé, un peu élargi antérieurement, peu bombé, finement ponctué, finement pubescent, la base garnie d'un collier peu sensible en dessus, plus large sur les côtés. Ecusson trapézoïdal, couvert d'une pubescence grise et soyeuse. Elytres d'un brun très-foncé, ornées vers le tiers de la longueur d'une bande ferrugineuse non interrompue par la suture et atteignant les bords latéraux, très-parallèles, d'un tiers plus larges que le corselet, presque trois fois aussi longues, arrondies aux épaules, sensiblement arrondies aux angles postérieurs internes, finement mais distinctement striées, les stries résultant d'une suite de points enfoncés qui donnent naissance à une pubescence régulière de couleur jaunâtre. Dessous du corps entièrement noirâtre. Les pattes entièrement ferrugineuses, à l'exception des postérieures, qui ont les tibias et la massue des cuisses noirâtres.

Variété β. Plus foncée, la bande des élytres réduite à deux faibles taches jaunâtres à peine apparentes; les pattes noires, à l'exception des cuisses antérieures et intermédiaires qui restent ferrugineuses.

Cette intéressante espèce a été recueillie dans l'Inde par le docteur Helfer. J'en possède un individu sans tête. C'est celui que je considère comme le type de l'espèce. La variété β appartient au musée de Prague.

8. M. Concolor. *Rufobrunneus, thorace subovali, postice vix marginato, elytris piloso striatis, parallelis, pedibus antennisque concoloribus.* Lon — g. 0,005. Lat. 0,0008. — India Orientalis.

Moitié plus petit, mais à cela près très-voisin du *M. Insularis* pour la forme et la couleur, qui est entièrement d'un brun rouge. Tête carrée postérieurement, avec les angles postérieurs arrondis, légèrement pubescente ; yeux peu saillants, situés obliquement, pas trop rapprochés antérieurement, l'espace intermédiaire paraissant exceder un peu le tiers de la largeur de la tête ; chaperon très-court, très-peu débordant sur l'insertion des antennes, qu'il couvre à peine Palpes testacés, peu saillants,

le pénultième article remarquablement aigu ; antennes un peu moins longues que la tête et le corselet réunis, de même couleur que le corps, les articles de la tige très-déliés, les neuvième et dixième sensiblement plus longs et plus larges, le dernier de moitié plus long que le précédent, fusiforme, terminé en pointe assez aiguë. Corselet en ovale, peu allongé, aussi large que la tête, un peu dilaté antérieurement, très-pubescent, collier basilaire peu visible et peu détaché sur les côtés. Ecusson trapézoïdal, peu apparent, pubescent. Elytres un quart environ plus larges que le corselet, presque deux fois et demie aussi longues, parallèles, conjointement arrondies à l'extrémité; stries très-finement pointillées et rendues très-distinctes par la disposition régulière de la pubescence rangée en lignes correspondantes aux stries. Dessous du corps de même couleur que le dessus, à l'exception de l'abdomen qui est noirâtre ; pattes ferrugineuses, ni plus ni moins foncées que le reste du corps, cuisses très-faiblement dilatées.

Cet insecte, comme le précédent, récolté dans l'Inde par le docteur Helfer, appartient aujourd'hui au musée de Prague.

9. M. Nigellus. *Nigro-fuscus, capite ferrugineo, suboblongo, thorace lateribus parùm rotundato, elytris subparallelis, anticè paulò latioribus, pedibus antennisque testaceis.* — Long. 0,0027. Lat. 0,0008. — India-Orientalis.

Même taille que le précédent, mais couleur différente, entièrement d'un brun noirâtre. Tête arrondie postérieurement, sans apparence de sillon occipital, légèrement rétrosaillante, entièrement ferrugineuse, avec les yeux noirs; ceux-ci médiocrement grands, peu rapprochés antérieurement, l'espace intermédiaire presque égal à la moitié de la largeur de la tête; chaperon court peu débordant; mandibules saillantes; palpes très-délicatement découpés. Antennes testacées, de la longueur de la tête et du corselet réunis, articles de la tige très-déliés, les terminaux peu allongés, neuvième et dixième distincts des précédents, plutôt par leur grosseur que par leur longueur, le dixième un peu plus court que le neuvième; le dernier cylindro-conique, peu acuminé, à peu près aussi long que les deux précédents réunis. Corselet presque droit sur les côtes, seulement un peu arrondi antérieurement et à la base, nullement bombé, aussi large que la tête, un quart plus long que large; collier basilaire visible sur les côtés, inappréciable en dessus. Ecusson trapézoïdal peu apparent. Elytres à peine plus larges que le corselet, deux fois et demie aussi longues, moins parallèles que dans les deux espèces précédentes, plus larges à la base et diminuant insensiblement de largeur jusqu'à l'extrémité, très-arrondies aux angles huméraux, conjointement arrondies postérieurement, finement striées, couvertes d'une pubescence argentée longue et soyeuse, qui paraît régulièrement implantée dans les stries. Dessous du corps d'un brun foncé, pattes entièrement testacées, cuisses non claviformes.

Troisième espèce recueillie par Helfer dans l'Inde et conservée au musée de Prague.

SPECIES MIHI INVISA.

10. M. LINEARIS Newman. *Entomological Magazin.* (1838). n° 24, p. 377 (f. 15—17).

Je ne puis que reproduire ici la phrase latine à laquelle se borne la description de Newman, ainsi que le trait de la figure qu'il en donne.

Olivaceus, ferè niger, hirsutus, os et palpi testacei, antennarum basi testaceâ apice fusco; pedes testacei femoribus extùs saturioribus. — Long. 0,005. Lat. 0,0009 (f. 16). — Amer. Bor. Ohio.

Cette espèce habite les Etats-Unis de l'Amérique du nord : prise deux fois par M. Forster dans le voisinage de Mount-Pleasant, province de l'Ohio.

M. Erichson dit positivement, dans son compte-rendu des publications entomologiques (*Bericht über die Leistungen*, etc., 1838, p. 27), que cette espèce est la *Dircœa murina* de Fabricius. Je ne puis partager son opinion.

Premièrement, la figure qui accompagne le texte convient peu au *M. murinus*. Le corselet est beaucoup trop long et trop étroit antérieurement; les cuisses infiniment trop grêles. Dans l'antenne figurée, les neuvième et dixième articles sont presque aussi longs que les deux précédents réunis.

En second lieu, la description générique que nous n'avons pas cru utile de reproduire ici, ne convient pas davantage. Il y est dit : Caput ferè globosum, prothorace vix latius; et plus loin : Prothorax linearis, capite ferè duplò longior. Ces dimensions, conformes à celles que présente le dessin, peuvent difficilement se rapporter à la *Dircœa murina*, dont la tête plutôt aplatie que globuleuse n'est jamais plus large que le corselet, et dont le corselet nullement linéaire, excède à peine de moitié la largeur de la tête. Par tous ces motifs, je considère l'insecte de Newman non-seulement comme différent du *M. murinus*, mais comme l'espèce la plus excentrique du genre, à cause de la forme linéaire et excessivement allongée du corselet.

SECONDE PARTIE.

ANTHICITES.

Pages 20 et 21.

G. NOTOXUS (νῶτος, dos; ὀξὺς, aigu).

Meloe. Linn. (1735). Attelabus. Linn. (1746). NOTOXUS. Geof. (1762), et Fabr. (1792). Anthicus. Payk. (1798), et Fabr. (1801). Lytta. Marsh. (1802). (1) Monocerus. Falderm. (1837). Ceratoderus. Blanchard (1846).

Corps (f. 18) subcylindrique, allongé, plus ou moins ponctué, plus ou moins pubescent : facies remarquable par la forme du corselet, prolongé antérieurement en saillie très-avancée au-dessus de la tête.

Tête très-inclinée, suspendue presque verticalement au-dessous de la corne du corselet, avec lequel elle s'articule au moyen d'un cou en pédoncule d'un assez large diamètre; de forme imparfaitement ronde, assez bombée postérieurement, toujours plate, quelquefois même un peu concave sur le disque. *Les yeux* placés tout-à-fait latéralement, n'ayant aucune tendance à se rapprocher sur le front, régulièrement arrondis antérieurement, quelquefois un peu réniformes postérieurement. *Antennes* (f. 19) insérées près de l'angle antérieur du chaperon, à une certaine distance en avant des yeux, de onze articles, submoniliformes, grossissant insensiblement de la base au sommet; l'article basilaire allongé, robuste, tous les suivants obconiques, à peu près égaux en longueur, à l'exception du troisième, qui est toujours un peu plus long que les autres, et du dernier qui est beaucoup plus long, ovoïde et plus ou moins acuminé. *Chaperon* (f. 20, *a*) trapézoïdal, non relevé sur les côtés. *Epistome* (f. 20, *b*) transversal, peu détaché du chaperon, dont il semble n'être qu'un prolongement. *Labre* (f. 20, *c*) transversal, plus étroit et un peu plus long que l'épistome, très-légèrement échancré à l'extrémité. *Mandibules* (f. 21) très-grandes et très-robustes, de forme presque carrée, dépassant notablement la lèvre supérieure, armées à l'extrémité, du côté interne, d'un crochet bifide, dans le sens de l'épaisseur, c'est-à-dire que les deux dents du crochet, au lieu d'être étagées sur le côté in-

(1) *Monocerus*, Dejean, Catal., 1836.

terne, sont juxtà-posées et se confondent en une seule, quand on ne voit que le côté plat de la pièce; le côté externe exactement rectiligne, et formant avec le bord antérieur un angle droit légèrement arrondi au sommet. *Mâchoires* (f. 22, *a*) composées de deux lobes, l'extérieur plus grand, arrondi au sommet, l'intérieur plus petit, subacuminé, l'un et l'autre assez fortement ciliés. *Palpes maxillaires* (f. 22, *b*) peu saillants, de 4 articles, le premier très-court, le deuxième en forme de triangle allongé, le troisième également triangulaire, mais plus court, le dernier le plus grand de tous, assez régulièrement sécuriforme. *Lèvre inférieure* (f. 23, *a*) de forme à peu près carrée, d'une extrême ténuité, et s'épanouissant à l'extrémité en un faisceau de cils divergents, encadrée pour ainsi dire par les *palpes labiaux* (f. 23, *b*), qui ne l'excèdent guère en longueur, ayant les deux premiers articles très-courts, transversaux, et le dernier ovoïde, plus long que les deux précédents réunis. *Menton* (f. 23, *c*) carré, largement arrondi antérieurement et profondément échancré.

Prothorax de forme sphérique (f. 25), terminé en dessus par un prolongement que je désignerai sous le nom de corne thoracique, et en dessous par une voûte concave extrêmement lisse, qui se prolonge en avant sous la corne, et dans laquelle s'exécutent les mouvements de la tête; la corne s'élargissant quelquefois et se creusant vers l'extrémité en forme de cueiller, toujours plus ou moins dentelée sur les bords, garnie à sa partie supérieure d'une crête (f. 25, *a*) ou élévation longitudinale, granulée au milieu et crénelée sur les côtés; la base du corselet si fortement rebordée ou marginée, qu'elle paraît précédée d'un sillon transversal que je désignerai sous le nom de gouttière basilaire (f. 25, *b*); cette gouttière, toujours tapissée d'un duvet très-épais, offre l'apparence d'un collier de fourrure interrompu à la partie supérieure vis-à-vis de l'écusson. *Ecusson* triangulaire très-petit et peu distinct. *Elytres* allongées, subcylindriques, quelquefois un peu ovoïdes, toujours plus larges que le corselet, coupées carrément à la base, terminées quelquefois de même dans les deux sexes, et le plus souvent d'une manière différente, auquel cas celles du mâle sont légèrement tronquées obliquement et subépineuses au bout de la troncature, et celles de la femelle conjointement arrondies, recouvrant toujours, dans les deux sexes, des ailes inférieures propres au vol.

Abdomen allongé, composé de cinq segments, dont le premier est deux fois aussi long que chacun des autres, le dernier quelquefois échancré à l'extrémité dans le mâle, toujours entier et sub-

acuminé dans la femelle. *Pattes* simples de moyenne longueur, très-propres à une course rapide. *Cuisses* très-faiblement renflées, les postérieures pouvant s'appliquer d'autant mieux sur la poitrine à l'état de repos qu'une rainure s'y trouve pratiquée pour les recevoir. Les *tibias* à peu près de même longueur que les cuisses, grossissant de la base vers l'extrémité, qui est fortement ciliée et garnie de deux petites épines. *Tarses* plus courts que les tibias à toutes les pattes, même aux postérieures (f. 24), cinq articles aux antérieurs et aux intermédiaires, quatre aux postérieurs, tous les articles, ceux des crochets exceptés, plus ou moins triangulaires, ceux de la première paire à peu près égaux en longueur; aux deux autres, le premier article linéaire et deux fois plus long que le suivant; le pénultième à toutes les pattes fortement bilobé; les crochets simples, très-ouverts, courts et fortement arqués.

Les différences sexuelles sont de trois sortes : 1° La forme de la corne thoracique généralement plus étroite dans le mâle que dans la femelle. 2° La termination des élytres tronquées obliquement, quelquefois même subépineuses dans le mâle (f. 26), conjointement arrondies dans la femelle. 3° Enfin la forme du dernier segment inférieur de l'abdomen ordinairement échancré dans le mâle, entier et subacuminé dans la femelle. Mais il ne faut pas croire que ces trois caractères existent simultanément dans toutes les espèces; les différences sont souvent réduites à l'échancrure abdominale, qui elle-même devient quelquefois inappréciable, auquel cas les signes extérieurs du sexe sont entièrement nuls.

Les métamorphoses de ces insectes, comme celles de tous les autres Anthicites, n'ont pas encore été observées. On ne les rencontre qu'à l'état parfait dans les mois de mai et de juin, particulièrement dans les lieux un peu humides et dans le voisinage des rivières, courant très-vite sur les plantes et sur les arbustes. Il n'en faudrait pas conclure qu'ils y cherchent une nourriture végétale. Il paraît, au contraire, qu'ils n'y sont attirés que par la chasse des autres insectes dont ils veulent faire leur proie, et tout porte à croire qu'ils sont plutôt carnassiers que phytophages, comme M. Schmidt l'a fort bien démontré dans son travail monographique sur les Anthicites d'Europe (*Stettin Entomologische Zeitung*, 1842, p. 77). Je ferai observer néanmoins que la forme de leurs mandibules, très-robustes il est vrai, mais peu susceptibles de s'entr'ouvrir, doit s'opposer à ce qu'ils saisissent facilement leur proie, et à ce qu'ils s'attaquent à des insectes agiles. Je serais porté à croire qu'ils choisissent de préférence leurs victimes parmi les pucerons, les Acarus, et autres espèces parasites qui pullulent souvent à notre insu sur les plantes.

Quant à la distribution géographique de ce genre, on rencontre des Notoxus dans toutes les parties du monde, même à la Nouvelle-Hollande.

d'où M. Hope a reçu une espèce qu'il a bien voulu me communiquer. Les espèces de grande taille sont particulières à l'Europe et au nord de l'Asie. Toutes celles d'Amérique et de l'Afrique méridionale sont d'une taille petite ou moyenne. J'ai cru devoir séparer de ce genre la très-petite espèce européenne nommée *Rhinocéros* par Fabricius, et en former, avec quelques autres espèces de l'Inde encore plus petites, un genre distinct sous le nom de *Mecynotarsus*, à cause de la longueur et de la ténuité des tarses intermédiaires et postérieurs. Malgré ce démembrement, le nombre des Notoxus proprement dits, que je suis parvenu à réunir sous mes yeux, ne s'élève pas à moins de vingt-neuf.

Je suis obligé d'exposer ici les motifs qui m'ont décidé à préférer le nom de NOTOXUS au nom inédit de *Monocerus*, adopté sans publication par M. Dejean (1), et à celui de *Ceratoderus*, publié tout récemment par M. Blanchard. M. Schmidt de Stettin s'est déjà expliqué sur ce point; et la Société Entomologique de France, à laquelle j'ai soumis cette question, a été d'avis que le nom de NOTOXUS devait être préféré à tout autre. J'ajouterai seulement, pour les personnes qui pourraient difficilement consulter la *Gazette de Stettin*, que le nom de *Notoxus* a été créé en 1762 par Geoffroy, dans son *Histoire abrégée des insectes* précisément pour le genre qui nous occupe, la *Meloé*, ou l'*Attelabus Monoceros* de Linné, qu'il appelait en français la *Cuculle*. Ce nom essentiellement significatif, qui ne pouvait convenir qu'à des insectes à corselet acuminé, fut adopté par Fabricius dans son *Entomologia systematica*, mais étendu par lui à des espèces dont le corselet était parfaitement mutique, entre autres aux Clairons, que Latreille désigna plus tard par le nom d'*Opilo*. Dix ans après, Fabricius, adoptant la classification que Paykull venait d'introduire dans la *Fauna suecica*, réunit aux Anthicus les véritables Notoxus, et conserva ce nom aux Opilo de Latreille. C'est ainsi que l'*Opilo Mollis*, et autres espèces de ce genre, figurent au catalogue de M. Dejean, et depuis, dans la *Monographie des Clérites* de M. Spinola, sous le nom de Notoxus, qui ne leur convient nullement. Néanmoins, l'exemple de Fabricius ne fut pas suivi partout. Illiger en Allemagne, Olivier et Latreille en France, ont conservé au nom de Notoxus sa véritable place, et les auteurs anglais l'ont si bien adopté, que les Anthicites, dans tous leurs ouvrages, sont désignés par le nom de *Notoxides*.

Quelques mots sont nécessaires pour expliquer les divisions suivant lesquelles nous avons dû grouper les vingt-neuf espèces de ce genre. On sait combien la nature se prête difficilement à ces classements méthodiques; néanmoins, en prenant le dessin des élytres pour base principale de nos divisions, nous avons été assez heureux pour former des groupes passablement naturels et presque géographiques, dont voici le tableau :

I. Élytres ferrugineuses, ornées chacune de trois taches normales noires,

---

(1) Le seul auteur, à ma connaissance, qui ait fait usage de ce nom, est Faldermann, dans la *Fauna Entomologica Transcaucasica*.

une scutellaire, une latérale, et une bande postérieure sinuée, commune aux deux élytres, remontant plus ou moins le long de la suture.

A. Tache latérale située au-dessus de l'épaule : les élytres du mâle tronquées obliquement ; celles de la femelle conjointement arrondies à l'extrémité dans la plupart des espèces. — GROUPE EUROPÉEN. Espèces 1 à 10. — Type le *N. Monoceros* (f. 1).

B. Tache latérale située au-dessous de l'épaule, non visible en dessus ; les élytres de la plupart des espèces conjointement arrondies à l'extrémité dans les deux sexes. — GROUPE AMÉRICAIN. Espèces 11 à 14. — Type le *N. Monodon* (f. 7).

II. Élytres à bandes transversales ou à taches jaunes sur un fond brun, brillantes et distinctement ponctuées.

A. Les élytres du mâle seul légèrement tronquées obliquement à l'extrémité.

α. Élytres de la femelle conjointement arrondies. Espèce 15. *N. Numidicus* (f. 10).

β. Élytres de la femelle tronquées carrément. Espèces 16 à 17. — Type *N. Miles* (f. 11).

B. Les élytres légèrement tronquées obliquement dans les deux sexes. — GROUPE AFRICAIN.

α. Élytres d'un brun foncé à taches jaunes. Espèces 18 à 22. — Type *N. Cucullatus* (f. 13).

β. Élytres ferrugineuses à bandes noires. Espèces 23 à 24. — Type *N. Senegalensis* (f. 14).

III. Élytres d'un noir terne, très-finement pointillées. — GROUPE PUREMENT AMÉRICAIN.

A. Élytres ornées de taches d'un rouge pâle, disparaissant plus ou moins sous un duvet soyeux et argenté. Espèces 25 à 27. — Type *N. Lebasii* (f. 16).

B. Élytres noires sans taches. Espèce 28. — *N. Bicolor*.

IV. Élytres entièrement testacées, sans apparence de taches. Espèces 29. *N. Testaceus*.

DESCRIPTION DES ESPÈCES.

I. Elytra ferruginea; maculis normalibus tribus, scutellari, laterali, et fasciâ posteriori sinuatâ nigris.

A. Maculâ laterali suprà humerum sitâ, elytris maris in plerisque speciebus apice obliquè truncatis.

1. N. BRACHYCERUS. *Pallidè rufo-testaceus, holosericeo-pubescens; thoracis cornu lato, elytris angusto-elongatis, subtilissimè punctulatis, in utroque sexu, apice conjunctim rotundatis; abdomine nigro, antennis pedibusque ferrugineis.* — Long. 0,004 ad 0,006. Lat. 0,0015 ad 0,002 (f. 18). — Europa meridionalis.

Monocerus Brachycerus, Falderm. Fauna Entom. Transcauc., part. 2, p. 106 (1837).
Notoxus major, Schmidt. Stett. Entom. Zeit., t. 3, p. 83 (1842) (1).

---

(1) *Monocerus major,* Dej., Catal., 1836, p. 237.

Tête ferrugineuse, assez brillante, finement pointillée, couverte d'une pubescence grisâtre, plus courte sur le disque, plus longue vers les bords, légèrement échancrée à la base, avec les angles postérieurs aigus et même un peu saillants, plate sur le front entre les yeux ; antennes entièrement ferrugineuses, le dernier article obconique et très-obtusément acuminé. Corselet d'un rouge ferrugineux, un peu plus foncé en avant et sur les bords de la corne, assez brillant, ponctuation non apparente, cachée sous une pubescence fine, soyeuse, entremêlée de poils raides; presque sphérique, seulement un peu transversal, plus large que la tête, assez arrondi postérieurement et bien détaché des élytres ; la corne relativement un peu moins longue que dans le *Monocerus*, généralement très-large, et plus large dans la femelle que dans le mâle, sans que ce soit une règle invariable dans cette espèce, régulièrement dentelée sur les bords, les dentelures ordinairement au nombre de trois, toujours arrondie et un peu creusée en cuillère à l'extrémité, toujours un peu plus large au milieu qu'à la base ; crête supérieure assez fortement crénelée et plus ou moins noirâtre; gouttière basilaire profonde et abondamment tomenteuse. Écusson noirâtre. Élytres d'une teinte ferrugineuse saumonée, paraissant quelquefois grisâtre sous l'influence d'une pubescence argentée très-abondante, ponctuation peu apparente, diffuse et très-fine, beaucoup plus fine que dans le *Monoceros*. Taches normales nullement confluentes : la scutellaire commune, en rectangle transversal, la latérale arrondie, la bande postérieure plus ou moins sinuée, commune aux deux élytres, remontant plus ou moins le long de la suture, mais rarement au-delà de la moitié de la longueur, et jamais assez pour se réunir à la tache scutellaire; le bord postérieur quelquefois nuancé d'une teinte noirâtre; moitié environ plus larges que le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, oblongues, parallèles, carrées antérieurement, légèrement arrondies aux épaules, conjointement arrondies à l'extrémité dans les deux sexes. En dessous, mésothorax rougeâtre, métathorax et abdomen noirs, ou au moins noirâtres. Pattes ferrugineuses, à l'exception des cuisses postérieures, quelquefois obscures.

Par exception à ce qui a lieu dans les espèces voisines, dont les élytres sont tronquées obliquement et subépineuses dans le mâle, le *N. Brachycerus* les a conjointement arrondies dans les deux sexes; mais la corne thoracique est ordinairement un peu plus large dans la femelle que dans le mâle, et le dernier anneau de l'abdomen, circulairement échancrée dans le mâle, est obtusément acuminé dans la femelle. Il est à remarquer que dans cette espèce, les femelles sont très-rares : je n'en ai rencontré que quatre sur plus de vingt individus.

Variétés. *Coloration croissante* : β. Teinte généralement plus foncée : corselet presque entièrement noirâtre ; bande postérieure des élytres large et à peine sinuée, bord postérieur noirâtre (1).

(1) M. Foudras m'a envoyé de Lyon un individu mâle de cette variété à corne très-étroite.

Coloration décroissante : *b*. Taches des elytres pâles, la scutellaire divisée en deux par la suture rougeâtre, sans teinte obscure à l'extrémité ; en dessous, metasternum et abdomen plus ou moins rougeâtres.

Cette espèce a été décrite pour la première fois par Faldermann, en 1837, d'après des exemplaires recueillis dans les provinces caucasiennes de la Russie. Elle ne diffère nullement de celle que M. Dejean avait désignée dans son catalogue sous le nom de *Major*, et que M. Schmidt a décrite sous ce nom en 1842. Un exemplaire de la collection de Faldermann, que je dois à l'obligeance de M. le baron de Chaudoir, m'a convaincu de cette identité (1). Le *N. Brachycerus* n'est donc pas une espèce exclusivement Caucasienne, mais bien Européenne, et repandue dans le midi de la France, en Espagne, en Italie, en Autriche et en Hongrie. M. le colonel Levaillant l'a rapportée aussi de l'Algérie ; mais ses exemplaires sont très-pâles, et appartiennent aux dernières limites de la variété *b*.

Le *N. Brachycerus* étant facile à confondre avec le *Monoceros*, il faut s'attacher, pour le reconnaître, aux caractères suivants : Ponctuation beaucoup plus fine et peu distincte des élytres, forme beaucoup plus étroite, plus parallèle et plus allongée, absence de caractère sexuel dans la termination des élytres, à quoi on peut ajouter une taille plus grande, la corne du corselet plus large, ce qui contribue à la faire paraître plus courte, une teinte générale plus pâle, la séparation constante de la bande postérieure et de la tache scutellaire, la teinte obscure de l'extrémité des elytres, enfin, la couleur presque constamment noire de l'abdomen.

2. N. Mauritanicus (f. 2). *Pallidè rufo-testaceus, piloso-pubescens; capite fusco; thorace rufo, breviusculo, basi parum coarctato; elytris distinctè punctulatis, fasciâ posteriori valdè sinuatâ. Abdomine pedibus antennis que concoloribus, femoribus nonnihil infuscatis.* — Long. 0,004 ad 0,005. Lat. 0,0017 ad 0,002 (f. 2). — Algeria.

Notoxus Mauritanicus, Laf. et Lucas, Explorat. scient. de l'Algérie, t. 2, p, 365, tab. 32, f. 3 (1847).

Espèce voisine du *Brachycerus* et du *Monoceros*, mais parfaitement distincte. Tête noirâtre brillante, finement ponctuée, hérissée de poils grisâtres, plus large que longue, régulièrement arrondie sur les côtés, échan-

---

dont le dernier segment abdominal, au lieu d'être échancré, est déprimé et canaliculé dans toute sa longueur. Cet individu provient des frontières de la Savoie. Il se distingue en outre par des elytres plus brillantes et couvertes d'une pubescence plutôt argentée que roussâtre. Je ne sais que penser de cette anomalie, quand tous les autres caracteres specifiques se reunissent pour faire de cet insecte un *N. Brachycerus.*

(1) La lecture de la description de Faldermann n'avait pas suffi pour me convaincre de l'identité de ces deux espèces. L'entomologiste russe, dans sa phrase diagnostique, se sert d'une expression qui ne me paraissait pas convenir au *N. Major* de Schmidt. Il dit en parlant de la corne thoracique : *apice truncato.* Cette forme tronquée de la corne aurait pu constituer un caractère spécifique distinct, mais en examinant attentivement le type même de Faldermann, je me suis aperçu que l'individu décrit par lui avait la corne *brisée* carrément à l'extremité, ce qui me paraît expliquer l'expression dont il s'est servi dans sa diagnose, et qu'il n'a pas jugé à propos de reproduire dans la description qui y fait suite.

créé circulairement à sa base ; palpes ferrugineux ; antennes ferrugineus un peu plus foncées au sommet, à articles peu déliés et triangulaires, dernier régulièrement fusiforme. Corselet d'un rouge ferrugineux pâ finement pointillé, ombragé d'une pubescence roussâtre longue et ab dante, à peine plus large que la tête, fortement transversal, arrondi la ralement, peu rétréci à la base et peu détaché des élytres ; la corne cour régulièrement dentelée sur les bords ; la crête supérieure crénelée et prolongeant presque jusqu'à l'extrémité. Écusson rougeâtre, triangulaire, côtés légèrement arrondis. Élytres d'une teinte testacée légèrement ros plus pâles encore que dans le *N. Brachycerus*, moins foncées que le co let, entièrement couvertes d'une ponctuation fine, mais distincte et confluente, revêtues d'une pubescence roussâtre non soyeuse, en pa couchée, en partie hérissée ; ayant chacune les trois taches normales d noir pâle, étroites et nettement arrêtées ; la scutellaire non commune, ov et couvrant exactement l'omoplate (1), qui est légèrement saillante ; la la rale également ovale ; la postérieure en bande étroite doublement sinu réunie sur la suture à celle de l'autre élytre, et remontant en point long de la suture, pas au-delà du milieu ; subcylindriques, parallèl sans dilatation sensible sur les côtés, moins de deux fois aussi larges le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, légèrement éch crées à la base, arrondies aux épaules, qui sont assez saillantes antéri rement et détachées des omoplates ; diversement terminées à l'extrém suivant les sexes. Le dessous du corps et les pattes d'une teinte ferru neuse moins pâle que celle des élytres, à l'exception des cuisses qui s un peu noirâtres. — Le mâle réunit tous les caractères sexuels possible corne thoracique plus étroite, élytres tronquées obliquement et subé neuses à l'extrémité, et dernier segment abdominal légèrement échanc

Cette espèce habite l'est et l'ouest des provinces françaises en Afriq et particulièrement les environs d'Oran, où elle a été recueillie par le lonel Levaillant et par M. Lucas. Ce dernier l'a trouvée, mais peu co munément, sous les pierres humides, dans les premiers jours de ma Elle existe dans ma collection et dans celle du Muséum. Voisine *N. Brachycerus*, elle s'en distingue par la ponctuation beaucoup mo fine des élytres, par la forme courte et large du corselet et par la coul rouge de l'abdomen. Elle ne s'isole pas moins du *Monoceros* par u coloration beaucoup plus pâle, par des taches plus étroites et non co fluentes, par les épaules plus saillantes, et surtout par la termination élytres du mâle, qui sont beaucoup plus largement tronquées et plus fo ment tuméfiées à l'extrémité.

5. N. Hirtus (2). *Totus saturè ferrugineus, hirto-pilosus : elytris profundè puncta maculâ scutellari, hinc cum laterali, illinc cum posteriori juxtà suturam confluente ; pect abdomine pedibusque concoloribus.* — Long. 0,005. Lat. 0,002. — Sibiria.

---

(1) J'appelle ainsi la partie saillante de l'élytre à droite et à gauche de l'écusson.

(2) M. le docteur Ericton pense que cette espèce a été décrite par Gebler. Il ne m'a été possible de découvrir dans quel ouvrage.

Exactement de la taille, de la couleur et de la forme du *N. Monoceros*, mais entièrement hérissé de longs poils roussâtres, implantés sur toutes les parties du corps. Tête d'un rouge ferrugineux foncé, assez brillante, finement ponctuée, moins large, moins aplatie sur le front que celle du *Monoceros ;* yeux ovales, un peu moins grands ; antennes relativement un peu plus longues, à articles moins robustes et plus allongés. Corselet de même forme, corne identiquement semblable, la gouttière basilaire plus complétement tapissée, même en dessus, d'un duvet blanchâtre. Élytres de même forme et de même couleur, semblablement tachetées, en observant cependant que les deux individus que j'ai eus sous les yeux appartiennent à la var. β du *Monoceros*, c'est-à-dire qu'ils sont très-foncés en couleur, et qu'il y a confluence, d'une part, entre les taches latérale et scutellaire, d'autre part, entre celle-ci et la tache postérieure le long de la suture. Dessous du corps et pattes entièrement d'un rouge ferrugineux. — Différences sexuelles comme dans le *N. Monoceros*.

Cet insecte habite la Sibérie ; je n'en ai vu que deux individus qui m'ont été communiqués, l'un par le musée de Berlin, et l'autre par M. Melly de Liverpool.

4. N. Monoceros. *Saturè rufo-testaceus, sericeo-pubescens; elytris latiusculis, modicè elongatis, distinctè punctulatis, fasciâ posteriori cum maculâ scutellari nonnunquam juxtà suturam conjunctâ ; pectore, abdomine pedibusque totis concoloribus.*—Long. 0,004 ad 0,005. Lat. 0,0018 ad 0,002 (f. 1). — Europa.

Meloe Monoceros, Linn. Syst. nat. t. 1, p. 681 (1735). — Donov. Brit. Ins. Fasc. 6, f. 182.

Attelabus Monoceros, Linn. Faun. Suec. n° 638 (1746).

Notoxus Monoceros, Geof. Ins. Paris, t. 1, p. 356, pl. 6, f. 8 (1762). — Herbst, archiv. p. 88, pl. 25, f. 4. — Rossi, Faun. Etrusc. edit. prior, t. 1, p. 139. Id. edid. Hellw. t. 1, p. 149. — Fabr. Ent. Syst. t. 1, p. 211. — Panz. Faun. Germ. Fasc. 26, f. 8. — Oliv. Entom. t. 3, G^re 51, pl. 1, f. 2. — Illig. Kœf. Preus. t. 1, p. 287.—Latr. Hist. des Crust. et des Ins. t. 10, p. 353, pl. 89, f. 7. — Oliv. Encycl. méth. t. 8, p. 393. — Samouelle, Entom. pl. 2, f. 23. — Stephens, Catal. t. 1, p. 234. — Schmidt, Stettin Entom. Zeit. t. 3, p. 81. — *Notoxus Cucullatus,* Fourcroy, Ent. Paris, t. 1, p. 162 (1785).

Anthicus Monoceros, Payk, Faun. Suec. t. 2, p. 254 (1798). — Fabr. Syst. Eleut. t. 1, p. 288. — Schön. Syn. Ins. t. 2, p. 54. — Gyll. Ins. Suec. t. 2, p. 490. — Zetterst. Faun. Lapp. t. 1, p. 274. — Sahlb. Ins. Fenn. p. 438. — Castelnau, Hist. nat. des Coléopt. t. 2, p. 258.

Lytta Monoceros, Marsh. Ent. Brit. p. 487 (1802).

Ceratoderus Monoceros, Blanchard, Hist. des Ins. t. 2, p. 40 et 45 (1845) (1).

Tête d'un ferrugineux obscur, finement pointillée, assez brillante, assez pubescente, surtout vers les bords, arrondie et légèrement échancrée postérieurement avec les angles postérieurs non visiblement saillants, plate sur le front entre les yeux ; ceux-ci noirs, arrondis, sensiblement

---

(1) *Monocerus Monoceros,* Dej. Catal. 1836, p. 237.

saillants, très-latéralement, même un peu inférieurement placés; parties de la bouche ferrugineuses, antennes de même couleur, très-légèrement moniliformes, tous les articles médiaux différant peu pour la longueur, le second d'un tiers plus court que le troisième, le dernier fusiforme, moitié plus long que le précédent; cou très-court, étranglé à la base et très-évasé postérieurement. Corselet généralement noirâtre, surtout antérieurement; ponctuation fine, cachée par une pubescence soyeuse entremêlée de poils raides; sensiblement plus large que la tête, un peu moins long que large, très-arrondi sur les côtés, et bien détaché à la base; corne de forme très-variable, tantôt arrondie et creusée en cuillère, tantôt presque acuminée, plus ou moins dentelée sur les bords, la crête plus ou moins crénelée, sans relation constante entre la largeur et le sexe; la gouttière basilaire profonde et abondamment tapissée sur les côtés d'un duvet grisâtre. Écusson triangulaire rougeâtre. Élytres ferrugineuses, peu brillantes, distinctement pointillées, couvertes d'une pubescence soyeuse grisâtre inclinée, entremêlée de poils raides de médiocre longueur; taches normales très-noires, celles de l'écusson tantôt confluentes, tantôt divisées par la teinte rouge de la suture, tache latérale petite, arrondie, peu distante de l'épaule, la bande postérieure commune aux deux élytres, plus ou moins ondulée, et remontant le long de la suture, dans les individus considérés comme types, jusqu'à la hauteur de la tache latérale, sans s'unir aux taches scutellaires; de forme subcylindrique, moins parallèles que dans le *Brachycerus*, légèrement arrondies sur les côtés, presque deux fois aussi larges que le corselet, et une fois et 4/5 à peine aussi longues que larges; angles huméraux légèrement prononcés, omoplates très-légèrement senties; extrémité postérieure différemment conformée suivant les sexes. Dessous du corps et pattes entièrement rougeâtres.

Les caractères sexuels tirés de la forme de la corne thoracique ne sont nullement constants; il n'en est pas de même de ceux que présente la terminaison des élytres. Celles du mâle (f. 26) sont légèrement tronquées obliquement à l'extrémité, et présentent, vers le milieu du bord postérieur, une légère boursouflure ou bouton lisse et brillant qui n'existe pas dans la femelle, dont les élytres sont conjointement arrondies à l'extrémité. En outre, le dernier anneau inférieur de l'abdomen du mâle est légèrement tronqué.

VARIÉTÉS : *Coloration croissante* : β. (Var. δ, Schmidt. *Integer*, Mégerle, inéd.) Bande postérieure réunie à la tache scutellaire le long de la suture, qui se trouve ainsi être noire dans toute l'étendue qui s'étend d'une tache à l'autre.

γ. (Var. ζ, Schmidt.) Outre la réunion des deux taches précédentes, il y a encore réunion de la tache latérale à la tache scutellaire, comme dans le *N. Hirtus*.

δ. (Var. ε, Schmidt.) Tête noire. Corselet presque entièrement noir en dessus, rougeâtre encore sur les côtés. Élytres noires, avec la pointe des épaules et l'extrémité rouge, conservant en outre sur le disque une tache rouge étroite, en forme de crochet, qui sépare la tache latérale normale

de la suture. Le dessous du corps, les pattes et les antennes tout aussi rouges que dans le type de l'espèce.

Coloration décroissante : *b*. (Var. γ, Schmidt.) Corselet entièrement rouge ; tache latérale nulle, ou réduite à un point à peine visible.

Le *Notoxus Monoceros* connu et décrit depuis plus d'un siècle, est très-répandu dans l'Europe entière, dans les régions les plus froides comme dans les plus chaudes, depuis la Laponie jusqu'en Sicile et en Andalousie. Je ne sache pas qu'il ait jamais été trouvé en Algérie ; mais il existe au fond de l'Inde, et j'en ai vu un exemplaire de cette contrée qui m'a été communiqué par M. Schmidt-Göbel, médecin à Prague, et qui provenait des récoltes de feu le docteur Helfer. Cette espèce paraît habiter de préférence les localités sablonneuses dans le voisinage des eaux. Suivant Olivier, elle vivrait sur les fleurs des *ombellifères*; suivant Marsham, sur le *seneçon*, le *tenuifolium* et la *jacobée* ; j'ai souvenir de l'avoir prise souvent, au mois de juin, sur le noisetier et sur l'érable, d'autres fois en fauchant les prés au bord des rivières. Le docteur Schmidt de Stettin a raconté en termes fort intéressants combien cet insecte, en apparence phytophage, était avide des substances animales, et M. Aubé a eu l'occasion, depuis, de rencontrer un nombre considérable de ces Notoxes réunis sur les débris d'une *Lytta vesicatoria*.

5. N. Cavifrons. *Staturâ mediocri, pallidè rufo-testaceus, sericeo-pubescens; capite fusco, transverso, inter oculos nonnihil fossulato, thorace breviusculo, elytris confertim punctulatis; abdomine obscuro; antennis pedibusque testaceis.*—Long. 0,0035. Lat. 0,0015. — Lusitania.

Espèce très-voisine, mais distincte du *Monoceros*, surtout par la taille, qui est environ moitié plus petite. Tête noirâtre, plus brillante et moins pubescente, sensiblement plus large, évidemment transversale ; les yeux beaucoup plus écartés et moins saillants ; plus aplatie, et même un peu creuse sur le front, avec un point enfoncé au milieu ; antennes plus courtes et plus épaisses : le second article relativement moins long et presque égal au quatrième, les suivants plus fortement triangulaires. Corselet rouge, abondamment pubescent, un peu plus transversal ; corne assez longue, arrondie à l'extrémité, avec trois dentelures régulières de chaque côté et une crête peu crénelée ; la gouttière basilaire peu sensible et peu tomenteuse. Écusson noir. Élytres ne différant de celles du *Monoceros* que par la taille et par une ponctuation plus fine et plus serrée ; du reste, tachetées absolument de même, arrondies conjointement à l'extrémité dans le seul individu que j'ai étudié, et que je suppose être une femelle. Dessous du corps d'un ferrugineux noirâtre ; toutes les pattes entièrement testacées.

Cette espèce est particulière au Portugal ; je n'en ai vu que quatre individus provenant de cette contrée, et conservés au musée de Berlin, qui a bien voulu m'en abandonner un.

6. N. Platycerus (1). *Totus saturè ferrugineus, holosericeo-pubescens; thoracis cornu latiori; elytris pinguibus, modicè elongatis, distinctè et sat profundè punctatis; maculâ posteriori in duas divisâ, fasciam scilicet singularem, et maculam suturalem communem, elongatam, cum scutellari minimè junctam. Pectore, abdomine, antennis pedibusque pallidè ferrugineis.* — Long. 0,0045. Lat. 0,0017 (f. 5). — Hispania.

Espèce de même taille que le *N. Monoceros*, et tellement voisine, que j'ai dû me borner ici à une description comparative. Tête de couleur moins foncée, sans différence de forme bien appréciable, peut-être un peu plus large et un peu plus courte; antennes de même grosseur et longueur, également ferrugineuses, un peu plus pubescentes. Corselet un peu plus terne, plus pubescent, un tant soit peu plus large, excédant davantage la largeur de la tête; la corne évidemment plus large et surtout plus fortement dentelée, les dents plus séparées les unes des autres, au nombre de quatre de chaque côté et une large à l'extrémité; la gouttière basilaire plus abondamment tapissée d'un duvet argenté. Élytres de même couleur, plus profondément ponctuées, plus larges, plus convexes et plus arrondies sur les côtés, différemment tachetées; taches scutellaire et latérale semblables, la postérieure divisée en deux, c'est-à-dire que la partie de cette tache qui remonte le long de la suture se trouve séparée de la bande proprement dite, et forme une tache suturale commune qui ne se réunit pas à la scutellaire, tandis que l'autre partie forme sur chaque élytre une large bande isolée qui n'atteint pas la suture. Les pattes et tout le dessous du corps d'un rouge ferrugineux vif. — Caractères sexuels comme dans le *N. Monoceros*.

Cette espèce paraît être particulière à l'Espagne. La collection Dejean contenait, sous le nom que j'ai conservé, trois individus, un mâle et deux femelles provenant de cette contrée, sans indication précise de localité.

Si la disposition de tache décrite ci-dessus ne se présentait que sur des individus pâles et décolorés, on pourrait ne la considérer que comme une décomposition de la tache normale postérieure, et ne voir dans cette espèce qu'une variété décroissante du *N. Monoceros*. Mais les choses ne se passent pas ainsi. Les trois individus que j'ai pu observer, et qui sont identiquement semblables, sont au contraire très-chauds en couleur. La différence du dessin peut donc s'ajouter ici aux autres différences spécifiques, parmi lesquelles la ponctuation profonde des élytres m'a paru la plus concluante. Je doute que les individus de la collection Dejean proviennent de la même source que ceux qui sont conservés au musée de Berlin sous le même nom, et qui ont été recueillis par Hoffmansegg. Si je m'en rapporte aux notes que j'ai prises sur les lieux, les trois Platycerus de cette collection ne présenteraient pas le dessin de l'espèce ici décrite, et seraient, à mon avis, des *N. Brachycerus* var. *b*, différant du type par l'absence de toute teinte noirâtre à l'extrémité des élytres.

---

(1) *Monocerus Platycerus,* Dej. Catal. 1836, p. 237.

7. N. Elongatus. *Totus pallidè ferrugineus, sericeo-pubescens, thoracis cornu elongato, valdè angusto, basi attenuato; elytris cylindrico-elongatis, confusè punctulatis, maculâ posteriori, ut in Platycero, in duas divisâ; pectore, abdomine, antennis pedibusque lætè testaceis.* — Long. 0,0045. Lat. 0,0016. — Sibiria.

Anthicus Monoceros. Gebler, Ledebours Reise. p. 136 (1).

Espèce très-voisine du *Platycerus*, avec lequel elle avait été confondue par M. Dejean, et dont elle se distingue par les caractères suivants : Tête un peu plus oblongue, beaucoup moins pubescente; antennes moins robustes. Corselet moins large, plus arrondi sur les côtés, plus brillant, aussi abondamment cilié, mais moins pubescent à la surface; la corne beaucoup plus longue et plus étroite, rétrécie à la base, creusée en cuillère à l'extrémité, offrant, comme le *Platycerus*, une large dent à l'extrémité, et trois à quatre dents très-distinctes de chaque côté. Les élytres présentent à peu près le même dessin, c'est-à-dire la tache postérieure divisée en trois taches, à cette différence près, que la bande s'approche davantage de la suture et de la tache suturale, à laquelle elle pourrait bien se réunir dans des exemplaires moins pâles que l'unique individu que j'ai eu sous les yeux; ponctuation beaucoup moins profonde, plus fine même, et plus confuse que dans le *N. Monoceros;* forme beaucoup plus étroite, plus cylindrique, semblable à celle du *N. Platycerus;* celles du mâle très-légèrement tronquées, laissant à peine entrevoir une apparence de bouton luisant à l'extrémité. Dessous du corps et pattes entièrement d'un ferrugineux très-clair.

Nul doute pour moi que cette espèce, envoyée de Sibérie à M. Dejean sous le nom d'*Elongatus*, *Gebler*, ne soit celle que Gebler a rapportée avec doute au *N. Monoceros*, dans ses observations sur les insectes de Sibérie, publiées dans le *Voyage de Ledebours dans l'Altaï.* On y lit, page 136, n° 5 : « *A. Monoceros? ad flumen Irtisch et propè Barnaoul, staturâ « paulò longiore differt ab Europæo.* » En effet, entre ces deux espèces, dont la ponctuation n'est pas très-différente, si le dessin des élytres venait à être le même, la différence spécifique se réduirait presque à la forme plus parallèle et plus allongée de l'*Elongatus*. L'unique individu mâle qui a servi à cette description, provient de la collection Dejean, et fait aujourd'hui partie de celle de M. le marquis de Brême.

8. N. Anchora. *Saturè ferrugineus, parcè pubescens, capite thoracisque anticâ parte obscuris; elytrorum maculâ laterali oblongâ, fasciâ posteriori apici proximâ, latâ, cum maculâ scutellari juxtà suturam conjunctâ; abdomine pedibusque ferrugineis, femoribus nonnihil infuscatis.* — Long. 0,003 ad 0,004. Lat. 0,001 ad 0,0013 (f. 4). — America Borealis.

Notoxus Anchora, Hentz. Journal of the academy of natural sciences of Philadelphia. t. 5, part. 1, p. 373 (2).

---

(1) *Monocerus Elongatus*, Dej. Catal. 1836, p. 237, comme synonyme du *M. Platycerus* Hoffg.

(2) *Monocerus Americanus*, Dej. Cat. 1836, p. 238.

Tête noirâtre, peu brillante, finement pointillée et presque chagrinée, arrondie postérieurement, un peu transversale, le front plat et large ; antennes d'un ferrugineux obscur, robustes, à dernier article obconique et sensiblement acuminé. Corselet rougeâtre vers la base, noirâtre antérieurement, finement pointillé, médiocrement pubescent, pas plus large que la tête ; la corne longue, étroite, peu dentelée sur les bords ; le sillon basilaire bien marqué et presque entièrement tapissé d'un duvet blanchâtre. Écusson noir, triangulaire. Élytres d'un jaune testacé, assez brillantes, médiocrement pubescentes, distinctement ponctuées ; la tache latérale oblongue, étroite et presque linéaire ; la bande postérieure placée aux trois quarts de la longueur, beaucoup plus postérieurement que dans les espèces précédentes, large, peu sinuée, constamment réunie à la tache scutellaire le long de la suture, comme dans le *N. Hirtus* et la variété β du *Monoceros* : deux fois aussi larges que le corselet, moins de deux fois aussi longues que larges, subparallèles, carrées antérieurement, avec les épaules légèrement détachées, différemment terminées suivant les sexes. Poitrine entièrement ferrugineuse, abdomen ferrugineux, avec le bord des anneaux noirâtres ; pattes ferrugineuses, à l'exception des cuisses qui ont la massue noirâtre. — Le mâle ne se distingue de la femelle que par la forme légèrement tronquée et même subépineuse des élytres ; pas de différence constante dans la corne, ni dans la forme du dernier segment abdominal.

Variété : *Coloration croissante* : β. Tache latérale tellement allongée, qu'elle se réunit à la bande postérieure, ce qui donne au dessin des élytres une certaine ressemblance avec l'image d'une ancre de vaisseau.

Cette espèce habite l'Amérique septentrionale, notamment la localité de Trenton-Falls, dans l'état de New-York. La collection Dejean contenait, sous le nom d'*Americanus*, trois individus de cette espèce envoyés par M. Leconte. Depuis, M. Hope m'en a communiqué trois autres qui lui venaient de trois sources différentes, et qui indubitablement doivent être rapportés à cette espèce.

9. N. Siculus. *Sericeo-pubescens, capite nigricante, thorace anticè fusco, elytris testaceis, maculâ scutellari cum laterali junctâ, fasciâ posteriori latissimâ, juxtà suturam parùm dilatatâ, abdomine fusco, pedibus ferrugineis, femoribus infuscatis.* — Long. 0,003 ad 0,004. Lat. 0,001 ad 0,0015 (f. 5). — Sicilia.

Espèce nouvelle bien distincte, de taille un peu inférieure à celle du *N. Monoceros*. Tête noirâtre, quelquefois tout à fait noire, lisse et brillante, semée de poils noirs sur les bords, un peu plus longue que large, très-arrondie postérieurement, aplatie et presque creuse en avant entre les yeux ; antennes entièrement ferrugineuses, à articles peu déliés, le dernier fusiforme. Corselet noirâtre antérieurement, rougeâtre vers la base, lisse et brillant, hérissé de poils roussâtres, un peu plus large que la tête, transversal, peu rétréci à la base ; corne courte, peu acuminée, peu dentelée sur les bords, de largeur différente suivant les sexes, crête supérieure granuleuse et très-saillante ; gouttière basilaire profonde et abondamment tapissée d'un duvet blanchâtre. Écusson rougeâtre, triangulaire. Élytres d'un jaune testacé, moins brillantes que les parties antérieures, assez dis-

tinctement ponctuées, parsemées de poils jaunâtres sur les parties jaunes et noirâtres sur les parties noires ; la tache scutellaire très-large et constamment réunie à la tache latérale, de manière à former une bande antérieure oblique ; la bande postérieure très-large, remontant peu le long de la suture, de manière à ne jamais se réunir à la tache scutellaire ; presque deux fois aussi larges que le corselet, moins de deux fois aussi longues que larges, de même forme que celles du *Monoceros*, et comme elles, différemment terminées postérieurement suivant les sexes. Tout le dessous du corps, surtout l'abdomen, noirâtre; les pattes ferrugineuses, à l'exception des cuisses, qui sont plus ou moins obscures. — Dans le mâle, la corne du corselet est sensiblement plus étroite et presque acuminée ; les élytres sont tronquées obliquement, et subépineuses à l'extrémité plus fortement que dans les espèces précédentes ; enfin, le dernier segment de l'abdomen est très-faiblement échancré circulairement. La femelle a la corne du corselet presque deux fois plus large que celle du mâle, et fortement creusée en cuillère autour de la crête, les élytres conjointement arrondies à l'extrémité, et l'abdomen sans échancrure.

Cette espèce habite la Sicile, où elle a été assez abondamment recueillie par M. Ghiliani, lors de son voyage entomologique dans cette île. Elle existe dans plusieurs collections, notamment dans celles de MM. de Brême, Reiche, Spinola et Aubé. Tous les individus que j'ai vus, au nombre de dix à douze, étaient identiquement semblables. Si l'on ne tient aucun compte des taches ni de la coloration, on pourra trouver une grande analogie de formes entre cette espèce et le *N. Mauritanicus* Néanmoins, une comparaison attentive fera découvrir une différence notable dans la forme de la tête, oblongue chez le premier et transversale chez le second. On ne reconnaîtra pas non plus, dans le *Siculus*, des épaules aussi détachées et des omoplates aussi saillantes que dans l'espèce africaine.

10. N. Cornutus. *Nigro-piceus, sericeo-pubescens, thorace anticè et basi rufescente, elytris flavo-testaceis, maculâ scutellari cum laterali confluente, fasciâ paulò ponè medium latâ sinuatâ et alterâ apicali piceis ; antennis pedibusque ferrugineis, femoribus infuscatis.* — Long. 0,003 ad 0,004. Lat. 0,001 ad 0,0013 (f. 6). — Europa meridionalis.

Notoxus Cornutus, Fabr. Ent. syst. t. 1, p. 211 (1792). — Panz. Faun. Germ. Fasc. 74, f. 7. — Latr. Hist. des Crust. et des Ins. t. 10, p. 154.—Oliv. Encycl. meth. t. 8, p. 593. — Schmidt, Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 85.

Anthicus Cornutus, Fabr. Syst. Eleut. t. 1, p. 289 (1801). — Schh. Syn. t. 2, p. 55. — Gyll. Ins. Suec. t. 2, p. 491. — Castelnau, Hist. nat. des Coléopt. t. 2, p. 258, tab. 28, f. 4.

Notoxus Monoceros, var. β. Rossi, Faun. Etr. edit. prior, t. 1, p. 139, tab. 2, f. 14 (1790). Id. edid. Helw. t. 1, p. 149. — *Notoxus Trifasciatus;* Rossi, Mant. Ins. edit. prior, t. 1, p. 45 (1792—1794). Id. edid. Helw. t. 1, p. 384.

Notoxus Armatus, Schmidt, Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 86 (1842), var. β, nobis (1).

Tête noirâtre, assez brillante, finement pointillée, hérissée de longs poils noirs sur les bords, pas plus large que longue, arrondie postérieurement,

(1) *Monocerus Cornutus*, Cat. Dej. 1836, p. 237.

bombée sur le front, plate, et même quelquefois légèrement concave entre les yeux; parties de la bouche d'un ferrugineux foncé; antennes ferrugineuses à la base, obscures vers le sommet. Corselet plus ou moins noirâtre, avec la corne et la base rougeâtres, assez brillant, finement pointillé, ombragé d'une fine pubescence grisâtre, et parsemé en outre de poils raides; un peu plus large que la tête, assez regulièrement globuleux, faiblement transversal; la corne très-différente suivant les sexes : dans le mâle, étroite, quelquefois subacuminée, à crête peu élevée et peu distincte; dans la femelle, large, arrondie, creusée en cuillère, régulièrement dentelée sur les bords, surmontée d'une crête plus saillante, et distinctement crénelée tout autour. Écusson triangulaire noirâtre, très-petit et peu visible. Élytres d'un jaune testacé de teinte variable, quelquefois saumonée, quelquefois roussâtre, très-finement pointillées, couvertes d'une pubescence soyeuse très-courte et très inclinée, entremêlée de quelques poils raides; tache scutellaire commune, réunie à la tache latérale, formant ainsi une bande basilaire rectiligne au milieu et coudée vers les bords, de manière à envelopper la pointe de l'épaule, qui conserve la couleur du fond; la bande normale postérieure située presque au milieu des élytres, et devenant ainsi une bande médiale, légèrement sinuée, remontant antérieurement le long de la suture, et descendant un peu en pointe par derrière; enfin, derrière celle-ci, une bande apicale remontant aussi un peu en pointe le long de la suture, et s'unissant plus ou moins avec la précédente; forme oblongue et subcylindrique, deux fois environ aussi larges que le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, carrées antérieurement, très-légèrement dilatées sur les côtés, un peu au-delà de la moitié, conjointement arrondies à l'extrémité dans les deux sexes; les omoplates et les épaules passablement saillantes, et suivies d'une dépression transversale assez notable. Dessous du corps noirâtre, abondamment couvert d'une pubescence argentée; pattes ferrugineuses, avec l'extrémité des cuisses obscures.

Les différences sexuelles, nulles dans la terminaison des élytres, sont très-sensibles dans la forme de la corne, comme on l'a dit plus haut, et assez sensibles dans la forme du dernier segment abdominal, déprimé au milieu et tronqué carrément dans le mâle, non déprimé et terminé en pointe peu obtuse dans la femelle. L'anomalie résultant d'une terminaison semblable des élytres dans les deux sexes, déjà signalée dans le *N. Brachycerus*, doit encore être remarquée ici, bien qu'elle porte sur une espèce qui, par son dessin, s'éloigne notablement de toutes celles qui précèdent.

VARIÉTÉS : *Coloration décroissante* : *b*. Tête et corselet d'un rouge ferrugineux plus ou moins clair. Élytres d'un jaune testacé; taches scutellaire et latérale non confondues en une seule bande, mais séparées l'une de l'autre comme dans le *N. Monoceros*.

c. Tache antérieure des élytres réduite à une tache scutellaire commune, arrondie, qui ne dépasse pas les omoplates; tache latérale complètement obsolète. C'est la variété γ de M. Schmidt.

d. Taches antérieures comme dans la var. *c*, et de plus, la bande médiale

décomposée en deux taches, l'une arrondie vers le bord, l'autre oblongue sur la suture, tangentes l'une à l'autre.

Coloration croissante : γ. (*Notoxus Armatus*, Schmidt, Stettin Ent. Zeit. 1842, p. 86). Tête et corselet comme dans le type; la bande antérieure très-large, non sinuée, couvrant entièrement la base, bande médiale et apicale également très-larges et réunies entre elles le long de la suture, en sorte que les élytres paraissent noires et traversées par deux bandes jaunes étroites. Le *N. Armatus* de M. Schmidt me paraît devoir être rapporté à cette variété. La différence spécifique qu'il tire de la forme et de la dentelure marginale de la corne me ferait supposer qu'il n'a observé que des individus mâles. Cette espèce était d'ailleurs fort douteuse aux yeux même de cet entomologiste.

δ. Exagération de la variété précédente, entièrement d'un noir terne, y compris la tête et le corselet, avec deux bandes étroites d'un gris sale; les antennes mêmes et les pattes obscures et presque noires; la corne, comme dans l'Armatus de Schmidt, étroite, allongée, et sans aucune dentelure. Ces caractères, observés sur deux individus mâles rapportés de Sardaigne par M. Geené, ne m'ont pas paru suffisants pour la création d'une espèce.

Cet insecte habite les contrees méridionales de l'Europe : l'Espagne, le midi de la France, l'Italie, la Dalmatie, l'Autriche et la Hongrie. Le colonel Levaillant en a rapporté quelques exemplaires pris aux environs d'Alger. Il est fort douteux qu'elle s'etende jusqu'en Suède, quoique Gyllenhal la cite comme ayant été trouvée, *rarissimè* il est vrai, aux environs de Stockholm.

Rossi, qui le premier a signalé cette espèce, en 1790, dans sa *Fauna Etrusca*, dit l'avoir prise abondamment, en juin, sur les feuilles du noyer. D'après Schmidt, elle aurait été recueillie non moins abondamment à Brixen en Tyrol, sur le châtaignier en fleurs. Je l'ai prise moi-même en assez grand nombre sur les graminées et dans les prairies au bord des ruisseaux, aux environs de Montpellier et de Perpignan. Il faut se garder de la confondre avec un autre *Notoxus Cornutus*, qui n'est connu que par la description qu'en a donnée Thunberg dans ses *Dissertations académiques*. Cet insecte, dont nous citerons plus tard la description, est une espèce du Cap, donnée par Thunberg au musée d'Upsal, et qui n'a rien de commun avec celle de Fabricius.

B. Maculâ laterali infrà humerum sitâ : utriusque sexûs elytris in plerisque speciebus apice conjunctìm rotundatis.

11. N. MONODON. *Rufo-testaceus, holosericeo-pubescens; thoracis cornu elongato, apice nonnihil recurvo, cristâ modicè elevatâ; elytrorum maculâ scutellari parvâ rotundatâ, laterali lineari, posteriori paulò penè medium valdè sinuatâ; pedibus totis testaceis.* — Long. 0,005. Lat. 0,001 (f. 7). — America Borealis.

Anthicus Monodon. Fabr. Syst. Eleut. t. 1, p. 289 (1801). — Say. Amer. Entom. t. 1. pl. 10 (1824) (1).

(1) *Monoceros Monodon*, Cat. Dej. 1836, p. 2

Tête ferrugineuse, abondamment pubescente, transversale; front très-large, plat, et même un peu concave entre les yeux, qui sont très-noirs, saillants et légèrement réniformes; palpes testacés, courts et peu développés; antennes ferrugineuses, longues et deliées. Corselet ferrugineux, pubescent et semé de poils raides, un peu plus large que la tête, assez régulièrement sphérique, et pourtant légèrement transversal; la corne allongée et relevée du bout, régulièrement dentelée sur les bords, et surmontée d'une crête longue et médiocrement saillante; gouttière basilaire étroite et se prolongeant en pointe en arrière jusqu'à l'extrême base. Écusson noirâtre, en triangle étroit, arrondi au sommet. Élytres moins rouges que le corselet, peu brillantes, finement ponctuées, abondamment pubescentes, parsemées de poils raides rangés en stries sur les côtés; taches peu apparentes, un peu voilées par la pubescence : la scutellaire petite, arrondie, occupant exactement la saillie légèrement sentie de l'omoplate; la latérale réduite à une faible ligne noirâtre au-dessous de l'épaule, le long du bord; la postérieure très-peu au-delà de la moitié, fortement sinuée ou, pour mieux dire, formée de la réunion d'une tache suturale centrale, et d'une bande transversale qui n'atteint pas la suture; presque deux fois aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 aussi longues que larges, subparallèles, ne s'élargissant un peu qu'au-delà de la moitié, vis-à-vis la tache postérieure; les épaules légèrement saillantes, conjointement arrondies à l'extrémité dans les deux sexes. Tout le dessous du corps d'un ferrugineux obscur, les pattes entièrement testacées.—Les différences sexuelles me paraissent réduites aux dimensions de la corne, beaucoup plus large dans la femelle que dans le mâle.

VARIÉTÉS : *Coloration croissante* : β. Les taches scutellaires réunies en une seule tache basilaire; la tache latérale plus foncée, plus large, et se réunissant le long du bord à la bande postérieure.

γ. Comme la variété précédente, et de plus une tache noirâtre à l'extrémité, faisant suite à la tache latérale, de manière à former une bordure noire tout autour des élytres; en outre, la bande transversale remontant très-haut le long de la suture, et finissant par se réunir à la tache scutellaire.

Coloration décroissante : *b*. Bande transversale très-étroite, tache latérale complétement obsolète.

Cette espèce, depuis longtemps répandue dans les collections, habite les États-Unis d'Amérique. Les individus de l'ancienne collection Dejean proviennent de la Caroline, et ceux du musée de Berlin de la Pensylvanie. M. Dupont m'a communiqué, sous le nom de *Piccolominii*, un individu provenant de la Californie, qui me paraît devoir être rapporté à la var. γ de cette espèce. M. Say, qui a figuré le *N. Monodon* dans son *Entomologie américaine*, dit avoir trouvé cet insecte, au mois de juin, sur le chêne et autres arbres forestiers.

12. N. CUMANENSIS. *Flavo-testaceus, holosericeo-pubescens, thoracis cornu breviori, latiori, apice declivi, cristâ valdè elevatâ, elytris striatim ciliatis, ut in Monodonte maculatis; pedibus pallidè testaceis.* — Long. 0,005. Lat. 0,001. — Cumana.

Espèce excessivement voisine du *N. Monodon* : taille exactement semblable, aucune différence de forme dans la tête, aucune dans les élytres, ni pour la forme, ni pour le dessin, qui est exactement le même, seulement, les poils raides qui font partie de la pubescence s'y trouvent rangés plus régulièrement en stries, non-seulement sur les bords, mais encore sur le disque. Le corselet seul offre des différences notables : celui du *Cumanensis* est plus régulièrement sphérique, nullement transversal, plus détaché des élytres ; la corne est sensiblement plus courte, beaucoup plus large, non relevée, mais déclive à l'extrémité ; la crête supérieure beaucoup plus courte et plus saillante.

Peut-être ces différences ne m'eussent-elles pas paru suffisantes, si l'insecte eût habité les États-Unis ou une contrée quelconque de l'Amérique du nord ; mais il habite la province de Cumana, au sud du golfe du Mexique, et l'on sait combien sont rares les espèces communes aux deux Amériques. Cette considération venant s'ajouter aux différences que présentent les corselets, je me suis décidé à séparer l'espèce de Cumana de celle des États-Unis.

Je possède deux individus de cette espèce, recueillis par M. Funk, aussi intrépide voyageur que botaniste distingué.

15. N. Planicornis. *Ferrugineus, sericeo-pubescens, thoracis cornu valdè elongato, basi attenuato, minimè cristato; elytrorum maculâ scutellari parvâ rotundatâ, laterali brevissimâ, fasciâ mediali sinuatâ et alterâ fasciâ ante-apicali lunulatâ, saturè nigris; pedibus pallidè ferrugineis.* — Long. 0,0028. Lat. 0,0009 (f. 8). — America Borealis.

Jolie petite espèce, voisine mais très-distincte du *N. Monodon* ; taille un peu plus petite ; coloration et tête absolument semblables. Corselet, abstraction faite de la corne, peu différent, très-régulièrement sphérique ; corne encore plus longue, très-finement et régulièrement dentelée sur les bords, arrondie et légèrement relevée à l'extrémité, rétrécie à la base, et remarquable par l'absence totale de crête supérieure. Élytres de même couleur et ponctuation que le *Monodon*, mais couvertes d'une pubescence plus soyeuse non entremêlée de poils raides ; tache scutellaire semblable, tache latérale réduite à une courte ligne noire placée sur l'épaule même ; bande transversale nullement postérieure, mais exactement médiale, suivie d'une seconde bande anté-apicale, composée de deux lunules réunies sur la suture, et qui laissent derrière elles l'extrémité des élytres rougeâtre ; forme subparallèle ; légèrement arrondies sur les côtés, carrées à la base, sensiblement convexes, conjointement arrondies à l'extrémité dans les deux sexes ; omoplates légèrement saillantes, suivies d'une dépression transversale assez sensible. Dessous du corps ferrugineux, les pattes un peu moins foncées. — Le mâle ne se distingue de la femelle que par la forme beaucoup plus étroite de la corne du corselet.

Variété : *Coloration croissante* : β. D'un rouge plus foncé. Corselet noirâtre antérieurement ; les taches scutellaires plus grandes, séparées en avant, réunies postérieurement entre elles et avec le prolongement sutural de la bande médiale ; la bande anté-apicale beaucoup plus large, couvrant presque toute l'extrémité des élytres.

Cette charmante espèce, dont je n'ai vu que deux individus, provient de l'Amérique du nord, et m'a été communiquée par M. Hope sans autre indication de localité.

14. N. Binotatus. *Parce pubescens; capite obscuro; thorace rufescente; elytris lividè testaceis, maculis in utroque quatuor, scutellari communi, laterali sub humero lineari, posteriori rotundatâ et dorsali oblongâ communi, cum scutellari secundùm suturam conjunctâ, nigris; antennis pedibusque testaceis.*—Long. 0,003 ad 0,004. Lat. 0,001 ad 0,0015 (f. 9). — Sibiria.

Anthicus Binotatus, Gebl. Ledebours Reise in Altaï, p. 136 (1).

Tête noirâtre brillante, finement ponctuée, hérissée de poils blancs, arrondie postérieurement, pas plus large que longue, peu aplatie sur le front; les yeux en ovale, assez saillants; les parties de la bouche roussâtres; les antennes entièrement rouges, le dernier article très-long et très-acuminé. Corselet d'un ferrugineux obscur, quelquefois noirâtre, terne, légèrement pubescent, sensiblement plus large que la tête, un peu transversal, très-arrondi sur les côtés; la corne longue, finement dentelée sur les bords, crête supérieure peu saillante; sillon basilaire peu sensible et peu tomenteux. Écusson noirâtre. Élytres d'un jaune testacé mal teint, ternes, à pubescence courte et fine, distinctement et finement ponctuées; tache scutellaire commune, triangulaire et réunie le long de la suture à une tache médiale également commune; tache latérale réduite à une ligne étroite tout à fait marginale, située sous l'épaule; la tache postérieure ne formant plus une bande, mais une simple tache arrondie, placée aux trois quarts de la longueur, plus près du bord qu'elle n'atteint pas, que de la tache médiale, dont elle est largement séparée par la couleur du fond; moins de deux fois aussi larges que le corselet, une fois et 4/5 seulement aussi longues que larges, subcylindriques, très-légèrement arrondies sur les côtés, carrées antérieurement, les angles huméraux légèrement sentis, sans aucune saillie des omoplates, différemment terminées à l'extrémité suivant les sexes. Tout le dessous du corps d'un brun rougeâtre uniforme; pattes entièrement testacées. — Tous les caractères sexuels sont réunis dans le mâle : corne thoracique très-étroite, elytres tronquées obliquement et armées d'une petite dent très-sensible, enfin, dernier segment de l'abdomen légèrement tronqué, et déprimé au milieu de la troncature. La femelle, au contraire, a la corne assez large et fortement creusée en cuillère.

Variété : *Coloration croissante* : β. Tache latérale se prolongeant le long du bord, et finissant par se réunir à la tache postérieure.

Cet insecte, parfaitement décrit par Gebler dans ses *Observations sur les insectes de Sibérie*, insérées au *Voyage de Ledebours dans l'Altaï*, habite les environs de Barnaoul et de Lowtesk, où il n'a été trouvé qu'en petit nombre. La description de Gebler donne même à penser qu'il n'a pas connu la femelle; car il n'aurait pas dit d'une manière aussi générale, en parlant des élytres : *Apice extus denticulo parvo armatæ.* M. Reiche

(1) *Monocerus Binotatus,* Catal. Dej. 1836, p. 237.

m'a communiqué un individu femelle de la Daourie, qui me paraît appartenir à cette espèce, quoiqu'il ait été envoyé par M. de Mannerheim, comme espèce nouvelle, sous le nom de *Suturalis* ; il se distingue seulement, par une taille un peu plus grande, des trois individus de la collection de M. Dejean, qui les avait reçus de Gebler lui-même.

Cette intéressante espèce, placée par nous dans la même division que le *N. Monodon*, à cause de la disposition semblable de la tache latérale, serait mieux placée, sous un autre rapport, dans la division précédente, à cause de la petite dent qui termine les élytres du mâle ; caractère presque général dans les espèces de l'ancien continent, et qui manque absolument au groupe américain, dont le *N. Monodon* est le type.

II. Elytra aut fasciata, aut nitido-picea, maculis flavis ornata.

A. Elytra maris tantùm apice subspinosa.

a. Feminæ conjunctim rotundata.

15. N. Numidicus. *Nigro-piceus, parcè pubescens, thorace concolore transverso; cornu in utroque sexu incrassato; elytris modicè elongatis, distinctè punctatis, flavo-bifasciatis; antennis pedibusque ferrugineis, femoribus infuscatis.* — Long. 0,0028. Lat. 0,0009 (f. 10). — Algeria.

Monocerus Numidicus, Lucas, Rev. zool. 1843, p. 145.

Notoxus Numidicus, Laf. et Lucas, Explor. scient. de l'Algérie, t. 2, p. 367, tab. 32, . 4 (1847).

Jolie petite espèce, inférieure en taille aux moindres individus du *Cornutus*. Tête noire, brillante, hérissée de longs poils, pas plus longue que large, arrondie postérieurement, légèrement déprimée entre les yeux ; antennes ferrugineuses, un peu obscures au sommet, peu robustes ; dernier article en cône très-allongé et sensiblement acuminé. Corselet de même couleur que la tête, un tant soit peu plus large, brillant, finement ponctué et hérissé de poils roussâtres, transversal et peu détaché des élytres ; la corne médiocrement allongée, large et arrondie dans les deux sexes, faiblement denticulée sur les bords ; crête assez saillante, se prolongeant presque jusqu'au bout de la corne ; gouttière basilaire profonde et très-abondamment tomenteuse sur les côtés. Écusson concolore, en triangle légèrement arrondi au sommet. Élytres d'un brun plus ou moins foncé, quelquefois presque noires, assez brillantes, à ponctuation distincte et peu serrée, peu abondamment couvertes d'une pubescence roussâtre, ornées de deux bandes communes jaunes, peu larges et régulièrement transversales : la première au premier tiers, la seconde vers le second tiers de la longueur, atteignant le bord latéral, et réunies sur la suture ; moins de deux fois aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 environ aussi longues que larges, coupées carrément à la base, légèrement arrondies sur les côtés, un peu au-delà du milieu, ovalaires postérieurement, différemment terminées suivant les sexes ; les omoplates évidemment saillantes, suivies d'une dépression transversale sensible, et séparées des épaules par un léger sillon longitudinal. Dessous du corps entièrement noirâtre ; les pattes roussâtres, à l'exception de la massue des cuisses qui tourne au brun plus ou moins

foncé.—Comme dans les espèces européennes, l'extrémité des élytres du mâle est un tant soit peu tronquée ou séparément arrondie, et laisse entrevoir une légère boursouflure luisante. On aperçoit en outre dans ce sexe une faible dépression sur le dernier segment abdominal. Dans la femelle, les élytres sont conjointement arrondies à l'extrémité, et le dernier segment de l'abdomen n'est nullement déprimé.

Cet insecte a été recueilli par M. Lucas, près du lac Houbeira, aux environs du cercle de la Calle, en secouant les grandes herbes, pendant les mois de juin et de juillet, dans le Camp-des-Faucheurs. Le premier individu de cette intéressante espèce m'a été communiqué par M. Solier, et depuis, M. le colonel Levaillant m'en a donné deux exemplaires qu'il avait rapportés lui-même des environs d'Oran.

Le *N. Numidicus*, au premier coup-d'œil, a beaucoup de rapports avec la variété β du *Cornutus*, qui présente comme lui deux bandes jaunes sur un fond noirâtre; mais la largeur du corselet, la forme plus courte des élytres, leur ponctuation presque grossière et leur aspect brillant, lui donnent un cachet africain, qui rend toute confusion impossible. Cette espèce a cela de particulier, qu'elle ne se groupe complètement avec aucune autre; seule elle réunit à un dessin africain une termination d'élytres européenne, formant ainsi théoriquement et géographiquement une transition assez naturelle entre les espèces européennes et celles du sud de l'Afrique.

b. Elytra feminæ apice conjunctìm truncata.

16. N. Miles. *Piceo-ferrugineus, grisco-pilosus; capite nigro; thorace basi ferrugineo, elytris nigro-piceis, punctatis, fasciis duabus abbreviatis, alterâ mediali, alterâ antè apicali, flavo-testaceis; antennis pedibusque ferrugineis.* — Long. 0,004. Lat. 0,0013 (f. 11). — Hungaria.

Notoxus Miles, Schmidt, Stettin Ent. Zeit. t. 3, p. 86 (1842).

Curieuse espèce fort éloignée de toutes celles de l'Europe, tant par le dessin que par la forme tronquée des élytres de la femelle, intermédiaire pour la taille entre le *Monoceros* et le *Cornutus*. Tête noire assez brillante, réticulée, peu pubescente, parsemée de quelques poils noirs, pas plus longue que large, peu arrondie postérieurement, plate sur le disque, avec un enfoncement triangulaire au milieu; parties de la bouche d'un ferrugineux très-obscur; antennes ferrugineuses, très-robustes, médiocrement longues; l'article basilaire ovoïde, le dernier faiblement acuminé. Corselet d'un brun noirâtre, un peu ferrugineux vers la base, assez brillant, couvert d'une pubescence soyeuse, argentée, entremêlée de poils noirâtres; guère plus large que la tête, assez régulièrement sphérique, quoique peu rétréci à la base. La corne pareille dans les deux sexes, longue, assez étroite, arrondie à l'extrémité, régulièrement dentelée sur les bords; crête supérieure fortement granuleuse et peu saillante; gouttière basilaire bien marquée et tapissée, même en dessus, d'un duvet soyeux argenté. Écusson triangulaire, noir. Élytres d'une couleur de poix très-foncée, brillantes, fortement ponctuées, surtout antérieurement, médiocrement pubescentes,

ornées chacune de deux bandes transversales jaunes non communes : l'une exactement médiale, l'autre anté-apicale, l'une et l'autre plus larges vers la suture que vers le bord ; de forme étroite et allongée, presque deux fois aussi larges que le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, carrées antérieurement, avec les épaules peu arrondies, et détachées des omoplates, qui sont elles-mêmes un peu proéminentes ; légèrement arrondies sur les côtés, la plus grande largeur un peu au-delà de la moitié, assez convexes, différemment terminées suivant les sexes. Dessous du corps d'un brun foncé comme le dessus ; les pattes entièrement ferrugineuses, de la même teinte que les antennes. — Le mâle, comme dans les espèces européennes, a les élytres faiblement tronquées obliquement et subépineuses. La femelle les a plus courtes et fortement tronquées carrément, de manière à laisser à découvert le dernier segment de l'abdomen.

VARIÉTÉ : *Coloration décroissante* : *b*. La base des élytres, et surtout la pointe des épaules rougeâtre, les taches des élytres plus pâles, le dessous du corps entièrement d'un ferrugineux obscur.

Cette intéressante espèce, excessivement rare dans les collections, n'a été trouvée jusqu'à ce jour que dans la partie de la Hongrie connue sous le nom de Banat. Je n'en ai vu que deux individus : l'un m'a été communiqué par la Société Entomologique de Stettin, c'est la femelle type de la description de M. Schmidt ; l'autre m'a été généreusement cédé par M. le docteur Friwaldszky. Le *N. Miles* forme, avec l'espèce suivante du Cap, un petit groupe très-naturel, qui a pour caractère la forme largement tronquée des élytres de la femelle.

17. N. INCONSTANS. *Nigro-piceus, nitidus, parcè pilosus ; elytris breviusculis, subovalibus punctatissimis, in utroque maculis duabus, alterâ ponè humerum, alterâ ponè medium obliquis, lividè testaceis; antennis pedibusque saturè ferrugineis.* — Long. 0,005. Lat. 0,001. — Prom. bon. Spei.

Espèce du Cap, voisine du *N. Miles*, à cause de la termination des élytres de la femelle, mais très-différente par la taille et par la disposition des taches. Tête noirâtre, lisse et brillante, sans ponctuation appréciable, glabre sur le disque, semée vers les bords de quelques poils noirs, arrondie postérieurement, assez bombée sur le front, impressionnée en avant de chaque côté le long du chaperon ; antennes roussâtres dans toute leur longueur, longues et déliées, le dernier article presque double du précédent, médiocrement acuminé. Corselet un peu plus large que la tête, régulièrement sphérique, aussi long que large, très-rétréci à la base et très-détaché des élytres ; corne courte et large dans les deux sexes, mais plus dans la femelle que dans le mâle, obtusément dentelée sur les bords, crête large, saillante, et très-granulée ; gouttière basilaire très-sensible, abondamment tomenteuse même en dessus. Écusson peu apparent. Élytres d'un brun presque noir, brillantes, très-fortement ponctuées, la ponctuation ronde et peu serrée, pubescence cotonneuse, grisâtre, peu abondante ; ornées chacune de deux taches ou bandes obliques d'un jaune livide : les antérieures placées derrière l'épaule, plus grandes, et se réunissant plus ou moins sur la suture ; les postérieures plus petites et moins apparentes,

situées au-delà du milieu, vers les deux tiers de la longueur ; guère plus larges que le corselet à sa base, mais se dilatant ensuite de manière à paraître presque deux fois aussi larges, seulement une fois et 3/4 aussi longues que larges, carrées antérieurement, les épaules très-peu arrondies et détachées des omoplates, qui sont évidemment saillantes, avec une dépression transversale en arrière très sensible ; ovalaires postérieurement, et différemment terminées suivant les sexes. Dessous du corps noirâtre; pattes ferrugineuses, avec l'extrémité des cuisses plus foncée. — Le mâle a la corne plus étroite et parallèle sur les côtés, les élytres obliquement tronquées et lisses à l'extrémité, sans paraître subépineuses. La femelle a la corne plus large, rétrécie à la base et s'élargissant au-delà en forme de cuillère, les élytres tronquées carrément à l'extrémité comme dans l'espèce précédente.

Variété : *Coloration croissante* : β. Absence totale de tache postérieure, sans que la tache antérieure en soit moins large ou plus foncée.

Cette espèce habite le Cap de Bonne-Espérance. J'en ai comparé six individus : deux appartenaient à M. Reiche, et font maintenant partie de ma collection; quatre autres m'ont été communiqués, savoir un par M. Buquet, deux par le musée de Paris, et le quatrième par le musée de Berlin.

B. Elytra utriusque sexûs apice obliquè truncata (1).

a. Nigra, flavo-maculata.

18. N. Australasiæ. *Nigropiceus, villosus, elytris profundè et parùm confertim punctatis, ponè humeros transversim depressis, ibique maculâ unâ flavâ singulari ornatis; antennis pedibusque saturè ferrugineis.* — Long. 0,0032. Lat. 0,0011 (f. 12). — Nova Hollandia.

Tête noirâtre, luisante, peu pubescente, pas plus large que longue, non aplatie, plutôt legèrement bombée sur le disque. Les antennes ferrugineuses, remarquablement longues ; tous les articles, même les avant-derniers, beaucoup plus longs que larges. Corselet noirâtre, lisse, brillant, parsemé de quelques points enfoncés très-espacés, qui donnent naissance à quelques longs poils cendrés, plus large que la tête, assez régulièrement sphérique ; corne large et courte, creusée en cuillère antérieurement, régulièrement dentelée ; crête très-saillante, très-fortement crénelée sur les bords ; gouttière basilaire profonde et abondamment pubescente. Élytres d'un brun très-foncé, presque noires, brillantes, très-grossièrement ponctuées et parsemées de poils blanchâtres, ornées chacune d'une seule tache ferrugineuse de forme irrégulièrement triangulaire

---

(1) Ce qui m'a décidé à admettre cette sous-division, c'est que l'observation de plus de vingt individus, répartis dans les sept espèces dont elle se compose, ne m'a pas fait reconnaître une seule femelle ayant, comme celles de la première division, les élytres conjointement arrondies à l'extrémité. J'ai dû en conclure, jusqu'à preuve contraire, que, dans toutes ces espèces, la femelle avait les élytres tronquées obliquement à l'extrémité comme celles du mâle.

derrière l'épaule ; moins de deux fois aussi larges que le corselet, une fois et 2/3 seulement aussi longues que larges ; les omoplates saillantes et suivies d'une dépression transversale assez sensible ; très-faiblement dilatées sur les côtés, peu arrondies aux épaules, tronquées obliquement à l'extrémité sans paraître distinctement subépineuses. Dessous du corps noir ; pattes ferrugineuses, avec les cuisses noirâtres.

Cette intéressante espèce a été recueillie à la Nouvelle-Hollande dans la colonie anglaise d'Adelaïde. Un seul individu m'a été communiqué par M. Hope, sous le nom que je lui ai conservé. Quoique cette espèce n'appartienne pas, comme les suivantes, à l'Afrique méridionale, elle a avec ces espèces une analogie de forme, de coloration et de facies, qui la place nécessairement dans le même groupe.

19. N. Scenicus (1). *Rufo-piceus, griseo-pilosus; capite fusco, thorace rufo anticè infuscato; elytris piceis profundè punctatis, in utroque maculis duabus obliquis flavo ferrugineis; antennis pedibusque rufis.* — Long. 0,0038. Lat. 0,0012. — Promont. bon. Spei.

Tête noirâtre, assez brillante, lisse et finement pointillée, peu pubescente, quelques longs poils hérissés sur les côtés, oblongue, peu arrondie postérieurement, peu aplatie sur le disque entre les yeux ; antennes ferrugineuses, peu robustes. Corselet ferrugineux, noirâtre antérieurement, lisse et grossièrement ponctué sur le disque, hérissé de poils jaunâtres sur les côtés seulement, beaucoup plus large que la tête, fortement transversal, peu rétréci à la base ; corne très-courte et très-large dans la femelle, beaucoup moins large et moins courte dans le mâle, arrondie à l'extrémité, finement dentelée sur les bords ; la crête supérieure large, crénelée aux bords et granuleuse au milieu. Élytres couleur de poix, brillantes, très-grossièrement ponctuées, parsemées de poils grisâtres assez courts et peu rigides, ayant chacune deux taches jaunes ovalaires : l'antérieure obliquant de l'épaule vers le centre, la postérieure au-delà du milieu, obliquant en sens inverse ; une fois et demie au moins aussi larges que le corselet, moins de deux fois aussi longues que larges, carrées antérieurement, avec les épaules peu détachées, très faiblement arrondies sur les côtés, un peu déprimées dans la seconde moitié le long de la suture, qui est sensiblement saillante, légèrement tronquées à l'angle postérieur interne, et très-légèrement subépineuses au bout de la troncature dans les deux sexes. Dessous du corps d'un brun rougeâtre, avec les pattes entièrement ferrugineuses. — A défaut de différences dans la terminaison des élytres et même dans celle de l'abdomen, l'analogie conduit à considérer comme femelles les individus dont la corne thoracique est beaucoup plus courte et plus large.

Variété : *Coloration décroissante* : *b*. Tête et corselet rougeâtres ; les élytres tellement décolorées, qu'elles semblent jaunâtres, avec une tache basilaire triangulaire, une bande médiale et une tache apicale noirâtres.

---

(1) *Monocerus Scenicus*, Dej. et *Capensis*, Dej. } Catal. 1836, p. 238.

C'est cette variété qui figure dans la collection et au catalogue de M. Dejean, sous le nom de *Capensis*.

Cette espèce habite le Cap de Bonne-Espérance. Je n'en ai vu que trois individus vendus par M. Drège, savoir : deux à M. Dejean et un à M. Reiche; les deux premiers ont passé dans la collection de M. de Brême, et le dernier dans la mienne. Cette espèce se distingue des trois suivantes, par sa taille beaucoup plus grande et à peu près égale à celle du *N. Cornutus*.

20. N. LITIGIOSUS (1). *Nigro-piceus, subnitidus, parcè pilosus; thorace subsphærico, cornu angusto elongato; elytris sat elongatis, ponè humeros transversìm depressis, flavo bifasciatis; antennis pedibusque ferrugineis, femoribus infuscatis.* — Long. 0,0028. Lat. 0,0009. — Africa Meridionalis.

Tête noirâtre, peu brillante, peu pubescente, pas plus large que longue, arrondie et échancrée postérieurement, assez bombée en arrière, paraissant quelquefois sillonnée longitudinalement entre les yeux; antennes ferrugineuses à la base, obscures vers le sommet, robustes, très-longues, sensiblement claviformes. Corselet (f. 27) d'un brun foncé, distinctement ponctué, hérissé de poils roussâtres, pas plus large que la tête, presque régulièrement sphérique, très-rétréci à la base et détaché des élytres; corne rougeâtre, étroite et longue, régulièrement dentelée tout le long des bords; crête supérieure peu saillante, peu relevée sur les bords. Élytres d'un brun de poix foncé, assez brillantes, fortement ponctuées, hérissées de poils raides, noirs sur le fond, jaunâtres sur les taches, ornées chacune de deux bandes jaunes : l'une posthumérale, l'autre vers le second tiers, atteignant plus ou moins la suture; presque doubles du corselet en largeur, mais moins de deux fois aussi longues que larges, carrées à la base, avec les épaules saillantes et bien détachées des omoplates, qui sont elles-mêmes proéminentes et suivies d'une dépression transversale sensible; parallèles antérieurement, subovalaires postérieurement, déprimées postérieurement le long de la suture, séparément tronquées à l'angle postérieur interne, et légèrement subépineuses dans les deux sexes. Le dessous du corps noirâtre, abondamment couvert d'une pubescence soyeuse; pattes ferrugineuses, avec la massue des cuisses noirâtre. — Sur quatre individus que j'ai observés, je n'ai pu découvrir aucune différence sexuelle; ils avaient tous la corne thoracique également longue et étroite, et la manière dont ils étaient collés ne m'a pas permis d'examiner les derniers anneaux de l'abdomen.

VARIÉTÉ : *Coloration décroissante* : *b*. Tête et corselet entièrement ferrugineux. Élytres d'un brun rougeâtre, avec les taches d'un jaune pâle.

Cette espèce habite l'Afrique méridionale. Parmi les individus que j'ai observés, les uns avaient été recueillis au Cap par M. Drège, les autres à Port-Natal. Le musée de Berlin en possède un grand nombre de cette der-

---

(1) *Monocerus Litigiosus*, Dej. Catal. 1836, p. 238.

nière localité, réunis, sous le nom de *Propugnans*, avec le *Cucullatus*. Un de ces exemplaires m'a été donné par M. Klug ; trois autres m'ont été communiqués par MM. Germar, Melly et de Brême. Celui de M. de Brême existait dans la collection Dejean, sous le nom de *Litigiosus*, que je lui ai conservé.

21. N. Pilosus (1). *Nigro-piceus, griseo-pilosus; thorace concolore, transverso, cornu modicè elongato, apice angustato; elytris crassis, ponè humeros non depressis, in utroque maculis duabus lividè testaceis; antennis pedibusque ferrugineis.* — Long. 0,003. Lat. 0,001. — Prom. bon. Spei.

Espèce un peu douteuse, décrite sur deux individus également défloré, très-voisine du *Litigiosus*, mais un peu plus grande. Tête également noire, assez brillante, sillonnée de même longitudinalement sur le front; antennes exactement semblables. Corselet entièrement noir, un peu plus large que la tête, évidemment transversal, et plus court que dans le *Litigiosus* : corne plus courte, un peu plus large à la base, ce qui la fait paraître plus pointue. Elytres beaucoup plus foncées, presque noires, semblablement tachetées, mais d'un jaune plus pâle, plus ternes, moins distinctement ponctuées, plus abondamment couvertes de longs poils uniformément gris, de taille à peu près semblable, mais moins parallèles, les épaules et les omoplates moins saillantes, et non suivies d'une dépression appréciable, terminées tout-à-fait de même à l'extrémité. Dessous du corps entièrement noirâtre; pattes d'un ferrugineux assez vif, avec les cuisses obscures.

Cette espèce a été rapportée du Cap de Bonne-Espérance par M. Drege. Je n'en ai vu que deux individus vendus par lui, l'un à M. Spinola, l'autre à M. Dejean, qui l'avait nommé *Pilosus*.

Cette espèce, voisine du *Litigiosus*, l'est encore davantage du *Cucullatus*, et établit la transition entre les deux espèces. Elle tient du premier par la forme de la corne, qui est presque aussi longue et aussi dentelée sur les bords ; elle se rapproche du second par la forme des elytres, qui sont également larges, convexes et sans dépression transversale derrière les épaules; n'était la différence qui résulte de la corne, le *Pilosus*, malgré sa taille un peu plus grande, pourrait être considéré comme une variété noire du *Cucullatus*.

22. N. Cucullatus (2). *Piceus, lanuginoso-pilosus; thorace rufo, transverso, cornu crasso, breviusculo; elytris crassis, ponè humeros non depressis, in utroque maculis duabus rufo-testaceis; antennis pedibusque ferrugineis.* — Long. 0,0028. Lat. 0,0009 (f. 15). — Africa meridionalis.

Espèce très-voisine des deux précédentes, confondue au musée de Berlin avec le *Litigiosus*, dont elle me paraît suffisamment distincte, comme on en jugera par la description comparative suivante. Tête semblable,

---

(1) *Monocerus Pilosus*, Dej. Catal. 1836, p. 238.

(2) *Monocerus Cucullatus*, Dej. Catal. 1836, p. 238.
Anthicus Melanocephalus, Von Wintheim. Ecklon, lithogr. Cat.

quoiqu'un peu plus rougeâtre, impressionnée de même longitudinalement entre les yeux; antennes d'un ferrugineux plus vif, pas plus foncées au sommet qu'à la base. Corselet très-différent (f. 28), constamment rougeâtre, plus terne, beaucoup plus court, fortement transversal; corne large et courte dans les deux sexes, arrondie et creusée en cuillère à l'extrémité, non dentelée sur les bords; crête plus saillante, plus relevée sur les côtés. Élytres un peu moins foncées, tachetées à peu près de même, avec cette différence que les taches, étant plus obliques et arrondies, ne peuvent être considérées comme des bandes, et que la seconde, sensiblement plus large, se trouve placée moins en arrière; ponctuation semblable, pubescence différente, moins raide, plus cotonneuse, entièrement roussâtre; forme moins dégagée, plus convexe, plus large, plus arrondie sur les côtés, et surtout pas apparence de dépression derrière les omoplates, qui ne sont nullement saillantes; terminées de même par une troncature oblique, qui donne à l'extrémité une apparence subépineuse. Dessous du corps noirâtre; pattes entièrement ferrugineuses. — A défaut de différences sexuelles dans la termination des elytres et dans la corne thoracique, j'ai examiné attentivement les abdomens des six individus que j'avais sous les yeux, et j'ai cru reconnaître que le dernier segment était déprimé dans le milieu et tronqué carrément chez les uns, non déprimé et arrondi chez les autres. Si cette observation avait été faite sur des individus plus frais, elle serait plus concluante, et aurait pour résultat de séparer définitivement le *Cucullatus* du *Litigiosus;* autrement, il serait encore possible de considérer celui-ci comme le mâle, et le *Cucullatus* comme la femelle d'une seule et même espèce.

Cette espèce se trouve à Port-Natal et au Cap de Bonne-Espérance. J'en possède trois individus : l'un m'a été donné par M. Klug, un autre par M. Schaum, le troisième provient de la collection de M. Reiche. J'en ai vu trois autres exemplaires : deux appartenant à M. Spinola, auquel M. Drège les avait envoyés sous deux noms différents, et un à M. de Brême, provenant de la collection Dejean, où il portait le nom que je lui ai conservé. D'après une note que j'ai recueillie au musée de Berlin, cette espèce aurait été rapportée aussi du Cap par M. Ecklon, et serait celle qui figure sous le nom d'*Anthicus melanocephalus*, Von Wintheim, dans le cataloque lithographié que ce voyageur a publié à Hambourg. Elle ne se distingue du *Pilosus* que par sa couleur rougeâtre, par la forme de la corne thoracique, plus courte et non dentelée sur les bords, et par sa taille constamment plus petite.

b. Elytra ferruginea nigro-fasciata.

25. N. SENEGALENSIS. *Totus ferrugineus, cylindrico-elongatus; thoracis cornu brevi, latissimo, apice rotundato; elytris distinctè punctulatis, fasciis duabus angustis, alterâ basali, alterâ mediali, nigris; antennis pedibusque concoloribus.* — Long. 0,0026. Lat. 0,0008 (f. 14). — Sénégal.

Tête rouge, brillante, finement pointillée, très-peu pubescente, hérissée seulement de quelques poils grisâtres vers les bords, un peu transversale,

peu bombée postérieurement, très-aplatie et même un peu concave en avant entre les yeux; antennes ferrugineuses, très-courtes, robustes et sensiblement moniliformes. Corselet rouge, peu brillant, abondamment pubescent, un peu plus large que la tête, assez régulièrement sphérique; corne courte, large et arrondie à l'extrémité dans les deux sexes, mais plus large encore dans la femelle que dans le mâle, le bord relevé en gouttière tout autour, sans dentelure appréciable; la crête supérieure peu saillante, finement crénelée; gouttière basilaire très-apparente, plutôt par son duvet que par sa profondeur. Écusson très-petit, triangulaire, rougeâtre. Élytres ferrugineuses, assez finement, mais distinctement ponctuées, peu brillantes, recouvertes d'une pubescence cotonneuse assez abondante, non hérissée, mais couchée à la surface, ornées de deux bandes noires étroites, l'une tout-à-fait basilaire, s'étendant jusqu'à l'angle huméral, et plus ou moins interrompue par la suture, l'autre un tant soit peu au-delà du milieu, nullement interrompue par la suture; forme étroite, oblongue, subcylindrique, moitié seulement plus larges que le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, carrées antérieurement, nullement dilatées sur les côtés, un peu fusiformes postérieurement, très-légèrement tronquées obliquement, et très-légèrement subépineuses dans les deux sexes. Dessous du corps et pattes entièrement d'un rouge ferrugineux. — Je considère comme femelle un individu un peu moins allongé et à corne beaucoup plus large; en outre, j'aperçois un point enfoncé au milieu du dernier segment abdominal de l'autre individu, qui me paraît être un mâle.

Cette description est faite sur deux individus du Sénégal, communiqués l'un par M. Buquet, l'autre par M. Guérin-Meneville. Cette jolie petite espèce s'éloigne sensiblement, par sa coloration et son dessin, des espèces du Cap qui précèdent; mais il faut nécessairement l'en rapprocher, à cause de la troncature semblable des élytres dans les deux sexes.

24. N. Chaldoeus (f. 15). *Nitido-ferrugineus, piloso-pubescens; thoracis cornu (maris saltem) angustissimo; elytris ovalibus, distinctè punctatis, flavo-ferrugineis, fasciâ mediali nigrâ alterâque apicali obsoletâ; antennis pedibusque concoloribus.* — Long. 0,0028. Lat. 0,001. — Mesopotamia.

Notoxus Lancifer, Oliv. Encycl. meth. t. 8, p. 394. ?

Tête rouge, assez brillante, peu pubescente, pas plus large que longue, plate, et même un peu creuse entre les yeux; antennes ferrugineuses. Corselet rouge, très-lisse et très-brillant, sans ponctuation saisissable, parsemé de quelques poils jaunâtres, un peu transversal, peu rétréci à la base; corne singulièrement étroite, surtout à la base, à peine plus large que la crête supérieure, arrondie à l'extrémité, sans dentelure sur les bords, celles qu'on croit apercevoir appartenant à la crête, qui est très-saillante avec les bords relevés et crénelés; gouttière basilaire très-peu apparente. Écusson triangulaire, rouge, très-petit. Élytres ferrugineuses brillantes, assez grossièrement ponctuées, surtout antérieurement, parsemées de longs poils chevelus jaunâtres, ornées, un tant soit peu au-delà

du milieu, d'une seule bande noire non sinuée, et qui n'atteint pas le bord latéral, laissant entrevoir en outre à l'extrémité une teinte vaguement obscure qui pourrait bien, dans des individus plus coloriés, devenir une tache apicale; moitié plus larges que le corselet, et seulement une fois et 2/3 environ plus longues que larges, courtes, ovalaires, convexes; les épaules assez saillantes et peu arrondies; sensiblement arrondies sur les côtés, la plus grande largeur un peu avant la moitié, légèrement tronquées obliquement à l'extrémité, au moins dans le mâle. Dessous du corps et pattes entièrement d'un jaune ferrugineux.

Bien que je n'aie vu de cette espèce qu'un seul individu que je considère comme un mâle à cause de la forme excessivement étroite de sa corne, l'analogie m'a décidé à le placer provisoirement dans cette division, à côté du *Senegalensis*, dont il se rapproche par la taille, la coloration et le dessin des élytres. Reste à savoir si la forme des élytres de la femelle, lorsqu'elle sera connue, lui permettra de conserver cette place.

Cet insecte a été recueilli en Mésopotamie par le docteur Helfer, et m'a été communiqué par M. Schmidt Göbel. La description du *N. Lancifer* trouvé par Olivier dans les déserts de l'Arabie, et décrit par lui dans l'*Encyclopédie méthodique*, lui convient si bien, que je suis tenté de croire à l'identité de ces deux espèces. Néanmoins, dans le doute, je n'ai pas osé donner à l'insecte recueilli par Helfer, le nom appliqué par Olivier à l'insecte d'Arabie.

III. Elytra opaca, nigro-fusca, subtilissimè punctulata.

A. Maculis pallidis tomentosis ornata.

Dans ce petit groupe américain, composé jusqu'ici de trois espèces, les élytres, dont la coloration est complète, sont noires avec des taches grises formées par un duvet argenté; mais si la coloration n'est pas complète, l'emplacement des taches grises paraît rougeâtre, et les élytres sont alors brunes avec des taches d'un rouge pâle, ombragées d'un duvet gris.

25. N. Talpa. *Totus niger, opacus, sericeo-pubescens; in utroque elytro maculis tomentosis duabus, alterâ ponè humerum obliquâ, alterâ ponè medium bis sinuatâ nebuloso-griseis; antennis pedibusque obscurè ferrugineis.* — Long. 0,0035. Lat. 0,0012. — California.

Tête noirâtre, finement pointillée, finement pubescente, légèrement transversale, peu arrondie postérieurement, impressionnée en avant entre les yeux; antennes obscures, rougeâtres à l'extrême base, peu robustes. Corselet quelquefois un peu rougeâtre en avant et sur la corne, quelquefois entièrement noirâtre, terne, abondamment couvert d'un duvet cendré très-fin, un peu plus large que la tête, sensiblement transversal, très-arrondi sur les côtés et bien détaché des élytres; la corne longue et large, surtout dans la femelle, finement rebordée, mais non dentelée tout autour; la crête supérieure très-saillante, non crénelée sur les bords; la gouttière basilaire très-sensible et abondamment tomenteuse. Écusson triangulaire, avec les côtés légèrement arrondis. Élytres plus ou moins noires, très-

opaques, finement pointillées, entièrement recouvertes d'une pubescence soyeuse très-fugitive, d'un gris de souris foncé, au milieu de laquelle on distingue plus ou moins, sur chaque élytre, deux taches qui ne se reconnaissent qu'à la teinte argentée du duvet qui les couvre, une antérieure en bande très-oblique se dirigeant de l'épaule vers le centre, l'autre en zig-zag au deux tiers de la longueur; moitié seulement plus larges que le corselet, et deux fois environ aussi longues que larges, subparallèles, très-faiblement dilatées sur les côtés au-delà de la moitié, carrées antérieurement avec les épaules légèrement saillantes, en ovale allongé postérieurement, différemment terminées suivant les sexes. Dessous du corps noir; pattes brunes avec les tibias et les tarses plus ou moins rougeâtres. — Le mâle a la corne ordinairement très-étroite et les élytres très-légèrement arrondies séparément à l'extrémité. La femelle a la corne toujours assez large, et les elytres conjointement subacuminées à l'extrémité de la suture, avec le bord postérieur légèrement sinué.

VARIÉTÉ : *Coloration décroissante* : *b.* Corselet bordé de rouge à la base; les taches des élytres rougeâtres et peu tomenteuses.

Cette espèce provient d'un voyage exécuté en Californie par M. Piccolomini. J'en possède deux exemplaires qui m'ont été vendus par M. Dupont. Elle existe aussi dans la collection de M. de Brême.

26. N. LEBASII (1). *Nigro-fuscus, opacus, sericeo-pubescens; thoracis cornu brevi, lato, apice rufo; elytris fuscis, fasciis duabus latis, alterâ basali, alterâ ponè medium, griseo-tomentosis; antennis ferrugineis, apice fuscis; pedibus rufescentibus, femoribus nonnihil infuscatis.* — Long. 0,0024 ad 0,0032. Lat. 0,0008 ad 0,0011 (f. 16). — Colombia.

Tête noire, opaque, finement chagrinée, ombragée d'une pubescence grise, courte, collée à la surface; en forme de losange, dont l'angle antérieur est formé par le chaperon et les angles latéraux par la saillie des yeux, non-seulement plate, mais creusée en gouttière sur le front; les antennes ferrugineuses, obscures au sommet, médiocrement longues, un peu claviformes. Corselet noirâtre, très-opaque, finement granuleux, abondamment couvert, surtout postérieurement, d'une pubescence soyeuse argentée, non hérissée; régulièrement sphérique; corne constamment rougeâtre et diaphane à l'extrémité, très-courte, très-large, arrondie au sommet, un peu resserrée à la base dans le mâle, les bords relevés et peu dentelés; crête supérieure large, légèrement relevée sur les bords, fortement granuleuse au milieu; gouttière basilaire nulle ou insensible. Écusson peu ou point visible. Élytres noirâtres, ternes, finement ponctuées, ornées chacune de deux grandes taches grises résultant d'un duvet argenté très-soyeux, l'une basilaire formant une bande commune plus ou moins interrompue par la suture, couvrant toute l'épaule et se prolongeant en pointe presque jusqu'au milieu, l'autre formant une large bande transversale également commune au-delà du milieu, s'étendant indéfiniment en arrière, et s'avançant antérieurement en pointe jusqu'au milieu, où elle est près de se

(1) *Monocerus Lebasii,* Dej. Cat. 1836, p. 238.

réunir à la pointe postérieure de l'autre, de telle sorte que les élytres paraissent presque entièrement grises avec une bande médiale noire, étroite au milieu et élargie vers les bords; une fois et trois quarts aussi larges que le corselet, et un peu moins de deux fois aussi longues que larges, très-carrées antérieurement, ovalaires dans la seconde moitié, conjointement arrondies à l'extrémité dans les deux sexes. Dessous du corps noirâtre; pattes ferrugineuses avec les cuisses plus ou moins brunes. — La termination des élytres n'offre aucun caractère sexuel, mais le mâle se distingue par la forme de la corne thoracique, qui est un peu rétrécie à sa base, et par celle du dernier segment de l'abdomen, qui est échancré circulairement à l'extrémité et creusé en gouttière dans toute sa longueur.

VARIÉTÉS : *Coloration croissante* : β. Elytres noires, la bande grisâtre antérieure divisée nettement en deux par la suture, la bande postérieure, au lieu de s'avancer en pointe vers la base, formant au milieu un angle rentrant, et présentant ainsi une ligne en zig-zag à triple brisure.

Coloration décroissante : *b*. Elytres brunes, avec l'emplacement des taches pubescentes rougeâtres.

c. Elytres entièrement d'un brun rougeâtre, un peu plus clair à l'endroit des taches, qui conservent toujours leur pubescence argentée. Cette variété contient des individus dont les bandes pubescentes se réunissent tout-à-fait au milieu du disque.

Cette espèce habite la Colombie. Les premiers individus ont été envoyés en petit nombre par M. Lebas, et se sont répandus dans quelques collections de Paris. Plus tard, j'en ai acheté une vingtaine d'individus de M. Funk, qui les avait recueillis dans la province de Cumana. Dernièrement M. Mocqueris en a rapporté un individu de Bahia; c'est celui qui est décrit sous la variété β.

27. N. ELEGANTULUS. *Fusco-brunneus; thoracis cornu apice rufo; elytris angusto-elongatis, ponè humeros obliquè depressis, in utroque maculis duabus pallidis griseo-tomentosis; antennis pedibusque luteo-ferrugineis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0007 (f. 17). — California.

Tête brune, couverte d'une pubescence argentée, pas plus large que longue, arrondie postérieurement, assez bombée en arrière, légèrement concave antérieurement, chaperon large et court, coupé très-carrément; yeux peu saillants; antennes d'un ferrugineux obscur, à articles allongés. Corselet noirâtre extrêmement terne, paraissant chagriné sur le disque, et couvert d'une pubescence grisâtre, à peine plus large que la tête, assez régulièrement sphérique et bien détaché des élytres; corne rougeâtre, assez longue, les bords relevés et distinctement dentelés; la crête supérieure très-courte, étroite, et crénelée sur les bords; gouttière basilaire peu profonde et peu tomenteuse. Ecusson triangulaire grisâtre. Elytres d'un brun noirâtre mal teint, ternes, couvertes d'une pubescence soyeuse très-courte, très-inclinée, ornées chacune de deux taches dans le genre de celles du *N. Talpa*, d'une teinte saumonée livide, paraissant grises sous l'influence d'un duvet argenté qui les recouvre entièrement;

la tache antérieure se dirigeant obliquement de l'épaule vers le centre, la postérieure en forme de crochet, dont la tête repose près du bord aux deux tiers de la longueur, et dont la queue remonte obliquement vers le centre ; moitié seulement plus larges que le corselet, et deux fois aussi longues que larges, de forme étroite et allongée, très-carrées antérieurement, légèrement arrondies sur les côtés au-delà de la moitié, séparément arrondies à l'extrémité ; omoplates sensiblement saillantes et suivies d'une dépression oblique non moins sensible. Dessous du corps noirâtre ; pattes d'un brun fuligineux plus foncé sur les cuisses. Le seul individu que j'ai vu me semble avoir l'abdomen déprimé et échancré à l'extrémité. Cette circonstance, combinée avec la forme étroite de la corne thoracique, me porte à croire que cet individu est un mâle.

Ce rare et intéressant insecte appartient à M. de Brême, et provient, comme le *N. Talpa,* du voyage de M. Piccolomini en Californie. Les taches tomenteuses rapprochent nécessairement cette espèce des deux précédentes ; mais la dépression sensible des élytres derrière les omoplates, et leur forme singulièrement étroite, en font une espèce très-remarquable et sans analogue dans ce genre.

B. Elytra immaculata.

28. N. Bicolor. *Ferrugineus; capite obscuro; thorace lætè rufo; elytris nigris, pube murina vestitis, immaculatis; antennis pedibusque rufis.* — Long. 0,003 ad 0,0035. Lat. 0,001 ad 0,0012. — America Borealis.

Anthicus Bicolor, Say, American Entomology. t. 1, pl. 10 (1).

Tête d'un rouge obscur, quelquefois noirâtre, assez terne, finement chagrinée, très-finement pubescente, un peu transversale, un peu triangulaire postérieurement, très-plate et même un peu concave sur le disque ; antennes ferrugineuses assez robustes. Corselet constamment d'un rouge vif, terne, légèrement pubescent sur le disque, à peine plus large que la tête, sensiblement transversal, peu rétréci à la base ; corne très-large et très-longue, régulièrement arrondie à l'extrémité, les bords relevés en gouttière et légèrement dentelés ; crête supérieure saillante, bien détachée, relevée sur les bords, finement granuleuse au milieu ; gouttière basilaire très-large sur les côtés, brusquement rétrécie en dessus, entièrement tapissée d'un duvet jaunâtre très-épais. Ecusson triangulaire noirâtre. Elytres d'un noir ardoisé, sans aucune espèce de tache, entièrement couvertes d'un duvet soyeux argenté, très-fin, très-incliné, qui permet de distinguer une ponctuation fine et peu serrée, presque deux fois aussi larges que le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, de forme étroite et allongée, assez carrées antérieurement, avec les épaules légèrement détachées, un tant soit peu arrondies sur les côtés, subovalaires postérieurement, et conjointement arrondies à l'extrémité dans tous les individus que j'ai examinés. Dessous du corps plus ou moins rou-

---

(1) *Monocerus Murinipennis,* Dej. Catal. 1836, p. 238.

geâtre; pattes entièrement d'un ferrugineux vif. S'il existe extérieurement quelque différence sexuelle, elle consiste probablement dans la forme du dernier anneau de l'abdomen, que je n'ai pu bien observer sur des individus collés.

Cette espèce habite l'Amérique septentrionale. J'en ai vu dix individus : trois au musée de Berlin, sous le nom de *Nigripennis*, et sept dans la collection de M. Dejean. Je possède un de ces derniers, qui m'a été donné par M. le marquis de Brême. M. Say, qui le premier a décrit cet insecte, dit l'avoir trouvé dans les forêts de New-Jersey, au mois de juin, sur les feuilles du *Juglans tomentosa* et sur d'autres plantes. Il ajoute que M. Melsheimer en aurait recueilli plusieurs exemplaires sur la carotte des jardins.

IV. Elytra testacea immaculata.

29. N. Testaceus (1). *Staturâ brevissimâ, totus flavo-testaceus, opacus, oculis solis nigris; elytris parùm elongatis, tenuissimâ pube vix adumbratis, immaculatis; antennis pedibusque concoloribus.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — Ægyptus.

Espèce tout-à-fait excentrique par sa très-petite taille, et par sa couleur d'un jaune testacé uniformément répandue sur toutes les parties du corps. Tête opaque, imperceptiblement pointillée et très-légèrement pubescente, aussi large que longue, carrée postérieurement, plate sur le disque; les yeux noirs, grands, ronds et saillants, placés très en arrière; la lèvre supérieure longue et plus large que de coutume; les mandibules fortes, cornées, noirâtres; le dessous de la tête, en arrière du menton, couvert de petites pustules noirâtres très-singulières; antennes testacées dans toute leur longueur, médiocrement longues et peu dilatées au sommet. Corselet très-finement chagriné plutôt que pointillé, de même couleur exactement que la tête et les élytres, à l'exception de toutes les dentelures et aspérités de la corne, qui sont d'un rouge noirâtre; transversalement globuleux; la corne large et courte, finement et régulièrement dentelée sur les bords et sur la crête, et ornée en outre, entre la crête et le bord, d'un chapelet de points élevés noirâtres; distinctement marginé à la base. Ecusson triangulaire, peu apparent. Elytres testacées sans apparence de taches, paraissant, sous une forte loupe, parsemées de petits points obscurs, et revêtues très-superficiellement d'un duvet argenté très-fin et très-court, larges deux fois comme le corselet, une fois et 3/4 environ aussi longues que larges, coupées très-carrément à la base, avec les épaules très-légèrement proéminentes et séparées des omoplates par une courte dépression longitudinale, assez bombées en dessus, parrallèles jusque vers les trois quarts, puis légèrement rétrécies et conjointement arrondies à l'extrémité. Les pattes et le dessous du corps parfaitement concolores, et exactement de la même teinte que tout le reste de l'insecte.

---

(1) *Notoxus Armatus*, Waltl. in museo Berolinensi.

La description ci-dessus est faite sur un seul individu recueilli en Egypte par Ehrenberg, et qui m'a été communiqué par le musée de Berlin, où il était conservé sous le nom d'*Armatus* Waltl. J'ai cru devoir changer ce nom pour éviter toute confusion avec le *N. Armatus* Schmidt (*Cornutus* var. *β nobis*), espèce que je n'ai pas conservée, mais qui n'en reste pas moins publiée dans la *Gazette Entomologique de Stettin.*

Quoique le *N. Testaceus* se rapproche beaucoup, par la taille et la coloration, des espèces que j'ai reléguées dans le genre suivant, ses tarses postérieurs sont loin d'offrir les conditions de ténuité et de longueur qui caractérisent ce groupe, et qui nous ont déterminés à en faire un genre distinct. Il appartient donc bien positivement aux véritables *Notoxus*, et établit en même temps une transition très-naturelle entre eux et le genre suivant.

Espèces douteuses ou que nous n'avons pas vues.

30. N. Thunbergii. *Fusco-ferrugineus, lævis, villosus; elytris propè basin maculis duabus pallidis.* — Promontorium Bonæ Spei.

Notoxus Cornutus, Thunberg. Dissert. nov. ins. spec. sistens, p. 100 (1789). *Id.*, Dissert. acad. edid. Persoon. t. 4, p. 219. — Schh. Syn. t. 2, p. 55.

« Corpus magnitudine pulicis minoris, totum glabrum villosum. Caput inclinatum, in collum parùm attenuatum, nitens, atrum. Palpi duo, brevissimi, lutescentes. Antennæ filiformes, sensìm crassiores, articulis undecim lutescentes, longitudine dimidiâ corporis. Thorax subglobosus, anticè in cornu suprà caput protensus, fusco-ferrugineus, lævissimus. Elytra convexa, absque striis et punctis lævia, fusco-ferruginea, maculâ utrinque propè basin rotundâ, luteâ, pellucente. Pedes pallidi. Alæ albidæ. Differt à *N. Monocerote* : α) quòd minor, β) elytrorum maculis. »

Nous avons cherché inutilement à reconnaître, dans la description de Thunberg, une des espèces du Cap décrites par nous. Le *N. Inconstans*, var. β, qui n'a qu'une tache sur chaque élytre, est le seul qui s'en rapproche; mais la couleur de cet insecte est presque noire, et ses élytres sont couvertes d'une ponctuation profonde, tandis que celles du *N. Thunbergii* sont ***absque striis et punctis lævia.***

Cet insecte, donné par Thunberg au musée d'Upsal, en 1785, fut décrit une première fois très-sommairement, dès l'année 1787, sous le nom de *Cornutus*, dans l'ouvrage intitulé : *Museum naturalium academiæ Upsalensis*, p. 55; et, deux ans après, la description que nous avons transcrite ci-dessus, parut dans la cinquième partie de l'ouvrage intitulé : *Dissertatio novas Insectorum species sistens.* Fabricius ignorait sans doute ces publications, lorsqu'en 1792, dans son *Entomologia systematica*, il publia, sous le même nom, une espèce de l'Europe méridionale. Pour nous, obligés d'opter entre ces deux *Notoxus Cornutus*, nous avons cru devoir, malgré sa postériorité, accorder la

préférence à l'espèce européenne, et donner à celle du Cap le nom de son descripteur.

31. N. Lancifer. *Thoracis cornu protenso, subdentato; hirtus, pallidè testaceus; elytris maculâ fuscâ.* — Arabia Deserta.

« Il ressemble au *Notoxus Monoceros*. Tout le corps est velu. Les yeux sont noirs. Les antennes, la tête et le corselet sont testacés. La corne de celui-ci est avancée, un peu creusée supérieurement du milieu à l'extrémité, avec les bords à peine dentelés, légèrement noirs. Les élytres sont d'une couleur testacée plus pâle que la tête et le corselet, et marquées d'une tache obscure placée un peu au-delà du milieu. Le dessous du corps et les pattes sont testacées. Je l'ai trouvé en juin dans le désert de l'Arabie. » (Olivier, *Encycl. méthod.* 1811, t. 8, p. 394).

Il ne serait pas impossible que cet insecte fût le même que le *Notoxus* rapporté de la Mésopotamie par Helfer, et décrit par nous sous le nom de *Chaldæus*. La description de l'un convient assez bien à l'autre pour permettre cette conjecture, mais pas assez pour autoriser la réunion de ces deux espèces. Qu'est devenu le *N. Lancifer* d'Olivier? nous ne l'avons retrouvé malheureusement ni dans la collection de M. Chevrolat, ni dans celle de M. le comte de Jousselin, qui se sont partagé l'héritage scientifique du savant Français.

G. MECYNOTARSUS (μηκύνω, allonger; ταρσὸς, tarse).

NOTOXUS. Fabr. (1798). ANTHICUS. Fabr. (1801). NOTOXUS. Schmidt (1842).

CORPS convexe, plus ou moins oblong, le plus souvent ovalaire, finement pubescent (f. 1), de taille inférieure à celle des plus petits Notoxes.

TÊTE très-inclinée et pédonculée. *Yeux* arrondis et saillants. *Antennes* (f. 3) filiformes, de onze articles, beaucoup plus longues et plus déliées que celles des Notoxes, grossissant à peine vers le sommet; le deuxième article presque aussi long que le troisième. *Chaperon, epistome et labre* semblables aux pièces correspondantes des Notoxes. *Mandibules* (f. 4) différentes en ce qu'elles sont arrondies au lieu d'être carrées à l'angle externe. Les autres parties de la bouche semblables, à l'exception du menton (f. 5), qui est beaucoup plus large, et forme antérieurement un angle très-obtus, avec une échancrure beaucoup moins profonde.

PROTHORAX globuleux, terminé de même antérieurement par un prolongement en forme de corne qui s'avance au-dessus de la tête, la corne (f. 6) légèrement triangulaire et comprimée à sa base, ce qui lui donne quelque ressemblance avec un fer de lance; gouttière basilaire réduite à une margination ordinaire. *Ecusson* triangulaire excessivement petit. *Elytres* ovalaires, antérieurement et postérieurement chez les uns, postérieurement seulement chez les autres, recouvrant des ailes inférieures rudimentaires impropres au vol. *Pattes* délicates et longues relativement au corps. *Tarses* hétéromères, les antérieures et intermédiaires un peu plus longs que les tarses correspondants des Notoxes, et surtout beaucoup plus minces et plus déliés; les postérieurs (f. 7) deux fois plus longs et tout-à-fait filiformes, les deux premiers articles réunis égalant en longueur le tibia, qui est lui-même très-allongé.

ABDOMEN ovale, sensiblement convexe, composé de cinq segments. *Différences sexuelles*, paraissant réduites à un petit point enfoncé, peu distinct à l'extrémité du dernier segment inférieur de l'abdomen du mâle.

Ce groupe, détaché de l'ancien genre *Notoxus*, a pour type une espèce

européenne bien connue, le *N. Rhinoceros*, Fabr. La longueur et la ténuité des tarses postérieurs rendent ces insectes très-propres à une course rapide, et compensent chez eux l'absence des ailes inferieures. Par cela même, leur allure et leurs habitudes ont un cachet particulier qui les éloigne des véritables Notoxes. Tandis que ceux-ci vivent sur les végetaux et sur les arbres, les *Mecynotarsus* vivent dans le sable, au bord de la mer et des rivières. M. Erichson avait été frappé avant moi de cette longueur inusitée des tarses postérieurs, et me l'avait fait remarquer comme un caractère qui pourrait devenir générique. Depuis, quatre autres espèces tout aussi petites, et même encore plus petites, m'ayant présenté la même forme de tarses, j'ai dû reconnaître là une coupe naturelle et un caractère distinct qui se trouve confirmé d'ailleurs par une forme assez différente des mandibules et du menton.

L'Inde paraît être la patrie spéciale de ce petit genre; car sur les cinq espèces ici décrites, trois proviennent de cette partie de l'Asie, et font supposer qu'il y en existe encore d'autres. Ces cinq espèces peuvent se classer ainsi :

α. Elytres ovalaires antérieurement et postérieurement. Espèces 1 à 3.

β. Elytres ovalaires postérieurement seulement, et carrées antérieurement. Espèces 4 à 5.

Description des espèces.

a. Elytris anticè et posticè ovalibus.

1. M. Rhinoceros (f. 1). *Holosericeo-pubescens; capite obscuro; thorace rufo; elytris ovalibus, nigro-indigaceis, immaculatis; antennis pedibusque pallide testaceis.* — Long. 0,0016 ad 0,002. Lat. 0,0005 ad 0,0007. — Europa Meridionalis.

Notoxus Rhinoceros, Fabr. Suppl. Ent. Syst. p. 66 (1798). — Latreille, Hist. des Crust. et des Ins. t. 10, p. 354. — Encycl. meth. t. 8, p. 593. — Schmidt, Stettin Entom. Zeit. année 1842, p. 87. — *Notoxus Serricornis,* Panz. Faun. Germ. Fasc. 31, f. 17.

Anthicus Rhinoceros, Fabr. Syst. Eleut. t. 1, p. 289 (1801). — Castelnau, Hist. nat. des Ins. Coléopt. t. 2, p. 258 (1).

Tête d'un brun rougeâtre, très-finement pointillée, à peu près glabre, pas plus longue que large, peu arrondie postérieurement, plate et même un peu concave en avant; chaperon court et un peu relevé sur les bords; antennes d'un rouge testacé pâle. Corselet rouge comme celui du *Notoxus Bicolor*, terne, finement pointillé, couvert d'un duvet argenté fin et soyeux, sensiblement plus large que la tête, transversal, arrondi antérieurement, très-dilaté sur les côtés, avec les pommettes latérales très-saillantes et presque anguleuses, brusquement rétréci un peu avant la base; gouttière basilaire réduite à un léger sillon peu profond et non tomenteux; corne longue, en forme de fer de lance, rétrécie à la base, très-régulièrement dentelée sur les côtés; crête supérieure saillante, très-

---

(1) *Monocerus Rhinoceros,* Catal. Dej. 1836, p. 258.

distincte, ne s'avançant pas au-delà de la moitie de la corne, formant un angle très-aigu, relevée sur les bords, et ayant au milieu une ligne elevée résultant d'une succession de petits grains plus ou moins distincts. Ecusson triangulaire. Elytres d'un noir ardoisé, paraissant souvent grisâtres sous l'influence d'une pubescence argentée, très-soyeuse, sans ponctuation appréciable et sans tache, dans les individus que je considère comme le type de l'espèce, deux fois aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 seulement aussi longues que larges, sensiblement ovalaires, même antérieurement, bombées en dessus; les épaules très-arrondies, les omoplates nullement proéminentes, les côtés régulièrement arrondis; conjointement arrondies à l'extrémité dans les deux sexes, et n'ayant en dessous que des ailes rudimentaires impropres au vol. Dessous du corps noirâtre; pattes entièrement d'un testacé clair, couleur de paille.

Variétés : *Coloration croissante* : ß. Entièrement d'un noir brun mal teint. La tête, le corselet, les antennes même ayant absolument la même couleur que les élytres; les pattes seules d'un jaune fuligineux.

Coloration décroissante : *b*. Elytres d'un noir fuligineux; la pointe des épaules roussâtre, et une tache de même couleur arrondie, commune, un peu avant l'extrémité. Dans cette variété, le corselet perd sa teinte d'un rouge vif pour en prendre une fuligineuse qui le rapproche de celle des élytres.

c. Entièrement d'un jaune testacé plus ou moins livide, à reflets grisâtres. Variété presque aussi commune que le type, et existant concurremment dans les mêmes localités; c'est celle que Latreille considérait comme une espèce distincte, et pour laquelle il proposait le nom de *N. Immaculatus* (dans son *Hist. des Crust. et des Ins.* t. x, p. 333).

Cette espèce est répandue dans toutes les parties méridionales de l'Europe. Elle s'étend au nord, en Allemagne jusqu'à Magdebourg, et en France jusqu'à l'embouchure de la Loire. Elle s'écarte peu des bords de la mer ou de ceux des rivières. Je l'ai recueillie moi-même en abondance sur les Dunes, vis-à-vis l'île de Noirmoutiers, dans le département de la Vendée; elle courait sur le sable sec avec une étonnante rapidité, et tout me porte à croire qu'elle a la faculté de s'y enfoncer et d'en sortir à volonté; car j'avais beau prendre tous les individus qui étaient à ma portée, il en surgissait subitement de nouveaux autour de moi, a la place même où je venais de m'assurer qu'il n'en restait plus. Leur allure analogue à celle des fourmis, mais bien plus rapide et plus saccadée, était celle d'un insecte affamé qui cherche avidement sa proie. L'extrême longueur de leurs pattes, et surtout des postérieures, les secondait merveilleusement dans cet exercice, qu'ils interrompaient par intervalle pour dévorer le résultat de leur chasse, qui m'a paru consister plutôt en débris de végétaux qu'en matières animales

2. M. Bison. *Rhinocerote paulò major et latior, totus rufo-testaceus, concolor, opacus, parcè pubescens.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — Arabia Deserta.

Notoxus Bison. Ol. Encycl. méthod. t. 8, p. 394.

Espèce encore douteuse pour moi, ne différant de la variété *c.* du *Rhinoceros* que par une taille un peu plus grande, plus large et moins svelte, par une teinte plus franchement testacée et une pubescence beaucoup moins abondante. Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce, qui m'a été donné par M. le comte de Jousselin. Il provient de la collection d'Olivier, et n'est autre chose que le type même de la description insérée par ce naturaliste dans *l'Encyclopédie méthodique.* Malheureusement l'exemplaire est très-vieux, sans fraîcheur et déformé. Néanmoins, plusieurs raisons me portent à croire que cet insecte est une espèce différente du *Rhinoceros :* 1° Olivier, qui les a décrits l'un et l'autre, n'a pas hésité à les séparer ; 2° parmi un très-grand nombre d'individus de la var. *c*, je n'en ai pas rencontré un seul d'une teinte aussi vive que l'insecte d'Olivier, qui paraît avoir atteint sa coloration normale, tandis que les *Rhinoceros* var. *c* ont une teinte pâle et livide qui suppose une éclosion récente ou prématurée. Enfin, il n'est pas à ma connaissance que le *Rhinoceros* ait été jamais trouvé hors d'Europe ; on ne l'a pris ni en Algérie, ni en Egypte, ni en Syrie, comment se serait-il trouvé transporté tout d'un coup au milieu des déserts de l'Arabie ?

3. M. NIGROZONATUS. *Elytris ovatis, convexiusculis, flavo-ferrugineis ; fasciis antè-mediali et apicali nigris ; pedibus totis testaceis.* — Elytrorum longitudo 0,001. Lat. 0,0006. — India Orientalis.

Je n'ai eu sous les yeux que la moitié de cet insecte, qui m'a été envoyé de Prague par M. Schmidt Göbel, et qui a perdu dans le voyage sa tête et son corselet. Néanmoins, je suis certain, par la place qu'il occupait dans la boîte, par son numéro, et bien plus encore, par la forme des pattes postérieures, qu'il appartient de toute nécessité au même genre que le *Rhinoceros.* Les élytres, seul débris que je puisse décrire, sont d'un ferrugineux clair, assez brillantes, vaguement ponctuées, très-légèrement pubescentes, ornées de deux bandes transversales noirâtres, l'une un peu avant la moitié, l'autre tout-à-fait apicale, une fois et 2/3 seulement aussi longues que larges, de forme ovale et convexe, les épaules très-arrondies, sensiblement dilatées sur les côtés, juste au milieu de la longueur, conjointement arrondies à l'extrémité. Dessous du corps de même couleur que le dessus ; les pattes entièrement testacées, conformées exactement comme celles du *M. Rhinoceros.*

Cette espèce, qui m'a été communiquée par M. Schmidt Göbel, appartient au musée de Prague, et fait partie des récoltes du docteur Helfer dans l'Inde.

J'ai été bien tenté de réunir cet insecte mutilé à une des espèces suivantes au *M. Fragilis*, dont les taches vagues et peu distinctes occupent les mêmes places que dans celle-ci ; mais la différence de ponctuation et la forme des élytres m'ont décidé à séparer ces deux espèces l'une de l'autre.

β. Elytris posticè tantum ovalibus, anticè subquadratis.

4. M. FRAGILIS. *Elytris subparallelis, elongatis, luteo-testaceis, immaculatis, distincte punctatis, pedibus pallidioribus.* — Elytrorum long. 0,0014. Lat. 0,008. — India Orientalis.

Encore une espèce indienne dont je n'ai vu que les élytres, mais que je dois mentionner à cause de l'importance qu'elle ajoute au groupe auquel elle vient se joindre.

Elytres d'un jaune testacé, livide, peu différent de la teinte du *M. Rhinocéros*, var. *c*, mais assez brillantes, distinctement et peu finement ponctuées, peu abondamment couvertes d'une pubescence concolore fine et soyeuse, mais ne produisant pas du tout les reflets chatoyants du *Rhinocéros*, carrées antérieurement, les épaules assez saillantes et détachées, légèrement arrondies sur les côtés, de forme allongée, une fois et 4/5 aussi longues que larges, conjointement arrondies à l'extrémité. Le dessous du corps de même couleur que le dessus, les pattes un peu plus pâles, exactement semblables à celles du *M. Rhinocéros*.

Cette espèce, dont il existe peut-être un individu complet au musée de Prague, a été récolté aux Indes par le docteur Helfer, et a partagé, dans le voyage de Bohême en France, le triste sort de l'espèce précédente.

5. M. NANUS (f. 2). *Staturâ minimâ. Luteo-testaceus, parcè pubescens; elytris subparallelis, confusè punctatis, maculâ laterali ponè humeros, fasciâque apicali communi fusco-nebulosis; antennis pedibusque concoloribus.* — Long. 0,0015. Lat. 0,0005. — India Orientalis.

Espèce indienne provenant de la même source que les deux précédentes, mais beaucoup plus petite encore. Tête d'un brun jaunâtre, assez brillante, peu pubescente, arrondie postérieurement, canaliculée longitudinalement entre les yeux, qui sont très-grands et très-saillants; antennes roussâtres peu robustes. Corselet testacé, couvert, surtout antérieurement, d'une pubescence cotonneuse jaunâtre, pas plus large que la tête, de forme tout a fait semblable à celui du *Rhinocéros*; la corne semblablement dentelée et accidentée, seulement relativement plus longue, plus parallèle et moins aiguë à l'extrémité. Ecusson triangulaire, arrondi sur les côtés. Elytres testacées, peu brillantes, confusément ponctuées, peu abondamment couvertes d'une pubescence roussâtre médiocrement soyeuse, laissant entrevoir chacune une tache latérale obscure située derrière l'épaule, au-delà du premier tiers, et de plus, une tache apicale noirâtre, l'intervalle entre les deux taches plus clair et plus brillant que le reste des élytres; presque deux fois aussi larges que le corselet, et une fois et 4/5 environ aussi longues que larges, carrées antérieurement, avec les épaules peu arrondies et assez saillantes, oblongues, étroites, subparallèles, très-légèrement dilatées sur les côtés, conjointement arrondies à l'extrémité. Dessous du corps d'un brun jaunâtre, les pattes à peu près de même teinte.

Je n'ai reçu en communication de M. Schmidt Göbel qu'un seul individu de cette curieuse petite espèce, recueillie par Helfer aux Indes-Orientales, et appartenant au musée de Prague.

G. AMBLYDERUS (δέρη, cou; ἀμβλὺς, émoussé, sans pointe).

Corps (f. 1 et 4) ovalaire assez convexe, couvert d'une pubescence courte et peu soyeuse.

Tête (f. 3 et 6) cordiforme, très-inclinée et pédonculée comme celle des Notoxus. *Les yeux* ovales médiocrement grands et peu saillants, latéralement placés. *Antennes* de onze articles, peu allongées, légèrement moniliformes, différentes de celles des Anthicus par la forme du dernier article, qui est globuleux et pas plus long que les précédents. *Chaperon* en triangle transversal tronqué en avant. *Epistome* de même consistance que le chaperon, séparé de lui par une petite ligne enfoncée. *Lèvre supérieure* très-courte, légèrement arrondie. *Mandibules* très-peu saillantes, non carrées comme chez les Notoxus, mais en forme de crochets croisés l'un sur l'autre, et entièrement cachés par la lèvre. *Palpes maxillaires* peu saillants, peu robustes, à dernier article sécuriforme, les autres parties de la bouche paraissant conformes à celles des Anthicus les plus ordinaires, autant qu'il est possible d'en juger sans dissection.

Corselet (f. 2, 3, 5, 6) de forme très-particulière, intermédiaire entre celui des Anthicus et celui des Notoxes, se rapprochant des premiers par sa forme trapézoïdale et nullement globuleuse, des seconds par la face antérieure lisse et légèrement concave, comme la voûte qui existe sous la corne des Notoxes, en un mot, disposé antérieurement comme pour supporter une corne, et ne présentant à la place qu'une rangée de petites dents qui garnissent toute la largeur de l'arête antérieure. *Ecusson* trapézoïdal transverse. *Elytres* ovalaires plus ou moins allongées, plus ou moins enveloppantes, aptères ou n'ayant que des ailes rudimentaires impropres au vol.

Abdomen assez bombé, composé de cinq anneaux, dont le premier est deux fois plus long que chacun des autres. *Pattes* de moyenne longueur, n'offrant rien de remarquable, cuisses très-légèrement claviformes. *Tarses* hétéromères, semblables à ceux des *Anthicus*. Caractères sexuels extérieurs inconnus, attendu le petit nombre d'individus observés.

La première espèce de ce genre que j'ai vue m'a été communiquée par le musée de Berlin, où on l'avait rangée parmi les Notoxes, sous la désignation spécifique de *Truncatus*. Depuis, j'ai reçu de M. le colonel Levaillant une autre espèce du même genre, recueillie en Algérie, que j'avais classée à la première vue parmi les Anthicus. Une observation plus attentive m'ayant fait découvrir dans ces deux insectes, très-différents en apparence, une forme de corselet identique, j'ai dû les réunir et en former un genre distinct. Pour les entomologistes qui ne voudraient pas admettre ce genre, ces insectes devraient se placer plutôt parmi les Anthicus que parmi les Notoxes, à cause de la forme trapézoïdale du corselet, et plus encore, à cause de celle de leurs mandibules. Les deux seules espèces connues de ce genre appartiennent au nord de l'Afrique.

DESCRIPTION DES ESPÈCES.

1. A. SCABRICOLLIS. *Rufo-ferrugineus, thorace oblongo, trapezoïdali, scabro, anticè truncato et denticulato; elytris elongatis, nigris, humeris apiceque rufescentibus; antennis pedibusque totis flavo-ferrugineis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0009 (f. 1, 2, 3). — Algeria.

Anthicus Scabricollis, Laf. et Lucas, Explor. scient. de l'Algérie, t. 2, p. 368 (1847).

Tête (f. 3) rouge, assez brillante, offrant, au lieu de points enfoncés, de petites aspérités aiguës d'où s'échappent quelques poils roussâtres, transversale, cordiforme, carrée postérieurement, et même un peu échancrée au milieu de la base; les angles postérieurs peu arrondis, et garnis d'une rangée d'aspérités analogues à celles du disque; les yeux noirs; les antennes entièrement ferrugineuses. Corselet (f. 1, 2 et 3) de même couleur que la tête, assez brillant, entièrement couvert, comme la tête, d'aspérités ou scabrosités épineuses entremêlées de quelques poils, pas plus large que la tête, d'un tiers plus long que large, très-légèrement arrondi et tronqué brusquement antérieurement, le bord antérieur à vive arête, faisant saillie au-dessus du goulot comme dans les Notoxus, et armé, au lieu de corne, d'une rangée de petites dents qui donnent à l'arête antérieure une apparence crénelée; subcylindrique, fortement convexe, faiblement rétréci postérieurement, nullement arrondi sur les côtés; base déclive et fortement marginée; goulot étroit d'ouverture, mais assez long et bien détaché de la face antérieure du corselet. Écusson noir, élytres assez brillantes, couvertes d'une ponctuation grossière espacée, revêtues d'une courte pubescence grisâtre couchée à la surface, parsemées en outre de quelques poils longs et raides, noires avec une tache rouge de forme arrondie derrière chaque épaule et une autre grande tache rougeâtre qui couvre toute l'extrémité, deux fois aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 au moins aussi longues que larges, coupées carrément et parallèles antérieurement, ovalaires postérieurement et conjointement arrondies à l'extrémité, assez convexes et bombées sur le disque. Dessous du corselet rouge, poitrine et abdomen noirâtres, les pattes entièrement ferrugineuses.

Cette espèce a été recueillie aux environs d'Oran par M. le colonel Levaillant, qui a bien voulu m'en céder deux individus.

2. A. TRUNCATUS. *Staturâ valdè exiguâ; totus pallidè testaceus, immaculatus, subpellucidus, oculis solis nigris; thorace trapezoïdali, anticè truncato, margine antico tenuissimè crenulato; elytris ovatis convexis, abdomen valdè amplectentibus.* — Long. 0,0018. Lat. 0,0007. — Ægyptus.

Très-jolie petite espèce fort éloignée de la précédente par la taille et la couleur, mais offrant une conformation de corselet tout à fait analogue. Entièrement d'un jaune testacé très-pâle, légèrement brillant et presque diaphane. Tête assez grossièrement ponctuée, légèrement pubescente, un peu plus large que longue, très-carrée postérieurement, divisée au sommet en deux lobes par un sillon occipital très-marqué; les yeux noirs, en ovale allongé, médiocrement saillants; parties de la bouche un peu obscures; antennes concolores, peu allongées, à articles courts et granuleux. Corselet à peu près glabre, sans ponctuation distincte, offrant plutôt sous une forte loupe une surface légèrement rugueuse, parsemé antérieurement de petites aspérités noirâtres plus sensibles en approchant du bord antérieur, et formant sur l'arête même une petite couronne régulièrement dentelée; de forme trapézoïdale, aussi large que long, peu bombé sur le disque, très-légèrement arrondi sur les côtés, faiblement rétréci à la base, qui est distinctement marginée. Ecusson paraissant triangulaire, excessivement petit et peu visible. Elytres diaphanes et légèrement brillantes, finement ponctuées, chaque point donnant naissance à un poil jaune, raide et court, couché à la surface, deux fois aussi larges que le corselet, une fois et demie à peine aussi longues que larges, de forme ovoïde très-bombée en dessus, très-arrondie sur les côtés; les épaules aussi très-arrondies, nullement saillantes, presque nulles; un peu fusiformes postérieurement, très-enveloppantes, et embrassant en dessous la majeure partie de l'abdomen. Le dessous du corps et les pattes entièrement d'un jaune pâle et transparent comme tout le reste de l'insecte. Un seul individu de cette curieuse espèce a été rapporté d'Egypte par M. Ehrenberg. Il appartient au musée de Berlin, où il avait été classé parmi les Notoxes sous le nom spécifique de *Truncatus* que je lui ai conservé (1).

---

(1) J'ai la certitude presque complète d'avoir récolté moi-même, aux environs de Perpignan, un individu de cette espèce, ou d'une espèce excessivement voisine; l'ayant communiqué à M. Aubé, celui-ci déclara n'en pas connaître le genre, mais il lui assigna une place dans le voisinage des *Anthicites;* malheureusement cet insecte, détaché de sa carte, a été détruit dans le retour de Paris à Tours.

G. ANTHELEPHILUS (ἀνθύλη, flosculus; φίλος, ami).

ANTHELEPHILA. Hope (antè 1836).

Corps (f. 1, 2 et 3) oblong, ovalaire, très-convexe.

Tête (f. 5) suborbiculaire, terminée postérieurement par un cou en pédoncule qui s'emboîte dans le corselet. *Yeux* médiocrement grands, de forme ovale, faiblement saillants. *Antennes* (f. 4) de onze articles, insérées en avant des yeux, le premier article gros et cylindrique, le second court et globuleux, les huit suivants allongés, légèrement obconiques, le dernier terminé en pointe assez aiguë. *Chaperon* (f. 5, *a*) transversal, légèrement relevé de chaque côté au-dessus de l'insertion de l'antenne, légèrement arrondi antérieurement. *Epistome* rectangulaire très-court, peu distinct du labre, qui est encore plus court, et qui recouvre presque entièrement les mandibules. *Palpes maxillaires* robustes terminés par un article fortement sécuriforme. *Mâchoires, menton* et autres parties de la bouche n'offrant aucune différence notable avec les parties correspondantes du genre *Formicomus*.

Prothorax oblong, fortement convexe, tantôt simple, tantôt bilobé, terminé par un goulot antérieur très-court. *Ecusson* peu apparent, très-petit, en triangle allongé. *Elytres* oblongues, ovalaires, et même un peu fusiformes postérieurement, sans apparence d'angles huméraux, obliquement tronquées à l'extrémité, et ne recouvrant pas l'extrémité de l'abdomen. *Ailes inférieures* entièrement nulles. *Pattes* assez longues. *Cuisses* fortement dilatées en massue. *Tibias* robustes, un peu plus longs que les cuisses. *Tarses* hétéromères, un peu moins longs que les tibias. Premier article oblong, les suivants triangulaires, le pénultième faiblement bilobé. *Crochets* très-courts, d'une extrême ténuité

Abdomen (f. 7) de cinq segments, le premier beaucoup plus long que les trois suivants, le dernier très-différemment conformé, suivant les sexes, profondément échancré dans le mâle, entier et terminé en pointe mousse dans la femelle.

Ce genre a été établi par M. Hope, avant 1836, sur un Anthicus de la Nouvelle-Hollande, dont nous reproduisons le trait (f. 5) d'après un calque qui nous a été communiqué par Chevrolat. Son caractère essentiel, dont M. Hope ne paraît pas s'être préoccupé, c'est l'absence totale d'ailes infé-

rieures, indiquée extérieurement par l'absence des angles huméraux. Un caractère moins important et qui lui appartient aussi exclusivement, c'est la troncature oblique de l'extrémité des elytres. Ces deux caractères sont les seuls qui séparent génériquement ces insectes des *Formicomus*, autre genre détaché par nous des anciens Anthicus de Fabricius. Les *Anthelephilus* n'ont été trouvés jusqu'ici que dans l'Inde, la Nouvelle-Hollande et les îles de la Sonde.

Ce petit genre, eu égard à la forme du corselet, se subdivise de la manière suivante :

I. Espèces à corselet bilobé (f. 2). 1 espèce.
II. Espèces à corselet simple (f. 1 et 3). Espèces 2 à 4.

Description des espèces.

I. Thorace Binodoso.

1. A. Imperator. *Nitidus, ferrugineus, thorace binodoso, longitrorsùm canaliculato, elytris piceis basi ferrugineis, bis pilifasciatis.* — Long. 0,003. Lat. 0,001. — Iles de la Sonde. Linga.

Tête ferrugineuse, brillante, couverte d'une grosse ponctuation peu régulière et un peu confluente, transversale, rétrosaillante et carrée postérieurement ; antennes ferrugineuses un peu obscures vers l'extrémité, peu allongées, le deuxième article court et globuleux, le troisième plus long que les suivants, les derniers de moins en moins longs et de plus en plus gros, jusqu'au pénultième qui est transversal. Corselet d'un rouge moins foncé que la tête, brillant, presque glabre, très-finement pointillé, un peu moins large que la tête, d'un tiers environ plus long que large, fortement bilobé, le lobe antérieur très-largement et très-régulièrement cordiforme, le lobe postérieur plus renflé en dessus que sur les côtés, l'un et l'autre divisés dans toute leur longueur par un sillon longitudinal; base finement mais visiblement marginée. Ecusson en triangle allongé, un peu arrondi sur les côtés, un peu creusé dans le milieu. Elytres d'un brun luisant, qui se fond vers la base en une teinte ferrugineuse, sans ponctuation appréciable, parsemées d'une courte pubescence rousse, soyeuse et inclinée, ornées en outre chacune de deux bandes transversales d'un duvet blanc : l'antérieure très-fugitive derrière l'omoplate, obliquant un peu vers l'épaule, la postérieure plus large un peu au-delà du milieu, obliquant très-légèrement en sens inverse de la première ; deux fois plus larges que le corselet, et environ une fois et 4/5 aussi longues que larges, régulièrement ovales, très-convexes, très-enveloppantes, séparément arrondies aux angles postérieurs internes, d'où résulte une troncature qui laisse a découvert le dernier segment de l'abdomen. Dessous du corselet et de la poitrine ferrugineux, abdomen brûnâtre ; pattes entièrement ferrugineuses, cuisses en massue, modérément renflées, sans épine à la paire antérieure du mâle.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette curieuse espèce, il avait le dernier segment de l'abdomen assez largement échancré en demi-cercle, ce

qui me l'a fait considérer comme un mâle, bien que ses cuisses antérieures fussent tout à fait inermes. Cet insecte a été recueilli à Linga, une des îles de la Sonde, et m'a été communiqué par le musée de Berlin, qui ne possède que cet exemplaire.

II. Thorace simplici.

2. A. Ruficollis. *Nigropiceus, nitidus, thorace rufo; elytris nigris immaculatis, femoribus basi ferrugineis.* — Long. 0,0035 ad 0,005. Lat. 0,001 ad 0,0015 (f. 1).—India Orientalis.

Anthelephila Ruficollis, Saunders, Trans. of Ent. Soc. of London, t. 1, p. 65, pl. 7, f. 8, 1836 (1).

Espèce très-variable pour la taille. Tête noire assez brillante, couverte d'une ponctuation distincte, serrée en avant, plus espacée sur le disque, garnie de poils noirs couchés en arrière, faiblement transversale, arrondie postérieurement et légèrement rétrosaillante; antennes (f. 4) noires, ciliées, très-robustes, très-longues; tous les articles, à partir du second, égaux en longueur et presque égaux en grosseur. Corselet rouge, brillant, hérissé de quelques poils roussâtres, un tant soit peu moins large que la tête, moitié plus long que large, globuleux antérieurement, rétréci avant la base sur les côtés seulement, les pommettes saillantes, et séparées du renflement basilaire par une fossette latérale triangulaire dont le fond est extrêmement lisse et miroitant; goulot antérieur court, mais bien détaché; base peu déclive et distinctement marginée. Ecusson rouge, triangulaire, très-aigu au sommet. Elytres d'un noir de poix, très-brillantes, vaguement ponctuées, semées de longs poils grisâtres, deux fois 1/2 aussi larges que le corselet, régulièrement ovalaires, sans apparence d'angles huméraux, la suture nullement apparente, sensiblement convexes, beaucoup plus allongées dans le mâle que dans la femelle, obliquement tronquées à l'extrémité dans les deux sexes. Dessous du corps noir; pattes noires couvertes de poils gris, avec la base des cuisses rougeâtre. — Le mâle se distingue par des élytres plus longues et plus régulièrement ovales, par une forte épine terminée en crochet (f. 6) au côté interne des cuisses antérieures, et par une large échancrure du dernier segment de l'abdomen (f. 7); les tibias antérieurs ont en outre à leur côté interne une petite dent qui n'existe pas chez la femelle (f. 6).

Cette espèce est commune dans l'Inde, où elle a été recueillie en abondance par le docteur Helfer. J'en possède plusieurs individus que je dois à l'obligeance de M. Schmidt-Göbel. M. Saunders, qui a décrit cet insecte en 1836, dans les transactions de la Société Entomologique de Londres, dit qu'il habite les rives sablonneuses du fleuve Hooghly, à quelques milles au-dessous de Calcutta, où il a été trouvé en grand nombre courant au pied des graminées.

Avant les récoltes de Helfer, il existait quelques doutes sur la patrie

(1) *Anthicus Fulvicolis,* Fabr. Dej. Cat. 1836, p. 238.
Anthicus Sanguinicollis, Sturm. Cat. 1843, p. 168.

de cet insecte. Au musée de Berlin, il était indiqué comme de l'Amérique du nord. M. Dejean en possédait, sous le nom de *Fulvicollis* Fabr., deux individus, l'un venant directement de l'Inde, l'autre attribué avec doute à l'Amérique. Enfin, M. Sturm qui en avait reçu un exemplaire de Vienne sans indication d'origine, l'a inséré dans son dernier catalogue sous le nom de *Sanguinicollis*, avec l'Autriche pour patrie. J'ai eu tous ces insectes sous les yeux ; je possède même un des soi-disant Américains, que m'a donné le musée de Berlin, et je puis affirmer qu'ils sont tous identiquement semblables aux individus récoltés par Helfer.

Il est très-possible que l'*Anthicus Bengalensis* de Wiedemann, publié en 1823, ne diffère en rien de l'espèce ici décrite. On en pourra juger en lisant à la fin de ce genre la description du naturaliste allemand. Néanmoins, deux considérations nous ont empêché de réunir ces deux espèces, et de supprimer le nom de Saunders. C'est d'abord l'importance attachée par Wiedemann à la pubescence fine et blanchâtre des élytres : ce qui ferait supposer que dans cette espèce, le duvet est beaucoup plus fin et plus abondant que dans le *Ruficollis ;* en second lieu, Wiedemann, parlant de la ponctuation de la tête, dit qu'elle est excessivement fine, expression qui ne saurait convenir à la tête du *Ruficollis,* dont la ponctuation est très-distincte et assez profonde.

Nous trouvons dans Fabricius un *Anthicus Ruficollis* de l'Amérique méridionale; mais il a été reconnu que cet insecte, ainsi que les *A. Fulvicollis*, *Abdominalis* et *Fuscipennis* du même auteur n'appartiennent pas à la tribu des Anthicites, et doivent se placer parmi les *Statyra* ou autres genres à large cou.

Espèces que nous n'avons pas vues.

3. A. Cyaneus. *Capite nigro, antennis pedibusque atris.* — Long. lin. 2. Lat. lin. 1/2. Nova Hollandia.

Antenæ nigræ, articulo basali crasso, reliquis extrorsùm crassioribus; thorax ovalis, anticè posticèque contractus, nigro-cyaneus. Elytra cyanea, nitida, glaberrima. Corpus subtùs nigrum, pedes concolores.

(Anthelephilus cyaneus, Hope. Charact. and descr. of new gen. and sp. of *Coleop. Ins.*, p. 100, tab. 14, fig. 4, antè annum 1836.)

Cet insecte est le type du genre *Anthelephilus*, établi par M. Hope dans l'ouvrage que nous venons de citer. La figure jointe au texte nous permet d'ajouter quelques détails à cette description un peu succincte. Nous ferons remarquer que les élytres, au lieu d'être régulièrement ovales, sont très-étroites antérieurement, leur base ne paraissant pas plus large que celle du corselet ; elles s'élargissent vers le milieu, et sont ensuite brusquement et largement tronquées à l'extrémité. L'individu figuré (que nous reproduisons d'après un calque, sans en garantir l'exactitude), n'a pas d'épine aux cuisses antérieures, ce qui nous porte à croire que M. Hope n'a pas eu entre les mains le mâle de cette espèce.

4. A. Bengalensis. *Niger, nitens, thorace mutico, testaceo, elytris albopilosis, femoribus anticis unidentatis.* — Long. lin. 2. — Bengalia.

Antennes d'un noir brun, tête entièrement d'un noir brillant, laissant apercevoir antérieurement de chaque côté du front une légère impression longitudinale, couverte d'une ponctuation et d'une pubescence excessivement fine. Corselet mutique, testacé et brillant, finement ombragé d'un duvet blanchâtre, dilaté antérieurement, arrondi aux angles antérieurs, beaucoup plus étroit postérieurement, avec une fine ligne transversale enfoncée à la base. Elytres ovales d'un noir brillant, couvertes d'un duvet blanc, fin et serré, la suture à peine visible, chaque élytre séparément arrondie postérieurement de telle manière, qu'elles laissent entre elles à leur extrémité un espace triangulaire. Les pattes d'un noir brillant, la base des cuisses d'un testacé pâle; les cuisses antérieures armées vers le milieu de leur côté interne d'une forte dent dirigée en avant (Wiedemann. *Zoolog. Magaz.*, t. 2, pars. 1, p. 70, 1825).

En comparant cette description à celle du *Ruficollis* de Saunders, on reconnaît entre ces deux espèces une grande analogie, qui cependant ne nous a pas paru assez complète pour nous permettre de les réunir. Quant à la place que nous assignons à cet insecte parmi les *Anthelephilus*, nous la croyons suffisamment justifiée par le peu d'apparence de la suture, par la coupe terminale des élytres, et par l'expression d'ovale employée sans aucune restriction pour désigner leur forme, ce qui fait supposer que les angles huméraux sont nuls et que l'insecte est aptère.

G. FORMICOMUS (de Formica, fourmi).

CANTHARIS. Geoffroi (1762). CARABUS. Rossi (1790). NOTOXUS. Fabr. (1792). ANTHICUS. Fabr. (1801). ANTHELEPHILA. Saunders (1836).

CORPS (f. 1) oblong, ovalaire, plus ou moins convexe.

TÊTE suborbiculaire, terminée postérieurement par un cou en pédoncule qui s'emboîte dans le corselet. *Yeux* médiocrement grands, le plus souvent ovales, faiblement saillants. *Antennes* (f. 2) subfiliformes de onze articles, insérées en avant des yeux, le premier article gros et cylindrique, le second court, presque globuleux, les huit suivants allongés, légèrement obconiques, égaux en longueur et augmentant plus ou moins de grosseur de la base au sommet. *Chaperon* (f. 3, *a*) trapézoïdal, très-peu relevé latéralement sur l'insertion des antennes, très-peu distinct de l'*Epistome*, avec lequel il ne paraît faire qu'une seule pièce, à moins que ces organes n'aient été disséqués et placés entre deux verres, auquel cas l'épistome (f. 3, *b*) se présente comme une pièce distincte du chaperon, et même un peu plus large que son bord antérieur. *Labre* (f. 3, *c*) très-court, un peu moins large que l'épistome, terminé à peu près carrément. *Mandibules* (f. 4) triangulaires, terminées par un crochet bifide. *Mâchoires* (f. 5, *a*) fortement bilobées, le lobe externe plus grand que le lobe interne, et cilié à l'extrémité. *Palpes maxillaires* (f. 5, *b*) robustes, article basilaire très-court, le second oblong, le troisième en triangle très-court, le dernier oblongo-sécuriforme. *Lèvre inférieure* (f. 6, *a*) très-courte et diaphane, encadrée dans les *palpes labiaux*, dont on ne distingue nettement que le dernier article, qui est oblong et arrondi au sommet. *Menton* (f. 6, *b*) carré et peu avancé.

PROTHORAX oblong, à pommettes plus ou moins saillantes, tantôt simplement rétréci avant la base, avec un sillon latéral qui contourne les pommettes et se prolonge en dessous jusqu'à l'insertion des pattes, tantôt divisé en deux lobes par un sillon supérieur transversal; terminé antérieurement par un goulot plus ou moins court. *Ecusson* très-petit, peu apparent, en triangle aigu au sommet. *Elytres* oblongues, ovalaires, fortement convexes, toujours obtu-

sement anguleuses à la base, coriaces, lisses et peu ponctuées, plutôt ciliées que finement pubescentes, recouvrant des ailes inférieures le plus souvent propres au vol, et quelquefois rudimentaires. *Pattes* (f. 7 et 8) longues et robustes, les cuisses constamment claviformes. *Tibias* un peu plus longs que les cuisses. *Tarses* hétéromères médiocrement longs, ordinairement plus courts que les tibias, le premier article oblong, les suivants triangulaires, le pénultième faiblement bilobé. Les crochets simples très-fins et très-acuminés.

Abdomen (f. 9, 10, 11) de cinq segments, le premier deux fois aussi long que les suivants, le dernier différemment conformé suivant les sexes.

Le mâle se distingue de la femelle par deux caractères qui n'existent pas concurremment dans toutes les espèces. Le premier consiste dans la forme du dernier segment inférieur de l'abdomen, qui est toujours plus ou moins échancré dans le mâle (f. 9, 10), toujours entier et terminé en pointe mousse dans la femelle (f. 11. Voy. f. 10, l'exemple de la plus grande échancrure). L'autre caractère qui manque souvent dans les espèces de taille inférieure est fourni par les cuisses antérieures (f. 7), qui ont vers le milieu de leur côté interne une épine plus ou moins longue et plus ou moins aiguë.

Nous avons formé ce genre aux dépens de l'ancien genre *Anthicus,* en y plaçant toutes les espèces qui présentaient en même temps des cuisses dilatées en massue, et des élytres convexes et ovalaires. Bien que ces caractères ne soient pas confirmés par des différences sensibles dans les organes de la bouche, nous les croyons suffisants pour établir une bonne coupe générique dans un genre devenu beaucoup trop nombreux en espèces. La seule différence entre ces insectes et les *Anthelephilus* de M. Hope, c'est que ces derniers sont totalement aptères, sans apparence d'angles huméraux, tandis que les *Formicomus* ont des ailes inférieures au moins rudimentaires, que l'on reconnaît extérieurement à la forme anguleuse des épaules, qui pour être obtuses n'en sont pas moins toujours sensibles (1).

Lorsque je commençai, en 1844, à m'occuper de la révision des *Anthicites*, je ne trouvai dans la collection de M. Dejean que cinq espèces de ce genre; depuis cette époque les communications obligeantes des entomologistes de tous pays, et particulièrement de M. Schmidt-Göbel, ont porté à trente et une le nombre de ces espèces, dont une seule, la plus excentrique de toutes, appartient au continent américain.

---

(1) Nous avions d'abord donné à ce genre le nom de *Carteromerus*, à cause de la dilatation de ses cuisses; depuis, ayant appris que M. Victor Motchoulsky avait également séparé ces insectes des *Anthicus* dans le catalogue de sa collection actuellement sous presse, et qu'il leur avait donné le nom de *Formicoma,* nous avons cru devoir, pour simplifier la nomenclature, adopter le nom de M. Motchoulsky, en lui donnant une terminaison masculine.

Nous avons réparti ces trente et une espèces dans les divisions suivantes :

PREMIÈRE DIVISION. — Corselet simple . . . . . .
I. Corselet rouge.
A. Elytres bleuâtres . . , ... Espèces 1 à 4
B. Elytres brunes, ornées chacune :
α. D'une tache ferrugineuse . . . . 5 à 10
β. D'une bande de duvet argenté . . . . . 11 à 12
γ. De deux taches ferrugineuses. 13
II. Corselet noir ou concolore.
A. Elytres fortement convexes et ovalaires :
α. Espèces bleuâtres . . . . 14 à 16
β. Espèces noirâtres . . . .
* Corselet nullement tuberculé à la base . . . . 17 à 20
** Corselet finement tuberculé à la base (f. 14) . . . . 21 à 23
B. Elytres allongées, peu convexes, un peu parallèles (f. 13) . . . . 24 à 27
DEUXIÈME DIVISION. — Corselet bilobé (f. 15 et 16). 28 à 30

Description des espèces.

PREMIÈRE DIVISION.

Thorace simplici.

I. Thorace ferrugineo.

A. Elytris cyaneis.

1. F. Mutillarius. *Nigro-piceus, nitidus, griseo-pilosus, capite nigro, thorace rufo, utroque punctatissimo; elytris anticè rufis bis pili-fasciatis, subtiliter punctatis; antennis pedibusque piceis, femoribus basi rufis.* — Long. 0,005. Lat. 0,0015 (f. 1). — India Orientalis.

Anthelephila Mutillaria, Saunders, Trans. of Entom. Soc. of London, t. 1, p. 65, pl. 7, f. 9 (1836).

Tête d'un noir mat, criblée de gros points ronds, presque confluents, parsemée de poils noirs, transversale, carrée postérieurement, fortement rétrosaillante; chaperon très-coriace, trapézoïdal, légèrement marginé antérieurement et distinct de l'épistome, mandibules très-longues, dépassant le labre, et terminées par des crochets très-aigus et fortement bifides; palpes maxillaires à troisième article très-petit, à dernier article très-grand et très épais; yeux très-saillants en ovale tronqué en avant; antennes noirâtres, longues et robustes, de forme ordinaire. Corselet rouge, brillant, couvert de très-gros points enfoncés, oblongs, moins rapprochés que sur la tête, et donnant naissance à des poils roussâtres; régulièrement globuleux antérieurement, moins large que la tête, rétréci mais non étranglé postérieurement, sans renflement basilaire sensible, peu

bombé sur le disque, très-déclivé et marginé à la base. Ecusson rouge, brillant. Elytres d'un vert bleuâtre, lisses et brillantes sur le milieu du disque, la base rouge comme le corselet jusqu'au quart de la longueur, ornées en outre chacune d'une bande transversale de duvet blanc sur le bord postérieur de la partie rouge; à partir de cette bande jusqu'aux trois quarts de la longueur, presque glabres et vaguement ponctuees; le dernier quart couvert d'une pubescence grise, moins épaisse que sur la bande antérieure, mais assez abondante pour donner une teinte grise à cette partie des élytres; en ovale très-allongé, deux fois aussi larges que le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges; les angles huméraux obtus, mais très-sensibles, une très-légère dépression posthumérale à la place même de la bande pubescente; un peu tronquées postérieurement, de manière à laisser à découvert dans les deux sexes l'extrémité pointue de l'abdomen. Dessous de la poitrine rouge; abdomen noirâtre. Pattes également noires, avec la première moitié des cuisses rouges. — Le mâle se distingue par une plus grande largeur de la tête et du corselet, par une très-faible épine aux cuisses antérieures, une légère dent saillante aux tibias antérieurs, et la forme du dernier segment de l'abdomen, qui est tronqué carrément, et circulairement échancré au milieu de la troncature.

Variété : *Coloration croissante* : β. Elytres entièrement vertes, ornées seulement vers la base d'une bande transversale d'un rouge obscur, interrompue sur la suture et bordée postérieurement par la bande pubescente grise; la poitrine noirâtre, la base des cuisses à peine ferrugineuse.

Cet insecte habite les Indes-Orientales; d'après Saunders, qui l'a décrit le premier, dans les *Transactions de la Société entomologique de Londres*, il aurait été trouvé courant sur le sable, dans les mêmes localités que l'*Anthelephilus Fulvicollis*, sur les bords du fleuve Hooghly, au-dessous de Calcutta. Le docteur Helfer l'a recueilli, depuis, pendant son voyage dans l'Inde. Cette description est faite sur trois individus, deux envoyés de Prague et récoltés par Helfer, et le troisième communiqué par M. Hope.

2. F. Coeruleipennis (1). *Ferrugineus, nitidus, griseo-pilosus, capite nigro; elytris viridi-cyaneis versus apicem attenuatis; femoribus apice abdomineque fuscis.* — Long. 0,0045 ad 0,005. Lat. 0,0015 ad 0,0016. — Hispania Meridionalis.

Anthicus Cœruleipennis, Laf. et Lucas, Explor. scient. de l'Algérie, t. 2, p. 369 (1847).

Tête noire, luisante, vaguement ponctuée, semée de poils noirs, longs et raides, arrondie postérieurement, un peu rétrosaillante, pas plus longue que large; yeux gros, assez saillants; antennes plus longues que la moitié du corps, d'un brun rouge, plus foncées à l'extrémité. Corselet rouge, brillant, ponctué distinctement sur le disque et très-peu vers les bords, semé de poils grisâtres assez rares, arrondi antérieurement, lé-

---

(1) *Anthicus Cœruleipennis,* Dafour, *in litteris.* Dej. Catal. 1836, p. 249.

gèrement bombé sur le disque, davantage sur les côtés, qui présentent des pommettes assez saillantes, pas plus large que la tête, rétréci très-près de la base; sillon latéral lisse et brillant; renflement basilaire sensible surtout latéralement; la base peu déclive et distinctement marginée; goulot très-court mais distinct. Ecusson peu apparent, rougeâtre. Elytres d'un bleu verdâtre foncé, brillantes, vaguement ponctuées, couvertes d'une pubescence peu serrée, résultant de poils blancs couchés d'avant en arrière, semées en outre de poils plus longs, raides et noirâtres; de forme ovale, allongée, plus de deux fois aussi larges que le corselet, près de deux fois aussi longues que larges, arrondies sur les côtés, légèrement convexes en dessus, angles huméraux obtus, mais sensibles, subfusiformes postérieurement, sans apparence de dépression posthumérale. Dessous de la poitrine rouge; abdomen noirâtre. Pattes ferrugineuses, avec la massue des cuisses noirâtre. — Le mâle se distingue par une large et courte épine située au côté interne des cuisses antérieures, et par une très-grande échancrure de l'abdomen, dont le dernier segment manque tout à fait, et dont les trois intermédiaires sont contractés de manière à découvrir la moitié de l'abdomen, et à laisser à nu tout l'appareil sexuel (f. 10).

Cette espèce habite l'Espagne méridionale et les possessions françaises en Algérie. Elle a été recueillie pour la première fois en Andalousie, par M. Dufour, et introduite dans un petit nombre de collections, sous le nom de *Cæruleipennis*, que nous lui avons conservé. Depuis elle a été recueillie assez abondamment dans les mêmes lieux par M. Ghiliani. M. Lucas a trouvé en Algérie quelques individus qui doivent être rapportés à cette espèce.

3. F. Cyanopterus (1). *Ferrugineus, nitidus, griseopilosus; capite nigro; elytris viridi-cyaneis, posticè attenuatis, magis elongatis; abdomine rufo, femoribus minimè infuscatis.* — Long. 0,005. Lat. 0,0016. — Ægyptus.

Cette espèce, recueillie en Egypte par Ehrenberg, est tellement voisine de la précédente, qu'il suffit de faire connaître les différences qui, après bien des hésitations, nous ont décidé à l'en séparer. La couleur de la tête, du corselet et des élytres est la même, seulement ces dernières m'ont paru un peu plus verdâtres que dans l'espèce espagnole; elles sont aussi un peu plus allongées et un peu moins arrondies sur les côtés; mais la différence la plus sensible, sinon la plus concluante, est dans la couleur des cuisses, qui sont entièrement d'un rouge vif, tandis que celles du *Cæruleipennis* ont toujours la massue plus ou moins noirâtre. Il en est de même de l'abdomen, qui est rouge dans l'espèce égyptienne, et obscur dans celle d'Espagne. Voilà tout ce que j'ai pu constater dans la comparaison attentive et réitérée de trois individus communiqués par MM. de Brême et Spinola. Il faudrait en voir un plus grand nombre pour s'assurer que les élytres sont constamment plus longues et moins arrondies sur

---

(1) *Anthicus Cyanopterus*, Klug. in Museo Berolinensi. — Dej. Cat. 1836, p. 239.

les côtés, seul caractère qui ait une valeur spécifique, les autres pouvant n'être que des variétés de couleur. Le musée de Berlin est le premier qui ait possédé cet insecte, auquel M. Klug donna le nom que nous lui avons conservé. Depuis, le docteur Waltl l'a rapporté aussi d'Egypte, et l'a nommé *Superbus*, nom qu'il portait dans la collection de M. Spinola. M. Klug ayant à sa disposition quatre individus d'Egypte, et même un cinquième recueilli en Arabie, est plus à même que tout autre de vérifier nos observations.

4. F. Rubricollis (1). *Nigrofuscus, subnitidus, parcè pilosus; thorace rubro; clytris cyaneis ponè humeros nonnihil depressis, posticè rotundatis pedibus ferè totis nigris.* — Long. 0,004. Lat. 0,0015. — Prom. Bonæ Spei.

Tête noire, peu brillante, couverte d'une ponctuation un peu rugueuse, arrondie postérieurement, un peu rétrosaillante, pas plus longue que large, les yeux peu saillants; palpes noirâtres; antennes plus longues que la moitié du corps, presque noires, un peu rougeâtres à la base. Corselet rouge, assez brillant, semblable pour la forme à celui du *F. Cœruleipennis*, un peu plus étroit, et offrant sur chaque face latérale une fossette oblongue qui cotoie l'arête supérieure et aboutit au sillon latéral. Ecusson d'un brun rouge. Elytres d'un bleu foncé, nullement verdâtre, brillantes, vaguement ponctuées, peu abondamment couvertes d'une pubescence grisâtre inclinée; de forme ovale, peu allongée, très-régulièrement arrondies postérieurement; bords antérieurs obliques; médiocrement bombées, une légère saillie aux omoplates, immédiatement suivie d'une faible dépression transversale sur laquelle la pubescence paraît plus abondante, et pourrait produire une bande grisâtre dans des individus plus frais que ceux que j'ai pu observer. Dessous du corps et pattes entièrement noires ou d'un brun très-foncé. — Je ne puis rien dire des différences sexuelles du mâle, n'ayant eu sous les yeux que des femelles.

Cette espèce, recueillie au Cap de Bonne-Espérance, est très-rare dans les collections. Je n'en ai vu que trois individus qui m'ont été communiqués par MM. de Brême, Melly et Spinola, qui, tous les trois, les avaient reçus de M. Drège de Hambourg.

B. Elytris brunneis.

α. Maculâ basali ferrugineâ ornatis.

5. F. Nemrod. *Pedestri multò major, fusco-ferrugineus, nitidus, griseo pilosus; capite thoraceque tenuissimè et rarissimè punctatis; elytris piceo-nigris, ponè humeros flavo-lunulatis.* — Long. 0,0042. Lat. 0,0014. — Mesopotamia.

Très-voisin du *F. Pedestris*, mais sensiblement plus grand que les plus grands individus de cette espèce. Tête ferrugineuse plus ou moins foncée, de même teinte que le corselet, lisse et brillante, peu abondamment pubescente, ponctuation très-fine et beaucoup plus espacée que dans le *Pedestris*, pas plus large que longue, arrondie postérieurement; les yeux

(1) *Anthicus Rubricollis*, Dej. Cat. 1836, p. 239.

grands et nullement saillants; les antennes ferrugineuses, à peine plus foncées au sommet qu'à la base, très-robustes, plus longues que la moitié du corps, grossissant faiblement de la base au sommet. Corselet de la couleur de la tête, lisse, peu pubescent, semé de points très-fins et très-espacés, différant peu pour la forme de celui du *Pedestris*, seulement un peu moins bombé et plus transversalement arrondi antérieurement, avec les pommettes latérales moins saillantes. Ecusson rouge, légèrement saillant. Elytres d'un brun de poix foncé, brillantes, imperceptiblement pointillées, ornées derrière l'épaule d'une tache jaune en forme de lunule qui atteint le bord latéral, mais qui n'atteint pas entièrement la suture, ombragées de poils grisâtres plus abondants sur la tache jaune et sur le troisième tiers, de même forme que celles du *Pedestris*, également ovales et convexes. Dessous du corps entièrement d'un rouge ferrugineux foncé, pattes de même teinte, entièrement concolores, très-robustes, avec les cuisses fortement claviformes.

Cette belle espèce a été récoltée en Mésopotamie par le docteur Helfer. L'exemplaire ici décrit est une femelle qui m'a été envoyée par M. Schmidt Göbel. J'en ai vu un autre exemplaire au musée de Berlin, provenant de la même source, et se distinguant du *Pedestris* par les mêmes caractères, par une taille notablement plus grande, et par la ponctuation presque insensible de la tête et du corselet.

6. F. PEDESTRIS. *Nigro-piceus, nitidus, griseo-pilosus; thorace, elytrorum fasciâ ponè humeros abbreviatâ, antennarum femorumque basi, ferrugineis.* — Long. 0,0034 ad 0,0038. Lat. 0,0011 ad 0,0013. — Europa Meridionalis.

Carabus Pedestris, Rossi, Faun. Etrusca t. 1, p. 224 (1790). *Id.* edid. Hellw. t. 1, p. 270.

Notoxus Pedestris, Rossi, Mant. Ins. t. 1, p. 45, tab. 2, f. c (1792). *Id.* edid. Hellw. t. 1, p. 384. — Fabr. Suppl. p. 66 (1798). — (mas.) Panz. Faun. Germ. Fasc. 23, tab. 7. — Oliv. Encycl. méth. t. 8, p. 395.

Anthicus Pedestris, Fabr. Syst. Eleut. t. 1, p. 291 (1801). — Illig. Mag. t. 3, p. 223. — Castelnau, Hist. des Ins. Coléopt. t. 2, p. 258. — Schmidt, Stett. Ent. Zeit., t. 3, p. 193.

Notoxus Thoracicus, Panz. Faun. Germ. Fasc. 23, tab. 6 (1). — (femina) *Notoxus Equestris*, Panz. Faun. Germ. Fasc. 71, tab. 8.

Cantharis Fusca (*Cantharide fourmi*), Geoff. Hist. des Insect. t. 1, p. 344 (1762) (2).

Anthicus Nobilis, Falderm. Faun. Entom. Transcaucasica, pars. 2, p. 107 (1837).

Tête noire, peu brillante, couverte d'une ponctuation fine et serrée qui

---

(1) Tout en citant cette synonymie reproduite par plusieurs auteurs, tels que Illiger, Schönherr, et en dernier lieu M. Schmidt, je regrette de n'avoir pu la vérifier moi-même. Les deux exemplaires de Panzer que j'ai consultés, contiennent, sous le n° 6 du vingt-troisième cahier, non pas le *N. Thoracicus*, mais bien le *Notoxus* (*Scydmænus*) *Minutus*. La table elle-même jointe au vingt-troisième cahier, cite également le *N. Minutus* au n° 6, et ne fait nulle mention du *N. Thoracicus* que j'ai inutilement cherché dans toutes les autres livraisons.

(2) *Anthicus Pedestris*, Dej. Cat. 1837, p. 239.

donne naissance à une pubescence noire, courte, couchée très à plat, qui ne peut s'apercevoir qu'en regardant avec une forte loupe le profil de la tête, arrondie postérieurement, un peu transversale dans le mâle, pas plus large que longue dans la femelle; yeux médiocrement saillants; antennes plus ou moins noirâtres, moins foncées vers la base, abondamment pubescentes. Corselet rouge, assez brillant, abondamment ponctué, revêtu d'une pubescence grise inclinée, hérissé en outre de quelques cils roussâtres, régulièrement globuleux antérieurement, aussi large que la tête, d'un quart au moins plus long que large, sillon latéral bien marqué, déterminant un rétrécissement très-postérieur suivi d'un renflement très-court, assez fortement bombé sur le disque et brusquement déclive à la base, qui est finement mais visiblement marginée; goulot antérieur très-court, mais bien distinct. Ecusson rougeâtre. Elytres vernissées, d'un noir brun très-foncé, ornées derrière l'épaule d'une courte bande transversale rouge, qui n'atteint ni la suture ni le bord latéral, placée un peu obliquement, à contours mal arrêtés; vaguement pointillées, revêtues d'une pubescence longue et hérissée, composée de poils d'inégale grosseur, les uns noirs, les autres argentés, ces derniers plus abondants à la base, et formant en outre, sur la seconde moitié des élytres, une large zone grisâtre; en ovale plus allongé dans le mâle, plus court dans la femelle, deux fois aussi larges que le corselet, moins de deux fois aussi longues que larges, même celles du mâle, très-arrondies aux angles huméraux, légèrement tronquées obliquement plutôt qu'arrondies à l'extrémité. Dessous de la poitrine rougeâtre; abdomen noir; pattes d'un brun plus ou moins foncé, avec la base des cuisses ferrugineuse. — Le mâle se distingue de la femelle par une tête et un corselet un tant soit peu plus large, des élytres plus longues, plus étroites, moins dilatées sur les côtés, par une forte, mais courte épine aux cuisses antérieures (f. 7), et par une échancrure profonde du dernier segment de l'abdomen (f. 9). C'est la femelle, avec ses cuisses inermes, qui a été figurée par Panzer sous le nom de *Notoxus Equestris*.

VARIÉTÉS. *Coloration décroissante* : *b*. Tête noire, la base des élytres rougeâtre, la bande jaunâtre très-apparente, à peine interrompue par la suture.

c. Tête, antennes et pattes d'un rouge ferrugineux plus ou moins obscur, de même teinte que le corselet; la bande des élytres jaunâtre comme dans la variété *b*, sans interruption sur la suture et atteignant le bord latéral. Cette variété est particulière aux contrées les plus orientales de l'Europe. Les individus que j'ai observés proviennent les uns du Balkan, les autres de la Crimée, d'autres enfin du nord de la Perse. M. Schmidt de Stettin avait déjà remarqué que les individus de la Hongrie et de la Turquie avaient la bande des élytres plus prononcée; mais il ne dit pas qu'aucun d'eux eût la tête rougeâtre.

Coloration croissante : β (β Schmidt), ne diffère du type que par le rétrécissement de la tache des élytres, réduite à un point rougeâtre situé juste derrière l'épaule.

γ. Elytres entièrement noires, sans apparence de tache posthumérale. Corselet néanmoins rouge.

δ. (γ Schmidt). Elytres à bande ferrugineuse comme dans le type; mais corselet noirâtre, surtout à la partie antérieure.

ε. (δ Schmidt). Elytres très-noires à bandes ferrugineuses peu apparentes; tout le reste, tête, antennes, corselet et pattes entièrement noirs. Je n'ai pas vu d'individus complétement noirs sans tache sur les élytres; mais il est bien probable qu'on en trouverait en Espagne, où les deux dernières variétés ont été recueillies par MM. Ghiliani et Rambur aux environs de Malaga.

Cette espèce est répandue dans toute la partie méridionale de l'Europe, depuis l'Espagne jusqu'en Crimée. Elle est commune en France dans les provinces baignées par la Méditerranée, non moins commune dans les îles de Corse, de Sardaigne et de Sicile, dans toute l'Italie, l'Autriche et la Hongrie. On la retrouve en outre dans l'archipel de l'Asie Mineure, sur les côtes de la Syrie, et même dans le nord de la Perse (1). Je ne sache pas qu'elle ait jamais été trouvée en Algérie. Elle paraît s'éloigner peu des bords sablonneux des rivières ou des rivages de la mer.

L'espèce précédente et la suivante sont extrêmement voisines de la variété *c* du *Pedestris*; elles s'en distinguent principalement : la première, par la supériorité de sa taille, la dernière, par sa taille plus petite et surtout plus étroite.

7. F. CURSOR. *Pedestri paulò minor et angustior, ferrugineus nitidus, griseo-pilosus; elytris piceis, basi flavo-fasciatis; antennis femoribusque apice fuscis.* — Long. 0,003 ad 0,0034. Lat. 0,001 ad 0,0011. — Daghestan.

Espèce encore douteuse pour moi, non moins voisine du *Pedestris* var. *c*, que le *F. Nemrod*, mais un peu plus petite. La tête est rougeâtre, les antennes ferrugineuses, obscures au sommet; le corselet entièrement rouge; les élytres brunes avec la bande jaune non interrompue, mais seulement plus foncée sur la suture; les pattes rougeâtres, avec la massue des cuisses plus foncée. Le seul caractère important qui distingue cette espèce du *Pedestris*, c'est l'infériorité de sa taille et la forme plus étroite et plus allongée des élytres, qui sont presque deux fois aussi longues que larges, quoique les individus observés soient des femelles.

Cette espèce habite le Daghestan, province de la Perse occidentale. Elle

(1) Ce sont des exemplaires de cette contrée que Faldermann a décrits dans sa *Fauna Entomologica Transcaucasica*, comme espèce nouvelle, sous le nom de *Nobilis*. Voici comment s'explique cette erreur, que je n'aurais pu relever sans le concours obligeant de M. le baron de Chaudoir, qui a bien voulu m'envoyer une suite d'Anthicus de la collection de Faldermann, dont il est aujourd'hui possesseur. Sous le nom de *Pedestris*, l'entomologiste Russe avait placé dans sa collection l'espèce asiatique décrite plus bas par nous sous le nom de *Ninus*. Cette première faute une fois commise, quand le véritable *Pedestris* s'est offert à ses yeux, il a dû nécessairement y reconnaître une espèce nouvelle et tout-à-fait distincte de celle qu'il possédait sous ce nom. Il suffit de lire attentivement l'excellente description du *Nobilis*, Falderm. pour y reconnaître, non pas le type du *Pedestris* à petite tache rouge derrière l'épaule, mais notre variété *c* à large bande rouge couvrant presque toute la base des élytres, moins la pointe de l'épaule.

a été envoyée par M. Motchoulsky à MM. Guérin et Aubé, sous le nom de *Cursor*, que je lui ai conservé ; mais ce nom ne se retrouvant pas dans le catalogue manuscrit que M. Motchoulsky a eu l'obligeance de m'envoyer, je crains qu'il ne lui ait donné un autre nom, ou qu'il n'ait jugé à propos de la réunir au *Pedestris*.

8. F. Braminus. *Rubro-ferrugineus, nitidus, subtilissimè punctatus, parcè pilosus; elytris piceis, basi flavo-ferrugineis, ponè humeros nonnihil transversim depressis.* — Long. 0,0035 ad 0,004. Lat. 0,0012 ad 0,0013. — India Orientalis.

Tête d'un brun rouge plus ou moins foncé, lisse, sans ponctuation distincte, un peu rugueuse antérieurement, parsemée de poils roussâtres, arrondie postérieurement, un peu transversale ; chaperon légèrement relevé sur les côtés ; antennes robustes, ciliées, d'un brun ferrugineux plus foncé au sommet. Corselet d'un rouge brun, transversalement globuleux antérieurement, confusément ponctué, un peu pubescent sur le milieu, un peu moins large que la tête, peu bombé sur le disque, sensiblement rétréci un peu avant la base. Ecusson en triangle très-aigu au sommet, ferrugineux. Elytres d'un noir de poix très-brillant, avec toute la base d'un jaune ferrugineux plus ou moins vif, cette coloration s'étendant jusqu'au quart environ de la longueur, et s'avançant même un peu en pointe sur la suture ; vaguement ponctuées et semées de poils roussâtres, en ovale médiocrement allongé, les omoplates très-légèrement saillantes. Poitrine en dessous d'un rouge ferrugineux ; abdomen plus foncé. Pattes ferrugineuses, avec la massue des cuisses noirâtre. — Sur sept individus qui m'ont été communiqués, je n'ai pas rencontré un seul mâle ; tous les abdomens étaient sans échancrure, et toutes les cuisses antérieures inermes.

Variétés : *Coloration croissante* : β. L'extrême base des élytres brune, et séparée du reste des élytres par une bande ferrugineuse qui n'est pas droite, mais qui a la forme d'un chevron dont la pointe est tournée vers le centre.

Coloration décroissante : *b*. Tout l'insecte ferrugineux dessus et dessous. La base des elytres distinguée seulement par une teinte plus pâle ; Eclosion prématurée ?

Cette espèce, recueillie par Helfer dans l'Inde, m'a été envoyée par le musée de Prague. Celui de Berlin m'a communiqué un individu soi-disant originaire de l'Amérique septentrionale, et qui me paraît appartenir évidemment à la variété *b* de cette espèce.

9. F. Ninus (1). *Rubro-ferrugineus, nitidissimus, subtilissimè punctatus, subglaber; elytris angustulis, piceis, ponè humeros maculâ pallidè flavâ benè distinctâ ornatis.* — Long. 0,003 ad 0,0035. Lat. 0,0009 ad 0,0011. — Mesopotamia.

Tête d'un brun faiblement rougeâtre, assez brillante, distinctement ponctuée, très-peu pubescente, arrondie postérieurement, pas plus large que longue ; yeux petits, peu saillants ; antennes brunes, avec les quatre à cinq premiers articles jaunâtres. Corselet brun de même teinte que la

---

(1) *Anthicus Venustus*, Klug. in Museo Berolinensi.

tête, très-lisse et brillant, ponctuation très-fine et très espacée, pubescence presque nulle ; aussi large que la tête, d'un bon tiers plus long que large, régulièrement globuleux antérieurement, fortement rétréci postérieurement très-peu avant la base, qui est légèrement renflée sur les côtés et visiblement marginée. Elytres d'un brun foncé, ornées chacune d'une bande posthumérale d'un jaune pâle, commençant un peu derrière l'épaule, et se dirigeant obliquement et en se rétrécissant vers la suture, qu'elle n'atteint pas, à contours nettement arrêtés, et bien différente en cela de la tache correspondante du *Pedestris ;* très-lisses, presque glabres et très-finement ponctuées, en ovale allongé, à peine deux fois aussi larges que le corselet, et environ une fois et 3/4 aussi longues que larges, très-arrondies aux angles huméraux, obliquement tronquées à l'extrémité, et s'entr'ouvrant généralement à partir du milieu ; les ailes inferieures très-courtes et paraissant impropres au vol. Tout le dessous du corps et les pattes d'un brun foncé comme les élytres. — Les mâles paraissent aussi rares dans cette espèce que dans la précédente. Je n'en ai pas reconnu un seul dans les cinq individus qui m'ont été communiqués.

Cette espèce a été recueillie en Mésopotamie par Helfer, et dans le nord de la Perse par Faldermann, qui la conservait dans sa collection sous le nom de *Pedestris.* M. Schmidt Göbel m'en a donné plusieurs exemplaires. Il n'avait pas été moins généreux envers le musée de Berlin, où cet insecte avait reçu le nom de *Venustus* que je n'ai pu conserver, MM. Villa ayant décrit sous ce nom une espèce particulière à la Lombardie.

10. F. Puerulus. *Rubro-ferrugineus, nitidus, subglaber ; thorace parvo, angustulo ; elytris piceis, ponè humeros obliquè fulvofasciatis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0007. — Siam.

Une des plus petites espèces du genre. Tête petite, brune, luisante, ponctuée en avant entre les yeux, presque glabre, arrondie postérieurement, un peu transversale, les yeux relativement grands et saillants ; antennes sensiblement claviformes, les articles, à partir du septième, fortement renflés, le dernier ovoïde, très-faiblement acuminé. Corselet d'un brun légèrement roussâtre, ferrugineux à l'extrême base, sans ponctuation ni pubescence distincte, comparativement plus petit que dans aucune autre espèce de ce genre, sensiblement moins large que la tête, d'un tiers environ plus long que large, peu convexe, peu globuleux et peu dilaté antérieurement, peu rétréci postérieurement, sans renflement sensible à la base. Elytres d'un brun foncé, ornées vers la base d'une bande commune jaunâtre en forme de chevron, ouvert antérieurement, formé de deux taches obliques à contours peu arrêtés, réunies sur la suture, et s'éteignant avant d'atteindre l'epaule ; lisses, presque glabres, sans ponctuation distincte, en ovale allongé, trois fois aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 aussi longues que larges, médiocrement arrondies aux angles huméraux, un peu carrées postérieurement ; une légère dépression transversale à l'endroit des taches, précédée d'une très-faible saillie des omoplates. Dessous du corps et pattes entièrement d'une teinte brune uniforme, les cuisses faiblement dilatées.

Cet insecte habite le royaume de Siam. L'unique individu ici décrit m'a été communiqué par le musée de Berlin.

β. Elytris fasciâ piloso-argenteâ ornatis.

11. F. Ionicus. *Totus rufo-brunneus, nitidus, subglaber; elytris nigro-brunneis, basi dilutioribus, ponè humeros pilifasciatis; antennis rufis, apice fuscis.*—Long. 0,0035. Lat. 0,001. — Asia Minor.

Tête d'un brun un peu rougeâtre, brillante, vaguement et finement pointillée, peu pubescente, arrondie postérieurement, un peu transversale; antennes roussâtres, avec les trois derniers articles noirâtres et sensiblement dilatés. Corselet d'un brun rouge comme la tête, vaguement et très-finement pointillé, de même forme que celui du *Pedestris,* mais un peu moins long et plus bombé antérieurement, les pommettes séparées de la base par une fossette latérale triangulaire très-lisse et miroitante. Elytres d'un brun noir, un peu rougeâtres vers la base, ornées, derrière les omoplates, d'une bande de duvet argenté très-fugitif, assez brillantes, vaguement et très-finement pointillées, semées de quelques poils raides, ovalaires postérieurement, un peu trapézoïdales antérieurement; angles huméraux obtus, bords antérieurs obliques; la plus grande largeur un peu au-delà de la moitié et égale au moins à deux fois et demie celle du corselet, conjointement arrondies postérieurement, une légère impression posthumérale à l'endroit de la bande pubescente. Tout le dessous du corps et les pattes entièrement d'un brun légèrement ferrugineux. — Le mâle se distingue par la forme des élytres, plus larges antérieurement, ce qui les fait paraître moins dilatées sur les côtés, par une longue épine un peu cambrée et très pointue aux cuisses antérieures, et par une large échancrure du dernier segment abdominal.

Cet insecte habite l'Asie mineure et les îles de la Grèce. Il m'a été communiqué pour la première fois par M. Chevrolat; depuis, M. Friwaldszky m'en a envoyé plusieurs individus de l'Asie Mineure; enfin, je l'ai reçu en dernier lieu de M. Melly sous le nom de *Ionicus* Saunders, que j'ai conservé, sans savoir si M. Saunders avait décrit ou non cet insecte.

12. F. Amoenus. *Rufo-ferrugineus, subnitidus, tenuissimè pubescens; elytris piceis, basi ferrugineis, ponè humeros pilifasciatis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0007. — Ægyptus.

De la taille du *F. Puerulus.* Tête d'un rouge ferrugineux clair assez terne, ponctuation fine cachée par une pubescence roussâtre, arrondie postérieurement, un peu transversale, légèrement rétrosaillante; antennes plus longues que la moitié du corps, ferrugineuses, avec les trois à quatre derniers articles plus foncés et fortement dilatés. Corselet de même teinte que la tête, sans ponctuation distincte, couvert d'une pubescence roussâtre, très-fine et diffuse, qui lui ôte tout brillant et lui donne une apparence rugueuse, médiocrement bombé, globuleux antérieurement, un peu moins large que la tête, une fois et demie aussi long que large, rétréci vers les deux tiers, très-faiblement renflé à la base. Ecusson rouge. Elytres brunes, avec toute la base ferrugineuse de même teinte que le corselet et une bande transversale de duvet blanc

placée sur la lisière de la partie rouge, qui cependant s'étend un peu au-delà, couvertes en outre d'une fine pubescence roussâtre entièrement inclinee, vaguement, mais visiblement pointillées, en ovale un peu tronqué aux extrémités, plus de deux fois aussi larges que le corselet, et paraissant une fois et 2/3 aussi longues que larges ; une légère dépression transversale précisément à l'endroit où existe la bande de duvet blanc, les angles huméraux moins arrondis que de coutume, les postérieurs légèrement carrés, de manière à découvrir un peu l'extrémité de l'abdomen. Dessous de la poitrine rouge, abdomen noirâtre, pattes entièrement d'un ferrugineux clair.

Je n'ai eu sous les yeux qu'un seul individu femelle de cette espèce, qui m'a été donnée par le musée de Berlin sous le nom d'*Amœnus*, que je lui ai conservé. Il provient de l'Egypte, où il a été recueilli par Ehrenberg. La bande pubescente des élytres est le seul point de ressemblance de cette espèce avec le *F. Ionicus*, dont elle diffère totalement par la taille, la forme moins bombée du corselet, et la coupe plus régulièrement ovale des élytres.

γ. Elytris quadrimaculatis.

15. F. AULICUS. *Flavo-ferrugineus, nitidus, tenuè pubescens, elytris piceis, fasciis quatuor obliquis in centrum convergentibus flavo-testaceis; femoribus parum incrassatis.*—Long. 0,0026. Lat. 0,0008. — India Orientalis.

Espèce remarquablement étroite, et la seule du genre qui présente quatre taches sur les élytres. Tête ferrugineuse, brillante, imperceptiblement pointillée, arrondie posterieurement, pas plus longue que large, deux petites impressions longitudinales entre les yeux; antennes entièrement ferrugineuses, plus longues que la moitié du corps, l'article basilaire très-allongé, ceux de la massue courts, aplatis, et beaucoup plus larges que ceux de la tige. Corselet d'un ferrugineux plus ou moins jaunâtre, peu brillant, finement rugueux vers la base, fortement bombé antérieurement, aussi large que la tête, d'un tiers plus long que large, rétréci peu au-delà de la moitié par un sillon latéral profond, suivi d'un renflement basilaire très-sensible. Elytres brillantes, très-finement pointillées, ombragées d'une pubescence roussâtre très-finement soyeuse, brunes, ferrugineuses à la base, ornées chacune de deux bandes ferrugineuses obliques : les antérieures réunies sur la suture formant un chevron qui ne se confond pas avec la teinte ferrugineuse de la base, à cause de deux petites taches brunes situées précisément sur les omoplates; les bandes postérieures non réunies sur la suture, formant crochet à l'extrémité externe, et venant se réunir le long du bord latéral aux taches antérieures; forme ovale régulièrement allongée, moins de deux fois aussi larges que le corselet, et près de deux fois aussi longues que larges, angles huméraux extrêmement obtus, bords antérieurs très-obliques, arrondis et un peu tronqués postérieurement, les omoplates légèrement saillantes. Dessous du corps et pattes d'un ferrugineux très-clair, cuisses très-faiblement dilatées.

Cette jolie espèce, recueillie aux Indes-Orientales par Helfer, m'a été communiquée par le musée de Prague.

II. Thorace nigro aut concolore.

A. Elytris convexis, lateribus ampliatis.

α. Species nigro-cyaneæ.

14. F. Coeruleus. *Niger, nitidissimus, subglaber; elytris viridi-cæruleis, elongato-ovatis, modicè convexis.* — Long. 0,0037 ad 0,0044. Lat. 0,0011 ad 0,0014. — Prom. Bon. Spei.

Notoxus Cæruleus (1), Thunberg, Nov. Ins. Spec. p. 102 (1781—1791). *Id*, Dissert. Academ. edid. Persoon, t. 3, p. 221.

Notoxus Apterus, Oliv. Encycl. méthod. t. 8, p. 395 (1811).

Taille variable, quelquefois plus grande que celle du *Pedestris*. Tête noire, brillante, peu pubescente, peu ponctuée, pas plus large que longue, peu arrondie postérieurement, légèrement rétrosaillante; chaperon légèrement relevé sur les côtés; palpes maxillaires fortement sécuriformes; antennes très-robustes, entièrement noires, à derniers articles allongés. Corselet noir, lisse, finement ponctué, presque glabre, peu globuleux antérieurement, plutôt obconique et tronqué carrément, moins large que la tête, d'un tiers plus long que large, sensiblement bombé en dessus, sillon latéral assez profond, renflement basilaire à peu près nul. Ecusson noir, en triangle très-aigu au sommet. Elytres d'un bleu verdâtre, très-brillantes, vaguement et finement pointillées, parsemées de poils blancs, courts et inclinés, deux fois et demie aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 aussi longues que larges, en ovale allongé, médiocrement convexes, régulièrement arrondies sur les côtés, légèrement tronquées à l'extrémité, et laissant à découvert, en partie, le dernier segment de l'abdomen; omoplates légèrement bombées et suivies d'une dépression transversale assez sensible. Tout le dessous du corps et les pattes d'un noir brillant. — Le mâle se distingue de la femelle par une petite échancrure arrondie à l'extrémité du dernier segment de l'abdomen. Les cuisses antérieures sont inermes, mais dilatées très-brusquement à la base, ce qui donne une apparence épineuse à l'angle qui résulte de cette subite dilatation. Il n'en est pas de même chez la femelle, dont les cuisses antérieures sont régulièrement dilatées en massue. Les tibias antérieurs du mâle présentent aussi un petit cran qui n'existe pas dans la femelle.

Cette espèce habite le Cap de Bonne-Espérance; elle a été particulièrement récoltée au pied de la montagne des Cèdres, au nord du Cap, par M. Drège, qui l'a répandue dans un grand nombre de collections. C'est à cette espèce que doit être rapporté le *Notoxus Apterus*, décrit par Olivier dans l'*Encyclopédie méthodique*. M. Chevrolat m'a communiqué le type de cette description, individu mâle terne et fatigué, qui, au premier coup-d'œil, paraît une espèce différente, mais qui en réalité n'en diffère nullement, surtout si on compare les pattes antérieures, qui présentent la même dilatation anguleuse de la cuisse et le même cran au tibia.

15. F. Natalis. *Niger, nitidissimus, subglaber; elytris nigro-cæruleis, abbreviato-ovatis, valdè convexis.* — Long. 0,0035. Lat. 0,0011. — Port-Natal.

---

(1) *Anthicus Cæruleus*, Dej. Cat. 1836, p. 239.

Espèce très-voisine de la précédente, mais constamment plus petite et plus convexe. Tête noire, un peu carrée postérieurement, un peu rétro-saillante. Antennes noires, robustes, semblables à celles du *Cœruleus*. Corselet noir, obconique antérieurement comme celui de cette espèce, mais plus étroit d'un quart, et dilaté plus antérieurement, faiblement renflé à la base. Élytres d'un bleu noirâtre très-foncé, semé de poils blancs courts et couchés à la surface, en ovale peu allongé, beaucoup plus convexes, et plus fortement dilatées sur les côtés que dans le *Cœruleus ;* dépression posthumérale moins sensible, plus fortement tronquées postérieurement. Pattes et dessous du corps entièrement noirs. Je ne puis rien dire des caractères sexuels du mâle, n'ayant eu sous les yeux que des femelles.

Cette espèce habite la colonie anglaise de Port-Natal. Trois exemplaires m'ont été donnés par M. Pœppig, directeur du musée de Leipsick.

16. F. Nigrocyaneus. *Niger, subnitidus, nonnihil pilosus; elytris nigro-cyaneis; antennis femorumque basi fuscis.* — Long. 0,0037. Lat. 0,0011. — Senegal.

Tête d'un noir peu brillant, confusément pubescente, très-arrondie postérieurement, un peu plus longue que large ; antennes un peu moins robustes que dans les deux espèces précédentes, noirâtres, avec la base légèrement ferrugineuse. Corselet noir confusément ponctué et couvert en dessus d'une pubescence argentée très-inclinée, glabre et luisant sur les pommettes latérales, régulièrement arrondi, mais peu bombé antérieurement, un peu moins large que la tête, rétréci vers les deux tiers, après quoi les côtés se dirigent parallèlement jusqu'à la base ; sans sillon latéral ni renflement basilaires ; goulot antérieur excessivement court, presque nul. Elytres d'un bleu très-foncé, peu brillantes, visiblement semées d'assez gros points enfoncés, de chacun desquels sort un gros poil blanc, long, rigide et incliné, deux fois et 1/2 aussi larges que le corselet, une fois et 2/3 aussi longues que larges, peu convexes, régulièrement ovalaires sur les côtés et postérieurement, un peu carrées antérieurement, conjointement arrondies à l'extrémité, les omoplates très-légèrement saillantes. Poitrine et abdomen d'un brun foncé, pattes noires avec la base des cuisses rougeâtre. — Le seul individu que j'aie vu était un mâle avec une forte épine au milieu des cuisses antérieures, et une petite échancrure semi-circulaire à l'extrémité du dernier segment de l'abdomen.

Cet insecte a été rapporté du Sénégal, et fait partie de la collection de M. Lucien Buquet.

β. Species nigro-brunneæ.

* Thorace basi minimè tuberculato.

17. F. Corvinus (1). *Staturâ maximâ; totus niger, nitidissimus, subtiliter punctatus, parcè pilosus; thorace angustulo, anticè parum globoso; elytris elongatis, lateribus modicè dilatatis.* — Long. 0,005. Lat. 0,0014. — Insula Java.

La plus grande espèce du genre. Tête noire, brillante, à ponctuation fine

(1) *Anthicus Anthracinus*, Klug. in Museo Berolinensi.

et espacée, peu pubescente, très-arrondie postérieurement, plus longue que large ; yeux gros, assez saillants ; palpes peu apparents, le dernier article large et court. Antennes peu ciliées, d'un noir obscur, l'article basilaire légèrement rougeâtre. Corselet d'un noir luisant, ponctué et légèrement pubescent en dessus, pommettes latérales très-lisses, glabres et miroitantes, presque chagriné à la base, peu globuleux antérieurement, peu dilaté sur les côtés, oblong et même un peu fusiforme, un peu moins large que la tête, une fois et demie aussi long que large, assez fortement convexe ; sillon latéral large, mais peu profond, suivi d'un faible renflement basilaire ; peu déclive, mais fortement marginé à la base. Elytres d'un noir légèrement bleuâtre, d'une teinte différente de celles des parties antérieures, très brillantes, finement et très-vaguement pointillées, parsemées de quelques poils blancs rigides et inclinés, de forme régulièrement ovale, très-allongées, deux fois et demie aussi larges que le corselet, et près de deux fois aussi longues que larges, angles huméraux prononcés, peu arrondis, bords antérieurs obliques, conjointement arrondies postérieurement, et ne couvrant pas entièrement l'extrémité de l'abdomen. Pattes et dessous du corps entièrement noirs. — L'unique individu qui m'a été confié est un mâle avec une épine très-aiguë au milieu des cuisses antérieures, et une large échancrure abdominale circulaire qui s'étend jusqu'à l'avant-dernier segment.

Cet insecte habite Java. Le musée de Berlin en possède deux exemplaires, et a bien voulu m'en communiquer un sous le nom d'*Anthracinus*, que j'ai cru devoir changer en celui de *Corvinus*, à cause de la teinte légèrement bleuâtre des élytres.

J'avais pensé d'abord que cet insecte pourrait bien être le même que le *Notoxus Apterus* décrit par Olivier dans l'*Encyclopédie méthodique*. Mais j'ai découvert depuis que le *N. Apterus* n'était autre que le *Formicomus Cœruleus*, Thunb. décrit ci-dessus.

18. F. Præses. *Totus fusco-niger, nitidus, subtilissimè punctulatus, tenuè pubescens; thorace angusto subovali; elytris subelongatis, lateribus modicè dilatatis.* — Long. 0,0037. Lat. 0,0012. — Bengale.

Tête, corselet et elytres exactement concolores, d'un noir un peu fuligineux, couverts d'une fine pubescence roussâtre entremelée de longs cils noirs. Tête rugueuse entre les yeux, finement pointillée sur le disque, assez brillante, arrondie postérieurement, un peu transversale ; antennes brunes, finement ciliées, de forme et de longueur ordinaire. Corselet assez brillant, finement ponctué sur le disque, transversalement ridé à la base, très-etroit, plutôt ovoïde que globuleux, un quart moins large que la tête et moitié plus long que large, très-rétreci à la base, sans sillon latéral ni renflement basilaire sensible ; large goulot, très-court et peu distinct. Elytres brillantes, très finement pointillées, régulièrement ovales, excepté à la base, qui est coupée presque carrément, assez fortement dilatées sur les côtés, assez convexes en dessus, près de trois fois aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 aussi longues que larges, les angles huméraux prononcés et faiblement obtus, conjointement arrondies poste-

rieurement, dépression posthumérale presque insensible. Dessous du corps noir; pattes d'un brun foncé, avec la base des cuisses ferrugineuse. — Le seul exemplaire que j'aie eu sous les yeux est un mâle, avec une épine assez longue, fine et très-aiguë au milieu des cuisses antérieures, et une faible échancrure à l'extrémité du dernier segment de l'abdomen.

Cet insecte m'a été donné par feu M. Nyst, conservateur du musée de Bruxelles, qui l'avait reçu du Bengale.

19. F. Judex. *Totus niger, nitidissimus, subtiliter punctatus, parcè pilosus; thorace subovali, angustissimo; elytris breviusculis, lateribus ponè medium valdè dilatatis.*—Long. 0,0035. Lat. 0,0015 (f. 12). — India Orientalis.

Entièrement d'un noir très-foncé, nullement fuligineux, sans pubescence fine collée à la surface. Tête lisse et brillante sur le disque, rugueuse en avant entre les antennes, arrondie postérieurement, pas plus longue que large; mandibules saillantes et très-aiguës; antennes concolores, robustes, finement ciliées. Corselet brillant, sans ponctuation distincte, transversalement ridé à la base, bombé, mais peu dilaté sur les côtés antérieurement, plutôt ovoïde que globuleux, semblable pour la forme à celui de l'espèce précédente. Elytres brillantes, vaguement ponctuées, chaque point donnant naissance à un long poil argenté peu incliné, ovalaires postérieurement, trapézoïdales antérieurement, plus dilatées sur les côtés que dans aucune autre espèce du genre (f. 12), plus de trois fois aussi larges que le corselet, et seulement moitié plus longues que larges, fortement convexes en dessus, coupées presque carrément à la base, avec les angles huméraux prononcés, conjointement arrondies postérieurement. Dessous du corps et pattes d'un noir un peu moins foncé que le dessus. — Je n'ai vu qu'un seul individu femelle de cette espèce, recueilli dans l'Inde par Helfer, et communiqué par le musée de Prague.

20. F. Senex. *Totus nigro-fuscus, subtiliter punctatus, griseo pilosus; thorace anticè transversìm globoso; elytris ponè humeros nonnihil depressis.* — Long. 0,004. Lat. 0,0015. — Nova Hollandia (baie des Chiens-Marins).

Tête, corselet et élytres entièrement concolores, d'un noir fuligineux, médiocrement foncé. Tête assez brillante, distinctement ponctuée, peu pubescente, un peu carrée et rétrosaillante, sensiblement transversale; antennes d'un brun rougeâtre, fortement ciliées, moins longues à proportion que dans les espèces voisines. Corselet grossièrement et profondément ponctué, assez terne en dessus, peu pubescent, quelques cils noirs sur les bords, lisse et brillant sur les pommettes, transversalement globuleux antérieurement, presque aussi large que la tête, à peine d'un tiers plus long que large, rétréci postérieurement, sans renflement basilaire sensible. Elytres assez brillantes, ponctuation plus fine et plus espacée qne sur le corselet, couvertes d'une pubescence roussâtre longue et peu inclinée, hérissées en outre de nombreux cils noirâtres, en ovale médiocrement allongé, peu convexes en dessus, assez dilatées sur les côtés, deux fois seulement aussi larges que le corselet, et à peu près une fois et 3/4 aussi longues que larges, un peu carrées antérieurement, conjointement

arrondies à l'extrémité, une dépression assez sensible derrière les omoplates. Le dessous du corps noirâtre, pattes de même couleur, les tibias un peu moins foncés.

Description faite sur un seul individu femelle trouvé à la baie des Chiens-Marins, côte occidentale de la Nouvelle-Hollande, et faisant partie de la collection de M. Chevrolat.

** Thorace basi subtiliter tuberculato (f. 14).

21. F. Quoestor. *Totus nigro-piceus, parcè pilosus; capite posticè rotundato; elytris ovalibus, non pilifasciatis.* — Long. 0,003. Lat. 0,001. — India Orientalis.

Entièrement d'un noir d'asphalte, un peu plus foncé sur les élytres que sur les parties antérieures. Tête brillante, fortement ponctuée, surtout antérieurement, très-arrondie postérieurement, mais pas au point de paraître pointue comme dans les deux espèces suivantes; antennes d'un brun rougeâtre, modérément longues. Corselet peu brillant, abondamment ponctué, régulièrement globuleux, un peu moins large que la tête, rétréci postérieurement et renflé latéralement à la base; tubercules basilaire très-petits, distincts seulement à la loupe, réduits quelquefois a de simples rugosités rendues saillantes par le contraste d'une bordure lisse, et même un peu rougeâtre, qui forme l'extrême base. Elytres assez brillantes, vaguement et distinctement ponctuées, parsemées de quelques poils roussâtres, en ovale assez régulier, plus allongé dans le mâle, plus court dans la femelle, épaules peu prononcées, dépression posthumérale entièrement nulle. De même couleur en dessous qu'en dessus; les pattes noirâtres, avec la base des cuisses ferrugineuse. — Le mâle se distingue par des élytres plus longues et moins convexes, par une épine longue, fine et très-aiguë aux cuisses antérieures, et par une faible échancrure du dernier anneau de l'abdomen.

Cette espèce a été récoltée dans l'Inde par Helfer, et m'a été communiquée par le musée de Prague, qui m'en a donné quelques exemplaires.

22. F. Castigator. *Totus niger, nitidissimus, parcè pilosus; capite posticè subtriangulari; thorace globoso; elytris anticè trapezoïdalibus, ponè humeros nonnihil pilifasciatis.* — Long. 0,0032. Lat. 0,001. — India Orientalis.

Tête noire, brillante, fortement ponctuée, surtout antérieurement, plus qu'arrondie, presque pointue postérieurement; yeux très-grands, un peu réniformes, occupant toute la partie latérale de la tête; antennes brunes, très-longues, égales au moins aux 3/5 de la longueur du corps. Corselet d'un noir foncé comme la tête, très brillant, à peine pointillé et presque glabre, d'un quart moins large que la tête, régulièrement globuleux antérieurement, fortement rétréci aux deux tiers de la longueur par un sillon profond, renflement basilaire peu sensible sur les côtes, mais très-sensible en dessus, où il offre l'apparence d'un tubercule ridé transversalement, et séparé du lobe antérieur par un sillon transversal qui se lie de chaque côté avec les sillons latéraux; base très-déclive et visiblement marginée. Elytres d'un noir légèrement bleuâtre, très lisses et très-glabres à la base, jusqu'à

la dépression posthumérale, qui est couverte d'une bande de poils blancs peu adhérents, au-delà pointillées, moins brillantes et parsemées d'une rare pubescence argentée; de forme ovalaire postérieurement, trapézoïdale antérieurement, deux fois et demie au moins aussi larges que le corselet, une fois et deux tiers aussi longues que larges, coupées presque carrément à la base, conjointement arrondies à l'extrémité, les épaules assez saillantes surtout latéralement, les omoplates un peu proéminentes et suivies d'une dépression transversale peu sensible. Dessous du corps noir. Pattes d'un brun foncé, plus clair à la base des cuisses.

Description faite sur un seul individu, recueilli dans l'Inde par Helfer, et confondu au musée de Prague avec l'espèce suivante.

25. F. Censor. *Totus nigrofuscus, subnitidus, griseo-pilosus; capite posticè subtriangulari; thorace elongato; elytris anticè trapezoïdalibus, ponè humeros pilifascialis.* — Long. 0,0035. Lat. 0,001. — India Orientalis.

Un peu plus grand que le *F. Castigator,* avec lequel il a les plus grands rapports de forme. Tête, corselet et élytres parfaitement concolores, d'un noir fuligineux. Tête assez terne, couverte d'une ponctuation confuse et irrégulière; de même forme exactement que celle du *F. Castigator,* les yeux également grands et subréniformes; les antennes aussi longues, mais d'une teinte ferrugineuse beaucoup plus claire. Corselet à lobe antérieur plus allongé et plus étroit, nullement lisse et brillant, mais confusément pointillé, et couvert d'une pubescence grisâtre très-courte et très-couchée, qui contribue à donner à la ponctuation une apparence réticulée; tubercule postérieur (f. 14) divisé en deux petites éminences, et séparé du lobe antérieur, non pas seulement par un sillon transversal, mais par une fossette oblongue assez concave; base très-déclive et fortement marginée. Elytres lisses, glabres et miroitantes à la base jusque derrière les omoplates, traversées en cet endroit par une bande d'un duvet soyeux et argenté, qui contourne un peu la saillie des omoplates; au-delà de cette bande, ponctuation diffuse, analogue à celle du corselet, compliquée d'une pubescence courte et fine, qui donne à tout le reste des élytres un aspect terne et grisâtre, une seconde bande de duvet très-fugitif s'apercevant même quelquefois sur les individus les plus frais, vers le second tiers des élytres, absolument comme dans le *F. Pedestris;* de même forme que celles du *F. Castigator*, dépression posthumérale un peu plus profonde, et rendue plus sensible par le contraste entre la bande pubescente et les reflets miroitants des omoplates. Dessous du corps entièrement noirâtre; pattes d'un brun foncé, avec la base des cuisses ferrugineuse. — Le mâle se distingue par une forte épine à large base et très-acuminée au milieu de la massue des cuisses antérieures, et par une échancrure circulaire du dernier segment de l'abdomen.

Cette espèce est encore originaire de l'Inde, où elle a été recueillie abondamment par Helfer. Le musée de Prague m'en a abandonné deux exemplaires.

Les trois espèces indiennes précédentes : *Quæstor, Castigator* et *Censor,* forment un de ces groupes naturels qu'on est heureux de rencontrer

dans un travail monographique. Les petites saillies tuberculeuses qu'on distingue à la base du corselet les isolent de toutes les autres espèces noirâtres et concolores, en même temps que des caractères spécifiques bien tranchés empêchent toute confusion entre elles. On n'en peut pas dire autant du groupe suivant, division artificielle, où nous avons réuni les espèces à élytres étroites et subparallèles.

B. Elytris elongatis, parum convexis, subparallelis.

24. F. Inquisitor. *Fusco niger, nitidus, sat confertim punctulatus, griseo pubescens; elytris subparallelis ponè humeros pilifasciatis; antennis basi ferrugineis.* — Long. 0,003. Lat. 0,0008. — Senegalia.

Tête, corselet et elytres entièrement concolores, d'un noir bitumineux. Tête brillante, finement ponctuée, arrondie et rétrosaillante postérieurement, transversale; yeux médiocrement grands; antennes au moins aussi longues que la moitié du corps, d'un brun obscur à l'extrémité et ferrugineux à la base. Corselet brillant, peu pointillé, presque glabre antérieurement, finement chagriné et pubescent vers la base, régulièrement globuleux en avant, un peu moins large que la tête, d'un tiers à peine plus long que large; sillon latéral profond, suivi d'un renflement basilaire assez sensible; base peu déclive, luisante et marginée. Elytres de consistance peu coriace, un peu diaphanes, ce qui les fait paraître moins foncées que le corselet, assez brillantes, ponctuation oblongue et distincte, pubescence courte, roussâtre, inclinée, clairsemée, ornées en outre, derrière les épaules, d'une bande de duvet blanc, un peu parallèles, très-légèrement arrondies sur les côtés, plus de deux fois aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 aussi longues que larges, coupées presque carrément à la base, conjointement arrondies à l'extrémité, et ne recouvrant pas entièrement l'abdomen. Dessous du corps et pattes un peu moins foncés que le reste. — L'unique individu que j'ai pu observer me paraît être un mâle ayant une très-faible échancrure à l'extrémité de l'abdomen, mais pas apparence d'épine aux cuisses antérieures.

Cet insecte, recueilli au Sénégal, est unique dans la collection du musée de Berlin.

25. F. Indigaceus. *Niger nitidus, punctatus, albo pilosus; elytris subparallelis, nigro-cyanescentibus; antennis femoribusque basi flavo-ferrugineis.* — Long. 0,0035. Lat. 0,0009. — Guinea.

Tête noire, chagrinée, très-étroite, très-arrondie et oblongue postérieurement; yeux petits, très-latéralement placés; palpes noirâtres, remarquables par la longueur et la force du dernier article; antennes d'un ferrugineux plus ou moins jaunâtre, surtout vers la base, les derniers articles obscurs. Corselet noir, finement chagriné partout, excepté sur les pommettes latérales, qui sont lisses et brillantes, orné, en dessus seulement, d'une pubescence courte et argentée; de forme étroite et oblongue, régulièrement arrondi antérieurement, à peine moins large que la tête; sillon latéral peu marqué; renflement basilaire à peu près nul; très-déclive et finement marginé à la base. Elytres d'un bleu foncé, vaguement et peu profonde-

ment ponctuées, ornées d'une pubescence argentée peu rigide et peu régulièrement inclinée, en ovale étroit et allongé, faiblement dilatées sur les côtés, peu convexes en dessus, deux fois et demie aussi large que le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, les angles huméraux peu arrondis, et néanmoins, les bords antérieurs sensiblement obliques, conjointement arrondies et presque subacuminées postérieurement. Dessous du corps d'un brun noirâtre ; pattes d'un brun plus ou moins foncé ; cuisses jaunâtres à la base, avec la massue presque noire. — Le mâle se distingue par une longue épine aux cuisses antérieures, par une plus forte dilatation de toutes les cuisses, et par l'échancrure circulaire du dernier segment de l'abdomen.

Cet insecte a été recueilli à Caramana, colonie de la côte de Guinée ; je n'en ai vu que deux individus dans la collection de M. Guérin-Meneville.

26. F. LATRO. *Niger, subnitidus, subtilissimè punctatus, subglaber ; elytris subparallelis, apice conjunctim subrotundatis ; antennis basi flavo-ferrugineis.*—Long. 0,003. Lat. 0,0009. — Sicilia.

Tête, corselet et élytres concolores, d'un noir foncé uniforme. Tête opaque, paraissant rugueuse antérieurement, sans ponctuation distincte sur le disque, fortement carrée postérieurement, rétrosaillante et transversale ; yeux petits, très-latéralement placés ; antennes de la longueur de la moitié du corps, les cinq premiers articles d'un ferrugineux clair, les autres noirâtres. Corselet opaque, sans ponctuation ni pubescence distincte, régulièrement globuleux antérieurement, moins large que la tête, à peine d'un tiers plus long que large, rétréci à peu de distance de la base par un sillon latéral à peine interrompu en dessus, et suivi d'un léger renflement qui contourne toute la base ; celle-ci peu déclive, imperceptiblement plissée plutôt que marginée. Ecusson triangulaire, peu aigu au sommet, formant un triangle à peu près équilatéral déprimé au milieu. Elytres assez brillantes, finement et vaguement pointillées, pubescence argentée, très-courte et très-fugitive, les côtés subparallèles et très-peu arrondis, un peu plus de deux fois aussi larges que le corselet, et près de deux fois aussi longues que larges, coupées peu carrément à la base, très-carrément à l'extrémité, angles huméraux assez arrondis, angles postérieurs externes peu arrondis, peu bombées sur le disque, une très-légère dépression derrière les omoplates, qui sont très-faiblement saillantes. Dessous du corps et pattes entièrement noirs, à l'exception des tarses antérieurs, qui sont ferrugineux.

Description faite sur un individu de ma collection, provenant des récoltes faites en Sicile par MM. Broussais.

27. F. CANALICULATUS. *Niger, subnitidus, albopilosus ; thorace longitrorsùm canaliculato ; elytris subparallelis, apice separatim rotundatis ; antennis thoraceque basi plus minusve ferrugineis.* — Long. 0,0032 ad 0,0027. Lat. 0,001 ad 0,0008 (f. 13). — Sicilia.

Entièrement d'un noir d'asphalte uniforme sur la tête, le corselet et les élytres. Tête assez brillante, profondément ponctuée, surtout en avant,

assez peu carrée postérieurement, rétrosaillante, un peu plus longue que large ; antennes au moins aussi longues que la moitié du corps, les quatre premiers articles plus ou moins ferrugineux, les suivants d'un brun de plus en plus foncé. Corselet assez brillant, plus ou moins ponctué, presque glabre, le plus souvent rougeâtre à la base, régulièrement globuleux antérieurement, presque aussi large que la tête, d'un tiers plus long que large, très-rétréci vers les 3/4 de la longueur, faiblement renflé tout autour de la base, remarquable surtout par un sillon longitudinal qui le divise par le milieu dans toute sa longueur. Ecusson en triangle équilatéral comme celui du *Latro*. Elytres finement et vaguement ponctuées, semées de poils argentés rigides, inclinés, forme ovale très-allongée, peu arrondies sur les côtés, deux fois au moins aussi larges que le corselet, et une fois et 3/4 aussi longues que larges, coupées obliquement à la base, assez carrément à l'extrémité, avec les angles internes arrondis de manière à laisser à découvert l'extrémité de l'abdomen, peu bombées sur le disque, sans apparence de dépression posthumérale. Dessous du corps noirâtre, les pattes de même, avec la base des cuisses, l'extrémité des tibias et les tarses plus ou moins ferrugineux. — Le mâle, sans épine aux cuisses antérieures, paraît un peu plus grand que la femelle ; on le distingue à la forme du dernier segment de l'abdomen, terminé un peu carrément avec une très-faible échancrure demi-circulaire.

Cet insecte, si voisin du précédent par la forme des élytres, provient comme lui de la Sicile, où il a été recueilli en assez petit nombre par M. Melly. J'en ai vu quatre individus communiqués par MM. Aubé, Reiche, Melly, et par le musée de Berlin.

Nous avons été assez heureux pour pouvoir placer en dernière ligne cette espèce doublement excentrique par sa forme plate et étroite, et par son corselet canaliculé. Elle termine ainsi la série des espèces à corselet simple. Il nous reste à décrire les espèces à corselet bilobé qui composent la seconde division, et qui sont en très-petit nombre.

DEUXIÈME DIVISION.

Thorace binodoso (f. 15 et 16).

Cette division ne se compose jusqu'à ce jour que de trois espèces. Deux ont en même temps un sillon longitudinal au milieu du corselet, comme le *Canaliculatus*, la troisième n'a pas de sillon. Les deux premières habitent l'Inde, où elles ont été récoltées par Helfer. La dernière provient du Brésil, c'est la seule espèce Américaine qui par la dilatation de ses cuisses, et la forme ovalaire de ses élytres, puisse trouver place dans ce genre.

28. F. Consul. *Totus piceus, nitidus, subglaber; thorace longitrorsum canaliculato; elytris ponè humeros separatim flavofasciatis.* — Long. 0,0032. Lat. 0,001. — India Orientalis.

Tête brune, brillante, un peu chagrinée antérieurement, vaguement et

finement pointillée sur le disque, régulièrement arrondie postérieurement un peu plus longue que large ; yeux ovales, vitrés, avec une espèce de pupille noire vers le bord antérieur ; mandibules très-aiguës et bifides ; dernier article des palpes très-sécuriforme ; antennes brunes, jaunâtres à la base, très-allongées, dilatées au sommet. Corselet (f. 15) brun de même teinte que la tête, brillant, glabre, sans ponctuation distincte, un peu moins large que la tête, d'un quart seulement plus long que large ; lobe antérieur régulièrement globuleux, à peine transversal, lobe postérieur très-court, séparé de l'antérieur par une large fossette, divisés l'un et l'autre longitudinalement par un sillon large et peu profond qui s'épanouit dans le sillon transversal. Ecusson un peu proéminent. Elytres d'un brun de poix, très-luisantes, parsemées de quelques poils roussâtres, sans ponctuation apparente, ornées derrière les épaules, chacune d'une tache d'un jaune clair à contours nettement arrêtés, formant une bande un peu oblique, plus large vers l'épaule, plus étroite vers la suture, qu'elle n'atteint pas ; deux fois aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 aussi longues que larges, en ovale allongé peu régulier, bords antérieurs très-obliques, conjointement arrondies à l'extrémité, transversalement déprimées derrière les omoplates. Dessous du corps entièrement brun ; pattes brunes, avec la base des cuisses d'un jaune testacé plus ou moins clair. — Je n'ai pas vu de mâle de cette espèce. Les deux individus que j'ai étudiés étaient des femelles à cuisses antérieures mutiques ; mais, dans l'espèce suivante, le mâle ayant les cuisses épineuses, l'analogie porte à croire qu'il en doit être de même dans celle-ci.

Cette espèce a été recueillie dans l'Inde par Helfer, et m'a été communiquée par le musée de Prague.

29. F. Prœtor. *Totus piceus, nitidus, subglaber; thorace longitrorsùm canaliculato; elytris ponè humeros pilifasciatis.* — Long. 0,0027. Lat. 0,0009. — India Orientalis.

Tête d'un brun rouge, assez brillante, parsemée, surtout en avant, de points gros et espacés, de chacun desquels sort un poil roussâtre, arrondie postérieurement, un peu transversale ; antennes brunes à l'extrémité, d'un ferrugineux pâle vers la base, beaucoup plus courtes que dans le *F. Consul*. Corselet un peu moins foncé que la tête, d'un brun jaunâtre, brillant, presque glabre, sans ponctuation distincte, conformé à peu près comme celui du *F. Consul*, seulement, le lobe antérieur un peu plus long et un peu moins large, le sillon longitudinal un peu moins creux, et le lobe postérieur un peu moins court, finement mais visiblement marginé à la base. Elytres couleur de poix, plus claires à la base, qui est de la même couleur que le corselet, très brillantes, parsemées de quelques cils, sans autre ponctuation que celle qui donne naissance à ces cils, ornées, derrière les épaules, d'une bande d'un duvet blanc, transversale non oblique, interrompue sur la suture, deux fois et demie aussi larges que le corselet, une fois et 2/5 environ aussi longues que larges, de forme ovalaire peu allongée et peu régulière, un peu trapézoïdale antérieurement, un peu fusiforme postérieurement, les angles huméraux peu arrondis, plutôt un peu saillants, conjointement arrondies à l'extrémité qui ne recouvre pas

entièrement l'abdomen ; dépression transversale très-marquée derrière les omoplates, à l'endroit même où existe la bande pubescente. Dessous du corps entièrement brun ; pattes entièrement d'un brun rougeâtre plus ou moins foncé. — Le mâle se distingue par un corselet un peu plus étroit, une large épine tronquée aux cuisses antérieures, et une faible échancrure du dernier segment de l'abdomen.

Espèce recueillie, comme la précédente, par Helfer, dans l'Inde, et communiquée par le musée de Prague, qui a bien voulu m'en abandonner quelques individus.

30. F. LEPORINUS. *Ferrugineus, nitidus, subglaber; thorace elongato non canaliculato; elytris dilutè piceis, fascia mediâ apiceque flavoferrugineis; tarsis posticis nonnihil elongatis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — Brasilia. Bahia.

Tête ferrugineuse, très-brillante, sans ponctuation distincte, très-arrondie postérieurement, très-oblongue ; yeux noirs très-antérieurement placés, petits, mais saillants ; palpes délicats, médiocrement sécuriformes ; antennes d'un ferrugineux clair, plus longues que la moitié du corps, sensiblement claviformes. Corselet (f. 16) ferrugineux, très-brillant, sans ponctuation distincte, presque glabre, de forme très-étroite et très-allongée, d'un tiers plus étroit que la tête, et environ deux fois aussi long que large, les deux lobes assez distants, et séparés l'un de l'autre par un étranglement sensible, mais non brusque, l'antérieur globuleux, plus long que large, le postérieur presque aussi large, tronqué postérieurement. Ecusson paraissant trapézoïdal, ou un peu arrondi à l'extrémité. Elytres brillantes, très-finement ponctuées, hérissées de cils peu nombreux, mais très-longs, brunes, avec une bande médiane ferrugineuse peu detachée du fond, et une autre bande apicale de même teinte, occupant toute l'extrémité et remontant en pointe le long de la suture, forme postérieure ovalaire, l'antérieure un peu trapézoïdale, la plus grande largeur égale à trois fois celle du corselet, une fois et 3/4 aussi longues que larges, presque carrées à la base avec les angles huméraux prononcés, conjointement arrondies à l'extrémité; la partie antérieure du mesosternum (1) présentant une singularité remarquable, qui consiste en un appendice saillant hérissé de longs cils, et dépassant de chaque côté du corselet le bord antérieur des élytres. Dessous du corps et pattes de couleur ferrugineuse ; les cuisses médiocrement claviformes, les tarses postérieurs grêles et très-allongés. L'abdomen de l'unique individu que j'ai vu étant tronqué à l'extrémité, je suis tenté de croire que les appendices du mesosternum sont un caractère sexuel particulier au mâle.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette curieuse espèce, il a été recueilli à Bahia par M. Mocquerys, et a passé de la collection de M. Reiche dans la mienne.

---

(1) Je me sers ici de l'expression de *mesosternum*, sans être certain qu'elle soit la plus convenable; mais on comprendra, je pense, que je veux parler ici de la partie la plus antérieure de la poitrine, de celle qu'on pourrait appeler le poitrail de l'insecte.

G. TOMODERUS (τομὴ, coupure; δέρη, cou).

ANTHICUS. Say (1821). *Id.* Motchoulsky (1839). *Id* Erichson (1842).

CORPS oblong, subcylindrique, tantôt subovalaire (f. **1**), tantôt parallèle (f. **8**).

TÊTE (f. 2 et 3) robuste, transversale, rarement arrondie postérieurement, peu inclinée, très-intimement unie au corselet par un cou ou pédoncule qui ne s'aperçoit pas extérieurement. *Yeux* arrondis, gros et saillants. *Antennes* (f. 7 et 9), constamment moniliformes, de médiocre longueur, très-robustes; le premier article gros et claviforme, le deuxième plus court que le troisième, qui est toujours allongé, les suivants plus ou moins granuleux et toujours transversaux à partir du sixième, le dernier globuleux à la base, et terminé en pointe peu aiguë. *Parties de la bouche* exactement semblables à celles des *Anthicus*.

PROTHORAX (f. **4**, 5, **6**) tantôt oblong, tantôt un peu moins long que large, divisé en deux lobes bien distincts, par un étranglement transversal très-prononcé; le lobe postérieur toujours plus court et presque toujours moins large que l'antérieur; goulot antérieur presque toujours nul, ce qui permet à la base de la tête d'être en contact immédiat avec la face antérieure du corselet. *Ecusson* triangulaire, quelquefois arrondi au sommet. *Elytres* très-coriaces, à ponctuation plus ou moins profonde, quelquefois rangée en stries, recouvrant toujours des ailes propres au vol. *Pattes* assez robustes, de grandeur moyenne, n'offrant aucun caractère particulier qui les distingue de celles des *Anthicus*.

ABDOMEN composé de cinq segments, le premier très-long, les trois suivants égaux entre eux, et pas plus longs à eux trois que le premier; le dernier subtriangulaire, obtusement pointu, toujours sans échancrure, ni inférieure ni supérieure, n'offrant ainsi aucun moyen de distinguer les sexes.

La forme bilobée du corselet est le caractère le plus saillant de ce genre détaché par nous du grand genre *Anthicus;* mais nous n'y avons pas donne place à toutes les espèces à corselet bilobé : cette forme de corselet se retrouve également dans les dernières espèces du genre *Formicomus,* et dans un petit groupe que nous avons placé en tête des

Anthicus. Les véritables *Tomoderus* ont un autre caractère qui les isole des uns et des autres, c'est la forme écourtée, robuste, et essentiellement moniliformes des antennes. La réunion de ces deux caractères nous a paru suffisante pour constituer une bonne coupe générique, quoique l'observation des parties de la bouche ne présente pas de modifications correspondantes.

Bien que ce genre ne contienne jusqu'à ce jour que dix espèces, toutes les parties du monde, même la Nouvelle-Hollande, s'y trouvent représentées. Nous diviserons les neuf espèces que nous avons pu voir de la manière suivante :

A. Corselet plus long que large.
- α. Corselet canaliculé longitudinalement (f. 4) . Espèces. 1 à 2
- β. Corselet non canaliculé (f. 5) . . . . 3 à 6

B. Corselet transversal (f. 6). . . . . 7 à 9

Description des espèces.

A. Thorax latitudine longior.

α. Longitrorsùm canaliculatus (f. 4).

1. T. Signaticornis. *Rufo-brunneus, nitidus, hirto-pilosus; elytris dilutioribus, substriato-punctatis; pedibus antennarumque articulis ultimis tribus pallidè flavescentibus.* — Long. 0,003. Lat. 0,001. — Nova Granata.

Tête brune, lisse et brillante, sans ponctuation distincte, parsemée de quelques cils raides, fortement transversale, très-faiblement arrondie postérieurement ; les yeux peu saillants ; le chaperon séparé du disque par un sillon transversal très-profond ; les antennes courtes, fortement moniliformes, grossissant sensiblement à partir du 4[e] article ; le 1[er] et le 2[e] un peu ferrugineux ; de 3 à 8, d'un brun foncé, les trois derniers d'un jaune très-pâle. Corselet (f. 4) de même couleur que la tête, également lisse et parsemé de cils raides, un peu moins large que la tête, d'un bon tiers plus long que large ; lobe antérieur cordiforme, arrondi antérieurement, lobe postérieur en forme d'entonnoir, aussi large que l'antérieur, dont il est séparé par un étranglement profond, l'un et l'autre impressionnés au milieu du disque par un léger sillon longitudinal qu'on n'aperçoit qu'en y faisant glisser obliquement la lumière ; goulot antérieur réduit à une margination imperceptible ; la base coupée non carrément, mais un peu en pointe, de manière à être légèrement encadrée par les élytres. Écusson assez distinct, un peu renfoncé, transversal et arrondi au sommet. Élytres d'un brun moins foncé que les parties antérieures, brillantes, couvertes d'une ponctuation assez profonde, imparfaitement alignée en stries, abondamment hérissées de poils roussâtres, sans aucune espèce de tache, plus de deux fois aussi larges que le corselet, et une fois et trois quart environ aussi longues que larges, légèrement échancrées à la base, de manière à envelopper un peu celle du corselet, légèrement dilatées sur les côtés, conjointement arrondies à l'extrémité, mais paraissant un peu tronquées, quand elles sont vues en dessus, fortement con-

vexes, un tant soit peu déprimées derrière les omoplates. Dessous du corps et cuisses d'un brun jaunâtre plus ou moins foncé, les tibias et les tarses d'un jaune presque aussi pâle que l'extrémité des antennes.

Je n'ai vu qu'une femelle de cette belle espèce; elle m'a été vendue par M. Justin Goudot, qui l'avait rapportée de la Nouvelle-Grenade.

2. T. Sulcicollis. *Rufo-brunneus, subnitidus, tenuè pubescens; elytris concoloribus, substriato-punctatis; antennis pedibusque vix dilutioribus; præcedente multò minor.* —Long. 0,002. Lat. 0,0007. — India Orientalis.

Entièrement d'un brun rougeâtre, de même teinte sur toutes les parties du corps, d'un tiers plus petit que le précédent. Tête à peu près semblable, très transversale, carrée postérieurement; antennes également courtes et moniliformes, grossissant moins sensiblement vers le sommet, de couleur uniforme, à peine plus claire que celle de la tête. Corselet légèrement brillant, presque glabre, presque aussi large que la tête, pas beaucoup plus long que large, beaucoup moins allongé proportionnellement que dans le *Signaticornis*; lobe antérieur transversal et cordiforme; lobe postérieur aussi large, mais beaucoup plus court, laissant apercevoir l'un et l'autre au milieu de leur disque un sillon longitudinal très-distinct; la base coupée carrément et ne paraissant pas encadrée par les élytres. Ecusson triangulaire. Elytres assez brillantes, à peine ombragées d'un léger duvet, couvertes, surtout antérieurement, d'une ponctuation assez profonde, imparfaitement rangée en stries, coupées carrément à la base, faiblement dilatées sur les côtés, faiblement arrondies à l'extrémité, peu convexes en dessus et sans aucune dépression derrière les omoplates. Dessous du corps de même couleur que le dessus; les pattes seules un peu plus claires.

Cet insecte habite l'Inde orientale, où il a été recueilli par Helfer. L'unique individu ici décrit m'a été communiqué par le musée de Prague.

β. Thorax longitrorsum minimè canaliculatus (f. 5).

3. T. Cruciatus (1). *Rufo-brunneus, subnitidus, cinereopubescens; elytris flavo-testaceis, basi, suturâ fasciâque mediâ latâ, nigris; antennarum apice tibiis tarsisque testaceis.* — Long. 0,0035. Lat. 0,0012 (f. 1). — Colombia.

La plus grande espèce du genre, remarquable par sa croix noire sur des élytres testacées. Tête (f. 2) brune, peu lisse et peu brillante, sans ponctuation distincte, vaguement impressionnée de chaque côté le long des yeux, très-fortement transversale, fortement carrée et même un peu échancrée postérieurement; les yeux grands et saillants; les antennes (f. 7) très-moniliformes, même à la base, les derniers articles sensiblement transversaux, et d'une teinte ferrugineuse moins foncée que ceux de la tige. Corselet brun, assez brillant, mais terni par une pubescence cotonneuse, sans ponctuation distincte, un peu moins large que la tête, pas beaucoup plus long que large; lobe antérieur peu arrondi antérieu-

---

(1) *Anthicus Cruciatus*, Klug, in musæo Berolinensi.

rement, le postérieur un peu moins large et séparé de l'antérieur par un étranglement peu profond; la base très-légèrement arrondie. Ecusson arrondi au sommet et légèrement creusé à la base. Elytres peu brillantes, couvertes d'une ponctuation peu profonde, nullement alignée en stries, et d'une pubescence roussâtre plutôt inclinée que hérissée; d'un beau jaune orangé, avec l'extrême base, la suture et une large bande médiale noires; plus de deux fois aussi larges que le corselet, et une fois et trois quarts environ aussi longues que larges, légèrement échancrées à la base, de manière à envelopper un tant soit peu celle du corselet, légèrement dilatées sur les côtés, transversalement arrondies à l'extrémité, faiblement convexes en dessus et sans dépression sensible derrière les omoplates. Dessous du corps d'un brun plus ou moins ferrugineux, pattes testacées avec les cuisses brunes.

Cette belle espèce habite la Colombie. L'individu ici décrit m'a été donné par M. Klug, sous le nom que je lui ai conservé.

4. T. INTERRUPTUS (1). *Rufo-brunneus, subnitidus, subtiliter punctatus, griseo-pubescens; elytris posticè nigricantibus.* — Long. 0,0027. Lat. 0,0009. — America Borealis.

Tête brune, assez brillante, peu pubescente, sans ponctuation distincte, fortement transversale, carrée postérieurement; les yeux médiocrement grands et peu saillants; les antennes plus longues que dans les espèces précédentes, plus grêles à la base, également moniliformes et renflées vers l'extrémité, d'un brun légèrement roussâtre, avec le dernier article quelquefois un peu moins foncé que les autres. Corselet (f. 5) de même couleur que la tête, aussi peu ponctué, aussi peu pubescent qu'elle, un peu moins large, sensiblement plus long que large; lobe antérieur cordiforme, très-peu arrondi antérieurement, séparé par un étranglement profond du postérieur, qui est beaucoup moins large, très-court et légèrement arrondi à la base. Écusson triangulaire. Élytres d'un brun rougeâtre antérieurement jusqu'au delà du milieu, et noirâtres postérieurement, la partie rougeâtre se prolongeant davantage sur la suture que sur les bords; assez brillantes, finement et irrégulièrement ponctuées, ombragées d'un fin duvet roussâtre, deux fois au moins aussi larges que le corselet, et une fois et 3/4 à peine aussi longues que larges, légèrement échancrées à la base, sensiblement arrondies sur les côtés, légèrement tronquées postérieurement, de manière à laisser à découvert l'extrémité de l'abdomen, fortement convexes et présentant quelquefois aux omoplates une légère saillie, suivie d'une faible dépression. Dessous du corps d'un brun rougeâtre comme le dessus; pattes entièrement concolores, de même teinte que l'abdomen. — Quelques individus moins dilatés sur les côtés pourraient bien être des mâles; quant au dernier anneau de l'abdomen, dans la comparaison d'une quinzaine d'individus, il ne m'a révélé aucune différence sexuelle appréciable.

---

(1) *Anthicus Interruptus*, Dej. Cat. 1836, p. 239
Var. γ, nobis. *Anthicus Bilobus*, Dej. ibid.

VARIÉTÉS : *Coloration croissante* : β. Tête et corselet noirâtres; élytres presque entièrement noirâtres, le premier quart seulement conservant la teinte brune qui est dominante dans le type.

γ. Élytres entièrement noirâtres comme la tête et le corselet; les pattes seules d'un brun légèrement ferrugineux. M. Dejean avait cru devoir considérer cette variété comme une espèce distincte, sous le nom de *Bilobus;* mais quand il s'est agi d'en déterminer les caractères spécifiques, je n'ai pu constater qu'une différence de coloration qui m'a paru insuffisante.

Coloration décroissante : *b*. Les élytres entièrement d'un brun assez foncé; tête et corselet rougeâtres.

c. Tête, corselet et élytres entièrement d'un brun ferrugineux.

Cette espèce habite les Etats-Unis d'Amérique, y compris le Texas, où elle a été recueillie par M. Pilate. Elle n'est pas rare dans les collections. J'en possède cinq exemplaires, et l'ancienne collection Dejean en contenait douze envoyés par M. Leconte, les uns sous le nom d'*Interruptus,* les autres sous celui de *Bilobus*. L'*Anthicus Constrictus*, Say, des États-Unis, doit être très-voisin de cette espèce. Il a le corselet également bilobé et les élytres également rougeâtres à la base, avec l'extrémité noire; mais la ponctuation des élytres rangée en stries l'éloigne de l'*Interruptus*, et en fait une espèce distincte dont nous citerons plus bas la description, traduite de l'anglais.

5. T. HIRTULUS (1). *Rufo-brunneus, subnitidus, parum-punctatus, rufo-pubescens, præcedenti valdè affinis, sed capite et thorace angustior.* — Long. 0,0027. Lat. 0,0009. — Colombia.

Cette espèce, excessivement voisine de la précédente, n'en diffère que par la forme plus étroite de la tête et du corselet. La tête est moins transversale, et le corselet surtout, par cela même qu'il est plus étroit, paraît beaucoup plus allongé. Voilà les seules différences spécifiques qui séparent cet insecte de l'*Interruptus*. Quant à la couleur de l'individu ici décrit, les élytres sont d'un brun marron uniforme, peu brillantes, peu ponctuées, peu abondamment revêtues d'un duvet roussâtre. La tête et le corselet sont presque noirs; les antennes brunes, avec les deux derniers articles décolorés et jaunâtres; le dessous du corps et les cuisses de la couleur des élytres; les tibias et les tarses jaunâtres.

Cette espèce a été recueillie en Colombie par le voyageur Moritz. J'en possède un exemplaire qui m'a été donné par le musée de Berlin, sous le nom que je lui ai conservé.

6. T. DIVISUS. *Totus flavo-testaceus, subopacus, flavo-pubescens; capite posticè rotundato; thorace breviusculo latitudinè vix longiori.* — Long. 0,0028. Lat. 0,0009. — Senegalia.

Entièrement d'une teinte jaunâtre légèrement testacée, peu brillant et ombragé sur toutes ses parties d'un duvet cotonneux d'un jaune clair.

---

(1) *Anthicus Hirtulus,* Moritz. in musæo Berolinensi.

Tête (f. 5) faiblement transversale, arrondie postérieurement et rétrosaillante, contrairement à ce qui a lieu dans toutes les autres espèces de cette coupe; les yeux noirs, peu saillants; les antennes jaunâtres, plus foncées à la base qu'au sommet, tout aussi moniliformes, mais un peu moins robustes que dans les espèces précédentes. Corselet presque aussi large que la tête, à peine plus long que large, le lobe antérieur extrêmement transversal, subtriangulaire, nullement arrondi, plutôt un peu échancré antérieurement, séparé par un étranglement profond du lobe postérieur, qui est moins large, presque aussi long et coupé presque carrément à la base; goulot antérieur court, mais sensible. Écusson triangulaire. Elytres peu brillantes, semées de points peu enfoncés, ayant une disposition à s'aligner en stries; deux fois au moins aussi larges que le corselet, une fois 3/4 à peine aussi longues que larges, un tant soit peu échancrées à la base, légèrement arrondies sur les côtés, régulièrement arrondies postérieurement, fortement convexes, sans apparence de saillie aux omoplates. Dessous du corps un peu plus foncé que le dessus; pattes jaunâtres.

Cette espèce habite le Sénégal. Je n'en ai vu qu'un seul individu qui m'a été donné par M. Guerin-Meneville.

B. Thorax longitudine latior (f. 6).

7. T. Compressicollis. *Totus testaceus, subnitidus; elytris striato-punctatis, flavo-pilosis, elongato-parallelis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007 (f. 8). — Europa Meridionalis.

Anthicus Compressicollis, Motchoulsky, Bullet. de Moscou, 1839, p. 59. — *Anthicus Melanophthalmus,* Laf. Annales de la Soc. Entom. de France, t. 11, p. 255, tab. 10, f. 6 et 6 *a* (1842).

Entièrement d'un jaune testacé plus ou moins vif, en dessus comme en dessous. Tête lisse, brillante et presque glabre, sans ponctuation appréciable, transversale, légèrement arrondie postérieurement, assez convexe; les yeux très-noirs, grands et fortement saillants; les antennes (f. 9) concolores, moniliformes, assez grêles à la base, et augmentant sensiblement de grosseur à partir du sixième article, presque aussi longues que la moitié du corps. Corselet assez brillant et presque glabre, un peu plus large que la tête, un peu moins long que large, lobe antérieur rectiligne, et même un peu échancré antérieurement, très-arrondi sur les côtés, séparé par un étranglement assez profond du lobe postérieur, qui est beaucoup moins large et très-court; l'antérieur laissant apercevoir un sillon médial légèrement enfoncé qui se prolonge antérieurement jusqu'au goulot, lequel est excessivement court et peu distinct. Écusson triangulaire, imperceptible. Élytres peu brillantes, assez abondamment couvertes d'un duvet jaunâtre, couvertes de points assez profonds, rangés en stries assez régulières; deux fois à peine aussi larges que le corselet, et deux fois environ aussi longues que larges, très-carrées à la base, très-parallèles, régulièrement arrondies à l'extrémité, peu convexes en dessus, sans saillie notable aux omoplates. Dessous du corps de même couleur que le dessus; les pattes d'un jaune un peu plus pâle.

Cette jolie petite espèce habite les contrées méridionales de l'Europe. Je

croyais avoir été le premier à la découvrir en 1840 aux environs de Perpignan, et je l'avais décrite et figurée en 1842 dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, sous le nom d'*Anthicus Melanophthalmus*; mais j'ai reconnu, depuis, que M. Victor Motchoulsky l'avait découverte avant moi dans la Russie méridionale, et décrite en 1839 dans le *Bulletin de Moscou*, sous le nom de *Compressicollis*, que je me suis hâté de lui restituer. Depuis, le même insecte a été retrouvé sur les côtes de Provence, en Sicile, et surtout en Sardaigne, par M. Géné.

Cet insecte me paraît une espèce saline qui doit peu s'éloigner des bords de la mer. Je ne l'ai trouvé que sous des amas de roseaux que les inondations du Tet avaient charriés et déposés sur la grève à une demi-lieue de la mer. Il a, comme certaines espèces qui habitent les roseaux, la propriété fâcheuse d'oxider fortement les épingles, non-seulement celles qui le traversent, mais encore celles qui sont simplement en contact avec les élytres.

8. T. Brevicollis. *Totus flavo-testaceus, subnitidus, elytris striato-punctatis, flavo-pilosis, elongato-parallelis, præcedenti valdè affinis sed dimidiò minor.* — Long. 0,0015. Lat. 0,0005. — India Orientalis.

Cette espèce indienne est exactement semblable à la précédente pour la couleur et pour la forme, jusque dans les moindres détails; mais comme elle est de moitié plus petite et éloignée géographiquement de la nôtre de toute une moitié d'hémisphère, nous avons cru devoir la considérer comme une espèce distincte. Malgré sa petitesse, ses elytres sont couvertes de points enfoncés plus rapprochés que dans le *Compressicollis*, et également alignés en stries presque régulières.

Ce précieux insecte fait partie des récoltes du docteur Helfer dans l'Inde, et appartient au Musée de Prague.

9. T. Vinctus. (Nous reproduisons ici la description que M. Erichson a donnée de cet insecte dans les archives de Wiegmann, huitième année, p. 182). *Pubescens, rufo-testaceus; thorace latiusculo cordato; elytris striato-punctatis, fasciâ ponè medium nigrâ.* — Long. 1 1/4 lin. — Van-Diemen.

« Antennæ crassiusculæ, testaceæ. Caput thorace paulò angustius, suborbiculatum, leviter convexum, lævigatum, parcè pilosum, piceo-testaceum, nitidum. Thorax latiusculus, cordatus, anticè subemarginatus, lateribus anteriùs fortiter rotundatis, posteriùs coarctatus et compressus, antè basin constrictus, dorso leviter canaliculatus, basi impressus, secundum canaliculam punctulatus, subtilissimè pubescens, parce pilosus, piceo-testaceus, nitidus. Coleoptera fulvo-testacea, densè fulvo-pubescentia, parcè pilosa, crebrè punctato-striata, striis posticè obsolescentibus, statim ponè medium fasciâ transversâ extùs abbreviatâ nigrâ signata. Corpus infrà testaceum, pedibus flavis. »

Nous avons vu cet insecte au Musée de Berlin, et nous nous sommes convaincus qu'il devait prendre place à côté du *Compressicollis*, dont il ne diffère pas par la taille, mais seulement par la bande noire qui traverse les élytres.

Espèce que nous n'avons pas vue.

10. T. Constrictus. Anthicus Constrictus. *Niger, elytris basi saturè rufis, thorace ponc medium valdè coarctato.* — Long. 1/10 de pouce (environ 0,0027). — America Borealis.

Tête noire, lisse et brillante, antennes d'une couleur de poix noirâtre. Corselet noir, luisant, très-profondément contracté au-delà du milieu, bilobé; le lobe antérieur beaucoup plus large que le postérieur. Élytres d'un roux foncé, s'obscurcissant graduellement vers l'extrémité qui est presque noire, avec des rangées régulières de points enfoncés. Cuisses noirâtres, assez dilatées; tibias d'un ferrugineux sombre (Say, *Journ. of the Acad. of nat. sc. of Philadelphia*. vol. 5, pars. 1, p. 244).

Cette espèce, comme nous l'avons déjà dit, ne paraît différer de l'*Interruptus*, Dej. que par la disposition en stries de la ponctuation des élytres.

G. ANTHICUS. (ἀνθικὸς, qui vit sur les fleurs).

MELOE. Linné (1735). CANTHARIS. Geoffroi (1762). LAGRIA. Fabr. (1781). NOTOXUS. Fabr. (1792). ANTHICUS. Paykull. (1798). LYTTA. Marsh. (1802).

CORPS (f. 1, 16, 25) le plus souvent parallèle, quelquefois ovalaire, toujours allongé, presque toujours d'une longueur triple de la largeur, de consistance coriace, tantôt lisse, tantôt tomenteux, n'excédant pas cinq millimètres de longueur, et ayant le port et l'allure des fourmis.

TÊTE très-inclinée, essentiellement pédonculée, c'est-à-dire terminée postérieurement par un cou étroit qui s'emboîte dans le corselet, tantôt carrée (f. 9), tantôt arrondie postérieurement (f. 1, 16, 8), quelquefois rétrosaillante (f. 23) (1), toujours un peu bombée sur le disque, et présentant quelquefois à la naissance du cou une fossette ou sillon occipital qui divise le bord postérieur en deux lobes. *Cou* toujours très-distinct, étranglé à sa base et évasé postérieurement. *Yeux* plus ou moins ovales, quelquefois un peu réniformes (f. 23), médiocrement saillants, très-latéralement placés. *Antennes* (f. 2 et 3) de onze articles, insérées à nu au devant des yeux, ordinairement aussi longues que la moitié du corps, le plus souvent subfiliformes, composées d'articles allongés, quelquefois légèrement moniliformes, avec les derniers articles granuleux ou même transversaux; le second article toujours le plus court, le troisième toujours le plus long de ceux de la tige, le dernier obconique plus ou moins acuminé. *Chaperon* (f. 4, *a*) transversal, très-court, dépassant à peine l'insertion des antennes. *Epistome* (f. 4, *b*) rectangulaire, aussi large et de même consistance que le chaperon, auquel il est intimement soudé, et dont il semble n'être qu'un prolongement, à moins, que par la dissection on n'ait rendu la suture apparente. *Labre* (f. 4, *c*) de consistance cornée, moins large et relativement plus allongé que l'*epistome*, non échancré, arrondi aux angles antérieurs. *Mandibules* (f. 6) robustes, triangulaires, légèrement arquées, cachées par le labre à

---

(1) Cette expression indique que la tête se prolonge postérieurement et fait saillie au-dessus du cou, ce qui a lieu toutes les fois que le cou est situé en dessous de la tête.

l'état de repos, terminées par un crochet qui nous a toujours paru bifide. *Mâchoires* (f. 5, *a*) bilobées, le lobe externe beaucoup plus grand, enveloppant le lobe interne, l'un et l'autre légèrement cilié à l'extrémité. *Palpes maxillaires* (f. 5, *b*) de forme peu constante, le second article plus ou moins oblong et obconique, le troisième triangulaire plus ou moins transversal, le dernier sécuriforme, variant beaucoup de forme et de grandeur. *Lèvre inférieure* (f. 7) d'une excessive ténuité, tellement transparente qu'elle échappe quelquefois à la vue, même sous une forte loupe, courte, carrée et sans échancrure. *Palpes labiaux* (f. 7) plus longs que la lèvre, qu'ils enveloppent plus ou moins, le second article tantôt assez long et subcylindrique, tantôt excessivement court et peu distinct; le dernier article toujours grand et ovoïde. *Menton* (f. 7) carré et sans échancrure.

Prothorax de forme très-variable, cordiforme ou trapézoïdal, aplati ou globuleux, oblong ou transversal, avec ou sans fossette latérale, bisinué (f. 20) lorsque le rétrécissement postérieur est suivi d'une dilatation basilaire sur les côtés seulement, bilobé (f. 10, 19, 25) lorsque la dilatation basilaire a lieu dans tous les sens, en dessus comme sur les côtés, toujours cylindrique à la base, presque toujours de moitié moins large que l'ensemble des élytres, le plus souvent terminé antérieurement par un *goulot* cylindrique plus ou moins court, dans lequel s'emmanche le cou. *Ecusson* généralement peu distinct, toujours plus ou moins triangulaire. *Elytres* (f. 1, 16, 25) de forme non moins variable que le corselet, parallèles ou ovalaires, plates ou convexes, à omoplates (1) saillantes ou non saillantes, presque toujours garnies d'ailes propres au vol, très-rarement aptères, auquel cas les angles huméraux sont absolument nuls, toujours de forme allongée, une fois et demie au moins, deux fois au plus aussi longues que larges, étant entendu qu'on parle ici de la largeur commune des deux élytres, toujours assez déclives sur les côtés, pour embrasser sensiblement l'abdomen, presque toujours conjointement arrondies à l'extrémité. *Pattes* longues, non rétractiles. *Cuisses* simples, rarement claviformes, les antérieures très-rarement armées à l'extrême base d'une épine longue et fine particulière aux mâles. *Tibias* presque toujours droits, les postérieurs très-rarement arqués (f. 13)

(1) A défaut de terme plus convenable, nous désignons par omoplate la partie de la base des élytres à droite et à gauche de l'écusson, partie qui présente souvent une saillie plus ou moins forte, produite sans doute par les points d'attache qui fixent les ailes inférieures au métathorax.

dans le mâle, ou garnis (f. 12) d'un cran ou d'un appendice particulier à ce sexe. *Tarses* hétéromères, garnis en dessous de poils, mais non de brosse, assez constants pour la forme, à moins que les postérieurs n'atteignent, comme dans notre genre *Mecynotarsus*, une longueur et une ténuité insolite; le premier article généralement double du suivant en longueur, l'avant-dernier légèrement bilobé, les intermédiaires généralement triangulaires, le dernier étroit et peu allongé; les crochets simples excessivement délicats, arqués et aigus.

Abdomen semi-ovalaire, plus ou moins convexe, composé de cinq segments, le premier double des suivants, qui sont égaux entre eux, terminé en dessus par un arceau supérieur qui dépasse presque toujours les élytres et varie de forme suivant les sexes.

Différences sexuelles de plusieurs sortes; la plus générale, celle qui fait rarement défaut, consiste dans la forme de l'arceau supérieur dont on vient de parler. Dans les femelles, cet arceau est toujours entier et terminé en pointe mousse, qui ne donne issue qu'à l'oviduc. Dans le mâle, au contraire (f. 26), cet arceau est plus ou moins tronqué, et laisse plus ou moins saillir une pièce que nous désignerons sous le nom de *Pigidium*. On peut considérer ce caractère sexuel comme normal et commun à la grande majorité des espèces. Les autres sont particuliers à quelques groupes ou espèces isolées, et consistent pour le mâle, tantôt dans une petite échancrure (f. 27) du dernier segment inférieur de l'abdomen (comme dans le genre Formicomus), tantôt dans une plus grande largeur de la tête et du corselet, tantôt dans une épine longue et fine à la base interne des cuisses antérieures, très-rarement dans un appendice ou dans une cambrure des tibias postérieurs, très-rarement aussi dans une forme différente des élytres carrées à la base dans le mâle, arrondies et aptères dans la femelle.

Le nom d'*Anthicus* a été employé pour la première fois par Paykull, dans sa *Fauna suecica*, en 1798. Avant cette époque, les espèces les plus anciennement connues avaient été placées, en 1735, par Linné, dans son genre Méloé qui contenait, outre les Méloés actuelles, les Mylabres, les Lytta et autres genres à tête pédonculée, et par Geoffroy, en 1762, dans le genre *Cantharis*, en même temps que ce dernier créait pour les espèces à corselet pointu le nom générique de *Notoxus*. Fabricius, en 1781, les plaça parmi les Lagries (*Spec. Insect.* t. 1, p. 160). Dix ans plus tard, il les réunissait aux Notoxes de Geoffroy, en compagnie des Clérites, que Latreille appela depuis *Opilo* (*Entom. System.* t. 1, p. 212). Paykull, en publiant la *Faune de la Suède*, en 1798, divisa le genre Notoxus de Fabricius, il y laissa les Clérites, et créa pour les autres le genre *Anthicus*, dans lequel se trouvaient réunis les vrais Notoxes

de Geoffroy et les espèces à corselet mutique. Cette réunion subsista longtemps encore chez les auteurs sous des noms différents. Celui d'Anthicus prévalut dans le *Systema Eleutheratorum* de Fabricius, et dans la *Faune* de Gyllenhall, celui de Notoxus dans les ouvrages d'Olivier et de Latreille, celui de Lytta dans l'*Entomologie Britannique* de Marsham. Ce ne fut qu'en 1829 que Stephens, dans son *Catalogue des Insectes de la Grande-Bretagne,* sépara les espèces à corselet pointu des espèces mutiques, conservant aux premières le nom de Notoxus qui avait été créé pour elles, et donnant aux autres le nom d'Anthicus.

M. Dejean suivit cet exemple dans son dernier *Catalogue,* et de plus il détacha des Anthicus les espèces écailleuses à tête oblongue et rectangulaire, pour en former le genre *Ochthenomus*, qui n'a été publié qu'en 1840 par M. Schmidt de Stettin. Depuis, M. Hope, dans une publication antérieure à 1836, a formé sur une grande espèce aptère de la nouvelle Hollande le genre *Anthelephila,* que nous avons adopté en lui donnant une terminaison masculine. A son exemple, nous avons détaché des Anthicus : 1° les *Formicomus*, espèces à cuisses claviformes et à élytres convexes et ovalaires, dont l'*A. Pedestris* est le type. 2° Les *Tomoderus,* qui joignent à un corselet fortement bilobé des antennes, remarquablement moniliformes.

Nous aurions pu pousser beaucoup plus loin le démembrement des Anthicus, et créer plusieurs autres genres non moins naturels, mais le plan de cet ouvrage, ou plutôt les conditions imposées aux souscripteurs, ne nous ont pas permis de multiplier indéfiniment les coupes génériques, et nous avons cru concilier en même temps leurs intérêts et les nôtres en partageant les 182 espèces restantes en quatre grandes divisions, formant chacune une monographie distincte, ce qui nous permet de donner quatre planches au lieu d'une, et de justifier par des dessins au trait les coupes secondaires que nous avons introduites pour faciliter l'étude de ces insectes. Nos quatre grandes divisions ont été établies d'après la comparaison des corselets de la manière suivante :

Corselet sans fossette latérale,
  Fortement rétréci postérieurement. . . . . 1re division.
  Faiblement rétréci postérieurement.
    Plat sur le disque et transversalement arrondi antérieurement 2e
    Bombé sur le disque et régulièrement globuleux antérieurement. 3e
Corselet à fossette latérale 4e

Il ne faut attacher qu'une faible importance à ces divisions, introduites après coup dans la série des espèces. Il est bien vrai que dans chacune de ces divisions, la forme dominante des corselets est celle que nous avons indiquée, mais les exceptions sont nombreuses, et nous avons tenu peu de compte du corselet lorsque d'autres caractères plus importants nous ont paru rapprocher les espèces entre elles. Nous n'en dirons pas autant des coupes secondaires, que nous désignons sous le nom de *groupes*

Celles-là ont été composées avec le plus grand soin, et quelques-unes nous ont paru tellement naturelles, que nous leur avons donné des noms génériques, dans la pensée que tôt ou tard elles seront considérées comme genres. Ces groupes, au nombre de dix-huit, seront successivement caractérisés dans chacune des divisions dont ils font partie.

PREMIÈRE DIVISION.

Thorace lateribus non fossulato, posticè valdè coarctato.

Cette division comprend les cinq groupes suivants :

1er *Groupe.* — Élytres parallèles, peu convexes, très-allongées, très-carrées antérieurement; cuisses légèrement claviformes; corselet très-long, bilobé (f. 10, 16) (*S. G. Leptaleus,* nobis) (1). Insectes particuliers à l'ancien continent. Espèces 1 à 4 (Type. *A. Rodriguii*, Latr.).

2e *Groupe.* — Élytres déprimées transversalement à la base, la dépression le plus souvent colorée en jaune et accompagnée d'une saillie tuberculeuse des omoplates. Insectes pour la plupart américains (f. 25). Espèces 5 à 20 (Type. *A. Gibbicollis,* nobis).

3e *Groupe.* — Élytres parallèles, peu convexes, allongées et carrées antérieurement (comme celles du premier groupe). Corselet étroit, bisinué sur les côtés. Une seule espèce du Cap (f. 19). Espèce 21e.

4e *Groupe.* — Corselet antérieurement globuleux, rétréci vers les deux tiers de la longueur, la base légèrement renflée latéralement et présentant souvent en dessus deux imperceptibles tubercules (f. 1, 20). Espèces 22 à 37 (Type *A. Humilis*, Germar).

5e *Groupe.* — Corselet rugueux, antérieurement globuleux, le plus souvent subépineux sur les côtés; la ponctuation des élytres plus ou moins allignée en stries. (*S. G. Acanthinus, nobis*) (2). Insectes particuliers à l'Amérique méridionale et aux Antilles (f. 21). Espèces 38 à 42. (Type *A. Æquinoctialis*, *nobis*).

6e *Groupe.* — Espèces de grande taille. Corselet peu convexe, fortement rétréci postérieurement, sans aucun renflement latéral à la base, concave en dessous, avec les bords latéraux taillés à vive arête. Tête constamment rétrosaillante; palpes maxillaires remarquablement robustes et développés (f. 22, 23, 24 et 27). (*S. G. Ischyropalpus*, *nobis*) (3). Insectes particuliers à l'Amérique méridionale. Espèces 43 à 46. (Type *A. Sericans*, Erichson).

PREMIER GROUPE.

Elytris parallelis, parum convexis, elongatis, anticè valdè quadratis, femoribus nonnihil dilatatis; thorace elongato, binodoso (f. 10, 16) (*S. G. Leptaleus,* nobis) Sp. 1—4.

---

(1) λεπταλέος tenuis.

(2) ἀκάνθινος épineux.

(3) ἰσχυρὸς robuste. πάλπος palpe.

Ces insectes à élytres lisses et brillantes, et à cuisses dilatées dans quelques espèces, ont été placés par M. Motchoulsky parmi les Formicomus. Nous avons cru devoir les en séparer à cause de la coupe essentiellement rectangulaire de leurs élytres; ils n'en forment pas moins un petit groupe très-homogène pour lequel nous proposons le nom de *Leptaleus*, qui rappelle leur forme étroite et allongée.

Description des espèces.

1. A. Klugii. *Piceus, nitidus, subglaber; capite nigro; thorace saturè ferrugineo; elytris quadrimaculatis, maculâ scilicet ponè humeralis, fasciâque posticâ non communi, flavo ferrugineis; antennarum basi, tibiis tarsisque pallidè testaceis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — Hab. in Ægypto.

Tête noirâtre, lisse, brillante, semée de points enfoncés et de cils noirs, un peu oblongue, arrondie postérieurement et marquée d'un sillon occipital assez prolongé; yeux assez grands, placés très en avant; antennes de médiocre longueur, d'un jaune pâle à la base, brunes à l'extrémité. Corselet d'un brun rouge, brillant, sans ponctuation ni pubescence disdincte, moins large que la tête, d'un tiers plus long que large, divisé en deux lobes vers les 2/3 de la longueur, le lobe antérieur régulièrement globuleux, le postérieur conique, faiblement dilaté en tout sens jusqu'à la base, qui est finement marginée et légèrement enveloppée par celle des élytres; goulot antérieur très-distinct et détaché du lobe. Elytres lisses, brillantes, sans ponctuation distincte, presque glabres, d'un brun foncé bitumineux, ornées chacune de deux taches ou bandes transversales d'un jaune ferrugineux à contours assez nettement arrêtés, la première très-courte un peu avant la base, la seconde, vers les 2/3 de la longueur, plus longue, mais n'atteignant cependant ni le bord latéral ni la suture; deux fois et demie aussi larges que la base du corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, très-plates en dessus, très-carrées antérieurement, avec les angles huméraux légèrement saillants, très-parallèles sur les côtés et coupées presque carrément à l'extrémité. Dessous de la poitrine d'un brun rougeâtre; abdomen noir; pattes d'un jaune sale, avec les cuisses brunes. L'unique individu que j'ai observé me paraît être un mâle, à cause d'une très-légère échancrure circulaire à l'extrémité de l'abdomen.

Cette espèce, rapportée d'Egypte par Ehrenberg, appartient au musée de Berlin, qui a bien voulu m'en abandonner un exemplaire. J'ai conservé à cette espèce le nom que lui avait donné M. Klug.

2. A. Rodriguii. *Piceus, nitidus, griseo-pilosus; capite nigro; thorace saturè ferrugineo; elytrorum maculâ basali abbreviatâ fasciâque posticâ communi flavo-ferrugineis; antennarum basi pedibusque ferè totis flavescentibus.* — Long. 0,002. Lat. 0,0008 (f. 10). — Europa Meridionalis.

Notoxus Rodriguii, Latr. Hist. nat. des Crust. et des Inst. t. 10 (Buffon de Sonnini),

p. 357 (1802) (1). — *Anthicus Pulchellus*, Schmidt, Stettin Entom. Zeit. 1842, p. 195. — La Ferté, Annales Soc. Entom. de France, 1842, p. 25.

Espèce très-voisine de la précédente, mais sensiblement plus petite. Tête noire, brillante, parsemée de points enfoncés et de cils roussâtres, plus ou moins arrondie postérieurement, plus ou moins oblongue suivant les sexes, sillon occipital réduit à une petite fossette au milieu du bord postérieur ; les yeux petits, ovales, placés très en avant ; antennes d'un ferrugineux clair vers la base et brunes vers l'extrémité, au moins aussi longues que la moitié du corps. Corselet d'un brun rougeâtre, plus clair à la base, sans ponctuation distincte, parsemé de quelques poils raides, presque aussi large que la tête, d'un tiers plus long que large, divisé en deux lobes plus rapprochés que dans le Nobilis, le lobe antérieur un peu transversal, le postérieur non conique, mais ayant la forme d'un bourrelet qui entoure toute la base. Goulot distinct et bien détaché. Ecusson transversal, très-court, arrondi au sommet. Elytres assez brillantes, abondamment hérissées de gros et longs poils d'un gris roussâtre, sans autre ponctuation que celle qui donne naissance à ces poils, d'un brun bitumineux foncé avec deux taches antérieures jaunes, placées comme dans le *Klugii*, très-près de la base, mais plus larges, et ressemblant plutôt à deux lunules qu'à une bande interrompue par la suture, ornées en outre, aux deux tiers de la longueur, d'une bande commune de même teinte que les taches antérieures, non rectiligne, mais ayant la forme d'un chevron très-ouvert opposé à la base, deux fois aussi larges que la base du corselet, près de deux fois aussi longues que larges, étroites, oblongues, presque parallèles, assez plates en dessus, coupées presque carrément aux deux extrémités, la suture légèrement saillante, sans apparence de dépression derrière les épaules. Dessous de la poitrine ferrugineux ; abdomen noirâtre. Pattes d'un jaune pâle, avec la massue des cuisses plus ou moins brune. — Le mâle se distingue de la femelle par une tête un peu plus large, moins arrondie postérieurement, et par la forme du dernier arceau supérieur de l'abdomen, qui est fortement tronqué et laisse saillir abondamment le pigidium.

Variété : *Coloration croissante* : β. Lobe antérieur du corselet noirâtre, lobe postérieur rougeâtre. Elytres presque noires, à taches ferrugineuses, la bande postérieure plus courte sur les côtés, interrompue par la suture, et réduite quelquefois à deux petits points jaunes imperceptibles.

Cette jolie petite espèce habite la France méridionale, et s'étend vers le nord jusqu'aux bords de la Loire, où elle a été trouvée il y a peu d'années aux environs de Saumur. Je l'ai prise moi-même à Bordeaux, Auch, Montpellier et Perpignan. Elle se trouve également dans l'Espagne méridionale, où elle a été récoltée abondamment aux environs de Malaga par M. Ghiliani, et même en Algérie, où M. Lucas l'a prise pendant l'hiver aux environs d'Alger et dans le cercle de la Calle.

---

(1) *Anthicus Pulchellus*, Dej. Catal. 1836, p. 239.

Cette espèce, comme je l'ai déjà observé dans ma *Notice sur les Anthicus de Perpignan* ,se tient habituellement sous les pierres, ou dans le sable au pied des arbres, et elle a tellement l'allure et le facies des fourmis, qu'il faut y regarder à deux fois pour ne pas s'y méprendre. Bien qu'elle ait été décrite deux fois sous le nom Déjeanien de *Pulchellus* par M. Schmidt et par moi, je n'ai pu lui conserver ce nom, le jour où je l'ai trouvée décrite assez longuement dans l'*Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*, sous le nom de *Rodriguii*, qui lui fut donné par Latreille, en mémoire du naturaliste qui le premier l'avait découverte aux environs de Bordeaux.

3. A. Chaudoirii. *Ferrugineus, nitidissimus, parcè pilosus; elytris valdè parallelis, anticè profundi punctatis, piceis, maculâ basali, fasciâque posticâ communi flavotestaceis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007 (f. 16). — Georgia.

Formicoma Chaudoirii, Colenati. Meletamata Entom. Fasc. 5, 1846.

Espèce très-distincte des deux précédentes par le peu de développement du lobe postérieur du corselet et par la ponctuation profonde des élytres. Tête rougeâtre, plus foncée que le corselet, très-lisse et presque glabre, légèrement oblongue, arrondie postérieurement; fossette occipitale profonde; les yeux noirs, assez saillants; les antennes entièrement ferrugineuses, semblables à celles du *Rodriguii*. Corselet d'un rouge vif, très-lisse, glabre, notablement moins large que la tête, d'un quart seulement plus long que large; lobe antérieur plus régulièrement globuleux que dans l'espèce précédente, le postérieur beaucoup plus court et moins bombé; goulot assez long, très-détaché. Elytres d'un brun de poix, très-lisses, couvertes antérieurement de gros points presque allignés en stries, hérissées, surtout vers les bords, de poils roussâtres, ornées, comme dans les espèces précédentes, d'une tache jaunâtre derrière l'épaule et d'une autre aux deux tiers de la longueur, cette dernière formant une bande transversale commune aux deux élytres, deux fois à peine aussi larges que le corselet et deux fois aussi longues que larges, très-carrées aux épaules, très-parallèles, coupées presque carrément à l'extrémité, très-plates en dessus, les omoplates très-légèrement senties. Dessous du corps noirâtre; pattes entièrement d'un jaune testacé, de même teinte que la bande postérieure des élytres, les cuisses assez longues, mais nullement claviformes.

Cette jolie espèce habite les provinces Russes situées entre la mer Noire et la mer Caspienne. M. de Chaudoir a eu l'obligeance de m'en envoyer trois individus de trois localites différentes : l'un pris en Mingrelie, en juillet, aux bords de la mer, un autre à Akhaltzik en Georgie, au mois de juin, sous les graviers des rivières, le troisième, dans les provinces Persannes situées au-delà du Caucase. C'est de cette localité que provenaient les exemplaires qui ont servi à la description que M. Colenati a donnée de cette espèce dans ses *Metemelata Entomologica*, imprimés en 1846 à Saint-Pétersbourg. Cette espèce, par sa ponctuation et la forme très-allongée de ses elytres, se rapproche davantage de la suivante que des deux précédentes.

4. A. DELICATULUS. *Rufo-testaceis, subglaber; elytris punctatissimis, versus apicem nigro-fasciatis, apice flavo-testaceis.* — Long. 0,002. Lat. 0,0006. — India Orientalis.

Espèce très-voisine de la précédente, non par la couleur, mais par la forme allongée et la ponctuation des élytres. Tête d'un ferrugineux vif, brillante, glabre, lisse au milieu, ponctuée vers les bords, un peu oblongue, arrondie postérieurement, sillon occipital distinct, mais très-court; yeux ovales, très-antérieurement placés; antennes de médiocre longueur, à articles courts et serrés, d'un jaune ferrugineux plus pâle vers la base. Corselet de même teinte que la tête, brillant, finement ponctué, plus étroit que la tête, d'un tiers plus long que large, transversalement globuleux antérieurement, avec le goulot distinct et bien détaché, étranglé aux deux tiers de la longueur; lobe postérieur comme dans le Chaudoirii, court et peu bombé. Elytres brillantes, presque glabres, couvertes d'une ponctuation grosse, profonde et non confluente, nullement striée, quelquefois un peu moins foncées que les parties antérieures, toujours beaucoup plus pâles vers l'extrémité, ornées, vers les trois quarts de la longueur, d'une bande transversale noire, étroite, à peine interrompue sur la suture, deux fois au moins aussi larges que le corselet, et deux fois aussi longues que larges, très-plates, très-carrées à la base, très-parallèles sur les côtés, et conjointement arrondies à l'extrémité; la poitrine ponctuée en dessous comme les élytres, mais beaucoup plus foncée. Abdomen et pattes testacées; les cuisses courtes, plates et nullement claviformes.

Cette intéressante espèce a été rapportée de l'Inde par Helfer, et appartient au musée de Prague, qui a bien voulu m'en sacrifier un exemplaire. Elle se groupe parfaitement avec la précédente, sous le double rapport de la forme du corselet et des élytres.

DEUXIÈME GROUPE.

Elytris transversim ponè humeros depressis, ibique sæpissimè flavo fasciatis. Omoplatis plus minusve gibbosis (f. 25).

Ne voulant pas multiplier indéfiniment les groupes, nous avons réuni dans celui-ci quinze espèces exotiques, la plupart américaines, dont le seul caractère commun est une dépression transversale des élytres derrière les épaules, dépression ordinairement colorée d'une teinte jaunâtre, et le plus souvent accompagnée d'une saillie tuberculeuse des omoplates. Quelques espèces à cuisses dilatées et à élytres vernissées se rapprochent considérablement des *Formicomus*, et pourraient trouver place dans ce genre, si elles avaient les épaules moins carrées et moins saillantes. Nous avons subdivisé ce groupe fort peu homogène de la manière suivante, en commençant par les espèces à corselet bilobé, de manière à les rapprocher du groupe précédent, qui offrait également ce caractère.

A. Corselet bilobé (f. 19 et 25) . . . . . . Espèces 5 à 7
B. Corselet simple.

α. Pommettes latérales anguleuses (f. 9.) Espèces 8 à 9

β. Pommettes plus ou moins arrondies (f. 8, 11).

* Elytres à 4 ou à 5 taches . . . . 10 à 12

** Elytres sans taches. . . . . 13 à 14

*** Elytres à bande antérieure jaune. . 14 à 20

DESCRIPTION DES ESPÈCES.

A. Thorace binodoso.

5. A. GIBBICOLLIS (1). *Niger, nitidus, non nihil ciliatus; thorace anticè gibboso; elytris ponè humeros valdè depressis, ibiquè fasciâ argenteo-tomentosa ornatis; antennarum femorumque basi ferrugineâ.* — Long. 0,005. Lat. 0,0009 (f. 25). — Colombia. Cumana.

Tête noire finement réticulée, assez brillante, très-arrondie postérieurement, transversale, palpes très-courts, le dernier article épais, peu sécuriforme, à angles très-arrondis; antennes noires, brillantes, ciliées, avec les deux ou trois premiers articles plus ou moins ferrugineux. Corselet (f. 25) noir, brillant, sans ponctuation ni réticulation distincte, parsemé de quelques cils grisâtres, sensiblement moins large que la tête, d'un quart environ plus long que large; goulot long et très-détaché, lobe antérieur globuleux, régulièrement arrondi sur les côtés, plus fortement bombé en dessus qu'aucune autre espèce du genre; lobe postérieur très-court, réduit à un bourrelet très-saillant, presque aussi large que l'antérieur, dont il est séparé par un étranglement brusque et profond; base très-fortement marginée. Ecusson triangulaire, assez distinct. Elytres d'un noir bitumineux foncé, très-brillantes, ayant l'éclat vernissé des Formicomus, sans ponctuation apparente, hérissées de quelques cils blanchâtres qu'on pourrait croire rangés en stries, trapézoïdales antérieurement, ovalaires, ou plutôt un peu fusiformes postérieurement, sensiblement dilatées sur les côtes un peu au-delà de la moitié, coupées carrément à la base, avec les épaules très-prononcées, sensiblement convexes sur le disque. Dépression posthumérale très-profonde, tapissée d'un duvet argenté. Omoplates fortement gibbeuses, séparées l'une de l'autre par un sillon profond, et des épaules par une fossette insensible. Dessous du corps noir; pattes brunes, avec l'extrême base des cuisses ferrugineuse; celles-ci longues, peu robustes, les antérieures seulement légèrement claviformes.

Cette espèce habite la Colombie. J'en possède deux exemplaires : l'un a été recueilli par M. Funk dans la province de Cumana, et j'ai reçu l'autre de M. Reiche sous le nom que je lui ai conservé; un troisième exemplaire m'a été communiqué par M. Buquet. Le même insecte existe au musée de Berlin sous le nom de *Cœsus* Moritz.

6. A. ALBICINCTUS. *Rufo-brunneus, nitidus, glaber; thorace anticè globoso; elytris saturioribus, ponè humeros modicè depressis, ibiquè flavo-fasciatis; antennis basi ferrugineis, pedibus totis concoloribus.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007. — Colombia. Cumana.

---

(1) *Anthicus Cœsus*, Moritz. in mus. Berolinensi.

Tête d'un brun rougeâtre, peu brillante, sans ponctuation ni pubescence distincte, carrée postérieurement, fortement transversale; antennes brunes, ferrugineuses à la base, peu allongées et légèrement claviformes. Corselet d'un brun rouge, lisse et brillant, sans ponctuation distincte, parsemé de quelques cils grisâtres, beaucoup moins large que la tête, un peu plus long que large; lobe antérieur régulièrement globuleux, moins bombé en dessus que le *Gibbicollis*, lobe postérieur très-court, paraissant quelquefois divisé en deux petits tubercules, beaucoup moins large que l'antérieur, dont il est séparé par un étranglement brusque et assez profond, dont le fond est pointillé et quelquefois légèrement tomenteux; base très déclive, non marginée. Elytres d'un brun foncé, très-brillantes, très-lisses, sans ponctuation apparente, hérissées de quelques cils argentés, ornées, derrière les épaules, d'une bande transversale d'un jaune testacé, interrompue sur la suture et atteignant le bord latéral, deux fois et demie au moins aussi larges que le corselet, coupées carrément à la base, très-faiblement dilatées sur les côtés, et très-arrondies postérieurement. Dépression posthumérale sensible, correspondant exactement à la bande jaune; omoplates séparément gibbeuses, mais moins fortement que dans le *Gibbicollis*. Dessous du corps et pattes entièrement d'un brun rouge, de même teinte que le corselet.

VARIÉTÉ : *Coloration croissante* : β. Entièrement d'un noir d'asphalte, à l'exception de la bande des élytres et de la base des antennes, qui conservent leur teinte ferrugineuse.

Je possède deux individus de cette espèce, recueillis par M. Funk dans la province de Cumana en Colombie. Elle existe aussi au musée de Berlin sous le nom que je lui ai conservé.

7. A. CENTURIO. *Rufo-ferrugineus, nitidus, subglaber; thorace anticè globoso, basi bilu-berculato; elytris brunneis basi ferrugineis, ponè humeros paululùm depressis ibique flavo fas-ciatis; antennis pedibusque concoloribus.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0007 (f. 19). — India Orientalis.

Tête rougeâtre, brillante, assez fortement ponctuée, surtout sur les côtés, transversalement arrondie postérieurement, assez bombée en dessus et plus encore en dessous; yeux grands et saillants placés peu en avant; antennes ferrugineuses, plus claires à la base, courtes, robustes et moniliformes vers le sommet. Corselet (f. 19) rougeâtre, brillant, finement pointillé, moins large que la tête, sensiblement plus long que large; goulot court, mais bien détaché; lobe antérieur transversalement globuleux, fortement bombé en tous sens, séparé par un étranglement très-prononcé du lobe postérieur, qui est moins large et moitié plus court que l'antérieur, mais très-bombé, et partagé en dessus en deux tubercules très-distincts; base déclive et légèrement marginée. Ecusson trapézoïdal, transversal. Elytres assez brillantes, vaguement et finement pointillées, presque glabres, brunes, avec la base plus ou moins ferrugineuse, excepté la pointe des épaules qui reste foncée, ornées en outre chacune d'une bande transversale d'un jaune vif, située derrière l'épaule, s'éten-

dant d'un côté jusqu'au bord latéral, s'arrêtant de l'autre à une bonne distance de la suture, mais paraissant au premier coup-d'œil former une bande continue, à cause de la teinte rougeâtre de la base qui remonte le long de la suture entre les deux taches ; trois fois aussi larges que la base du corselet, coupées carrément à la base, les angles huméraux prononcés, sensiblement dilatées sur les côtés, médiocrement convexes, conjointement arrondies à l'extrémité. Dépression posthumérale peu profonde, omoplates médiocrement saillantes. Dessous du corps et pattes entièrement rouges ; cuisses grêles à la base, assez fortement renflées en massue vers l'extrémité, surtout les antérieures.

Cette espèce a été recueillie dans l'Inde par Helfer, et appartient au musée de Prague, qui n'a pu m'en communiquer qu'un seul individu.

B. Thorace simplici.

α. Lateribus anguloso (f. 9).

8. A. ARMIGER. *Piceus, nitidus; capite posticè valdè quadrato; thorace lateribus valdè anguloso; elytrorum fasciâ posthumerali, maculâ posticâ, antennarum basi, pedibusque ferè totis flavo-ferrugineis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0007. — India Orientalis.

Tête noire, très-lisse, très-brillante, fortement ponctuée antérieurement et sur les côtés, très-légèrement pubescente, plus que carrée postérieurement (f. 9), s'élargissant à partir des yeux jusqu'à la base, les yeux assez grands, placés très en avant ; palpes robustes, dernier article oblongo-sécuriforme (f. 15) ; antennes ferrugineuses, avec les derniers articles plus ou moins noirâtres. Corselet noirâtre, brillant, sans ponctuation apparente, légèrement ombragé d'une pubescence grisâtre, la marge postérieure ferrugineuse, un peu plus large que la tête, pas plus long que large, sensiblement convexe sur le milieu du disque, bord antérieur légèrement arrondi, très dilaté sur les côtés, tout à fait antérieurement (f. 9), puis rétréci si brusquement, que les pommettes sont véritablement anguleuses et subacuminées ; les côtes, à partir de l'angle des pommettes, creusés circulairement, puis se dirigeant obliquement vers la base, qui est presque moitié moins large que la partie antérieure, et très-distinctement marginée ; goulot antérieur suffisamment détaché. Ecusson régulièrement triangulaire. Elytres d'un brun foncé, assez brillantes, finement pointillées, finement pubescentes, ornées chacune de deux taches ferrugineuses plus ou moins apparentes, situées près du bord latéral, la première transversale derrière l'épaule, la seconde arrondie aux deux tiers de la longueur ; les deux taches antérieures plus ou moins réunies et plus ou moins voilées par une bande transversale d'un duvet cendré qui tapisse tout le fond de la dépression posthumérale ; deux fois à peine aussi large que le corselet, carrées antérieurement, avec les épaules remarquablement détachées, ovalaires postérieurement. Dépression posthumérale très-sensible ; omoplates très-saillantes, séparées entre elles par une dépression longitudinale, séparées en outre des épaules par un petit sillon latéral, d'où résultent quatre gibbosités distinctes, deux plus petites sur les

épaules proprement dites, et deux plus grandes sur les omoplates. Dessous du corps noirâtre; pattes jaunâtres, avec l'extrémité des cuisses brunes; celles-ci médiocrement dilatées et nullement claviformes.

VARIÉTÉ : *Coloration croissante* : β. Cette variété un peu plus foncée ne diffère du type que par l'absence totale de la tache postérieure des élytres.

Cette espèce a été recueillie dans l'Inde par Helfer. J'en possède un exemplaire qui m'a été donné par le musée de Prague.

9. A. BAJULUS. *Flavo-ferrugineus, subnitidus; capite posticè subrotundato; thorace lateribus minùs anguloso; elytrorum fasciâ basali alterâque posticâ dilutè testaceis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007. — India Orientalis.

Un peu plus petit que le précédent, avec lequel il a les plus grandes affinités, entièrement d'une teinte ferrugineuse jaunâtre. Tête assez brillante, profondément ponctuée, surtout antérieurement, très-légèrement pubescente, légèrement arrondie postérieurement, sensiblement transversale; yeux noirs très-saillants; antennes concolores. Corselet assez terne, couvert d'une ponctuation fine et serrée, un peu moins large que la tête, à peine aussi long que large, conformé à peu près comme celui de l'*Armiger*, mais dilaté moins antérieurement et les pommettes moins anguleuses. Elytres ternes, un peu plus foncées que les parties antérieures, finement pointillées, abondamment voilées d'une pubescence roussâtre, traversées de deux larges bandes jaunâtres, l'une occupant toute la dépression antérieure, l'autre vers les deux tiers de la longueur, l'une et l'autre à contours mal arrêtés et peu détachées du fond; semblables pour la forme à celles de l'*Armiger*, tout aussi déprimées antérieurement, et chargées de même à la base de quatre gibbosités distinctes. Dessous du corps concolore, pattes un peu plus claires.

Cette espèce, comme la précédente, a été recueillie dans l'Inde par Helfer; le musée de Prague n'a pu m'en communiquer qu'un seul individu.

β. Thorace lateribus plus minusve rotundato (f. 8, 11).

* Elytris quatuor — aut quinque maculatis.

10. A. DROMEDARIUS. *Piceus, nitidus; elytris ponè humeros valdè depressis, omoplatis humerisque valdè prominulis, maculis in utroque magnis duabus, alterâ ponè humerum, alterâ versùs apicem, flavo-ferrugineis; antennarum basi pedibusque testaceis, tibiis solis infuscatis.* — Long. 0,0024. Lat. 0,0008. — Colombia. Cumana.

Tête noirâtre, lisse et brillante en arrière, un peu rugueuse antérieurement, presque carrée postérieurement, transversale; les yeux grands, ovalaires, placés très en avant; antennes brunes, jaunâtres à la base. Corselet d'un brun noirâtre, assez terne, finement réticulé, sans pubescence apparente, beaucoup moins large que la tête, d'un tiers plus long que large, régulièrement globuleux antérieurement, assez fortement rétréci vers les 2/3 de sa longueur, avec la base légèrement renflée sur les côtés seulement; goulot très-détaché et assez long. Ecusson régulièrement triangulaire. Elytres d'un noir bitumineux, lisses et brillantes, sans ponctua-

tion ni pubescence apparente, ornées chacune de deux grandes taches d'un jaune ferrugineux vif, la première derrière les épaules, transversale, rétrécie en approchant de la suture, où elle se réunit à celle de l'autre élytre; la seconde aux 3/4 de la longueur, placée obliquement et n'atteignant pas la suture; le milieu de la base, de chaque côté de l'écusson, coloré en outre de la même teinte que les taches; deux fois et demie aussi larges que le corselet, une fois et trois quarts au moins aussi longues que larges, subparallèles antérieurement et coupées carrément à la base, avec les épaules peu arrondies et saillantes, légèrement arrondies sur les côtés un peu au-delà de la moitié, passablement convexes, un peu fusiformes à l'extrémité; dépression posthumérale large et profonde; omoplates séparément et fortement gibbeuses. Dessous du corps d'un ferrugineux obscur; pattes testacées, avec les tibias noirâtres. (On remarquera cette coloration bizarre des pattes, dont les cuisses sont entièrement testacées, tandis que la teinte foncée s'est fixée sur les tibias).

Cet insecte habite la Colombie. J'en possède un seul individu recueilli par M. Funk dans la province de Cumana.

11. A. CONCINNUS. *Brunneus, subopacus; elytris ponè humeros parùm depressis, omoplatis parùm prominulis, maculis in utroque duabus, alterâ ponè humerum, alterâ ponè medium rufescentibus; antennis ferè totis pedibusque totis testaceis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007. — Cayenna et Brasilia.

Espèce très-voisine de la précédente, même pour la couleur et les taches des élytres; elle n'en diffère que par les caractères suivants : Tête non brillante, finement chagrinée; antennes entièrement jaunes, à l'exception des trois derniers articles, qui sont noirâtres; les yeux plus grands et plus saillants. Corselet de forme presque identique, à goulot tout aussi long, mais terne et finement chagriné au lieu d'être réticulé. Élytres de même couleur, mais beaucoup moins brillantes et imperceptiblement pointillées, de même forme, à cela près qu'elles sont plutôt arrondies que fusiformes postérieurement, les taches placées de même, mais d'un jaune beaucoup moins vif, la postérieure un peu plus près du milieu; la dépression transversale beaucoup moins profonde et les omoplates beaucoup moins saillantes; les pattes entièrement testacées.

J'ai vu deux individus de cette espèce : l'un, communiqué par M. Buquet, lui avait été envoyé de Cayenne; l'autre a été recueilli au Brésil, près de Baya, par M. Mocquerys, et fait partie de ma collection.

12. A. QUINQUEMACULATUS. *Ferrugineus, opacus; elytris brunneis, maculis latis tribus, primâ ponè humerum, secundâ ponè medium, tertiâ apicali ferrugineis; antennis pedibusque totis concoloribus.* — Long. 0,0028. Lat. 0,0008. — Brasilia. Bahia.

Tête rougeâtre, brillante, parsemée antérieurement de gros points enfoncés, très-arrondie postérieurement, pas plus large que longue, antennes d'un rouge ferrugineux, plus foncées au sommet. Corselet rougeâtre, terne, entièrement et très-finement chagriné par l'effet d'une ponctuation très-fine et très-confluente, presque aussi large que la tête, très-régulièrement globuleux antérieurement, avec le goulot long et très-détaché, assez

fortement rétréci vers les 3/4 de la longueur, et légèrement dilaté à la base, qui est très-finement marginée. Elytres d'un brun foncé, ternes, couvertes d'une ponctuation excessivement fine et presque insaisissable, qui donne naissance à un duvet roussâtre très-court et d'une extrême finesse, ornées chacune de deux grandes bandes d'un beau rouge ferrugineux, l'une derrière l'épaule, obliquant vers le centre, l'autre vers les deux tiers de la longueur, obliquant en sens inverse de la première, et terminées en outre par une grande tache apicale de même couleur, commune aux deux élytres, et remontant en pointe vers le centre, plus de deux fois aussi larges que le corselet, et près de deux fois aussi longues que larges, très allongées, subparallèles, coupées carrément à la base, les épaules légèrement saillantes, faiblement dilatées sur les côtés au-delà du milieu, conjointement arrondies à l'extrémité. Dépression posthumérale très-large, mais peu profonde, omoplates séparément, mais modérément gibbeuses. Dessous du corps rougeâtre ; pattes entièrement ferrugineuses. Extrémité de l'abdomen laissant saillir un pigidium bifurqué dans l'unique individu mâle qui a servi à cette description.

Cette espèce, comme la précédente, a été recueillie au Brésil, près de Bahia, par M. Mocquerys, et a passé de la collection de M. Reiche dans la mienne.

On remarquera que les trois dernières espèces, voisines entre elles par le dessin des élytres, le sont aussi par la forme du goulot, qui, dans tous les trois, est très-détaché et aussi long que possible.

** Elytris immaculatis.

Plusieurs espèces de cette sous-division et de la suivante sont remarquables par le développement du dernier article des palpes maxillaires, qui est en triangle régulièrement isoscèle (f. 14) et par la dilatation ou la courbure des tibias postérieurs du mâle.

15. A. Obscurus (1). *Totus nigro brunneus, subnitidus; elytris immaculatis ponè humeros paululùm depressis, basi nonnihil griseo tomentosis; antennis femoribusque basi dilutioribus.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — America Borealis.

Entièrement d'un noir un peu brun, sans apparence de tache sur les élytres. Tête assez brillante, ponctuation fine et peu serrée, plus ou moins cachée par une pubescence peu abondante, fortement transversale, légèrement arrondie postérieurement ; yeux assez gros et saillants, placés tout à fait aux côtés de la tête, qu'ils contribuent à élargir ; palpes maxillaires (f. 14) à dernier article très-développé, régulièrement triangulaire. Antennes noires, un peu brunes vers la base, de longueur ordinaire et peu dilatées à l'extrémité. Corselet assez brillant, finement pointillé, finement pubescent, moins large que la tête, peu oblong, régulièrement arrondi, et globuleux antérieurement, le goulot très-court, étranglé un peu au-delà de la moitié, et renflé à la base, sur les côtés seulement, d'une manière assez

1) *Anthicus obscurus,* Catal. Dej. 1836, p. 238.

sensible, ce qui donne aux bords latéraux un contour doublement sinué, et détermine un sillon latéral très-marqué. Elytres assez brillantes, pointillées comme le corselet, et revêtues comme lui d'une pubescence grisâtre plus abondante vers la base, étroites, oblongues, subparallèles, très-légèrement convexes, coupées carrément à la base, presque séparément arrondies, et même légèrement tronquées à l'extrémité, qui ne recouvre pas entièrement l'abdomen. La dépression posthumérale peu profonde et d'autant moins sensible, qu'elle n'est accompagnée ni d'une coloration, ni d'une pubescence particulière. Dessous du corps noirâtre; pattes noires, avec la base des cuisses légèrement jaunâtre; celles-ci longues, robustes et légèrement claviformes. Je n'ai pu découvrir aucun caractère sexuel dans la forme des tibias postérieurs du mâle, dont le sexe n'est révélé que par la troncature du dernier segment supérieur de l'abdomen.

Cet insecte provient des Etats-Unis de l'Amérique septentrionale. Je ne l'ai vu que dans la collection de M. le comte Dejean, qui en avait reçu trois individus de M. Lecomte.

14. A. Ebeninus. *Præcedenti minor, niger, nitidus; elytris immaculatis, ponè humeros paululùm depressis; antennis pedibusque brunneis. Tibiis posticis maris arcuatis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0007. — Colombia. Cumana.

Espèce excessivement voisine de la précédente, dont elle ne diffère au premier coup-d'œil que par une taille un peu plus petite, et une couleur plus brillante et plus noire. En la comparant plus attentivement, on reconnaît que la tête est relativement plus petite, le corselet rétréci un peu plus antérieurement, et moins renflé sur les côtés à la base; que les élytres sont un tant soit peu plus plates, encore plus légèrement déprimées à la base, moins pubescentes et plus carrées aux angles postérieurs internes. Le mâle se distingue ici d'une manière tranchée, par la forme arquée des tibias postérieurs (f. 13), par un faisceau de poils à l'extrémité du côté interne des mêmes tibias, et par un gros point enfoncé sur le dernier segment inférieur de l'abdomen, qui est en outre tronqué à sa partie supérieure.

Cet insecte provient de la Colombie. Un seul individu femelle, pris dans la province de Cumana, faisait partie des récoltes que m'a vendues M. Funk. Un autre exemplaire mâle, communiqué par M. de Brême, avait été donné à M. le comte Dejean par le musée de Berlin, sous le nom que je lui ai conservé.

*** Elytris anticè flavo-fasciatis.

15. A. Elegans. *Rufo-brunneus, subopacus, thorace lateribus rotundato; elytris saturioribus basi ferrugineo-fasciatis, tibiis posticis maris introrsùm dilatatis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — America Borealis, Carolina.

Tête rougeâtre, peu brillante, abondamment pointillée et couverte d'une courte pubescence inclinée, carrée et rétrosaillante postérieurement, fortement transversale. Palpes maxillaires (f. 14) à dernier article très-grand, et formant un triangle isoscèle régulier. Antennes allongées, sensi-

blement claviformes, ferrugineuses à la base, plus foncées vers l'extrémité. Corselet d'un rouge foncé, peu brillant, finement pointillé, finement pubescent, presque aussi large que la tête, d'un quart plus long que large, assez bombé en dessus, très-arrondi et très-dilaté sur les côtés antérieurement, avec le goulot très-court, très-brusquement rétréci un peu au-delà de la moitié, légèrement renflé sur les côtés à la base, qui est peu déclive et visiblement marginée. Élytres presque noires, finement pointillées, finement pubescentes, ornées, derrière les épaules, d'une large bande jaunâtre couverte d'un duvet cendré, s'étendant transversalement d'un bord à l'autre sans être interrompue sur la suture, séparée de la base par un très-mince intervalle de la couleur du fond, étroites, oblongues, subparallèles, peu convexes, très-légèrement dilatées sur les côtés, coupées carrément à la base, coupées aussi un peu carrément à l'extrémité, avec les angles externes très-arrondis. Dépression posthumérale très-profonde et aussi large que la bande jaune, avec laquelle elle coïncide. Dessous de la poitrine et pattes rougeâtres; abdomen noirâtre; cuisses longues et fortement dilatées vers le milieu. — Le mâle se distingue par la forme des tibias postérieurs (f. 12) légèrement dilatés à leur côté interne, un peu au-delà de la moitié, à peu près de la même manière que ceux du ***Gracilis*** Panz, et en outre, par l'échancrure du dernier segment inférieur et supérieur de l'abdomen.

Cet insecte habite les Etats-Unis d'Amérique, et particulièrement la Caroline du nord. Je lui ai conservé le nom sous lequel il m'a été envoyé et donné par M. Sturm de Nuremberg. Deux autres exemplaires m'ont été communiqués par MM. Germar et Guérin.

16. A. Laticeps. *Nigro-brunneus, opaco-pubescens; thorace lateribus subanguloso; elytris ponè humeros obscurè flavo-fasciatis; antennis basi flavo-ferrugineis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — Columbia, Cumana,

Espèce très-voisine de la précédente, dont elle diffère néanmoins sensiblement par la forme de la tête et du corselet. Tête noirâtre, finement, mais distinctement pointillée, légèrement pubescente, très-légèrement arrondie postérieurement, rétrosaillante et remarquable par son excessive largeur, qui est à la longueur dans le rapport de 3 à 2 (f. 8). Les yeux un peu réniformes, très-grands et très-saillants, occupant toute la partie latérale de la tête; le dernier article des palpes maxillaires aussi grand et aussi régulièrement triangulaire que dans l'*Elegans*. Antennes identiquement semblables. Corselet noirâtre, couvert d'une ponctuation serrée et d'un léger duvet argenté, aussi large que la tête, un peu plus long que large, médiocrement convexe, transversalement arrondi antérieurement, avec le goulot excessivement court, dilaté sur les côtés tout à fait en avant (f. 8), brusquement rétréci vers le milieu de la longueur, avec les pommettes très-saillantes, sans être aussi anguleuses que celles de l'*Armiger*; les côtés, après s'être creusés circulairement à partir des pommettes, se dirigeant parallèlement et carrément sur la base, qui est finement marginée. Elytres exactement semblables à celles de l'*Elegans*, tant pour la couleur que pour la forme, la dépression posthumérale est seulement un peu

moins profonde, et la bande transversale moins large et beaucoup plus pâle sur l'unique individu que j'ai pu observer. Dessous du corps noirâtre ; pattes ferrugineuses avec les cuisses noirâtres ; celles-ci longues et robustes. Je n'ai vu qu'une femelle de cette espèce, et je serais bien curieux de savoir si le mâle présenterait aux tibias postérieurs le même caractère sexuel que l'*Elegans*.

Cet insecte provient de la province de Cumana en Colombie, et fait partie des récoltes que j'ai acquises de M. Funk.

17. A. Impressus. *Piceus, nitidus; capite thoraceque nigris; elytris subparallelis, planiusculis, fasciâ ponè humeros abbreviatâ, pallide flavâ, tomentosâ; antennarum articulis prioribus duobus tarsisque ferrugineis,* — Long. 0,003. Lat. 0,0008. — Colombia.

Tête noire, peu brillante, finement réticulée ou couverte d'une multitude de petites stries longitudinales, carrée postérieurement, sensiblement transversale, les yeux grands, saillants, un peu réniformes, se prolongeant en dessous jusqu'au menton, palpes médiocrement robustes, à dernier article peu sécuriforme ; antennes noirâtres, les deux premiers articles jaunâtres, peu allongées, légèrement claviformes. Corselet noir (f. 11), réticulé comme la tête, un peu moins large qu'elle, un peu plus long que large, goulot remarquablement long, transversalement globuleux, avec les pommettes très-saillantes, séparées de la base par un sillon latéral profond, fortement renflé à la base, sur les côtes, et même un peu en dessus, mais pas assez pour pouvoir être considéré comme bilobé. Elytres couleur de poix, lisses, brillantes, vaguement et très-finement ponctuées, parsemées, surtout vers l'extrémité, de quelques cils roussâtres, ornées chacune, derrière les épaules, d'une bande d'un jaune pâle, recouverte d'un duvet cendré qui s'arrête nettement à une certaine distance de la suture, oblongues, subparallèles, coupées carrément à la base, avec les épaules détachées et même un peu saillantes, faiblement dilatées sur les côtés, faiblement convexes sur le disque, conjointement arrondies à l'extrémité ; dépression posthumérale brusque et profonde qui ne se prolonge pas jusqu'aux bords latéraux ; omoplates fortement gibbeuses, séparées par un intervalle étroit et profond. Dessous du corps d'un noir brillant ; pattes d'un brun foncé, avec la base des cuisses et des tarses plus ou moins ferrugineux. — Le mâle se distingue par la saillie du pigidium, qui est profondément bifurqué à l'extrémité.

Cette espèce, récoltée dans la Colombie par Moritz, m'a été communiquée par M. Germar et par le musée de Berlin, où il portait le nom que je lui ai conservé.

18. A. Vinculatus. *Piceus, nitidus; elytris ovalibus valdè convexis, fascia ponè humeros abbreviatâ, pallide flavâ, tomentosâ; antennarum articulis prioribus quatuor ferrugineis, pedibus fere totis nigro brunneis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0007. — Colombia, Cumana.

Tête noire, assez brillante, sans ponctuation ni réticulation distincte, quelque peu ciliée, légèrement arrondie postérieurement, transversale, les yeux petits, médiocrement saillants ; antennes noirâtres, avec les quatre premiers articles ferrugineux. Corselet noirâtre, peu brillant, fine-

ment réticulé comme celui de l'*Impressus*, beaucoup moins large que la tête; goulot très-long; régulièrement globuleux antérieurement, rétréci très-postérieurement, avec la base imperceptiblement renflée et distinctement marginée. Elytres d'un noir de poix, lisses et brillantes, sans ponctuation apparente, sans autre pubescence que quelques cils grisâtres, ornées, derrière les épaules, chacune d'une courte bande ferrugineuse qui n'atteint pas la suture, trapézoïdales antérieurement, ovalaires postérieurement, très-convexes et très-dilatées sur les côtés, de telle manière qu'ayant à peine à la base une largeur double de celle du corselet, elles atteignent au-delà de la moitié une largeur triple ; angles huméraux obtus, ce qui n'empêche pas les épaules d'être sensiblement saillantes, très-régulièrement arrondies à l'extrémité, qui ne recouvre pas l'abdomen. Dépression posthumérale d'autant plus profonde que le disque est plus bombé; omoplates séparément et fortement tuberculées, les deux épaules et les deux omoplates offrant ensemble quatre gibbosités remarquablement lisses et miroitantes. Dessous du corps noirâtre; pattes d'un brun foncé, avec la base des cuisses légèrement ferrugineuse; cuisses longues, sans aucun renflement remarquable.

J'ai eu sous les yeux deux individus de cette espèce : l'un faisait partie des récoltes que j'ai acquises de M. Funk, et venait de la province de Cumana en Colombie; l'autre m'a été communiqué par M. de Brême, sous le nom de *Vinculatus*, Klug, nom qu'il portait dans l'ancienne collection Dejean.

19. A. ANGUSTICOLLIS. *Totus piceus subnitidus; elytris ponè humeros flavo-maculatis, subtilissimè punctato-striatis, lateribus nonnihil ampliatis; antennis basi flavo-ferrugineis; maris tibiis posticis dilatatis.* — Long. 0,0021. Lat. 0,0007 — Columbia.

Tête noirâtre, peu brillante, confusément ponctuée, légèrement impressionnée transversalement entre les yeux, carrée et rétrosaillante postérieurement, sensiblement transversale; antennes médiocrement longues, dilatées au sommet, les deux ou trois premiers articles jaunâtres, les autres d'un brun foncé. Corselet abondamment pointillé ou chagriné, de même couleur que la tête, parsemé de quelques poils blanchâtres, d'un quart environ plus étroit que la tête, et d'un quart à peine plus long que large, peu bombé, mais régulièrement arrondi antérieurement, avec un goulot long et très-détaché, rétréci vers les 3/4 de la longueur par un sillon latéral, suivi d'un renflement basilaire assez sensible sur les côtés seulement. Ecusson très-petit, paraissant arrondi au sommet. Elytres d'un brun rouge très-foncé, assez brillantes, couvertes de petits points rangés en stries peu régulières, très-rapprochées, dont on ne saurait apprécier le nombre; parsemées de quelques cils grisâtres, ornées, derrière les épaules, chacune d'une bande transversale jaunâtre assez large, qui n'atteint ni le bord latéral ni la suture, étroites, allongées, sensiblement convexes et un tant soit peu dilatées sur les côtés, légèrement arrondies à la base, très-arrondies et même un peu fusiformes postérieurement; dépression posthumérale peu profonde. Dessous du corps et pattes entièrement noirâtres, cuisses longues et robustes, les tibias postérieurs et aplatis et dilatés, tarses ro-

bustes, presque aussi gros que les tibias, à articles peu détachés les uns des autres. — Je considère la dilatation des tibias comme un caractère sexuel particulier au mâle, l'unique individu que j'ai observé ayant en même temps le dernier segment de l'abdomen assez fortement échancré en dessus et en dessous.

Cette espèce, comme plusieurs autres du même groupe, habite la Colombie, où elle a été recueillie par M. Moritz. Le musée de Berlin m'a fait présent de l'exemplaire qui a servi à cette description, et je lui ai conservé le nom qui lui avait été donné par M. Klug.

20. A. EXILIS (1). *Saturè rufo-ferrugineus, nitidus; elytris ponè humeros parùm depressis, omoplatis vix prominulis, fasciâ anticâ communi latâ; tarsis, antennisque flavo-ferrugineis, harum articulis ultimis tribus nigris et insolitè dilatatis.* Long. 0,0018. Lat. 0,0007. — America Borealis.

Tête d'un brun foncé, brillante, sans ponctuation appréciable, pas plus large que longue, peu arrondie postérieurement, rétrosaillante; antennes (f. 5) assez courtes ferrugineuses, à l'exception des trois derniers articles, qui sont noirâtres et brusquement dilatés en largeur seulement. Corselet un peu moins foncé et moins large que la tête, également lisse et brillant, parsemé vers la base de quelques points peu distincts, régulièrement globuleux, avec le goulot très-court, réduit à une simple margination; peu rétréci postérieurement et non renflé à la base (2). Ecusson triangulaire, noir, plus grand et plus apparent que dans les espèces voisines. Elytres d'un brun presque noir, lisses, parsemées de quelques points obsolètes espacés, qui échappent même à une forte loupe, traversées à la base par une large bande d'un jaune ferrugineux vif, commune et atteignant le bord latéral; deux fois et demie environ aussi larges que le corselet, et à peine une fois et demie aussi longues que larges, trapézoïdales antérieurement jusqu'au-delà de la moitié, et ensuite régulièrement arrondies; dépression posthumérale très-peu sensible; omoplates très-faiblement saillantes. Dessous du corps rougeâtre; pattes brunes, avec la base des cuisses et les tarses d'un jaune pâle.

Cette espèce, remarquable par la dilatation des trois derniers articles des antennes, habite les Etats-Unis d'Amérique. Elle était unique dans la collection de M. Dejean, qui l'avait reçue de M. Lecomte.

TROISIÈME GROUPE.

Elytris parallelis, parùm convexis, elongatis, anticè valdè quadratis; femoribus nonnihil dilatatis. Thorace lateribus bisinuato, minimè binodoso.

Ce groupe ne contient qu'une seule espèce du cap que nous n'a-

---

(1) *Anthicus Exilis,* Dej. Cat. 1836, p. 238.

(2) C'est bien plus à cause de la dépression des élytres et de l'ensemble du facies, qu'à cause de la forme du corselet, que cette espèce a été placée dans cette division.

vons pu rapprocher convenablement d'aucune autre. Le premier groupe est le seul où nous aurions pu la placer à cause de ses élytres, qui sont identiques avec celles de l'*A. Rodriguii*; mais son corselet simplement bisinué eût interrompu une série d'espèces qui ont toutes le corselet bilobé, et ce motif nous a décidés à en faire un groupe à part.

Description de l'espèce.

21. A. Quadrillum. *Totus nigro-piceus, parcè pilosus, elytris quadrimaculatis maculâ scilicet ponè humerali, fasciâque posticâ non communi, flavescentibus; antennis obscurè, pedibus ferè totis dilutè ferrugineis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0008. — Promontorium Bonæ Spei.

Cette espèce, très-voisine du *Klugii* et du *Rodriguii* par la taille, la forme, la couleur et les taches des élytres, s'en distingue au premier coup-d'œil par la forme non bilobée du corselet. Entièrement d'un brun foncé luisant, tête un peu carrée postérieurement, marquée comme dans le *Rodriguii* d'une fossette occipitale et impressionnée entre les antennes, qui sont d'un jaune ferrugineux obscur. Corselet un peu moins foncé que les élytres, sans ponctuation distincte, peu globuleux, transversalement arrondi antérieurement, avec le goulot excessivement court et à peine sensible; un peu moins large que la tête, d'un quart à peine plus long que large, rétréci assez fortement vers les deux tiers de la longueur, et dilaté à la base sur les côtés seulement, sans apparence de gibbosité ni de tubercule à la partie supérieure de la base. Elytres luisantes, à ponctuation fine et très-espacées, hérissées de poils roussâtres peu abondants et peu adhérents; de même forme que celles du *Rodriguii*, tachetées comme celles du *Klugii*, la bande postérieure également interrompue par la suture, mais située un peu plus près de l'extrémité. Dessous du corps noirâtre, pattes d'un jaune sale, avec la massue des cuisses brune.

Cette espèce a été rapportée du cap de Bonne-Espérance par M. Drège. Je n'en ai vu que deux individus qui m'ont été communiqués, l'un par M. Chevrolat, et l'autre par M. Melly, sous le nom que je leur ai conservé.

QUATRIÈME GROUPE.

Thorace anticè transversim globoso, antè basin coarctato, lateribus posticè nonnihil inflato, plerùmque basi tenuissimè bituberculato.

Ce groupe est composé de seize espèces, réparties à peu près également dans toutes les parties du monde, même à la Nouvelle-Hollande. Je ne puis mieux le caractériser qu'en disant qu'il a pour type l'*A. Humilis.* Germar (*Bremei* Laferté. *Riparius* du Catal. Dejean), espèce très-connue et répandue dans toute l'Europe. Le caractère principal de ces espèces est un corselet aussi large que la tête, transversalement globuleux antérieurement, rétréci vers les

deux tiers de la longueur, légèrement renflé sur les côtés à la base, et laissant apercevoir ordinairement au milieu de la base deux petites saillies tuberculeuses plus ou moins apparentes, mais dont un œil exercé armé d'une bonne loupe parvient presque toujours à reconnaître quelque trace. A ce caractère il faut ajouter des élytres point ou très-légèrement déprimées derrière les épaules, à ponctuation distincte, imparfaitement brillantes, et n'ayant jamais l'aspect vernissé qui se rencontre souvent dans le groupe précédent. Quant à la forme même des élytres, il y a lieu de distinguer les espèces qui ont les élytres oblongues et parallèles de certaines espèces de taille inférieure, dont les élytres sont plus courtes, souvent même ovalaires. Ces dernières forment une coupe beaucoup moins homogène que les premières, qui ont entre elles un air de famille très-prononcé. Nous divisons ce groupe de la manière suivante :

α. Elytres allongées subparallèles.
 * Elytres subcylindriques.
 ** Elytres aplaties.
β. Elytres peu allongées, souvent ovalaires.

Description des espèces.

α. Elytris elongatis subparallelis.
 * Elytris subcylindricis.

22. A. Sobrinus. *Piceus, subnitidus, parcè pubescens, thorace basi rugoso non tuberculato; elytris ponè humeros transversim depressis, parùm crebrè punctatis rufo quadri-maculatis; antennarum basi, pedibusque fere totis ferrugineis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — India Orientalis.

Tête noire, brillante, distictement ponctuée, transversale, peu arrondie postérieurement; yeux grands et saillants; antennes peu robustes, médiocrement longues, brunes, avec les articles basilaires jaunâtres. Corselet noirâtre, brillant, distinctement ponctué antérieurement, rougeâtre terne et chagriné postérieurement, un peu moins large que la tête, transversalement globuleux très en avant, pommettes latérales très-saillantes et miroitantes, brusquement étranglé un peu au-delà de la moitié, et dilaté ensuite faiblement jusqu'à la base, qui ne laisse voir en dessus qu'une surface rugueuse sans tubercules distincts. Goulot très-long et très-détaché. Élytres couleur de poix, assez brillantes, couvertes d'une ponctuation distincte peu serrée, et hérissées de poils jaunâtres courts et rigides, ornées chacune de deux taches ferrugineuses arrondies, l'une derrière l'épaule, l'autre plus grande très-près de l'extrémité, disposées absolument comme celles de l'*Humilis*, deux fois au moins aussi larges que le corselet, très-carrées à la base, légèrement arrondies sur les côtés, la plus grande largeur un peu au-delà de la moitie, conjointement arrondies à

l'extrémité. Dépression posthumérale sensible, omoplates et épaules distinctement et séparément saillantes. Dessous du corps noirâtre. Pattes ferrugineuses, à l'exceptiou des cuisses, qui sont brunes vers l'extrémité et un peu claviformes.

Cette espèce a été recueillie dans l'Inde par Helfer en assez grande abondance, j'en possède plusieurs exemplaires qui m'ont été donnés par le musée de Prague.

On pourra s'étonner que cette espèce à élytres transversalement déprimées et à omoplates saillantes, ne se trouve pas rangée dans le groupe précédent. Elle pourrait bien en effet y trouver place, si l'ensemble du facies, la ponctuation et la pubescence des élytres ne la rapprochaient nécessairement de l'*Humilis*.

23. A. Consentaneus. *Piceus, subnitidus, glabriusculus; thorace basi rugoso, necnon subtilissimè bituberculato; elytris ponè humeros vix depressis, confertim punctulatis, rufo-quadrimaculatis; antennarum basi pedibusque ferè totis ferrugineis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — Senegalia.

Cette espèce est exactement de même taille, de même couleur et de même forme que le *Sobrinus ;* les corselets surtout sont identiquement semblables; elle n'en diffère que par les points suivants : ponctuation de la tête beaucoup plus serrée, base du corselet laissant entrevoir deux petites saillies imperceptibles. Élytres beaucoup moins déprimées transversalement, moins brillantes, à ponctuation excessivement fine et réticulée, presque glabres; taches postérieures moins apicales, non arrondies, formant une bande transversale qui atteint le bord latéral, mais qui s'arrête à distance de la suture, tache antérieure aussi plus transversale. Dessous du corps ferrugineux.

Cet insecte habite le Sénégal. Un seul exemplaire m'a été communiqué par M. Lucien Buquet.

24. A. Ustulatus. *Lætè rufo-ferrugineus, subnitidus, crebrè punctatus vix tenuissimâ pube adumbratus; thorace basi subtilissimè tuberculato; pedibus elytrisque dilutioribus, his fasciâ mediâ apicalique nigris.* — Long. 0,0026. Lat. 0,0009. — Mesopotamia.

Entièrement d'un rouge ferrugineux, plus vif sur la tête et le corselet plus pâle sur les élytres. Tête assez brillante, couverte d'une ponctuation abondante sans être confluente, aussi longue que large, un peu parallèle sur les côtés derrière les yeux, peu arrondie postérieurement; antennes ferrugineuses dans toute leur longueur. Corselet de même couleur et ponctuation que la tête, moins large que celui de l'*Humilis,* à pommettes moins saillantes, moins bombé en dessus transversalement, arrondi antérieurement, rétréci peu brusquement, à partir des pommettes jusque vers les 2/3 de la longueur, puis sensiblement dilaté sur les côtés jusqu'à la base, qui est distinctement marginée, et sur laquelle on aperçoit deux petits espaces lisses un tant soit peu saillants. Elytres d'un ferrugineux jaunâtre assez brillant, entièrement couvertes d'une ponctuation fine et très-serrée, et légèrement ombragées d'un duvet roussâtre court et superficiel ; ornées de deux bandes noires non interrompues par la suture,

l'une vers le milieu transversale et élargie vers les bords, l'autre apicale couvrant toute l'extrémité; deux fois aussi larges que le corselet à la base, de forme oblongue, peu cylindrique, légèrement arrondie sur les côtés Dessous du corps rougeâtre, pattes entièrement d'un jaune ferrugineux, de même teinte que les élytres.

Cet insecte a été recueilli en Mésopotamie par Helfer en assez grande abondance. Il en existe plusieurs individus au musée de Berlin, où il porte le nom que je lui ai conservé; j'en possède moi-même deux exemplaires; l'un m'a été donné par M. Klug, et l'autre par M. Schmidt-Göbel.

Cette espèce, très-voisine de l'*Humilis*, pourrait être confondue avec la variété *g* de cette espèce, qui a exactement la même coloration, et les mêmes taches; mais il reste à mon avis des différences suffisantes, dans la forme du corselet, rétréci un peu moins postérieurement et moins bombé en dessus, dans celle des élytres, un peu plus larges et moins convexes, enfin dans leur ponctuation, plus fine et plus serrée. Il est probable en outre que les exemplaires recueillis par Helfer ne représentent qu'une des variétés les moins colorées de l'espèce qui doit, comme l'*Humilis*, passer du rouge au brun et peut-être même au noir.

25. A. Horsfieldii. *Ferrugineus, subnitidus, subtiliter punctatus, glabriusculus; thorace basi rugoso; elytris piceis, maculis quatuor lætè ferrugineis; antennis pedibusque totis concoloribus.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0009. — Decan.

Espèce très-voisine pour les taches et la coloration de l'*Humilis* var. *b*. Elle a de même les elytres brunes, avec quatre taches bien distinctes d'un rouge ferrugineux vif, la tête et le corselet d'un ferrugineux plus sombre, les antennes et les pattes en totalité de la même teinte que les taches des elytres. Elle diffère de l'*Humilis* par les caractères suivants; tête à peu près lisse, sans ponctuation distincte, plus arrondie et plus oblongue postérieurement, antennes plus robustes, plus longues, moins moniliformes au sommet. Corselet moins globuleux, moins large, se rapprochant pour la forme de celui de l'*Ustulatus*, moins distinctement ponctue, un peu renflé en dessus à la base et ne laissant apercevoir, au lieu de tubercules distincts, que des rugosités confuses. Élytres moins parallèles, plus arrondies sur les côtés, beaucoup plus finement ponctuées et presque glabres.

Cette espèce habite les monts Kasyah, dans le Decan. Je n'en ai vu qu'un seul individu, qui m'a été communiqué par M. Hope sous le nom que je lui ai conservé.

26. A. Humilis. *Piceus, subnitidus, griseo pubescens, punctatissimus; thorace basi subtiliter bituberculato; elytrorum maculis quatuor, antennarum basi, tibiis tarsisque, ferrugineis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008 ad 0,0009 (f. 1). — Europa media et Meridionalis.

Anthicus humilis, Germ. Faun. Ins. Eur. Fasc. 10, tab. 6. — Stephens, Brit. Entom. t. 5, p. 75. — Schmidt, Stettin Entom. Zeit. 1842, p. 188. — *Anthicus Bremei*, La Ferté, Ann. Soc. Entom. de France, 1842, p. 252, tab. 10, f. 3 et 4 (1).

---

(1) *Anthicus Riparius*, Dej. Catal. 1836, p. 238.

Tête noirâtre, peu brillante, profondément et abondamment ponctuée, parsemée d'une pubescence grise argentée, très-arrondie postérieurement depuis un œil jusqu'à l'autre, sans apparence d'angles postérieurs, un peu plus longue que large, médiocrement bombée; les yeux assez grands, peu saillants, un peu réniformes; palpes roussâtres, peu développés, peu robustes; antennes ferrugineuses à la base, obscures vers l'extrémité, abondamment ciliées, un peu moins longues que la moitié du corps, légèrement claviformes, et en même temps un peu moniliformes vers le sommet. Corselet d'un brun foncé, peu brillant, plus finement ponctué et plus abondamment pubescent que la tête, au moins aussi large qu'elle, d'un quart au moins plus long que large; lobe antérieur assez convexe, régulièrement arrondi en tous sens et presque globuleux, pommettes modérément saillantes, fossettes latérales peu profondes, non miroitantes, ayant plutôt l'apparence d'un sillon intermédiaire entre la dilatation antérieure et le renflement basilaire; retréci vers les 3/4 de la longueur d'une manière assez sensible, et distinctement renflé à la base, non-seulement sur les côtés, mais aussi en-dessus, où l'on distingue facilement deux petits tubercules arrondis; base légèrement rougeâtre, finement et confusément marginée; goulot excessivement court. Écusson très-petit, triangulaire. Elytres brunes, assez brillantes, abondamment et assez profondément ponctuées, chaque point donnant naissance à un poil grisâtre, régulièrement couché d'avant en arrière; ornées chacune de deux taches ferrugineuses plus ou moins apparentes, à contours peu arrêtés, l'une posthumérale, ayant la forme d'une bande légèrement oblique qui n'atteint pas la suture; l'autre, vers les 3/4 de la longueur, ayant aussi la forme d'une bande oblique, mais en sens inverse de la première, et n'atteignant pas non plus la suture; une fois et demie aussi larges que le corselet, près de deux fois aussi longues que larges, assez convexes et cylindriques, légèrement arrondies sur les côtés, conjointement arrondies à l'extrémité, coupées carrément à la base, les angles huméraux médiocrement saillants, les omoplates très-faiblement saillantes, sans dépression sensible en arrière; la suture un peu élevée, surtout postérieurement. Dessous du corps noirâtre; abdomen allongé et dépassant presque toujours l'extrémité des élytres. Pattes ferrugineuses, les cuisses brunes et légèrement claviformes. — Le mâle se distingue assez facilement par l'observation du dernier segment supérieur de l'abdomen, qui est légèrement tronqué carrément, tandis qu'il est pointu dans la femelle (1).

Variétés : De toutes les espèces d'Anthicus, l'*Humilis* est une des plus

(1) Lorsque j'ai décrit cette espèce en 1842, dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, sous le nom d'*A. Bremei*, j'ai fait remarquer qu'il y avait des individus beaucoup plus étroit que les autres du corselet et des élytres; je pensais alors que cette différence pouvait être un caractère sexuel. Cette observation ne s'est qu'imparfaitement vérifiée, c'est-à-dire que les individus les plus étroits se trouvent assez constamment être des mâles, mais qu'il y a parmi les mâles des exemplaires tout aussi larges que les femelles.

variables pour la couleur et les taches des élytres. La description qui précède a été faite sur des exemplaires de coloration moyenne, intermédiaire entre les plus pâles et les plus foncés. Les principales variétés peuvent se réduire aux suivantes.

Coloration décroissante : *b*. La tête moins foncée, quelquefois même rougeâtre ; le corselet partiellement ou totalement ferrugineux ; les élytres ayant encore le fond brun, mais moins foncé, les taches plus grandes. Le dessous du corps rougeâtre ; les pattes entièrement ferrugineuses. Je rattache à cette variété certains exemplaires mal teints ou fraîchement éclos, dont les parties claires, au lieu d'être rouges, sont d'un jaune livide.

c. (A. Bremei, La Ferté). C'est la variété que j'ai trouvée abondamment aux environs de Perpignan, et que j'ai décrite en 1842 dans les *Annales de la société Entomologique de France*. L'insecte est entièrement d'un rouge ferrugineux vif, avec deux bandes noires sur les élytres, l'une médiale, l'autre apicale, semblables à celle de l'*Ustulatus*, la première souvent partagée en deux par la suture.

d. Plus de taches sur les élytres, entièrement d'un rouge ferrugineux brillant, ou entièrement d'un jaune testacé plus ou moins terne.

Coloration croissante : β. Plus foncé que le type, taches antérieures des élytres encore visibles, taches postérieures nulles.

γ. De même teinte que β, taches antérieures nulles, taches postérieures réduites à une tache commune arrondie, plus ou moins rétrécie.

δ. Entièrement brun ou même noirâtre, avec les antennes et les pattes ferrugineuses.

ε. Entièrement noir avec les tarses seulement et la base des antennes légèrement ferrugineux. Cette dernière variété est précisément le type de l'ancienne description de Germar.

Dans toutes les collections qui nous ont été communiquées, excepté dans celle de M. Dejean, ces variétés et autres intermédiaires étaient séparées comme autant d'espèces distinctes. M. Dejean, toujours très-sobre dans la formation des espèces, les avait toutes réunies sous le nom de *Riparius*, auquel j'ai dû renoncer, ainsi qu'à celui de *Bremei*, pour m'en tenir au nom le plus anciennement publié. M. Kunze, de Leipsick, m'a communiqué un individu de la Géorgie, envoyé par M. Victor Motchoulski, sous le nom de *Nigrofasciatus*, et qui doit être rapporté à notre variété *b*. Le nom de *Myrmecinus*, donné par Ullrich à cette espèce, n'a jamais été publié ; quant à celui de *Calycinus* Steven, indiqué en synonymie au *Catalogue* Dejean, je n'ai pu découvrir s'il était concacré par une publication ; d'ailleurs, l'individu que M. Dejean a reçu sous ce nom, me paraît appartenir plutôt à l'espèce du *Minutus* qu'à celle de l'*Humilis*.

L'Anthicus *Humilis* est une des espèces le plus généralement répandues en Europe ; mais il lui faut le voisinage de l'eau salée. Aussi on le rencontre non-seulement sur les rivages de toutes les mers, même de la Baltique, mais encore aux bords des lacs salés, tels que celui de Manns-

feld, en Saxe. Ceux de cette dernière localité sont généralement noirs; ceux que j'ai pris à Perpignan sont d'un rouge très-clair, ce qui me porte à croire que cette espèce est dans le même cas que quelques autres Anthicus, dont les variétés les plus foncées appartiennent au nord de l'Europe, et les plus pâles au midi. J'ai eu sous les yeux des exemplaires de tous les points de l'Europe, et notamment de Mannsfeld, de la Grèce, de la Crimée, des bords de l'Adriatique, de la Sicile, de la Sardaigne, de l'Andalousie, du midi de la France, et même des côtes du département de la Vendée, où je l'ai recueilli en grande abondance dans les salines, vis-à-vis de l'île de Noirmoutiers; la collection de M. Aubé en contient un individu recueilli en Algérie. MM. Schmidt et Germar signalent, entre autres plantes marines qui servent de retraite à ces insectes, les Salicornia *herbacea* et *fruticosa*.

27. A. Californicus. *Piceus, subnitidus, glabriusculus, sat crebrè punctatus; thorace basi subtiliter tuberculato; elytrorum maculâ basali, alterâque antè-apicali, communibus, parum conspicuis, obscurè ferrugineis; antennis tibiis tarsisque rufis.* — Long. 0,0026. Lat. 0,0009. — California.

Tête noirâtre, peu brillante, finement ponctuée, légèrement pubescente, pas plus large que longue, un peu rétrosaillante et peu arrondie postérieurement; antennes entièrement roussâtres, légèrement claviformes, semblables à celles de l'*Humilis*. Corselet d'un brun noirâtre, moins foncé que la tête, assez brillant, finement ponctué antérieurement, plus fortement ponctué vers la base, légèrement pubescent, aussi large que la tête, d'un quart à peine plus long que large; goulot court, mais plus distinct que dans l'*Humilis*; lobe antérieur cordiforme, légèrement bombé en dessus, sensiblement dilaté sur les côtés, antérieurement, rétréci ensuite peu brusquement jusqu'aux 4/5 de la longueur, c'est-à-dire plus près de la base que dans l'*Humilis*, légèrement renflé à la base non seulement sur les côtés, mais aussi en dessus, où l'on distingue deux petites éminences luisantes, séparées du lobe antérieur par une petite fossette. Élytres d'un brun foncé, brillantes, couvertes d'une ponctuation assez grosse et peu serrée, parsemées de quelques poils rares et peu adhérents, ornées de deux taches rougeâtres très-obsolètes, l'une formant une large bande transversale qui couvre presque toute la base, l'autre vers l'extrémité encore plus indéterminée, et apparaissant sous la forme d'une tache ovale allongée commune aux deux élytres; deux fois aussi larges que le corselet, et deux fois environ aussi longues que larges, oblongues, subcylindriques, plus parallèles encore que celles de l'*Humilis*, coupées très-carrément à la base, épaules légèrement saillantes, dépression posthumérale nulle, saillie des omoplates presque insensible. Dessous du corps d'un brun foncé, pattes roussâtres comme les antennes, avec les cuisses brunes; celles-ci simplement dilatées, nullement claviformes.

Variété. *Coloration croissante* : β. Plus foncé, tache antérieure un peu visible, la postérieure nulle, la suture seule encore rougeâtre.

Cette espèce fait partie des récoltes rapportées de la Californie par M. Piccolomini. J'en possède pour ma part deux exemplaires.

28. A. Assimilis. *Piceus, subnitidus, griseo pilosus, parum crebrè punctatus; thorace basi subtiliter tuberculato; elytrorum basi, maculâ ante-apicali vix conspicuâ; antennis femoribusque rufescentibus; tibiis tarsisque testaceis.* — Long. 0,0026. Lat. 0,0008. — Promontorium Bon. Spei.

Si cet insecte eût été trouvé dans une contrée quelconque de l'Amérique du nord, je n'aurais probablement pas hésité à le réunir au *Californicus*, dont il a la taille, la forme et la couleur; mais comme le musée de Berlin l'a reçu du cap de Bonne-Espérance, j'ai dû le comparer plus attentivement à l'espèce américaine, et constater ainsi les différences suivantes. — Tête un tant soit peu moins large et plus carrée postérieurement. Corselet plus brillant, un peu plus long, sillon latéral plus creux et plus miroitant pubescence grisâtre, plus abondante, du reste rétréci tout aussi postérieurement, et présentant de même à la base deux tubercules rudimentaires absolument semblables. Élytres couvertes d'une ponctuation plus profonde et moins serrée, et hérissées de poils roussâtres longs et clairsemés, ornées de taches aussi peu apparentes, semblablement placées, mais paraissant légèrement interrompues par la suture; pas apparence de dépression posthumérale ni de saillie des omoplates.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce, recueillie, comme je l'ai déjà dit, au cap de Bonne-Espérance, et communiquée par le musée de Berlin, qui ne possède que cet individu.

En prenant l'*Humilis* pour terme de comparaison des six autres espèces qu'on vient de décrire, on peut faire en peu de mots les remarques suivantes : les deux premières, *Sobrinus* et *Consentaneus* s'en distinguent l'une et l'autre par le retrecissement du corselet, peu au-delà du milieu, et par la dépression posthumérale des elytres. Les deux suivantes, *Ustulatus* et *Horsfieldii*, par la forme un tant soit peu carrée du corselet, à pommettes latérales peu saillantes, le premier en outre par la forme aplatie, le second par la forme sensiblement ovalaire des elytres. Enfin les deux dernières, *Californicus* et *Assimilis*, s'eloignent ensemble de l'*Humilis*, par le rétrécissement plus posterieur du corselet, et par la forme encore plus parallèle des elytres.

** Elytris deplanatis.

29. A. Debilis. *Ferrugineus, subopacus, glabriusculus, subtilissimè punctulatus; thorace planiusculo, basi subtiliter tuberculato; elytris piceis, illorum basi, tibiis tarsisque flavescentibus.* — Long. 0,0021. Lat. 0,0007. — Hab. in Ægypto.

Tête d'un ferrugineux obscur, plus brillante, très-finement pointillée, légèrement pubescente, arrondie postérieurement, pas plus large que longue, un peu retrosaillante; antennes d'un jaune ferrugineux, de la longueur de la moitié du corps, grossissant peu de la base vers l'extrémité. Corselet de même teinte que la tête, finement pointillé et ombragé comme elle d'un léger duvet roussâtre, à peine aussi large que la tête, d'un quart plus long que large, peu convexe, peu arrondi antérieurement, pommettes peu saillantes, peu sinué sur les côtés, retréci très-postérieurement, renflé à la base, sur les côtés et même en dessus, de manière à présenter une

petite protubérance basilaire, séparée du disque par une très-légère fossette; goulot très-court; marge postérieure peu distincte. Écusson en triangle équilatéral très-petit. Élytres peu brillantes, très-finement pointillées, parsemées dans toute leur étendue d'un duvet roussâtre très-court et très-fin, jaunâtres à la base jusqu'au tiers de la longueur, les deux autres tiers d'un brun un peu ferrugineux; forme étroite, très-oblongue et sensiblement parallèle, deux fois aussi larges que le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, coupées peu carrément à la base, les épaules arrondies et non saillantes, faiblement arrondies à l'extrémité, très-peu convexes en dessus, ce qui contribue à faire paraître les omoplates légèrement saillantes. Dessous du corps et pattes entièrement d'un jaune testacé presque aussi pâle que la base des élytres.

Cet insecte a été recueilli en Égypte par Ehrenberg. Le musée de Berlin en possède deux individus sous le nom que je lui ai conservé.

30. A. Lucidulus. *Minùs elongatus, totus piceus, nitidus, glaber, subtilissimè punctatus; thorace planiusculo, basi subtiliter tuberculato; elytris immaculatis, antennis tibiis tarsisque ferrugineis.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — Hab. in Ægypto.

Petite espèce entièrement d'un brun de poix très-luisant, sans tache sur les élytres. Tête profondément, mais distinctement ponctuée, revêtue d'une pubescence argentée très-courte, un peu transversalement arrondie postérieurement, pas plus longue que large; les yeux grands, de couleur vive, très-légèrement anguleux postérieurement; antennes roussâtres, à peine aussi longues que la moitié du corps, très-faiblement renflées vers l'extrémité. Corselet brillant, finement, mais visiblement pointillé surtout postérieurement, légèrement couvert d'une courte pubescence argentée, aussi large que la tête, d'un quart à peine plus long que large, subtrapezoïdal, peu convexe, peu arrondi antérieurement, pommettes peu saillantes, faiblement rétréci très-postérieurement, la base à peine renflée sur les côtés, mais présentant en dessus une petite protubérance transversale rugueuse et brillante, légèrement interrompue au milieu; marge postérieure peu distincte; goulot étroit et excessivement court; Élytres d'un brun foncé d'une teinte parfaitement uniforme, très-brillantes, couvertes d'une ponctuation distincte, non confluente, plus profonde antérieurement que postérieurement, presque glabres, deux fois environ aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 au moins aussi longues que larges, très-aplaties en dessus, coupées carrément à la base, légèrement dilatées sur les côtes, conjointement arrondies à l'extrémité. Dépression posthumérale nullement sensible. Dessous du corps moins foncé que les élytres, pattes ferrugineuses, surtout les tibias et les tarses.

Cette espèce a été recueillie aux environs de Smyrne par Helfer, et m'a été communiquée par le musée de Berlin, qui n'en possède qu'un individu

J'avais pensé d'abord que cet insecte devait être rattaché à une des nombreuses variétés de l'*Humilis,* mais la forme des yeux s'y oppose, et en outre l'infériorité de la taille, la ténuité des antennes et l'aplatissement des élytres.

β. Staturâ minori, elytris sœpè subovalibus.

Cette coupe, comme nous l'avons déjà dit, est beaucoup moins homogène que celle qui précède. A la suite de cinq espèces plus ou moins voisines de l'*Humilis*, nous en avons placé deux autres qui ne se rapprochent que très-imparfaitement de cette espèce typique.

31. A. **Prædator.** *Ferrugineus, subnitidus, thorace basi valdè bituberculato; elytris brunneis flavo-quadrimaculatis; antennis pedibusque concoloribus.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007 (f. 20). — India Orientalis.

Espèce voisine du *Centurio* par la taille, le facies et la disposition moniliforme des antennes, mais qui n'a pu être rapprochée de cette espèce à cause de l'absence totale de dépression posthumérale. Tête d'un brun ferrugineux, brillante, visiblement ponctuée, très-carrée postérieurement, fortement transversale, les yeux grands et saillants, un peu réniformes; antennes entièrement d'un jaune ferrugineux, plus foncé au sommet qu'à la base, courtes et moniliformes. Corselet (f. 20) d'un ferrugineux rougeâtre, brillant, finement pointillé, aussi large que la tête, d'un quart plus long que large; goulot très-court, mais très-détaché; lobe antérieur cordiforme, peu bombé en dessus, mais fortement dilaté latéralement tout en avant, après quoi les côtés se dirigent obliquement vers le sillon latéral situé aux 2/3 de la longueur, lequel détermine un étranglement très-sensible sur les côtés, suivi d'un renflement basilaire non moins sensible; en dessus deux tubercules très-distincts qui font paraître le corselet presque bilobé. Élytres d'un brun jaunâtre, brillantes, finement pointillées, sans pubescence apparente, ornées chacune de deux taches jaunâtres, l'une posthumérale, de forme à peu près triangulaire, n'atteignant ni la suture ni l'angle huméral, mais seulement le bord latéral; l'autre en forme de bande transversale aux 2/3 de la longueur, atteignant de même le bord latéral, et nullement la suture, subparallèles, peu allongées, deux fois aussi larges que le corselet, coupées un peu en échancrure à la base, de manière à envelopper un tant soit peu celle du corselet, conjointement arrondies à l'extrémité, dépression posthumérale absolument nulle. Dessous de la poitrine d'un jaune ferrugineux de même teinte que fes taches supérieures. Abdomen noirâtre, les pattes entièrement jaunâtres.

Cette espèce, recueillie aux Indes-Orientales par Helfer, appartient au musée de Prague, qui n'a pu m'en communiquer qu'un seul individu.

32. A. **Bombidioides.** *Niger, nitidus, glaber; thorace ponè medium valdè compresso; elytris maculis duabus, alterâ humerali, alterâ ponè medium minutâ, flavo-testaceis, antennis pedibusque fuscis, tarsis pallidis.* — Long. 0,0048. Lat. 0,0006.—Nova Hollandia, Adelaïde.

Anthicus Strictus, Erichson. Archiv. für Naturgeschichse, 8e année, p. 182, n° 105. ?

Charmante petite espèce, voisine de la précédente, non pas par la forme des élytres, mais par l'étranglement très-prononcé et peu postérieur du corselet. Tête très-noire en dessus, ferrugineuse en dessous, brillante,

lisse, un peu transversale et carrée postérieurement; antennes brunes, médiocrement longues. Corselet noir, très-brillant, imperceptiblement pointillé, glabre, moins large que la tête, transversalement arrondi antérieurement, très-peu bombé sur le disque, les pommettes saillantes et très-antérieurement placées, très-fortement rétréci et étranglé peu au-delà du milieu, comme dans le *Prædator,* sensiblement renflé sur les côtés à la base, qui laisse voir en dessus deux tubercules luisants, très-apparents; goulot antérieur excessivement court et peu détaché. Élytres noires, très-finement pointillées antérieurement, lisses postérieurement, glabres et très-brillantes, ornées antérieurement d'une tache humérale d'un jaune vif, qui couvre toute l'épaule de côté et en dessus, et postérieurement d'une autre tache de même teinte, petite, transversalement placée aux deux tiers de la longueur, plus près de la suture, qu'elle n'atteint pas, que du bord latéral; plus de deux fois aussi larges que le corselet, moins de deux fois aussi longues que larges, peu convexes en dessus, assez carrées à la base, mais dilatées et arrondies sur les côtés, au moins dans la femelle, seul sexe que j'aie pu observer, sans apparence de dépression posthumérale, ni de saillie aux omoplates, conjointement arrondies à l'extrémité. Dessous du corps noirâtre, pattes assez grêles, brunes, avec les tarses d'un jeune pâle.

Cette espèce, qui m'a été communiquée par M. Hope, sous le nom de *Bombidioides*, habite la colonie anglaise d'Adelaïde, dans la partie méridionale de la nouvelle Hollande. Si mes souvenirs ne me trompent pas, elle serait la même qu'une espèce de Van Diémen que j'ai vue au musée de Berlin et qui a été décrite par M. Erichson, sous le nom de *Strictus;* mais n'ayant pu comparer ces deux insectes *de visu,* j'ai dû m'abstenir de les réunir sous un même nom.

55. A. COMPTUS. *Piceus, nitidus, capite nigro; thorace basi ferrugineo ibique subtilissimè tuberculato; elytrorum fasciis duabus, antennarum basi tarsisque flavis.* — Long. 0,0018. Lat. 0,0006. — Nova Hollandia, Adelaïde.

Espèce voisine de la précédente et tout aussi gracieuse. Tête toujours noire, brillante, sans ponctuation distincte, fortement transversale, ce qui résulte en partie de la saillie des yeux, qui sont sensiblement bombés, peu arrondie postérieurement; antennes jaunâtres à la base, obscures vers le sommet. Corselet de forme analogue à celui de l'*Humilis*, rétréci vers les 3/4 de la longueur, et renfle de même sur les côtés à la base, proportionnellement plus court et plus aplati, laissant apercevoir de même deux petits tubercules basilaires assez distincts, de couleur brune, surtout antérieurement, avec la base et les côtés ferrugineux. Élytres d'un brun foncé, distinctement ponctuées, couvertes d'une pubescence roussâtre très-courte, qui ne les empêche pas de paraître brillantes; ornées antérieurement d'une large bande transversale jaune commune, descendant latéralement jusqu'au bord, et postérieurement d'une autre bande de même couleur, moins large et formée de deux taches légèrement obliques, réunies sur la suture, mais n'atteignant pas le bord latéral; plus de deux fois aussi larges que le corselet, et presque deux fois aussi longues

que larges ; tres-aplaties en dessus, coupées carrément à la base, plus ou moins arrondies sur les côtés (suivant les sexes ?) conjointement arrondies à l'extrémité, omoplates et épaules légèrement saillantes. Dessous du corps noirâtre. Pattes brunes, avec les tarses jaunâtres.

VARIÉTÉS : *Coloration croissante* : β. Élytres et pattes plus foncées, corselet entièrement noir, taches tout aussi grandes et aussi vives de couleur que dans le type.

Coloration décroissante : *b*. Élytres et pattes d'un brun jaunâtre, corselet entièrement rouge. Il existe probablement beaucoup d'autres variétés

M. Hope m'a communiqué le type et les deux variétés de cette espèce, comme trois espèces distinctes, mais j'ai cru devoir les réunir provisoirement, même sans avoir égard à la forme sensiblement ovalaire de la variété *b*. qui à raison de cette forme, est probablement une femelle, comme cela se passe dans le *Minutus*. M. Hope a reçu ces jolis insectes de la colonie d'Adélaïde, dans la partie méridionale de la nouvelle Hollande Je leur ai conservé un des noms qu'il leur avait imposés.

54. A. MINUTUS. *Rufo-ferrugineus, subnitidus, grisco-pilosus; elytris rubro-piceis, basi rufescentibus; pedibus totis flavo-ferrugineis.* — Long. 0,0017 ad 0,002. Lat. 0,0007 ad 0,0008. — Europa Meridionalis.

Anthicus Minutus, La Ferté, Annal. Soc. Ent. de France, t. 11, p. 255, tab. 10, f. 5 (1842). — *Anthicus Sardous*, Schmidt, Stettin Ent. Zeit. t. 3, p. 174 (1842) (1).

Tête ferrugineuse assez brillante, finement ponctuée et parsemée de quelques poils roussâtres, pas plus large que longue, un peu carrée et rétro-saillante postérieurement; les yeux noirs, petits, régulièrement arrondis, placés très en avant; les antennes entièrement ferrugineuses, médiocrement longues, à articles courts, essentiellement moniliformes, peu dilatés vers l'extrémité. Corselet de même couleur que la tête, finement ponctué antérieurement, plus fortement postérieurement, semé de poils roussâtres, aussi large que la tête, et plus large à proportion que celui de l'*Humilis*, à peine plus long que large, transversalement arrondi antérieurement, médiocrement bombé en dessus, avec les pommettes latérales très-saillantes, rétréci ensuite obliquement jusqu'au sillon latéral qui précède la base, puis renflé au-delà sur les côtés seulement, base fortement marginée, laissant apercevoir quelquefois tout près du bord deux petites élévations luisantes, le plus souvent n'en offrant aucun vestige; goulot antérieur court, mais très-nettement détaché du lobe. Écusson presque imperceptible. Élytres assez brillantes, couvertes d'une ponctuation distincte peu serrée, et donnant naissance à une pubescence roussâtre longue et inclinée, d'un brun de poix plus ou moins foncé, qui tourne insensiblement au rouge ferrugineux vers la base, deux fois seulement aussi larges que le corselet, plus ou moins allongées suivant les sexes, les angles huméraux très-arrondis, assez régulièrement ovalaires, et latéralement dilatées, surtout dans la femelle, assez bombées sur le disque, transversa-

(1) Noms inédits : *Cursor* Gené, et *Salinus* Heller.

lement arrondies à l'extrémité, sans aucune saillie des épaules ni des omoplates. Dessous de la poitrine ferrugineux, abdomen noirâtre. Pattes entièrement d'un jaune ferrugineux, plus pâles que la tête et le corselet, cuisses légèrement claviformes.—On distingue le mâle à plusieurs caractères : les élytres sensiblement plus longues, plus étroites et moins arrondies latéralement ; les cuisses plus longues, plus robustes et plus claviformes, les tibias postérieurs plus longs et légèrement dilatés, enfin le dernier segment inférieur et supérieur de l'abdomen légèrement échancré. La femelle, au contraire, se reconnaît au premier coup d'œil à sa forme large, courte et ovalaire.

Variétés : *Coloration croissante* : β. La tête, le corselet et la base des élytres beaucoup plus foncés que dans α, et presque de même teinte que le reste des élytres.

Coloration décroissante : *b*. La teinte rougeâtre de la base des élytres se prolongeant le long de la suture presque jusqu'à l'extrémité, avec les côtés noirâtres.

c. Élytres entièrement rougeâtres, avec les bords latéraux un peu plus foncés.

Cette espèce habite le midi de l'Europe ; elle a été trouvée abondamment en Sicile par MM. Helfer et Melly ; en Sardaigne, par M. Gené ; en Dalmatie, par M. Karr ; en très-petit nombre, par M. Ghiliani, en Andalousie ; et par M. Lucas une seule fois en Algérie, aux environs de Philippeville. Je l'ai prise moi-même aux environs de Perpignan, en 1840, et depuis dans le département de la Vendée, vis-à-vis l'île de Noirmoutiers. J'en ai eu plus de trente individus sous les yeux, et j'en possède une quinzaine pour ma part.

Le *Minutus*, comme l'*Humilis*, est une espèce saline (Salzkæfer des Allemands) qu'on ne trouve que dans le voisinage de la mer. Décrit vers le même temps par M. Schmidt dans la *Gazette de Stettin*, sous le nom de *Sardous*, et par moi dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, sous celui de *Minutus*, j'ai donné la préférence à ce dernier nom, pour ne pas laisser croire que cet insecte fût particulier à la Sardaigne. On le rencontre en outre dans plusieurs collections, sous les noms inédits de *Cursor* Gené, et de *Salinus* Helfer.

55. A. Anguliceps. *Ferrugineus, subopacus ; capite posticè utrinque anguloso, thoraceque anticè rotundatim globoso saturioribus ; elytris maculâ mediâ singulari nigrâ ; antennis pedibusque concoloribus*. — Long. 0,0017. Lat. 0,0006 (f. 17). — India Orientalis.

Très-petite espèce, assez voisine par la taille, la couleur et la forme des élytres du Minutus var. *c*. Tête (f. 17) d'un brun rougeâtre, finement pointillée, peu brillante, transversale, dilatée postérieurement, de telle sorte que les côtés, divergeant à partir des yeux, forment un angle droit avec le bord postérieur, qui est faiblement arrondi ; les yeux un peu anguleux, très-saillants ; antennes entièrement ferrugineuses, médiocrement longues. Corselet ferrugineux, terne, finement chagriné, finement pubescent, de forme étroite et un peu oblongue, moins large que la tête, régu-

lièrement globuleux antérieurement, pommettes légèrement anguleuses et peu saillantes, rétréci aux 3/4 de la longueur, renflé à la base, sur les côtés et même un peu en dessus, où l'on distingue deux petits tubercules luisants ; margination postérieure peu distincte; goulot antérieur très-court, mais suffisamment détaché. Élytres d'un ferrugineux jaunâtre, assez brillantes, parsemées, surtout antérieurement, d'une ponctuation fine et peu serrée, et d'une pubescence roussâtre courte et peu adhérente, ornées vers le milieu d'une bande ou tache noirâtre à contours peu arrêtés, plus large vers le bord et se rétrécissant vers la suture, qu'elle n'atteint pas; deux fois et 1/2 environ aussi larges que le corselet, et seulement une fois et 2/3 aussi longues que larges, coupées carrément à la base, mais s'élargissant aussitôt et s'arrondissant sur les côtes, de manière à prendre une forme sensiblement ovalaire, assez convexes sur le disque, conjointement arrondies à l'extrémité. Dessous du corps et pattes entièrement d'un jaune ferrugineux.

Variété : *Coloration décroissante* : *b.* Entièrement d'un jaune testacé ; tache des élytres presque entièrement obsolète.

Cette petite espèce, très-remarquable par la forme bizarrement anguleuse de la tête, a été recueillie dans l'Inde par Helfer. Le musée de Prague m'en a communiqué deux individus.

56. A. Subtilis. *Totus testaceus subopacus; antennis valdè elongatis; thorace basi minimè tuberculato; elytris posticè attenuatis, maculâ laterali versùs medium, alterâque antè apicem obliquâ, obsoletè nigrescentibus.* — Long. 0,0018. Lat. 0,0006. — Colombia.

Cette espèce et la suivante, sans apparence de tubercules à la base du corselet, n'ont aucun air de famille ni avec l'*Humilis,* ni avec le *Minutus.* Nous les avons ajoutées à ce groupe faute de pouvoir leur trouver une place plus convenable.

Entièrement d'un jaune testacé uniforme sur toutes les parties du corps. Tête assez brillante, sans ponctuation distincte, fortement transversale et peu arrondie postérieurement, les yeux peu saillants, sensiblement reniformes ; les antennes remarquablement longues et filiformes, à peine plus épaisses au sommet qu'à la base. Corselet assez lisse antérieurement, et rugueux vers la base, lobe antérieur régulièrement arrondi, mais peu convexe, presque aussi large que la tête, un peu plus long que large, rétréci peu au-delà du milieu, les côtés se dirigeant ensuite parallèlement vers la base, qui est précédée d'un sillon marginal très-peu profond, sans apparence de tubercule ; goulot excessivement court. Élytres sans ponctuation distincte, lisses, mais recouvertes d'un duvet roussâtre très-fin qui en ternit l'éclat, ornées de deux taches noirâtres très-obsolètes (au moins dans les deux individus que j'ai pu observer), l'une médiale, de forme triangulaire, très-près du bord; l'autre antè-apicale, oblique, et formant, avec celle de l'autre élytre, un chevron opposé à la base et légèrement recourbé en crochet à chacune de ses extrémités; deux fois et 1/2 aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 aussi longues que larges, de forme carrée à la base, dilatées presque aussitôt, et arrondies sur les côtes

comme dans l'espèce précédente, et ayant postérieurement une coupe plutôt cunéiforme que régulièrement arrondie ; une légère dépression transversale à la base, précédée d'une très-faible saillie des omoplates. Dessous du corps de même teinte que le dessus, les pattes un peu plus pâles.

Des deux individus que j'ai eu sous les yeux, l'un était beaucoup plus pâle que l'autre. Il en existe probablement au contraire de beaucoup plus colorés, dont les taches, d'un noir foncé, se détachent nettement sur le fond des élytres.

Le musée de Berlin possède plusieurs individus de cette espèce sous le nom de *Binotatus*, que nous n'avons pu conserver, à cause du *Notoxus Binotatus* de Gebler. Ils ont été recoltés en Colombie par Moritz. J'en ai vu un individu dans la collection Dejean, envoyé par M. Klug, et depuis, ce savant professeur a bien voulu m'en donner aussi un exemplaire.

37. A. Invalidus. *Piceus, nitidus, nonnihil punctato-ciliatus; thorace basi minimè tuberculato; elytrorum fasciâ basali latâ, alterâque obliquâ ponè medium ferrugineis; pedibus pallidè testaceis, genibus solis infuscatis.* — Long. 0,0017. Lat. 0,0006. — Nova Granata.

Tête noirâtre, très-luisante, semée de quelques points enfoncés et de cils noirs, pas plus large que longue, très-arrondie postérieurement, les yeux ovales et très-saillants, très-antérieurement placés : antennes brunes. Corselet d'un brun foncé, brillant, semé, comme la tête, de gros points et de cils raides, un peu moins large que la tête, un peu plus long que large, lobe antérieur régulièrement globuleux, sensiblement convexe, pommettes peu saillantes, rétréci insensiblement jusque près de la base, puis renflé très-légèrement sur les côtés seulement et nullement en dessus, où on n'aperçoit aucune trace de tubercules ; base déclive et confusément marginée ; goulot assez long et très-détaché. Elytres d'un brun bitumineux peu foncé, très brillantes, lisses, parsemées aussi, surtout en avant, de gros points et de cils noirâtres, traversées de deux bandes ferrugineuses : l'une très-large un peu avant la base, commune et descendant jusqu'au bord latéral ; l'autre au-delà de la moitie, légèrement oblique, et formant un chevron commun aux deux élytres, mais n'atteignant pas le bord latéral, de même forme que dans l'espèce précédente, également fusiformes postérieurement, seulement un peu plus larges à la base, moins allongées et plus convexes, sans apparence de dépression posthumérale ni de saillie des omoplates. Dessous du corps d'un brun foncé ; pattes testacées, avec l'extrémité des cuisses et des tibias noirâtre.

Cet insecte, dont je ne possède qu'un exemplaire en assez mauvais état, a été rapporté de la Nouvelle-Grenade par M. Justin Goudot.

CINQUIÈME GROUPE.

Thorace rugoso, anticè globoso, lateribus sæpissimè subspinoso (f. 21), elytris plùs minùsve striato-punctatis (*S. G. Acanthinus* nob.) (1). Sp. 38—42.

---

(1) ἀκάνθινος, épineux.

Ce petit groupe fort naturel se compose de cinq espèces Américaines que plusieurs caractères réunissent entre elles, en même temps qu'elles les isolent des espèces de la même division. Ces caractères consistent dans la surface constamment rugueuse de la tête et du corselet, dans la forme des pommettes latérales du corselet, garnies le plus souvent d'aspérités épineuses d'où s'échappent de longs cils, enfin dans la ponctuation profonde des élytres, plus ou moins bien rangée en stries. Une seule espèce n'a pas d'aspérités épineuses sur les pommettes, et celle là a le corselet renflé latéralement à la base, tandis que les autres ne présentent aucun renflement basilaire.

Description des espèces.

α. Thorace lateribus subspinoso, basi non inflato.

58. A. Æquinoctialis (1). *Flavo-ferrugineus, capite thoraceque rubro-opacis; elytris nitidis, striato-punctatis, immaculatis, pone humeros nonnihil depressis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007. — Brasilia et Colombia.

Tête rouge, nullement brillante, très-finement chagrinée, avec une petite ligne longitudinale lisse au milieu, faiblement transversale, un peu carrée postérieurement, les yeux très-noirs, un peu réniformes et très-saillants ; palpes et antennes entièrement d'un ferrugineux un peu plus clair que la tête ; celles-ci médiocrement longues, peu robustes, atteignant à peine la base des élytres. Corselet de même teinte que la tête, entièrement terne et chagriné comme elle, un peu moins large qu'elle, sensiblement oblong, lobe antérieur régulièrement arrondi en avant, mais peu globuleux, les pommettes peu saillantes, un peu anguleuses, couvertes latéralement de petites rugosités subépineuses, d'où s'échappent de longs poils roussâtres, rétréci modérément presque jusqu'à la base, qui est légèrement marginée, sans renflement latéral distinct ; goulot court, mais bien détaché. Elytres d'un ferrugineux jaunâtre, brillantes, abondamment couvertes, surtout antérieurement, de petits points enfoncés rangés en stries, et parsemées de quelques cils roussâtres, sans aucune espèce de tache, deux fois aussi larges que le corselet, et deux fois environ aussi longues que larges, coupées carrément à la base, les côtés presque parallèles, conjointement arrondies à l'extrémité ; omoplates légèrement saillantes, suivies d'une dépression posthumérale sensible qui contribue à faire paraître les elytres plus convexes qu'elles ne sont réellement. Dessous du corps et pattes entièrement concolores ; cuisses plates, tibias postérieurs dilatés dans toute leur longueur et légèrement arqués.

Cette espèce a d'abord été trouvée en Colombie par MM. Moritz et Lebas ; depuis, M. Mocquerys l'a prise au Brésil, aux environs de Ba-

---

(1) *Anthicus Æquinoctialis*, Dej. Cat. 1836, p. 238.

hia. Je possède des individus de ces deux localités, entre lesquels je ne peux trouver aucune différence.

39. A. Rugosus. *Rufo-ferrugineus, totus opacus, thorace capiteque saturioribus; elytris punctato-striatis, versus medium nigro-maculatis, pone humeros depressis, omoplatis prominulis.* — Long. 0,0028. Lat. 0,0008. — Brasilia. Bahia.

Excessivement voisin du précédent. Tête et corselet identiquement semblables de forme, de couleur et d'aspect. Taille supérieure à celle des plus grands individus de l'*Æquinoctialis*. Elytres nullement brillantes, plus foncées, plus abondamment ponctuées, plus profondément impressionnées derrière les omoplates, plus saillantes, suivies d'une dépression transversale plus profonde, plus convexes sur le disque, plus arrondies sur les côtés, ornées, vers le milieu, d'une tache ou bande noirâtre située près du bord, et n'atteignant nullement la suture, plus, d'une petite tache linéaire longitudinale sur la suture, un peu avant l'extrémité. Pattes semblables; tibias postérieurs également dilatés et légèrement arqués.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce, prise comme la précédente aux environs de Bahia par M. Mocquerys.

40. A. Spinicollis. *Rufo-ferrugineus, capite thoraceque rubro-opacis; elytris nitidis punctatissimis, lateribus tantùm striatis, fasciâ mediali alterâque ante-apicali nigrescentibus.* — Long. 0,0024. Lat. 0,0007 (f. 21). — Brasilia.

Espèce très-voisine des deux précédentes, dont elle diffère cependant plus abondamment que les deux autres ne diffèrent entre elles. Tête entièrement semblable. Corselet de même couleur, tout aussi terne, tout aussi chagriné, mais sensiblement plus gros et plus court, aussi large que la tête, à peine plus long que large, offrant de chaque côté, sur les pommettes, deux ou trois petites épines très-distinctes, accompagnées d'autres petites aspérités épineuses, du milieu desquelles s'échappent quelques poils raides, nullement renflé à la base, qui est assez distinctement marginée. Elytres à peu près de même forme que dans les espèces précédentes, d'un rouge ferrugineux plus foncé, plus abondamment couvertes, dans toute leur étendue, d'une ponctuation assez profonde, qui ne se régularise en stries que sur les côtés, ornées, vers le milieu, de deux lunules noires opposées à la base, réunies sur la suture, et, près de l'extrémité, de deux autres lunules plus pâles en sens inverse des premières, auxquelles elles se réunissent le long de la suture et le long du bord latéral, de telle sorte que, si ces dernières étaient moins obsolètes, les élytres pourraient paraître postérieurement noires, avec une grande tache jaune arrondie de chaque côté; les omoplates assez saillantes, suivies d'une faible dépression transversale. Dessous du corps et pattes de même couleur que la partie antérieure des élytres. Cuisses assez robustes; tibias postérieurs sans dilatation remarquable. — Le mâle se distingue de la femelle par la forme du dernier segment de l'abdomen largement tronqué et laissant saillir au dehors les deux pinces robustes de l'organe sexuel.

VARIÉTÉ : *Coloration décroissante : b.* Elytres d'un jaune ferrugineux, de même teinte que dans l'*Equinoctialis*, sans apparence de tache postérieure; les lunules médiales n'atteignant même pas les bords latéraux.

Cette espèce habite le Brésil. J'en possède un individu qui m'a été donné à Hambourg par M. Thorey. Deux autres individus m'ont été communiqués, l'un par M. Melly, l'autre par M. Germar, sous le nom de *Binotatus*, que je n'ai pu conserver, à cause du Notoxus Binotatus de Gebler.

41. A. TRIFASCIATUS. *Ferrugineus, capite thoraceque obscurè rufo opacis; elytris nitidis, profundè punctatis, lateribus tantum striatis, breviusculis, maculâ posthumerali, fasciâ pone mediali alterâque apicali nigris.* — Long. 0,0021. Lat. 0,0007. — Saint-Thomas, Antilles.

Anthicus Trifasciatus, Fabr. Syst. Eleuth. t. 1, p. 291. 14.

Jolie espèce Fabricienne voisine, et en même temps bien distincte des trois précédentes. Tête exactement semblable, d'un rouge un peu plus foncé; antennes un peu plus robustes, avec les deux derniers articles blanchâtres. Corselet de même teinte que la tête, toujours terne et chagriné, aussi large et aussi court que celui du *Spinicollis*, un peu moins arrondi en avant, de forme un peu trapézoïdale, avec les pommettes plus antérieurement placées, laissant apercevoir de même une ou deux épines latérales garnies de gros poils raides, peu convexe, peu rétréci postérieurement jusqu'à la base, qui est simplement marginée. Elytres brillantes et glabres, d'un rouge ferrugineux vif, très-profondément ponctuées dans toute leur étendue, la ponctuation irrégulière sur le dos, s'alignant en stries sur les côtés, ornées chacune de trois taches noires : la première en lunule derrière l'épaule, les cornes tournées vers la base, et n'atteignant pas la suture; la seconde, au-delà de la moitié commune aux deux élytres, formant une bande brisée ou chevron très-ouvert, opposé à la base et atteignant de chaque côté le bord latéral; la dernière également commune, tout-à-fait apicale; deux fois au moins aussi larges que le corselet, une fois et 2/3 seulement aussi longues que larges, carrées à la base, arrondies sur les côtés, un peu fusiformes vers l'extrémité, en un mot, de forme sensiblement ovalaire, assez convexes sur le disque, sans apparence de dépression posthumérale ni de saillie aux omoplates. Dessous du corps rougeâtre. Pattes robustes, jaunâtres, moins colorées que les élytres.

Cette espèce, très-rare, quoique anciennement connue, habite l'île de Saint-Thomas aux Antilles; j'en possède un exemplaire qui m'a été donné par le musée de Berlin.

42. A. STRIATO-PUNCTATUS. *Flavo-testaceus, subnitidus, ciliatopilosus; antennis, præter ultimum articulum, capite, thorace elytrorumque fasciâ mediâ nigris, his ponè humeros transversim depressis, anticè striato-punctatis.* — Long. 0,002 ad 0,0023. Lat. 0,0007 ad 0,0008. — Columbia. Cumana.

Tête noire, peu brillante, presque glabre, grossièrement rugueuse, excepté sur une étroite ligne médiale qui reste parfaitement lisse, pas plus large que longue, arrondie postérieurement, très-bombée sur le disque,

les yeux grands et très-saillants, les antennes assez allongées, assez robustes, légèrement moniliformes, abondamment ciliées, entièrement noirâtres, à l'exception du dernier article qui est d'un jaune pâle. Corselet noir, peu brillant, entièrement couvert d'une ponctuation grosse, profonde et confluente, très-peu cilié, sensiblement moins large que la tête, sensiblement plus long que large, régulièrement arrondi antérieurement, assez convexe sur le disque; pommettes légèrement saillantes, finement épineuses et garnies de cils raides; rétréci vers les deux tiers de la longueur, un tant soit peu dilaté latéralement à l'extrême base, qui est fortement marginée; goulot long et très-détaché du lobe. Ecusson peu distinct. Elytres d'un jaune testacé peu foncé, brillantes, couvertes antérieurement d'une ponctuation assez profonde, rangée en stries régulières qui s'oblitèrent complétement un peu au-delà du milieu, hérissées de cils grisâtres, raides et peu adhérents, traversées vers le milieu par une bande noire commune qui n'atteint pas les bords latéraux, et laissant voir en outre à l'extrême base une faible bordure noirâtre, deux fois et demie environ aussi larges que le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, carrées à la base, sensiblement arrondies et dilatées sur les côtés, vers le milieu de la longueur, terminées un peu en pointe postérieurement, les omoplates faiblement saillantes, et suivies d'une dépression transversale qui fait paraître les élytres sensiblement bombées sur le disque. Dessous du corps et pattes jaunâtres, à l'exception des cuisses, qui sont plus ou moins brunes. Sur douze individus observés, j'ai reconnu distinctement trois mâles, non pas à la saillie du pigidium, mais à celle des pinces, dont on aperçoit la bifurcation à l'extrémité de l'abdomen. Dans la plupart des autres individus, cet organe était terminé par un oviduc démesurément long; les femelles sont en outre plus grandes et plus convexes que les mâles.

Variétés : *Coloration décroissante* : *b*. Élytres très-pâles, à bande plutôt brune que noire, sans apparence de bordure noirâtre à la base; cuisses entièrement jaunes.

Coloration croissante : β. Le fond des élytres d'un rouge ferrugineux plus ou moins foncé; la bordure antérieure plus noire, et l'extrémité quelquefois colorée d'une teinte noirâtre; pattes ferrugineuses de même teinte que les élytres.

Cette espèce s'éloigne des quatre précédentes par la couleur noire de la tête et du corselet; mais elle a, comme elles, le corselet subépineux latéralement et les élytres striées; de plus, la décoloration du dernier article des antennes fixe sa place à côté du Trifasciatus de Fabricius, qui présente une décoloration semblable. Elle a été recueillie abondamment par M. Funk dans la province colombienne de Cumana; j'en possède dix exemplaires très-frais qui m'ont été vendus par lui, et un onzième qui m'a été donné par le musée de Berlin, sous le nom de *Punctatus*, Moritz, que j'ai cru utile de modifier en celui de *Striatopunctætus*. Il en existait aussi dans la collection de M. Dupont un individu très-foncé, qui appartient actuellement à M. de Brême.

β. Thorace lateribus bisinuato non subspinoso.

43. A. Histrio. *Ferrugineus, capite nitido thoraceque opaco-rubris; elytris nitidis, parcè striato-punctatis, maculâ posthumerali, fasciâ ponè mediali, alterâque apicali nigris.* — Long. 0,0026. Lat. 0,0008. — Nova Granata.

Tête d'un rouge vif, brillante et lisse sur le disque, confusément ponctuée entre les yeux, très-légèrement transversale, arrondie postérieurement, les yeux grands, mediocrement saillants, les antennes longues, filiformes, brunes, avec la base jaunâtre. Corselet d'un rouge terne, chagriné comme dans les espèces précédentes, mais beaucoup plus étroit, sensiblement moins large que la tête, d'un quart au moins plus long que large; lobe anterieur peu convexe, régulièrement arrondi; pommettes peu saillantes, nullement épineuses; rétréci vers les deux tiers de la longueur, et dilaté ensuite, lateralement seulement, jusqu'à la base, qui n'est pas distinctement marginée; goulot long et très-detaché. Elytres brillantes, d'un jaune ferrugineux vif, ornées, comme le *Trifasciatus*, de trois taches semblables et semblablement placées, ayant de plus l'extrême base et le dessous des épaules noirâtres, du reste, beaucoup plus longues que dans cette espèce, plus parallèles, moins profondément et moins abondamment ponctuées, avec la ponctuation rangée en stries, même sur le dos, le long de la suture; les omoplates légèrement saillantes, suivies d'une légère dépression transversale. Dessous du corps rougeâtre; pattes d'un jaune pâle, assez grêles.

Je ne possède qu'un seul individu de cette rare espèce, rapportée de la Nouvelle-Grenade par M. Justin Goudot.

SIXIÈME GROUPE.

Staturâ majori; thorace posticè valdè coarctato, basi minimè inflato, subtus lateraliter concavo (f. 22); capite posticè retroprominulo (f. 23), elytris elongato-parallelis; palpis maxillaribus validissimis (f. 24) (*S. G. Ischyropalpus*, nob.) (1). Sp. 43—46.

Ce groupe, non moins naturel que le précédent, contient cinq espèces de l'Amérique méridionale, de grande taille, à élytres allongées et parallèles, remarquables par le développement inusité des palpes maxillaires, qui sont très-régulièrement sécuriformes, par la forme constamment rétrosaillante de la tête et par celle du corselet, dont le disque est plus ou moins arrondi, plus ou moins globuleux, mais dont les pommettes sont toujours taillées à vive arête sur les bords, et légèrement concaves en dessous. Nous avons réuni à ce groupe une espèce Indienne, dont la tête, bizarrement tronquée postérieurement, n'en est pas moins rétrosaillante, et

(1) ἰσχυρὸς robuste, πάλπος palpe.

dont les pommettes thoraciques offrent le même caractère de concavité inférieure. Nous décrirons d'abord les espèces Américaines dont la tête est postérieurement arrondie.

Description des espèces.

α. Capite posticè rotundato.

44. A. Perplexus (1). *Ferrugineus, capite subnitido thoraceque opaco, anticè lateribus dilatato, saturius rufescentibus; elytris subnitidis, fasciâ communi versus apicem obsoletè nigrâ.* — Long. 0,0035. Lat. 0,0012 (f. 22, 23, 24, 27). — Colombia.

Tête d'un rouge foncé, assez brillante, quoique entièrement couverte d'une ponctuation profonde et très-serrée, fortement transversale, très-lenticulaire (2), très-rétrosaillante (f. 23) et légèrement arrondie postérieurement, les yeux assez régulièrement ronds, très-bombés et très-saillants; palpes maxillaires d'un jaune pâle, à dernier article très-développé, ayant la forme d'un triangle isoscèle surbaissé très-régulier; antennes concolores, grêles et très-filiformes, nullement renflées vers le sommet. Corselet très-terne, chagriné comme dans le groupe précédent, un peu plus large que la tête, pas plus long que large; goulot très-court, mais distinct; assez convexe sur le disque, régulièrement arrondi, et dilaté antérieurement jusqu'à la pointe des pommettes, qui sont taillées à vive arête sur les bords, avec le dessous lisse et légèrement concave, puis fortement rétréci jusqu'à l'extrême base, les côtes, à partir des pommettes, se creusant d'abord circulairement pour tomber ensuite carrément sur la base, qui ne paraît nullement marginée. Elytres un peu moins foncées que le corselet, légèrement brillantes, couvertes d'une ponctuation fine, distincte seulement sur la partie antérieure du dos, obsolète vers les bords, légèrement pubescentes, traversées, vers les deux tiers de la longueur, d'une bande noirâtre commune, médiocrement large, qui s'épanouit un peu le long de la suture, moins de deux fois aussi larges que le corselet, et plus de deux fois aussi longues que larges, coupées carrément à la base, très-parallèles sur les côtés, plutôt aplaties que convexes, transversalement arrondies à l'extrémité, les épaules très-légèrement proéminentes, sans apparence de dépression posthumérale. En dessous, la poitrine d'un rouge foncé, l'abdomen et les pattes d'un ferrugineux jaunâtre, celles-ci peu robustes, les cuisses très-légèrement claviformes. — Le mâle se distingue de la femelle par la forme du dernier segment inférieur de l'abdomen, qui est plus long que dans la femelle, et largement échancré carrément, de manière à laisser à découvert une portion notable du pigidium, qui est lui-même tronqué à l'extrémité. Le mâle serait en outre beaucoup plus petit que la femelle, à en juger par les deux individus que j'ai eus sous les yeux.

---

(1) *Anthicus Perplexus*, Dej. Cat. 1836, p. 238.

(2) Je veux dire par là que l'épaisseur de la tête diminue sensiblement vers les bords, jusqu'à devenir pour ainsi dire coupante du bord comme une lentille.

Cette espèce habite la Colombie. J'en ai vu deux exemplaires : l'un m'a été vendu par M. Goudot ; l'autre faisait partie de la collection Dejean, où il portait le nom que je lui ai conservé.

45. A. QUADRIPLAGIATUS. *Flavo-ferrugineus, capite thoraceque anticè lateribus dilatato subopacis, saturiùs rufescentibus; elytris opaco-tomentosis, suturâ, mediâ basi, fasciâque ponè medium communi nigris.* — Long. 0,005. Lat. 0.001. — Colombia.

Tête rouge, terne, très-finement pointillée et finement pubescente, un peu moins transversale que dans l'espèce précédente, du reste, tout aussi lenticulaire et aussi rétrosaillante postérieurement ; les yeux, les palpes et les antennes exactement semblables. Corselet finement chagriné, très-finement pubescent, un peu moins terne que dans l'espèce précédente, de même couleur que la tête, un peu plus large qu'elle et pas plus long que large, de forme à peu près semblable à celle du *Perplexus*, seulement un peu plus plat sur le disque et distinctement marginée à la base. Elytres de même forme, très-carrées à la base, très-allongées, très-parallèles, très-peu convexes, et conjointement arrondies à l'extrémite, sans autre ponctuation qu'un pointillage confluent excessivement fin ; d'un rouge ferrugineux, avec la suture, les omoplates et une bande transversale commune noires ; cette dernière un peu au-delà de la moitié, quelquefois très-large, et s'épanouissant d'un côté le long de la suture, et de l'autre le long du bord latéral. Dessous du corps ferrugineux, pattes de même teinte, avec les cuisses jaunâtres. Abdomen du mâle comme dans l'espèce précédente, tronqué carrément en dessus, et échancré circulairement en dessous.

Cette espèce habite la Colombie. J'en possède un individu qui m'a été donné par le musée de Berlin.

46. A. SERICANS. *Rufo-ferrugineus, opaco-sericeus, capite thoraceque rotundato saturioribus; elytrorum mediâ basi, suturâ, fasciâ ponè mediali lunulâque ferè apicali nigris.* — Long. 0,0034 ad 0,0038. Lat. 0,0011 ad 0,0015. — Peruvio et Brasilia.

Anthicus Sericans, Erichson, Voyage de Meyen. nov. act. acad. Leop. Carol. (1) — (2).

Tête plus ou moins rougeâtre, nullement brillante, très-finement pointillée, presque chagrinée, couverte d'un duvet soyeux grisâtre très-court et très-fin, semblable pour la forme à celle des deux espèces précédentes ; palpes tout aussi développés ; également d'un jaune pâle ; antennes concolores, plus robustes, à dernier article long et acuminé. Corselet de même couleur que la tête, quelquefois un peu noirâtre, très-terne, très finement chagriné, entièrement revêtu d'un duvet soyeux, très-différent pour la forme de celui des deux espèces précédentes, plus large que la tête, pas plus long que large, presque entièrement rond, fortement rétréci à l'extrême base, très-plat sur le disque, très-coupant sur les bords, taillé tout autour en arête très-vive, avec le dessous très-lisse et très-miroitant ; goulot exces-

---

(1) N'ayant pu consulter cet ouvrage, je n'ai pu faire connaître ni le tome ni la page où se trouve la description.

(2) *Anthicus Cruciatus,* Dej. Catal. 1836, p. 239

sivement court; base très-distinctement marginée, ou plutôt précédée tout autour d'un sillon transversal qui se prolonge en dessous jusqu'à l'insertion des pattes. Ecusson distinct, en triangle équilatéral. Elytres étroites, longues, parallèles et peu convexes, carrées à la base, avec la pointe des épaules arrondies, un peu ovalaires postérieurement, et transversalement arrondies à l'extrémité, nullement brillantes, très-finement pointillées et ombragées, comme les parties antérieures, d'une pubescence argentée fine et soyeuse; d'un rouge ferrugineux plus ou moins foncé, avec les omoplates, la suture, une bande transversale au-delà du milieu, et une lunule presque apicale noirâtres; la lunule contournant à peu près le bord postérieur, et se joignant d'un côté à la suture, de l'autre à l'épanouissement marginal de la bande. Dessous du corps rougeâtre; pattes d'un jaune ferrugineux. — Comme dans les espèces précédentes, le dernier segment inférieur de l'abdomen du mâle (f. 27) beaucoup plus long que dans la femelle, creusé longitudinalement dans toute sa longueur, largement échancré plus ou moins circulairement, et laissant à découvert les organes intérieurs, qui apparaissent comme un sixième segment, qui serait lui-même déprimé dans le milieu et circulairement échancré; dernier segment supérieur recouvrant tous ces organes, et tronqué lui-même carrément. Rien de semblable dans la femelle, qui est beaucoup plus rare que le mâle, et dont le dernier segment abdominal est de longueur ordinaire, pointu en dessus comme en dessous.

VARIÉTÉS : *Coloration croissante* : β. Tête et corselet noirâtres; taches des élytres tellement grandes, que celles-ci paraissent noirâtres, avec deux taches ferrugineuses sur chacune : une antérieure oblongue qui occupe toute l'épaule, même latéralement, et une beaucoup plus petite, arrondie aux 2/3 de la longueur, près de la suture. Il existe même au musée de Berlin un individu entièrement noirâtre sans aucune tache rougeâtre.

Coloration décroissante : *b*. Tête, corselet et élytres entièrement concolores, d'un ferrugineux un peu jaunâtre, sans aucun vestige de tache noire. On conçoit qu'entre la variété α et les deux autres, il existe des passages intermédiaires nombreux qu'il serait trop long d'énumérer ici, d'autant plus que sur onze individus que j'ai comparés, je n'en ai pas trouvé deux exactement semblables pour les taches et la coloration.

Cette espèce n'est pas rare au Pérou et au Brésil. J'en ai comparé quatre de la première localité avec sept de la seconde, sans qu'il m'ait été possible de découvrir la moindre différence spécifique. Cet insecte est celui qui figure au catalogue de M. Dejean sous le nom de *Cruciatus*, que je n'ai pu conserver, parce que le même insecte a été décrit par M. Erichson sous celui de *Sericans* dans le *Voyage de Meyen*, inséré dans les *Nova acta Academiæ Leopoldo-Carolinæ*. Outre les individus répandus dans les collections de MM. de Brême, Buquet, Dupont, et dans la mienne, le musée de Berlin en possède un certain nombre d'exemplaires provenant du voyage même de Meyen au Pérou.

47. A. INTERAMNIS. *Nigro-opacus, thorace lateribus anticè valdè dilatato, posticè valdè coarctato; elytrorum mediâ basi, fasciâ ponè humeros sinuatâ, alteràque ponè medium transversâ, niveo-tomentosis. Palpis maxillaribus antennarumque basi flavo-ferrugineis.* — Long. 0,0034. Lat. 0,0012- — Brasilia.

Charmante espèce, très éloignée des précédentes par sa couleur d'un noir mat, mais très-voisine du *Perplexus* par la forme de la tête et du corselet. Tête exactement de même forme; palpes maxillaires également développés et d'un jaune clair qui fait un contraste bizarre avec la couleur excessivement noire de la tête, dont la surface supérieure est entièrement couverte d'une ponctuation peu distincte et très-confluente; antennes brunes, ferrugineuses à la base. Corselet conformé aussi comme celui du *Perplexus*, les bords coupés tout autour en arête aussi vive, les pommettes seulement plus gracieusement arrondies, et un peu plus rétréci à la base, dont la largeur n'est que moitié de celle du lobe antérieur, entièrement d'un noir mat, finement chagriné, ou plutôt réticulé en dessus, très-lisse et miroitant en dessous; goulot presque nul tant il est court; marge postérieure très-étroite et peu distincte. Ecusson glabre, régulièrement équilatéral. Elytres d'un noir mat et fuligineux, chagrinées antérieurement jusqu'à la dépression posthumérale, finement pointillées sur tout le reste, ornées de trois bandes de duvet d'un blanc mat : la première le long de l'extrême base; la seconde couvrant le fond de la dépression posthumérale, même sur la suture, légèrement sinueuse antérieurement, et s'élargissant en pointe postérieurement derrière chaque omoplate; la troisième, vers les deux tiers de la longueur, régulièrement transversale, atteignant plus ou moins la suture; moins de deux fois aussi larges que le corselet, deux fois à peine aussi longues que larges, assez carrées à la base, avec la pointe des épaules arrondie, très-légèrement arrondies sur les côtés, ovalaires postérieurement, transversalement arrondies à l'extrémité, passablement convexes en dessus à partir de la dépression posthumérale, qui est assez sensible. Dessous du corps noir; pattes d'un ferrugineux obscur, avec les cuisses noirâtres, celles-ci robustes, sensiblement claviformes, surtout les antérieures. — Différences sexuelles abdominales comme dans le *Sericeus*, avec cette différence qu'on n'aperçoit pas de sillon longitudinal sur le dernier segment inférieur du mâle.

VARIÉTÉ. Dans cette espèce comme dans toutes celles qui présentent des bandes tomenteuses sur un fond noir fuligineux, on rencontre des individus chez lesquels l'emplacement des taches prend une teinte rougeâtre. Le musée de Paris possède un individu très-vieux et très-défloré, qui laisse voir ainsi une tache ferrugineuse sur chaque élytre, vers l'extrémité latérale de la bande posthumérale. Nous avons observé une coloration analogue dans les Notoxus américains *Talpa, Lebasii,* et *Elegantulus.*

Cet insecte habite la province brésilienne d'Entre-Rios, ce qui explique le nom d'*Interamnis* qui lui a été donné par Hentz, et que nous avons conservé, sans avoir pu vérifier si l'entomologiste américain l'avait décrit ou non. Je n'en ai vu que deux individus : celui du musée de Paris, et un autre de la plus grande fraîcheur, qui m'a été généreusement donné par M. Lucien Buquet.

β. Capite triangulari, posticè minimè rotundato.

48. A. Trigonocephalus. *Livido-ferrugineus, capite thoraceque sericeo-cinerascentibus; elytris ponè medium lineolâ abbreviatâ obscurâ submaculatis.* — Long. 0,0027. Lat. 0,0009 (f. 18). — India Orientalis.

Tête ferrugineuse, finement chagrinée, entièrement couverte d'un duvet soyeux à reflets grisâtres, dilatée derrière les yeux comme celle de l'*Anguliceps* (f. 18), puis tronqué carrément, de telle sorte, que le bord postérieur est parfaitement rectiligne, et que le disque, abstraction faite des yeux, forme un triangle isoscèle très-régulier, un peu bombée dans le milieu le long de la ligne médiane, transversale et rétrosaillante malgré son peu de longueur; les yeux sensiblement triangulaires et médiocrement saillants; antennes jaunâtres, courtes, moniliformes vers le sommet. Corselet plus large que la tête, de même teinte et obscurci comme elle par un duvet soyeux, court et très-serré, transversalement trapézoïdal, très-dilaté sur les côtés antérieurement, avec la face antérieure presque rectiligne et très-abrupte, sans goulot apparent, peu convexe en dessus, sillonné dans toute sa longueur par une ligne médiane enfoncée très-apparente; pommettes arrondies, taillées à vive arête sur les bords, concaves en dessous, mais non pas lisses, les côtés, à partir des pommettes, se dirigeant obliquement vers la base, qui est très-légèrement renflée sur les côtés seulement. Écusson très-petit, peu aigu au sommet. Elytres d'un ferrugineux terne et jaunâtre, finement pointillées, moins pubescentes que les parties antérieures, n'offrant d'autre tache qu'une petite ligne oblique très-courte d'une teinte obscure au-delà du milieu, près de la suture, comme dans le *Bimaculatus*, Gyll, moins de deux fois aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 seulement aussi longues que larges, un peu échancrées à la base, ce qui rend les épaules légèrement saillantes antérieurement, parallèles sur les côtés, conjointement arrondies à l'extrémité, peu convexe sur le disque, sans apparence de dépression posthumérale. Dessous du corps et pattes entièrement d'un ferrugineux jaunâtre.

Je n'ai vu qu'un seul individu mâle de cette espèce, recueilli dans l'Inde par Helfer et communiqué par le musée de Prague, malheureusement, ses palpes étaient mutilés, ce qui ne m'a pas permis de reconnaître s'ils étaient aussi développés que dans les espèces américaines du même groupe.

DEUXIÈME DIVISION.

Thorace basi modicè coarctato supernè planius culo; anticè transversim rotundato.

Cette division comprend toutes les espèces dont le corselet, sans fossettes latérales, n'est pas assez rétréci postérieurement pour faire partie de la première division, et pas assez globuleux antérieurement pour être classées dans la troisième; elle comprend les quatre groupes suivants :

7e *Groupe.* — Corselet transversal et cordiforme; élytres très-arrondies sur les côtés. Couleur générale d'un jaune testacé (f. 2). Espèces 49 à 50. (Type *A. Bimaculatus*, Illig.).

8e *Groupe.* — Corselet oblong, trapézoïdal, plat sur le disque; élytres parallèles, carrées à la base; corps lisse, brillant et presque glabre (f. 3). Espèces 51 à 61. (Type *A. Floralis*, Fabr.).

9e *Groupe.* — Corselet fortement bisinué sur les côtés; tête oblongue, très-grande taille (f. 1, *a, b, c*). Espèce 62. (*A. Giganteus* nobis).

10e *Groupe.* — Corselet subcordiforme, pas plus long que large, ou à peine plus long que large, quelquefois transversal; élytres allongées, peu arrondies latéralement (f. 4, 7). Espèces 63 à 90. (Types *A. Sellatus,* Panz. *Tibialis* Curt. *Subfasciatus,* Dej. cat.).

SEPTIÈME GROUPE.

Thorace cordiformi, transverso; corpore toto flavo-testaceo.

Ce petit groupe ne contient que deux espèces, dont l'une est la miniature de l'autre. On pourrait leur adjoindre, si l'on voulait, la dernière espèce du groupe précédent, l'*A. Trigonocephalus*, qu. a presque la même teinte et un corselet également transversal.

DESCRIPTION DES ESPÈCES.

49. A. BIMACULATUS. *Totus pallidè lurido-testaceus, sericeo-pubescens; elytris ponè medium maculâ dorsali nigricante ornatis.* — Long. 0,003 ad 0,004. Lat. 0,0011 ad 0,0013 (f. 2). — Europa Borealis et temperata.

Notoxus Bimaculatus, Illig. Magaz. t. 1, p. 80 (1802).

Anthicus Bimaculatus, Gyllenh. Ins. Suec. t. 2, p. 499 (1810). — Schön. Synon. t. 2, p. 57. — Schmidt, Stettin, Entom. Zeit. t. 3, p. 125 (1).

Anthicus Sagitta, Krynicki (1829), Bulletin de Moscou, t. 1, p. 60, edid. Lequien.

---

(1) *Anthicus Pictus,* Fischer. Dejean, Catal., 1836, p. 238
Anthicus Bimaculatus, Gyllenh. Dej. Catal. 1836, ibid.

Entièrement d'un jaune testacé livide, très-pâle en dessus, un peu plus foncé en dessous, finement pointillé sur toutes ses parties et recouvert d'un duvet argenté, court, incliné, modérément soyeux. Tête fortement transversale, assez bombée en dessus, peu arrondie postérieurement; sillon occipital très-court, mais distinct; les yeux très-noirs, assez saillants, régulièrement ovalaires; antennes parfaitement concolores, peu allongées, peu déliées, un peu claviformes. Corselet subcordiforme (f. 2), de même largeur que la tête, un peu moins long que large, presque rectiligne antérieurement, les pommettes régulièrement arrondies, rétréci modérément au-delà des deux tiers, sans margination sensible en dessus, mais offrant latéralement un léger renflement basilaire, séparé des pommettes par un sillon qui se prolonge en dessous jusqu'à l'insertion des pattes. Écusson triangulaire peu distinct. Élytres (f. 2) un peu plus pâles encore que les parties antérieures, ornées au-delà du milieu, près de la suture, d'une tache triangulaire noirâtre, s'unissant vaguement à la suture, qui prend aussi une teinte noirâtre dans les deux derniers cinquièmes de la longueur, deux fois et demie aussi larges que le corselet, une fois et trois quarts seulement aussi longues que larges, sensiblement arrondies sur les côtés, ce qui leur donne, surtout chez la femelle, une forme un peu ovalaire, légèrement échancrées à la base, conjointement arrondies à l'extrémité, mais ayant isolément une légère disposition à l'acuité. Dessous du corps un peu plus foncé que le dessus, tournant au jaune ferrugineux. Pattes de même teinte que les elytres; les cuisses, surtout les antérieures, robustes et un peu claviformes. — Le mâle se distingue de la femelle par une taille plus petite et plus étroite, et par une échancrure ou troncature du dernier segment, tant inférieur que supérieur, de l'abdomen.

VARIÉTÉS : *Coloration croissante* : β. (Var. γ Schmidt. *A. Sagitta*, Krynicki). Taches des élytres plus foncées, plus développées, et figurant visiblement un crochet dont la tache normale forme la tête, et dont la pointe, descendant obliquement, va se réunir, le long de la suture, à la pointe de l'autre crochet; les deux réunis offrant assez régulièrement l'image d'un fer de lance ou de flèche. Dans cette variété, la teinte générale est plus foncée, la tête et le corselet ferrugineux, les élytres d'un jaune testacé vif, le dessous du corps d'un brun noirâtre. On aperçoit même quelquefois une tache obscure autour de l'écusson, et une bordure de même teinte le long de la seconde moitié des élytres.

Coloration décroissante : *b*. (Var. β, Schmidt). Taches des élytres entièrement obsolètes; tout l'insecte d'un jaune paille excessivement pâle et presque transparent.

Cet insecte est particulier aux régions froides et tempérées de l'Europe et de l'Asie; on le trouve en Sibérie (1), en Suède, en Prusse, en Pologne, dans la Russie méridionale, et même dans le nord de la

---

(1) *Voyez :* Catalogus coleopterorum in Sibiriâ orientali à G. Karelin collectorum, auctore Fisher de Waldheim, p. 25, n° 185.

France. Il vit exclusivement sur les sables mouvants, particulièrement dans les dunes, où croît le *Carex Arenaria*, dans les mois de juin et de juillet. Il a été pris dans ces dunes, près de Calais, par M. Bonnard, chirurgien en chef de l'hôpital militaire de cette ville, et j'en ai recueilli moi-même un exemplaire dans une localité toute semblable, à quelques lieues au nord de Dunkerque. Mais on le rencontre aussi dans l'intérieur des terres : M. Aubé l'a reçu de Varsovie, M. Chevrolat de l'Ukraine, et M. Krynicki, qui l'a décrit dans le *Bulletin de Moscou* sous le nom de *Sagitta*, s'exprime ainsi : « *Habitat in arenâ mobili propè Charkoviam* (1) *ubi Aprile — Julio, ad vesperem magnâ in copiâ velocissimè currit.* » Ce n'est donc pas précisément le voisinage de la mer qui convient à cet insecte, mais seulement un sable mobile, tel que celui des dunes, du bord des rivières ou des steppes de la Russie. J'ai vu dans la collection de M. Spinola, un individu qui, d'après son étiquette, aurait été pris à Gênes ; je conserve quelque doute sur l'exactitude de cette indication.

C'est à cette espèce que doit être rapporté l'*A. Pictus*, Fischer, du catalogue Dejean. Le hasard ayant fait que tous les individus envoyés de Russie à M. Dejean appartinssent à la variété β la plus prononcée, celui-ci crut devoir les séparer des individus qu'il avait reçus de Suède sous le nom de *Bimaculatus*, et qui étaient au contraire très-pâles en couleur. Mais en lisant la description de Krynicki, et la mention qu'il fait de variétés à points noirs et à taches obsolètes, il ne peut rester de doutes sur l'identité des deux espèces. Il y a seulement lieu de remarquer que les individus du bord de l'Océan sont généralement plus pâles que ceux des contrées orientales de l'Europe, et que ceux des côtes de France et de Belgique sont entièrement dépourvus de tache discoïdale.

50. A. Ictericus. *Totus testaceus, flavo-pubescens; elytris punctulatis, immaculatis.* — Long. 0,0017. Lat. 0,0006. — America Borealis (2).

Très-petite espèce moitié moins longue, moitié moins large, par conséquent quatre fois plus petite que la précédente, dont elle est la copie exacte, non-seulement pour les formes, mais encore pour la couleur, qui est celle du *Bimaculatus* var. β, c'est-à-dire, un jaune testacé uniformément répandu sur toutes les parties du corps, sans tache sur les élytres, n'ayant de noir que les yeux. Une plus longue description serait superflue. Seulement, l'unique individu que j'ai sous les yeux, au lieu d'un duvet argenté, ne présente sur tout son corps qu'une pubescence jaunâtre très-courte et nullement soyeuse ; les élytres paraissent plus distinctement pointillées; elles sont un peu moins dilatées sur les côtés, et plutôt parallèles qu'arrondies latéralement.

Cette très-petite espèce, qui a beaucoup du facies d'un *Latridius*, habite

---

(1) Charkow, capitale du gouvernement de ce nom, sous le 50e degré de latitude nord.

(2) *Anthicus Ictericus*, Dej. Catal. 1836, p. 238.

l'Amérique septentrionale. Elle est unique dans l'ancienne collection de M. Dejean, qui l'avait reçue de M. Lecomte, et lui avait donné le nom que je lui ai conservé.

HUITIÈME GROUPE.

Thorace oblongo, trapezoïdali, complanato; corpore nitido, glabriusculo; elytris parallelis, parùm convexis, anticè quadratis.

Dans ce groupe, dont l'*A. Floralis* est le type, nous àvons réuni onze espèces, dont les caractères communs sont : un corselet oblong, trapézoïdal, et plat sur le disque, des élytres peu convexes, parallèles et très-carrées à la base, enfin une absence presque totale de pubescence qui les rend singulièrement lisses et brillantes. Nous les avons classées artificiellement de la manière suivante :

α. Elytres d'un brun plus ou moins foncé, avec des taches rougeâtres ou jaunâtres.

* Elytres très-finement pointillées	Espèces 51 à 54
** Elytres assez profondément ponctuées. .	55 à 58
β. Elytres noires, sans apparence de taches.	59 à 61

DESCRIPTION DES ESPÈCES.

α. Elytris brunneis rufo aut flavo maculatis.

* Elytris subtiliter punctulatis.

51. A. FLORALIS. *Fusco-brunneus, nitidus, glabriusculus, subtiliter punctulatus; antennis, pedibus; thorace elytrisque anticè ferrugineis.* — Long. 0,003 ad 0,0035. Lat. 0,001 ad 0,0012. — Europa.

Meloë Floralis, Linné, Faun. Suec. n° 830 (1755). *Id.* Syst. nat. t. 2, p. 681. *Id.* Villers, Linn. Entom. t. 1, p. 402. ? (1).

Lagria Floralis, Fabr. Syst. Entom. p. 126 (1775). *Id.* Mant. Ins. p. 94. *Id.* Spec. Ins. p. 161. — Linn. Syst. nat. edid. Gmelin. t. 1, ad 4, p. 1751. — Rossi, Faun. Etr. t. 1, p. 109. *Id.* edid. Hellw. t. 1, p. 115 ? (2).

Notoxus Floralis, Fabr. Entom. Syst. t. 1, p. 212 (1792). — Illig. Kœf. Preuss. t. 1, p. 288. — Panz. Faun. Germ. Fasc. 23, tab. 5. — Cederhielm, Faun. Ingr. n° 108. — Oliv. Encycl. Meth. t. 8, p. 396.

Anthicus Floralis, Payk. Faun. Suec. t. 1, p. 256 (1800). — Fabr. Syst. Eleut. t. 1, p. 291. — Dict. des Sciences nat. t. 2, p. 203. — Schönh. Syn. t. 2, p. 57. — Gyllenh. Ins. Suec. t. 2, p. 495. — Sahlb. Ins. Fenn. t. 1, p. 440. — Steph. Brit. Ent. t. 5,

---

(1) Sans doute une variété tout-à-fait exceptionnelle. La description de Linné ne pouvant convenir ni au type de l'espèce, ni à aucune des variétés que nous avons pu observer.

(2) Même observation que pour Linné. Rossi s'étant contenté de reproduire mot pour mot la description du *Systema naturæ.*

p. 75 (var. β, nobis). — Zetterst. Faun. Lapp. p. 159. — Casteln. Hist. nat. des Ins. Col. t. 2, p. 258. — Schm. Stett. Entom. Zeit. t. 3, p. 131 (1).

Lytta Floralis, Marsh. Ent. Brit. t. 1, p. 486 (1802) ? (2).

Lytta Fusca, Marsh. Entom. Brit., t. 1, p. 486 (1802).

Anthicus Fuscus, Steph. Brit. Entom. t. 5, p. 74. — Wilson, Entom. Edin. p. 308.

Meloë Pedicularius, Schrank, Enum. Ins. p. 224 (1781).

Cantharis Formicoides, Fourcr. Entom. Paris. t. 1, p. 156 (1785).

Notoxus Myrmecocephalus, Rossi, Mant. t. 1, p. 46 (1792). — *Id.* edid. Helw. t. 1, p. 387 (var. *c*, nobis).

Notoxus Calycinus, Panz. Entom. Germ. t. 1, p. 87 (1795). — *Id.* Faun. Germ. Fasc. 8, tab. 5 (var. *b*, nobis).

Notoxus Formicarius, Oliv. Entom. t. 3, g^re 51, n° 2, tab. 1, fig. 3. — Latr. Hist. nat. des Crust. et Ins. t. 10, p. 356 (3).

Espèce très-commune, très-répandue sur tous les points de l'Europe, et, par cela même, très-anciennement connue. Tête (f. 5) d'un brun ferrugineux, glabre, brillante, finement, mais distinctement ponctuée, fortement transversale, surtout dans la femelle, très-carrée postérieurement, peu bombée en dessus ; sillon occipital profond, bien marqué, et bilobant le bord postérieur ; les yeux noirs, assez saillants ; antennes ferrugineuses, moins foncées que la tête, n'excédant pas la moitié de la longueur du corps, légèrement moniliformes et peu dilatées au sommet. Corselet (f. 5) d'un rouge ferrugineux, brillant, glabre, finement pointillé, un peu moins large que la tête, un peu plus long que large, surtout dans le mâle, transversalement arrondi antérieurement, plus ou moins bombé en avant, et présentant souvent au point le plus bombé, deux petits tubercules, séparés entre eux par un léger sillon médial, qu'on ne peut distinguer qu'en y faisant glisser obliquement la lumière (Panzer a très-bien figuré ce détail dans la planche de son *Notoxus Calycinus*); pommettes latérales saillantes, mais très-antérieurement situées, les côtés, à partir des pommetttes, presque rectilignes et convergeant obliquement vers la base, d'où résulte une forme sensiblement trapézoïdale, médiocrement convexe postérieurement, modérément rétrécie à la base, qui est fortement

---

(1) *Anthicus Floralis*, Dej. Catal. 1836, p. 238. — *Anthicus Umbellatarum*, Dej. ibid.

(2) Encore une reproduction littérale de la description Linnéenne.

(3) Je ne puis partager l'opinion de Schönherr, qui cite la *Cantharis Fusca* de Geoffroy (*Hist. des Ins.* t. 1, p. 344) comme synonyme de l'*A. Floralis*. En lisant cette description et notamment ces mots : Corselet cylindrique et allongé, j'y reconnais plutôt, comme Panzer, le *Notoxus Pedestris* Rossi (*Formicomus Pedestris* nobis). Voyez la note ajoutée par Panzer à la suite de la description du *Notoxus Hirtellus*. Schönherr est également dans l'erreur, en citant la *Lytta Boleti* de Marsham parmi les synonymes de l'*A. Floralis*. Voyez à ce sujet les explications données par M. Westwood, dans ses *Observations upon the Notoxidæ*. Zoolog. Journ. n° 17, p. 58 et suiv. Enfin Schönherr, et d'après lui M. Schmidt, ont commis une dernière erreur en ajoutant à la synonymie de cette espèce, le *Notoxus Bicolor* d'Olivier. S'ils avaient consulté l'*Encyclopédie Methodique*, ils auraient vu qu'Olivier s'y est corrigé lui-même, en plaçant son *N. Bicolor* parmi les synonymes de l'*Hispidus* Rossi (*Hirtellus* Fabr).

marginée en dessus, et presque renflée sur les côtés; goulot antérieur court, mais distinctement détaché du lobe. Ecusson en triangle transversal, très-petit. Elytres brillantes, finement ponctuées, presque glabres, et ne laissant apercevoir, sous une forte loupe, qu'une petite pubescence excessivement courte; d'un brun fauve, à l'exception de la base, qui est d'un jaune ferrugineux jusqu'au quart de la longueur; deux fois aussi larges que le corselet, presque deux fois aussi longues que larges, coupées carrément à la base, les épaules légèrement proéminentes, parallèles ou très-légèrement arrondies sur les côtés, transversalement arrondies à l'extrémité, peu convexes en dessus, les omoplates légèrement saillantes, séparées des épaules par un faible sillon, et suivies d'une dépression transversale assez sensible. Le dessous du corps entièrement brun, les pattes entièrement d'un jaune ferrugineux de même teinte que le corselet, les cuisses antérieures fortement claviformes. — Le mâle se distingue facilement de la femelle par la conformation très-différente de son abdomen, qui est beaucoup moins plat que dans la femelle, et dont les anneaux terminaux supérieurs et inférieurs largement tronqués, laissent le pigidium à découvert, tandis que cette pièce est entièrement cachée chez la femelle par la prolongation en pointe des mêmes anneaux Quant aux différences tirées du plus ou moins de largeur de la tête et du corselet et des protubérances thoraciques, elles n'offrent rien de constant et de déterminant. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, le plus habituellement, le mâle a la tête et le corselet plus étroit, et qu'il offre rarement des protubérances thoraciques bien distinctes, tandis qu'elles sont presque toujours apparentes dans la femelle; mais j'ai vu de nombreuses exceptions à cette règle, et je conserve comme preuve, dans ma collection, un individu mâle à tête et corselet très-large, avec des protubérances thoraciques très-visibles, et une femelle à tête et corselet étroits, sans apparence de protubérances (1).

Variétés : *Coloration croissante* : β. Corselet entièrement rouge, comme dans α, mais les élytres plus foncées, la région scutellaire noirâtre et les cuisses brunes.

γ. (β, Schm. et Schh.). La tête et la partie antérieure du corselet noirâtres; les élytres d'un brun très-foncé, avec la bande basilaire d'un ferrugineux obscur et de plus en plus étroite, les antennes et les pattes plus ou moins brunes.

δ. Entièrement d'un brun noirâtre très-foncé, les tibias et les tarses seuls ferrugineux.

ε. Entièrement noir, les tibias et les tarses roussâtres. (Variété particulière à la Californie).

---

(1) Feu le docteur Schmidt, qui n'avait pas reconnu les caractères sexuels fournis par l'abdomen, a voulu en trouver d'autres, et s'est étendu longuement sur les différences que présentent la largeur de la tête, le sillon occipital, la saillie des yeux, les protubérances du corselet et même les tarses antérieurs et intermédiaires; malheureusement il en a conclu, contrairement à ce qui se passe dans la plupart des espèces de ce genre, que les individus les plus larges étaient des mâles, et les plus étroits des femelles.

Coloration décroissante : b. (*Calycinus*, Panz. — Var. γ, Schh. et Schm.). Corselet d'un rouge vif; base des élytres d'un jaune orangé, avec une tache obscure autour de l'écusson, la suture et le bord postérieur jaunâtres.

c. (*Notoxus Myrmecocephalus*, Rossi). Corselet rougeâtre; élytres pâles, entièrement testacées, seulement un peu obscures vers l'extrémité; pattes également très-pâles; individus récemment ou prématurément transformés.

L'Anthicus Floralis n'est pas seulement répandu sur tous les points de l'Europe, depuis l'Écosse et la Laponie jusqu'aux extrémités de la Turquie et de l'Espagne, on le rencontre aussi en Algérie, en Egypte et dans les deux Amériques. La collection Dejean en contient plusieurs individus envoyés des Etats-Unis par M. Leconte. L'*Anthicus Umbellatarum* du catalogue, recueilli au Chili, appartient sans aucun doute à cette espèce; M. Chevrolat m'en a communiqué un exemplaire qui lui a été envoyé de la Guadeloupe; M. Dupont un exemplaire recueilli en Californie, et qui est entièrement d'un noir foncé; enfin, M. Melly, un exemplaire rapporté du Cap de Bonne-Espérance. Cette propagation d'une espèce, qu'on doit considérer néanmoins comme européenne, s'explique facilement par les mœurs de cet insecte, qui ne vit pas exclusivement sur les fleurs, comme son nom paraît l'indiquer, mais qui, bien plus souvent, habite le fumier, les ordures et les végétaux en décomposition, où on le rencontre dans toutes les saisons de l'année. Il ne serait donc nullement étonnant qu'il ait pu vivre à bord d'un bâtiment, et se trouver ainsi transporté au-delà des mers.

Quoique nous ayons cité le nom de Linné en tête de la synonymie de cette espèce, nous sommes loin de penser que l'espèce décrite sous le nom de *Meloë Floralis*, soit la même que celle qui nous occupe. Nous partageons sur ce point les doutes de Fabricius et de tous les auteurs qui ont pris la peine d'examiner l'insecte. Voici les termes de la description de Linné. Diagnose : *Alatus*, *niger*; *elytris maculis duabus pallidis obsoletis*. Description : *Thorax glaberrimus*; *elytra fusca*, *maculis duabus ovalis*, *transversis*, *pallidis*, *alterâ priori*, *alterâ posteriori*, *neutrâ marginem elytri tangente*. Cette description, qui convient si bien à l'espèce indienne suivante, n'a jamais pu convenir à l'*A. Floralis* de nos collections. Jamais cet insecte, ni aucune de ses variétés, n'a présenté deux taches ovales sur chaque élytre. Bien plus, il n'existe de taches semblables sur aucune des espèces suédoises, décrites depuis avec tant d'exactitude par Gyllenhall. Il faut donc admettre ou que le *Meloë Floralis* n'est pas un Anthicus, ou que le hasard avait fait décrire à Linné une variété anormale d'une autre espèce, peut-être de l'*A. Antherinus*.

Parmi les noms inédits qui ont été donnés à cette espèce, et qui se sont répandus dans les collections, nous avons déjà cité l'*A. Umbellatarum*, Dej., du Chili. En vain nous avons cherché quelque différence spécifique entre les individus de ce pays et ceux d'Europe, nous n'avons pu constater qu'une infériorité de taille insignifiante. Nous ajouterons que l'*A. Basalis*, Villa, recueilli par MM. Villa près du lac de Côme, et envoyé par eux à

beaucoup d'entomologistes comme une espèce nouvelle, ne diffère, sous aucun rapport, du *Floralis*. J'en ai reçu de ces Messieurs plusieurs exemplaires qui appartiennent les uns au type, les autres aux variétés de cette espèce, et notamment à notre variété β. Cette tendance de MM. Villa à considérer comme espèce nouvelle les *A. Floralis* recueillis par eux, tient probablement à ce que, dans leur collection, ils donnaient le nom de *Floralis* à l'*Hispidus*, Rossi (*Hirtellus*, Fabr.), comme j'ai pu m'en convaincre d'après les communications réitérées qu'ils ont eu l'extrême obligeance de me faire.

52. A. Patruelis. *Ferrugineus, nitidus, glabriusculus, subtiliter punctatus; elytris flavobrunneis, maculis in utroque duabus, parum distinctis, ferrugineis.* — Long. 0,0024. Lat. 0,0008. — India Orientalis.

Espèce très-voisine du *Floralis*, dont elle ne diffère que par une taille plus petite et par le dessin des élytres, qui, sur un fond d'un brun jaunâtre, ont chacune deux taches ferrugineuses peu distinctes, à contours mal arrêtés : l'une derrière l'épaule, irrégulièrement triangulaire; l'autre en bande oblique vers le milieu de la longueur, atteignant l'une et l'autre plus ou moins la suture. Du reste, aucune différence notable dans la forme de la tête, du corselet et des élytres, dont la ponctuation est semblable, et qui ont de même les omoplates légèrement saillantes. En un mot, si cette espèce était européenne, on pourrait croire qu'elle a servi de type a la description Linnéenne du *Floralis,* qui mentionne, comme nous l'avons fait observer, une tache postérieure sur chaque élytre.

Cette espèce habite l'Inde, où elle a été recueillie par Helfer. Le musée de Prague m'en a communiqué deux individus.

53. A. Hilaris. *Ferrugineus, nitidus, glabriusculus, subtiliter punctatus; thorace angustiori; elytris flavobrunneis, maculis in utroque duabus benè distinctis, lætè flavis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007. — India Orientalis.

Cette espèce, que j'avais d'abord confondue avec la précédente, n'en diffère que par la forme sensiblement plus étroite du corselet, et par les taches des élytres, qui, au lieu d'être ferrugineuses et peu distinctes, sont d'un jaune vif et nettement arrêtées. La forme des postérieures n'est pas non plus la même ; au lieu d'être en bandes obliques, elles sont très-régulièrement arrondies, et n'atteignent nullement la suture. Les élytres me paraissent en outre un peu plus plates que dans l'*A. Patruelis.*

Deux individus de cette espèce m'ont été communiqués par M Schmidt-Göbel, et proviennent, comme les précédentes, des récoltes de Helfer dans l'Inde. Le plus ou moins de largeur du corselet, entre ces deux espèces d'un même pays, ne résulte pas de la différence des sexes, comme je l'avais pensé d'abord; car j'ai été assez heureux pour pouvoir reconnaître les deux sexes dans chaque espèce.

54. A. Ineditus. *Saturè ferrugineus, nitidus, glaber, subtilissimè punctulatus; capite obscuro; elytris nigris, maculâ basali majori, alterâque ponè medium parvâ rotundatâ, ferrugineis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007. — Asia Minor.

Espèce voisine du *Floralis*, mais beaucoup plus petite. Tête noirâtre, brillante, sans ponctuation distincte, presque aussi longue que large, carrée postérieurement, légèrement convexe sur le disque; les yeux très-petits, nullement saillants ; les antennes ferrugineuses, courtes, légèrement moniliformes, à peine renflées au sommet. Corselet ferrugineux, un peu obscur antérieurement, assez brillant, imperceptiblement pointillé, un peu moins large que celui du *Floralis*, moins bombé et moins dilaté antérieurement, sensiblement oblong, régulièrement trapézoïdal, base distinctement marginée, sans goulot apparent au sommet. Elytres noires, très-finement pointillées, lisses et glabres, ornées chacune de deux taches ferrugineuses : la première près de la base, assez grande et couvrant toute l'épaule, mais n'atteignant pas la suture; l'autre plus petite, toute ronde, un peu au-delà du milieu; deux fois aussi larges que le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, carrées, et même un peu échancrées à la base, subparallèles sur les côtés, légèrement tronquées à l'extrémité, peu convexes en dessus, sans saillie sensible aux omoplates. dessous du corps noir ; pattes entièrement d'un rouge ferrugineux.

Cette espèce habite l'Asie Mineure. Je n'en ai vu qu'un seul exemplaire appartenant à M. Chevrolat.

** Elytris sat profundè punctatis.

55. A. Bifasciatus. *Nigro-piceus, nitidus, sat profundè punctatus, vix pubescens; thorace posticè rufo; elytris maculis duabus flavis; antennarum basi, tibiis, tarsisque testaceis.* — Long. 0,0022 ad 0,0026. Lat. 0,0008 ad 0,0009. — Europa Meridionalis.

Notoxus Bifasciatus, Rossi, Ent. Etr. ed. Hellw. t. 1, p. 389 (1795).

Anthicus id., Schmidt, Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 170 (1842) (1).

Tête noire, assez brillante, abondamment ponctuée, transversale, carrée postérieurement, fossette occipitale bien marquée, peu convexe sur le disque ; les yeux petits, très-peu saillants ; les antennes testacées à la base, obscures vers l'extrémité, de la longueur de la moitié du corps, assez robustes, et peu renflées vers l'extrémité. Corselet d'un brun de poix foncé antérieurement, rougeâtre vers la base, presque glabre, assez brillant, couvert d'une ponctuation fine et serrée, un tant soit peu moins large que la tête, sensiblement plus long que large, un peu plus étroit, et un peu moins bombé antérieurement que celui du *Floralis* ; les pommettes moins saillantes, ayant du reste la même forme, un peu déclive à la base, dont la marge est étroite, mais profonde et très-lisse ; goulot antérieur très-court, mais bien détaché du lobe. Ecusson très-petit, en triangle peu aigu au sommet. Elytres d'un brun de poix foncé, assez fortement ponctuées dans toute leur longueur, hérissées de quelques poils roussâtres peu adhérents, qui ne les empêchent pas d'être brillantes, ornées chacune de deux taches jaunes : l'une à peu près triangulaire,

---

(1) *Quadripustulatus*, Dahl / *Quadriguttatus*, Latreille } teste Dej. Catal. 1836, p. 238.

juste derrière l'épaule ; l'autre ovalaire et transversale, un peu au-delà du milieu ; deux fois aussi larges que le corselet, deux fois aussi longues que larges dans le mâle, moins de deux fois aussi longues que larges dans la femelle, carrées à la base, presque parallèles latéralement, très-légèrement dilatées un peu au-delà du milieu, régulièrement arrondies postérieurement, peu convexes en dessus, surtout dans la femelle ; les omoplates légèrement saillantes et suivies d'une légère dépression. Dessous du corps d'un brun foncé ; pattes testacées, avec les cuisses brunes — Les différences sexuelles sont les mêmes que dans le *Floralis*. J'ai cru remarquer en outre que les cuisses antérieures du mâle étaient un peu plus dilatées, et surtout plus brusquement dilatées que celles de la femelle ; enfin, il est vrai de dire que le mâle est constamment plus étroit et plus cylindrique que l'autre sexe.

VARIÉTÉS : *Coloration croissante* : β. Les antennes, les pattes et le corselet entièrement d'un brun foncé ; les élytres presque noires, avec les taches un peu plus étroites.

Coloration décroissante : *b*. Comme α pour la couleur du corselet, des antennes et des pattes ; les taches antérieures et postérieures formant deux bandes transversales, à peine interrompues par la suture.

Cette espèce habite les parties méridionales de l'Europe. M. Schmidt dit avoir vu des individus de la Hongrie, de l'Autriche de la Styrie, de la Lombardie, de la Suisse et même des environs de Darmstadt. J'en ai vu un d'Espagne dans la collection de M. Dejean, et un pris à Paris dans celle de M. Aubé ; j'en ai reçu un assez grand nombre, recueillis aux environs de Lyon et de Marseille, et j'en ai pris moi-même un individu dans la campagne que j'habite aux environs de Chinon. Ce dernier a été trouvé sur le mur d'une fosse à fumier ; ce qui me fait supposer que l'espèce habite, comme le *Floralis*, le fumier et les matières végétales en décomposition. M. Schmidt a rendu avec raison à cet insecte, le nom qui lui avait été donné par M. Rossi. Il est impossible, en effet, de ne pas le reconnaître dans la description très-exacte qu'en a donnée l'auteur italien dans la *Faune de l'Étrurie*.

56. A. FULVONOTATUS. *Rufobrunneus, subnitidus, subglaber; capite obscuro; elytris sat crebrè punctatis, maculis duabus obliquis alterâ ponè humerum, alterâ ponè medium, obsoletissimè ferrugineis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — Columbia.

Tête noirâtre brillante, sans ponctuation distincte, peu transversale, transversalement arrondie postérieurement, sans fossette occipitale distincte ; les yeux petits et peu saillants ; les antennes longues, moniliformes, légèrement renflées au sommet, brunes, avec les deux premiers articles et le dernier jaunâtres. Corselet beaucoup plus étroit que celui du *Floralis*, plus régulièrement arrondi et plus globuleux antérieurement, d'un brun rouge, avec la base ferrugineuse, très-lisse, glabre, sans ponctuation appréciable. Elytres d'un brun rougeâtre, peu brillantes, presque glabres, couvertes d'une ponctuation assez serrée et assez profonde, confusément ornées de deux taches, ou bandes légèrement obliques, d'un ferrugineux foncé, se détachant peu sur le fond : l'une derrière l'épaule,

l'autre un peu au-delà du milieu, cette dernière n'atteignant nullement la suture ; le bord latéral en outre légèrement teint de rouge depuis l'épaule jusqu'au-delà du milieu, plus de deux fois aussi larges que le corselet, deux fois environ aussi longues que larges, très-carrées à la base, subparallèles latéralement, régulièrement arrondies à l'extrémité, plates sur le disque, les omoplates sensiblement saillantes, et suivies d'une légère dépression. Dessous du corps rougeâtre ; pattes entièrement ferrugineuses.

Description faite sur un seul individu de la Colombie, qui appartenait à M. Reiche, et qui fait aujourd'hui partie de ma collection.

57. A. Lœtus. *Ferrugineus, nitidus, glaber; capite obscuro; elytris parum crebrè punctatis, nigro piceis, fasciis duabus alterâ ponè basin, alterâ ponè medium transversis lœtè ferrugineis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — Texas.

Cette espèce, de même taille que la précédente, en diffère excessivement peu. La tête, également lisse et noirâtre, est plus carrée postérieurement ; les antennes de même longueur et tout aussi moniliformes, sont entièrement ferrugineuses. Le corselet d'un rouge vif, un tant soit peu plus large et surtout plus plat, se rapproche davantage de celui du *Floralis*, sans être néanmoins aussi dilaté antérieurement. Les élytres plus brillantes, sont couvertes d'une ponctuation beaucoup plus espacée ; elles sont presque noires, avec deux bandes d'un rouge ferrugineux vif : l'antérieure près de la base, commune et régulièrement transversale, l'autre au-delà du milieu, très-légèrement oblique, et légèrement interrompue par la suture ; de même forme que celles du *Fulvonotatus*, aussi plates en dessus, mais n'offrant aux omoplates aucune apparence de saillie. Dessous du corps ferrugineux ; pattes de même teinte, avec les cuisses plus foncées.

Cette brillante espèce, recueillie au Texas, a passé, comme la précédente, de la collection de M. Reiche dans la mienne.

58. A. Vicinus. *Ferrugineus, nitidus, glaber, capite obscuro; elytris crebrè punctatis, piceis, fasciis duabus, alterâ ponè basin, alterâ ponè medium obliquis, communibus, obsoletè ferrugineis; antennis pedibusque testaceis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007. — America Borealis.

Anthicus Bifasciatus, Say, Journ. of the Acad. of Nat. sc. of Philadelphia, t. 5, pars. 1, p. 245. ? (1).

Encore une espèce tout à fait voisine des deux précédentes, un peu inférieure en taille ; couleur et taches à peu près semblables. Dans les individus foncés en couleur, que je considère comme typiques, la tête est noirâtre et lisse, sans ponctuation distincte, carrée postérieurement, avec les antennes notablement moins longues que dans les deux espèces qui précèdent, et entièrement testacées. Le corselet rouge, est identiquement semblable à celui du *Lœtus*, par conséquent, ne diffère du *Floralis* que par l'absence des pommettes antérieures, et par une coupe plus régulière-

(1) *Anthicus Vicinus*, Dej. Catal. 1836, p. 238.

ment trapézoïdale. Elytres d'un brun presque noir, brillantes, et couvertes d'une ponctuation assez serrée, presque glabres, présentant antérieurement deux bandes obliques réunies sur la suture, et au-delà du milieu, deux bandes obliques en sens inverse des premières, également réunies sur la suture, et s'oblitérant plus ou moins en approchant du bord. Les taches antérieures excessivement vagues et très-peu détachées du fond, qui est lui-même rougeâtre, surtout à la base; même forme que dans les deux espèces précédentes, plus étroites et plus cylindriques dans le mâle que dans la femelle; saillie des omoplates quelquefois assez sensible. Dessous du corps ferrugineux; pattes testacées comme les antennes. Caractères sexuels les mêmes que dans le *Floralis*.

VARIÉTÉ : *Coloration décroissante : b*. Tête rouge; base des élytres entièrement rouge jusqu'au tiers de la longueur. Il existe probablement beaucoup d'autres variétés de cette espèce et des deux précédentes, qui doivent passer, comme l'*Humilis*, Germ., par une foule de teintes, depuis le rouge uni jusqu'au noir sans taches.

Cet insecte habite les Etats-Unis d'Amérique. La collection Dejean en contient quatre exemplaires envoyés par M. Lecomte. M. Hope m'a communiqué, sous le nom de *Rubropiceus*, un individu très-peu coloré qui me paraît appartenir à cette espèce. En la comparant attentivement avec la description de l'*A. Bifasciatus* du même pays, décrit par Say dans le 5e vol. du journal des *Sciences naturelles de Philadelphie*, je m'aperçois que cette description lui convient parfaitement, et je suis porté à croire que cette espèce et le *Vicinus* sont identiques.

β. Elytris nigris immaculatis.

59. A. THORACICUS. *Niger, nitidus, subglaber; antennis, thorace pedibusque saturè rubescentibus.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007. — America Borealis. Nouvelle-Orléans.

Tête noirâtre, brillante, presque glabre, à ponctuation distincte et espacée, faiblement transversale, légèrement saillante, carrée postérieurement, sans fossette occipitale, les yeux médiocrement saillants; les antennes d'un ferrugineux clair à la base, plus foncé vers l'extrémité, assez moniliformes et pouvant atteindre la base des élytres. Corselet d'un rouge foncé, brillant, lisse, glabre, à peine semé de quelques points très-fins, de même largeur que la tête, sensiblement plus long que large, assez régulièrement arrondi antérieurement, les pommettes peu saillantes, le disque aplati, rétréci graduellement et en ligne droite depuis les pommettes jusqu'à la base, qui est fortement marginée; goulot antérieur court, mais bien détaché. Ecusson transversal, autant que sa petitesse permet d'en juger. Elytres noires, sans tache, brillantes, distinctement ponctuées, à peine voilées d'une courte et rare pubescence, deux fois aussi larges que le corselet, et deux fois aussi longues que larges, très-carrées à la base, parallèles sur les côtés, peu convexes sur le disque, conjointement arrondies à l'extrémité, les omoplates très-légèrement saillantes. Dessous du corps noirâtre. Cuisses d'un rouge un peu plus foncé que le corselet, remarquablement robustes, tibias et tarses moins foncés.

Description faite sur un seul individu recueilli à la Nouvelle-Orléans, et appartenant à M. Chevrolat.

60. A. Infernus. *Totus niger, nitidus, subglaber; elytris immaculatis deplanatis, profundè punctatis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — Mexico.

Entièrement d'un noir d'ébène très-brillant, sans aucune tache sur les élytres. Tête faiblement transversale, très-finement et peu abondamment ponctuée, assez carrée postérieurement; antennes n'atteignant pas la base du corselet, un peu moniliformes comme celles des espèces précédentes. Corselet aussi large que la tête, de même forme que celui du *Floralis*, mais encore plus plat, surtout antérieurement, irrégulièrement semé de quelques points donnant naissance à des poils très-fins. Élytres à ponctuation profonde et nullement confluente, parsemées de quelques poils très-fins, moins de deux fois aussi larges que le corselet, deux fois aussi longues que larges, très-carrées à la base, très-parallèles, très-aplaties, conjointement arrondies à l'extrémité, les omoplates très-légèrement proéminentes, la suture légèrement élevée dans toute sa longueur. Pattes presque entièrement noires, les tarses ayant à peine une teinte un peu roussâtre.

Description faite sur un seul individu recueilli au Mexique, et faisant partie d'un lot d'insectes acheté par moi à Bruxelles.

61. A. Stygius. *Niger, subopacus, subglaber, subtiliter punctulatus; antennis tibiis tarsisque ferrugineis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007. — Prom. Bonæ Spei.

Espèce entièrement noire, à l'exception des antennes, des tibias et des tarses. Tête peu brillante, très-finement pointillée, transversale, carrée postérieurement, assez bombée sur le disque; yeux petits et nullement saillants; antennes ferrugineuses, surtout vers la base, un peu plus longues que la moitié du corps, les derniers articles moniliformes, faiblement dilatés. Corselet assez terne, imperceptiblement chagriné, de même largeur que la tête, un peu plus long que large, voisin, pour la forme, de celui du *Floralis*, mais plus encore de celui de l'*Armiger* (1re division, n° 8), ayant comme lui les pommettes anguleuses, mais moins rétréci à la base, qui est distinctement marginée, légèrement bombé sur le disque; goulot antérieur excessivement court et presque insensible. Écusson triangulaire équilatéral. Élytres assez brillantes, très-finement pointillées, laissant à peine entrevoir, sous une forte loupe, un léger duvet grisâtre; deux fois au moins aussi larges que le corselet, et moins de deux fois aussi longues que larges, carrées à la base, parallèles sur les côtés, transversalement arrondies à l'extrémité, un peu moins aplaties que dans le *Floralis*, les épaules et les omoplates très-légèrement saillantes. Dessous du corps noir; cuisses noires; tibias et tarses ferrugineux.

Description faite sur un seul individu acheté par moi à Hambourg, et faisant partie des insectes rapportés du Cap de Bonne-Espérance par MM. Ecklon et Zeiher.

NEUVIÈME GROUPE.

Thorace lateribus bisinuato, staturâ validissimâ.

Ce groupe ne contient qu'une seule espèce, la plus grande qui ait jamais paru dans les collections. Très-voisine des premières espèces du groupe suivant, par la forme, la ponctuation et la maculation des élytres, elle a dû en être séparée, à cause de la forme tout-à-fait exceptionnelle de son corselet.

DESCRIPTION DE L'ESPÈCE.

62. A. GIGANTEUS. *Sub pube cinereâ luteo-ferrugineus, opacus; elytris creberrimè punctatis, fasciâ transversali, paulò ponè medium nigrâ; antennis pedibusque ferrugineis.* — Long. 0,0042 ad 0,005. Lat. 0,0014 ad 0,0017 (f. 1). — Mesopotamia (1).

La plus grande espèce du genre, d'un brun ferrugineux obscur, et recouverte sur toutes les parties du corps d'un duvet grisâtre peu soyeux et collé à la surface. Tête (f. 1, *b*) aussi longue que large, peut-être même un peu oblongue, transversalement arrondie postérieurement, fortement rétrosaillante, ponctuation fine et très-serrée entièrement cachée sous le duvet cendré qui la recouvre, plate sur le disque; les yeux grands, peu saillants, légèrement triangulaires; palpes maxillaires d'un jaune pâle, assez développés, faiblement sécuriformes; antennes ferrugineuses, de la longueur de la moitié du corps, les articles basilaires très-allongés, le troisième deux fois au moins aussi long que le second, les derniers courts et peu dilatés. Corselet (f. 1, *c*) de même teinte et pubescence que la tête, aussi large qu'elle, un peu plus long que large, transversalement arrondi antérieurement; pommettes latérales régulièrement arrondies, fortement bisinué sur les côtés, ce qui résulte d'un rétrécissement brusque un peu au-delà de la moitié, suivi d'un renflement basilaire latéral très-sensible, sillonné dans toute sa longueur par une ligne médiane plus ou moins profonde, sans apparence de margination à la base, ni de goulot antérieur. Ecusson triangulaire excessivement petit, vu la grandeur de l'insecte. Élytres un peu plus rougeâtres que les parties antérieures, couvertes d'une pubescence moins serrée, qui laisse entrevoir une ponctuation abondante assez profonde et peu confluente, ornées, un peu au-delà de la moitié, d'une bande noirâtre plus ou moins large, analogue à celle du *Sellatus*, qui s'épanouit en avant et en arrière le long de la suture, et qui n'atteint pas toujours le bord latéral; deux fois aussi larges que le corselet, plus de deux fois aussi longues que larges, un peu échancrées à la base, très-légèrement arrondies sur les côtés, rétrécies insensiblement à partir du second tiers jusqu'à l'extrémité, où elles sont conjointement arrondies, plutôt plates que convexes en dessus, avec les omoplates très-faiblement saillantes. Dessous du corps brun, tomenteux

(1) *Anthicus Incanus*, Sturm, Catal. 1843.

comme le dessus ; les pattes ferrugineuses, couvertes aussi d'un duvet grisâtre. — J'aurais bien voulu pouvoir signaler les différences sexuelles de cet Anthicus, malheureusement je n'ai pu comparer que trois individus, qui, d'après l'inspection de l'abdomen, m'ont paru être trois femelles.

Cette belle et intéressante espèce habite les bords de l'Euphrate, où elle a été recueillie assez abondamment par le docteur Helfer. C'est elle que M. Sturm a placé dans son dernier catalogue, en tête de ses Anthicus, sous le nom inédit d'*Incanus*, qui nous a paru trop modeste, et que nous avons remplacé par celui de *Giganteus*. Cet insecte a été répandu dans plusieurs collections, notamment dans celle de M. Sturm et dans celle du musée de Berlin, par M. Schmidt-Gôbel, auquel sont échues les récoltes de Helfer en Mésopotamie. J'en possède moi-même deux exemplaires, que je dois à la générosité de MM. Sturm et Schmidt.

DIXIÈME GROUPE.

Thorace subcordato ; longitudine thoracis latitudinem aut œquante aut vix superante. Elytris colore et puncturâ variis.

Pour ne pas trop multiplier les groupes, nous avons réuni dans celui-ci vingt-quatre espèces de couleur et de ponctuation différentes, qui n'ont entre elles que l'analogie résultant de la forme du corselet, qui est légèrement cordiforme, peu convexe, quelquefois un peu plus long et souvent pas plus long que large, transversalement arrondi antérieurement et modérément rétréci à la base. Plus de la moitié de ces espèces proviennent de l'Inde orientale et des Etats-Unis d'Amérique, les autres habitent l'Europe, l'Egypte, la Mésopotamie et Madagascar. Pour en faciliter l'étude, nous y avons introduit les subdivisions suivantes :

I. Elytres fortement ou au moins distinctement ponctuées.
  A. Elytres tachetées.
    α. Taches noires sur fond jaunâtre ou roussâtre.
      * Tibias postérieurs du mâle simples . Espèces 63 à 66
      ** Tibias postérieurs du mâle avec appendice . . . . 67 à 68
    β. Taches rouges sur fond noir.
      * Tête tronquée postérieurement (f. 6). 69 à 72
      ** Tête non tronquée postérieurement. 73 à 74
  B. Elytres sans taches.
    α. De longueur ordinaire . . . . 75 à 80
    β. Remarquablement longues (f. 7) . . 81 à 84
II. Elytres à ponctuation fine ou insensible . . 85 à 90

Description des espèces.

I. Elytris profundè punctatis.

A. Elytris maculatis.

α. Fulvis aut ferrugineis, maculis nigris.

* Tibiis posticis maris simplicibus.

63. A. Sellatus. *Niger, subopacus, griseo-pubescens, crebrè punctatus; antennis pedibus elytrisque rufo-ferrugineis, his fasciâ mediâ latâ nigrâ.* — Long. 0,0035. Lat. 0,0012. — Europa.

Notoxus Sellatus, Panz. Faun. Germ. Fasc. 38, pl. 20. — Illig. Kœf. Preuss. t. 1, p. 288. — Oliv. Encycl. Meth. t. 8, p. 396.

Anthicus Sellatus, Schh. Syn. t. 2, p. 57. — Gyll. Ins. Suec. t. 2, p. 493. — Sahlb. Ins. Fenn. p. 439. — Zetterst. Ins. Lapp. p. 138. — Schmidt, Stettin Ent. Zeit. t. 3, p. 125 (1).

Tête noire, assez brillante, couverte d'une ponctuation profonde et confluente, excepté sur une ligne médiane légèrement élevée, qui est excessivement lisse et brillante, irrégulièrement ombragée d'une pubescence argentée très-courte et couchée à la surface; transversale, carrée postérieurement, légèrement rétrosaillante, sans sillon occipital; les yeux assez saillants, en ovale allongé; antennes entièrement ferrugineuses, de la longueur de la moitié du corps, déliées, peu robustes, à peine plus renflées au sommet qu'à la base. Corselet noir, terne, plutôt chagriné que ponctué, et recouvert comme la tête d'un duvet argenté, régulièrement couché d'avant en arrière, de même largeur que la tête, à peine plus long que large, presque rectiligne antérieurement, les pommettes régulièrement arrondies, faiblement rétréci postérieurement un peu avant la base, qui est distinctement marginée en dessus, et un tant soit peu renflée sur les côtés; goulot antérieur assez long et bien détaché du lobe. Ecusson triangulaire peu distinct. Elytres peu brillantes, fortement ponctuées surtout antérieurement, couvertes de poils grisâtres régulièrement inclinés, d'une teinte ferrugineuse plus ou moins foncée, et ornées vers le milieu d'une large bande noire qui s'épanouit en pointe postérieurement le long de la suture; plus de deux fois aussi larges que le corselet, et deux fois environ aussi longues que larges, légèrement échancrées à la base, très-légèrement arrondies sur les côtés, conjointement arrondies à l'extrémité, peu convexes en dessus, sans aucune saillie des omoplates. Dessous du corps entièrement d'un noir foncé; pattes entièrement ferrugineuses, longues et déliées, les cuisses très-faiblement dilatées. — Différences sexuelles comme dans le *Floralis*, les anneaux terminaux de l'abdomen du mâle tronqués de manière à laisser sortir le pigidium, ce qui n'a pas lieu dans la femelle, l'abdomen du mâle ayant en outre une disposition à se reployer en dessous, tandis que celui de la femelle est horizontalement tendu, la femelle me paraît aussi, constamment, un peu plus

(1) *Anthicus Arenarius*, Dahl. Dej. Cat. 1836, p. 238.

large que le mâle. Ce dernier sexe se rencontre rarement, car sur une trentaine d'individus que j'ai comparés, je n'ai reconnu que trois mâles.

VARIÉTÉS : *Coloration croissante : β.* (β Schmidt). Bande médiale très-large, couvrant plus de la moitié des élytres ; l'extrémité des cuisses noirâtres.

Coloration décroissante : b. Bande médiale obscure, se détachant peu du fond des élytres (variété particulière aux bords du Rhône, à en juger par les nombreux individus que j'ai reçus de Lyon).

c. Bande médiale interrompue sur la suture et divisée en deux taches obliques.

d. Elytres entièrement d'un testacé pâle, sans apparence de tache; tête, corselet et dessous du corps rougeâtres. Eclosion récente ou prématurée.

Cette espèce, une des plus grandes parmi celles d'Europe, habite le voisinage des lacs et des rivières; elle vit sur le sable, d'où lui vient le nom inédit d'*Arenarius*, que lui avait donné Dahl, et sous lequel elle figure au Catalogue Dejean. Elle est répandue dans toute l'Europe; j'ai eu sous les yeux des individus de la Suède, de la Saxe, de l'Autriche, du Piémont, de la France et du Portugal. En France, elle a été prise, à ma connaissance, par M. l'abbé Blaive, sur les bords de la Loire, près Saumur, et par M. Mulsant, à Lyon, sur les bords du Rhône.

64. A. EPHIPPIUM. *Totus ferrugineus, subopacus, cinereo-pubescens, crebrè punctatus; elytris fasciâ mediâ nigra; capite posticè nonnihil rotundato; vix retro-prominulo.* — Long. 0,003. Lat. 0,001. — America Borealis.

Espèce excessivement voisine du *Sellatus*, un peu moins grande, et distincte au premier coup-d'œil par la couleur rouge de la tête et du corselet. Tête d'un rouge ferrugineux, assez brillante, distinctement ponctuée, un peu plus large que longue, transversalement arrondie postérieurement; antennes jaunâtres, déliées, de la longueur de la moitié du corps. Corselet rougeâtre comme la tête, plutôt chagriné que ponctué, confusément pubescent, aussi large que la tête, pas plus long que large, voisin pour la forme de celui du *Sellatus*, mais sensiblement plus court, un peu plus convexe sur le disque, rétréci plus postérieurement, sans apparence de renflement basilaire; goulot antérieur très-prononcé. Elytres de même couleur et ponctuation que dans l'espèce européenne, traversées de même au milieu par une bande noire qui s'épanouit le long des bords latéraux, mais proportionnellement moins longues et un peu plus convexes. Dessous du corps brun, pattes d'un jaune testacé clair, plus robustes et moins effilées que celles du *Sellatus*.

Cette espèce habite les Etats-Unis d'Amérique. Je n'en ai vu qu'un seul individu qui a passé de la collection de M. Reiche dans la mienne.

J'ai comparé attentivement cet insecte à la description de l'Anthicus Pallidus, publié par Say, dans le *Journal de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie*. Il doit y avoir une grande analogie entre ces deux espèces, dont la teinte varie du rouge au jaune, avec une bande

noire semblable sur les elytres, mais il est fait mention dans l'insecte de Say d'un sillon longitudinal sur le corselet, qui manque entièrement à l'*Ephippium*, et relativement à la ponctuation, on s'exprime ainsi : ***punctures not distinct***, ce qui dans notre espèce n'est vrai que pour le corselet ; la tête et les élytres étant au contraire très-distinctement ponctuées.

65. A. SABULETI. *Ferrugineus, subopacus, modicè pubescens, crebrè punctatus; elytris fasciâ mediâ nigricante; capite posticè quadrato valdè retro-prominulo.* — Long. 0,003. Lat. 0,001. — Ægyptus.

Espèce douteuse, intermédiaire entre le *Sellatus* et le *Tibialis*, mais plus voisine encore du second que du premier. La couleur générale, la ponctuation et la pubescence sont les mêmes ; comparaison faite de deux individus du même sexe (deux femelles), voici les seules différences que j'ai pu constater. Dans la tête de l'*A. Sabuleti*, qui est fortement rétro-saillante, les yeux m'ont paru un peu moins saillants que ceux du *Tibialis*. Dans les élytres aucune différence, si ce n'est que celles de l'espèce égyptienne se rapprochent davantage de celles du *Sellatus*, et qu'elles présentent assez distinctement une bande médiale noirâtre sur un fond ferrugineux. Mais c'est dans le corselet que consiste la principale différence. Il est rougeâtre et couvert, comme dans le *Tibialis*, d'une ponctuation profonde, très-serrée, confluente; mais la forme n'est pas la même. Premièrement, il est notablement plus large, plus globuleux antérieurement; en second lieu, je ne puis lui trouver la forme subtrapézoïdale qu'on peut, jusqu'à un certain point, attribuer à celui du *Tibialis ;* tout son rétrécissement est accompli à une certaine distance avant la base, et dans l'espace qui reste, les côtés tombent perpendiculairement sur la base. Voilà tout ce que je puis dire de cette espèce, dont je n'ai vu malheureusement que deux femelles en assez mauvais état, la comparaison d'un seul mâle eût tranché la difficulté. Si les tibias du mâle sont dépourvus d'appendice, il ne restera plus de doute sur la validité de l'espèce.

Cet insecte habite l'Egypte. M. Spinola m'a communiqué les deux individus qui ont servi à cette description, sous le nom de *Sabuleti*, Waltl, que je lui ai conservé.

66. A. DEBILIS. *Staturâ minutâ; fusco-ferrugineus, subopacus, tenuè pubescens, pedibus elytrisque flavescentibus, his fasciâ mediâ fuscâ.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — India Orientalis.

Tête d'un ferrugineux foncé, peu brillante, paraissant sous une forte loupe distinctement ponctuée, légèrement pubescente, faiblement transversale, carrée postérieurement; les yeux noirs fortement bombés, les antennes ferrugineuses, courtes, moniliformes, renflées vers l'extrémité. Corselet de même couleur que la tête, terne, couvert d'une ponctuation fine et serrée, ombragée d'un duvet grisâtre; sensiblement moins large que la tête, pas plus long que large, peu convexe en dessus, assez régulièrement arrondi antérieurement, pommettes assez saillantes, rétréci très-postérieurement, à peu de distance de la base, qui ne paraît pas distinctement marginée; goulot antérieur très-court et peu sensible. Ecusson rou-

geâtre, terne et rugueux. Elytres jaunâtres assez ternes, couvertes antérieurement d'une ponctuation distincte assez fine, qui s'oblitère vers l'extrémité, ombragées d'un duvet jaunâtre peu adhérent, ornées vers le milieu d'une bande transversale brune plus étroite sur la suture que vers les bords, deux fois et demie environ aussi larges que le corselet, et moins de deux fois aussi longues que larges, très-légèrement échancrées à la base, les épaules arrondies, les côtés parallèles jusque vers le milieu, ovalaires postérieurement, peu convexes en dessus, les omoplates et les épaules un tant soit peu saillantes. Dessous du corps brun, les pattes jaunâtres.

Description faite sur un seul individu, recueilli dans l'Inde par Helfer, et appartenant au musée de Prague.

** Tibiis posticis maris appendiculatis.

67. A. TIBIALIS. *Rufo ferrugineus, subnitidus, punctatus, pubescens; elytrorum margine laterali, apice, suturâ fasciâque paulò ponè medium subinfuscatis. — Mas tibiis apice triangulariter dilatatis. Femina tibiis simplicibus.* — Long. 0,0027 ad 0,0032. Lat. 0,0009 ad 0,001. — Europa Meridionalis.

Anthicus Tibialis, Curtis, Brit. Entom. n° 714 (1838).

Anthicus Instabilis, Schmidt, Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 184 (1842). — La Ferté, Ann. Soc. Ent. de Fr. t. 11, p. 259, pl. 10, f. 7 (1842) (1).

Tête le plus ordinairement noirâtre, quelquefois d'un brun fauve, peu brillante, distinctement ponctuée, pas plus large que longue, un peu carrée ou très-transversalement arrondie postérieurement, fortement rétro-saillante; les yeux noirs bombés et saillants; les antennes ferrugineuses, plus longues que la moitié du corps, à articles déliés, à peine plus gros au sommet qu'à la base; cou excessivement étroit. Corselet (f. 4) le plus souvent fauve sur le disque, et noirâtre vers les bords, ordinairement moins foncé que la tête, terne et entièrement couvert d'une ponctuation serrée, et entremêlée d'un duvet jaunâtre; de même largeur que la tête, un peu plus long que large, la plus grande largeur tout en avant; les pommettes assez saillantes et suivies d'un rétrécissement assez brusque, qui s'arrête aux deux tiers de la longueur, après quoi les côtés se dirigent perpendiculairement sur la base, qui est fortement marginée; goulot antérieur court, mais bien détaché du lobe. Ecusson peu distinct. Elytres d'un ferrugineux plus clair et plus jaunâtre que les parties antérieures, assez brillantes, fortement ponctuées, plus ou moins voilées d'un duvet jaunâtre; les côtés, la suture, l'extrémité et une bande transversale, un peu au-delà du milieu, d'une teinte obscure; toutes ces taches excessivement vagues, peu constantes, et se fondant insensiblement avec la couleur du fond, dont il ne reste dans la seconde moitié que deux taches arrondies, isolées l'une de l'autre par la suture; deux fois au moins aussi larges que le corselet, et deux fois aussi longues que larges, assez carrées à la base, les côtes assez arrondis pour leur donner postérieurement une

(1) *Anthicus Instabilis*, Hoffmansegg. Dej. Cat. 1836, p. 230.

forme oblongo-ovalaire, conjointement arrondies à l'extrémité, sans apparence de saillie aux omoplates ni de dépression transversale à la base. Dessous du corps brun; pattes d'un ferrugineux vif, plus ou moins jaunâtre. — Le mâle, outre la différence qui résulte de la troncature du dernier segment abdominal et de la saillie du pigidium, se distingue en outre, par la forme anormale et tout-à-fait remarquable des tibias postérieurs (f. 8), qui à partir du quart de leur longueur, se dilatent graduellement à leur côté externe, sous la forme d'une mince spatule légèrement concave à sa face interne, arrondie à l'extrémité et aussi large que la cuisse. La femelle n'offre rien de semblable, ses tibias postérieurs sont simples, et le dernier segment abdominal, prolongé en pointe mousse, ne donne issue qu'à l'oviduc, qui est presque toujours saillant.

Variétés : Nous ne signalerons que les principales, en observant que dans cette espèce comme dans l'*Humilis*, on arrive par des transitions insensibles à une variété entièrement noire d'un côté, et de l'autre à une variété jaunâtre entièrement décolorée.

Coloration croissante : β. Tête et corselet comme dans α; toute la seconde moitié des élytres obscure; en avant deux longues taches humérales ferrugineuses.

γ. Les élytres à peu près comme dans β, présentant même quelquefois les deux taches rougeâtres postérieures, mais la teinte noire plus foncée s'étendant sur la tête, sur le corselet, et même quelquefois sur les cuisses.

δ. Entièrement d'une teinte noirâtre uniforme, plus ou moins foncée, sans tache distincte sur les élytres, le corselet et les pattes rougeâtres.

ε. Semblable à δ, et de plus le corselet noirâtre, les pattes tantôt entièrement noirâtres, tantôt ferrugineuses, avec les cuisses obscures.

Coloration décroissante : *b*. La première moitié des élytres entièrement ferrugineuse, la seconde légèrement obscure, avec les taches ferrugineuses postérieures à peine distinctes.

c. Elytres entièrement d'un ferrugineux jaunâtre sans taches, la tête et le corselet tantôt bruns, tantôt de la même teinte que les élytres.

d. Elytres encore plus pâles que dans la variété *c*, la tête et le corselet légèrement rougeâtres.

Cette espèce est particulière aux contrées méridionales et tempérées de l'Europe. Il ne paraît pas qu'elle ait jamais été prise en Allemagne, puisque M. Schmidt (qui l'a décrite sous le nom d'*Instabilis*), ne dit pas en avoir vu un seul individu de cette contrée. En France, elle est peu commune aux environs de Paris, mais elle est très-abondante en Touraine, en Berry, à Lyon et dans les provinces méridionales. J'en ai vu en outre de nombreux individus recueillis en Espagne, en Sicile, en Sardaigne, en Grèce, en Crimée, en Algérie, et même en Syrie. Elle vit à terre sous les feuilles et les débris des végétaux, et je me la suis procurée abondamment en secouant des fagots de ronce et d'épine, dans les mois de mai, de juin et de septembre. Sa couleur et ses taches sont tellement variables, qu'il est rare de rencontrer dans la même collection deux individus parfaitement identiques. Je ne sais si c'est à cette inconstance de couleur qu'elle

a dû le nom d'*Instabilis* que lui avait donné Hoffmansegg, et sous leque M. Schmidt et moi l'avons décrite la même année (1842), mais ce nom, quoique généralement répandu aujourd'hui, a dû disparaître devant celu de *Tibialis*, sous lequel cette espèce avait été décrite et figurée six ans auparavant par Curtis, dans l'*Entomologie Britannique*, ce qui prouverait que cet insecte se rencontre aussi en Angleterre. M. Dejean avait réuni avec raison, à cette espèce, un individu de la Crimée, qui lui avait été envoyé sous le nom de *Cursor*, Steven, et qui par sa teinte fauve uniforme, peut être rapporté à notre variété *c*.

L'*A. Humilis* pouvant être confondu avec cette espèce, comme cela est arrivé dans la collection même de M. Dejean, il est utile de remarquer que l'*Humilis* a toujours le corselet plus long, plus globuleux antérieurement, plus rétréci postérieurement, et qu'il présente presque toujours à sa base deux petites saillies tuberculeuses qui manquent au *Tibialis*, que la forme de sa tête est beaucoup plus arrondie postérieurement, que la forme des élytres est plus étroite et plus parallèle, enfin que sa taille est constamment inférieure.

68. A. GRACILIS (1). *Niger, subopacus, parcè pubescens; antennis pedibusque rufo-ferrugineis; elytris fulvis, suturâ, margine laterali, maculâque laterali paulò ponè medium nigrescentibus.* — Long. 0,005 ad 0,0055. Lat. 0,0009 ad 0,0011. — Europa temperata.

Notoxus Gracilis, Panz. Faun. Germ. Fasc. 38, t. 21. — Illig. Kœf. Preus. t. 1, p. 289. — Oliv. Encycl. Meth. t. 8, p. 396.

Anthicus Gracilis, Schh. t. 2, p. 57. — Castelnau, Hist. Nat. des Ins. Coléopt. t. 2, p. 258. — Schmidt, Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 183. — La Ferté, Ann. de la Soc. Ent. de Fr. t. 11, p. 251.

Anthicus Lateripunctatus, Sturm. Cat. (1826), p. 70, tab. 3, f. 23.

Tête noirâtre, opaque, finement chagrinée, plus large que longue, transversalement arrondie et rétrosaillante postérieurement; les yeux très-peu saillants; palpes et antennes ferrugineux; celles-ci peu robustes, peu moniliformes, pouvant atteindre la base des élytres. Corselet noir, opaque, et finement chagriné comme la tête, sans pubescence appréciable, de même largeur que la tête, de même forme que celui du *Tibialis*, seulement un tant soit peu plus long, et un tant soit peu renflé latéralement à la base, qui est distinctement marginée; goulot également très-court, mais formant une margination antérieure distincte. Ecusson triangulaire noirâtre. Elytres peu brillantes, distinctement ponctuées, très-légèrement pubescentes, d'un jaune fauve, avec une tache latérale triangulaire un peu au-delà du milieu, et la suture entièrement noirâtres; la tache latérale s'épanouissant plus ou moins le long du bord, tantôt très-peu, tantôt de manière à former une bordure noire depuis l'épaule jusqu'à peu de distance de l'extrémité; la coloration suturale très-étroite vers le milieu, s'élargissant d'un côté vers la base, et de l'autre

---

(1) *Anthicus Gracilis*, Panz. Dej. Cat. 1836, p. 238.
Anthicus Stevenii, Dej. Cat. 1836, ibid.

un peu au-delà du milieu, pour s'effacer ensuite entièrement en approchant de l'extrémité, qui est ordinairement sans tache; deux fois aussi larges que le corselet, et deux fois au moins aussi longues que larges, arrondies aux angles antérieurs, arrondies aussi sur les côtés, ce qui leur donne une forme sensiblement ovalaire, un peu déhiscentes à l'extrémité, avec les angles apicaux légèrement arrondis, sans apparence de saillie aux omoplates; la suture légèrement saillante au-delà du milieu, dans la partie où elle est plus abondamment colorée. Dessous du corps noir; pattes longues, d'un rouge ferrugineux vif. — Le mâle a le dernier anneau de l'abdomen tronqué en dessus comme en dessous, de manière à laisser saillir légèrement le pigidium; en outre les tibias postérieurs sont armés vers le milieu de leur côté interne d'une petite dent (1) qui n'existe pas dans la femelle.

Variétés : Il n'en est pas de cette espèce comme du *Tibialis*, ses taches, beaucoup plus constantes et mieux déterminées, n'éprouvent que peu de variations, seulement elles se trouvent compliquées par le changement de couleur de la tête et du corselet, qui dans certains individus passent du noir au rouge brique plus ou moins foncé.

Coloration croissante : β. Tête et corselet noirs, la tache latérale réunie obliquement à la suture, et enveloppant ainsi sur la seconde moitié des élytres deux longues taches ovales de la couleur du fond.

γ. Tête et corselet noirs, la suture très-noire, plus largement colorée, formant une véritable bande longitudinale au milieu des élytres; les antennes et les pattes brunes.

Coloration décroissante : *b*. Tête et corselet rougeâtres; élytres comme celles de β.

c. Tête et corselet rougeâtres; élytres comme celles de α.

d. Tête et corselet d'un rouge pâle; élytres d'un fauve pâle sans apparence de tache; éclosion évidemment prématurée.

Cette espèce, peu commune dans les collections, est répandue dans presque toute l'Europe, à l'exception des contrées tout à fait septentrionales. J'ai eu sous les yeux des individus de la Prusse, de la Lombardie, de la Hongrie et de la Crimée; quant à la France, je ne sache pas qu'elle ait été trouvée ailleurs que dans les provinces les plus méridionales. J'en ai pris un individu auprès de Perpignan, et MM. Mulsant et Foudras, de Lyon, m'en ont envoyé plusieurs exemplaires récoltés aux environs de Marseille. L'insecte, suivant M. Schmidt, se trouve au mois de mai au bord des haies, sur les plantes et les graminées.

---

(1) J'ai eu d'autant plus de plaisir à découvrir ce caractère sexuel, qui avait échappé à M. Schmidt, que je n'y ai pas été conduit par le hasard, mais par l'analogie qui rattache cette espèce au *Tibialis;* en effet, n'était la coupe un peu plus étroite et plus svelte du *Gracilis*, il existe entre ces deux espèces une analogie frappante sous le rapport des formes, de la ponctuation et des taches; il était donc naturel de rechercher si les tibias postérieur du mâle ne présentaient pas aussi quelque appendice. Quelle a été ma satisfaction, en découvrant la petite dent particulière aux tibias du mâle!

L'*Anthicus Lateripunctatus* de M. Sturm, figuré dans son Catalogue de 1826 et mentionné de nouveau dans celui de 1843, ne diffère nullement du type même du *Gracilis,* comme l'avait déjà reconnu M. Schmidt, et comme j'ai pu m'en convaincre par la communication obligeante que M. Sturm a bien voulu me faire des espèces de sa collection. Il en est de même de l'*Anthicus Stevenii* du Catalogue de M. Dejean, qui avait reçu cet insecte sous le nom (que je crois inédit) de *Cruciatus*, Steven. J'ai vu deux individus de cet *A. Stevenii*, recueillis l'un et l'autre dans le Caucase; celui de la collection Dejean, à tête et corselet rougeâtres, qui appartient à notre variété *b,* et un autre à tête et corselet noirs, communiqué sous le même nom par MM. Villa, et qui appartient à notre variété γ, l'un et l'autre portant aux tibias postérieurs la petite dent caractéristique du *Gracilis* mâle.

β. Elytris fuscis rufo aut flavo maculatis.

* Capite posticè truncato.

69. A. Andreæ. *Ferrugineus, subnitidus, cinereo-pubescens; antennis pedibusque pallidis; elytris fuscis, flavo quadrimaculatis.* — Long. 0,003 ad 0,0035. Lat. 0,001 ad 0,0012. — Madagascar.

Tête rouge, brillante, ponctuée vers les bords, très-fortement transversale, d'un tiers environ plus large que longue (f. 6) très-carrée postérieurement et même un peu échancré au milieu de la base; les yeux très-grands, un peu triangulaires, obliquement placés et fortement saillants; antennes jaunâtres, pouvant atteindre la base des élytres, à articles peu robustes, à peine plus gros au sommet qu'à la base. Corselet de même couleur que la tête, assez brillant, et parsemé de points peu profonds et peu rapprochés, sensiblement moins large que la tête, un peu plus long que large, très-peu convexe, transversalement arrondi antérieurement, pommettes assez saillantes, régulièrement arrondies, rétréci un peu au-delà du milieu, et un tant soit peu élargi à la base, ce qui fait paraître les côtés légèrement bisinués; base visiblement marginée; goulot antérieur distinct. Elytres peu brillantes, couvertes d'une ponctuation profonde et peu serrée, ombragées d'un duvet jaunâtre peu abondant, d'un brun plus ou moins foncé, tournant un peu au rougeâtre vers la base, ornées chacune de deux taches jaunâtres: la première, de forme peu régulière, à peu de distance de la base, s'épanouissant quelquefois jusqu'à l'épaule, et s'approchant assez près de la suture, l'autre régulièrement arrondie, aux trois quarts de la longueur, plus petite que la première, et également distante du bord latéral et de la suture; plus de deux fois aussi larges que le corselet, deux fois environ aussi longues que larges, carrées à la base, plates sur le disque, très-légèrement arrondies sur les côtés, régulièrement arrondies à l'extrémité; les omoplates un tant soit peu saillantes; la suture intermédiaire sensiblement déprimée. La poitrine en dessous ferrugineuse, l'abdomen noirâtre; les pattes entièrement d'un jaune pâle.

Cette espèce habite Madagascar. J'en possède un individu qui m'a été

vendu par M. Goudot. Deux autres m'ont été communiqués, l'un par M. le marquis de Brême, l'autre par M. Melly. Ce dernier était étiqueté *Andreæ*, Klug, et j'ai conservé ce nom, sans en garantir l'authenticité (1).

70. A. BREVICEPS. *Flavo-ferrugineus, nitidus, cinereo-pubescens; antennis pedibusque pallidioribus; elytris concoloribus, maculis quatuor obsoletè flavescentibus.* — Long. 0,0036. Lat. 0,0012. — India Orientalis.

Cette espèce, d'un jaune ferrugineux vif, dont je n'ai vu qu'un seul exemplaire, ressemble tellement à la précédente, qu'on serait tenté de la considérer comme une simple variété de couleur. La comparaison la plus minutieuse ne m'a fait découvrir aucune différence dans la forme ni dans la ponctuation de la tête, qui est tout aussi transversale, aussi courte et aussi carrée postérieurement (f. 6). Les antennes seules m'ont paru un tant soit peu plus longues et plus robustes. Avec un peu de bonne volonté, on peut trouver le corselet un peu plus long, un peu moins arrondi antérieurement, un peu moins sinueux sur les côtés, un peu plus convexe en dessus. Quant aux élytres, elles sont identiques de forme et de ponctuation, la coloration seule, et l'oblitération des taches les distinguent, on pourrait ajouter à tout cela que l'insecte, dans son ensemble, est plus brillant et un tant soit peu plus grand que les plus grands individus de l'*A. Andreæ*.

Si cet exemplaire ne venait pas de l'Inde, s'il avait été recueilli à Madagascar comme les autres, on ne se déciderait jamais à en faire une espèce distincte, mais il y a tant de distance entre ces deux pays et si peu de rapport entre leurs faunes, que j'ai cru devoir céder dans cette circonstance à des considérations de coloration, jointes aux autres différences que j'ai signalées plus haut.

Cette espèce (si c'en est une), conservée au musée de Prague, fait partie des récoltes de Helfer dans l'Inde.

71. A. OCEANICUS. *Ferrugineus, subopacus, subtiliter punctatus, pube tenui ubiquè conspersus, thorace convexiusculo, elytris piceis flavo-quadrimaculatis. Antennis pedibusque pallidè flavescentibus.* — Long. 0,003. Lat. 0,001. — Iles Marquises.

Cette espèce, la seule qu'on ait encore rapportée des îles de l'Océan Pacifique, vient se placer naturellement tout à côté de l'*A. Andreæ* de Madagascar. C'est exactement la même tête, aussi courte et aussi large, le corselet à pommettes également saillantes, aussi transversalement arrondi antérieurement, rétréci de même peu au-delà du milieu, seulement un peu plus court, la longueur n'excédant pas la largeur. A ces différences de forme s'ajoutent quelques légères différences de ponctuation et de pubescence. Le corselet de l'*Oceanicus* est couvert d'une ponctuation très-fine et très-serrée qui le fait paraître beaucoup plus terne que celui de l'*Andreæ*, et les élytres, plus finement ponctuées, sont ombragées d'un duvet

(1) Lorsque j'ai visité et longuement étudié la collection d'*Anthicus* du musée de Berlin, les espèces de Madagascar n'avaient pas été intercalées dans les boîtes, et je n'en ai vu aucune de cette localité.

plus fin et plus abondant. Quant à la coloration, elle est identiquement la même : tête et corselet d'un rouge vif, élytres d'un brun de poix à taches jaunes, semblables et semblablement placées ; antennes et pattes entièrement d'un jaune très-pâle.

Cette rare et intéressante espèce m'a été communiquée par le musée d'histoire naturelle de Paris, qui en a reçu plusieurs individus des îles Marquises, et a bien voulu m'en abandonner un.

72. A. Crassipes. *Fusco-brunneus, subnitidus, parum crebrè punctatus, sub hirsuto-pubescens; antennarum basi, tibiis tarsisque rufescentibus; elytris maculis duabus obliquis alterâ pone humerum alterâ pone medium flavo-ferrugineis. Tibiis maris insolitè incrassatis introrsùm emarginatis.* — Long. 0,0024. Lat. 0,0008. — Nova Hollandia.

Tête noirâtre, brillante, parsemée de gros points très-espacés, peu pubescente, très-courte, très-large et trapézoïdale postérieurement (f. 6), comme dans les trois espèces précédentes ; les yeux gros et très-saillants ; les antennes roussâtres à la base et noirâtres au sommet, courtes, un peu moniliformes et grossissant sensiblement vers l'extrémité. Corselet noirâtre, assez brillant, à ponctuation profonde et peu serrée, couvert de poils grisâtres, couchés à la surface et hérissé en outre sur les côtés de cils raides, un peu plus large que la tête, moins long que large, pommettes latérales très-saillantes, sensiblement rétréci un peu avant la base qui est très-distinctement marginée, et quelquefois un peu ferrugineuse. Ecusson triangulaire, peu distinct. Elytres brunes, brillantes, abondamment pubescentes, offrant comme le corselet des poils courts couchés à la surface et d'autres plus longs, plus ou moins hérissés ; ponctuation assez fine et peu distincte ; ornées chacune de deux taches jaunâtres, l'une obliquant de l'épaule vers le centre, l'autre vers les deux tiers, obliquant en sens inverse de la première ; deux fois environ aussi larges que le corselet, et une fois et 3/4 aussi longues que larges, carrées à la base, légèrement dilatées sur les côtés, subovalaires postérieurement ; sans saillie apparente aux omoplates. Dessous du corps d'un noir lisse ; pattes roussâtres, à l'exception des cuisses, qui sont noires. — Le mâle se distingue par la large troncature du dernier segment supérieur de l'abdomen, qui laisse saillir un pigidium obtusement acuminé, et en outre par la forme des tibias postérieurs (f. 10), qui sont très-robu-tes, très-larges, légèrement arqués et fortement échancrés au côté interne, un peu avant le milieu de la longueur.

Variété : *Coloration décroissante* : *b.* Corselet brun avec la moitié postérieure roussâtre ; les taches des élytres très-agrandies et réunies entre elles au milieu du disque.

Cette espèce habite la Nouvelle-Hollande. Je n'en ai vu que deux individus recueillis par M. Verreaux et faisant partie de la magnifique collection que le muséum de Paris a reçue tout nouvellement de ce nouveau continent (1).

(1) Je dois signaler ici la complaisance de MM. les conservateurs du muséum, et parti-

** Capite postice non truncato.

73. A. FLAVOMACULATUS. *Fusco-brunneus, opacus, crebrè punctatus, subglaber, antennarum basi, pedibus maculisque elytrorum quatuor flavescentibus.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — India Orientalis.

Tête noirâtre, nullement brillante, ponctuation fine et très-serrée, fortement transversale, très-carrée et rétrosaillante postérieurement; les yeux médiocrement grands et assez saillants; les antennes jaunâtres à la base, brunes vers l'extrémité, peu développées, légèrement renflées vers le sommet. Corselet de même teinte que la tête, ponctuation plus profonde et confluente, terne et glabre, aussi large que la tête, pas plus long que large, très-transversalement arrondi postérieurement, pommettes régulièrement arrondies, suivies d'un retrécissement assez sensible qui se continue jusqu'à la base, qui est finement marginée; pas apparence de goulot antérieur. Elytres brunes un peu rougeâtres vers la base, ternes, presque glabres et couvertes antérieurement seulement de points enfoncés non confluents, qui s'oblitèrent peu à peu vers l'extrémite, ornées chacune de deux taches jaunes, la première triangulaire, située derrière l'épaule, qu'elle ne couvre pas entièrement, et s'approchant très-près de la suture, l'autre ovale, placée un peu obliquement vers le second tiers de la longueur; plus de deux fois aussi larges que le corselet, et moins de deux fois aussi longues que larges; la base rectiligne, les angles huméraux arrondis, les côtés sensiblement arrondis, la plus grande largeur un peu au-delà du milieu; régulièrement arrondies à l'extrémité, sensiblement convexes, sans apparence de saillie aux omoplates. Dessous du corps noirâtre, pattes entièrement d'un jaune vif.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce, qui m'a été communiqué par le musée de Prague, et qui fait partie des récoltes de Helfer dans l'Inde.

74. A. EUPHRATICUS. *Ferrugineus, subnitidus, punctulatus, cinereo-pubescens; elytris fuscis flavo-quadrimaculatis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007. — Mesopotamia.

Tête ferrugineuse, lisse et brillante, très-finement pointillée, pas plus large que longue, assez carrée postérieurement; les yeux petits et peu saillants; les antennes jaunâtres, déliées, très-peu renflées au sommet, de la longueur de la moitié du corps. Corselet d'un rouge ferrugineux plus clair que sur la tête, assez brillant, finement pointillé et finement pubescent, un peu moins large que la tête, transversalement arrondi antérieurement, pommettes très-faiblement saillantes, peu rétréci postérieurement, très-plat sur le disque, sans margination distincte à la base, sans goulot appréciable antérieurement. Elytres noirâtres, peu brillantes, couvertes

culièrement de M. Blanchard, qui avait à peine deballé cette collection, et qui a mis toute l'obligeance possible à parcourir toutes les boîtes pour me communiquer les espèces d'Anthicus qui pourraient s'y rencontrer. Malheureusement ces petits insectes avaient échappé aux recherches de M. Verreaux, et nous n'avons pu découvrir que les deux individus qui ont servi à cette description.

d'une ponctuation fine, mais distincte, quoiqu'en partie voilée sous une courte pubescence jaunâtre; ornées chacune de deux taches jaunes, de même forme et occupant la même place que dans l'espèce précédente, plus de deux fois aussi larges que le corselet, une fois et trois quarts seulement aussi longues que larges, carrées à la base, médiocrement arrondies sur les côtés, régulièrement arrondies à l'extrémité; les omoplates très-légèrement saillantes. Dessous du corps ferrugineux; pattes entièrement d'un jaune vif.

Cette petite espèce, dont je n'ai vu qu'un seul individu, a été recueillie en Mésopotamie par le docteur Helfer, et m'a été donnée par M. Schmidt Goebel.

B. Elytris immaculatis.

a. Modicè elongatis.

75. A. CARBONARIUS. *Totus ater, subnitidus, punctatus, pube fugaci parcè adumbratus, antennis pedibusque totis concoloribus.* — Long. 0,005. Lat. 0,001. — Nova Granata.

Entièrement d'un noir foncé uniforme, et revêtu sur toutes ses parties, dans les individus bien frais, d'un duvet grisâtre très-fin qui les fait paraître ternes, tandis que les individus deflorés sont très-brillants. Tête lisse, distinctement pointillée vers les bords, transversale, carrée, et même légèrement échancrée postérieurement, assez convexe sur le disque; les yeux moyennement grands et peu saillants; les antennes noires, même à l'extrême base, courtes, assez moniliformes et renflées vers le sommet. Corselet à ponctuation fine et très-serrée, presque aussi large que la tête, pas plus long que large, transversalement arrondi antérieurement, pommettes peu saillantes, suivies d'un faible rétrécissement qui s'arrête vers les deux tiers de la longueur, les côtés tombant ensuite perpendiculairement sur la base, qui est finement marginée; goulot antérieur très-court et peu détaché du lobe. Elytres profondément ponctuées, surtout antérieurement, entièrement couvertes de poils très-fins et peu adhérents, plus de deux fois aussi larges que le corselet, et moins de deux fois aussi longues que larges, légèrement échancrées à la base, les épaules arrondies et saillantes en avant, legèrement arrondies sur les côtés, la plus grande largeur au-delà du milieu, régulièrement arrondies postérieurement, et ne recouvrant pas entièrement l'abdomen, au moins dans le mâle (seul sexe que j'aie observé), dont le pigidium, fortement développé, se prolonge en pointe mousse; les omoplates légèrement proéminentes. Dessous du corps et pattes entièrement noirs, même les tarses.

Cette espèce habite la province de la Nouvelle-Grenade en Colombie. J'en ai acquis plusieurs individus de M. Justin Goudot; je l'ai vue aussi dans la collection de M. Buquet.

76. A. RIGIDUS. *Rufo-brunneus, capite thoraceque opacis; elytris nigricantibus, subnitidis, profundè punctatis, pube rigidâ argenteâ hirsutis; pedibus nigro-fuscis, extremis tibiis tarsisque rufescentibus.* — Long. 0,005. Lat. 0,001. — Colombia.

Tête d'un brun rougeâtre, plus foncée au milieu du disque, très-terne,

finement chagrinée, presque glabre, faiblement transversale, très-transversalement arrondie postérieurement, assez plate sur le disque; les yeux médiocrement grands, très-peu saillants; les antennes rougeâtres, obscures au sommet, courtes, robustes et renflées vers l'extrémité. Corselet de même teinte que la tête, terne et chagriné comme elle, sensiblement moins large, sensiblement oblong, assez régulièrement arrondi antérieurement, plat sur le disque, pommettes assez saillantes, rétréci vers les deux tiers, et légèrement renflé latéralement à la base, qui est rougeâtre et distinctement marginée; goulot antérieur court et peu distinct. Elytres noirâtres, assez brillantes, profondément ponctuées, hérissées, dans toute leur étendue, de poils argentés courts et rigides, deux fois aussi larges que le corselet, moins de deux fois aussi longues que larges, très-carrées à la base, sensiblement parallèles, régulièrement arrondies postérieurement, assez convexes en dessus; omoplates très-légèrement saillantes. Dessous du corps noirâtre; pattes brunes, avec l'extrémité des tibias et des tarses rougeâtres.

Description faite sur un seul individu de la Colombie, qui m'a été donné par M. Klug sous le nom inédit de *Piceus*, Moritz, dénomination que j'ai cru devoir changer comme convenant peu à cette espèce, ou tout au moins à l'exemplaire que j'avais sous les yeux.

77. A. Misellus. *Nigro-fuliginosus, subopacus, crebrè punctatus pube tenuissimà adumbratus; elytris modicè elongatis, pone humeros nonnihil depressis; antennarum basi pedibusque totis ferrugineis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007. — India Orientalis.

Entièrement d'un noir fuligineux (à l'exception des pattes et de la base des antennes), et d'un aspect plutôt terne que brillant. Tête entièrement couverte d'une ponctuation très-fine et confluente, transversale et rétrosaillante postérieurement, assez convexe sur le disque; les yeux vitrés, médiocrement grands, médiocrement saillants; antennes ferrugineuses à l'extrême base, peu allongées, mais moins moniliformes et moins renflées au sommet que dans les deux espèces précédentes. Corselet terne, à ponctuation fine et confluente comme la tête, légèrement tomenteux, presque aussi large que la tête, presque aussi long que large, transversalement arrondi antérieurement, les pommettes assez saillantes et régulièrement arrondies, suivies d'un rétrécissement assez sensible, prolongé jusqu'à la base, qui est faiblement marginée; goulot antérieur très-court, mais distinctement détaché du lobe. Elytres assez brillantes, distinctement ponctuées, peu abondamment revêtues d'une pubescence grisâtre, plus de deux fois aussi larges que le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, carrées à la base, légèrement dilatées sur les côtés au-delà du milieu, ovalaires postérieurement, peu convexes sur le disque, les omoplates un tant soit peu saillantes et suivies d'une légère dépression transversale. Dessous du corps noir; pattes entièrement ferrugineuses.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire de cette espèce, recueilli dans l'Inde par Helfer, et appartenant au musée de Prague.

78. A. Melancholicus. *Staturâ minori crassiorique. Fusco niger, subnitidus, confertim sed parum profundè punctatus, parcè pubescens; elytris subovatis; antennis pedibusque totis rubro-ferrugineis.* — Long. 0,0018. Lat. 0,0006. — America Borealis.

Espèce plus courte et plus ovalaire que la précédente, entièrement d'un brun noirâtre, à l'exception des antennes et des pattes, qui sont d'un rouge ferrugineux. Tête brillante, finement ponctuée, sensiblement transversale, très-carrée postérieurement, les yeux petits, assez saillants, placés très en avant; antennes entièrement ferrugineuses, courtes, moniliformes, sensiblement renflées au sommet. Corselet un peu moins foncé que la tête, assez terne, couvert d'une ponctuation assez fine et très-serrée, entremêlée d'un duvet soyeux et très-fin, un peu moins large que la tête, pas plus long que large, trapézoïdal, très-peu convexe, très-légèrement arrondi antérieurement, pommettes peu détachées, les côtés rectilignes et convergeant obliquement vers la base, qui ne paraît pas marginée; pas de goulot appréciable antérieurement. Elytres legèrement brillantes, abondamment, mais plus finement ponctuées que dans les espèces précédentes, revêtues d'un duvet cendré et soyeux peu abondant, plus de deux fois aussi larges que le corselet, et une fois et 3/4 à peine aussi longues que larges, légèrement échancrées à la base, les épaules un peu saillantes en avant, et colorées latéralement d'une teinte légèrement rougeâtre qui pourrait bien, dans des individus moins foncés, former une véritable tache; arrondies sur les côtés, ce qui contribue à les faire paraître sensiblement ovalaires. Dessous du corps noir, les pattes entièrement ferrugineuses.

Cette espèce habite les Etats-Unis d'Amérique. Je n'en ai vu qu'un seul exemplaire qui m'a été communiqué par le musée de Berlin, sous le nom d'*Unicolor*, Knoch, que je n'ai pu conserver à cause de l'*Unicolor*, Schmidt, espèce européenne publiée en 1842 dans la *Gazette de Stettin*.

79. A. Variolosus. *Fusco-ferrugineus, subnitidus, creberrimè punctatus, subglaber; elytris pedibusque flavescentibus.* — Long. 0,0023. Lat. 0,0008. — India Orientalis.

Tête d'un rouge ferrugineux foncé, couverte d'une ponctuation fine et peu serrée, lisse et brillante, transversale, carrée postérieurement; les yeux grands, légèrement vitrés, peu saillants; les antennes ferrugineuses, courtes, légèrement moniliformes et renflées au sommet. Corselet de même teinte que la tête, glabre et couvert d'une ponctuation profonde et confluente; presque aussi large que la tête, aussi long que large, transversalement arrondi antérieurement, pommettes médiocrement saillantes, suivies d'un rétrécissement brusque vers le milieu de la longueur, les côtés convergeant ensuite peu obliquement vers la base, qui est confusément marginée; goulot antérieur excessivement court. Ecusson brun très-distinct. Elytres beaucoup moins foncées que les parties antérieures, plutôt jaunâtres que ferrugineuses, entièrement couvertes d'une ponctuation assez profonde, très-serrée et presque confluente; glabres, dans l'exemplaire qui m'a été communiqué, mais probablement ombragées d'un duvet jaunâtre dans les individus plus frais; plus de deux fois aussi larges que le corselet, moins de deux fois aussi longues que larges, carrées à la base, avec les épaules légèrement saillantes, les côtés rectilignes, mais s'élargissant peu à peu, jusque vers le milieu et terminées en ovale peu

allongé, assez bombées sur le disque, sans saillie distincte aux omoplates. Dessous du corps ferrugineux, pattes jaunâtres comme les élytres.

Cet insecte habite l'Inde ; je n'en ai vu qu'un seul individu qui appartenait anciennement à M. Reiche, et qui fait aujourd'hui partie de ma collection.

80. A. IMMATURUS. *Pallidè testaceus, subopacus, profundissimè punctatus, hirsutopilosus; thorace lateribus valdè rotundato, ipsâ basi haud modicè coarctato.* — Long. 0,0023. Lat. 0,0008. — India Orientalis. Bengale.

Espèce entièrement d'un jaune testacé, voisine de la précédente par la coloration et la forme des élytres, mais très distincte par la pubescence, presque chevelue, dont elle est hérissée et par la ponctuation plus profonde et moins serrée des élytres. Malheureusement elle m'a été communiquée sans tête, ce qui en rend la description incomplète.

Corselet couvert d'une ponctuation profonde et confluente, hérissé de longs poils, légèrement transversal, assez régulièrement arrondi antérieurement, les pommettes saillantes très-gracieusement arrondies et se prolongeant jusqu'au-delà de la moitié de la longueur, fortement rétréci très-postérieurement; les côtés se dirigeant parallèlement depuis le point où le rétrécissement a lieu jusqu'à la base, qui est distinctement marginée; goulot antérieur très-court, mais bien distinct. Ecusson très-apparent, comme dans l'espèce précédente. Elytres ayant exactement la même forme et à peu près la même teinte, mais semées de points beaucoup plus gros et moins serrés, et entièrement hérissées de longs poils jaunâtres. Dessous du corps et pattes entièrement concolores.

Cette espèce habite le Bengale; l'exemplaire mutilé qui a servi à cette description m'a été communiqué par M. Hope, sous le nom que je lui ai conservé.

β. Elytris oblongo-parallelis.

81. A. ELONGATUS. *Fusco-brunneus, valdè opacus, crebrè punctatus, pube velutinâ vestitus, thorace suboblongo anticè non nihil globoso, antennarum basi pedibusque rufescentibus.* — Long. 0,003. Lat. 0,0008. — India Orientalis.

Entièrement d'un brun terne, un peu plus foncé sur la tête que sur les autres parties, et entièrement recouvert d'une pubescence veloutée à reflets jaunâtres. Tête finement chagrinée, fortement transversale, carrée postérieurement, légèrement convexe; les yeux bruns, grands, faiblement saillants ; les antennes ferrugineuses à la base, brunes à l'extrémité, n'atteignant pas la base des élytres, légèrement moniliformes et renflées au sommet. Corselet atteignant presque la largeur de la tête, un peu plus long que large, peu transversalement arrondi antérieurement. Pommettes régulièrement arrondies, suivies d'un rétrécissement assez sensible, qui s'arrête aux deux tiers de la longueur, les côtés tombant ensuite perpendiculairement sur la base, qui n'est pas distinctement marginée; goulot antérieur excessivement court et peu détaché du lobe. Elytres couvertes, dans toute leur longueur, d'une ponctuation régulière, profonde et assez rapprochée sans être confluente, deux fois au moins aussi larges que le

corselet et plus de deux fois aussi longues que larges, carrées à la base, avec les angles huméraux légèrement arrondis, parallèles jusqu'aux deux tiers et ovalaires postérieurement, légèrement cylindriques en dessus ; les omoplates un tant soit peu saillantes. Dessous du corps roussâtre ; les pattes entièrement d'un ferrugineux obscur.

Cette espèce habite l'Inde, où elle a été recueillie par le docteur Helfer. Le musée de Prague m'a communiqué les deux individus qui ont servi à cette description.

82. A. Pubescens. (1). *Fusco-brunneus, subopacus, crebrè punctatus, pube cinereâ vestitus; thorace subtransverso; antennarum basi pedibusque rufescentibus.* — Long. 0,0027. Lat. 0,0009. — America Borealis.

Espèce excessivement voisine de la précédente, dont la description lui est en tous points applicable, avec cette seule différence que le corselet de celle-ci, au lieu d'être oblong, n'est pas plus long que large et paraît même, à la première vue, légèrement transversal, qu'il est moins arrondi et moins dilaté antérieurement, et que les élytres sont proportionnellement un peu moins étroites; la couleur générale est également le brun foncé, tournant légèrement au fauve, sous l'influence d'une pubescence jaunâtre un peu moins veloutée.

Variété. *Coloration croissante* : β. Beaucoup plus foncé, presque entièrement noir, avec la base des antennes et les tarses ferrugineux.

Cette espèce habite les Etats-Unis d'Amérique. Je lui ai conservé le nom que lui avait donné M. Dejean, qui en avait reçu plusieurs exemplaires de M. Leconte. Je ne l'ai vue dans aucune autre collection.

83. A. Fulvipes (2). *Staturâ multò minori, fusco-niger, subnitidus, sat crebrè punctatus, pube brevi cinereâ conspersus, antennis pedibusque totis ferrugineis.* — Long. 0,0023. Lat. 0,0007 (f. 7). — America Borealis.

Espèce très-voisine du *Pubescens* par la forme, mais très-inférieure par la taille. Tête, corselet et élytres, d'un brun foncé, qui n'exclue pas, dans les individus très-frais, quelques reflets marrons. Tête assez brillante, très-finement pointillée, fortement transversale, légèrement arrondie ou trapézoïdale postérieurement, assez convexe sur le disque; les yeux grands et assez saillants; les antennes ferrugineuses, un peu plus foncées vers l'extrémité, courtes, légèrement moniliformes, et renflées au sommet. Corselet très-petit (f. 7.), un peu moins large que la tête, légèrement transversal, transversalement arrondi antérieurement, les pommettes modérément saillantes, rétréci un peu au-delà du milieu, les côtés se dirigeant ensuite perpendiculairement sur la base, qui ne paraît nullement marginée ; goulot antérieur excessivement court et peu détaché du lobe. Elytres à ponctuation distincte et peu serrée, assez brillantes, peu abondamment revêtues d'un duvet grisâtre, plus de deux fois aussi larges que

---

(1) *Anthicus Pubescens*, Dej. Catal. 1836, p. 238.

(2) *Anthicus Fulvipes*, Dej. Cat. 1836, p. 238.

le corselet et deux fois aussi longues que larges (f. 7), carrées à la base avec la pointe des épaules légèrement arrondie, très-légèrement dilatées sur les côtés, ovalaires postérieurement, assez convexes et cylindriques en dessus ; les omoplates nullement saillantes. Le dessous du corps noirâtre ; les pattes entièrement d'un rouge ferrugineux.

Cette espèce, comme la précédente, habite les Etats-Unis d'Amérique. Son nom lui a été donné par M. Dejean, qui l'avait reçue, comme la précédente, de M. Leconte. J'en ai vu en outre plusieurs exemplaires, qui m'ont été communiqués par MM. Hope et Chevrolat.

84. A. Pusillus (1). *Castaneus, subopacus, parum punctatus, parcè pubescens; elytrorum suturâ nigrâ; antennarum basi pedibusque pallidè testaceis.* — Long. 0,002. Lat. 0,0006. America Borealis. Nouvelle-Orléans.

Espèce très-voisine du *Fulvipes*, mais beaucoup plus petite, entièrement d'un brun marron plus ou moins foncé. Tête lisse sans ponctuation distincte, transversale, carrée et même sensiblement échancrée postérieurement, avec les angles postérieurs arrondis, convexe sur le disque ; les yeux très-peu saillants ; les antennes courtes, grêles et testacées à la base, renflées et noirâtres au sommet. Corselet très-finement pointillé et ombragé d'un duvet grisâtre peu adhérent, très-petit, beaucoup moins large que la tête et aussi long que large, presque carré, transversalement arrondi antérieurement, rétréci faiblement et progressivement depuis les pommettes, qui sont peu saillantes, jusqu'à la base, qui ne paraît nullement marginée ; goulot antérieur très-court et peu distinct. Elytres légèrement brillantes, semées de points peu rapprochés et revêtues d'une pubescence cotonneuse peu abondante. D'un brun rouge uniforme, à l'exception de la suture qui est entièrement noire ; presque trois fois aussi larges que le corselet et plus de deux fois aussi longues que larges, carrées à la base, parallèles et néanmoins un tant soit peu arrondies sur les côtés vers le milieu, en ovale très-allongé postérieurement, assez convexes et cylindriques en dessus, sans saillie appréciable aux omoplates. Dessous du corps d'un brun rouge, comme le dessus ; les pattes entièrement testacées.

Variétés. *Coloration croissante* : β. Elytres noirâtres, tête et corselet rougeâtres. — γ. Entièrement noirâtre ; les pattes et la base des antennes ferrugineuses.

Cette espèce habite, comme les deux précédentes, les Etats-Unis d'Amérique. M. Dejean en avait reçu un seul exemplaire de M. Leconte, et lui avait donné le nom que je lui ai conservé. Trois autres individus m'ont été communiqués par M. Hope, qui les avait reçus de la Nouvelle-Orléans.

Malgré l'analogie qui existe entre les quatre espèces précédentes, il n'y a pas de confusion possible entre elles : les deux premières, *Elongatus* et *Pubescens*, qui sont de même grandeur, se distinguent, comme on

---

(1) *Anthicus Pusillus*, Dej. Cat. 1836, p. 238.

l'a vu, par la forme de leur corselet. La différence de taille suffit ensuite pour séparer, au premier coup-d'œil, les trois espèces américaines *Pubescens*, *Fulvipes* et *Pusillus* qui, proportions gardées, ont des formes presque identiques.

II. Elytris subtiliter punctulatis.

Les six espèces réunies dans cette coupe, ont pour caractère commun une ponctuation très-fine, tant sur le corselet que sur les élytres; toutes, à l'exception de la dernière, sont entièrement d'un jaune ferrugineux plus ou moins foncé, avec peu ou point de taches sur les élytres.

85. A. SUBFASCIATUS (1). *Ferrugineus, subopacus, tenue pubescens, subtiliter punctatus; thorace nonnihil globoso, capiti subæquali; elytris maculâ posteriori, communi, cuspidiformi, nigrâ; antennis pedibusque flavescentibus.* — Long. 0,0023 ad 0,0027. Lat. 0,0007 ad 0,0009. — Europa Meridionalis.

Jolie espèce européenne reconnue et nommée depuis longtemps par M. Dejean, mais restée jusqu'à ce jour inédite, M. Schmidt n'en ayant pas eu connaissance. Tête d'un ferrugineux obscur, très-finement pointillée, peu brillante, faiblement transversale, peu carrée postérieurement, le bord postérieur légèrement échancré par la fossette occipitale, convexe sur le disque; les yeux médiocrement grands, assez saillants; les antennes jaunâtres, peu allongées, submoniliformes, peu renflées vers le sommet. Corselet de même teinte que la tête, finement rugueux et finement pubescent, presque aussi large que la tête, un peu plus long que large, transversalement arrondi et cependant assez globuleux antérieurement; pommettes modérément saillantes, rétrécies assez postérieurement, à peu de distance de la base, qui est peu distinctement marginee; goulot antérieur très-distinct. Ecusson obscur, terne et rugueux. Elytres d'un rouge ferrugineux plus ou moins vif, très-finement pointillées, entièrement revêtues d'un duvet grisâtre qui les fait paraître ternes, ornées, vers les trois quarts de la longueur, d'une tache commune noirâtre en forme de fer de flèche, la pointe tournée vers l'extrémité, s'étendant latéralement en forme de bande et se réunissant à une bordure nébuleuse plus ou moins obsolète, qui se manifeste aux trois quarts de la longueur et qui contourne toute l'extrémité, l'espace compris entre ces deux taches formant lui-même une tache ovale, oblique, anté-apicale, d'une teinte jaunâtre et d'un aspect plus lisse que le reste des élytres; plus de deux fois aussi larges que le corselet et deux fois environ aussi longues que larges, sensiblement échancrées à la base, assez arrondies sur les côtés, sensiblement ovalaires postérieurement, sans saillie appréciable aux omoplates, la suture quelquefois un peu déprimée dans la seconde moitié. Dessous du corps ferrugineux; pattes jaunâtres, peu développées. — Ou le mâle de cette espèce

---

(1) *Anthicus Subfasciatus,* Dej. Catal. 1836, p. 238.
Anthicus Unipunctatus, Dej. ibid. (var. *c* nobis).
Anthicus Sagitta, Sturm (non Krynicki). Sturm Cat. 1843, p. 168.

est excessivement rare, ou les signes extérieurs de son sexe peuvent s'oblitérer au point de n'être plus appréciables ; toujours est-il que, sur plus de soixante individus observés, l'examen le plus minutieux ne m'a fait reconnaître que quatre mâles ayant le dernier segment supérieur de l'abdomen légèrement tronqué et laissant saillir imperceptiblement le pigidium ; sur ces quatre individus, un seul pouvait être rapporté au type de l'espèce, les autres appartenaient à la variété β la plus prononcée, c'est-à-dire qu'à la suite d'une tache large et foncée, ils avaient toute l'extrémité des élytres d'un jaune ferrugineux très-vif sans apparence de bordure obscure.

Variétés : *Coloration croissante :* β. Elytres un peu plus foncés, tache plus large et plus noire, auquel cas la bordure nébuleuse dont nous avons parlé disparaît presque toujours, abandonnant toute l'extrémité des élytres à la tache jaune anté-apicale, qui devient alors tout-à-fait apicale et plus foncée que dans le type.

Coloration décroissante : ***b***. La tache noire des élytres peu colorée, s'oblitérant plus ou moins de chaque côté et n'atteignant pas le bord latéral.

c. Tache des élytres réduite à une petite tache triangulaire sur un fond jaunâtre, sans aucun développement latéral. Considérée par M. Dejean, comme une espèce distincte, cette variété porte dans son Catalogue et dans sa collection le nom d'*A. Unipunctatus*.

d. Entièrement d'un testacé très-pâle, sans apparence de tache, la tête et le corselet presque aussi décolorés que les élytres. Eclosion sans doute prématurée.

Cette espèce, très-peu répandue dans les collections, et qui était restée tout-à-fait inconnue à M. Schmidt, paraît cantonnée dans certaines parties peu méridionales de l'Europe, à l'exception d'un exemplaire d'Espagne, qui est précisément notre variété *c* (l'*Unipunctatus,* Dej.) Tous les individus que j'ai vus, au nombre de plus de soixante, proviennent des environs de Lyon, du Piémont et de la Lombardie. C'est cette espèce qui figure au dernier Catalogue de M. Sturm, sous le nom de *Sagitta,* Krinicki, erreur bien excusable pour quiconque ne sait pas que l'espèce de Krinicki n'est autre chose que la variété β du *Bimaculatus* d'Illiger.

86. A. Solers. *Ferrugineus, subopacus, tenue pubescens, subtiliter punctatus, thorace planiusculo, minùs lato quam capite, elytris maculâ posteriori, communi, cuspidiformi, nigrâ; antennis pedibusque flavescentibus.* — Long. 0,0023. Lat. 0,0007. — Mesopotamia.

Cette espèce asiatique ne diffère de la précédente que par la forme du corselet, qui est aplati, et sensiblement plus etroit que la tète, tandis que dans le *Subfasciatus* le corselet est notablement globuleux, et presque aussi large que la tête. Cette différence suffit pour séparer ces deux espèces, qui sont identiques pour tout le reste, pour la couleur, la ponctuation, la pubescence, et surtout pour le dessin des élytres, qui est exactement celui du *Subfasciatus*, var. β. On peut ajouter cependant que la coloration de la tête et du corselet est moins foncée, et que la taille est un tant soit peu inférieure à celle de l'espèce européenne.

Cet insecte habite la Mésopotamie, où il a été recueilli en abondance par Helfer. M. Schmidt Göbel m'en a communiqué neuf individus identiquement semblables.

87. A. CERVINUS. (1). *Rufo-ferrugineus, subopacus, subtiliter punctatus, pube cinereâ vestitus; capite thoraceque saturioribus; elytrorum fasciâ ponè medium, alterâque subapicali nigricantibus.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — America Borealis.

Encore une espèce très-voisine du *Subfasciatus*; couleur, ponctuation et pubescence semblables. La tête et les antennes sont de même forme. Le corselet se rapproche davantage de celui de l'espèce précédente. Il est peu convexe en dessus et plus étroit que la tête, il est aussi un peu moins foncé que la tête, et néanmoins un peu plus rougeâtre que les élytres. Celles-ci sont exactement de même forme et de même teinte que celles du *Subfasciatus*; mais le dessin est différent, on aperçoit vers le milieu de chacune une bande noirâtre, peu foncée, qui se rétrécit et s'efface insensiblement en approchant du bord, et tout près de l'extrémité une autre tache encore plus pâle, qui n'atteint ni le bord latéral, ni le bord apical, et qui se réunit à la première le long de la suture, qu'elles n'atteignent ni l'une ni l'autre; l'espace compris entre ces deux taches, formant comme dans l'espèce citée, une tache ovale ferrugineuse de la couleur du fond.

VARIÉTÉ : *Coloration décroissante* : *b.* Taches des élytres presque entièrement obsolètes.

Cette espèce habite les Etats-Unis d'Amérique. M. Dejean, à qui elle doit son nom, en avait reçu de M. Leconte plusieurs individus. Je ne l'ai vue dans aucune autre collection.

88. A. SUTURALIS. *Flavo-testaceus, opacus, subtilissimè punctulatus, pube cinereâ vestitus; capite thoraceque paulò saturioribus; elytrorum suturâ fuscâ.* — Long. 0,0018. Lat. 0,0006. — India Orientalis.

Espèce très-voisine des précédentes, mais sensiblement plus petite; d'une teinte jaune testacée, un peu plus foncée sur le corselet et surtout sur la tête. Tête peu brillante, très-finement pointillée, transversale, très-carrée et même un peu rétrosaillante postérieurement, le bord postérieur sensiblement échancré; les yeux petits, peu saillants, tantôt noirs, tantôt de la couleur de la tête; antennes concolores, assez courtes, submoniliformes et peu renflées vers le sommet. Corselet très-finement pointillé, ou plutôt chagriné, finement pubescent, aussi long que la tête, moins long que large, très-transversalement arrondi antérieurement; pommettes très-saillantes, très-régulièrement arrondies; fortement rétréci à l'extrême base, qui ne paraît nullement marginée; goulot antérieur très-court, mais distinct. Ecusson ferrugineux, très-apparent. Elytres couvertes d'une ponctuation très-fine et confluente, nullement brillantes, abondamment ombragées d'un duvet jaunâtre, sans autre tache que la teinte plus ou moins noirâtre qui colore la suture, et qui s'oblitère quelquefois vers la

(1) *Anthicus Cervinus*, Dej. Cat. 1836, p. 238.

base, deux fois aussi larges que le corselet et presque deux fois aussi longues que larges, légèrement échancrées à la base, légèrement arrondies sur les côtés, ovalaires postérieurement, assez convexes en dessus, sans apparence de saillie aux omoplates. Dessous du corps d'un ferrugineux obscur; pattes entièrement d'un jaune pâle.

Cette espèce, recueillie dans l'Inde par Helfer, appartient au musée de Prague, qui m'en a communiqué plusieurs individus.

89. A. Pygmoeus. *Minutissimus, flavo-testaceus, immaculatus, subopacus, subtilissimè punctulatus, tenuissimè pubescens; elytris angustissimis, planissimis.* — Long. 0,0015. Lat. 0,0004. — India Orientalis.

Charmante et délicate espèce, remarquable par sa forme étroite et aplatie, ayant un peu le facies des *Ochthenomus*, entièrement d'un jaune testacé de même teinte sur toutes les parties du corps, en dessous comme en dessus; sans apparence de taches sur les élytres. La tête proportionnellement très-large, transversale, carrée postérieurement, très-plate sur le disque; les yeux très-petits, placés très en avant; les antennes médiocrement longues, submoniliformes, peu renflées au sommet. Corselet moins large que la tête, et un peu plus long que large, assez régulièrement arrondi antérieurement, pommettes peu saillantes, peu convexe en dessus, trapézoïdal postérieurement, les côtés convergeant en ligne droite jusqu'à la base, qui ne paraît nullement marginée; goulot antérieur très-court, peu distinct. Elytres très-finement pointillées, légèrement pubescentes, moins de deux fois aussi larges que le corselet, et plus de deux fois aussi longues que larges, très-carrées à la base, très-parallèles sur les côtés, très-plates en dessus, régulièrement arrondies à l'extrémité. Dessous du corps et pattes concolores.

Cet insecte a été recueilli dans l'Inde par Helfer, et m'a été communiqué par le musée de Prague.

90. A. Infuscatus. *Parvus, complanatus, dilutè rufo-ferrugineus, subnitidus, glaber; elytris brunneis, parte tertiâ anticâ pedibusque totis testaceis.* — Long. 0,0018. Lat. 0,0006. — Ægyptus.

Tête d'un rouge ferrugineux vif, brillante, glabre, très-finement pointillée, transversale, carrée et même légèrement échancrée postérieurement; les yeux noirs en ovale allongé; les antennes ferrugineuses, grêles, médiocrement longues, peu renflées au sommet. Corselet de même teinte que la tête, moins brillant, glabre et très-finement pointillé, un peu moins large que la tête, un peu moins long que large, légèrement arrondi antérieurement et sur les côtés, faiblement retréci à la base, qui est sensiblement déclive et finement marginée; goulot très-court, mais distinct. Elytres assez brillantes, glabres, très-finement pointillées, la base, jusqu'au tiers de la longueur, d'un jaune testacé, le reste d'un brun noirâtre; deux fois aussi larges que le corselet, moins de deux fois aussi longues que larges, très-aplaties, carrées antérieurement, les épaules très-légèrement détachées, presque parallèles sur les côtés, presque carrées ou très-

légèrement arrondies à l'extrémité. Le dessous du corps ferrugineux; les pattes testacées comme la base des élytres.

Cette espèce a été recueillie en Égypte par Ehrenberg. Le musée de Berlin en possède un seul exemplaire qu'il m'a communiqué, sous le nom que je lui ai conservé.

TROISIÈME DIVISION.

Thorace basi modicè coarctato, supernè convexo, anticè sæpiùs rotundatim globoso.

Nous avons réuni dans cette division cinquante espèces dont le corselet, sans fossette latérale, est généralement globuleux et convexe antérieurement, peu rétréci à la base et rarement sinué sur les côtés. Elle comprend les quatre groupes suivants :

11e *Groupe.* — Corselet allongé; élytres longues, subparallèles et subcylindriques (f. 2, *a*, *b*). Espèces 91 à 98 (Types *A. Longicollis*, Schmidt et *Tenellus*, la Ferté).

12e *Groupe.* — Corselet dilaté antérieurement, fortement rétréci à la base; élytres en ovale allongé; tarses très-longs et très-grêles (f. 3, *a*, *b*, *c*) (*S. G. Stenidius*, nobis) (1). Espèces 99 à 101 (Type *A. Vittatus*, Lucas).

13e *Groupe.* — Corselet médiocrement long, régulièrement arrondi et convexe antérieurement, peu rétréci à la base; élytres le plus souvent parallèles et subcylindriques (f. 1, *a*, *b*). Espèces 102 à 130 (Types *A. Antherinus*, Linné; *Hispidus*, Rossi; *Ater*, Panz.).

14e *Groupe.* — Corselet court et trapu; élytres peu allongées, bombées, peu parallèles, souvent ovalaires (f. 4). Espèces 131 à 139 (Types *A. Flavipes*, Panz. *Axillaris*, Schmidt).

15e *Groupe.* — Tête très-grosse; corselet également gros, arrondi, presque transversal; élytres allongées, parallèles, à peine moitié plus larges que le corselet (f. 5, *a*) (*S. G. Liparoderus*, nobis) (2). Espèce 140 (Type *A. Insignis*, Lucas).

ONZIÈME GROUPE.

Thorace elongato; elytris cylindrico-elongatis (f. 2, *a*, *b*).

Quoique ce groupe ne contienne que huit espèces, comme les quatre premières ont le corselet dilaté latéralement à la base et que les autres ne l'ont pas, nous croyons utile de les subdiviser de la manière suivante :

α. Corselet dilaté latéralement à la base, et par conséquent bisinué sur les côtés. . . . . Espèces 91 à 94

β. Corselet simple, sans dilatation latérale à la base . . . . 95 à 98

---

(1) στενὸς, étroit, εἶδος, forme.

(2) λιπαρος, gros, δέρη, cou.

Cette sous-division aura en même temps l'avantage d'isoler d'une manière particulière les quatre dernières espèces qui forment entre elles une coupe excessivement naturelle et homogène.

Description des espèces.

α. Thorace lateribus bisinuato.

91. A. Formicarius (1). *Rufo-piceus, nitidus, parce pilosus; elytris basi gibbosis, ponè humeros depressis ibique flavofasciatis.* — Long. 0,0034. Lat. 0,001. — America Borealis.

Anthicus Cinctus, Say, Journ. of the Academ. of nat. Scienc. of Philadelphia, vol. 3, p. 278. ? (1819?) (1).

Tête noirâtre, lisse, sans ponctuation distincte, pas plus large que longue, transversalement arrondie postérieurement, assez bombée sur le disque, les yeux petits, peu saillants; les antennes brunes, rougeâtres à l'extrême base, de la longueur de la moitié du corps, assez filiformes et modérément dilatées au sommet. Corselet rougeâtre, brillant, très-légèrement pubescent et parsemé de quelques points très-superficiels, moins large que la tête, d'un quart au moins plus long que large, régulièrement globuleux antérieurement, sensiblement rétréci vers les deux tiers et fortement dilaté à la base, latéralement seulement, les côtés fortement bisinués, un peu déclive et profondément marginé postérieurement; goulot antérieur court et peu distinct. Ecusson peu apparent. Elytres couleur de poix, très-foncées postérieurement, quelquefois un peu rougeâtres vers la base, brillantes, parsemées, antérieurement seulement, de points peu profonds et peu rapprochés, d'où s'échappent quelques poils roussâtres; les omoplates sensiblement saillantes, suivies d'une dépression transversale à fond jaune, deux fois et demie environ aussi larges que le corselet, et deux fois au moins aussi longues que larges, très-carrées à la base, avec les épaules détachées des omoplates, parallèles sur les côtés jusque vers la moitié, en ovale allongé postérieurement, sensiblement convexes et cylindriques en dessus, à partir de la dépression posthumérale. Dessous du corps d'un brun foncé; pattes longues et robustes, d'un brun légèrement rougeâtre. — Dans le mâle, le dernier anneau supérieur de l'abdomen, fortement tronqué, n'est pas recouvert par les élytres et laisse saillir le pigidium d'une manière notable. A ne considérer que la dépression transversale des élytres, la tache jaune qui en colore le fond et la saillie des omoplates, on pourrait s'étonner que cette espèce n'ait pas été placée par nous dans le 3e groupe, à côté des *A. Impressus* et *Vinculatus*, qui réunissent ces caractères; mais quand on la compare aux *A. Longicollis* et *Optabilis,* qui suivent, on reconnait qu'elle a tout-à-fait le facies de ces espèces et que c'est ici sa place la plus naturelle.

Cette espèce habite l'Amérique du nord. M. Dejean en avait reçu deux individus de M. Leconte; je ne l'ai vue dans aucune autre collection. Plus

---

(1) *Anthicus Formicarius*, Dej. Cat. 1836, p. 238.

d'un motif me porte à croire que l'*A. Cinctus,* Say des Etats-Unis, doit être rapporté à cette espèce, mais n'ayant pas vu cet insecte en nature, je n'oserais l'affirmer.

92. A. LONGICOLLIS. *Nigro-piceus, subnitidus, parum crebrè punctatus, rigido-pubescens; elytris ponè humeros depressis, rufo-quadrimaculatis; pedibus rufis, femoribus apice nigris, maris femoribus anticis basi spinâ acutâ armatis.* — Long. 0,003 ad 0,0036. Lat. 0,001 ad 0,0012 (f. 2, *a, b, c*). — Europa Meridionalis.

Anthicus Longicollis, Schmidt, Stettin Entom. Zeit. t. 3, p. 130 (1842).

Anthicus Transversalis, Villa. Coleopt. Eur. dupleta. p. 35 (1833).

De la taille des plus grands individus de l'*A. Antherinus*, mais proportionnellement plus étroit et plus parallèle, d'un brun de poix très-foncé, de même teinte sur la tête et le corselet que sur les élytres. Tête peu brillante, ponctuation fine et à demie voilée par un réseau de poils grisâtres irrégulièrement collés à la surface, pas plus large que longue, transversalement arrondie postérieurement, assez convexe sur le disque; les yeux assez grands et assez saillants; les antennes d'un brun foncé, très-pubescentes, de la longueur de la moitié du corps, filiformes et peu renflées au sommet. Corselet peu brillant, même ponctuation et pubescence que sur la tête, un peu moins large que la tête, d'un bon quart plus long que large, assez régulièrement globuleux antérieurement (f. 2, *b*), rétréci vers les deux tiers, dilaté de nouveau à la base, qui est presque aussi large que le lobe antérieur, d'où résulte une bisinuation sensible des côtés; margination postérieure peu profonde; goulot antérieur long et très-détaché du lobe. Ecusson terne, peu apparent. Elytres assez brillantes, peu profondément et peu abondamment ponctuées, ombragées d'une pubescence argentée, courte et raide, ornées chacune de deux taches ferrugineuses peu étendues, l'une triangulaire au fond de la dépression posthumérale, l'autre ovalaire vers les trois quarts de la longueur; plus de deux fois aussi larges que le corselet, et environ deux fois aussi longues que larges, très-carrées antérieurement, avec les épaules légèrement détachées, parallèles jusqu'au-delà du milieu, régulièrement arrondies à l'extrémité, subcylindriques en dessus; les omoplates légèrement saillantes et suivies, chacune isolément, d'une dépression en fossette, qui ne s'étend pas jusqu'à la suture. Dessous du corps noir; pattes longues et robustes, d'un rouge ferrugineux foncé, avec l'extrémité des cuisses plus ou moins noire.

Le mâle paraît beaucoup plus rare que la femelle; je n'en ai constaté que trois individus sur vingt-cinq, que j'ai eus sous les yeux. Il a le dernier anneau supérieur de l'abdomen tronqué, avec le pigidium légèrement saillant; de plus les pattes antérieures (f. 2, *c*) sont armées d'une petite épine très-aiguë, non pas au gras de la cuisse, comme dans les Formicomus, mais tout-à-fait à la base de la cuisse. Cette épine n'existe pas dans la femelle.

Cette belle espèce européenne, décrite en 1842 par M. Schmidt, est très-rare dans les collections de France; je ne l'ai vue que dans celle de M. Dejean, qui l'avait réunie à l'*A. Tenellus,* comme variété douteuse,

et dans celle de MM. Foudras et Mulsant, qui l'ont trouvée assez abondamment sur les sables du Rhône. J'en possède quelques exemplaires recueillis, les uns en Styrie, par M. Karr, les autres en Piémont, par M. Ghiliani. Elle a été prise en outre en Sardaigne, en Sicile, en Italie, en Hongrie et jusque dans l'île de Crète, d'où M. Friwaldszky m'en a envoyé un individu exactement semblable aux autres. Cette espèce varie très-peu ; tous les individus que j'ai vus étaient d'une teinte également foncée, les taches également ferrugineuses, toujours apparentes ; les pattes seules offrent des variations de teinte insignifiantes.

L'*A. Longicollis* a été décrit, pour la première fois, en 1833, par MM. Villa, sous le nom de *Transversalis*, dans un appendice qui fait suite à un catalogue de leurs doubles. Cette description ne consistant que dans une phrase diagnostique de trois lignes, applicable à plusieurs autres espèces du même groupe, nous avons cru devoir maintenir, malgré sa postériorité, le nom de M. Schmidt, qui a donné une description très-complète de cet insecte.

93. A. RUFITHORAX. *Nigro-piceus, subopacus, parum crebrè punctatus, hirsuto-pilosus ; antennarum basi, pedibus, thorace, elytrorumque maculis quatuor ferrugineis; his ponè humeros nonnihil depressis, maris femoribus anticis basi spinâ acutâ armatis.* — Long. 0,0028. Lat. 0,0009. — Asia Minor.

Un peu plus petit que le précédent, dont il est excessivement voisin. Tête noire, finement ponctuée, confusément pubescente, légèrement transversale, transversalement arrondie postérieurement, assez plate sur le disque ; les yeux médiocrement grands, assez saillants ; les antennes de la longueur de la moitié du corps, roussâtres, avec les quatre à cinq derniers articles obscurs, subfiliformes, assez renflées au sommet. Corselet rouge, finement ponctué et recouvert d'une pubescence roussâtre qui lui ôte tout éclat, de forme exactement semblable à celle du *Longicollis,* seulement un peu plus étroit. Elytres d'un brun de poix un peu moins foncé, ponctué de même, pubescence plus longue, roussâtre et plus abondante sur les taches que sur le fond, taches roussâtres semblablement placées, mais disposées presque en forme de bande, la première régulièrement transversale, la seconde légèrement oblique, n'atteignant, ni l'une ni l'autre, la suture ; forme identiquement semblable et déprimées de même d'une manière sensible derrière les omoplates, qui sont légèrement saillantes. Ce qui prouve encore l'analogie, je dirais presque la parenté de ces deux espèces, c'est que le mâle du *Rufithorax* présente aussi, à la base des cuisses antérieures, la petite épine (f. 2, *c*) que nous avons signalée dans le *Longicollis.*

Cette jolie espèce habite l'Asie-Mineure. Je l'ai vue, pour la première fois, dans la collection de M. Chevrolat. Depuis, M. Friwaldszky m'en a envoyé deux exemplaires de la même contrée.

94. A. OPTABILIS. *Lœtè ferrugineus, subnitidus, subtiliter punctatus, subhirsutus; elytris oblongo-ovalibus, piceis, fasciis duabus ferrugineis.* — Long. 0,0024. Lat. 0,0007. — Alpes Maritimœ (Nice).

Rare et jolie espèce, que la forme ovalaire des élytres éloignerait des précédentes, mais qui s'en rapproche par la forme du corselet et par

l'aspect des élytres semblablement tachetées et semblablement hérissées de poils grisâtres. Tête rouge, couverte d'une pubescence roussâtre irrégulière qui en ternit l'éclat et en cache la ponctuation, pas plus large que longue, de même forme, en un mot, que celle du *Longicollis*; antennes semblables pour la forme, tout aussi allongées, rouges, à l'exception des trois ou quatre derniers articles, qui sont noirâtres. Corselet sans ponctuation distincte, à cause de la pubescence qui le recouvre, de même forme que celui du *Longicollis*, seulement un peu moins dilaté à la base, en sorte que les côtés sont moins fortement sinués, un peu plus déclive à la base qui ne paraît pas distinctement marginée; goulot antérieur court et peu détaché du lobe. Ecusson rougeâtre. Elytres d'un brun bitumineux foncé, paraissant lisses et finement ponctuées à travers le réseau de poils grisâtres et peu inclinés dont elles sont abondamment revêtues, ornées chacune de deux taches en forme de bandes transverses, placées, comme dans l'espèce précédente, l'une très-près de la base, l'autre vers les deux tiers, cette dernière légèrement oblique, atteignant l'une et l'autre plus ou moins la suture; plus de deux fois aussi larges que le corselet et deux fois environ aussi longues que larges, en ovale régulièrement allongé, même antérieurement, avec les épaules arrondies, la plus grande largeur correspondant exactement au milieu de la longueur, assez convexes et cylindriques en dessus, sans saillie aux omoplates ni dépression posthumérale. Dessous du corps rougeâtre sur la poitrine et noirâtre sur l'abdomen; pattes entièrement d'un ferrugineux vif.

Cette jolie espèce, dont je n'ai vu que deux individus, a été trouvée aux environs de Nice et envoyée à M. Reiche, qui a bien voulu m'abandonner un de ses deux exemplaires.

β. Thorace simplici, lateribus non bisinuato

Cette sous-division forme une coupe parfaitement naturelle, et contient quatre espèces presque identiques de formes, de couleur et d'aspect, remarquables toutes les quatre, premièrement, par la transparence et la pubescence de leurs taches, en second lieu, par la ténuité des tarses postérieurs, qui sont presque aussi longs que dans les espèces du groupe suivant. Nous commencerons par l'*A. Tenellus*, espèce européenne généralement répandue, après quoi les autres n'exigeront plus que des descriptions comparatives.

95. A. Tenellus. *Nigro-fuliginosus, valdè opacus, tenuissimè velutinus; capite posticè quadrato; elytris ponè humeros depressis, fasciis duabus, alterâ ponè humerum, alterâ ponè medium, carneis* (1); *antennarum basi pedibusque rufescentibus, femoribus apice nigris.* — Long. 0,0026 ad 0,003. Lat. 0,0008 ad 0,0009. — Europa Meridionalis, Syria et Mesopotamia.

Anthicus Tenellus, La Ferté, Ann. de la Soc. Entom. de France. t. 11, p. 251 (1842).

Anthicus Amœnus, Schmidt, Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 176 (1842) (2).

---

(1) Couleur de chair.

(2) *Anthicus Tenellus*, Hoffmg. Dej. Cat. 1836, p. 238.

Tête noire, plus ou moins terne, plus ou moins recouverte d'un duvet velouté, quelquefois glabre et brillante, faiblement transversale, carrée postérieurement, fortement bombée sur le disque, les yeux médiocrement saillants; les antennes plus ou moins rougeâtres à la base, obscures vers l'extrémité, beaucoup moins allongées et plus moniliformes que dans les espèces de la coupe précédente. Corselet de même couleur et de même aspect que la tête, velouté comme elle, avec des reflets roussâtres, un peu moins large que la tête, et d'un quart plus long que large, peu globuleux et transversalement arrondi antérieurement, pommettes peu saillantes, très-antérieurement placées, rétréci insensiblement jusque vers les trois quarts, avec les côtés presque rectilignes, ce qui le fait paraître un peu trapézoïdal, très-légèrement dilaté latéralement à l'extrême base, et en même temps très-déclive postérieurement, sans margination basilaire distincte; goulot antérieur très-court, mais distinctement détaché du lobe. Ecusson peu apparent. Elytres noires non moins ternes et enfumées que les parties antérieures, imperceptiblement pointillées, entièrement revêtues d'un duvet velouté, excessivement fin et court, à reflets roussâtres, ornées chacune de deux taches ou bandes couleur de chair, la première derrière l'omoplate, obliquant très-légèrement vers l'épaule, l'autre vers les deux tiers, obliquant fortement en sens inverse de la première; ces deux taches abondamment recouvertes d'un duvet cendré qui modifie leur couleur véritable et les fait paraître grisâtres; la suture elle-même, depuis la base jusque vers le milieu, participant à cette teinte, sous l'influence d'un semblable duvet; deux fois au moins aussi larges que le corselet et deux fois aussi longues que larges, un peu échancrées à la base, subparallèles sur les côtés, légèrement dilatées vers le milieu, ovalaires postérieurement et cependant terminées un peu carrément à l'extrémité, qui recouvre rarement le dernier segment de l'abdomen; peu convexes sur le disque, les omoplates légèrement saillantes et suivies d'une dépression transversale assez notable, dont le fond est occupé par la bande antérieure. Dessous du corps très-noir et terne comme le dessus, à l'exception des plaques latérales du mésosternum, qui sont sensiblement concaves, lisses, miroitantes et distinctement ponctuées, avec le contour extérieur bordé d'une frange de poils argentés très-fins et très-soyeux. Pattes d'un jaune testacé livide, avec les cuisses plus ou moins noirâtres; les tarses fins et déliés, surtout les postérieurs, qui sont presque aussi longs que les tibias.

Le mâle de cette espèce, comme celui du *Longicollis*, est excessivement rare. Je n'en ai reconnu que trois sur une quarantaine d'individus. Il diffère peu distinctement de la femelle par la troncature peu apparente du dernier segment supérieur de l'abdomen, qui ne laisse saillir qu'imperceptiblement le pigidium; j'ai remarqué aussi que les cuisses antérieures du mâle, inermes à la base, étaient fortement et brusquement dilatées à peu de distance de leur origine, tandis que celles de l'autre sexe n'éprouvent qu'une dilation ordinaire.

VARIÉTÉS. *Coloration décroissante* : Dans cette espèce, comme dans toutes celles qui ont des taches tomenteuses sur un fond de velours noir

on rencontre des individus chez lesquels le duvet s'est développé moins abondamment ou s'est oblitéré par une cause quelconque ; dans un cas, comme dans l'autre, les taches ainsi dénudées laissent voir leur véritable couleur qui, le plus ordinairement, est l'incarnat pâle ou le jaune pâle ; c'est ce qui arrive pour le *Tenellus*, dont beaucoup d'individus offrent :

Var. *b* : les uns, des taches d'un rouge incarnat plus ou moins pâle ;

Var. *c* : les autres, des taches d'un jaune pâle.

J'observerai seulement que la teinte incarnat m'a paru la plus générale, surtout en Europe ; je n'ai rencontré la teinte jaune bien tranchée que dans quelques individus de la Syrie.

Cette gracieuse espèce est abondamment répandue dans tout le midi de l'Europe ; j'en ai vu des exemplaires de l'Espagne, de la Sardaigne, de la Sicile, de l'Italie et de la Grèce. En France, M. Mulsant l'a recueillie en assez grand nombre aux environs de Lyon et dans la Provence. J'en ai recueilli moi-même quelques individus auprès de Perpignan. En outre, elle a été trouvée en Algérie par le colonel Levaillant, en Syrie et en Mésopotamie, par le docteur Helfer. C'est cet insecte que M. Schmidt a décrit sous le nom d'*Amœnus*, vers le même temps où je le décrivais sous le nom plus anciennement usité de *Tenellus*, que j'ai dû conserver ici.

96. A. AMBULATOR. *Brunneo-fuliginosus, valdè opacus, tenuissimè velutinus ; capite posticè trapezoïdali ; elytris ponè humeros vix depressis, maculâ anteriore triangulari, fasciâque ponè medium obliquâ carneis ; antennis pedibusque rufis, femoribus apice infuscatis.* — Long. 0,0032. Lat. 0,001. — India Orientalis.

Cette espèce ne diffère de l'*A. Tenellus* que par les caractères suivants : taille un peu plus grande, couleur (au moins dans l'individu observé) plutôt brune que noire ; tête moins régulièrement carrée, plutôt un peu trapézoïdale postérieurement ; corselet un peu moins rétréci postérieurement et moins cylindrique ; les élytres de forme à peu près identique, mais beaucoup moins déprimées derrière les épaules : les taches de même teinte, mais beaucoup plus larges, surtout les antérieures, qui ont une forme triangulaire, large vers le bord latéral et en pointe vers la suture ; antennes et pattes ferrugineuses, avec l'extrémité des cuisses noirâtre ; dessous du corps d'un brun foncé, finement soyeux, les plaques latérales du mesosternum un peu moins creuses et moins lisses que dans l'espèce européenne.

Description faite sur un individu fatigué et sans fraîcheur, appartenant au musée de Prague et provenant des récoltes de Helfer, dans l'Inde.

97. A. GOEBELII (1). *Nigro-fuliginosus, valdè opacus, tenuissimè velutinus, capite posticè quadrato ; elytris valdè elongatis, suboralibus, ponè humeros vix depressis, maculâ anteriore triangulari, fasciâ ponè medium obliquâ suturâque anticè usquè ad medium carneis ; antennarum basi pedibusque pallidè rufescentibus, femoribus nigris.* — Long. 0,003. Lat. 0,0009. — Mesopotamia.

---

(1) *Anthicus Obliquatus*, Klug, in musæo Berolinensi.

De la taille des plus grands individus de l'*A. Tenellus*, exactement de la même couleur, terne et velouté de même, mais distinct par la forme du corselet et celle des élytres. Corselet moins retreci postérieurement, plus trapezoïdal, sans apparence de dilatation basilaire. Elytres plus allongées, plus étroites et formant posterieurement un ovale plus pointu; dépression posthumerale presque nulle; taches de même teinte, mais beaucoup plus larges, les antérieures triangulaires comme dans l'*A. Ambulator,* la suture elle-même très-pubescente et légèrement coloree en rose dans la première moitié de sa longueur; tibias plus grêles; tous les tarses excessivement fins et déliés.

Variété. — *Coloration décroissante : b.* Tête, corselet et elytres d'un brun légèrement rougeâtre, les taches très-peu pubescentes, d'un jaune très-vif; l'extrême base et la moitié antérieure de la suture, abondamment colorées d'une teinte ferrugineuse un peu rosée. Les cuisses d'un brun rouge; les tibias, les tarses et la base des antennes d'un jaune vif, de même teinte que les taches des élytres.

Cette espèce habite la Mésopotamie, concurremment avec le *Tenellus*, avec lequel il est très-facile de la confondre. Les deux individus qui ont servi à cette description ont été récoltés par Helfer, et m'ont été donnés par M. Schmidt-Gôbel, auquel je suis heureux de la dedier, comme un faible témoignage de la reconnaissance que je lui dois.

98. A. Modestus. *Brunneus, opacus, tenuissimè velutinus; capite, thorace, elytrorum basi, suturâ ferè totâ margineque laterali rubris; antennis pedibusque testaceis; elytris valdè parallelis, anticè et posticè quadratis, ponè humeros vix depressis.* — Long. 0,0028. Lat. 0,0009. — Ægyptus.

Cette quatrième espèce, de la taille des plus petits individus du *Tenellus*, se distingue sous le rapport des formes par des élytres plus étroites, plus régulièrement parallèles et plus carrées, tant à la base qu'à l'extrémité; elles sont en outre moins convexes et ne présentent derrière les omoplates qu'une dépression insignifiante. Aucune différence appréciable dans la forme de la tête et du corselet. Quant à la couleur, elle est très-différente; l'espèce d'Egypte a la tète, le corselet et la base des élytres, jusqu'à la tache antérieure, d'un beau rouge incarnat, légèrement voilé par une pubescence grisàtre; la teinte rouge de la base des élytres se prolonge d'une part le long de la suture jusqu'aux taches posterieures et d'autre part, le long du bord lateral, jusqu'à l'angle postérieur externe. Les taches, disposées comme dans le *Tenellus,* sont probablement du même rouge que la base, mais paraissent plus pâles à cause du duvet cendré qui les recouvre. Les palpes, les antennes et les pattes, sont entièrement testacées; tous les tarses remarquablement grêles, les postérieurs au moins aussi longs que les tibias.

Cette jolie espèce a eté recueillie en Egypte par Ehrenberg; le musée de Berlin, qui en possédait trois exemplaires, sous le nom que j'ai conservé, m'a généreusement donné celui qui a servi à cette description.

DOUZIÈME GROUPE.

Thorace anticè globoso, posticè valdè coarctato; elytris oblongo-ovalibus; tarsis præsertim posticis tenuissimis, insolitè elongatis (f. 3, *a, b, c.*) (*S. G. Stenidius*, nobis).

En plaçant ici ce groupe, nous avons cédé au désir de le rapprocher des quatre espèces précédentes, avec lesquelles il a de nombreuses analogies, résultant d'un aspect également terne, d'une pubescence également fine, courte et veloutée, de taches à peu près semblables, et surtout d'une ténuité encore plus remarquable des tarses postérieurs (f. 3, *c*) et intermédiaires. Sans ces considérations, la forme du corselet, fortement rétréci à l'extrême base, plaçait nécessairement ces Anthicus dans la première division. Ce groupe nous a paru assez naturel pour pouvoir être considéré comme un sous-genre auquel nous avons donné le nom de *Stenidius*, à cause de la forme étroite des espèces dont il se compose. Ces espèces, excessivement voisines entre elles, et néanmoins bien distinctes, sont au nombre de trois; deux appartiennent à la région méditerranéenne, et la troisième à l'Inde.

DESCRIPTION DES ESPÈCES.

99. A. VITTATUS. *Nigro-fuliginosus, valdè opacus, tenuissimè velutinus; antennis elongatis, apice clavatis; elytris fasciis duabus obscuris, grisco-tomentosis, in centrum disci radiorum instar obliquantibus; antennarum basi pedibusque rufescentibus, femoribus apice infuscatis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007 (f. 3, *a, b, c*). — Algeria.

Anthicus Vittatus, Lucas, Rev. Zool. 1843, p. 143. — Laf. et Lucas, Explorat. scient. de l'Algérie, t. 2, p. 370, tab. 32, f. 6.

Entièrement d'un noir fuligineux un peu moins foncé que dans le *Tenellus;* aussi terne, aussi généralement recouvert d'un duvet velouté. Tête transversale, carrée postérieurement, les angles postérieurs faiblement arrondis, un peu rétrosaillante, peu convexe sur le disque; les yeux petits et peu saillants; les antennes ferrugineuses, avec les trois à quatre derniers articles obscurs, longues, robustes, filiformes à la base, sensiblement claviformes au sommet. Corselet (f. 3, *b*) légèrement rougeâtre à la base, entièrement recouvert d'un duvet cendré, qui le fait paraître grisâtre, très-large antérieurement, très-rétréci postérieurement, la largeur antérieure plus considérable que celle de la tête, et celle de la base moitié moindre, d'un quart environ plus long que large, transversalement arrondi et sensiblement globuleux antérieurement, les pommettes peu détachées, les côtés nullement sinués, convergeant en ligne droite vers la base qui ne paraît nullement marginée; goulot antérieur excessivement court et peu distinct. Ecusson trapézoïdal, plus long que large,

arrondi au sommet. Elytres noirâtres, entièrement couvertes d'un duvet velouté fin et serré qui ne laisse apercevoir aucune ponctuation, ornées chacune de deux bandes d'un ferrugineux pâle couleur de chair, mais paraissant grises sous le voile de duvet argenté qui les recouvre, les deux antérieures très-obliques, le plus ordinairement réunies sur la suture, et formant un chevron ouvert à angle droit vers la base, les postérieures séparées l'une de l'autre par la suture, placées non moins obliquement, en sens inverse des premières, auxquelles elles viennent presque se réunir, comme les rayons d'un cercle, à un point central placé un peu en avant du centre des élytres; forme très-étroite, une fois et demie seulement aussi larges que le corselet, et deux fois aussi longues que larges; en ovale très-allongé, faiblement arrondies sur les côtés, et tronquées carrément aux deux extrémités, très-peu convexes en dessus, sans dépression posthumérale sensible. Dessous du corps noirâtre, la base de l'abdomen quelquefois un peu roussâtre; les pattes plus ou moins ferrugineuses avec l'extrémité des cuisses obscure. Tarses intermédiaires et postérieurs très-grêles et très-allongés, le premier article des postérieurs (f. 3, *c*) plus long que les deux suivants réunis, et aussi long que la moitié du tibia.

Je n'ai pas eu à ma disposition un assez grand nombre d'individus pour pouvoir reconnaître les signes extérieurs du mâle, qui est probablement aussi rare dans les espèces de ce groupe que dans celles du groupe précédent. Parmi les exemplaires observés, les uns avaient le dernier segment supérieur de l'abdomen entièrement caché sous les élytres, les autres, et c'est le plus grand nombre, avaient ce dernier segment entier et terminé en pointe mousse comme celui des femelles.

Cette espèce habite les possessions françaises en Afrique. Elle a été trouvée en abondance par M. Lucas, en janvier et février, sous les pierres humides, près du marais de Tonga, aux environs du cercle de La Calle.

100. A. Cruciger. *Rufo-testaceus, opacus, tenuissimè velutinus; capite, thoracis anticâ parte, elytrisque rufo-brunneis, his fasciis duabus testaceis, flavo-tomentosis, in centrum disci radiorum instar obliquantibus; antennis elongatis, apice clavatis, ibique nonnihil infuscatis.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — India Orientalis.

Couleur générale et dominante d'un rouge testacé tournant au brun sur la tête, le devant du corselet et le fond des élytres. Tête un peu plus arrondie postérieurement que celle du *Vittatus*, sans pubescence distincte et très-finement pointillée; antennes plus claires en couleur, égalemènt obscures au sommet, tout aussi longues et aussi claviformes. Corselet brun, antérieurement seulement, rougeâtre vers la base, pas plus large que la tête, d'un quart à peine plus long que large, moins bombé que celui du *Vittatus*, rétréci plus brusquement derrière les pommettes, ce qui les fait paraître plus saillantes, les côtés se dirigeant ensuite presque parallèlement vers la base, qui présente latéralement une très-légère dilatation; goulot très-court, mais distinct. Elytres à peu près de même forme que dans l'espèce précédente, seulement un peu moins allongées,

un peu plus arrondies sur les côtés, moins carrées antérieurement, présentant, en un mot, un ovale plus régulier; coloration très-différente, d'un brun rouge, avec les taches normales testacées recouvertes d'un duvet jaunâtre, toutes les quatre très-obliques; les antérieures réunies sur la suture, les postérieures séparées, les quatre ensemble présentant l'image d'une croix en sautoir. Dessous du corps et pattes entièrement d'un rouge testacé très-clair ; toutes les pattes longues et grêles les tarses postérieurs sensiblement plus longs que le tibia, et d'une extrême ténuité.

Cette jolie et délicate espèce habite l'Inde où elle a été abondamment recueillie par Helfer. J'en possède plusieurs exemplaires qui m'ont été donnés par le musée de Prague.

101. Tenuipes (1). *Rufo-brunneus, opacus, tenue pubescens; antennis modicè elongatis, apice vix incrassatis; elytris, fasciis duabus, anticâ transversâ, posticâ obliquâ, obscuris, griseo-pilosis ; antennarum basi pedibusque luridè testaceis, femoribus fuscis.*—Long. 0,002. Lat. 0,0006. — Asia Minor. Syria.

Aussi étroit, mais un peu plus petit que le *Vittatus*, entièrement d'un brun rougeâtre fuligineux uniformément répandu sur la tête, le corselet et le fond des élytres. Tête un peu moins carrée postérieurement que celle du *Vittatus*, également transversale; antennes sensiblement moins longues et moins claviformes, brunes, avec les trois à quatre premiers articles d'un testacé livide. Corselet de même forme, seulement un peu moins globuleux, insensiblement rétréci depuis les pommettes jusqu'à l'extrême base, qui est moitié moins large que le lobe, nullement marginée et nullement dilatée latéralement. Elytres exactement de même forme, différentes non seulement par la teinte, et par un aspect moins terne, mais encore par la disposition des taches, les postérieures seules étant obliques et les antérieures régulièrement transversales, les unes et les autres revêtues d'un duvet grisâtre beaucoup moins fin que dans l'espèce algérienne. Dessous du corps de même couleur que le dessus ; les pattes d'un testacé livide, avec les cuisses brunes. Tarses très-grêles, surtout les postérieurs qui excèdent le tibia en longueur.

Variétés. *Coloration décroissante : b.* Généralement moins foncé que *α*, le corselet entièrement rougeâtre.

c. Entièrement d'un rouge ferrugineux, avec quatre taches obscures sur les élytres, une triangulaire de chaque côté, une grande apicale commune, et une petite également commune autour de l'écusson; exemplaire défloré ayant perdu toute sa pubescence.

Cette espèce paraît répandue dans les contrées orientales qui entourent la Méditerranée : elle a été abondamment récoltée en Syrie par le docteur Helfer, et M. Friwaldszky l'a reçue non moins abondamment de l'Asie mineure. Je rattache à cette espèce, 1° l'individu sans fraîcheur mentionné sous la variété *c*, recueilli en Mésopotamie par Helfer; 2° un individu également

(1) *Anthicus Pygmæus*, Motchoulsky, in litteris, teste Villa.

défloré communiqué par MM. Villa, sous le nom de *Pygmæus*, Motchoulski, et recueilli à Derbent, sur les bords de la mer Caspienne. L'exemplaire de la Mésopotamie m'avait été envoyé sous le nom de *Tenuipes*, Klug, que j'ai eu soin de conserver.

TREIZIÈME GROUPE.

Thorace modice elongato, anticè subrotundatim globoso, convexo, basi parum coarctato (f. 1, *a*, *b*).

Ce groupe se compose de vingt-neuf espèces plus ou moins homogènes, ayant toutes un corselet peu allongé, subcylindrique, assez régulièrement arrondi et globuleux antérieurement, peu rétréci postérieurement, sans aucun renflement latéral à la base, et des élytres le plus souvent parallèles et carrées à la base. Nous n'avons pu introduire parmi ces espèces que des coupes artificielles qui reposent sur la couleur, les taches, et la pubescence, séparant d'une part les espèces noires des espèces rougeâtres ou abondamment tachetées, et distinguant ensuite parmi ces dernières, celles qui ont une pubescence longue et hérissée de celles qui ont une pubescence ordinaire, de la manière suivante :

A. Espèces ornées de taches rouges ou jaunâtres.
α. Pubescence courte et non hérissée ; deux taches sur chaque élytre.
* Tache postérieure en forme de bande. Espèces 102 à 104
** Tache postérieure arrondie. . . . . 105 à 108
β. Pubescence longue et hérissée; élytres noirâtres, ornées de taches :
* Antérieures et postérieures . . . . . 109 à 114
** Antérieures seulement . . . . 115 à 120
B. Espèces noires.
α. Entièrement noires . . . . 121 à 128
β. Pas entièrement noires. . . . . 129 à 130

DESCRIPTION DES ESPÈCES.

A. Species rufo aut flavo-maculatæ.
α. Tenue pubescentes, elytris anticè et posticè maculatis.
* Maculâ posticâ fasciiformi.

102. A. TRISTIS. *Nigro-piceus, opacus, pubescens, confertim punctulatus; elytris convexiusculis, maculâ humerali fasciâque paulo ponè medium subobliquâ carneis, pube densiori adumbratis; antennis tibiis tarsisque luridè testaceis.* — Long. 0,0018 ad 0,0023. Lat. 0,0006 ad 0,0008. — Europa Meridionalis, Asia Minor, Syria.

Anthicus Tristis, Schmidt, Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 172 (1).

Tête noire, plus ou moins pubescente, plus ou moins terne, entièrement couverte d'une ponctuation fine et serrée, médiocrement transversale, carrée postérieurement, fossette occipitale profonde, peu bombée sur le disque; les yeux peu saillants; les antennes entièrement testacées, de longueur ordinaire, assez moniliformes, peu renflées au sommet. Corselet d'un brun foncé, terne, couvert d'une ponctuation fine et serrée, et d'une pubescence soyeuse à reflets roussâtres, aussi large que la tête, pas beaucoup plus long que large, assez régulièrement globuleux antérieurement, assez convexe sur le disque, pommettes très-peu détachées, médiocrement rétréci très-près de la base, qui est rougeâtre et finement marginée; goulot antérieur, court, mais bien détaché du lobe. Elytres presque noires, assez ternes, couvertes d'une ponctuation moins fine que sur le corselet, serrée et confluente, revêtues d'une pubescence fine, soyeuse et peu adhérente, ornées chacune de deux taches couleur de chair, l'une à l'extrême base, couvrant l'épaule et s'approchant plus ou moins de la suture, l'autre peu au-delà du milieu, formant une bande très-légèrement oblique, qui se réunit sur la suture à celle de l'autre élytre, l'une et l'autre abondamment couvertes d'un duvet cendré qui les fait paraître grisâtres; deux fois environ aussi larges que le corselet, presque deux fois aussi longues que larges dans le mâle, une fois et trois quarts seulement dans la femelle, peu carrées, mais un peu échancrées à la base, les épaules arrondies, assez dilatées sur les côtés, légèrement tronquées à l'extrémité, assez convexes en dessus, sans apparence de saillie aux omoplates, et participant, surtout dans le mâle, à la forme oblongo-ovalaire du groupe précédent. Dessous du corps noir et brillant; pattes peu robustes, d'un jaune testacé livide, avec les cuisses brunes. — Le mâle se distingue comme à l'ordinaire, par la troncature du dernier segment supérieur de l'abdomen, et par la saillie du pigidium; il est en outre sensiblement plus étroit que la femelle.

Variétés : *Coloration décroissante : b.* Taches des élytres plus apparentes et plus rouges, corselet légèrement rougeâtre, les cuisses encore brunes.

c. Tête plus ou moins brune, corselet entièrement ferrugineux, élytres brunes, avec les taches très-pâles et un peu plus larges que dans le type; les pattes entièrement ferrugineuses.

d. Entièrement d'un brun rougeâtre, peu foncé, uniformément répandu sur la tête, le corselet et les élytres; avec les taches, le bord latéral des élytres, les antennes et les pattes d'un jaune légèrement testacé.

Coloration croissante : β. Tête, corselet et élytres noirs; les taches postérieures tout-à-fait obsolètes, les antérieures encore légèrement apparentes, l'extrémité des antennes et les pattes obscures.

---

(1) { *Anthicus Sericeus*, Dej. Cat. 1836, p. 238.
{ *Anthicus Fenestratus*, Dej. Cat. ibid. (var. γ nobis.)

γ. Entièrement noir, antennes et pattes d'un brun foncé ; pas apparence de taches sur les élytres, seulement leur emplacement est encore indiqué dans les individus très-frais, par des bandes d'un duvet argenté (*A. Fenestratus* du Catalogue Dejean) (1).

Cette espèce, peu commune dans les collections, se rencontre néanmoins dans plusieurs contrées de l'Europe, de l'Asie occidentale et même de l'Afrique. En France, elle a été trouvée, à ma connaissance, à Paris, à Saumur et à Marseille. M. Dejean l'a rapportée assez abondamment de l'Espagne, et M. Melly de la Sicile. M. de Chaudoir m'en a envoyé un grand nombre d'exemplaires de la Géorgie, et M. Friwaldszky de la Turquie d'Asie, où elle a été prise aussi par M. Montandon, aux environs de Batoum. Le docteur Helfer l'a recueillie en Syrie et en Mésopotamie; enfin M. Lucas l'a trouvée en Algérie, aux environs de Philippeville. Il y a lieu de remarquer que les individus de Paris et de Saumur sont généralement de la plus grande taille, et appartiennent tous à la variété γ, tandis que ceux de Marseille et du Levant sont de petite taille, et appartiennent aux variétés *a, b* et *c*. L'Espagne réunit toutes les variétés de taille et de coloration. M. Dejean, qui n'avait que des individus d'Espagne, les avait partagés en deux espèces, appelant *Sericeus* ceux qui correspondent à nos variétés *a, b, c*, et *Fenestratus* ceux de la variété γ, dont les taches ne se reconnaissaient que par la transparence des élytres. Quoique ce dernier nom soit déjà répandu dans plusieurs collections, nous avons dû lui préférer celui de *Tristis,* consacré par la publication de M. Schmidt.

105. A. Sollicitus. *Nigro-piceus, subnitidus, subglaber, confertim punctulatus; elytris planiusculis, maculâ humerali, fasciâque paulò ponè medium subobliquâ, flavis; antennis, tibiis tarsisque fusco-ferrugineis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007. — Syria.

J'avais d'abord confondu cette espèce avec un individu de la précédente recueilli dans les mêmes lieux et par la même personne ; mais un examen plus attentif m'a obligé de reconnaître en elle un insecte tout-à-fait distinct. Les antennes sont plus allongées et moins moniliformes. Le corselet assez brillant et peu pubescent est plus allongé, plus cylindrique et

---

(1) On voit que cette espèce varie beaucoup pour la couleur depuis le noir le plus complet jusqu'au brun rouge le moins foncé. Ce n'est pas la première fois que nous observons de semblables transitions. Les *A. Humilis* et *Tibialis* nous en ont déjà offert des exemples. Seulement il y a lieu de remarquer que les changements se font ici d'une autre manière. Dans les deux espèces citées, il y a lutte pour ainsi dire entre les taches et le fond des élytres. Tantôt les taches envahissent le fond ; tantôt le fond envahit les taches. Ici les élytres changent de teinte, sans que les taches changent de forme ni de dimension d'une manière notable. Cela me paraît tenir à la nature tomenteuse de ces taches, qui sont plutôt le résultat de la porosité et de la transparence du tissu que d'une coloration particulière. Cette transparence donne même un moyen de s'assurer de l'identité de l'espèce dans les individus déflorés, dont l'emplacement des taches n'est plus indiqué par la présence du duvet; car en soulevant légèrement les élytres, la transparence fait reparaître les taches dont on n'aurait pas soupçonné l'existence.

moins dilaté antérieurement. Les élytres diffèrent surtout d'une manière sensible; elles sont beaucoup plus plates, plus parallèles et rigoureusement carrées antérieurement, avec les angles huméraux bien marqués; elles sont presque glabres et brillantes; les taches ont la même forme et occupent exactement la même place, mais elles sont d'un jaune vif, et l'on aperçoit à peine sur elles quelques traces d'un duvet roussâtre; enfin les omoplates se dessinent un tant soit peu à la base. Dessous du corps noir et brillant; cuisses d'un brun foncé; tibias et tarses, comme les antennes, d'un brun légèrement ferrugineux.

Cet insecte a été recueilli en Syrie par le docteur Helfer. Je n'en ai vu qu'un seul individu, qui m'a été donné par M. Schmidt-Göbel.

104. A. ANTHERINUS. *Niger, griseo-pubescens, subnitidus, subtiliter punctatus; elytris maculâ ponè humerum triangulari, fasciâque ponè medium obliquâ, secundùm suturam anticè et posticè dilatatâ, lætè ferrugineis; antennis tibiis tarsisque fusco-testaceis.*—Long. 0,003 ad 0,0034. Lat. 0,001 ad 0,0013. — Europa.

Meloe Antherinus, Linné, Syst. Nat. t. 2, p. 681 (1735). *Id.* Faun. Suec. n° 829. *Id.* Villers, Linn. Entom. t. 1, p. 402.

Lagria Antherina, Fabr. Syst. Entom. p. 126 (1775). *Id.* Mant. Ins. p. 94. *Id.* Sp. Ins. p. 160. — Linné, Syst. Nat. edid. Gmelin, t. 1 à 4, p. 1731. — Rossi, Faun. Etr. t. 1, p. 109. Id. edid. Hellw. t. 1, p. 115.

Notoxus Antherinus, Fabr. Entom. Syst. t. 1, p. 212 (1792).— Illig. Kœf. Preus. t. 1, p. 288. — Panz. Faun. Germ. Fasc. 11, tab. 14. — Cederhielm, Faun. Ingriæ, n° 107. — Oliv. Encycl. Meth. t. 8, p. 595. — Latr. Hist. Nat. des Crust. et des Ins. t. 10, p. 355.

Anthicus Antherinus, Payk. Faun. Suec. t. 1, p. 255 (1798). — Fabr. Syst. Eleut. t. 1, p. 291. — Dict. des Sciences Nat. t. 2, p. 202. — Schh. Syn. t. 2, p. 56. — Gyll. Ins. Suec. t. 2, p. 492. Id. t. 3, p. 706. Id. t. 4, p. 506.— Sahlb. Ins. Fennica, t. 1, p. 438. — Steph. Brit. Ent. t. 5, p. 73. — Zetterst. Faun. Lapp. p. 158. — Casteln. Hist. Nat. des Ins. Col. t. 2, p. 258, pl. 20, f. 5. — Schmidt, Stett. Entom. Zeit. t. 3, p. 129 (1).

Lytta Antherina, Mart. Engl. Entom. tab. 39, f. 3 (1792). — Marsh. Ent. Brit. t. 1, p. 485.

Notoxus Cinctellus, Rossi, Mant. t. 1, p. 46, tab. 2, f. D (1792-1794). Id. edid. Hellw. t. 1, p. 386.

Tête noire, terne, couverte d'une ponctuation très-fine et très-serrée, et ombragée d'un duvet grisâtre, faiblement transversale dans le mâle, plus large dans la femelle, assez carrée postérieurement, sans fossette occipitale, assez convexe sur le disque; les yeux médiocrement saillants; les antennes entièrement d'un brun plus ou moins ferrugineux, abondamment pubescentes, de la longueur de la moitié du corps, robustes, presque aussi grosses à la base qu'à l'extrémité. Corselet noir, couvert de la même ponctuation et de la même pubescence que la tête, ordinairement moins large que la tête dans la femelle, aussi large qu'elle dans le mâle, un peu plus long que large, arrondi et globuleux antérieurement, faiblement rétréci

(1) *Anthicus Antherinus*, Dej. Catal. 1836, p. 238.

postérieurement, sans pommettes latérales distinctes, les côtés s'arrondissant régulièrement presque jusqu'à la base, qui est finement marginée; goulot antérieur très-court et peu détaché du lobe. Ecusson triangulaire, terne et un peu saillant. Elytres plus ou moins brillantes, suivant qu'elles sont plus ou moins voilées par un duvet très-fin et très-court, grisâtre sur le fond et roussâtre sur les taches, couvertes d'une ponctuation beaucoup moins fine et moins serrée que sur les parties antérieures, noires avec deux taches d'un rouge ferrugineux très-vif, l'une irrégulièrement triangulaire, placée obliquement derrière l'épaule et n'atteignant pas la suture, l'autre au-delà du milieu, en forme de bande oblique, atteignant plus ou moins le bord latéral, s'unissant sur la suture à celle de l'autre élytre, et s'épanouissant en pointe antérieurement et surtout postérieurement le long de la suture; sensiblement moins larges dans le mâle que dans la femelle, mais n'atteignant pas tout-à-fait, même dans le mâle, une longueur double de la largeur, assez carrées à la base, avec les épaules arrondies, légèrement arrondies sur les côtés, surtout dans la femelle, ovalaires postérieurement, assez convexes et cylindriques, sans saillie apparente aux omoplates. Dessous du corps entièrement noir, cuisses noirâtres, tibias et tarses d'un brun sale plus ou moins ferrugineux.

Le mâle, qui est un peu moins commun que la femelle, s'en distingue, comme nous l'avons déjà remarqué, par une tête et des élytres sensiblement moins larges, par une forme, en un mot, plus svelte et plus allongée; ses caractères abdominaux consistent, comme à l'ordinaire, dans une large échancrure du dernier segment supérieur, et dans la saillie du pigidium, qui est souvent très-déclive et presque vertical. On remarque en outre dans la plupart des mâles, une épine très-fine, longue et aiguë à l'extrême base et au côté interne des cuisses antérieures; mais ce caractère n'est pas constant, souvent l'épine manque, ou n'est que rudimentaire.

Variétés : *Coloration décroissante* : *b*. Taches antérieures agrandies, envahissant plus ou moins la suture; les postérieures plus grandes aussi, tendant à se réunir aux antérieures le long de la suture; le plus souvent les cuisses sont rougeâtres dans cette variété, quelquefois cependant elles restent noires.

c. Toutes les taches rouges étant réunies sur le disque, il ne reste du fond que quatre taches noires, une triangulaire autour de l'écusson, une latérale vers le milieu de chaque côté, et une grande à l'extrémité; pattes entièrement rougeâtres. C'est à peu de chose près la variété γ de M. Schmidt.

d. Entièrement rougeâtre en dessus comme en dessous, les élytres conservant leur dessin ordinaire, seulement les taches sont beaucoup plus pâles, et le fond offre à peine une légère teinte noirâtre; éclosion prématurée (var. *c*, Gyll., t. 3, p. 706).

Coloration croissante : β. Bandes postérieures étroites, sans épanouissement le long de la suture, et formant par leur réunion un chevron très-ouvert; les cuisses presque toujours noires, très-rarement rougeâtres. Cette

variété bien distincte et bien caractérisée est répandue surtout en Sardaigne et en Sicile (var. *b*, Gyll., t. 2, p. 493).

γ. Bandes postérieures très-courtes, réduites à deux taches ovales légèrement obliques qui sont loin d'atteindre, soit le bord latéral, soit la suture. Cette variété très-remarquable, et qu'on serait tenté de considérer comme une espèce distincte, a été prise en Sardaigne, et m'a été communiquée par M. Géné, qui a bien voulu m'en abandonner un exemplaire.

δ. Taches postérieures des élytres entièrement nulles (var. *d*, Gyll., t. 4, p. 506).

ε. Entièrement noir, sans apparence de taches, les tibias et les tarses conservant une teinte ferrugineuse, qui empêche la confusion avec l'*A. Ater*. Quoique je n'aie pas vu cette variété, elle est si clairement décrite par Gyllenhall (t. 4, p. 506), que j'ai dû la mentionner ici.

L'*A. Antherinus*, aussi anciennement connu que le *Floralis*, est généralement répandu dans toutes les contrées de l'Europe, depuis la Laponie jusqu'en Espagne, depuis l'Angleterre jusqu'aux provinces caucasiennes de l'empire Russe. M. Lucas m'a dit en outre l'avoir recueilli en Algérie. Le nom que lui a donné Linné pourrait faire supposer qu'elle n'habite que sur les fleurs. On l'y rencontre en effet fréquemment pendant le printemps et l'été, mais elle se tient tout aussi volontiers dans le fumier, dans le terreau des couches, et généralement sous toutes les matières végétales en décomposition.

** Maculâ posticâ rotundatâ.

105. A. SPECTABILIS. *Niger, subnitidus, punctatus, tenui pube vestitus; capite thoraceque valdè incrassatis; elytris maculâ ponè humerum triangulari, alterâque versùs apicem rotundatâ, lœtè ferrugineis; antennis pedibusque totis nigris.* — Long. 0,004. Lat. 0,0014. — Promontorium Bonæ Spei.

Belle et grande espèce, ayant beaucoup du facies de l'*Antherinus*. Tête noire, grosse et large, peu brillante, distinctement ponctuée, légèrement pubescente, fortement transversale et carrée postérieurement; les yeux petits, assez saillants; les antennes entièrement noires, peu allongées, les quatre à cinq derniers articles peu renflés, arrondis et tout-à-fait moniliformes. Corselet noir, peu brillant, ponctuation fine et serrée, légèrement pubescent, aussi large que la tête, pas plus long que large, médiocrement convexe, presque régulièrement circulaire et rétréci à l'extrême base, qui est très-faiblement marginée; goulot antérieur court, mais bien détaché. Ecusson triangulaire. Elytres noires, assez brillantes, couvertes d'une ponctuation abondante résultant de points allongés, plus serrés vers la suture, ornées chacune de deux taches d'un rouge ferrugineux vif, la première derrière l'épaule, grande et à peu près triangulaire, l'autre arrondie, aux deux tiers de la longueur; deux fois à peine aussi larges que le corselet, une fois et deux tiers aussi longues que larges, subparallèles, subrectangulaires antérieurement, les épaules légèremeut détachées; très-légèrement arrondies sur les côtés, ovalaires postérieurement, peu convexes en dessus, sans saillie apparente aux omoplates. Le dessous du corps

et les pattes entièrement noirs; le pénultième article de tous les tarses abondamment garni en dessous d'une brosse de duvet cendré.

Espèce rapportée du cap de Bonne-Espérance, décrite d'après un individu unique, communiqué par le musée de Berlin.

106. A. Quadrilunatus. *Nigro-piceus, subnitidus, punctatissimus, pube parùm tenui conspersus; antennarum basi, tibiis, tarsis, elytrorumque maculis, alterâ ponè humerum triangulari, alterâ ponè medium rotundatâ, ferrugineis; thorace rotundato, basi parum coarctato.* — Long. 0,005. Lat. 0,0012. — California.

Tête noire, assez brillante, couverte d'une ponctuation assez profonde et non confluente, abondamment couverte d'un duvet grisâtre, tranversale, carrée postérieurement, assez convexe sur le disque; les yeux médiocrement saillants; les antennes noirâtres vers l'extrémité, ferrugineuses à la base, semblables pour la longueur et la force à celles de l'*Antherinus*. Corselet noir, quelquefois légèrement teint de rouge vers la base, même ponctuation et pubescence que la tête, aussi large qu'elle, à peine plus long que large, globuleux et arrondi en tous sens comme celui du *Spectabilis*, sans pommettes latérales, faiblement rétréci à l'extrême base, qui est finement marginée; goulot antérieur court, mais très-distinct. Ecusson triangulaire, peu aigu. Elytres d'un brun de poix très-foncé, assez brillantes, couvertes, jusqu'à l'extrémité, d'une ponctuation profonde et non confluente, revêtues d'un duvet gris assez grossier, ornées chacune de deux taches rouges, l'une irrégulièrement triangulaire, derrière l'épaule, n'atteignant pas la suture, l'autre arrondie un peu au-delà du milieu; deux fois aussi larges que le corselet, moins de deux fois aussi longues que larges, peu carrées antérieurement, les angles huméraux très-arrondis, presque parallèles sur les côtés, ovalaires postérieurement, assez convexes et cylindriques, sans apparence de saillie aux omoplates. Dessous du corps entièrement noir; pattes ferrugineuses avec les cuisses noirâtres.

Cette espèce, extrêmement voisine du *Spectabilis* par la forme lourde et engoncée du corselet, s'en distingue par une taille très-inférieure et par la teinte partiellement rougeâtre des antennes et des pattes. Elle a été rapportée de la Californie par M. Piccolomini. J'en possède un exemplaire qui m'a été vendu par M. Dupont. Il en existe un autre dans la collection de M. de Brême.

107. A. Quadrioculatus. *Piceus, subnitidus, punctatus, pube parùm tenui conspersus; antennis, thorace, tibiis tarsisque saturè ferrugineis; elytris maculâ ponè humerum triangulari, alterâque versus apicem rotundatâ flavo-testaceis; thorace antice dilatato, antè basin coarctato.* — Long. 0,0036. Lat. 0,0013 (f. 1, *a*, *b*, *c*, *d*). — Europa Meridionalis.

Anthicus Quadriguttatus, Waltl. Voy. dans l'Espagne mérid. 2e partie, p. 75, (1835) (1).

Tête noire, assez brillante, couverte de points très-serrés et d'un duvet grisâtre, pas plus large que longue dans le mâle, légèrement transversale dans la femelle, carrée postérieurement, avec les angles postérieurs arrondis, sans fossette occipitale, assez convexe sur le disque; les yeux

---

(1) *Anthicus Quadrimaculatus*, Dej. Cat. 1836, p. 238.

grands et sensiblement saillants ; les antennes d'un ferrugineux foncé, ciliées, peu allongées, très-faiblement renflées au sommet. Corselet (f. 1, *a, b*), d'un rouge sombre, peu brillant, finement ponctué et couvert d'un duvet grisâtre, de même largeur que la tête et sensiblement plus long que large, transversalement arrondi antérieurement, pommettes latérales saillantes et bien détachées, rétréci peu au-delà du milieu, les côtés se dirigeant ensuite presque perpendiculairement sur la base, qui offre un très-léger renflement latéral et une margination peu sensible ; goulot antérieur court, mais très-détaché du lobe. Ecusson triangulaire, bien distinct. Elytres d'un brun de poix foncé, assez brillantes, couvertes d'une ponctuation peu serrée, plus profonde antérieurement que postérieurement, et donnant naissance à une pubescence grisâtre, courte et médiocrement fine, ornées chacune de deux taches d'un jaune brillant, l'une irrégulièrement triangulaire, derrière l'épaule, n'atteignant pas la suture, l'autre vers les deux tiers de la longueur, plus petite et de forme arrondie ; plus de deux fois aussi larges que le corselet et deux fois aussi longues que larges dans les deux sexes, carrées antérieurement, très-légèrement arrondies sur les côtés, ovalaires postérieurement, peu convexes et peu cylindriques, les omoplates très-légèrement senties et suivies d'une très-faible dépression. Dessous du corps noir ; pattes ferrugineuses avec les cuisses plus ou moins noirâtres.

Le mâle se distingue de la femelle par une tête un peu plus étroite et par la troncature ordinaire du dernier segment supérieur de l'abdomen, avec saillie du pigidium. Les élytres ne paraissent pas être plus larges dans la femelle que dans le mâle Le hasard nous ayant procuré un individu dont la verge est en outre remarquablement saillante, nous en donnons le dessin (f. 1, *c*, *d*).

Variétés : *Coloration décroissante* : *b*. Corselet et antennes d'un rouge clair. Les cuisses entièrement rouges.

Coloration croissante : β. Corselet aussi noir que la tête ; antennes, tibias et tarses, d'un ferrugineux très-obscur.

Cette belle espèce européenne, qui n'a pas été connue de M. Schmidt, est très-peu répandue dans les collections. Pendant longtemps, on n'en a pas connu d'autre exemplaire que l'unique individu rapporté d'Espagne par M. Dejean et conservé dans sa collection sous le nom de *Quadrimaculatus*. Depuis peu d'années, MM. Mulsant et Foudras, en ont trouvé quelques exemplaires dans les saussaies des environs de Lyon, et plus récemment encore M. Ghiliani l'a récoltée assez abondamment dans les Alpes du Piémont. Cet insecte nous parait identique avec l'espèce espagnole que Waltl a décrite en 1835 sous le nom de *Quadriguttatus*, mais nous n'avons pu admettre ce nom à cause du *Quadriguttatus*, Rossi ; il en est de même du nom inédit de *Quadrimaculatus*, Dej. qui a dû être écarté à cause du *Quadrimaculatus*, Lucas, publié en 1843 dans la *Revue Zoologique*.

L'*A. Quadrioculatus* a de grands rapports de facies avec le *Longicollis*, Schmidt. Ces deux espèces ont la même taille, le même port, la même couleur et les mêmes taches, mais la forme du corselet du dernier,

fortement bisinué sur les côtés, nous a obligé à le placer dans un autre groupe. Il y a lieu aussi de remarquer que l'épine dont les cuisses antérieures sont armées, dans le mâle du *Longicollis*, ne se retrouve nullement dans le *Quadrioculatus*.

108. A. QUADRIMACULATUS. *Nigro-brunneus, subopacus, glabriusculus, subtiliter punctatus; elytris maculis duabus rotundatis, alterâ ponè humerum, alterâ ponè medium ferrugineis; antennis pedibusque totis saturè rufescentibus; thorace subelongato, subtrapezoïdali.* — Long. 0,0023. Lat. 0,0008. — Algeria (Oran). Gallia Meridionalis (Perpignan).

Anthicus Quadrimaculatus, Lucas, Rev. Zool. 1843, p. 146. — Laf. et Lucas, Explor. Scient. de l'Algérie, t. 2, p. 374, tab. 32, f. 7.

Var. β. *Anthicus Brunneus*, Laf. Annales de la Soc. Ent. de Fr. t. 11, p. 249, tab. 10, n° 1, f. 1.

Tête noire, peu brillante, finement, mais distinctement ponctuée, sensiblement transversale, carrée postérieurement, fortement rétrosaillante, avec une très-légère échancrure occipitale, fortement bombée sur le disque, les yeux relativement petits, ovales, très-peu saillants; antennes d'un rouge ferrugineux foncé, de la longueur de la moitié du corps, à articles allongés, grossissant peu vers l'extrémité. Corselet noirâtre, un peu ferrugineux à l'extrême base, ponctué comme la tête et sans pubescence appréciable, de même largeur que la tête, sensiblement plus long que large, transversalement arrondi antérieurement, trapézoïdal postérieurement, médiocrement convexe, peu rétréci à la base, les côtés se dirigeant obliquement et sans sinuosité vers la base, qui est visiblement marginée; goulot excessivement court et peu distinct. Ecusson noir, brillant, arrondi au sommet. Elytres d'un brun très-foncé, peu brillantes, couvertes de points oblongs, très-fins, peu serrés, donnant naissance à une pubescence roussâtre, courte et très-fugitive, ornées chacune de deux petites taches arrondies, d'un rouge ferrugineux peu brillant, à contours peu arrêtés, placées l'une derrière l'épaule, l'autre un peu au-delà du milieu, distantes l'une et l'autre de la suture; oblongues, subparallèles, presque deux fois aussi larges que le corselet et deux fois environ aussi longues que larges, coupées carrément à la base, conjointement arrondies à l'extrémité, les épaules médiocrement arrondies et légèrement séparées des omoplates par un faible sillon longitudinal. Dessous du corps noir, pattes, comme les antennes, d'un rouge ferrugineux foncé.

VARIÉTÉ. *Coloration croissante* : β. Élytres sans taches distinctes; on aperçoit à peine, derrière l'épaule, une faible teinte rougeâtre, dernier vestige de la tache qui occupe cette place dans le type. C'est cette variété que j'ai décrite et figurée, en 1842, dans les annales de la Société Entomologique de France, sous le nom de *Brunneus*.

Cette espèce habite, en Afrique, les environs d'Oran, et en France ceux de Perpignan. Il n'en a été pris qu'un seul exemplaire dans chacune de ces localités : dans la première, par M. Lucas, sous des pierres humides, au mois de mars; dans la seconde, par moi, à l'aide du filet faucheur, au mois de juin. Le premier, qui est le type de l'espèce, appartient au musée de Paris. Décrit sommairement par M. Lucas, en 1843, dans la

Revue Zoologique, il a été décrit de nouveau par moi et figuré par M. Lucas dans l'*Exploration scientifique de l'Algérie*, dont la publition n'est pas encore achevée (Voyez plus haut la synonymie).

β. Species hirto-pilosæ.

* Elytris nigris, anticè et posticè rufo-maculatis.

109. A. Creberrimus. *Saturè ferrugineus, subnitidus, hirto-pilosus ; thorace creberrimè et profundè punctato ; elytris fusco-nigris, maculâ basali latâ, fasciaque ponè medium obliquâ, alterâ alteri secundùm suturam conjunctâ, ferrugineis ; pedibus totis pallidè testaceis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — Madagascar.

Tête d'un rouge ferrugineux foncé, très-lisse, sans ponctuation appréciable, parsemée de poils grisâtres, fortement transversale, peu carrée postérieurement ; les yeux noirs, assez saillants ; les antennes testacées. Corselet de même teinte que la tête, beaucoup moins large qu'elle, à peine plus long que large, grossièrement et profondément ponctué, peu pubescent, transversalement arrondi antérieurement, peu convexe, pommettes saillantes, faiblement rétréci avant la base, qui est fortement marginée ; goulot très-court et peu distinct. Elytres assez brillantes, couvertes de gros points peu serrés, hérissées de poils grisâtres assez régulièrement inclinés en arrière ; la couleur du fond d'un noir peu foncé, envahie en grande partie par deux larges taches ou bandes ferrugineuses, l'une transversale, couvrant presque toute la base et ne laissant antérieurement qu'une faible bordure obscure, l'autre peu au-delà du milieu, oblique, réunie à l'antérieure le long du bord latéral et le long de la suture ; plus de deux fois aussi larges que le corselet et deux fois aussi longues que larges, carrées à la base, légèrement dilatées vers le milieu, ovalaires postérieurement, faiblement déprimées transversalement à la base, ce qui les fait paraître un peu bombées sur le disque. Dessous du corps d'un rouge obscur ; pattes entièrement d'un jaune testacé pâle.

Cette espèce, bien distincte et remarquable par la ponctuation grossière du corselet, a été rapportée de Madagascar par M. Goudot. Je n'en ai vu qu'un seul exemplaire qui a passé de la collection de M. Reiche dans la mienne.

110. A. Crinitus. *Ferrugineus, subnitidus, hirto-pilosus, parùm crebrè punctatus ; capite elytrisque nigricantibus, his basi ferè totâ maculâque magnâ posticâ communi ferrugineis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — Ægyptus et Senegalia.

Tête noirâtre, brillante, très-lisse, semée de quelques gros points enfoncés en avant entre les yeux, peu abondamment ombragée de poils roussâtres, légèrement transversale, légèrement carrée postérieurement, avec une très-faible échancrure occipitale, assez convexe sur le disque ; les yeux grands et assez saillants ; les palpes testacés, robustes ; les antennes plus ou moins rougeâtres, un peu plus claires à la base, médiocrement longues, les derniers articles moniliformes et peu renflés. Corselet d'un rouge ferrugineux vif, brillant, ponctuation fine et très-espacée, entremêlée de poils roussâtres, un peu moins large que la tête, sensiblement plus long que large, arrondi et globuleux antérieurement, les pom-

mettes bien détachées, les côtés en-dessous légèrement concaves et très-lisses, médiocrement rétréci à la base, qui est très-distinctement marginée; goulot antérieur long et très-détaché du lobe. Ecusson triangulaire peu distinct. Elytres assez brillantes, fortement ponctuées antérieurement, beaucoup plus finement vers l'extrémité, abondamment couvertes de poils grisâtres plus ou moins hérissés, noirâtres, avec une large tache ou bande basilaire de grandeur variable, tantôt bordée de noir antérieurement, tantôt envahissant toute la base et ne laissant de noir que la pointe des épaules, ornées en outre, aux deux tiers de la longueur, d'une tache commune ovale plus ou moins allongée et tendant à se réunir à la tache antérieure, le long de la suture; deux fois aussi larges que le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, peu convexes, subparallèles, carrées antérieurement, les épaules légèrement détachées, régulièrement arrondies à l'extrémité. En-dessous, poitrine rouge, abdomen noirâtre, pattes d'un ferrugineux clair, avec les cuisses plus ou moins obscures.

Variétés. *Coloration croissante* : β. Très-foncé en couleur, le corselet presque entièrement noir; les taches des élytres moins grandes; les cuisses noirâtres, sans que les antennes, les tibias et les tarses, soient plus foncés. Cette espèce est de nature à varier beaucoup pour la couleur. Elle est exactement dans les mêmes conditions que l'*Humilis*, Germ., et je ne doute pas que, recueillie plus abondamment, elle n'offrît tous les passages du rouge au noir sans tache.

Cette espèce a été trouvée en Egypte et au Sénégal. Le musée de Berlin m'a communiqué, sous le nom que j'ai conservé, un individu recueilli en Egypte par Ehrenberg; M. Dupont m'en a communiqué trois autres recueillis au Sénégal par M. Dumolin, et il m'est impossible de découvrir, entre l'individu d'Egypte et ceux du Sénégal, la moindre différence spécifique. La variété β, qui provient du Sénégal, diffère beaucoup plus des autres exemplaires du même pays que ceux-ci ne diffèrent de l'exemplaire égyptien. Le musée de Paris m'a communiqué un individu soit-disant de Sibérie, qu'il m'est également impossible de séparer de cette espèce. M. Dupont a bien voulu me céder deux de ses individus, et le troisième appartient aujourd'hui à M. de Brême.

111. A. Ocellatus. *Ferrugineus, subnitidus, hirto-pilosus, punctatissimus; capite elytrisque nigricantibus; his maculâ basali triangulari, posticâ rotundatâ suturâque lætè ferrugineis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — India Orientalis.

Tête brillante, noirâtre, parsemée de gros points enfoncés et de poils grisâtres, sensiblement transversale, un peu carrée, mais nullement échancrée postérieurement, assez convexe sur le disque; les yeux grands, vitrés, assez saillants; palpes testacés, robustes; antennes ferrugineuses, médiocrement longues, à peine renflées au sommet. Corselet rouge, brillant, peu pubescent, distinctement ponctué, presque aussi large que la tête, sensiblement plus long que large, dilaté et arrondi antérieurement, pommettes saillantes, séparées de la base par un sillon latéral, rétréci posté-

rieurement un peu avant la base, qui est distinctement marginée; goulot antérieur assez long et bien détaché. Ecusson triangulaire, paraissant un peu arrondi sur les côtes. Elytres peu brillantes, profondément ponctuées, hérissées de poils roussâtres, d'un noir brun, avec la suture rougeâtre et ornées chacune de deux taches d'un jaune ferrugineux, l'antérieure, près de l'épaule, triangulaire, la postérieure, aux deux tiers de la longueur, plus petite et parfaitement ronde; plus de deux fois aussi larges que le corselet, presque deux fois aussi longues que larges, oblongues, subparallèles, subcylindriques, carrées antérieurement, arrondies à l'extrémité. Dessous du corps noirâtre; pattes entièrement testacées.

Cette espèce a été recueillie dans l'Inde, par Helfer, et appartient au musée de Prague, qui m'en a communiqué trois individus.

112. A. Hirsutus. *Obscurè ferrugineus, subopacus, totus griseo-villosus, punctatissimus; capite, femoribus elytrisque nigricantibus; his basi fasciâque posticâ obliquâ flavo-ferrugineis.* — Long. 0,0024. Lat. 0,0008. — India Orientalis.

Tête noirâtre, très-lisse et brillante, grossièrement ponctuée vers les bords et sur le chaperon, qui est séparé du disque par un léger sillon transversal, hérissée, surtout sur les côtés, de longs poils grisâtres, légèrement transversale, un peu carrée postérieurement, assez convexe sur le disque; les yeux vitrés, grands et assez saillants; palpes testacés; antennes d'un ferrugineux obscur, plus pâles vers la bâse, de longueur ordinaire, les derniers articles moniliformes, médiocrement renflés. Corselet d'un brun sale, moins foncé que la tête, assez finement ponctué, abondamment couvert de poils cendrés, un peu moins large que la tête, un peu plus long que large, arrondi et légèrement dilaté antérieurement, trapézoïdal postérieurement, la base distinctement marginée; le goulot antérieur très-court, mais très-détaché. Elytres presque ternes, couvertes d'une ponctuation profonde, très-abondamment hérissées de poils grisâtres, brunes, avec deux bandes d'un ferrugineux jaunâtre, l'une transversale, couvrant toute la base, l'autre oblique au-delà du milieu; plus de deux fois aussi larges que le corselet, presque deux fois aussi longues que larges, oblongues, subparallèles, subcylindriques, carrées antérieurement, régulièrement arrondies à l'extrémité. Dessous du corps noirâtre; pattes abondamment velues, testacées, avec la massue des cuisses noirâtre.

Description faite sur deux individus des Indes orientales, recueillis, comme les précédents, par Helfer, et communiqués par le musée de Prague. Très-voisine de la précédente, cette espèce s'en distingue par la forme légèrement trapézoïdale du corselet, par la pubescence plus longue et plus abondante et par une disposition différente des taches des élytres.

113. A. Setosus. *Lætè ferrugineus, subopacus, hirsuto-ciliatus, parum crebrè punctatus, elytris nigris, basi ferè totâ, fasciâque ponè medium obliquâ ferrugineis.* — Long. 0,0024. Lat. 0,0008. — India Orientalis. Bengale.

Espèce entièrement d'un rouge ferrugineux vif, à l'exception des élytres

dont le fond est noir, mais largement envahi par des taches rouges. Tête assez terne, sans ponctuation distincte, parsemée de cils roussâtres, fortement transversale, un peu trapézoïdale postérieurement et rétrosaillante, avec une échancrure occipitale assez sensible; les yeux noirs et saillants; les antennes testacées, longues et filiformes, les articles terminaux remarquablement longs et peu renflés. Corselet terne, couvert d'une ponctuation médiocrement fine et très-serrée, moins large que la tête, pas plus long que large, transversalement arrondi antérieurement, pommettes saillantes, rétréci un peu avant la base, qui est finement marginée et séparée des pommettes par un sillon latéral; goulot antérieur assez long et très-détaché. Ecusson transversal, peu triangulaire. Elytres assez brillantes, couvertes de points peu serrés, d'où s'échappent des cils roussâtres, raides et peu abondants; noires avec deux grandes taches rouges : l'une antérieure, couvrant presque toute la base et ne laissant qu'une faible teinte obscure sur la suture et la pointe de l'épaule, l'autre au-delà du milieu, formant une large bande oblique, séparée de celle de l'autre élytre par la suture qui reste noirâtre; exactement semblables pour la forme à celles des deux espèces précédentes. Dessous du corps rougeâtre; pattes entièrement d'un jaune pâle.

Cette espèce, comme l'*A. Ocellatus*, doit varier beaucoup pour la coloration. Très-voisine sous beaucoup de rapports des deux espèces précédentes, elle s'en distingue abondamment par la forme courte du corselet, la longueur et la ténuité des antennes, et les cils raides qui remplacent chez elle la pubescence échevelée des autres.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce, qui provient du Bengale, et qui m'a été donné à Bruxelles par feu M. Nyst. Depuis que cette description est terminée, M. Hope m'a communiqué un individu de l'Assam, très-décoloré, qui appartient sans nul doute à cette espèce; les élytres sont presque entièrement jaunes, avec une tache obscure à la base, une autre vers le milieu, une troisième à l'extrémité, et la suture noirâtre d'un bout à l'autre.

114. A. QUADRIGUTTATUS. *Niger, nitidus, hirsuto-pilosus; elytrorum maculis duabus alterâ ponè humerum alterâ antè apicem flavo-testaceis; antennis tibiis tarsisque saturè ferrugineis.* — Long. 0,0022 ad 0,0025. Lat. 0,0007 ad 0,0009. — Europa Meridionalis.

Notoxus Quadriguttatus, Rossi, Mant. t. 1, p. 48, et t. 2, app., p. 131 (1792). *Id.* edid. Hellw. t. 1, p. 388.

Anthicus Quadriguttatus, Schmidt, Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 134 (1842).

Anthicus Quadrinotatus, Gyll. Ins. Suec. t. 2, p. 498 (1810). — Steph. Brit. Ent. t. 5, p. 74.

Anthicus Bifasciatus, Castelnau, Hist. Nat. des Ins. Coléopt. t. 2, p. 259 (1840). ?

Anthicus Guttatus, la Ferté, Ann. Soc. Ent. de France, t. 11, p. 248 (1842). (1).

Tête d'un noir brillant, très-lisse au milieu du disque, parsemée de gros points enfoncés en avant et sur les bords, hérissée de longs poils noirâ-

(1) *Anthicus Guttatus,* Hoffmg. Dej. Cat. 1836, p. 238.

tres, faiblement transversale, très-carrée postérieurement, sans fossette occipitale distincte; les yeux placés très en avant, petits et très-peu saillants; les antennes d'un ferrugineux plus ou moins sombre, de longueur ordinaire, légèrement moniliformes et peu renflées vers le sommet. Corselet noir, assez brillant, couvert de gros points peu serrés, hérissé de poils noirâtres, et laissant voir en outre dans les individus très-frais deux bandes longitudinales de duvet argenté, réunies postérieurement le long de la base, aussi large que la tête, un peu plus long que large, surtout dans le mâle, transversalement arrondi et globuleux antérieurement, pommettes peu détachées, faiblement et graduellement rétréci jusqu'à la base qui est peu distinctement marginée; goulot antérieur assez long et très-détaché. Ecusson peu distinct. Elytres d'un noir un peu brun, brillantes, assez fortement ponctuées, couvertes d'une double pubescence, l'une plus courte, grisâtre et inclinée, l'autre beaucoup plus longue, noirâtre et hérissée, ornées chacune de deux taches jaunes plus ou moins orangées, l'une derrière l'épaule, en forme de bande transversale, rétrécie en approchant de la suture, où elle se réunit presque à celle de l'autre élytre, la suture entre deux conservant une teinte plus foncée que celle des taches, l'autre aux trois quarts de la longueur, de forme oblongo-ovalaire, obliquement transverse, cette dernière n'atteignant nullement ni le bord latéral, ni la suture; deux fois environ aussi larges que le corselet, et moins de deux fois aussi longues que larges, un peu échancrées à la base, les épaules assez anguleuses, sensiblement arrondies sur les côtés, convexes en dessus et ovalaires postérieurement, légèrement déprimées derrière les épaules, à l'emplacement même des taches antérieures. Dessous du corps noir, abondamment revêtu d'un duvet gris. Cuisses noirâtres, tibias et tarses plus ou moins ferrugineux. Le mâle, outre l'échancrure arrondie du dernier segment supérieur de l'abdomen et la saillie du pigidium, se distingue aussi par une forme constamment plus étroite de la tête, du corselet et des élytres.

Variétés : *Coloration croissante :* β. Taches antérieures comme dans α, les postérieures réduites à un très-petit point jaune arrondi, qui pourrait bien finir par s'oblitérer entièrement.

γ. Taches postérieures comme dans α, les antérieures bien nettement séparées par la suture, n'ayant point la forme d'une bande, mais d'une tache triangulaire comme dans l'*Antherinus*.

Coloration décroissante : *b*. Taches antérieures complétement réunies sur la suture et formant par leur réunion, une véritable bande transversale, taches postérieures plus larges, antennes et pattes d'un rouge beaucoup moins foncé.

c. Tête et corselet rougeâtres, élytres brunes, décolorées, avec de larges taches comme celles de la variété *b*. Eclosion probablement prématurée.

Cette espèce appartient aux parties méridionales de l'Europe ; on la trouve assez abondamment en Espagne, dans le midi de la France, en Sicile, en Sardaigne, en Italie et en Illyrie. M. Chevrolat m'en a communiqué un exemplaire de Constantinople, et le colonel Levaillant l'a prise en

Afrique, aux environs d'Alger (1). Malgré la petite inexactitude relevée par Gyllenhal dans la description de Rossi, je pense, avec M. Schmidt, que l'insecte décrit par ce dernier, sous le nom de *Quadriguttatus*, ne diffère nullement de celui décrit dix-huit ans plus tard par l'auteur suédois. Il suffit que celui-ci ait fixé son attention sur un mâle, et Rossi sur une femelle, pour que le corselet ait paru à l'un plus allongé qu'à l'autre. L'*A. Bifasciatus* Castelnau, décrit sommairement par cet auteur dans son *Histoire naturelle des insectes Coléoptères*, appartient très-probablement à l'espèce de Rossi. Il suffit pour s'en convaincre de lire cette description citée par nous à la suite de l'*A. Palicari* parmi les espèces douteuses.

** Elytris nigris anticè solùm rufo-maculatis.

115. A. Hispidus. *Niger, nitidus, hirsuto-pilosus, punctatus; thorace basi nonnihil rufescente; elytrorum fasciâ ponè humeros transversâ, antennis tibiis tarsisque ferrugineis.* — Long. 0,0023. ad 0,0025. Lat. 0,0007. ad 0,0009. — Europa.

Notoxus Hispidus, Rossi, Mant. t. 1, p. 46 (1792). *Id.* edid. Hellw. t. 1, p. 386.

Anthicus Hispidus, Schmidt, Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 132 (1842).

Notoxus Hirtellus, Fabr. Suppl. p. 67 (1798). — Panz. Faun. Germ. Fasc. 35, tab. 3. — Oliv. Encycl. Meth. t. 8, p. 397.

Anthicus Hirtellus, Fabr. Syst. Eleut. t. 1, p. 292. — Schh. Syn. t. 2, p. 58. — Gyll. Ins. Suec. t. 4, p. 507. — Casteln. Hist. Nat. des Ins. t. 2, p. 258 (2).

Notoxus Bicolor, Oliv. Ent. t. 3, n° 51, 5, tab. 1, f. 4, *a, b* (1795). — Latr. Hist. Nat. des Crust. et des Ins. t. 10, p. 356.

L'*A. Hispidus*, Rossi (*Hirtellus*, Fabr.), est une espèce tellement connue et en même temps tellement voisine de la précédente, que ce serait, je crois, peine inutile d'en donner ici une description détaillée. Nous nous contenterons donc d'établir une comparaison entre ces deux espèces. La taille, la couleur, la ponctuation, la pubescence, le facies en un mot est exactement le même. Sous le rapport des taches, celles de l'*Hispidus* sont un peu plus rougeâtres, les antérieures ont la même forme et sont presque réunies sur la suture, qui dans les individus considérés comme types, conserve une teinte un peu plus foncée que les taches, les postérieures manquent totalement; le corselet, bien qu'également noir, présente toujours une légère teinte rougeâtre à l'extrême base. Sous le rapport des formes, les différences se réduisent à un peu moins de convexité dans le corselet, surtout chez la femelle, et à un peu plus de parallélisme dans les élytres des deux sexes. Les différences sexuelles tirées de l'abdomen sont en réalité les mêmes, mais moins faciles à saisir à cause

---

(1) Stephens donne place à cet insecte dans sa *British Entomology*, et dit en posséder un exemplaire trouvé en juin aux environs de Londres. Gyllenhal de son côté, prétend qu'il habite (*rarissimè* il est vrai) aux environs d'Upsal. M. Schmidt, d'après le jugement de Schönherr, conteste l'assertion de Gyllenhal. Je serais tenté de contester également celle de Stephens, d'autant plus que l'*Hispidus*, espèce très-voisine et bien moins méridionale, ne figure pas parmi les espèces anglaises.

(2) *Anthicus Hirtellus,* Fabr. Dej. Cat. 1836, p. 238.

du recouvrement plus complet des élytres. Contrairement à ce qui se passe ordinairement, le mâle m'a paru constamment de taille supérieure à la femelle et pourvu d'un corselet plus globuleux, ce qui n'empêche pas celle-ci d'être proportionnellement plus ovalaire et plus large des élytres.

VARIÉTÉS : *Coloration croissante* : β. Taches antérieures moins grandes que dans α, complètement séparées sur la suture par la couleur du fond. Corselet partiellement ferrugineux, comme dans la variété *b*.

γ. Taches antérieures comme celles de la variété précédente, corselet aussi noir, ou même plus noir que dans α.

Coloration décroissante : *b*. Les taches antérieures entièrement réunies sur la suture, sans intermédiaire obscur. Cuisses ordinairement rougeâtres.

c. Taches antérieures non-seulement réunies, mais envahissant toute la base jusqu'au bord antérieur. Les antennes et les pattes entièrement d'un rouge testacé pâle.

Cette espèce est un peu moins répandue en Europe que l'*Antherinus*. On ne la trouve ni en Angleterre, ni en Laponie, ni en Finlande; mais elle existe en Suède, en Allemagne, et dans tout le midi de l'Europe. J'en ai reçu en outre des exemplaires de la Grèce, de l'Asie mineure, de la Syrie et de la Géorgie. M. Schmidt dit qu'elle se trouve sur les bords sablonneux des rivières; pour mon compte, je l'ai trouvée en extrême abondance, dans un jardin potager, sous des détritus de végétaux. En préférant le nom de Rossi à celui de Fabricius, je n'ai fait que suivre l'exemple de M. Schmidt, qui n'a pas hésité à obéir sur ce point aux lois inflexibles de la priorité.

116. BIPLAGIATUS. *Niger, nitidus, villoso-ciliatus, cribratim punctatus, elytrorum maculâ ponè humeros triangulari, antennarum basi, tibiis tarsisque ferrugineis.* — Long. 0,003. Lat. 0,001. — Promontorium Bonæ Spei.

Tête robuste, noire, lisse sur le disque, grossièrement ponctuée sur les côtés et entre les yeux, légèrement ciliée, fortement transversale, carrée postérieurement et même un peu rétrosaillante, les angles postérieurs légèrement arrondis, assez convexe sur le disque; les yeux médiocrement grands, ovales et peu saillants; mandibules noires, courtes et robustes; palpes ferrugineux; antennes ferrugineuses à la base, obscures au sommet, moins longues que la moitié du corps, à derniers articles moniliformes et peu renflés. Corselet noir, assez brillant, fortement ponctué, peu pubescent, de même largeur que la tête, pas plus long que large, arrondi et assez fortement dilaté antérieurement, assez convexe et globuleux, rétréci un peu avant la base, les pommettes saillantes, contournées par un sillon latéral, lisse et légèrement rougeâtre; déclive et peu distinctement marginé à la base; goulot long et bien détaché. Large écusson triangulaire. Elytres noires assez brillantes, criblées de très-gros points ronds, espacés, avec les intervalles très-lisses, hérissées de poils ou cils blanchâtres, moins larges et moins abondants que dans l'*Hispidus*, ornées chacune, derrière l'epaule, d'une tache triangulaire ferrugineuse qui n'atteint pas la suture, deux fois aussi larges que le corselet, presque deux fois aussi longues que larges, oblongues, subparallèles, assez carrées

à la base, très-légèrement arrondies postérieurement, la suture un peu saillante. Dessous du corps et cuisses noirâtres, tibias et tarses ferrugineux.

Description faite sur un seul individu du cap de Bonne-Espérance, communiqué par le musée de Berlin sous le nom d'*Humeralis*, que nous n'avons pu conserver, à cause de l'*Humeralis*, Gebler.

117. A. Balteatus. *Nigro-piceus, subnitidus, modicè pilosus ubique profundè punctatus; elytrorum basi totâ, tibiis tarsisque flavo-testaceis.* — Long. 0,0027. Lat. 0,0009. — Ægyptus.

Tête noirâtre, brillante, semée de gros points enfoncés en avant et sur les côtés, très-faiblement ciliée, transversale, un peu carrée posterieurement, assez convexe sur le disque, les yeux arrondis, médiocrement saillants; antennes fuligineuses, plus pâles vers la base, peu allongées, submoniliformes. Corselet presque noir, peu brillant, fortement ponctué, faiblement pubescent, aussi large que la tête, à peine plus long que large, transversalement globuleux, rétréci très-peu avant la base, qui est légèrement ferrugineuse et finement marginée. Elytres d'un brun noir très-foncé, assez brillantes, fortement ponctuées, peu abondamment hérissées de poils grisâtres moins longs que dans l'*Hispidus*, toute la base d'un jaune testacé, jusqu'au-delà du quart de la longueur, deux fois aussi larges que le corselet, moins de deux fois aussi longues que larges, subparallèles, un peu échancrées à la base, peu convexes en dessus, très-légèrement arrondies sur les côtés, sans aucune dépression derrière les omoplates. Dessous du corps et cuisses noirâtres, tibias et tarses testacés.

Cette espèce, rapportee d'Egypte par Ehrenberg, appartient au musée de Berlin, qui a bien voulu m'en abandonner un individu. J'ai conservé à cette espèce le nom que M. Klug lui avait imposé. Excessivement voisine de l'*Hispidus*, var. *c*, elle s'en distingue imparfaitement par une taille un peu plus grande, par un corselet un peu plus large, et par des élytres plus larges, moins cylindriques, plus grossièrement ponctuées et moins pubescentes.

118. A. Floreus. *Elongatus, subcomplanatus, niger, subnitidus, modicè pilosus; elytris sat profundè, capite thoraceque subtiliter punctatis; thorace rubro, antè basin nonnihil coarctato; elytrorum basi totâ, antennis, pedibusque flavo-testaceis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — Ægyptus.

Tête noirâtre, brillante, finement ponctuée le long des yeux et entre les antennes, parsemée de poils grisâtres, transversale, presque carrée postérieurement, les angles postérieurs arrondis, peu bombée sur le disque; les yeux légèrement ovales, grands et saillants; mandibules et palpes roussâtres; antennes de moyenne longueur, ferrugineuses, peu moniliformes, l'article basilaire long, grêle et cylindrique. Corselet d'un rouge ferrugineux, peu brillant, très-finement ponctué, peu pubescent, moins large que la tête, sensiblement plus long que large, arrondi et subglobuleux antérieurement, rétréci avant la base, pommettes saillantes, très-lisses en dessous, contournées par un léger sillon latéral, base peu déclive et distinctement marginée; goulot antérieur assez long, cylindrique

et bien détaché. Ecusson très-peu distinct. Elytres noires assez brillantes, peu profondément ponctuées, hérissées surtout sur les côtés de poils fins argentés et très-fugitifs, la base jusqu'au delà du quart de la longueur presque entièrement testacée, la pointe des épaules seule restant noirâtre; oblongues, parallèles, aplaties sur le disque, carrées antérieurement, régulièrement arrondies à l'extrémité, les épaules légèrement détachées. Dessous du corselet et poitrine rouges, abdomen obscur; les pattes presque entièrement testacées, avec la massue des cuisses légèrement noirâtre.

Description faite sur un seul exemplaire rapporté d'Egypte par Ehrenberg, et communiqué par le musée de Berlin, sous le nom de *Floreus*, Waltl, que je lui ai conservé.

J'ai cru un instant, à cause de la communauté de patrie, que cette espèce, ou plutôt que l'individu ici décrit pouvait n'être que le mâle du *Balteatus;* mais une comparaison attentive m'a fait reconnaître qu'il y avait entre ces deux espèces d'autres différences que le plus ou moins de largeur du corselet et des élytres. Les élytres du *Floreus* sont évidemment plus aplaties que celles du *Balteatus;* la tête et le corselet de ce dernier sont grossièrement et profondément ponctués, tandis que la ponctuation des mêmes parties du *Floreus* est insensible. Ces motifs nous ont paru suffisants pour séparer ces deux espèces, malgré les analogies qu'elles présentent.

119. A. Basalis. *Complanatus, parùm elongatus, nitidus, modicè pilosus; elytris distinctè, thorace capiteque indistinctè punctatis; thorace angustulo, subtrapezoïdali; elytrorum basi ferè totâ, antennis pedibusque testaceis.* — Long. 0,0024. Lat. 0,0007. — Guinea.

Cette espèce est tellement voisine de la précédente, que si elle eût été recueillie en Egypte, j'aurais cru devoir l'y réunir; mais comme elle provient de la côte de Guinée, je me suis décidé à l'en séparer après la comparaison la plus attentive. Je me bornerai donc à signaler les différences. Sous le rapport de la coloration, l'exemplaire unique que m'a communiqué M. Dupont est beaucoup plus foncé que le *Floreus*. Le corselet, au lieu d'être rouge, est noirâtre, seulement un peu ferrugineux à la base. Les élytres, dont l'extrême base est obscure, présentent plutôt une bande transversale qu'une base entièrement jaunâtre. Les antennes et les pattes n'offrent aucune différence notable. Pour ce qui est des formes, le corselet, de même longueur et largeur, est un peu trapezoïdal, au lieu d'être rétréci avant la base, les côtés, à partir des pommettes, sont rectilignes et convergent vers la base; les élytres sont un peu moins longues, moins rigoureusement parallèles et plus aplaties encore sur le disque; leur ponctuation pourrait bien être aussi un peu plus grosse; quant à celle du corselet et de la tête, je la crois aussi fine mais plus espacée, autant qu'on peut en juger sur un individu médiocrement frais. La pubescence est à peu près la même de part et d'autre.

Cet insecte, recueilli, comme nous l'avons déjà dit, sur la côte de Guinée, appartient actuellement à M. de Brême.

120. A. Pyrrhonius. *Parùm elongatus, niger, subnitidus, modicè pilosus, punctatus; thorace saturè ferrugineo, angustulo, subtrapezoïdali; elytrorum basi, antennis pedibusque ferè totis flavo-ferrugineis; capite posticè mediâ basi foveolato.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007. — India Orientalis. Assam.

Encore une espèce excessivement voisine des deux précédentes, tête noire, corselet d'un rouge ferrugineux foncé, élytres d'un brun noir, avec toute la base ferrugineuse, le tout ombragé de poils grisâtres moins longs et moins hérissés que dans l'*Hispidus*. Quoique le corselet de cette espèce soit rougeâtre, comme dans le *Floreus*, sa forme, postérieurement trapézoïdale, l'en éloigne suffisamment, et par cela même la rapproche du *Basalis*; c'est donc de ce dernier qu'il importe de la distinguer, et pour cela on est réduit à une bien légère différence, à la présence d'une fossette occipitale très-marquée dans l'espèce indienne, et absolument nulle dans l'insecte de la côte de Guinée; on peut ajouter à cela une tête un peu plus forte, des élytres un peu plus courtes et une ponctuation un peu plus profonde sur le corselet. A cela près, ces deux espèces, séparées géographiquement par une énorme distance, sont aussi voisines spécifiquement qu'il est possible de l'être.

L'individu ici décrit a été récolté dans le royaume d'Assam, et m'a été communiqué par M. Hope, sous le nom de *Pyrrhonius*.

B. Species nigræ.

Cette coupe se compose de dix espèces, la plupart européennes; les huit premières sont entièrement noires, les deux dernières partiellement ferrugineuses.

α. Species totæ nigræ.

121. A. Ater. *Totus niger, solis tarsis piceis, subnitidus, glabriusculus; elytris profundè punctatis, cylindrico-elongatis.* — Long. 0,0028 ad 0,0032. Lat. 0,0009 ad 0,001. — Europa Borealis.

Notoxus Ater, Panz. Faun. Germ. Fasc. 31, tab. 15 (antè 1798). — Illig. Kæf. Preuss. t. 1, p. 290. — Oliv. Encycl. Meth. t. 8, p. 397. — Latr. Hist. des Crust. et des Ins. t. 10, p. 357.

Anthicus Ater, Payk. acta Holm. (1801), p. 117. — Schh. Syn. t. 2, p. 56. — Gyll. Ins. Suec. t. 2, p. 494. — Sahlb. Ins. Fenn. t. 1, p. 439. — Stephens, Brit. Entom. t. 5, p. 74. — Zetterst. Ins. Lap. p. 158. — Schmidt, Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 177 (1).

Entièrement noir, les tarses seuls d'un brun ferrugineux. Tête assez brillante, presque glabre, très-finement pointillée, transversale, carrée postérieurement, fossette occipitale peu profonde, peu convexe sur le disque; les yeux petits, peu saillants, très-antérieurement placés; les antennes entièrement noires, peu allongées, sensiblement moniliformes. Corselet assez brillant, finement pointillé, faiblement ombragé d'un duvet argenté très-court, presque aussi large que la tête, un peu plus long que large, arrondi et globuleux antérieurement, légèrement trapézoïdal postérieurement, faiblement rétréci à la base, qui ne paraît nullement marginée

(1) *Anthicus Morio,* Dej. Cat. 1836, p. 238.

goulot antérieur presque nul. Ecusson triangulaire d'un noir mat. Elytres brillantes, presque glabres, couvertes dans toute leur longueur de gros points non confluents, plus de deux fois aussi larges que le corselet, et deux fois au moins aussi longues que larges, de forme étroite, allongée et cylindrique, un peu échancrées à la base, la pointe des épaules arrondie, très-faiblement dilatées sur les côtés, un peu bombées en dessus, ovalaires et déclives postérieurement, sans apparence de saillie aux omoplates. Dessous du corps aussi noir qu'en dessus, abdomen lisse, sans ponctuation, cuisses et tibias d'un noir moins foncé, tarses d'un brun plus ou moins fuligineux. Le mâle se distingue de la femelle par l'échancrure arrondie du dernier segment supérieur de l'abdomen, qui laisse saillir faiblement le pigidium. M. Schmidt, sans parler de cette différence, affirme qu'il a la tête plus grande et les cuisses antérieures plus claviformes que la femelle. Cette assertion peut être vraie pour les cuisses, qui m'ont paru en effet plus dilatées, mais pour la tête je ne remarque aucune différence. Le mâle, au reste, est fort rare dans cette espèce comme dans beaucoup d'autres; je n'en ai vu qu'un seul sur dix individus.

M. Schmidt cite une variété brune à pattes brunes (*nigro-piceus, pedibus piceis*), je n'ai pas vu cette variété, qui peut n'être que le résultat d'une éclosion prématurée.

L'*A. Ater* est une espèce particulière à l'Europe septentrionale. Elle se trouve en Laponie, en Suède, en Finlande, en Angleterre, et dans le nord de l'Allemagne; elle existe même en Sibérie, d'après la mention qui en est faite au catalogue intitulé : *Catalogus Coleopterorum in Sibiriâ orientali à G. Karelin collectorum, auctore Fischer de Waldheim,* p. 24, n° 125. Je ne sache pas qu'elle ait jamais été trouvée en France. M. Dejean, qui en avait reçu plusieurs exemplaires de la Suède, lui avait donné dans sa collection le nom de *Morio*, et sous celui d'*Ater,* Gyll. il avait confondu les trois espèces : *Fuscicornis*, *Luteicornis* et *Unicolor*.

122. A. Umbrinus. *Niger, subopacus, nonnihil griseo-pubescens; elytris sat profundè punctatis; antennis, tibiis tarsisque fusco-ferrugineis.*—Long. 0,003. Lat. 0,001. — Sibiria Orientalis (Dahuria).

Aussi grand que l'*A. Ater*. Tête de même forme, mais terne, voilée d'un fin duvet grisâtre et très-finement pointillée; antennes également moniliformes, peu allongées, d'un brun ferrugineux moins foncé vers la base. Corselet semblable, peut-être un peu plus court, paraissant à peine plus long que large, sans goulot antérieur distinct. Elytres aussi longues, mais un peu plus larges et plus arrondies latéralement, couvertes d'une ponctuation beaucoup plus fine et plus serrée, et ombragées d'un duvet argenté très-court. Les pattes d'un rouge ferrugineux avec les cuisses un peu plus foncées.

Cette espèce habite la partie orientale de la Sibérie, connue sous le nom de Daourie, dans le gouvernement d'Irkoutsk, sur les confins de la Chine. Je n'en ai vu qu'un seul exemplaire, envoyé par M. de Mannerheim à M. Reiche, qui a bien voulu m'en faire l'abandon.

123. A. Morio. *Niger, subnitidus, glabriusculus; elytris elongatis, subcylindricis, subtiliter et crebrè punctatis; antennis totis nigris, tibiis tarsisque ferrugineis.* — Long. 0,0024 ad 0,0028. Lat. 0,0008 ad 0,0009. — Grœcia, Asia Minor, Syria; etc.

Un peu moins grand que l'*A. Ater*, tête de même forme, aussi finement ponctuée, et ne différant que par une fossette occipitale plus profonde; antennes un peu plus courtes, plus grêles vers la base, toujours entièrement noires. Corselet un peu plus étroit et plus oblong, plus régulièrement trapézoïdal, sans margination à la base, et différant surtout par l'existence d'un goulot antérieur assez long et très-detaché du lobe. Elytres exactement de même forme, aussi oblongues et cylindriques, mais couvertes d'une ponctuation beaucoup plus fine qui s'oblitère vers l'extrémité; suture un peu élevée; omoplates très-légèrement saillantes. Dessous du corps et cuisses noires; tibias et tarses d'un rouge ferrugineux plus ou moins obscur. — Dans cette espèce, les mâles m'ont paru plus communs que les femelles; leur pigidium, très-saillant, est arrondi à l'extrémité au lieu de se terminer en pointe.

Variétés : *Coloration décroissante : b.* Elytres noires, légèrement teintes de rouge derrière les épaules, les pattes entièrement d'un ferrugineux foncé.

c. Tout le corps d'un brun foncé, les pattes jaunâtres, avec les cuisses brunes; les antennes conservant toujours dans ces deux variétés la même teinte que le corps, sans aucune décoloration des articles de la base.

Cette espèce, peu commune dans les collections, est répandue dans toute la partie orientale du bassin de la Méditerranée; j'en ai réuni sous mes yeux une vingtaine d'exemplaires, de la Grèce, des montagnes du Balkan, de l'Asie-Mineure, de la Syrie, de la Mésopotamie, et même de la Sardaigne. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que le même insecte se retrouve à Madagascar et au cap de Bonne-Espérance; du moins il m'a été impossible d'en séparer deux individus, l'un de Madagascar, appartenant à M. Reiche, l'autre du Cap, communiqué par M. Chevrolat, sous le nom de *Carbonarius*. Facile à confondre avec les deux espèces précédentes et avec la suivante, on l'en distingue infailliblement, pourvu que la tête, suffisamment inclinée, permette d'apercevoir le goulot, qui manque à ces trois espèces.

124. A. Fuscicornis (1). *Niger, subopacus, glabriusculus; elytris planis, subtiliter et crebrè punctatis; antennis ferè totis, tibiis, tarsisque fuscis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007. — Gallia Meridionalis (Perpignan), Hispania.

Excessivement voisine de l'*A. Morio*; cette espèce s'en distingue par les caractères suivants : la taille est un peu moins grande; les antennes un peu plus longues et moins moniliformes, au lieu d'être noires, ont une teinte brune qui devient rougeâtre vers la base; le corselet un peu plus bombé, un peu moins oblong présente à la base une margination

(1) *Anthicus Ater*, Dej. Cat. 1836, p. 238.

sensible, et n'offre au contraire antérieurement qu'un goulot excessivement court et peu distinct; enfin les élytres, tout aussi finement ponctuées, sont plus larges, plus carrées antérieurement et surtout plus applaties. Les cuisses sont noirâtres, avec les tibias et les tarses de la couleur des antennes.

L'exemplaire ici décrit fait partie des insectes recueillis par moi, en 1840, aux environs de Perpignan, et, si je ne l'ai pas compris alors dans mon travail sur les insectes de cette localité, c'est que je croyais voir en lui un individu défloré de l'*A. Tristis*. Depuis, j'ai découvert, dans la collection de M. Dejean, un autre individu de la même espèce, recueilli en Espagne et placé par lui parmi ses *A. Ater*. La comparaison de ces deux exemplaires, exactement semblables, ne m'a plus laissé de doutes sur la validité de cette espèce, qu'on peut considérer jusqu'ici comme extrêmement rare.

125. A. LUCTUOSUS. *Niger, opacus, glabriusculus; elytris indistinctè punctulatis, thorace anticè dilatato, antè basin coarctato; tibiis tarsisque luteo-testaceis.* — Long. 0,0027. Lat. 0,0008. — Senegalia.

Encore une espèce entièrement noire, distincte de toutes les précédentes par la forme de son corselet. Tête extrêmement terne, très-finement rugueuse, plus fortement transversale que dans les espèces voisines, sans fossette occipitale distincte; les yeux également petits, mais un peu plus saillants; antennes noires, courtes, moniliformes, assez renflées au sommet. Corselet terne et très-finement rugueux, un peu moins large que la tête, un peu plus long que large, transversalement arrondi antérieurement, pommettes très-saillantes, fortement rétréci, peu au-delà du milieu, les côtés tombant ensuite perpendiculairement sur la base, qui est très-finement marginée; goulot très-court, mais détaché du lobe. Elytres semblables, pour la forme, à celle du *Morio*, mais nullement brillantes et couvertes d'une ponctuation beaucoup plus fine et moins distincte. Cuisses brunes, tibias et tarses d'un jaune sale.

Cette espèce habite le Sénégal; je n'en ai vu qu'un seul exemplaire en assez mauvais état, qui m'a été communiqué par M. Dupont et qui appartient actuellement à M. de Brême.

126. A. SQUAMOSUS. *Fusco niger, valdè opacus, subtilissimè confertimque punctulatus, pube murinâ brevissimâ squamosâ ubique vestitus, thorace subrotundo; antennis pedibusque totis saturè ferrugineis.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — California.

Entièrement d'un noir un peu brun, couvert, sur toutes ses parties, d'un duvet cendré très-court, semblable à de petites écailles qui le font paraître terne et grisâtre. Tête très-finement pointillée, transversale, un peu trapézoïdale postérieurement, sillon occipital se prolongeant un peu en avant, convexe sur le disque; les yeux assez saillants; les antennes d'un brun légérement rougeâtre, courtes et moniliformes. Corselet aussi large que la tête, à peine plus long que large, presque arrondi en tous sens, assez convexe, très-peu rétréci à la base, qui est finement marginée; goulot court, mais bien détaché. Elytres laissant apercevoir, à travers leur pubescence écailleuse, une ponctuation extrêmement fine et confluente,

deux fois au plus aussi larges que le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, un peu échancrées à la base, parallèles sur les côtés, ovalaires postérieurement, peu convexes, sans apparence de saillie aux omoplates. Dessous de la tête et du corselet un peu rougeâtres ; poitrine et abdomen noirs. Pattes entièrement ferrugineuses.

Deux individus de cette espèce ont été rapportés par M. Piccolomini d'un voyage en Californie. M. Dupont, dans les mains duquel ces insectes avaient passé, m'en a cédé un, et l'autre appartient aujourd'hui à M. de Brême.

127. A. Lugubris. *Niger, opacus, subtiliter punctulatus, tenue pubescens, thorace trapezoïdali; antennis, tibiis tarsisque fusco-ferrugineis.* — Long. 0,0018. Lat. 0,0006. — California.

Petite et insignifiante espèce d'un noir terne, couverte sur toutes ses parties d'une pubescence grise peu adhérente. Tête confusément pointillée, transversale, très-carrée postérieurement, fossette occipitale peu marquée; les yeux très-petits, très-peu saillants, placés très-en avant ; les antennes moniliformes, grêles et testacées à la base, assez renflées et brunes vers l'extrémité. Corselet confusément rugueux, aussi large que la tête, pas plus long que large, très-légèrement arrondi antérieurement, régulièrement trapézoïdal postérieurement, peu convexe, faiblement rétréci à la base, qui n'est nullement marginée ; goulot assez long et distinctement cylindrique. Elytres très-finement pointillées, deux fois au plus aussi larges que le corselet, et moins de deux fois aussi longues que larges, un peu échancrées à la base, légèrement arrondies sur les côtés, ovalaires postérieurement, peu convexes, sans apparence de saillie aux omoplates. Dessous du corps noir. Cuisses noires, tibias et tarses d'un ferrugineux obscur.

Cette espèce habite la Californie, et provient du même voyage que la précédente. Les deux individus qui ont servi à cette description, se trouvent aujourd'hui, l'un dans la collection de M. de Brême, l'autre dans la mienne.

128. A. Luteicornis. *Niger, subopacus, subtiliter confertimque punctulatus, grisco-pubescens; thorace angusto; elytris oblongo-parallelis; antennis totis flavo-testaceis; tibiis tarsisque obscurè ferrugineis.* — Long. 0,0018. Lat. 0,0006. — Gallia et Germania.

Anthicus Luteicornis, Schmidt, Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 187 (1).

Tête assez brillante, distinctement ponctuée, excepté sur une ligne médiale un peu saillante et parfaitement lisse, transversale, carrée postérieurement, sans fossette occipitale distincte ; les yeux petits, assez saillants ; les antennes de longueur ordinaire, assez moniliformes, grossissant insensiblement de la base au sommet, entièrement d'un jaune légèrement testacé. Corselet plus finement pointillé que la tête, à peine ombragé d'un léger duvet grisâtre, moins large que la tête, de forme étroite et oblongue, arrondi antérieurement, peu convexe en dessus, les pommettes très-peu

(1) *Anthicus Ater,* Dej. Catal. 1836, p. 238.

saillantes, faiblement rétréci postérieurement, non brusquement, mais peu-à-peu jusqu'à la base, qui ne paraît nullement marginée; goulot antérieur à peu près nul. Elytres couvertes d'une ponctuation moins fine que sur le corselet et confluente, peu brillantes, plus ou moins voilées par une pubescence argentée, excessivement courte et nullement soyeuse, plus de deux fois aussi larges que le corselet et presque deux fois aussi longues que larges, non échancrées, mais coupées carrément à la base, subparallèles sur les côtés, ovalaires postérieurement, peu convexes en dessus, les omoplates nullement saillantes. Dessous du corps d'un noir un peu brun; pattes d'un ferrugineux obscur avec les cuisses brunes. — Le mâle est rare dans cette espèce, et se distingue très-difficilement à l'échancrure du dernier segment abdominal, qui laisse saillir imperceptiblement le pigidium. Les élytres, qui recouvrent jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, rendent cette observation encore plus difficile.

VARIÉTÉS : *Coloration croissante* : β. Antennes d'un ferrugineux obscur, pattes entièrement d'un brun foncé.

Coloration décroissante : *b*. Tête noire, corselet et élytres d'un brun foncé, antennes et pattes entièrement d'un jaune testacé livide.

Cette petite espèce européenne, très-rare dans les collections, doit son nom à M. Schmidt, qui l'a parfaitement décrite. Elle se rencontre, mais toujours en petit nombre, sur différents points de l'Europe centrale, principalement en Bavière et aux environs de Lyon, d'où MM. Mulsant et Foudras m'en ont envoyé plusieurs individus; un seul exemplaire pris à Paris m'a été communiqué par M. Chevrolat. M. Dejean faisant une distinction très-fausse entre l'*Ater* de Panzer et l'*Ater* de Gyllenhall, avait cru reconnaître dans l'espèce ici décrite l'*A. Ater* de Panzer, et l'avait placée sous ce nom dans sa collection. Quant au véritable *Ater*, nous avons vu qu'il avait changé son nom en celui de *Morio*. Cette espèce est facile à confondre avec le *Fuscicornis* décrit plus haut, qui a de même des antennes jaunâtres, mais en comparant attentivement les corselets, on reconnaît que celui du *Luteicornis* est beaucoup plus étroit et moins bombé antérieurement, la taille de ce dernier est en outre sensiblement plus petite.

β. Species non totæ nigræ.

129. A. BIGUTTATUS. *Niger, subopacus, subtiliter punctulatus, griseo-pubescens, thorace angusto, elytris oblongo-parallelis, ponè humeros maculâ rufa rotundatâ ornatis; antennis, tibiis tarsisque fuscis,* — Long. 0,0018. Lat. 0,0005. — Sardinia.

Cette espèce, de même taille que le *Luteicornis*, en est tellement voisine par la couleur et par les formes, qu'il serait inutile de reproduire ici mot pour mot la description précédente La seule différence notable qui distingue cet insecte au premier coup-d'œil, c'est la présence d'une tache arrondie d'un rouge ferrugineux, non pas immédiatement derrière l'épaule, mais au quart de la longueur, à égale distance du bord latéral et de la suture. Comme les élytres n'en sont pas d'un noir moins foncé, on ne peut pas considérer cette tache comme une variété de coloration. D'ailleurs, une comparaison attentive laisse découvrir dans l'*A. Biguttatus*

quelques autres différences, telles qu'un corselet un peu plus convexe et des élytres un peu plus cylindriques ; à quoi on peut ajouter une ponctuation un peu plus forte et moins serrée sur le corselet et sur les élytres, sans que la pubescence légère qui les recouvre soit ni moins courte ni plus soyeuse. La couleur des antennes et des pattes est le brun légèrement ferrugineux, comme dans la variété β du *Luteicornis*.

Cette espèce, excessivement rare, n'a été trouvée jusqu'à ce jour que dans l'île de Sardaigne, et appartient au musée de Turin. M. Géné, en m'en communiquant trois exemplaires, a bien voulu me permettre d'en garder un pour ma collection.

130. A. GENEI. *Opacus, subtiliter punctulatus, grisco-pubescens; antennis, capite, thorace pedibusque rufis; elytris nigris, subovatis; abdomine obscuro.* — Long. 0,0018. Lat. 0,0006. — Sardinia.

Encore une espèce de Sardaigne aussi petite et non moins rare que la précédente. Tête rouge, opaque, finement pubescente, finement rugueuse, avec une ligne médiale lisse et légèrement saillante, transversale, carrée postérieurement, sans fossette occipitale bien distincte; les yeux noirs, petits et peu saillants; les antennes moins longues que la moitié du corps, très-moniliformes, peu renflées au sommet, du même rouge que la tête. Corselet également rouge, paraissant sous une forte loupe semé de petits points peu serrés et ombragé d'un fin duvet roussâtre, un peu moins large que la tête, un peu plus long que large, transversalement arrondi antérieurement, légèrement trapézoïdal postérieurement, médiocrement convexe, faiblement rétréci à la base, qui est très-finement marginée; goulot antérieur court, mais très-distinct. Ecusson noir. Elytres noires, ternes, peu distinctement pointillées, paraissant grises sous l'influence d'une pubescence assez abondante, moins courte et plus soyeuse que dans les deux espèces précédentes; deux fois aussi larges que le corselet, moins de deux fois aussi longues que larges, assez régulièrement ovalaires même antérieurement, les angles huméraux étant très-arrondis et les côtés légèrement dilatés, assez convexes sur le disque, sans apparence de saillie aux omoplates. Poitrine et abdomen noirâtres, susceptibles de tourner au rouge dans des individus moins colorés; pattes entièrement du même rouge que la tête et le corselet.

Cette jolie petite espèce, trouvée comme la précédente dans l'île de Sardaigne, appartient au musée de Turin, et m'a été communiquée par M. Géné au nombre de trois exemplaires, dont un pour ma collection. Je suis heureux de pouvoir lui témoigner ma reconnaissance en donnant son nom à ce gracieux insecte.

QUATORZIÈME GROUPE.

Thorace breviusculo, crassiusculo; elytris modicè elongatis, convexis, lateribus nonnihil ampliatis (f. 4).

Nous avons réuni dans ce groupe neuf espèces à élytres peu

allongées, bombées et souvent ovalaires, à corselet convexe, rarement plus long que large, tantôt arrondi sur les côtés, tantôt trapézoïdal. Ces neuf espèces sont rangées d'après la coloration des élytres de la manière suivante :

α. Elytres à fond noirâtre plus ou moins décoloré, avec quatre taches jaunes obsolètes . . . . Espèces **131** à **132**

β. Elytres brunes ou noires, à taches vagues et indéterminées . . . . **133** à **135**

γ. Elytres noirâtres, à taches humérales jaunes distinctes. . . . . **136** à **139**

Description des espèces.

α. Elytris obsoletè nigricantibus, obsoletè flavo-maculatis.

131. A. Apicicornis. *Ferrugineus, subopacus, subtiliter punctatus; capite obscuro; elytris obsoletè nigricantibus, maculâ ponè humerum alterâque ponè medium luteo-testaceis, inter eas fasciâ saturius nigrâ interpositâ; antennis rufescentibus, articulo ultimo flavo; pedibus totis ferrugineis.* — Long. 0,0018. Lat. 0,0006. — Brasilia et Cumana.

Tête noirâtre, brillante, presque glabre, imperceptiblement pointillée, transversale, légèrement arrondie postérieurement, bombée sur le disque; les yeux noirs, obliques, peu saillants; les antennes brunes, avec la base rougeâtre et le dernier article jaune, courtes, très-moniliformes et grossissant sensiblement de la base au sommet. Corselet ferrugineux, très-terne, glabre, très-finement chagriné, aussi large que la tête, pas plus long que large, transversalement arrondi et convexe antérieurement, trapézoïdal postérieurement, faiblement rétréci à la base, qui paraît très-finement marginée; goulot antérieur presque nul. Elytres assez brillantes, très-finement pointillées, parsemées de quelques cils roussâtres, à fond noirâtre, décoloré, dont il ne reste antérieurement qu'une bordure et une tache scutellaire obscures, au milieu une bande noire assez foncée et postérieurement une grande tache apicale obscure, le reste d'un brun rougeâtre, sur lequel se détachent tant bien que mal deux taches jaunâtres, l'une triangulaire derrière l'épaule, l'autre formant une bande oblique derrière la bande noire du milieu; plus de deux fois aussi larges que le corselet, une fois et trois quarts, au plus, aussi longues que larges, carrées à la base, légèrement dilatées sur les côtés, arrondies postérieurement, assez convexes en dessus; les omoplates très-légèrement saillantes. Dessous du corps et pattes entièrement d'un rouge ferrugineux. — Le mâle est un peu plus étroit et plus cylindrique qne la femelle, et son abdomen dépassant les élytres, paraît distinctement tronqué.

Variété : *Coloration décroissante* : *b*. La base des élytres entièrement ferrugineuse, sans apparence de bordure obscure.

Cette espèce est du petit nombre de celles qui sont communes à plusieurs contrées de l'Amérique méridionale. J'en ai reçu d'abord deux individus du Brésil, l'un de M. Reiche, l'autre de M. Germar, sous le nom

que je lui ai conservé, et depuis j'en ai acquis de M. Funk deux individus identiquement semblables recueillis dans la province colombienne de Cumana.

132. A. Nebulosus. *Fusco-ferrugineus, opacus, subtiliter punctatus, cinereo-velutinus; elytris obsoletè fuscis, obsoletè flavo-bimaculatis; pedibus luteo-testaceis; antennis totis ferrugineis.* — Long. 0,0016. Lat. 0,0005. — India Orientalis.

Tête rougeâtre, très-terne, finement pointillée et finement pubescente, fortement transversale, carrée postérieurement; les yeux vitrés, très-peu saillants; les antennes, comme dans l'espèce précédente, moniliformes, peu allongées, entièrement ferrugineuses, un peu plus foncées au sommet qu'à la base. Corselet de même teinte que la tête, abondamment couvert d'un duvet roussâtre qui cache presque entièrement une ponctuation finement rugueuse, aussi large que la tête, pas plus long que large, transversalement arrondi et dilaté antérieurement, les pommettes légèrement saillantes, assez convexe en dessus et sensiblement rétréci un peu avant la base, qui est très-faiblement marginée; goulot antérieur à peu près nul. Elytres d'un brun rougeâtre, susceptibles de devenir noires dans des individus plus colorés, avec chacune deux taches jaunâtres obsolètes, l'une triangulaire tout contre l'épaule, l'autre en bande oblique très-peu au-delà du milieu, séparée de la première, comme dans l'espèce précédente, par une bande noirâtre; ponctuation fine, mais distincte, plus ou moins ombragée par un duvet cendré peu adhérent; deux fois aussi larges que le corselet, une fois et trois quarts, au plus, aussi longues que larges, carrées à la base, très-faiblement dilatées sur les côtes, régulièrement arrondies postérieurement, peu convexes en dessus; sans saillie apparente aux omoplates. Dessous du corps ferrugineux, de même teinte que le corselet; pattes beaucoup plus claires, d'un jaune testacé vif.

Variété : *Coloration décroissante : b.* Les elytres, comme les parties antérieures, d'un rouge testacé pâle, avec les quatre taches plus pâles encore.

Cette espèce, qui a beaucoup de points de ressemblance avec la précédente, habite l'Inde, et fait partie des récoltes de Helfer dans cette contrée. J'en possède deux individus, qui m'ont été donnés par le musée de Prague.

β. Elytris fuscis vel nigris, indistinctè maculatis.

133. A. Humeralis. *Fusco-brunneus, opacus, subtiliter punctatus, griseo-pubescens; elytris maculâ ponè humerum oblongâ, obsoletè testaceâ; antennis pedibusque ferrugineis.* — — Long. 0,0018. Lat. 0,0006. — Sibiria.

Anthicus Humeralis, Gebler, Bull. de Moscou, 1841, p. 596 (1).

Tête noirâtre, opaque, couverte d'une ponctuation fine et serrée, et d'un duvet grisâtre, transversale, carrée postérieurement, fossette occipitale

---

(1) *Anthicus Humeralis,* Gebler, Dej. Cat. 1836, p. 238.

distincte, peu convexe sur le disque ; les yeux noirs, petits et peu saillants ; les antennes entièrement ferrugineuses, de longueur ordinaire, légèrement renflées au sommet. Corselet noirâtre, avec les bords antérieurs et postérieurs légèrement rougeâtres, terne et pubescent, d'une grosseur au-dessus de la moyenne, un peu plus large que la tête, un tant soit peu plus long que large, transversalement arrondi et globuleux antérieurement, sans pommettes saillantes, sensiblement rétréci postérieurement, les côtés convergeant obliquement jusqu'à la base, qui ne paraît nullement marginée ; goulot antérieur très-court, mais distinct. Elytres ternes, distinctement pointillées, entièrement voilées d'un duvet cendré très-court, noirâtres, laissant apercevoir une longue tache humérale d'un brun rougeâtre sans contours arrêtés, s'unissant plus ou moins avec celle de l'autre élytre, et quelquefois une faible tache apicale commune de même couleur ; à peine deux fois aussi larges que le corselet, une fois et trois quarts environ aussi longues que larges, légèrement échancrées à la base, la pointe des épaules arrondie, légèrement arrondies sur les côtés, ovalaires postérieurement. Dessous du corps noir, pattes entièrement ferrugineuses.

Cet insecte, décrit par Gebler dans le *Bulletin de Moscou*, année 1841, a été trouvé près de Loktewsk, en Sibérie. J'en ai vu quatre exemplaires femelles parfaitement semblables, dans l'ancienne collection Dejean, appartenant aujourd'hui à M. de Brême.

154. A. Flavipes. *Fusco-niger, opacus, confertissimè punctatus, cinereo-pubescens ; elytris maculâ humerali oblongâ obsoletè castaneâ ; antennis pedibusque totis rufo-testaceis.* — Long. 0,0017 ad 0,002. Lat. 0,0006 ad 0,0007. — Europa.

Notoxus Flavipes, Panz. Faun. Germ. Fasc. 38, tab. 22 (antè 1798). — Illig. Kæf. Preuss. t. 1, p. 289. — Dict. des Sciences nat. t. 2, p. 205. — Oliv. Encycl. Meth. t. 8, p. 397. — Latr. Hist. Nat. des Crust. et des Ins. t. 10, p. 357.

Anthicus Flavipes, Schmidt, Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 182 (1842).

Anthicus Rufipes, Payk. Faun. Suec. t. 3, App. p. 444 (1800). *Id.* Acta Holm. (1801), p. 117. — Schh. Syn. Ins. t. 2, p. 58. — Gyll. Ins. Suec. t. 2, p. 497. — Sahlb. Ins. Fenn. t. 1, p. 440. — Zetterst. Ins. Lapp. p. 159 (1).

Tête noire, opaque, finement pointillée, légèrement pubescente, avec une ligne médiale brillante, fortement transversale, carrée postérieurement, fossette occipitale peu marquée ; les yeux petits et peu saillants, les palpes et les antennes entièrement d'un rouge testacé vif ; celles ci peu allongées, assez moniliformes, assez renflées vers le sommet. Corselet d'un noir terne, paraissant légèrement gris, sous l'influence d'un duvet argenté abondant, qui cache la ponctuation, au moins aussi large que la tête, pas plus long que large, transversalement arrondi et globuleux antérieurement, arrondi sur les côtés, sans pommettes latérales distinctes faiblement rétréci à la base, qui n'est pas distinctement marginée. Goulot

(1) *Anthicus Rufipes*, Dej. Cat. 1836, p. 238.
Anthicus Brunnipennis, Sturm. Cat. 1843, p. 168.
Anthicus Obscurus, Sturm., ibid.

antérieur court et peu détaché du lobe. Ecusson imperceptible. Elytres ternes, couvertes d'une ponctuation très-fine et confluente, abondamment ombragées d'un duvet court et argenté, d'un noir enfumé, avec une tache humérale oblongue d'un brun marron, dans le genre de celle de l'*Humeralis,* mais moins apparente, et se prolongeant indéfiniment en arrière sans limite appréciable; deux fois aussi larges que le corselet, et moins de deux fois aussi longues que larges, légèrement échancrées à la base, très-légèrement arrondies sur les côtés, ovalaires postérieurement, assez convexes en dessus, sans saillie aux omoplates. Dessous du corps noir. Pattes entièrement d'un rouge testacé vif. — Les élytres recouvrant presque toujours entièrement l'abdomen, il devient assez difficile de distinguer les sexes. Ce n'est que lorsqu'elles se trouvent entr'ouvertes qu'on reconnait le mâle à la légère troncature du segment supérieur de l'abdomen, dont l'extrémité paraît finement bordé d'une frange de duvet grisâtre, qu'on n'observe pas dans la femelle.

Variétés : *Coloration croissante* : β. Élytres entièrement noires, la teinte marron des épaules complétement obsolète; cuisses brunes, tibias, tarses et antennes d'un rouge ferrugineux plus ou moins foncé (Type de l'*Anthicus Rufipes* de Paykull.).

Coloration décroissante : *b*. Élytres d'un brun marron, rougeâtre aux épaules, avec la région scutellaire et la suture noires. Tête et corselet noirs; pattes entièrement d'un testacé jaunâtre (Type de l'*Anthicus Flavipes* de Panzer).

c. Tête et corselet toujours noirs; élytres entièrement d'un brun terreux foncé, sans tache; les cuisses brunes.

d. Tête et corselet toujours noirs; élytres entièrement d'un brun marron, plus ou moins rougeâtre; les pattes entièrement testacées.

Cet insecte, comme on peut en juger par les *Faunes* citées dans la synonymie, est répandu dans une grande partie de l'Europe, mais surtout dans les régions centrales et boréales; au nord, il s'étend jusqu'en Laponie, à l'ouest, jusqu'en France, où il a été pris assez abondamment par M. l'abbé Blaive, sur les sables de la Loire, aux environs de Saumur, dans les mois de mai et de juin. Je ne sache pas qu'il ait jamais été pris en Espagne ni en Italie; mais il se rencontre assez fréquemment aux environs de Lyon, en Suisse, dans toute l'Allemagne, dans la Hongrie, et jusque dans les provinces caucasiennes de l'empire russe. Bien que la couleur des pattes soit plutôt rousse que jaune, et que le nom de Paykull lui convienne mieux que celui de Panzer, nous avons dû nous ranger de l'avis de M. Schmidt, et donner la préférence au nom le plus anciennement publié. Les Anthicus *Brunnipennis* et *Obscurus* du Catalogue de M. Sturm appartiennent à cette espèce, et peuvent être rapportés, le premier à notre variété *d*, le second à notre variété β.

M. le comte de Mannerheim a publié, en 1843, dans le *Bulletin de la Société des Naturalistes de Moscou*, sous le nom de *Nigriceps*, une espèce nouvelle, voisine de celle-ci, dont elle diffère par une taille plus petite, un corselet plus rétréci postérieurement, une pubescence plus lon-

gue, des élytres rugueuses plus fortement ponctuées, et une coloration différente. La description de cet insecte ne m'ayant paru convenir à aucune des espèces européennes que nous avons étudiées, nous sommes portés à croire qu'il est entièrement nouveau. On trouvera à la fin du genre, parmi les espèces que nous n'avons pas vues, la description du savant entomologiste de Finlande.

135. A. FULIGINOSUS. *Totus fuliginoso-brunneus, opacus, subtiliter punctatus, cinereo-pubescens; elytris anticè paulò dilutioribus; pedibus totis luteo-testaceis.* — Long. 0,0017. Lat. 0,0006. — India Orientalis.

Tête brune, assez brillante, très-finement pointillée, fortement transversale, peu carrée postérieurement, bombée sur le disque; les yeux vitrés et saillants; les antennes brunes, roussâtres à la base (1). Corselet d'un brun terreux, très-terne, couvert d'un duvet cendré qui empêche de distinguer la ponctuation, aussi large que la tête, pas plus long que large, transversalement arrondi antérieurement, peu convexe, pommettes légèrement saillantes, faiblement rétréci à la base, qui est peu distinctement marginée; goulot antérieur court, mais bien détaché du lobe. Elytres de même couleur que le corselet, très-ternes, finement pointillées, légèrement ombragées d'un duvet cendré, sans taches distinctes, mais toute la base, jusqu'au tiers de la longueur, d'une teinte plus pâle tournant au jaunâtre, tandis que la partie moyenne, surtout vers les côtés, est plus foncée; plus de deux fois aussi larges que le corselet, et moins de deux fois aussi longues que larges, assez carrées à la base, légèrement arrondies sur les côtés, ovalaires postérieurement, assez convexes en dessus; les omoplates, à l'extrême base, très-légèrement saillantes. Dessous du corps noirâtre; pattes d'un testacé obscur, plus pâles que la base des élytres.

Je n'ai vu qu'un seul exemplaire mutilé et défloré de cette espèce, récoltée dans l'Inde par Helfer et communiquée par le musée de Prague.

. Elytris nigris, ponè humeros distinctè flavo-maculatis.

136. A. SCAPULARIS. *Niger, valdè opacus, cinereo-pubescens; elytris sat crebrè punctatis, ponè humeros flavo-maculatis; antennis pedibusque totis testaceis. A. Antherino staturâ haud inferior.* — Long. 0,005. Lat. 0,0012. — Sibiria Orientalis (Dahuria).

Grande et belle espèce de la taille de l'*Antherinus*, mais sensiblement plus large. Tête noire, très-terne, finement chagrinée, très-légèrement voilée d'un duvet roussâtre collé à la surface, fortement transversale, fortement carrée postérieurement, sans fossette occipitale apparente, plate sur le disque; les yeux très-peu saillants; les antennes entièrement ferrugineuses, de médiocre longueur, peu moniliformes, peu renflées au sommet. Corselet noir, chagriné comme la tête, et plus abondamment couvert d'un duvet qui le fait paraître grisâtre, presque aussi large que la tête,

(1) Je ne puis rien dire de plus des antennes, dont il ne reste que cinq articles à l'individu qui m'a été communiqué.

pas plus long que large, très-légèrement cordiforme, transversalement arrondi antérieurement, sans pommettes saillantes, sensiblement rétréci, un tant soit peu avant la base, qui est faiblement marginée, très-peu convexe en dessus, un peu concave en dessous latéralement; goulot court, mais très-distinct. Ecusson en triangle équilatéral. Elytres d'un noir un peu enfumé, ternes, couvertes d'une ponctuation peu profonde et peu serrée, ombragées d'un duvet roussâtre, moins abondant que sur le corselet, ornées chacune derrière l'épaule d'une tache orangée, imparfaitement triangulaire, deux fois aussi larges que le corselet, une fois et trois quarts environ aussi longues que larges, carrées à la base, légèrement dilatées sur les côtés, régulièrement arrondies à l'extrémité, assez convexes en dessus, sans apparence de saillie aux omoplates. Dessous du corps noir, pattes entièrement ferrugineuses, cuisses grêles, beaucoup moins robustes que dans l'*Antherinus*.

Cette espèce habite la province de la Sibérie orientale, connue sous le nom de Daourie. Je n'en ai vu qu'un exemplaire envoyé par M. Mannerheim à M. Reiche, sous le nom que je lui ai conservé.

137. A. Fenestratus. *Niger, opacus, subtiliter punctatus, griseo-pubescens; elytris ovatis ponè humeros flavo-maculatis, posticè juxtà suturam elongatim depressis; antennarum basi, tibiis tarsisque ferrugineis.* — Long. 0,0018 ad 0,0022. Lat. 0,0006 ad 0,0007 (f. 4). — Sicilia, Sardinia, etc.

Anthicus Fenestratus, Schmidt (non Dejean), Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 181 (1).

Tête noire, terne, presque glabre, couverte d'une ponctuation serrée, excepté sur une ligne médiale très-lisse et un peu saillante qui se prolonge jusqu'à l'extrémité du chaperon, transversale, très-carrée postérieurement, avec un sillon occipital distinct, peu convexe sur le disque; les yeux très-faiblement saillants; les palpes noirâtres; les antennes ferrugineuses jusqu'au-delà de la moitié, avec l'extrémité noirâtre, de longueur ordinaire, assez fortement renflées au sommet. Corselet d'un noir terne, couvert d'une ponctuation fine, moins serrée que sur la tête, plus ou moins voilée par un duvet argenté, aussi large que la tête, un peu plus long que large, assez régulièrement trapézoïdal, arrondi seulement aux angles antérieurs, les côtés convergeant presque en ligne droite vers la base, qui est finement marginée, assez convexe sur le disque; goulot antérieur assez long et très-détaché du lobe. Ecusson noir, très-mat, un peu arrondi au sommet. Elytres noires, finement pointillées, couvertes d'une pubescence argentée courte et inclinée, ornées chacune, sur l'épaule même, d'une tache orangée qui se prolonge plus ou moins en arrière; deux fois aussi larges que le corselet, et deux fois et trois quarts, à peine, aussi longues que larges, de forme presque régulièrement ovale, les angles huméraux très-arrondis, sensiblement dilatées sur les côtés, et bombées sur le disque, déprimées et canaliculées postérieurement à partir du milieu, le long de la suture, qui est au contraire saillante. Dessous du corps noir, cuisses

(1) *Anthicus Pecchiolii,* Melly (inédit), dans plusieurs collections.

noires, tibias et tarses ferrugineux. — Le mâle ne paraît pas notablement plus étroit que la femelle ; il ne s'en distingue que par une faible échancrure de l'extrémité supérieure de l'abdomen, sans saillie du pigidium.

Variétés : *Coloration décroissante : b.* Tout aussi noir que le type, les taches humérales semblables, mais de plus une petite tache ferrugineuse arrondie, située vers l'extrémité sur la partie déprimée des élytres, et séparée en deux par la suture qui reste noire.

Coloration croissante : β. Elytres entièrement noires, taches des épaules obsolètes ou entièrement nulles ; antennes, tibias et tarses plus ou moins foncés, quelquefois presque noirs. C'est cette variété qui a servi de type à la description de M. Schmidt, auquel on l'avait envoyée, sous le nom de *Fenestratus*, Dej.

M. Kunze, en me communiquant les types qui avaient servi à cette description, m'a mis à même d'éclaircir, avec certitude, cette synonymie un peu obscure. Il est certain que M. Schmidt, par je ne sais quelle confusion, a décrit sous le nom de *Tristis* (comme nous l'avons déjà vu) l'insecte dont la variété noire avait été appelée *Fenestratus* par M. Dejean, et a donné le nom de *Fenestratus* à une variete non moins foncée de l'espèce actuelle, dont M. Dejean n'a jamais eu connaissance.

Cet insecte est très-abondant en Sicile et dans le royaume de Naples. Depuis longtemps j'en possédais des exemplaires rapportés de Naples par M. de la Mote-Baracé ; depuis il a été trouvé dans les mêmes lieux par MM. Broussais et par M. Melly, qui l'a répandu dans plusieurs collections, sous le nom d'*A. Pecchiolii*. M. Gené l'a récolté en Sardaigne, M. Solier aux environs de Marseille, et récemment M. Friwaldszky m'en a envoyé plusieurs individus recueillis dans l'Asie mineure ; enfin, il en existe au musée de Berlin, sous le nom de *Mitis*, deux individus recueillis en Portugal dans la province d'Algarve. Cette espèce peut donc être considérée comme répandue sur toutes les côtes septentrionales de la mer Méditerranée.

138. A. Axillaris. *Fusco-niger, opacus, confertim punctatus, incano-pubescens ; antennis, pedibus, thorace postico, elytrorumque maculis duabus, alterâ humerali latè diffusâ, alterâ posticâ parvâ rotundatâ, rufo-testaceis.*—Long. 0,0015 ad 0,0019. Lat. 0,0005 ad 0,0006. Europa Meridionalis.

Anthicus Axillaris, Schmidt, Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 186 (1842) (1).

Jolie petite espèce européenne parfaitement décrite par M. Schmidt, excessivement voisine de la précédente, dont elle ne diffère à la première vue que par une taille un peu plus petite, et une coloration constamment moins foncée. Tête noire, assez brillante, très-finement pointillée, excepté sur une ligne médiale, lisse, légèrement saillante ; transversale, carrée postérieurement, avec les angles postérieurs arrondis, peu convexe sur le disque ; les yeux assez saillants ; les antennes entièrement testacées, de longueur ordinaire, assez moniliformes, peu renflées au sommet. Corselet noi-

(1) *Anthicus Affinis*, Dej. Catal. 1836, p. 238.

râtre antérieurement, ferrugineux à la base, très-finement pointillé et voilé d'une pubescence argentée, sensiblement moins large que la tête, sensiblement oblong, assez régulièrement arrondi et globuleux antérieurement, pommettes légèrement saillantes, rétréci peu au-delà du milieu, très-légèrement renflé latéralement à la base, qui est finement marginée; goulot antérieur très-court, mais distinct. Elytres noirâtres, couvertes d'une ponctuation peu fine et serrée, abondamment ombragées d'une pubescence blanchâtre, assez courte et très-inclinée, ornées antérieurement d'une large tache humérale ferrugineuse qui couvre presque toute la base et n'est séparée de celle de l'autre élytre que par une teinte un peu plus foncée autour de l'écusson et sur la suture, ornées en outre chacune vers l'extrémité, comme dans la variété *b* de l'espèce précédente, d'une petite tache arrondie, moins collée contre la suture; semblables pour la forme à celles du *Fenestratus*, également convexes, presque aussi ovalaires, les épaules un peu moins arrondies, la suture, dans la seconde moitié, moins fortement saillante, et bordée de chaque côté d'un petit sillon longitudinal moins large et moins profond. Dessous du corps obscur, pattes entièrement d'un rouge testacé vif. Différences sexuelles peu apparentes, réduites dans le mâle à une très-légère troncature de l'extrémité supérieure de l'abdomen.

VARIÉTÉS : *Coloration décroissante : b.* Tête obscure, corselet entièrement testacé; élytres à fond noirâtre décoloré, les taches postérieures agrandies, réunies entre elles et aux antérieures le long de la suture, et le long du bord latéral, en sorte qu'il ne reste du fond, comme dans les deux premières espèces de ce groupe, que deux bandes noirâtres, l'une médiale, encore assez foncée et l'autre apicale, très-pâle. Dessous du corps entièrement testacé. Cette variété extrême se lie au type par des passages insensibles, qu'il serait difficile et inutile d'énumérer.

Coloration croissante : β. Corselet presque entièrement noir, taches antérieures complétement séparées par la suture noirâtre; les postérieures très-petites et presque obsolètes.

γ. Taches postérieures entièrement nulles; les antérieures obsolètes; antennes et pattes d'un rouge testacé aussi vif que dans α. Il existe probablement des individus à élytres entièrement noires, sans aucune apparence de tache humérale.

Cette espèce, très-variable pour la coloration, l'est aussi pour la taille; certains individus atteignent presque deux millimètres de longueur, tandis que d'autres arrivent à peine à un millimètre et demi. M. Aubé a reçu des environs de Turin un exemplaire, sans doute imparfaitement développé, dont l'extrême petitesse se complique d'une décoloration presque complète. Il m'a fallu une observation des plus minutieuses, et des objets de comparaison nombreux, pour ne pas voir dans cet insecte une espèce nouvelle. L'*A. Axillaris* se rencontre, mais toujours en petit nombre, dans les contrées méridionales, et en même temps peu occidentales de l'Europe; j'en ai pris moi-même quelques individus près de la Chartreuse de Pavie à l'aide du filet faucheur; M. Schmidt cite des exemplaires de la

Corse et de la Hongrie. La collection Dejean en contenait, sous le nom d'*Affinis*, deux individus, l'un de l'Autriche, l'autre de la Wolhynie, envoyé par Besser sous le nom d'*Equestris*. Enfin le musée de Berlin en possède un individu recueilli aux environs de Varsovie.

139. A. Fumosus. *Niger, opacus, confertim punctatus, griseo-pubescens, elytris subovatis, maculá pone humeros oblongá, flavo ferrugineá; antennis pedibusque totis ferrugineis.*— Long. 0,002. Lat. 0,0007. — Sardinia. Algiria.

Anthicus Fumosus, Lucas, Rev. Zool. 1843, p. 146. — Laf. et Lucas, Explorat. Scient. de l'Algérie, t. 2, p. 375, tab. 32, f. 6.

Anthicus Bicolor, Lucas, Rev. Zool. 1843, p. 146 (var. *b* nobis).

Voisin pour la forme du *Flavipes*, Panz., taille et facies semblables. Tête noire, peu brillante, abondamment ponctuée, avec une ligne médiale lisse, légèrement saillante, semée de poils grisâtres courts et inclinés, transversale, carrée postérieurement, légèrement bombée sur le disque; les yeux ovales, assez saillants; les antennes d'un jaune ferrugineux, moins longues que la moitié du corps, légèrement moniliformes et peu renflées au sommet. Corselet noir, nullement brillant, couvert d'une ponctuation assez profonde et non confluente, disparaissant plus ou moins sous une pubescence argentée, courte et inclinée, qui le fait paraître grisâtre, un peu moins large que la tête, à peine plus long que large, transversalement arrondi antérieurement, convexe en dessus, peu rétréci postérieurement, les côtés nullement sinués, se dirigeant obliquement vers la base, qui est finement marginée; goulot antérieur excessivement court et peu distinct. Ecusson très-petit, triangulaire. Elytres noires, extrêmement ternes, couvertes d'une ponctuation assez profonde, arrondie, non confluente, qui donne naissance à une pubescence argentée comme celle du corselet, mais un peu plus longue et couchée très à plat, ornées chacune antérieurement d'une grande tache oblongue d'un jaune ferrugineux vif, qui commence à l'angle huméral et se prolonge en arrière jusqu'au milieu des élytres, sans atteindre ni la suture ni le bord latéral; deux fois aussi larges que le corselet, une fois et trois quarts au plus aussi longues que larges, légèrement échancrées à la base, avec les angles huméraux arrondis et peu marqués, sensiblement arrondies sur les côtés, ce qui leur donne une forme sensiblement ovale, sans élévation notable de la suture ni des omoplates. Dessous du corps entièrement noir; les pattes entièrement d'un jaune ferrugineux comme les antennes. — Le mâle un peu plus étroit que la femelle a l'extrémité supérieure de l'abdomen tronquée, et laisse saillir abondamment le pigidium.

Variété : *Coloration décroissante : b* (*A. Bicolor,* Lucas). Elytres entièrement jaunes, avec une tache scutellaire triangulaire et une grande tache apicale arrondie d'un brun noirâtre; individu récemment éclos, identique du reste avec le type de l'espèce pour tout ce qui est forme, pubescence et ponctuation.

Cette espèce a été recueillie en Sardaigne par M. Géné, et en Algérie par M. Lucas; ce dernier l'a décrite succinctement en 1843 dans la *Revue Zoo-*

logique, sous deux noms différents, la variété *b*, sous le nom de *Bicolor*, et la variété α, sous celui de *Fumatus*, que j'ai dû préférer à celui de *Scapularis*, que cet insecte portait dans la collection du musée de Turin. Il vit sous les pierres humides et les végétaux en décomposition; c'est sous ces retraites qu'il a été pris par M. Lucas, dans les mois de mars et d'avril, aux environs de Constantine et de Philippeville.

QUINZIÈME GROUPE.

Capite validissimo, thorace subrotundo transverso; elytris elongato-parallelis, thorace vix dimidio latioribus (f. 5, *a*). *S. G. Liparoderus*, nobis.

Nous avons établi ce groupe sur une seule espèce en même temps espagnole et africaine, remarquable par la disproportion qui existe entre la largeur des élytres et celle de la tête et du corselet. Tandis que dans les autres espèces, les élytres ont toujours une largeur au moins double de celle du corselet, elles ne sont guère ici que d'un tiers plus larges. Cette espèce offre en outre un caractère sexuel analogue à celui déjà observé dans une espèce de la Nouvelle-Hollande, l'*A. Crassipes* : les tibias postérieurs du mâle (f. 5, *b*), sont échancrés circulairement à leur côté interne, tandis que ceux de la femelle conservent la forme ordinaire. Ce groupe est du nombre de ceux qui me paraissent propres à constituer un sous-genre; nous adoptons pour celui-ci le nom de *Liparoderus*, à cause de la grosseur du corselet.

DESCRIPTION DES ESPÈCES.

140. A. INSIGNIS. *Totus fumoso-niger, opacus, holosericeo-pubescens; elytris fasciis duabus argenteo-pilosis; antennis et femoribus fuscis, tibiis tarsisque ferrugineis. Tibiis maris introrsum emarginatis.* — Long. 0,003 ad 0,004. Lat. 0,0012 ad 0,0015 (f. 5, *a*, *b*). — Hispania meridionalis et Algiria.

Anthicus Insignis, Lucas, Rev. Zool. 1843, p. 145. — Laf. et Lucas, Explor. scient. de l'Algérie, t. 2, p. 376, tab. 32, f. 5 (1).

Tête noire, assez brillante, imperceptiblement pointillée, très-légèrement pubescente, très-grande et très-robuste, fortement transversale, carrée postérieurement avec les angles postérieurs légèrement arrondis, fortement convexe en dessus et en dessous; les yeux petits, vitrés, peu saillants, peu rapprochés des antennes; palpes obscurs, à dernier article peu sécuriforme; antennes brunes, robustes, de longueur ordinaire, submonili-

(1) *Anthicus Venator*, Dufour, Dej. Cat. 1836, p. 238.
Anthicus Argentatus, Klug. in musæo Berolinensi.

formes, tous les articles à peu près égaux en longueur, augmentant peu en grosseur de la base au sommet, le dernier article presque double du précédent en longueur, obconique et sensiblement acuminé. Corselet noir, terne, un peu rougeâtre à l'extrême base, ponctuation très-fine et disparaissant sous une pubescence fuligineuse fine et veloutée, entremêlée de duvet argenté, symétriquement disposé dans les individus très-frais, et offrant une ligne médiale blanche, un point blanc de chaque côté, un peu en avant, et une frange blanche tout autour de la base; presque aussi large que la tête, un tant soit peu transversal, quoiqu'il m'ait paru légèrement oblong, dans deux individus mâles; de forme sensiblement globuleuse, les côtés arrondis jusque vers les deux tiers, puis tombant perpendiculairement sur la base, sans qu'il en résulte autre chose qu'un rétrécissement à peine sensible, margination postérieure nulle, sillon latéral assez profond, contournant l'extrême base, ferrugineux et abondamment tapissé de poils roussâtres; goulot à large ouverture très-court et peu détaché. Ecusson triangulaire, les côtés légèrement arrondis. Elytres noirâtres, ternes et enfumées, très-finement pointillées et même finement rugueuses vers la base, entièrement couvertes d'une pubescence fuligineuse très-courte et collée à la surface, ornées chacune de deux bandes transversales blanches, formées par un duvet argenté et soyeux, l'antérieure commençant au bord latéral derrière l'épaule, et s'étendant obliquement jusqu'au tiers de la longueur, en atteignant plus ou moins la suture, l'autre, située aux deux tiers de l'élytre, ayant la forme d'un croissant à longues pointes tournées vers l'extrémité, la pointe interne se prolongeant même quelquefois jusqu'au bout le long de la suture; oblongues, subparallèles dans le mâle, en ovale allongé dans la femelle, pas plus larges que le corselet à la base, d'un tiers environ plus larges, dans leur plus grande largeur, et deux fois aussi longues que larges, les angles antérieurs et postérieurs doucement arrondis. Le dessous du corps entièrement noirâtre; les cuisses très-fortes et renflées d'un bout à l'autre sans être claviformes, d'un brun légèrement rougeâtre; les tibias et les tarses ferrugineux.

Le mâle se distingue, comme on l'a déjà dit, par la forme des tibias postérieurs (f. 5, *b*), qui sont légèrement cambrés et échancrés circulairement à leur côté interne, dans presque toute leur longueur, tandis que ceux de la femelle ont la forme ordinaire. En outre, le corselet est un peu plus long et plus bombé que celui de la femelle, les élytres sont un peu plus parallèles, plus convexes et terminées par une légère boursoufflure, qu'on n'aperçoit pas dans la femelle, et qui a quelques rapports avec la manière dont se terminent les élytres du mâle dans les Notoxus européens, tels que le *N. Monoceros*. Enfin le dernier segment supérieur de l'abdomen est largement échancré, et laisse saillir un tant soit peu le pigidium, qui au lieu d'être en pointe mousse, est tronqué presque carrément; mais il est difficile de pouvoir distinguer ces organes qui, dans l'état ordinaire, sont entièrement recouverts par les élytres (1).

---

(1) J'ai dit dans ma première description de cet insecte (insérée dans l'ouvrage de

VARIÉTÉ : *Coloration décroissante : b.* Antennes et pattes entièrement testacées, élytres d'un noir décoloré tournant au gris.

Cette belle et curieuse espèce a été recueillie pour la première fois dans l'Andalousie par M. Dufour, et placée par M. Dejean dans sa collection sous le nom inédit de *Venator,* Dufour. Depuis, elle a été trouvée en Algérie, aux environs d'Oran, par le colonel Levaillant, qui l'a répandue dans plusieurs collections, entre autres dans la mienne et dans celle de M. Reiche.

Le musée de Berlin en possède aussi deux exemplaires d'Algérie, sous le nom d'*Argentatus*, Klug. Nous avons dû préférer à ces deux noms celui d'*Insignis*, sous lequel elle a été décrite sommairement par M. Lucas, dans la *Revue Zoologique,* en 1843.

M. Lucas sur les insectes d'Algérie), que le mâle avait les antennes plus longues que la femelle. Ce caractère, comparaison faite d'un plus grand nombre d'individus, ne me paraît ni aussi constant, ni aussi évident que je l'avais pensé d'abord.

QUATRIÈME DIVISION.

Thorace lateribus plùs minùsve foveolato.

Nous avons commencé par réunir dans cette dernière division toutes les espèces dont le corselet présente évidemment, sur les faces latérales, une fossette triangulaire (f. 1, *b*). Puis nous avons groupé autour celles qui nous ont paru avoir quelque affinité avec elles, bien que la fossette thoracique y fut moins développée ou même insensible. Deux caractères importants sont communs à toutes ces espèces, à peu d'exceptions près. C'est d'une part le peu de développement du goulot du corselet, qui souvent est entièrement nul, en second lieu, l'oblitération plus ou moins complète des différences sexuelles, dans la forme du dernier segment de l'abdomen; à quoi il faut ajouter l'absence presque générale de ponctuation sur les élytres. L'Europe est la patrie presque exclusive de ces espèces; le petit nombre de celles qui sont indiennes ou africaines s'éloignent des formes normales, et ont dû être placées dans des groupes particuliers, les unes en tête, les autres à la suite de la phalange européenne, de la manière suivante :

16ᵉ *Groupe.* — Corselet oblong, dilaté à la base, au-delà de la fossette latérale, ce qui le fait paraître bisinué sur les côtés. Espèces indiennes pour la plupart (f. 2, *a, b*). Espèces 141 à 146 (Type. *A. Longiceps*, nobis).

17ᵉ *Groupe.* — Corselet court, rarement plus long que large, souvent transversal, peu ou point dilaté à la base. Groupe essentiellement européen (f. 1, *a, b*, et 4, *a*). Espèces 147 à 175 (Types. *A. Fasciatus,* Chev. *Plumbeus*, Dej., etc.).

18ᵉ *Groupe.* — Corselet court, le plus souvent transversal, ayant à la base un sillon transversal qui réunit entre elles les fossettes latérales et le divise presque en deux lobes (*S. G. Aulacoderus*, nobis) (1). Groupe essentiellement sud-africain (f. 8). Espèces 176 à 182 (Type. *A. Transversalis*, Dej.).

SEIZIÈME GROUPE.

Thorace oblongo, basi nonnihil dilatato, ideòque lateribus bisinuato.

---

(1) ἄυλαξ, sillon, δέρη, cou.

Deux espèces particulières à la Sicile et quatre de l'Inde composent ce groupe, et se subdivisent elles-mêmes de la manière suivante.

α. Tête oblongue et très-arrondie postérieurement (f. 2, *a*) . . . . Espèces 141 à 144

β. Tête transversale, peu arrondie postérieurement; une fossette médiale sur le corselet en avant de la base (f. 3) . . . . . . 145 à 146

Description des espèces.

α. Capite oblongo, posticè valdè rotundato (f. 2, *a*).

141. A. Longiceps. *Ferrugineus, subopacus, subtilissimè punctulatus; capite obscuro, valdè oblongo; thorace anticè subconico; elytris fusco-nigris, pube sericeâ vestitis; antennarum apice femoribusque nonnihil infuscatis.* — Long. 0,0035 ad 0,004. Lat. 0,0012 ad 0,0015 (f. 2, *a, b*). — Sicilia.

Espèce de très-grande taille, égale aux plus grands individus du *F. Pedestris*. Tête noirâtre, rougeâtre postérieurement, peu brillante, très-finement pointillée et finement pubescente (f. 2, *a*), sensiblement plus longue que large, très-arrondie postérieurement, sans apparence d'angles postérieurs, peu convexe en dessus, les yeux noirs et saillants; les antennes ferrugineuses, avec les deux ou trois derniers articles obscurs, au moins aussi longues que la moitié du corps, robustes, quoique filiformes, dernier article très-long et très-acuminé. Corselet ferrugineux, finement pointillé, légèrement pubescent, presque aussi large que la tête (f. 2, *b*), d'un tiers environ plus long que large, un peu conique antérieurement, dilaté et arrondi sur les côtés, avec les pommettes légèrement saillantes, faiblement rétréci aux deux tiers de la longueur et dilaté de nouveau à la base, qui est imperceptiblement marginée; fossette latérale assez profonde et tapissée d'un duvet jaunâtre; goulot excessivement court et presque nul. Ecusson noir, peu distinct. Elytres d'un noir brun, plus ou moins diaphanes, ternes, très-finement pointillées, et abondamment revêtues d'une pubescence soyeuse, non régulièrement inclinée, mais ondulant symétriquement en différents sens, de manière à produire des reflets roussâtres; deux fois aussi larges que le corselet à la base, deux fois environ aussi longues que larges, sensiblement dilatées sur les côtés, ce qui leur donne une forme trapézoïdale antérieurement et ovalaire postérieurement, assez plates sur le disque; les omoplates distinctement saillantes, et suivies d'une dépression non pas transversale, mais fortement oblique et très-sensible. Dessous du corps d'un brun plus ou moins foncé; abdomen dépassant constamment l'extrémité des élytres, au moins dans la femelle, seul sexe que j'aie été à même d'observer. Pattes longues et déliées, ferrugineuses, avec l'extrémité des cuisses brune.

Variété : *Coloration croissante* : β. Tête et corselet bruns, et presque aussi foncés que les élytres.

Cette grande espèce habite la Sicile, où elle n'a été trouvée à ma connaissance que par MM. Broussais. J'en possède deux individus provenant de leur voyage, et un troisième existe dans la collection de M. Aubé; je l'ai cherchée inutilement, ainsi que la suivante, dans les récoltes de MM. Melly et Blanchard.

142. A. DICHROUS. *Ferrugineus, subnitidus, subtilissimè punctulatus; capite obscuro; thorace anticè rotundato; elytris nigro-piceis, glabriusculis; antennarum apice femoribusque nonnihil infuscatis.* — Long. 0,0024 ad 0,0028. Lat. 0,0008 ad 0,0009. — Sicilia.

Espèce très-voisine de la précédente, provenant également du voyage de MM. Broussais en Sicile. Elle se distingue du *Longiceps* par une taille moitié plus petite, et par de légères différences que nous allons signaler. La tête paraît un peu moins oblongue, et les yeux à proportion plus éloignés l'un de l'autre. Le corselet, aussi moins allongé, au lieu d'être obconique antérieurement, est régulièrement arrondi, avec les pommettes plus saillantes, les côtes plus sinués, les fossettes latérales plus creuses, et un rétrécissement beaucoup plus marqué aux trois quarts de la longueur. Les élytres un peu moins arrondies sur les côtés, moins plates et plus cylindriques, recouvrent entièrement l'extrémité de l'abdomen; elles se distinguent aussi par la dépression posthumérale qui, au lieu d'être oblique, est régulièrement transversale; elles sont en outre moins ternes, moins pubescentes, et encore plus finement pointillées. La couleur n'offre pas de différence notable, la tête est également d'un rouge obscur, le corselet d'un ferrugineux plus ou moins vif, et les élytres d'un noir un peu plus foncé, par cela même qu'elles sont moins pubescentes. L'extrémité des antennes et des cuisses légèrement obscure. Le dessous du corps entièrement noirâtre.

Cette espèce, qui aurait besoin d'être etudiée sur un plus grand nombre d'exemplaires, me paraît, jusqu'à nouvel ordre, bien distincte de la précédente. Je n'en ai vu que trois individus rapportés par MM Broussais, ils appartenaient tous trois à M. Aubé, qui a bien voulu me permettre d'en garder un pour ma collection.

143. A. TRUNCATELLUS. *Ferrugineus, subnitidus, subtilissimè punctulatus; elytris fusconigris, pube sericeâ adumbratis, maculâ posticâ flavâ ornatis, apice subtruncatis; femoribus vix infuscatis.* — Long. 0,0027. Lat. 0,0009. — India Orientalis.

Cette espèce indienne, voisine de la précédente par la taille, se rapproche davantage du *Longiceps* par la longueur de la tête et par la forme du corselet, qui est également d'un tiers plus long que large, fortement arrondi antérieurement, faiblement resserré aux deux tiers de la longueur, dilaté de nouveau à la base, avec un goulot très-court, mais distinctement détaché du lobe. Les élytres de même couleur, plus brillantes et moins pubescentes, se distinguent par une tache jaunâtre arrondie située vers les trois quarts de la longueur; elles sont encore plus transparentes et foliacées que dans les deux espèces précédentes, subparallèles, et tronquées presque carrément à leur extrémité; les omoplates sensiblement saillantes et miroitantes sont suivies d'une dépression transversale assez

profonde. Dessous du corps d'un brun rougeâtre; pattes longues et grêles, testacées, avec l'extrémité des cuisses légèrement obscure.

Cette espèce habite l'Inde, et fait partie des récoltes de Helfer. Je n'en ai vu que deux individus qui m'ont été communiqués par le musée de Prague.

144. A. Piceus. *Totus piceus, subnitidus, subtilissimè punctulatus; elytris valdè convexis pube tenuissimâ adumbratis; antennarum basi tarsisque rufescentibus.*—Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — India Orientalis.

Entièrement d'un brun également foncé sur la tête, le corselet et les élytres. Tête lisse et brillante, un peu rougeâtre sur le chaperon, imperceptiblement pointillée, pas plus longue que large, très-arrondie postérieurement; les yeux vitrés, assez saillants; les antennes plus longues que la moitié du corps, ferrugineuses à la base, brunes et sensiblement renflées au sommet. Corselet aussi finement pointillé que la tête, assez brillant, presque glabre, moins large que la tête, sensiblement oblong, mais moins que celui du *Truncatellus*, d'un quart seulement plus long que large, très-régulièrement arrondi jusqu'aux deux tiers, où a lieu un étranglement assez sensible, suivi d'une dilatation basilaire; fossette latérale très-creuse; goulot excessivement court et moins détaché que dans l'espèce précédente. Élytres brillantes, très-finement pointillées, même sous une forte loupe, revêtues dans les individus très-frais d'un duvet excessivement fin et court, qui disparaît au moindre frottement, trois fois au moins aussi larges que le corselet, et moins de deux fois aussi longues que larges, sensiblement dilatées sur les côtés, trapézoïdales antérieurement, ovalaires postérieurement, sensiblement convexes sur le disque, les omoplates lisses et fortement saillantes, suivies d'une dépression transversale assez profonde, presque toujours déhiscentes postérieurement et laissant voir les ailes inférieures. Dessous du corps et pattes noirâtres, à l'exception des tarses, qui sont ferrugineux, et des tibias, qui tournent au brun rouge. Les différences sexuelles, autant que j'ai pu les reconnaître, se réduisent à une légère échancrure du dernier segment supérieur de l'abdomen dans le mâle.

Variété : *Coloration décroissante* : *b.* Tête et corselet d'un brun rougeâtre, tibias ferrugineux.

Cette espèce habite l'Inde, où elle a été abondamment recueillie par le docteur Helfer. J'en possède plusieurs exemplaires qui m'ont été donnés par le musée de Prague. M. Hope m'a communiqué un individu du Népaul qui me paraît appartenir à cette espèce.

β. Capite transverso, posticè parùm rotundato; thorace suprà antè basin foveolato (f. 3).

145. A. Fugax. *Ferrugineus, subnitidus, subtilissimè punctulatus, tenue pubescens; elytris fuscis, maculâ ponè humerum triangulari, alterâque ponè medium ovatâ, usque ad apicem productâ, flavescentibus.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — India Orientalis.

Tête ferrugineuse, lisse et brillante, sans ponctuation distincte, légère-

ment transversale, arrondie aux angles postérieurs, convexe sur le disque; les yeux vitrés, assez saillants; les antennes jaunâtres, obscures au sommet, de la longueur de la moitié du corps, sensiblement renflées vers l'extrémité. Corselet ferrugineux, terne, finement rugueux, ombragé d'une fine pubescence jaunâtre, moins large que la tête, un peu plus long que large, peu convexe en dessus, régulièrement arrondi antérieurement, les pommettes modérément saillantes, rétréci vers les deux tiers et sensiblement dilaté à la base, avec les côtés fortement bisinués, laissant apercevoir postérieurement une petite fossette médiale, arrondie et séparée de la base par une légère saillie ou renflement du bord postérieur; goulot antérieur distinct, mais excessivement court. Elytres d'un brun jaune peu brillantes, finement pointillées, revêtues d'un duvet jaunâtre peu adhérent, ornées chacune de deux grandes taches jaunes, l'une derrière l'épaule, triangulaire, l'autre un peu au-delà du milieu, de forme ovale, s'étendant d'un côté jusqu'au bord latéral, et de l'autre, n'étant séparée de la tache voisine que par un faible intervalle de la couleur du fond, qui se prolonge plus ou moins en pointe le long de la suture, mais non jusqu'au bout, de manière que les deux taches finissent par se réunir et par couvrir tout le bord postérieur; deux fois et demie au moins aussi larges que le corselet, une fois et trois quarts à peine aussi longues que larges, trapézoïdales antérieurement, sensiblement dilatées sur les côtés et ovalaires postérieurement, fortement convexes surtout postérieurement; les omoplates sensiblement saillantes et suivies d'une dépression transversale plus ou moins sensible. Dessous du corps noirâtre; pattes jaunâtres.

Variété : *Coloration décroissante : b.* Entièrement d'un jaune sale, légèrement roussâtre, de même teinte sur les élytres que sur la tête et le corselet; les taches un peu plus pâles et obsolètes. Je n'ai vu que cette variété; mais il en existe probablement d'autres à coloration croissante, dans lesquelles les taches postérieures doivent se trouver entièrement circonscrites par la couleur du fond.

Cette espèce habite les Indes-Orientales, où elle a été recueillie par le docteur Helfer. J'en ai vu plusieurs exemplaires qui m'ont été communiqués par le musée de Prague.

146. A. Fossicollis. *Ferrugineus, subnitidus, subtilissimè punctulatus, griseo-pubescens, elytris fusco-brunneis, apice obsoletè rufo-maculatis.*— Long. 0,0022. Lat. 0,0007 (f. 3). — India Orientalis.

Cette espèce, un tant soit peu plus grande que la precédente, en est tellement voisine, qu'il suffira de quelques mots pour faire comprendre en quoi elle en diffère. La tête et le corselet sont également d'un rouge testacé; la tête est exactement de même forme; le corselet est rétréci un peu plus en arrière, et la fossette de la base (f. 3), plus creuse, moins arrondie, plus transversale, va se réunir par ses deux extrêmités aux fossettes latérales, qui sont très-profondes. Les élytres, plus parallèles et moins convexes, ont les épaules carrées et bien détachées; elles sont d'un brun foncé, entièrement voilées d'une pubescence grise, et ornées

tout-à-fait à l'extrémité d'une tache apicale rougeâtre, oblongue, plus ou moins obsolète. Dessous du corps noirâtre, pattes entièrement testacées.

VARIÉTÉ : *Coloration décroissante : b.* Elytres d'un brun jaune sale et décoloré, avec les taches apicales jaunâtres.

Cette espèce provient aussi des récoltes de Helfer dans l'Inde ; j'en ai vu trois individus qui m'ont été communiqués par le musée de Prague.

DIX-SEPTIÈME GROUPE.

Thorace breviusculo, nonnunquam transverso ; lateribus non bisinuato (f. 1, *a*, *b*, et 4, *a*).

Ce groupe important contient vingt-huit espèces toutes européennes (1), à l'exception de la dernière, qui est de l'Inde. Nous y avons introduit les subdivisions suivantes :

A Elytres noires à taches rouges ou jaunes.		
α. Antérieurement et postérieurement tachées	Espèces	147 à 155
β. A bande postérieure seulement. .		156 à 160
B. Elytres noires sans tache.		
α. Allongées, parallèles, très-plates (f. 6)		161 à 166
β. Ovales au moins dans un des sexes (f. 5, *a*, *b*, *c*, et 7)		167 à 169
γ. Subparallèles et subcylindriques .		170 à 175

DESCRIPTION DES ESPÈCES.

A. Elytris nigris flavo vel rufo-maculatis.

α. Anticè et postice maculatis.

147. A. NECTARINUS. *Fusco-niger, subopacus, grisco-pubescens, thorace rufo, elytris maculâ ponè humerum triangulari alterâque versus apicem irregulari flavis; antennarum basi, tarsisque testaceis.* — Long. 0,0035 ad 0,004. Lat. 0,0012 ad 0,0014. — Germania. Sibiria.

Notoxus Nectarinus, Panz. Entom. Germ. t. 1, p. 87 (1795). *Id.* Faun. Germ. Fasc. 25, tab. 8. *Id.* Krit. Revis. der Ins. Faun. t. 1, p. 61. — Oliv. Encycl. Meth. t. 8, p. 393.

Anthicus Nectarinus, Schh. Syn. t. 2, p. 56. — Schmidt, Stett. Ent, Zeit. t. 3, p. 126.

Anthicus Bicinctus, Hummel, Essais Entom. pars. 4, p. 49 (1826) (2).

---

(1) Nous comprenons parmi les espèces européennes, suivant l'usage généralement reçu, celles des côtes barbaresques et celles de la région caucasienne.

(2) *Anthicus Sibiricus,* Dej. Cat. 1836, p. 238.

Tête noirâtre, peu brillante, très-finement pointillée et finement pubescente, transversale, trapézoïdale postérieurement, avec les angles postérieurs arrondis, peu convexe sur le disque; les yeux vitrés, subtriangulaires, assez grands et assez saillants; les antennes testacées dans leur première moitié, le reste d'un brun plus ou moins foncé, de la longueur de la moitié du corps, peu moniliformes, et faiblement renflées au sommet. Corselet rouge, très-finement pointillé et entièrement ombragé d'un duvet grisâtre, presque aussi large que la tête, pas plus long que large, très-peu convexe, très-faiblement arrondi antérieurement, les pommettes légèrement saillantes, rétréci faiblement un peu avant la base qui ne paraît pas distinctement marginée, fossettes latérales presque nulles, réduites à un sillon qui suit les contours de la base; goulot antérieur entièrement nul. Écusson noir, peu distinct, obtus au sommet. Élytres d'un brun foncé, peu brillantes, couvertes d'une ponctuation très-fine, qui donne naissance à une pubescence grise, courte, mais assez abondante, ornées chacune de deux taches d'un beau jaune, l'une irrégulièrement triangulaire à une certaine distance de l'épaule et de la suture, l'autre presque apicale, bizarrement contournée, ne touchant pas la suture, mais atteignant le bord latéral sur une assez grande longueur, plus de deux fois aussi larges que le corselet même à la base, et presque deux fois aussi longues que larges, peu convexes, souvent même aplaties en dessus, carrées à la base, avec les angles huméraux arrondis, parallèles sur les côtés, régulièrement arrondies à l'extrémité, les omoplates quelquefois très-légèrement saillantes. Dessous du corps noir; cuisses noirâtres; tibias et tarses testacés.

Toutes mes recherches pour reconnaître les caractères sexuels ont été infructueuses, tant à cause du petit nombre d'individus que j'ai eus sous les yeux, qu'à cause de leur mauvais état de conservation. L'analogie me porte à croire que cette espèce, comme la plupart de celles du même groupe, a l'abdomen semblablement terminé dans les deux sexes. Peut-être les individus les plus cylindriques sont-ils des mâles, et les plus aplatis des femelles.

Variétés : *Coloration croissante* : β. Corselet de même teinte que les élytres; taches antérieures et postérieures petites, en forme de bandes transversales (Var. γ, Schmidt).

Coloration décroissante : *b*. Les taches comme dans α; la tête et les cuisses aussi rouges que le corselet; les antennes presque entièrement ferrugineuses (Var. β, Schmidt).

c. Semblable à *b*, mais de plus les deux taches antérieures réunies sur la suture et formant un large chevron ouvert vers la base (C'est à peu près la variété δ de Schmidt, il n'y manque que la réunion des taches postérieures sur la suture, que je n'ai remarquée dans aucun individu).

d. Semblable à *c*; de plus les taches postérieures très-agrandies et réunies, non pas à leur partie antérieure, mais tout-à-fait à l'extrémité des élytres, de manière à envelopper une petite tache noire commune, arron-

die, qui se rattache le long de la suture à la bande noire du milieu (C'est à peu près la variété ζ de Schmidt).

M. Schmidt signale en outre une variété à élytres entièrement jaunes, avec une grande tache carrée à la base, et l'extrémité noires. N'ayant eu sous les yeux qu'une douzaine d'exemplaires, il n'est pas étonnant que cette variété extrême ne s'y soit pas rencontrée.

Cette belle espèce, décrite pour la première fois par Panzer, en 1795, et figurée par lui, dans sa *Faune de Germanie*, habite non-seulement le nord de l'Allemagne, mais aussi la Siberie, et les déserts des Kirguises. C'est positivement celle que M. Dejean avait placée dans sa collection, sous le nom de *Sibiricus*, que Hummel a décrite sous celui de *Bicinctus*, et que Ledebours, au témoignage de Gebler, a recueillie abondamment sur les bords de l'Irtysch et aux environs de Loktewsk. Il n'est pas possible d'établir une différence entre les individus de l'une et de l'autre contrée. Les mêmes variétés se retrouvent de part et d'autre. En Allemagne, c'est surtout près de Magdebourg qu'on a rencontré cet insecte, sur les tiges du *Triticum repens*, dans les fossés qui entourent la citadelle. Je ne sache pas qu'il ait jamais été pris en France, et je pense que c'est par erreur qu'Olivier, dans l'*Encyclopédie méthodique*, dit qu'il a été trouvé sur les montagnes aux environs de Clermont, en Auvergne. L'*Anthicus Nectarinus* cité par M. Dejean dans son catalogue appartient à l'espèce suivante, qui est très-voisine de celle-ci, mais beaucoup plus petite.

148. A. SANGUINICOLLIS. *Nigro-piceus, subnitidus, parcè et tenuissimè pubescens, thorace rufo, elytris fasciâ ponè humerum obliquâ maculâque versùs apicem rotundatâ flavis, antennarum basi tibiis tarsisque testaceis.* — Long. 0,0022 ad 0,0028. Lat. 0,0007 ad 0,0009. — Europa meridionalis.

Anthicus Terminatus, Schmidt (non Dej.), Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 128 (1842).

Anthicus Ruficollis, Schmidt, ibid., p. 172 (var. δ, ε et ζ nobis) (1).

Cette espèce, dans laquelle M. Dejean avait cru reconnaître le *Nectarinus* de Panzer, en est tellement voisine qu'il n'existe, à bien dire, entre les deux insectes, qu'une différence de taille. M. Schmidt qui a décrit, sous deux noms différents, deux variétés extrêmes de cette espèce, a fait la même remarque en décrivant son *A. Terminatus* (qui n'est pas, comme il le pensait, le *Terminatus* Dej.). Telle est l'analogie qui existe entre ces deux espèces, qu'il suffit de dire que la tête et le corselet du *Sanguinicollis* sont identiques, à la taille près, avec les mêmes parties du *Nectarinus*, tant pour les formes que pour la couleur; la tête dans les individus pris pour type étant noirâtre et le corselet d'un rouge plus ou moins vif. La forme des élytres n'offre pas non plus de différence sensible, elles sont également parallèles et carrées à la base, peut-être plus habituellement cylindriques et moins aplaties, la consistance foliacée est

(1) *Anthicus Nectarinus*, Dj. (non Panzer), Cat. 1836, p. 138.

la même, la ponctuation encore plus fine et la pubescence moins abondante et plus fugitive. La couleur est également le brun foncé. Quant aux taches, bien qu'elles occupent les mêmes places, elles sont loin d'avoir les contours aussi nettement arrêtés que dans le *Nectarinus*. Elles sont beaucoup plus inconstantes et susceptibles de disparaître entièrement. Dans les individus où elles acquièrent tout leur développement, la tache antérieure forme derrière l'épaule une bande oblique jaune, qui le plus habituellement se réunit sur la suture à celle de l'autre élytre; il n'est pas rare cependant que la suture noire les sépare l'une de l'autre. La postérieure, de forme arrondie, est placée aux trois quarts de la longueur très-près du bord, qu'elle atteint quelquefois, et assez loin de la suture, qu'elle n'atteint jamais. Les antennes sont testacées, avec les trois à quatre derniers articles noirâtres, les pattes également testacées, avec les cuisses brunes, et le dessous du corps entièrement noirâtre. Les différences sexuelles peu évidentes et difficiles à saisir, se réduisent chez le mâle à une faible troncature du dernier segment supérieur de l'abdomen, sans saillie apparente du pigidium.

VARIÉTÉS : *Coloration décroissante* : *b*. Taches des élytres comme dans α, plus ou moins apparentes, tête et cuisses entièrement rouges comme le corselet. Il existe au musée de Berlin des individus de Corfou et de Smyrne à élytres décolorées, qui trouveraient leur place à la suite de cette variété.

Coloration croissante : β. Elytres très-foncées, taches obsolètes, à peine distinctes, tête noire, corselet, antennes et pattes, tantôt comme dans α, tantôt confondues dans une teinte noirâtre.

γ. Taches antérieures seules visibles, quelquefois même aussi vives que dans α; taches postérieures nulles; coloration du corselet, des antennes et des pattes plus ou moins vive, suivant que les taches sont plus ou moins apparentes.

δ, Elytres sans taches, plus ou moins foncées, quelquefois très-noires, tête et corselet d'un rouge quelquefois très-vif.

ε. Elytres sans taches, entièrement noires, tête noirâtre, corselet, base des antennes, tibias et tarses ferrugineux; souvent une teinte noirâtre à la partie antérieure du corselet (Cette variété est le type de l'*A. Ruficollis* de M. Schmidt).

ζ. Elytres et tête noires, corselet, antennes et pattes noirâtres, un peu moins foncés que les élytres.

Cette espèce appartient essentiellement aux régions méridionales de l'Europe, elle a été trouvée assez abondamment aux environs de Marseille par M. Solier, et à Fréjus par M. Kunze, dans les Alpes du Piémont par M. Ghiliani, et en Dalmatie par M. Karr. J'en ai vu au musée de Berlin des individus recueillis, les uns en Portugal, dans la province d'Algarve, les autres à Corfou, à Smyrne, et jusque dans la Crimée. Ce sont des individus de Corfou, à taches apparentes, que M. Schmidt (d'après je ne sais quelle autorité), à décrits sous le nom de *Terminatus*, Dej., réservant celui de *Ruficollis* aux exemplaires à élytres noires que M. Kunze avait

rapportés de la Provence (1). Quant à l'insecte que M. Dejean a appelé *Terminatus*, la description de M. Schmidt ne peut nullement lui convenir, puisque au lieu d'une tache ante-apicale jaune sur un fond noir, il a une tache tout-à-fait apicale noire sur un fond jaunâtre. Nous aurions voulu conserver à cette espèce un des deux noms de M. Schmidt, mais d'une part celui de *Terminatus*, qui ne lui convient nullement, a dû être restitué par nous au véritable *A. Terminatus* de M. Dejean. D'un autre côté, celui de *Ruficollis*, avait déjà été employé qar M. Saunders, pour une espèce des Etats-Unis d'Amérique décrite en 1836; et nous avons été obligés d'introduire ici une dénomination nouvelle.

149. A. Mylabrinus. *Lætè rufo-ferrugineus, subnitidus, tenuè pubescens; capite, antennarum apice, elytrisque nigris; his fasciis duabus testaceis, pube densâ cinereâ vestitis.* — Long. 0,0026 ad 0,0029. Lat. 0,0009 ad 0,001 (f. 1, *a*, *b*). — Sardinia.

Anthicus Mylabrinus, Géné, Insect. Sard. Fasc. 2, p. 34, tab. 2, f. 15 (1839).

Tête parfaitement noire, peu brillante, semée de très-petits points peu rapprochés, et revêtue d'un duvet très-fin, faiblement transversale, légèrement arrondie postérieurement; cou nullement apparent, entièrement enfoncé dans le corselet; les yeux petits, très-peu saillants; les palpes noirs; les antennes très robustes, de longueur ordinaire, assez moniliformes et renflées vers le sommet; les six à sept premiers articles ferrugineux, les autres noirâtres. Corselet (f. 1, *b*) d'un rouge très-vif, lisse et brillant, sans ponctuation distincte, même sous une forte loupe, très-légèrement pubescent, aussi large que la tête, un peu plus long que large, transversalement arrondi, globuleux et dilaté antérieurement, les pommettes fortement saillantes, sensiblement rétréci, un peu au delà du milieu, les côtés se dirigeant ensuite parallèlement vers la base, qui est très-finement marginée; fossettes latérales profondes et très-miroitantes; goulot antérieur nul. Ecusson assez visible, en triangle régulièrement équilatéral. Elytres (f. 1, *a*) noires, imperceptiblement pointillées et ombragées d'un duvet très-fin et très-court qui en ternit l'éclat, de consistance beaucoup plus solide et moins diaphanes que dans les deux espèces précédentes, ornées de deux belles bandes d'un rouge orangé, dont l'éclat est tempéré par une pubescence roussâtre et veloutée qui leur est particulière; la bande antérieure située à peu de distance derrière l'épaule, assez régulièrement transversale, s'élargissant vers le bord latéral, qu'elle atteint complétement, et rétrécie vers la suture, où elle se réunit le plus habituellement à celle de l'autre épaule, la bande postérieure située vers les deux tiers de la longueur, très-légèrement oblique, atteignant également le bord latéral, et constamment réunie à sa voisine sur la suture; plus de deux fois aussi longues que larges; carrées à la base et parallèles sur les côtés dans le mâle, un peu plus arrondies latéralement dans la femelle, régulièrement arrondies à l'extrémité; les omoplates sensiblement sail-

(1) M. Kunze, en me communiquant tous les types des descriptions de M. Schmidt, m'a mis à même d'établir cette synonymie avec toute la certitude désirable.

lantes et suivies d'une dépression transversale qui correspond exactement à la bande antérieure Dessous de la poitrine rouge, abdomen noirâtre. Pattes entièrement d'un rouge très-vif. Le mâle se distingue, comme nous l'avons déjà dit, par une forme plus parallèle et plus carrée antérieurement. Son abdomen, peu saillant, est tronqué un peu en arrondissant, tandis que celui de la femelle, quelquefois très-saillant, se termine en pointe.

VARIÉTÉ. *Coloration croissante* : β. Le premier article des antennes et les cuisses noirâtres, sans aucune modification de la couleur ni de la grandeur des taches.

Cette belle et brillante espèce, décrite depuis quelques années par M. Géné, dans le second fascicule de ses insectes de Sardaigne, paraît tout-à-fait particulière à cette île. Elle a été recueillie assez abondamment dans les localités sablonneuses et aux bords des lacs, dans la partie orientale de l'île.

150. A. LEPTOSTEMMA. *Obscurè ferrugineus, subnitidus, tenuè pubescens, elytris brunneis, maculis in utroque duabus subrotundatis, alterâ ponè humerum, alterâ antè apicem flavo-testaceis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0009. — Georgia.

Anthicus Leptostemma, Kolenati, Meletemata Entom. Fasc. 5, p. 55, Petropoli, 1846.

Tête d'un brun rouge plus ou moins foncé, assez brillante, finement pointillée, couverte d'une pubescence grisâtre, faiblement transversale, peu arrondie postérieurement; les yeux ovales, médiocrement saillants; les antennes de longueur et de forme ordinaire, d'un ferrugineux clair à la base, noirâtres vers l'extrémité. Corselet brun en dessus, rougeâtre en dessous et sur les bords, sensiblement moins large que la tête, un peu plus long que large, transversalement arrondi antérieurement, pommettes assez saillantes, suivies d'une fossette profonde, dont le fond est lisse, peu sinué sur les côtés, rétréci vers les deux tiers et très-légèrement dilaté latéralement à la base, qui est finement marginée. Elytres brunes, plus ou moins foncées, finement pointillées et ombragées d'un fin duvet grisâtre, ornées chacune de deux grandes taches jaunâtres, l'une derrière l'épaule, imparfaitement ovalaire, l'autre régulièrement arrondie, tout près de l'extrémité, sans être cependant apicale; deux fois et demie environ aussi larges que le corselet, moins de deux fois aussi longues que larges, carrées à la base, ovalaires postérieurement, légèrement dilatées sur les côtés, la plus grande largeur au-delà du milieu. Dessous du corps brun, pattes entièrement d'un jaune testacé vif.

VARIÉTÉ : *Coloration décroissante* : *b.* Taches antérieures et postérieures réunies deux à deux sur la suture, et les unes aux autres le long de la suture. Cette espèce doit varier beaucoup dans un sens comme dans l'autre, et offrir d'une part des individus noirs à taches obsolètes, de l'autre des individus jaunâtres dont les taches auraient envahi tout ou partie de la couleur du fond. Très-voisine du *Fasciatus,* Chev., elle s'en distingue facilement par son corselet, beaucoup moins large et moins glo-

buleux, et par l'emplacement de la tache postérieure des élytres, qui est beaucoup plus près de l'extrémité.

Cette espèce habite les provinces Transcaucasiennes de l'empire russe ; elle est du nombre de celles qui ont été décrites en 1846 à Saint-Pétersbourg par M. Colenati, dans ses *Meletemata Entomologica;* j'en dois trois exemplaires à l'obligeance de M. le baron de Chaudoir.

151. A. RECTIPENNIS. *Nigro-fuscus, subopacus, sericeo-pubescens; thoracis basi, elytrorum fasciis duabus, tibiis tarsisque, testaceis. Elytris oblongo-parallelis.* — Thoracis et elytrorum longitudo, 0,002. Lat. 0,0008. — Georgia.

Encore une espèce Caucasienne, très-voisine de la précédente, mais dont je n'ai reçu qu'un individu sans tête. Corselet noirâtre antérieurement, testacé postérieurement et sur les faces latérales, couvert d'un duvet soyeux qui en cache la ponctuation, de forme courte, légèrement transversale, peu arrondi antérieurement; les pommettes très-saillantes et presque anguleuses, les fossettes très-profondes, sensiblement rétréci à la base; goulot antérieur extrêmement court et peu détaché du lobe. Elytres brunes, revêtues d'un abondant duvet roussâtre qui les fait paraître ternes, ornées de deux larges bandes transversales jaunes communes, qui paraissent résulter par décoloration de la réunion de taches non communes; forme essentiellement parallèle, étroite et cylindrique, deux fois seulement aussi larges que le corselet, et deux fois aussi longues que larges, très-carrées à la base, rectilignes sur les côtés, régulièrement arrondies postérieurement. Dessous du corps très-noir, cuisses d'un brun foncé; les tibias et les tarses d'un jaune testacé très-vif.

Je n'oserais pas affirmer que cette espèce soit susceptible d'autant de variation que la précédente ou que le *Fasciatus*, Chev. Le seul individu ici décrit offre cela de remarquable, que malgré le peu de coloration des élytres, le dessous du corps est d'un noir et les cuisses d'un brun très-foncé, qui contraste avec la couleur claire des tibias et des tarses.

Cet individu m'a été envoyé par M. de Chaudoir, et a été recueilli, comme ceux de l'espèce précédente, dans les provinces Transcaucasiennes de l'empire russe.

152. A. TERMINATUS (1). *Obsoletè fuscus, subopacus, sericeo-pubescens, antennarum basi, tibiis, tarsis elytrisque lividè testaceis; his maculâ scutellari apicalique fuscis, lateribus nonnihil rotundatis.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — Græcia.

Tête noirâtre, brillante, presque glabre, sans ponctuation appréciable, transversale, carrée postérieurement, avec les angles postérieurs arrondis, sillon occipital court, mais distinct, assez convexe sur le disque; les yeux petits et très-peu saillants; les antennes testacées à la base, obscures vers l'extrémité, semblables pour la forme à celles du *Fasciatus*. Corselet noirâtre, terne, entièrement ombragé d'un duvet roussâtre, aussi large que la tête, pas plus long que large, peu transversalement arrondi et assez

---

(1) *Anthicus Terminatus*, Dej. Cat. 1836, p. 238.

convexe antérieurement, les pommettes saillantes et même anguleuses, faiblement rétréci peu au-delà du milieu, les côtés tombant ensuite carrément sur la base, qui est moins foncée que le disque; fossettes latérales assez profondes et jaunâtres; goulot antérieur presque nul. Elytres d'un jaune sale, ternes, très-finement pointillées, entièrement revêtues d'un fin duvet roussâtre, avec deux taches noirâtres communes, l'une à la base, autour de l'écusson, l'autre tout-à-fait à l'extrémité; deux fois seulement aussi larges que le corselet, et à peine une fois et trois quarts aussi longues que larges, carrées à la base, avec les épaules arrondies, et peu détachées, très-faiblement dilatées sur les côtés, ovalaires postérieurement, peu convexes en dessus, sans apparence de saillie aux omoplates. Dessous du corps et cuisses noirâtres, tibias et tarses d'un jaune testacé livide.

Je ne puis voir dans l'individu ici décrit qu'une variété très-décolorée d'une espèce bifasciée, comme le *Rectipennis*, dont les bandes jaunes se seront réunies au point d'envahir entièrement l'espace noirâtre qui les sépare dans l'état normal. Très-voisine des deux précédentes, elle se distingue du *Leptostemma* par la forme du corselet, qui est beaucoup plus large, avec les pommettes beaucoup plus saillantes, et du *Rectipennis* par la forme des élytres, qui ne sont pas aussi parallèles, mais calquées pour la coupe sur celles du *Leptostemma.*

Cette espèce, trouvée en Grèce, est le véritable *Terminatus* de la collection de M. Dejean, qui l'avait reçu de M. Dumont-Durville. Je ne vois que la communauté de patrie qui ait pu engager M. Schmidt à reconnaître cette espèce dans des Anthicus de Corfou, qui appartiennent sans nul doute à la même espèce que son *Ruficollis* (*Sanguinicollis*, nobis).

153. A. Dejeanii (1). *Rufo-ferrugineus, subnitidus, tenue pubescens; capite, antennarum apice, elytrisque nigris, his fasciis duabus testaceis, pube cinereâ vestitis; A. Mylabrino valdè affinis sed duplò minor.* — Long. 0,0015. Lat. 0,0005. — Dalmatia. Sardinia.

Cette espèce est, par rapport au *Mylabrinus*, ce que le *Sanguinicollis* est par rapport au *Nectarinus*, c'est-à-dire qu'il n'y a, à bien dire, entre ces deux espèces, qu'une différence de taille qui est ici de plus de moitié. Tête noire et lisse, sans ponctuation distincte, presque glabre, légèrement transversale, légèrement arrondie postérieurement; les yeux faiblement saillants; les palpes roussâtres; les antennes ferrugineuses jusqu'à la moitié, noires dans le reste de leur longueur, relativement aussi longues, aussi robustes et aussi moniliformes que celles du *Mylabrinus;* cou apparent, la tête n'étant pas, comme dans cette espèce, en contact immédiat avec le corselet. Corselet également rouge, brillant, et voilé d'un fin duvet roussâtre, mais moins transversalement arrondi et moins dilaté antérieurement, les pommettes moins détachées, rétréci plus près de la base; goulot antérieur extrêmement court, mais formant antérieurement une

---

(1) *Anthicus Nectarinus*, var. Dej. Catal. 1836, p. 238.

petite marge distincte. Elytres exactement semblables, à la taille près, à celles du *Mylabrinus* pour la forme, la couleur, la pubescence et les taches, avec cette seule différence que les taches antérieures s'unissent presque toujours aux postérieures le long de la suture, et que la dépression posthumérale est beaucoup moins sensible et quelquefois entièrement nulle. Dessous du corps, y compris la poitrine, entièrement noirâtre, pattes entièrement testacées.

A défaut des différences abdominales, qui sont peu apparentes, les sexes se distinguent, savoir : le mâle par la forme des élytres, carrées antérieurement et parallèles sur les côtés, et la femelle par leur forme sensiblement ovalaire. Quoique cette différence ne soit pas à beaucoup près aussi tranchée que dans l'*A. Fasciatus,* elle est néanmoins telle que j'ai hésité à réunir des femelles prises en Dalmatie par M. Dejean, à des mâles recueillis en Sardaigne par M. Géné. L'analogie cependant me porta à opérer un rapprochement qui fut confirmé plus tard par la comparaison d'une femelle de Sardaigne identique à celles de Dalmatie.

VARIÉTÉS : *Coloration croissante* : β. Comme dans le *Mylabrinus,* premier article des antennes et des cuisses noirâtres.

Coloration décroissante : *b*. Tête rougeâtre, élytres à fond plutôt brun que noir, les bandes comme dans α, tantôt entièrement séparées, tantôt réunies, l'antérieure à la postérieure, le long de la suture.

Cette jolie petite espèce, recueillie pour la première fois par M. Dejean en Dalmatie, existait depuis longtemps dans sa collection, confondue avec son *Nectarinus* (*A. Sanguinicollis,* nobis), il en avait trois individus femelles appartenant tous trois à la variété *b*. Depuis, M. Géné a retrouvé en Sardaigne toutes les variétés que nous avons décrites.

154. A. CORSICUS. *Ferrugineus, subnitidus, tenuissimè pubescens; capite, antennarum apice, elytrisque nigris, his breviusculis, fasciis duabus testaceis.* — Long. 0,0014. Lat. 0,0005. — Corsica.

J'ai longtemps hésité à séparer cette espèce de la précédente, avec laquelle elle a les plus grands rapports de taille, de couleur et de dessin. Mais il est certain que la tête de celle-ci est proportionnellement plus grosse, le corselet plus étroit et surtout les élytres plus courtes, en d'autres termes, le corselet de celle-ci est sensiblement moins large que la tête, et les élytres ne sont guère qu'une fois et deux tiers aussi longues que larges, tandis que dans celles du *Dejeanii,* la longueur excède au moins des trois quarts la largeur. Quant à la couleur, voici les différences; les antennes, noires dans leur seconde moitié, ont de plus l'article basilaire noir comme dans la variété β de l'espèce précédente, sans que les cuisses cessent d'être rougeâtres; la tête est d'un noir plus complet et plus foncé; le corselet est d'un rouge moins vif qui ne diffère guère de la teinte des taches; la bande postérieure des élytres est plus rapprochée de la bande antérieure, et le bord apical est en outre légèrement rougeâtre.

Cette espèce a été prise en Corse, je n'en ai vu que deux individus

mâles, à élytres parallèles et carrées antérieurement; ils appartenaient l'un et l'autre à M. Chevrolat, qui a bien voulu m'en abandonner un.

155. A. **Fasciatus.** *Ferrugineus, subopacus, sericeo-pubescens, capite, antennarum apice, thoracis anticâ parte elytrisque fusco-nigris; his maculâ ponè humerum triangulari fasciâque posticâ communi ferrugineis.*

Mas : *Alatus, elytris parallelis anticè quadratis.*

Femina : *Subaptera, elytris ovatis, angulis anticis ferè nullis.*

Long. 0,0018 ad 0,0023. Lat. 0,0006 ad 0,0008 (f. 4, *a*, *b*, *c*). — Europa Meridionalis.

Mas : *Anthicus Fasciatus,* Chev. Iconogr. du règne anim. t. 3, 2e part. p. 131, pl. 34, fig. 9 (1829-1844). — *Anthicus Affinis*, la Ferté (non Dejean), Annales de la Soc. Entom. de France, t. 11, p. 248 (1842).

Femina : *Anthicus Antoniæ,* la Ferté, Annales de la Soc. Entom. de France, t. 11, p. 249, pl. 10, fig. 2 (1842). — *Anthicus Monogrammus*, Schmidt, Stett. Entom. Zeit. t. 3, p. 173 (1842) (1)..

Une des espèces les plus difficiles du genre, à cause de ses nombreuses variétés et de la différence de forme des deux sexes. Tête noirâtre, plus ou moins foncée, très-finement pointillée, revêtue d'un duvet grisâtre, qui en ternit l'éclat, assez fortement transversale, carrée postérieurement avec les angles postérieurs arrondis, convexe sur le disque; les yeux assez saillants; les antennes ferrugineuses à la base, noirâtres vers l'extrémité, de longueur ordinaire, robustes, moniliformes et renflées au sommet. Corselet (f. 4, *a*) rougeâtre, avec une tache noirâtre plus ou moins grande à la partie antérieure, ponctuation très-fine, entièrement voilée par un duvet soyeux, un peu moins large que la tête, un peu plus long que large, légèrement cordiforme, transversalement arrondi et fortement globuleux antérieurement, pommettes modérément saillantes, faiblement rétréci peu avant la base, fossettes latérales triangulaires, très-marquées et tapissées d'un duvet roussâtre; goulot antérieur très-large, très-court, et peu détaché du lobe. Ecusson assez distinct, arrondi au sommet. Elytres d'un noir peu foncé, un peu fuligineux, finement pointillées, entièrement recouvertes d'un abondant duvet argenté et très-soyeux, ornées derrière l'épaule (dans les individus considérés comme types), d'une tache triangulaire rougeâtre, à contours peu arrêtés, plus ou moins apparente, quelquefois très-obsolète, ordinairement séparée par la suture de celle de l'autre élytre, et en outre d'une bande transversale commune de même couleur, aux deux tiers de la longueur; la forme desdites élytres très-différente, suivant les sexes : dans le mâle (f. 4, *b*) sensiblement parallèles, carrées antérieurement, avec les angles huméraux légèrement arrondis, subfusiformes postérieurement, et recouvrant des ailes propres au vol; dans la femelle (f. 4, *c*), fortement ovalaires et plus convexes que dans le mâle, avec les angles huméraux presque nuls, transversalement

---

(1) Mas : (var. β, nobis) *Anthicus Unifasciatus,* Dej. Catal. 1836, p. 238.
Femina : (var. *b*, nobis) *Anthicus Bicinctus,* Dej. ibid.

arrondies à l'extrémité, ne recouvrant que des ailes rudimentaires impropres au vol, plus que doubles du corselet en largeur dans les deux sexes, une fois et trois quarts aussi longues que larges dans le mâle, une fois et deux tiers seulement dans la femelle; saillie des omoplates quelquefois un peu sensible dans le mâle seulement, et suivie d'une très-légère dépression transversale Dessous du corps entièrement d'un noir brillant. — Nous n'avons rien à ajouter aux différences sexuelles que nous venons d'exposer, si ce n'est qu'elles se trouvent confirmées par la forme du dernier segmen abdominal, qui, dans les deux sexes, est entièrement recouvert par les élytres et très-faiblement tronqué dans le mâle.

Variétés : *Coloration croissante* : Comme il arrive quelquefois dans cette espèce que le corselet reste invariablement rouge, tandis que les élytres deviennent de plus en plus foncées, nous avons classé parallèlement et désigné par les mêmes lettres les variétés dont les élytres sont semblables, en distinguant par une double lettre celles dont le corselet reste rouge, de celles dont le corselet se rembrunit en même temps que les élytres.

$\alpha\alpha$. Elytres comme dans α, mais corselet entièrement rouge, sans apparence de tache noire.

β. Taches antérieures des élytres entièrement effacées ; corselet presque entièrement noir, légèrement rougeâtre à la base.

$\beta\beta$. Elytres comme dans β ; corselet entièrement rouge ; la tête même rougeâtre; l'extrémité des antennes toujours noirâtre; variété particulière à la Sardaigne, communiquée par M. Géné sous le nom d'*Histrio*.

γ. Elytres entièrement d'un noir assez foncé, sans apparence de taches ; corselet comme dans β, noir avec une légère teinte rougeâtre à la base ; pattes toujours testacées, sans teinte brune sur les cuisses.

$\gamma\gamma$. Elytres entièrement d'un brun grisâtre, sans tache distincte ; corselet, tête et pattes entièrement rouges ; l'extrémité des antennes toujours noirâtre.

Coloration décroissante : *b*. Taches antérieures des élytres réunies sur la suture, et envahissant presque toute la base. Corselet tantôt comme dans α, tantôt presque entièrement rougeâtre, mais conservant toujours antérieurement une petite tache noirâtre ; dessous du corps rouge, à l'exception des trois derniers anneaux de l'abdomen, qui restent noirâtres (*A. Bicinctus*, Dej.).

c. Elytres tout-à-fait décolorées, d'un jaune testacé plus ou moins pâle, avec l'extrémité et, vers le milieu, une tache latérale noirâtres. Tête néanmoins très-noire, extrémité des antennes toujours noirâtre ; corselet de même couleur que les élytres, avec une légère teinte obscure, antérieurement. Dessous du corps entièrement testacé, excepté l'extrémité de l'abdomen, qui est toujours légèrement obscure. Cette dernière variété, qui est peut-être le résultat d'une éclosion prématurée, a été trouvée par moi vers la mi-juin sur les fleurs, près de la fontaine de Vaucluse. Je dois observer que, généralement, les mâles sont plus foncés que les femelles. Ainsi sur une douzaine d'individus de la Provence que M. Mulsant m'a commu-

niqués, il n'y a que trois mâles, qui appartiennent tous les trois à notre variété β, tous les autres sont des femelles à répartir entre les variétés *b* et *c*.

Cette espèce habite le midi de l'Europe, mais plus spécialement la France méridionale. Je l'ai recueillie pour ma part, à Vaucluse, au pont du Gard, aux environs de Montpellier et auprès de Perpignan. MM. Solier et Kunze l'ont prise aussi, le premier près de Marseille, le second aux environs de Nice. J'ai vu en outre des individus provenant de l'Autriche, de la Dalmatie, de Naples, de la Sicile, de la Sardaigne, et même de l'Espagne, où elle a été recueillie par M. Dufour.

Voici l'historique de cette espèce, qui a été longtemps pour moi une pierre d'achoppement. Nommée primitivement *Fasciatus* par Dahl, au témoignage même de M. Dejean, son nom a été changé par ce dernier en celui d'*Unifasciatus,* qui ne convient qu'à certaines variétés ; mais dans sa collection, il n'avait placé avec certitude sous ce nom que des individus mâles de notre variété β. Les femelles avaient été divisées ; les plus foncées, celles de nos variétés α et β, étaient réunies aux *A. Unifasciatus*, mais comme variété, et avec le signe du doute. Des autres, moins colorées et correspondant à notre variété *b*, il avait fait une espèce distincte sous le nom de *Bicinctus*. M. Chevrolat conserva le nom de Dahl, et décrivit le mâle avant 1840, dans l'*Iconographie du règne animal.* En 1842, j'ai décrit la femelle sous le nom d'*Antoniæ,* dans les *Annales de la société Entomologique de France*, pendant que M. Schmidt décrivait le même sexe sous le nom de *Monogrammus*. Quant au mâle, d'après une fausse indication de M. de Brême, je le décrivais sous le nom d'*Affinis,* Dejean, tandis que M. Schmidt le réunissait à son *Ruficollis*, comme j'ai pu m'en convaincre par les communications obligeantes de M. Kunze. De tous ces noms, celui de *Fasciatus* étant le plus ancien, doit avoir nécessairement la préférence.

β. Elytris posticè tantùm fasciatis.

156. A. Venustus. *Fusco-niger, subopacus, holosericeo-pubescens, thorace rufo, anticè infuscato; antennarum basi, elytrorum fasciâ posticâ pedibusque saturè ferrugineis, femoribus piceis.* — Long. 0,0022 ad 0,0025. Lat. 0,0007 ad 0,0008. — Lombardia.

Anthicus Venustus, Villa. Coleoptera Europæ dupleta, p. 33 (1833).

Anthicus Unifasciatus, Schmidt (non Dej.), Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 173 (1842).

Tête noire, assez brillante, très-finement pointillée, presque glabre, transversale, carrée postérieurement, avec les angles postérieurs arrondis, peu convexe sur le disque ; les yeux médiocrement saillants ; les antennes ferrugineuses à la base, moins le premier article, qui est ordinairement obscur, et noires vers l'extrémité, semblables pour la forme à celles du *Fasciatus*. Corselet rougeâtre, presque toujours marqué d'une tache noire, plus ou moins grande, au milieu du disque, terne, finement pubescent, un peu moins large que la tête, à peine plus long que large, assez régulièrement arrondi antérieurement, assez globuleux ; les pommettes plus saillantes que dans le *Fasciatus*, rétréci peu avant la base ;

fossettes latérales très-creuses ; goulot antérieur réduit à une marge imperceptible. Ecusson bien distinct, transversal, arrondi au sommet. Elytres d'un noir fuligineux, ternes, très-finement pointillées, abondamment revêtues d'un duvet soyeux, ornées postérieurement, vers les deux tiers de la longueur, d'une bande commune moins régulièrement transversale que dans le *Fasciatus*, mais formée de la réunion de deux bandes légèrement obliques, d'un ferrugineux obscur, plus ou moins obsolètes, se rétrécissant et s'oblitérant presque toujours en approchant du bord latéral ; de forme beaucoup plus étroite et plus allongée que dans le *Fasciatus*, deux fois seulement aussi larges que le corselet, et deux fois environ aussi longues que larges, carrées à la base et parallèles dans les deux sexes (à moins que sur huit individus que j'ai comparés, il ne se soit trouvé que des mâles), régulièrement arrondies postérieurement, peu convexes en dessus, très-légèrement déprimées derrière les omoplates. Dessous du corps entièrement noir ; pattes ferrugineuses, avec les cuisses et quelquefois l'extrémité des tarses noirâtres. — Si l'abdomen présente quelque différence sexuelle dans la forme du dernier anneau supérieur, il est impossible de la reconnaître sans soulever les élytres qui recouvrent entièrement cet anneau.

Variétés : *Coloration décroissante : b.* Corselet entièrement rouge, taches postérieures quelquefois épanouies postérieurement et prolongées en pointe le long de la suture, quelquefois une faible teinte pâle derrière l'épaule, faisant pressentir la possibilité d'une tache antérieure.

Coloration croissante : β. Corselet entièrement noir, bande postérieure presque entièrement obsolète, réduite à une petite tache jaunâtre arrondie sur la suture ; antennes presque entièrement noirâtres.

Cette espèce, que je crois avoir suffisamment distinguée du *Fasciatus* mâle, a été trouvée en Lombardie par MM. Villa, et décrite sommairement par eux à la suite du Catalogue de leurs doubles, imprimé à Milan en 1833. M. Schmidt, qui avait eu le tort de ne pas réunir en une seule espèce les deux sexes du *Fasciatus*, avait rapporté le *Fasciatus* mâle, variété β, à l'espèce actuelle, et décrit le tout sous le nom d'*Unifasciatus*, Dej., c'est-à-dire sous le nom que le *Fasciatus* mâle, variété β, portait dans la collection Dejean. Pour sortir de cette synonymie, un peu confuse, nous avons donné la préférence au nom de MM. Villa, qui est déjà répandu dans un grand nombre de collections, et sanctionné depuis longues années, sinon par une description complète, au moins par une diagnose suffisamment claire et précise.

157. A. Ghilianii. *Niger, subopacus, holosericeo-pubescens ; thoracis extremâ basi rufâ ; elytris latiusculis, pube argenteâ anticè vestitis, posticè flavo-fasciatis ; antennarum articulis 2° 3° et 4°, tibiis tarsisque pallidè ferrugineis.* — Long. 0,0027. Lat. 0,001. — Hispania.

Tête noire, brillante, finement pubescente, très-finement pointillée, sensiblement transversale, presque carrée postérieurement, assez convexe ; les yeux petits, régulièrement ronds, assez saillants ; palpes noirâtres ; antennes de longueur ordinaire, grossissant peu vers le sommet, les der-

niers articles sont oblongs et triangulaires, les deuxième, troisième et quatrième articles testacés, tous les autres, même le basilaire, noirâtres. Corselet peu brillant, couvert d'une abondante pubescence grisâtre, soyeuse, très-fine et très-courte, noir avec une bordure ferrugineuse à la base, presque aussi large que la tête, un peu moins long que large, transversalement arrondi et fortement dilaté antérieurement, pommettes saillantes, assez brusquement rétréci peu au-delà du milieu, les côtés tombant ensuite carrément sur la base; goulot antérieur comme dans le *Fasciatus*, excessivement court et à large ouverture. Ecusson triangulaire, arrondi au sommet. Elytres noires, peu brillantes, très-finement pointillées, entièrement revêtues d'une pubescence soyeuse, argentée, très-fine et très-courte sur la partie postérieure, plus longue et moins fine sur le premier tiers des élytres, où elle forme une large bande grisâtre; ornées en outre, au-delà du milieu, d'une large bande transparente d'un jaune pâle, non rectiligne, mais formant un chevron à large ouverture, opposé à la base, dont les extrémités s'épanouissent légèremeut le long des bords latéraux; plus de deux fois aussi larges que le corselet, une fois et trois quarts seulement aussi longues que larges, assez convexes et subcylindriques, très-carrées antérieurement, avec les épaules légèrement détachées et une légère dépression transversale derrière les omoplates, faiblement dilatées sur les côtés et debordant considérablement l'abdomen, ce qui est rendu très-sensible (au moins dans l'individu observé) par la transparence de la tache postérieure, transversalement arrondie à l'extrémité, qui recouvre presque entièrement l'abdomen. Dessous du corps noirâtre. Pattes testacées, à l'exception des cuisses, qui sont brunes.

Je ne possède qu'un seul individu de cette espèce, recueillie en Espagne par M. Ghiliani, auquel je suis heureux de pouvoir la dédier.

158. A. Andalusiacus. *Elongato-parallelus, nigro-fuscus, subopacus, holosericeo-pubescens; elytris valdè angustatis, pube argenteâ anticè vestitis, posticè flavo-fasciatis; antennarum basi pedibusque ferè totis ferrugineis.* — Long. 0,003. Lat. 0,0009. — Andalusia.

Tête noire, légèrement brillante, très-finement pubescente, imperceptiblement pointillée, presque aussi longue que large, très-faiblement carrée postérieurement, un peu rétrosaillante, assez convexe; les yeux petits, ovales, peu saillants; le chaperon séparé du disque par un léger sillon transversal qui s'étend d'une antenne à l'autre; palpes obscurs; antennes ferrugineuses à la base, y compris l'article basilaire, les quatre à cinq derniers articles noirâtres, longues, pouvant dépasser la base du corselet, articles inférieurs déliés, les derniers faiblement renflés et peu moniliformes. Corselet noirâtre, terne, abondamment couvert d'une pubescence soyeuse argentée, rougeâtre à l'extrême base, aussi large que la tête, sensiblement plus long que large, arrondi et subglobuleux antérieurement, pommettes très-légèrement saillantes, faiblement rétréci un peu avant la base, qui est imperceptiblement marginée; fossettes latérales ferrugineuses; goulot antérieur inappréciable, nullement détaché du lobe. Ecusson peu visible. Elytres noirâtres, ternes, imperceptiblement pointillées; toute la base couverte d'une pubescence soyeuse, formant une large

bande antérieurement roussâtre, postérieurement argentée; ornées en outre vers l'extrémité d'une bande transversale d'un jaune ferrugineux un peu pâle, non rectiligne, mais formant un chevron très-ouvert, opposé à la base; deux fois aussi larges que le corselet, deux fois au moins aussi longues que larges, par conséquent très-allongées, très-étroites, très-paralleles, nullement aplaties, plutôt cylindriques, carrées à la base, subfusiformes à l'extrémité. Dessous du corselet, poitrine et abdomen noirs. Pattes ferrugineuses, à l'exception des cuisses, qui sont noirâtres.

Cette espèce, très-voisine de la précédente, s'en distingue suffisamment par la forme oblongue du corselet, et celle plus étroite et plus allongée des élytres. Recueillie en Andalousie par Waltl, elle est conservée au musée de Berlin, qui m'a communiqué son unique individu.

159. A. Aubei. *Elongato-parallelus, nigro-fuscus, subopacus, holosericeo-pubescens, elytris angustis, ponè humeros fasciâ albo-pilosâ, ponè medium fasciâ flavâ ornatis. Antennis totis nigris, tibiis tarsisque obscurè ferrugineis.* — Long. 0,003. Lat. 0,001. — Algiria.

Tête noire, peu brillante, finement pubescente, très-finement pointillée, légèrement transversale, peu carrée postérieurement, assez convexe; les yeux ronds assez saillants, les antennes plus longues que la moitié du corps, tous les articles allongés, grossissant peu de la base au sommet, entièrement noires. Corselet noir, assez brillant, peu pubescent en dessus, presque aussi large que la tête, un peu plus long que large, très-arrondi antérieurement, peu globuleux, pommettes faiblement saillantes, faiblement rétréci peu avant la base, qui est finement mais distinctement marginée; fossettes laterales bien marquées, tapissées d'un duvet argenté; goulot antérieur réduit à une petite marge excessivement étroite. Ecusson transversal, tronqué au sommet. Elytres d'un noir un peu brun, ternes, imperceptiblement pointillées et entièrement revêtues d'une pubescence soyeuse, plus abondante antérieurement, à l'endroit de la dépression post-humérale où elle forme une véritable bande de duvet argenté, ornées en outre, vers les deux tiers de la longueur, chacune d'une bande jaune, opaque, presque régulièrement transversale, qui n'atteint pas le bord latéral, et qui arrive très-près de la suture, sans se réunir à celle de l'autre élytre; deux fois au moins aussi larges que le corselet, et deux fois à peu près aussi longues que larges, carrées à la base, parallèles sur les côtés, légèrement fusiformes postérieurement, assez convexes et cylindriques, les omoplates sensiblement saillantes et suivies d'une dépression transversale non moins apparente. Dessous du corps entièrement noir; les cuisses brunes, les tibias et les tarses d'un ferrugineux obscur. L'individu ici décrit, d'après l'inspection de l'abdomen, me paraît être un mâle; la femelle aurait peut-être les élytres moins parallèles.

Cet insecte est excessivement voisin de l'espèce précédente, malheureusement j'avais renvoyé cette espèce à Berlin, quand M. Aubé m'a communiqué celle-ci, et je n'ai pu les comparer l'une à l'autre. Les différences de forme étant à peu près nulles, il ne reste pour distinguer cet insecte de l'*Andalusiacus*, que la couleur entièrement noire des antennes

et la forme de la tache postérieure, qui est ici plus transversale et séparée en deux par la suture. La dernière de ces différences a peu d'importance, il n'en est pas de même de la première; la couleur des antennes dans les Anthicus en général, et particulièrement dans les espèces de ce groupe, tel que le *Fasciatus,* m'ayant toujours paru constante et invariable, quelque variable que pût être celle du corselet et des élytres.

Cette belle espèce, trouvée récemment en Algérie, fait partie de la collection de M. Aubé, auquel je suis heureux de la dédier, en souvenir de la complaisance inépuisable avec laquelle il m'est venu en aide pendant tout le cours de ce travail.

160. A. ZONATUS. *Valdè complanatus, nigro-fuscus, subnitidus, sericeo-pubescens; thorace posticè quadrato; elytrorum fasciâ posticâ flavâ; antennarum basi, tibiis tarsisque testaceis.* — Long. 0,0015 ad 0,002. Lat. 0,0005 ad 0,0007. — Sardinia.

Tête noirâtre, brillante, presque glabre, sans ponctuation distincte, faiblement transversale, peu carrée postérieurement, plate sur le disque; les yeux petits et très-peu saillants; les antennes courtes, atteignant à peine la base du corselet, très-moniliformes et grossissant sensiblement vers le sommet, jaunâtres à la base, noires vers l'extrémité. Corselet noirâtre, peu brillant, peu pubescent, un peu moins large que la tête, transversalement arrondi antérieurement, très-plat sur le disque, pommettes nullement saillantes, carré postérieurement, à peine rétréci à la base, qui est un peu jaunâtre et finement marginée; fossettes latérales jaunâtres, peu profondes; goulot antérieur absolument nul. Ecusson triangulaire. Elytres noirâtres un peu olivâtres, assez brillantes, sans ponctuation appréciable, légèrement voilées d'un duvet excessivement fin, ornées vers les deux tiers de la longueur d'une bande transversale commune d'un jaune assez vif, qui atteint le bord latéral et remonte un peu en pointe le long de la suture, deux fois seulement aussi larges que le corselet, et une fois et trois quarts aussi longues que larges, carrées à la base, très-parallèles sur les côtés, ovalaires postérieurement, remarquablement plates sur le disque, sans apparence de saillie aux omoplates, recouvrant entièrement l'abdomen, ce qui ne m'a pas permis de reconnaître la différence des sexes.

Cet insecte a été recueilli en Sardaigne par M. Gené, qui me l'a communiqué sous le nom de *Zonatus* que je lui ai conservé. Il est à remarquer qu'il varie beaucoup pour la taille; sur quatre individus observés, deux atteignent deux millimètres de longueur, les deux autres arrivent à peine à un millimètre et demi. Cette espèce, dans la place qu'elle occupe, forme une heureuse transition entre les espèces cylindriques à bandes postérieures jaunes, et les espèces aplaties et sans tache de la coupe suivante.

B. Elytris nigris immaculatis.

α. Elongato-parallelis, valdè complanatis (f. 6).

161. A. OCREATUS. *Fusco-niger, subopacus, griseo-pubescens; thorace subtransverso; elytris planis, elongato-parallelis; antennarum articulis secundo tertio et quarto, tibiis tarsisque testaceis, femoribus atris.* — Long. 0,0027. Lat. 0,0008. — Algiria.

Anthicus Ocreatus, Laf. et Lucas, Explor. scient. de l'Algérie, t. 2, p. 379 (1847).

Tête noirâtre, brillante, finement mais distinctement pointillée, et semée d'une très-courte pubescence argentée, fortement transversale et carrée postérieurement, assez convexe sur le disque ; les yeux assez petits, ovales et peu saillants ; les palpes noirâtres ; les antennes épaisses, médiocrement longues, assez moniliformes, grossissant sensiblement à partir du cinquième article, les deuxième, troisième et quatrième testacés, tous les autres noirs, même celui de la base. Corselet noirâtre, assez brillant, pointillé plus finement que la tête et finement pubescent, de même largeur que la tête et à peu près aussi long que large, nullement globuleux, légèrement arrondi antérieurement et très-peu sur les côtés, très-faiblement rétréci à la base, qui est elle-même un peu arrondie et finement marginée ; fossette latérale très-inférieurement placée, assez profonde et luisante ; goulot antérieur presque nul. Ecusson assez grand, transversal, paraissant tronqué au sommet. Elytres d'un noir peu foncé, ternes, finement pointillées, ombragées d'un duvet argenté très-fin et très-court qui les fait paraître grisâtres, oblongues, parallèles, moins de deux fois aussi larges que le corselet, deux fois environ aussi longues que larges, coupées très-carrément à la base, les épaules légèrement saillantes et peu arrondies, nullement dilatées sur les côtés, plates sur le disque, sans dépression transversale derrière les omoplates, différemment terminées à l'extrémité suivant les sexes. Dessous du corps entièrement noir, cuisses très-noires, tibias et tarses d'un jaune testacé vif.

Le mâle se distingue par une forme plus étroite, et plus aplatie des élytres, qui sont séparément arrondies, légèrement tuméfiées et luisantes à l'extrémité, avec la suture terminale un peu déprimée, tandis que celles de la femelle sont conjointement arrondies à l'extrémité, sans tuméfaction luisante, et sans aucune dépression de la suture ; je ne puis rien dire des différences abdominales, qui sont entièrement cachées par les élytres.

Cette espèce a été prise aux environs d'Alger par M. le colonel Levaillant. J'en possède deux exemplaires qu'il m'a généreusement abandonnés, il en existe plusieurs autres dans la collection du musée de Paris, et dans celle de M. Guérin-Meneville. M. Reiche m'en a communiqué un exemplaire de Sicile que j'ai cru devoir rattacher à cette espèce, dont il réunit tous les caractères. L'*A. Ocreatus* est du nombre de ceux qui ont été décrits par nous dans l'ouvrage de M. Lucas sur les insectes d'Algérie, dont la publication n'est pas encore terminée au moment où nous écrivons.

162. A. OLIVACEUS. *Nigro-olivaceùs, snbnitidus, grisco-pubescens ; thorace suboblongo, posticè vix attenuato ; elytris parallelis, valdè elongatis, planissimis ; antennarum articulis secundo tertio et quarto, tibiis tarsisque palliàè testaceis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008 (f. 6). — Hispania.

Tête noire, assez brillante, presque glabre, finement mais distinctement pointillée, exactement semblable pour la forme à celle de l'*Ocreatus* qui précède ; antennes semblablement conformées, ayant de même tous les articles noirs, à l'exception des deuxième, troisième et quatrième, qui sont d'un jaune testacé pâle. Corselet d'un noir légèrement olivâtre,

comme les élytres, assez brillant, très-finement pointillé, très-finement pubescent, de même largeur que la tête, un peu plus long que large, très-peu convexe, arrondi antérieurement, presque carré postérieurement, les côtés légèrement bisinués, par suite d'un très-faible rétrécissement antebasilaire, aussi large à l'extrême base qu'entre les pommettes, distinctement marginé à la base; fossettes latérales très-grandes, très-lisses et très-inférieurement placées; goulot excessivement court, réduit à une fine margination antérieure. Ecusson triangulaire, transversal, formant un angle sensiblement obtus. Elytres (f. 6) d'un noir à reflets olivâtres, de consistance un peu foliacée, qui rappelle celle du *Sanguinicollis*, imperceptiblement pointillées, plus finement encore que dans l'espèce précédente, entièrement revêtues d'une pubescence grisâtre courte, fine et soyeuse, deux fois aussi larges que le corselet, deux fois au moins aussi longues que larges, très-parallèles, très-aplaties, très-carrées antérieurement, légèrement fusiformes postérieurement, souvent déhiscentes vers l'extrémité et différemment terminées suivant les sexes. Le dessous du corps entièrement noir, les cuisses noirâtres, les tibias et les tarses d'un jaune pâle avec les crochets obscurs.

Le mâle se distingue par l'extrémité luisante et légèrement tuméfiée des élytres; la femelle au contraire, a les élytres coupées carrément, plates et ternes à l'extrémité. Quant à l'abdomen, celui du mâle m'a paru arrondi à l'extrémité, et celui de la femelle triangulaire.

Cet insecte a été recueilli assez abondamment en Andalousie par M. Ghiliani. MM. de Brême, Spinola, Aubé et Reiche, en possèdent ainsi que moi plusieurs exemplaires. Quoique très-voisin de l'*Ocreatus*, sa teinte olivâtre, ses élytres encore plus aplaties, et surtout la forme oblongue de son corselet, le distinguent suffisamment de cette espèce.

Dans la pensée que l'*Olivaceus* pourrait appartenir à l'espèce décrite par Waltl sous le nom de *Tibialis*, dans son ouvrage sur les insectes de l'Espagne méridionale, nous avons comparé attentivement la description de Waltl à l'insecte recueilli dans les mêmes lieux par M. Ghiliani, et nous avons reconnu qu'il n'y avait de commun entre ces deux espèces que leur teinte olivâtre. La forme subcylindrique du corselet et la ponctuation profonde des élytres du *Tibialis* le placent nécessairement assez loin de notre *Olivaceus*.

163. A. OTTOMANUS. *Nigro-olivaceus, subnitidus, griseo-pubescens; thorace subtransverso; elytris planis, elongato-parallelis, distinctè punctulatis; antennis totis pedibusque nigris.* — Long. 0,0022- Lat. 0,0007. — Asia-Minor.

Tête noire, brillante, paraissant sous une forte loupe semée de points peu rapprochés, faiblement transversale, peu carrée, plutôt légèrement arrondie postérieurement, assez convexe sur le disque, un petit sillon transversal entre les antennes; les yeux petits, assez saillants; les antennes entièrement noires et brillantes, courtes, moins longues que la moitié du corps, moniliformes, peu renflées au sommet, dernier article conique très-acuminé. Corselet noir, sans ponctuation distincte, ombragé d'un duvet grisâtre, presque aussi large que la tête, à peine aussi long que large, nul-

lement globuleux, arrondi antérieurement, les pommettes assez détachées et très-lisses, modérement rétréci un peu avant la base, qui est distinctement marginée; fossettes latérales sans largeur, reduites à un sillon profond qui sépare les pommettes de la base; goulot réduit à une fine marge antérieure; écusson transversal, obtus au sommet. Elytres d'un noir sensiblement olivâtre, assez brillantes, couvertes d'une ponctuation anormale dans cette division, distincte et peu serrée, qui donne naissance à une pubescence argentée, courte et médiocrement soyeuse; deux fois aussi larges que le corselet et deux fois environ aussi longues que larges, carrées à la base, très-parallèles sur les côtés, ovalaires postérieurement, plates en dessus, mais moins que dans l'espèce précédente, sans saillie apparente des omoplates. Dessous du corps d'un noir foncé. Pattes entièrement noires, même les tibias et les tarses, quoique ces deux dernières parties soient un peu moins foncées que les cuisses.

Cette espèce voisine, mais bien distincte des deux précédentes, habite l'Asie-Mineure. J'en ai reçu de M. Frievaldszky un exemplaire très-frais qui a servi à cette description.

164. A. Depressus. *Fusco-niger, subnitidus, griseo-velutinus; thorace anticè rotundato, subtransverso; elytris planis, elongato-parallelis, subtilissimè rugulosis; antennarum basi, tibiis tarsisque luteo-testaceis.* — Long. 0,0021. Lat. 0,0007. — Caucasus.

Entièrement d'un noir fuligineux sur la tête, le corselet et les élytres. Tête brillante, finement pointillée, aussi longue que large, carrée postérieurement, assez bombée sur le disque; les yeux petits, ovales, très-peu saillants; antennes peu allongées, atteignant à peine la base du corselet, peu dilatées au sommet, les 4 à 5 premiers articles jaunâtres, les autres noirâtres jusqu'à l'extrémité. Corselet assez brillant, peu abondamment couvert d'un duvet soyeux, aussi large que la tête, pas plus long que large, arrondi antérieurement, très-peu arrondi sur les côtés, à peine rétréci à la base, très-plat sur le disque, fossette latérale très inferieurement placée et presque nulle; goulot entièrement nul. Elytres assez brillantes, peu également voilées d'un duvet soyeux, imperceptiblement rugueuses, plus de deux fois aussi larges que le corselet, presque deux fois aussi longues que larges, très-carrées à la base, parallèles sur les côtés, un peu carrément tronquées à l'extrémité, un tant soit peu luisantes et tumefiées aux angles postérieurs internes; les omoplates nullement saillantes; très-plates et même un peu déprimées sur le milieu du disque dans toute leur longueur, un peu moins foncées postérieurement à partir des deux tiers. Dessous du corps noir; cuisses brunes, avec les tibias et les tarses d'un ferrugineux obscur.

Cette espèce habite les provinces Caucasiennes de l'empire russe. Je l'ai décrite d'après deux individus qui m'ont été envoyés par M. de Chaudoir. Très-voisine de l'*Ottomanus* et du *Pauperculus*, elle se distingue du premier par l'absence de ponctuation sur les elytres et par la couleur partiellement jaunâtre des antennes; du second par une taille un peu plus grande, par la forme assez différente du corselet, et aussi par la coloration jaunâtre de la base des antennes.

165. A. PAUPERCULUS. *Totus nigricans, subnitidus, tenuissimè sericeo-pubescens; thorace anticè et lateribus rotundato; elytris elongato-parallelis, planissimis, omoplatis valde prominulis; antennis totis nigris, tibiis tarsisque fuliginosis.* — Long. 0,0018. Lat. 0,0006- — Algiria.

Anthicus Pauperculus, Laf. et Lucas, Explor. scient. de l'Algérie, t. 2, p. 378 (1847).

Tête noire, lisse et brillante, sans ponctuation, ni pubescence saisissable, même à l'aide d'une forte loupe, très-faiblement transversale, légèrement arrondie postérieurement, assez convexe sur le disque; les yeux petits, ovales, faiblement saillants ; les antennes entièrement noirâtres, peu allongées, peu moniliformes, tous les articles à peu près égaux en longueur et grossissant peu vers l'extrémité. Corselet d'un brun noirâtre, imperceptiblement pointillé et ombragé d'un duvet argenté excessivement court et fin, aussi large que la tête, un peu plus long que large, arrondi et presque globuleux antérieurement, régulièrement arrondi sur les côtés, jusqu'à la base qui est déclive et fortement marginée ; fossette latérale, très-profonde, tapissée d'une pubescence grisâtre, ayant la forme d'un sillon oblique qui s'élargit vers le bas. Ecusson transversal très-court, paraissant trapézoïdal. Elytres d'un brun noirâtre, ternes, très-finement pointillées et revêtues comme le corselet d'une pubescence très-fine, très-courte, collée à la surface, larges environ comme deux fois le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, très-parallèles, coupées carrément à la base, les angles huméraux peu arrondis, conjointement arrondies et néanmoins un peu tuméfiées à l'extrémité, ce qui ferait supposer que l'individu décrit est un mâle, remarquables surtout par l'élévation notable des omoplates et par la dépression qui suit cette élévation, dépression qui, au lieu de former un sillon transversal, s'étend indéfiniment sur toute la longueur des élytres. Dessous du corps et cuisses noirâtres ; les tibias et les tarses d'un brun fuligineux.

Description faite sur un individu unique trouvé par M. Lucas, à la fin de mai, sous les galets des bords du Rummel, aux environs de Constantine, et conservé au muséum d'histoire naturelle. Cette espèce a déjà été décrite par nous, dans l'ouvrage de M. Lucas sur les insectes d'Algérie, qui se publie en ce moment.

166. A. POSTICUS. *Nigro-piceus, nitidus, glabriusculus, thorace subquadrato, basi vix coarctato; etytris subparallelis, planissimis, modicè elongatis, posticè obsoletè flavescentibus, antennarum basi ferè totà, tibiis tarsisque pallidè ferrugineis.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — Hispania.

Tête noire, brillante, très-finement ponctuée, glabre, légèrement transversale, carrée postérieurement, avec les angles postérieurs arrondis, peu convexe en dessus, les yeux vitrés, médiocrement grands, ovales et même un peu triangulaires ; palpes noirâtres ; antennes de moyenne grandeur, assez moniliformes, peu renflées au sommet, le premier article obscur, les deuxième, troisième et quatrième ferrugineux, les suivants de plus en plus noirâtres. Corselet noir, brillant, glabre, très-finement pointillé, presque aussi large que la tête, un peu plus long que large,

très-peu convexe, légèrement arrondi antérieurement, presque régulièrement carré postérieurement; les pommettes peu saillantes, très-faiblement rétréci à la base, qui est finement mais distinctement marginée; fossettes latérales peu apparentes; goulot antérieur inappréciable. Ecusson peu visible, en triangle très-obtus. Elytres brillantes, très-finement pointillées, parsemées vers les bords de quelques débris d'une pubescence fugitive; d'un brun très-foncé et presque noir à la base, moins foncé vers le milieu et se fondant vers l'extrémité dans une teinte jaunâtre qui forme une large tache apicale vague et indéterminée; deux fois au moins aussi larges que le corselet, une fois et trois quarts au moins aussi longues que larges, très-aplaties, médiocrement parallèles, carrées à la base, légèrement dilatées sur les côtés, leur plus grande largeur au-delà de la moitié, arrondies peu conjointement à l'extrémité, qui paraît luisante et légèrement tuméfiée, ce qui indiquerait que l'individu ici décrit serait un mâle. Dessous du corps noirâtre; pattes testacées, à l'exception des cuisses qui sont de la couleur de l'abdomen.

Cette espèce, recueillie dans l'Andalousie par Waltl, m'a été communiquée par le musée de Berlin, qui n'en possède qu'un individu. Sa tache apicale, son corselet moins arrondi et moins globuleux antérieurement, et ses élytres moins parallèles, sans saillie aux omoplates, la distinguent suffisamment du *Pauperculus* d'Algérie, avec lequel elle a beaucoup d'analogie. Il n'y a pas moyen de reconnaître en elle le *Tibialis* de Waltl, dont nous citerons la description à la fin du genre; Waltl donne à cet insecte un corselet cylindrique et des élytres ponctuées qui excluent toute affinité avec l'espèce actuelle.

β. Elytris unius saltem sexûs ovatis.

167. A. Plumbeus. *Nigro-plumbeus, subnitidus, griseo-pubescens; elytris distinctè punctulatis; antennis totis nigris, femoribus piceis, tibiis tarsisque ferrugineis.*

Mas : *Aliàs alatus* (f. 5, *a*), *elytris parallelis, planiusculis, anticè quadratis. Aliàs subapterus* (f. 5, *b*), *elytris convexis, oblongo-ovatis, angulis anticis rotundatis.*

Femina (f. 5, *c*) : *Aptera, elytris convexis, abbreviato-ovatis, angulis anticis ferè nullis.*

Anthicus Plumbeus, la Ferté, Annales de la Soc. Entom. de France, t. 11, p. 250 (1842) (1).

Mas : alatus : *Anthicus Callosus*, Schmidt, Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 181 (1842).

Mas : subapterus : *Anthicus Melanarius*, Schmidt, ibid. p. 178.

Femina : *Anthicus Brevis*, Schmidt, ibid. p. 180.

Espèce non moins difficile que l'*A. Fasciatus*, présentant de même entre les sexes des différences de forme qui ont entraîné M. Schmidt à la diviser en trois espèces différentes. Tête noire, robuste, lisse et brillante, sans ponctuation distincte, et presque glabre, fortement transversale et carrée postérieurement, convexe sur le disque; les yeux ronds et assez saillants; un léger sillon transversal entre les antennes; celles-ci entière-

(1) *Anthicus Plumbeus*, Dej. Cat. 1836, p. 238.

ment noires, brillantes à la base, ternes vers le sommet, médiocrement longues, légèrement moniliformes, légèrement renflées vers l'extrémité, tous les articles égaux en longueur, à l'exception du dernier, qui est au moins double du précédent. Corselet noir, peu brillant, sans ponctuation distincte, ombragé d'un fin duvet argenté, sensiblement moins large que la tête, et à peu près aussi long que large, peu globuleux, arrondi antérieurement, les pommettes légèrement saillantes et très-lisses en dessous, faiblement rétréci un peu avant la base, qui est distinctement marginée; fossette latérale, étroite, mais profonde et abondamment tomenteuse; goulot antérieur nul. Ecusson très-petit, triangulaire. Elytres assez brillantes, d'un noir presque toujours olivâtre, mais prenant une teinte gris de plomb, sous l'influence d'une abondante pubescence argentée courte et peu soyeuse, couvertes d'une ponctuation assez profonde, non confluente et très-distincte, deux fois aussi larges que le corselet, de longueur et de forme très-variable suivant les sexes. Dessous du corps très-noir et très-brillant, cuisses brunes, tibias et tarses ferrugineux. Il y a lieu de remarquer que cette espèce et l'*Ottomanus* décrit plus haut sont les seules de cette division qui présentent sur les élytres une véritable ponctuation.

Les différences sexuelles de cette espèce m'ont singulièrement embarrassé. Voici le résultat auquel m'a conduit la comparaison d'une cinquantaine d'individus, recueillis dans deux localités, aux environs de Lyon, et aux environs de Montpellier. J'ai d'abord remarqué (f. 5, *a*) des individus à élytres passablement allongées, une fois et trois quarts environ aussi longues que larges, parallèles sur les côtés, carrées antérieurement, avec les épaules très-marquées et même un peu saillantes, ovalaires ou même un peu fusiformes postérieurement, avec l'angle apical légèrement arrondi, luisant et tuméfié, plates en dessus, avec les omoplates presque toujours saillantes et détachées des épaules. Je n'ai pas hésité à considérer ces individus comme des mâles. J'ai observé ensuite (f. 5, *c*) des individus plus ou moins courts, à élytres une fois et deux tiers seulement aussi longues que larges, ovales antérieurement et postérieurement, avec les angles huméraux presque nuls, et les omoplates nullement saillantes, transversalement arrondies, pour ne pas dire tronquées, postérieurement, avec l'angle apical parfaitement droit non luisant et posant à plat sur l'abdomen. Je n'ai pas douté que ces individus ne fussent des femelles. Mais entre ces deux formes extrêmes, il me restait un certain nombre d'individus mixtes (f. 5, *b*), aussi allongés que les mâles, terminés postérieurement de la même manière, mais ayant les élytres évidemment ovales, fortement convexes, sans apparence de saillie aux omoplates, et les épaules plus ou moins arrondies. L'idée m'est venue que ce pouvait être des mâles aptères. J'ai levé les élytres des uns et des autres, et j'ai reconnu que les premiers mâles avaient des ailes très-complètes et propres au vol, les femelles des moignons informes, et les individus mixtes des ailes un peu moins rudimentaires que celles des femelles, mais également impropres au vol. Il m'a donc fallu admettre, quelque bizarre que fût cette anomalie, trois catégories distinctes dans cette espèce : des

mâles ailés, des mâles presque aptères, et des femelles aptères. J'ai cherché inutilement à vérifier par l'inspection de l'abdomen mon opinion sur les mâles subaptères. Après bien des élytres soulevées et brisées, je dois avouer que je n'étais guère plus avancé qu'avant, tant sont faibles dans les espèces de ce groupe les différences sexuelles fournies par le dernier segment abdominal. Il ne faut pas croire, après tout ce que nous venons de dire, que toutes les femelles soient également courtes et tous les mâles également allongés. En général les choses se passent telles que je les ai décrites, mais il y a de nombreuses exceptions, surtout chez les femelles, dont quelques-unes ne sont qu'une fois et demie aussi longues que larges, tandis que d'autres sont aussi allongées que les mâles.

Variétés : Cette espèce varie très-peu de couleur, comme toutes celles qui sont noires et sans taches; je n'ai constaté que les variétés décroissantes suivantes :

b. La base des antennes ferrugineuse jusqu'au cinquième article; les cuisses aussi rougeâtres que le reste des pattes.

c. Semblable à *b*, et de plus tout le corselet légèrement rougeâtre.

Cette espèce est très-répandue dans le midi de la France. Je l'ai trouvée moi-même en abondance en 1840 aux environs de Montpellier, en explorant à l'aide du filet faucheur les hautes herbes qui couvraient les bords d'une petite rivière. MM. Foudras et Rey l'ont recueillie non moins abondamment parmi les herbes sur les côteaux du Rhône, et m'en ont communiqué une vingtaine d'individus qui m'ont été d'une grande utilité pour ce travail. Dans ces deux localités, les mâles ailés ont toujours été pris en très-petit nombre, ce qui s'explique naturellement par leur plus grande aptitude à s'enfuir. Cet insecte habite aussi l'Espagne. M. Dejean en avait reçu plusieurs de cette contrée, et M. Ghiliani en a rapporté également quelques individus de très-grande taille. La description du *Tibialis* de Waltl ne leur convient pas plus qu'à l'*Olivaceus*. Waltl parle d'une tête grossièrement ponctuée et d'un corselet cylindrique, ni l'un ni l'autre de ces caractères ne peuvent convenir au *Plumbeus*.

Pendant que je décrivais sommairement cet insecte en 1842, sous le nom que lui avait donné M. Dejean, M. Schmidt n'ayant à sa disposition qu'un petit nombre d'exemplaires rapportés de Marseille par M. Kunze, les partageait, comme nous l'avons déjà dit, en trois espèces. Les mâles ailés, à épaules carrées et même un peu saillantes, furent décrits par lui sous le nom de *Callosus*, les femelles courtes, très-ovales et très-convexes, sous le nom de *Brevis*, enfin les mâles subaptères, à élytres ovales mais allongées, sous celui de *Melanarius*. M. Kunze, en me communiquant les types de toutes ces descriptions, m'a donné le moyen de rectifier en connaissance de cause les erreurs auxquelles il était bien difficile que M. Schmidt put échapper.

168. A. Capito. *Nigro-fuliginosus, opacus, holosericeo-pubescens; capite validissimo; elytris ovatis, fasciis duabus sinuatis argenteo-pilosis; antennarum basi pedibusque totis ferrugineis.*

Mas : *Elytris posticè attenuatis apice rotundatis.*

Femina : *Elytris posticè insolitè dilatatis, apice truncatis* (f. 7). — Long. 0,002. Lat. 0,0008 ad 0,001. — Hispania.

Tête noirâtre, terne, couverte d'une ponctuation très-fine mais distincte sous une forte loupe et d'une courte pubescence grisâtre, très-robuste, fortement transversale, de moitié plus large que le corselet, très-carrée postérieurement, assez convexe sur le disque ; les yeux petits, faiblement saillants ; les antennes ferrugineuses à la base, obscures au sommet, à peine aussi longues que la moitié du corps, grêles, légèrement moniliformes et peu renflées à l'extrémité. Corselet noirâtre terne, finement chagriné, abondamment pubescent, d'un tiers moins large que la tête, un peu plus long que large, très-arrondi antérieurement, les pommettes légèrement saillantes, sensiblement rétréci un peu au-delà du milieu, les côtés tombant ensuite carrément sur la base, qui est finement marginée et jaunâtre sur les côtés ; fossettes latérales peu profondes ; goulot entièrement nul. Elytres d'un noir fuligineux, très-ternes, très-finement pointillées et revêtues d'une pubescence soyeuse grisâtre médiocrement fine, entremêlée de poils plus blancs et un peu plus longs, disposés régulièrement et formant, dans les individus très-frais, deux bandes sinuées analogues à celles de l'*A. Insignis*, mais bien moins apparentes, la première au premier tiers de la longueur, la seconde au second tiers, cette dernière ayant, comme dans l'*Insignis*, la forme d'un croissant opposé à la base, dont l'une des cornes se prolonge postérieurement le long de la suture jusqu'à lextrémité; de forme très-différente suivant les sexes. Dessous du corps noir ; pattes entièrement ferrugineuses.

Les elytres recouvrent si complètement l'abdomen, qu'il est impossible d'y découvrir aucun caractère sexuel ; mais leur forme présente les différences suivantes : dans l'individu que l'analogie me fait considérer comme le mâle, elles sont deux fois seulement aussi larges que le corselet, et presque une fois et trois quarts aussi longues que larges, en ovale allongé, les angles huméraux très-arrondis, fortement échancrées à la base, qui enveloppe celle du corselet, sensiblement convexes, sans apparence de saillie aux omoplates, peu transversalement arrondies à l'extrémité, sans tuméfaction luisante à l'angle apical. Dans la femelle (f. 7), les élytres sont presque trois fois aussi larges que le corselet, et une fois et demie à peine aussi longues que larges, dimension qui leur donne une forme anormale, je dirai presque monstrueuse parmi les Anthicus, plus larges postérieurement qu'antérieurement, arrondies aux angles huméraux, tronquées carrément à l'extrémité, très-convexes sur le disque, sans la moindre saillie aux omoplates. N'ayant que deux individus sous les yeux, je n'ai pas osé soulever les élytres de la femelle, mais la largeur que ces élytres ont à la base me fait douter qu'elle soit aptère.

Cette intéressante espèce a été recueillie en Espagne par M. Ghiliani, qui n'en a rapporté que deux individus, une femelle appartenant à M. Aubé, et un mâle qui m'est échu en partage.

169. A. VELUTINUS (1). *Luteo-brunneus, opacus, griseo-pubescens; elytris breviusculis, subovatis; antennarum basi pedibusque totis lividè ferrugineis.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — In Pyrenæis Orientalibus.

Tête d'un brun légèrement rougeâtre, lisse et brillante, presque glabre, sans ponctuation distincte, transversale, carrée postérieurement, avec les angles postérieurs arrondis, assez convexe sur le disque; les yeux noirs, ronds, assez fortement saillants; les antennes ferrugineuses à la base, obscures vers l'extrémité, de la longueur de la moitié du corps, peu moniliformes, légèrement renflées au sommet. Corselet d'un brun jaunâtre, terne, abondamment couvert d'un fin duvet grisâtre, transversalement arrondi et assez convexe antérieurement, les pommettes très-légèrement saillantes, faiblement rétréci à la base, qui est finement marginée; fossettes latérales peu marquées, réduites à un sillon qui sépare les pommettes de la base. Elytres d'un brun jaunâtre, de même teinte que le corselet, ternes, sans ponctuation distincte, entièrement recouvertes d'un duvet cendré, très-court, très-fin et collé à la surface, deux fois aussi larges que le corselet, une fois et deux tiers seulement aussi longues que larges, subovalaires, les angles huméraux très-arrondis sans être nuls, les côtés dilatés vers le milieu, régulièrement arrondies postérieurement, assez convexes sur le disque, sans apparence de saillie aux omoplates. Dessous du corps lisse et brillant, d'un brun rougeâtre. Pattes entièrement ferrugineuses.

Je n'ai vu qu'un seul individu de cette espèce, recueilli par M. Dejean dans les Pyrénées-Orientales, et appartenant aujourd'hui à M. de Brême. Ce n'est pas sans y avoir longuement réfléchi que je me suis décidé à faire une espèce distincte de cet unique exemplaire. Comparé aux Anthicus les plus voisins, tels que le *Caliginosus* et le *Scrobicollis*, il se distingue de l'un et de l'autre par ses élytres courtes et ovales, et en outre du second par la forme très-différente des fossettes latérales. Je doute que la couleur de l'individu ici décrit, soit la couleur normale de l'espèce; l'analogie me porte à croire qu'elle doit être plus foncée et semblable à celle du *Caliginosus*.

γ. Elytris subparallelis, convexiusculis.

170. A. VELOX. *Niger, subnitidus, pube griseá fugacissimá vestitus; elytris ultrà medium nonnihil ampliatis; antennarum basi, tibiis tarsisque lætè flavo-testaceis.* — Long. 0,0018 ad 0,0021. Lat. 0,0006 ad 0,0007. — Sicilia.

Entièrement d'un noir terne et grisâtre, dans les individus très-frais qui ont conservé leur pubescence, d'un noir lisse et brillant dans les individus déflorés. Tête ordinairement petite, pas plus large que longue, légèrement arrondie postérieurement, peu convexe sur le disque, quelquefois cependant sensiblement transversale, sans que le sexe m'ait paru influer directement sur la dimension de cet organe; les yeux peu saillants; les

(1) *Anthicus Velutinus*, Dej. Cat. 1836, p. 238.

antennes d'un jaune vif à la base, à l'exception du premier article qui est plus ou moins obscur, noirâtres au sommet, plus longues que la moitié du corps, grêles à la base, médiocrement renflées à l'extrémité. Corselet un peu plus étroit que la tête, un peu plus long que large, arrondi et légèrement globuleux antérieurement, pommettes très-faiblement saillantes, les côtés légèrement arrondis jusqu'à la base, dont le rétrécissement est peu sensible; fossettes latérales, peu profondes et très-obliques. Ecusson transversal, paraissant tronqué au sommet. Elytres sans aucune ponctuation appréciable, ternes et finement soyeuses dans les individus très-frais, plus ou moins glabres et brillantes dans les autres, d'une consistance foliacée et légèrement diaphane, analogue à celle du *Sanguinicollis,* plus de deux fois aussi larges que le corselet, et une fois et trois quarts environ aussi longues que larges, légèrement trapézoïdales antérieurement avec les angles huméraux peu arrondis, légèrement dilatées sur les côtés un peu au-delà du milieu, un peu transversalement arrondies postérieurement, assez convexes et cylindriques en dessus, les omoplates quelquefois très-légèrement saillantes. Dessous du corps noir; cuisses noires, tibias et tarses d'un jaune testacé très-vif qui contraste avec la couleur foncée de l'insecte. — J'ai distingué un mâle à abdomen légèrement tronqué, laissant saillir un tant soit peu le pigidium; j'ai distingué également une femelle avec un abdomen terminé en pointe mousse; cette dernière était un peu plus grande et plus large que le mâle, mais ses élytres dans leur coupe ne différaient pas de celles du mâle.

VARIÉTÉ : *Coloration décroissante : b.* Elytres d'un brun gris; tête et corselet d'un brun légèrement rougeâtre; tibias et tarses d'un jaune pâle.

Cette espèce n'a été trouvée jusqu'ici qu'en Sicile, d'abord par MM. Broussais, en petit nombre, et dernièrement en assez grande abondance aux environs de Messine et de Solazzo, par M. Blanchard, qui a bien voulu m'en abandonner quelques individus. Elle existe en outre dans les collections de MM. Reiche et Aubé.

171. A. CALIGINOSUS (1). *Fusco-niger, subnitidus, tenue grisco-pubescens, elytris medio nonnihil ampliatis, antennarum basi tibiis tarsisque lividè testaceis.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — Dalmatia. Tyrol.

Tête noire, peu brillante, très-finement pointillée, très-légèrement transversale, trapézoïdale postérieurement, avec les angles postérieurs très-arrondis, peu convexe sur le disque; les yeux assez saillants; les antennes médiocrement longues, roussâtres à la base, avec le premier article plus ou moins obscur, noirâtres au sommet, légèrement moniliformes, assez renflées vers l'extrémité. Corselet d'un noir peu foncé, sans ponctuation distincte, peu pubescent, presque aussi large que la tête, pas plus long que large, transversalement arrondi et légèrement convexe antérieurement,

(1) *Anthicus Fuscus*, Dej. Cat. 1836, p. 238.

les pommettes assez fortement saillantes, sensiblement rétréci un peu avant la base; fossettes peu apparentes, réduites à un sillon latéral très-oblique, qui contourne la base et qui est quelquefois jaunâtre. Elytres assez brillantes, imperceptiblement pointillées, d'un noir brun, plus ou moins foncé, très-légèrement voilées d'un duvet grisâtre excessivement court, deux fois au moins aussi larges que le corselet, une fois et trois quarts seulement aussi longues que larges, presque carrées antérieurement, légèrement dilatées vers le milieu de la longueur, ovalaires postérieurement, peu convexes en dessus, sans saillie apparente aux omoplates. Dessous du corps d'un brun noir très-brillant; cuisses de même couleur, tibias et tarses d'un rouge testacé peu vif. — J'ai cru reconnaître dans un seul individu un abdomen légèrement échancré à l'extrémité; si c'est un mâle comme je le suppose, ce faible caractère est le seul qui distingue extérieurement les sexes de cette espèce.

Variété : *Coloration croissante* : β. Les élytres noires; les antennes et les pattes entièrement noirâtres, comme dans l'espèce suivante.

Cet insecte, qui n'a pas été connu de M. Schmidt, habite la Dalmatie et le Tyrol. Il a été récolté il y a longtemps par M. Dejean, dans la première de ces contrées, et récemment par M. Karr dans la seconde. Les individus du Tyrol m'ont paru un peu plus pubescents, que ceux de la Dalmatie, avec la couleur des pattes et la base des antennes d'un rouge plus vif.

Cette espèce portait dans la collection de M. Dejean le nom de *Fuscus* que nous n'avons pas conservé, parce que ce nom est employé par les entomologistes anglais pour désigner l'*A. Floralis*. D'ailleurs, sous ce nom de *Fuscus*, M. Dejean n'avait pas réuni moins de quatre espèces : l'espèce actuelle, et trois autres dont les descriptions suivent : les Anthicus *Unicolor*, *Scrobicollis* et *Friwaldszkyi*.

172. A. Unicolor. *Niger, subnitidus, tenue griseo-pubescens; thorace brevi, valdè transverso; antennis pedibusque totis nigris.*

Mas : *Elytris apice subcallosis, nitidissimis.*

Femina : *Elytris apice simplicibus.*

Long. 0,002. Lat. 0,0007. — Germania.

Mas : *Anthicus Unicolor,* Schmt. Stett. Ent. Zeit. t. 3, p. 179 (1842) (1).

Cet insecte est tellement voisin du précédent, qu'une description complète me paraît ici superflue. La taille, la couleur, la ponctuation, la pubescence sont identiques. Voici les seules différences qui exigent qu'on sépare ces deux espèces l'une de l'autre : la couleur des antennes et des pattes, qui sont entièrement noirâtres, la forme du corselet, qui est très-court, remarquablement transversal, avec les pommettes presque anguleusement saillantes, et le caractère distinctif du mâle, qui a les elytres sensiblement tuméfiées et très-luisantes à l'extrémité, à la différence de la

1) *Anthicus Fuscus,* Dej. Cat. 1836, p. 238.

femelle, qui les a jusqu'au bout assez ternes et collées à plat sur l'abdomen. La couleur générale est en outre plus foncée dans l'*Unicolor* que dans le *Caliginosus*.

M. Schmidt, qui n'a connu que le mâle de cette espèce, n'en a donné comme nous qu'une description comparative, seulement il a pris pour terme de comparaison une espèce que je considère comme assez éloignée, son *A. Melanarius*, qui n'est que le mâle subaptère de notre *Plumbeus*. Il avait bien remarqué la tuméfaction apicale des élytres, mais n'ayant probablement pas de femelle sous les yeux, il n'avait pu y reconnaître un caractère sexuel.

Cette rare espèce habite l'Allemagne, l'Autriche et la Hongrie. M. Spinola en possède un individu pris à Gênes, et M. Schmidt prétend que M. Kunze l'a rapportée du midi de la France, ce qui n'est pas impossible. J'ai été assez heureux pour pouvoir en comparer huit individus, épars dans différentes collections. Le plus grand nombre m'a été communiqué et en partie donné par M. Schaum, dont l'obligeance bien connue m'a été d'un grand secours dans ce travail. D'autres se sont rencontrés isolément dans les collections de MM. Kunze, Friwaldszky et Dejean. Ce dernier en possédait deux individus, l'un confondu parmi ses *A. Fuscus*, l'autre réuni par lui à son *A. Ater* (*Luteicornis* Schm.).

173. A. Validicornis. *Niger, subnitidus, griseo-pubescens; thorace nonnihil oblongo; elytris minùs subtiliter punctulatis; pedibus antennisque totis fuscis, his validioribus, longiusculis.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — Tyrol. Dalmatia.

Notoxus Niger, Oliv. Encycl. Meth. t. 8, p. 397 (1811). ?

Encore une espèce entièrement noire, n'ayant comme l'*Unicolor* aucune teinte jaunâtre ni à la base des antennes ni aux pattes, de même taille et à peu près de même forme que les deux espèces précédentes, dont elle se distingue par trois caractères qui lui sont propres, des antennes robustes plus longues que la moitié du corps, ciliées et sensiblement renflées au sommet, un corselet légèrement oblong, arrondi antérieurement, à pommettes peu saillantes et peu rétréci à la base, enfin des élytres un peu plus convexes, plus ovalaires ou même subfusiformes postérieurement, et laissant apercevoir sous une forte loupe une ponctuation fine il est vrai, mais distincte et espacée.

Ce peu de mots me paraît suffisant pour reconnaître et distinguer cette espèce d'ailleurs très-rare, dont je n'ai vu que deux exemplaires, l'un appartenant à M. Chevrolat et pris en Dalmatie, l'autre recueilli dans le Tyrol et faisant partie d'un lot d'insectes qui m'a été cédé par M. Karr. Il pourrait bien se faire que cette espèce fût l'espèce italienne qu'Olivier a décrite sommairement sous le nom de *Niger*, dans l'*Encyclopédie méthodique*. De toutes les espèces noires à ponctuation fine et peu distincte et à pattes noirâtres, je n'en vois pas à laquelle cette courte description puisse mieux convenir, néanmoins je n'en suis pas assez certain pour imposer le nom d'Olivier à cette espèce.

174. A. Scrobicollis (1). *Nigro-fuscus, subnitidus, griseo-pubescens; thorace lateribus subrotundè fossulato; antennarum basi, tibiis tarsisque luteo-testaceis.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0007. — Hispania.

Un peu plus grand que les espèces précédentes. Tête noire, assez brillante, très-finement pointillée, peu pubescente, transversale, assez carrée postérieurement, avec les angles postérieurs arrondis, convexe sur le disque, les yeux très-peu saillants; les antennes jaunâtres à la base, avec le premier article plus ou moins obscur, noirâtres à l'extrémité, médiocrement longues, assez robustes, moniliformes, ciliées et renflées au sommet. Corselet noir aussi large que la tête, pas plus long que large, très-arrondi antérieurement, les pommettes faiblement saillantes, faiblement rétréci un peu avant la base, qui ne paraît nullement marginée; fossette latérale, très-apparente, mais seulement vue de côté, nullement quand le corselet est vu en dessus (à la différence de l'espèce suivante), de forme irrégulièrement ovale, lisse sur les bords, le fond jaunâtre et abondamment tomenteux. Ecusson en triangle légèrement obtus. Elytres d'un brun noirâtre, de même teinte et entièrement semblables à celles du *Caliginosus*, peut-être un peu plus larges à la base, et plus parallèles. Dessous du corps d'un brun foncé très-brillant; cuisses de même couleur; tibias et tarses légèrement roussâtres. Je n'ai pu rien découvrir relativement au sexe. Sur six individus aucun ne m'a présenté à l'extrémité des élytres la tumefaction luisante, particulière aux mâles de l'*Unicolor*.

Cette espèce habite l'Espagne. La collection Dejean en contenait sous le nom de *Fuscus*, six individus d'une assez bonne conservation. J'en possède un que m'a donné M. de Brême. Il est bien vrai de dire qu'entre cette espèce et celle de Dalmatie appelée aussi *Fuscus* par M. Dejean, et par nous *Caliginosus*, la différence ne consiste guère que dans la forme de la fossette latérale du corselet.

175. A. Nystii. *Fusco-brunneus, subopacus, griseo-pubescens; capite nigro; thorace lateribus profundè fossulato; antennis totis tibiis tarsisque luteo-testaceis.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — Bengale.

Tête noire, légèrement brillante, très-finement pointillée, abondamment pubescente, légèrement transversale, carrée postérieurement avec les angles postérieurs arrondis, assez convexe sur le disque; les yeux petits et peu saillants; les antennes entièrement d'un jaune testacé livide, un peu plus pâles à la base qu'au sommet, de la longueur de la moitié du corps, assez moniliformes et renflées vers l'extrémité. Corselet brun, peu brillant, sans ponctuation distincte, entièrement voilé d'une fine pubescence grisâtre, aussi large que la tête, pas plus long que large, transversalement arrondi antérieurement, peu globuleux, les pommettes fortement saillantes, sensiblement rétréci un peu avant la base, qui ne paraît pas distinctement marginée; fossettes latérales, très-creuses, moins arrondies que dans

(1) *Anthicus Fuscus*, Dej. Cat. 1836, p. 238.

le *Scrobicollis*, à bords moins abruptes, mais visibles en dessus et produisant un étranglement latéral qu'on ne remarque pas dans l'espèce précédente ; goulot tout aussi nul que dans les espèces européennes du même groupe. Ecusson triangulaire. Elytres d'un brun jaune foncé, légèrement brillantes, très-finement pointillées, entièrement recouvertes d'un fin duvet grisâtre, très-court et collé à la surface, deux fois au moins aussi larges que le corselet, une fois et deux tiers seulement aussi longues que larges, carrées à la base, avec les épaules légèrement saillantes en avant, subparallèles sur les côtés, régulièrement arrondies à l'extrémité, modérément convexes sur le disque ; les omoplates très-légèrement saillantes et suivies d'une faible dépression transversale. Dessous du corps noirâtre ; cuisses brunes, tibias et tarses d'un jaune testacé livide.

Cette espèce, qu'on est étonné de rencontrer dans un groupe aussi essentiellement européen, habite le Bengale. J'en possède un unique individu qui m'a été donné à Bruxelles par feu M. Nyst, à la mémoire duquel j'ai cru devoir la dédier. La forme particulière de sa fossette et la couleur entièrement jaunâtre de ses antennes, la distinguent au premier coup-d'œil de toutes les autres espèces de cette coupe.

En résumé, les six espèces qu'on vient de décrire forment un petit groupe secondaire très-homogène composé d'espèces noires ou noirâtres, ayant à peu de chose près même taille et même forme, et néanmoins pouvant aisément se distinguer deux à deux de la manière suivante :

Fossette thoracique étroite et peu profonde	Base des antennes, tibias et tarses roussâtres . .	*Velox.* *Caliginosus.*
	Antennes et pattes entièrement noirâtres. . . .	*Unicolor.* *Validicornis.*
Fossette thoracique large et profonde.		*Scrobicollis.* *Nystii.*

DIX-HUITIÈME GROUPE.

Thorace sæpius transverso, basi transversim sulcato, subbinodoso (f. 8). (*S. G. Aulacoderus,* nobis).

Ce dernier groupe ne se compose jusqu'à ce jour que de sept espèces, dont une seule, appartenant à l'Europe, se lie très-étroitement au groupe précédent ; les six autres sont particulières au cap de Bonne-Espérance. Elles ont toutes pour caractère commun, à la base du corselet, un sillon transversal qui réunit entre elles les deux fossettes et ferait paraître le corselet bilobé, si l'étranglement n'avait pas lieu aussi près de la base. Cinq de ces espèces ont en outre les antennes assez fortement et brusquement dilatées à

(1) ἄυλαξ, sillon, δέρη, cou.

partir du huitième article, ce qui nous conduit à établir la subdivision suivante :

α. Antennes sans dilatation brusque au sommet . . . . Espèces 176 à 177
β. Antennes brusquement dilatées au sommet (f. 9) . . . . 178 à 182

Description des espèces.

α. Antennis apice sensìm incrassatis.

176. A. Friwaldszkyi. *Totus fusco-niger, subnitidus, griseo-tomentosus; thorace transverso, ante basin profundè transversim sulcato; tibiis tarsisque fusco-lutescentibus.* — — Long. 0,0019. Lat. 0,0007. — Hungaria.

Espèce très-voisine, pour le facies, de notre *A. Caliginosus,* dont elle a exactement la couleur et la taille. Entièrement d'un brun noir foncé, de même teinte en dessus et en dessous, à l'exception des tibias, des tarses, et de la partie inférieure du corselet, qui ont une teinte moins foncée tournant au brun jaune. Tête lisse et brillante, à peine plus large que longue, un peu moins large que le corselet, très-légèrement arrondie postérieurement, sensiblement convexe ; les yeux très-petits et très-peu saillants ; les antennes courtes, pouvant atteindre à peine la base du corselet, entièrement d'un brun noirâtre, un peu moins foncé à la base, sensiblement moniliformes et dilatées vers l'extrémité, non brusquement mais insensiblement à partir du sixième article; le dernier très-long, régulièrement conique, trois fois au moins aussi long que le précédent. Corselet brillant, quoique voilé par un fin duvet grisâtre, plus large que la tête, un peu moins long que large, transversalement arrondi antérieurement, régulièrement arrondi sur les côtés, les pommettes saillantes et suivies d'une fossette profonde, un peu jaunâtre, les fossettes réunies l'une à l'autre par un sillon basilaire profond et arrondi postérieurement, ce qui permet de le considérer comme une fossette médiale qui s'unit sur les côtés avec les fossettes latérales; goulot antérieur entièrement nul. Ecusson triangulaire, excessivement petit. Elytres assez brillantes, malgré le duvet grisâtre qui les recouvre, deux fois aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 à peine aussi longues que larges, un peu plus courtes que celles du *Caliginosus*, moins parallèles sur les côtés, qui sont légèrement arrondis, plus échancrées à la base qui enveloppe un peu le corselet, plus convexes en dessus, régulièrement arrondies à l'extrémité. Dessous du corps d'un brun noir très-luisant; cuisses noirâtres, les tibias et les tarses un peu jaunâtres.

Cette rare et interessante espèce habite la Hongrie. J'en ai reçu de M. Friwaldszky un exemplaire qu'il a bien voulu m'abandonner, et en passant en revue tous les individus de la collection Dejean, j'ai découvert parmi ses *A. Fuscus* un individu de l'Autriche qui appartient évidem-

ment à notre espèce. J'ai été heureux de pouvoir dédier cet insecte au savant hongrois qui m'en a fait un si généreux sacrifice.

177. A. Flavopictus. *Testaceus, subopacus, grisco-pubescens; capite nigro; elytris piceis, fasciâ antè medium latâ alterâque apicali flavo-testaceis.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008 (f. 8). — Promontorium Bonæ Spei.

Tête noirâtre, peu brillante, finement pointillée, pas plus large que longue, arrondie postérieurement; les yeux vitrés, médiocrement saillants; les antennes longues, dépassant la base du corselet, subfiliformes, très-peu dilatées au sommet, entièrement testacées. Corselet (f. 8) testacé, un peu noirâtre antérieurement, pas plus large que la tête, un peu moins long que large, transversalement arrondi antérieurement, sensiblement rétréci postérieurement; pommettes très-saillantes et très-arrondies, sillon basilaire profond, paraissant tapissé latéralement d'un duvet jaunâtre. Elytres peu brillantes, très-finement pointillées, couleur de poix, avec une très-large bande en avant du milieu, et l'extrémité jaunâtre, plus de deux fois aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 seulement aussi longues que larges, carrées à la base, légèrement arrondies sur les côtés, ovalaires postérieurement, peu convexes et même un peu aplaties sur le disque. Le dessous du corps et les pattes entièrement roussâtres. Nous ne considérons l'individu ici décrit que comme une variété faiblement colorée d'une espèce qui aurait sur les élytres deux grandes taches antérieures, et deux petites ante-apicales jaunes, entourées par la couleur du fond.

Cet insecte habite le cap de Bonne-Espérance. Un seul individu m'a été communiqué par M. Melly. La forme de son corselet le rapproche des cinq espèces suivantes, mais on est étonné de ne pas lui trouver les antennes fortement claviformes qui caractérisent ce groupe.

β. Antennis apice subitò valdè incrassatis (f. 9).

* Elytris parallelis.

178. A. Quadrisignatus (1). *Piceus, subopacus, tenuissimè velutinus; elytris fasciis anticâ et posticâ abbreviatis, flavo-testaceis; antennis testaceis, clavâ nigrâ; pedibus testaceis, femorum apice tarsisque nigricantibus.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0008. — Prom. Bon. Spei.

Tête, corselet et élytres d'un brun marron foncé, tête assez brillante, imperceptiblement pointillée, un peu plus large que longue, transversalement arrondie postérieurement; les yeux vitrés, légèrement saillants; les antennes assez longues, dépassant la base du corselet, peu moniliformes, grêles et testacées à la base, fortement dilatées et noirâtres à partir du huitième article. Corselet assez brillant, presque glabre, aussi large que la tête, sensiblement transversal, peu arrondi antérieurement, les pommettes saillantes et très-arrondies, sensiblement rétréci postérieurement,

---

1) *Anthicus Quadrisignatus*, Dej. Cat. 1836, p. 238.

assez convexes sur le disque, sillon basilaire peu profond, tapissé sur les côtés d'un duvet roussâtre. Elytres d'un brun un peu plus foncé que sur le corselet, ternes et voilées d'un duvet soyeux extrêmement fin, ornées chacune de deux taches jaunes; l'une en bande transversale vers le premier tiers de la longueur, l'autre en bande légèrement oblique au-delà des deux tiers, atteignant l'une et l'autre le bord latéral, mais nullement la suture; deux fois aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 aussi longues que larges, parallèles sur les côtés, carrées à la base, arrondies à l'extrémité, plates sur le disque. Dessous de la tête et du corselet légèrement ferrugineux. Abdomen noirâtre; les pattes testacées, avec l'extrémité des cuisses et les tarses noirâtres.

Cette espèce habite le cap de Bonne-Espérance. Elle était unique dans la collection de M. le comte Dejean, où elle portait le nom que nous lui avons laissé.

* Elytris convexo-ovatis.

179. A. Dorsalis (1). *Piceus, nitidus, lævissimus; elytris luteo-testaceis, fasciâ mediâ latâ piceâ; tibiis, tarsis antennisque testaceis, his articulis ultimis tribus nigris.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — Prom. Bon. Spei.

Tête noire, brillante, finement pointillée, petite, pas plus large que longue, très-arrondie en tous sens; les yeux assez saillants; les antennes très-grêles et testacées à la base, subitement dilatées et noirâtres, à partir du neuvième article. Corselet noir, assez brillant, un peu jaunâtre à la base, arrondi et globuleux antérieurement, sensiblement rétréci postérieurement, aussi large que la tête, un peu moins long que large; sillon basilaire peu profond et garni sur les côtés d'un duvet jaunâtre. Elytres d'un jaune sale, très-lisses et brillantes, avec une large bande transversale brune dans le milieu, plus de deux fois aussi larges que le corselet, une fois et 2/3 seulement aussi longues que larges, fortement ovalaires antérieurement et postérieurement, très-convexes et bombées sur le disque, avec la suture légèrement saillante dans toute sa longueur. Dessous du corps noirâtre; pattes testacées, avec les cuisses obscures.

Cet insecte, comme le précédent, était unique dans la collection de M. Dejean, et faisait partie des récoltes de M. Drège au cap de Bonne-Espérance.

180. A. Albitarsis (2). *Rufo-brunneus, subopacus, griseo-pubescens; elytris fasciâ mediâ ferrugineâ; antennis pallidè testaceis, clavâ nigrâ; pedibus brunneis, femorum basi, tarsisque albescentibus.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — Prom. Bon. Spei.

Tête d'un rouge brun moins foncé que sur les élytres, terne, très-finement rugueuse, un tant soit peu oblongue, très-arrondie, même un peu pointue posterieurement; les yeux assez saillants; les antennes ayant la

(1) *Anthicus Dorsalis*, Dej. Cat. 1836, p. 239.

(2) *Anthicus Albitarsis*, Dej. Catal. 1836, p. 239.

tige très-grêle et d'un jaune pâle, et terminées par trois articles subitement dilatés et subitement noirâtres. Corselet terne, rougeâtre antérieurement, jaunâtre à la base, un peu moins large que la tête, un peu plus long que large, très-arrondi et globuleux antérieurement; le sillon moins postérieur que de coutume, très-large, avec les bords en pente douce, et suivi d'une dilatation basilaire qui fait paraître le corselet bilobé. Elytres d'un rouge plus foncé que sur les parties antérieures, peu brillantes et ombragées d'un fin duvet grisâtre, ornées un peu avant le milieu d'une bande transversale roussâtre, trois fois au moins aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 à peine aussi longues que larges, trapézoïdales antérieurement, très-dilatées sur les côtés, un peu fusiformes postérieurement, très-convexes et même un peu bombées sur le disque. Dessous du corps roussâtre, pattes brunes, avec la base des cuisses et les tarses blanchâtres.

Cette espèce habite le cap de Bonne-Espérance, où elle a été recueillie en très-petit nombre par M. Drège. Nous n'en avons vu qu'un seul individu en très-mauvais état dans l'ancienne collection de M. Dejean, qui lui avait donné le nom très-convenable d'*Albitarsis*.

181. A. Atronitidus. *Niger, lævissimus, nitidissimus, subglaber; thoracis posticâ parte, antennis (præter clavam) tibiisque testaceis.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007 (f. 9). — Prom. Bon. Spei.

Entièrement d'un noir lisse et brillant, à l'exception de la base du corselet, des tibias et de la tige des antennes, qui sont rougeâtres. Tête exactement ronde; les yeux très-petits, très-ronds, médiocrement saillants; les antennes (f. 9) ayant toute la tige d'un rouge testacé vif, avec les quatre derniers articles noirâtres et fortement dilatés. Corselet exactement semblable à celui du *Dorsalis*, également arrondi et globuleux antérieurement, également rougeâtre à la base, paraissant moins bilobé à cause du peu de dilatation basilaire qui succède à l'etranglement postérieur. Elytres d'un noir brillant, parsemées de quelques cils grisâtres; trois fois au moins aussi larges que le corselet, une fois et 2/3 seulement aussi longues que larges, très-dilatées sur les côtés, les angles antérieurs obtus, en ovale peu allongé postérieurement, un peu moins bombées sur le disque que dans les deux espèces précédentes. Dessous du corps noir, pattes noirâtres, avec les tibias seuls ferrugineux.

Je n'ai vu que deux individus de cette jolie espèce du cap de Bonne-Espérance; l'un m'a été communiqué par M. Melly; l'autre m'a été vendu à Hambourg par M. Ecklon.

182. A. Transversalis (1). *Pallidè flavo-testaceus, subopacus; oculis, antennarum clavâ, elytrorumque fasciis duabus, alterâ mediali, alterâ apicali obsoletâ, nigris.* — Long. 0,0018. Lat. 0,0006. — Prom. Bon. Spei.

Jolie petite espèce ayant quelques rapports de couleur et de facies avec

(1) *Anthicus Transversalis*, Dej. Cat. 1836, p. 239.

le *Tomoderus Compressicollis*, Motch. Entièrement d'un jaune testacé pâle, à l'exception des yeux, de la massue des antennes et des taches des élytres, qui sont noires. Tête assez brillante, très-finement pointillée, transversale, arrondie postérieurement; les yeux très-petits, ovales, noirs et légèrement saillants; les antennes, de la couleur de l'insecte, très-grêles à la base, avec les trois derniers articles subitement dilatés et noirâtres. Corselet peu brillant, aussi large que la tête, sensiblement transversal, cordiforme antérieurement, fortement rétréci vers les 3/4 de la longueur par le sillon postérieur, qui est profond, abrupte et brusquement suivi d'un court renflement basilaire. Elytres n'ayant pas l'aspect lisse et brillant des espèces précédentes, mais laissant apercevoir assez distinctement une ponctuation fine et peu serrée qui donne naissance à un duvet jaunâtre très-peu abondant; ornées, juste au milieu, d'une bande transversale commune noirâtre assez étroite, et tout près de l'extrémité d'une autre bande plus ou moins obsolète; deux fois et demie aussi larges que le corselet, une fois et 3/4 seulement aussi longues que larges, trapézoïdales antérieurement, très-dilatées et arrondies latéralement, ovalaires postérieurement, fortement convexes et même bombées sur le disque. Dessous du corps et pattes entièrement jaunes.

Cette espèce habite le cap de Bonne-Espérance, où elle a été recueillie en petit nombre par M. Drège. Je n'en ai vu que deux individus qui m'ont été communiqués, l'un par M. Melly, l'autre par M. de Brême. Ce dernier est le *Transversalis* de la collection Dejean.

Espèces douteuses ou que nous n'avons pas vues.

Le nombre de ces espèces s'élève à vingt-trois. Pour procéder avec ordre, nous les placerons ici par rang de date.

183. A. Deustus. Notoxus Deustus. « *Niger, elytris ferrugineis, apice fuscis.* — Habitat in muscis Taffelberg et alibi in capite Bonæ Spei.

« *Corpus* magnitudine *N. Monocerotis*, oblongum, glabrum. *Caput* parùm inflexum, totum nigrum. *Maxillæ, palpi*, *antennæ, pedes toti*, nigra. *Palpi* duo, clavati clavâ solidâ. *Antennæ* filiformes articulis moniliformibus undecim : infimo oblongo, capitis thoracisque longitudine. *Thorax* tereti-convexus, oblongus; posticè truncatus, submarginatus; medio parùm contractus; sæpiùs niger, rariùs ferrugineus. *Elytra* abdomen tegentia, oblonga, convexa, pellucida, lævissima absque punctis et striis, ferruginea, apicè fusca, rariùs tota ferruginea. *Alæ* nullæ. *Abdomen* fusco-ferrugineum subdiaphanum. *Femora* inermia.

« *Varietas duplex* : α) thorace apiceque elytrorum fuscis. β) thorace elytrisque ferrugineis. » (Thunberg. *Dissert. academ.* 1789. — Id. *edid. Persoon*, 1799, t. 3, p. 220).

184. A. Flavus. Notoxus Flavus. « *Totus flavus, capite pedibusque nigris.* — Habitat in capite Bonæ Spei.

« Statura et magnitudo N. Deusti. *Caput* nigrum posticè attenuatum.

Antennæ nigræ, infimo articulo filiformi longo villoso, reliquis moniliformibus. *Thorax* convexus, immarginatus, medio latior, luteus, glaber. *Elytra* convexa lævia, glabra, flava. *Alæ* nullæ. *Abdomen* flavum, glabrum. *Pedes* omnes nigri, basi femorum flavescente. » (Thunberg, *edid. Persoon*, *ibid.*, p. 220).

La description des antennes dont l'article basilaire est filiforme, allongé, couvert de poils, tandis que les autres sont moniliformes, me fait douter que cet insecte fasse partie des Anthicus. Quant au *Notoxus Grandis,* insecte de Chine, décrit à la page 221 de l'ouvrage précité, nous n'en citerons pas ici la description, parce que sa taille, *magnitudine Formicæ herculeanæ*, le place nécessairement dans un genre tout différent.

185. A. Tenuicollis. Notoxus Tenuicollis. « *Lævis, capite thoraceque nigris, antennis elytrisque obscurè testaceis, pedibus pallidis.*'— Etruria.

« Duplò minor *N. Pedestri*. *Corpus* totum tenuissimâ pube subobscurum. *Antennæ* longiusculæ, filiformes, apice vix crassiores, obscurè testaceæ. *Caput* nigrum thorace ferè majus. *Thorax* convexus rotundatus, posticè paulò angustior, niger. *Elytra* integra, lævia, capite thoraceque longiora, testaceo-fusca. *Abdomen* nigrum. *Pedes* pallidi. *Alæ* albæ. Lectus tempore hiberno sub corticibus, at æstate etiam in plantis. » (Rossi. *Mantissa Insect.* 1792-1794. Id. *Faun. Etrusca, edid. Hellw.* p. 388, n° 120).

Il nous est impossible de reconnaître dans cette description de Rossi, aucune des espèces d'Anthicus et même d'Anthicites connus, et je suis tenté de croire qu'il en est de cet insecte comme du *Notoxus Hispidulus* du même auteur, dont nous nous dispenserons de reproduire ici la description, lequel, au témoignage d'Hellwig, serait du même genre que le *Notoxus Minutus* de Panzer, c'est-à-dire du genre *Scydmœnus*. Voyez au surplus au genre *Ochthenomus*, les explications données par nous à la suite de la description de l'*O. Angustatus*, Dej. (*Tenuicollis*, Schmidt). Quant au Notoxus *non plus ultrà* de l'auteur italien, qu'il avait placé primitivement parmi les Carabes, nous ne pouvons pas davantage reconnaître en lui un Anthicite, sans rien préjuger sur le genre auquel il doit être rapporté.

186. A. Limbatus. Notoxus Limbatus. « *Ater nitidus, thoracis limbo ferrugineo.* — Habitat Kiliæ.

« Statura et magnitudo *N. Floralis*. *Corpus* totum atrum, nitidum solo thoracis limbo ferrugineo. » (Fabr. *Suppl. Entom. Syst.*, p. 67, 1798).

Si cet insecte est bien un *Anthicus*, il est probable que ce n'est qu'une variété d'une des espèces européennes connues. Les autres espèces de Fabricius qui n'ont pas trouvé place dans notre monographie, paraissent appartenir à des genres étrangers aux Anthicites : les *A. Ruficollis*, *Fulvicollis*, *Abdominalis* et *Fuscipennis*, aux *Statyra* et genres voisins, l'*A. Fasciatus* au genre *Hydnocera* Newman (*Phyllobœnus* Dej.), l'*A.*

Thoracicus aux *Pedilus?* l'*A. Bipunctatus* au genre *Psammæcus*, enfin les *A. Bicolor*, *Minutus* et *Hellwigii* au genre *Scydmænus*.

187. A. ELEGANS. — Russia Meridionalis.

« DIAGNOSIS : Ater, elytris fasciis duabus argenteis.

« DESCRIPTIO : Statura et habitus omninò *Anthici Antherini*. *Caput et thorax* nigra, immaculata, sericeo-nitentia. *Antennæ* rufæ. *Scutellum* minutissimum, nigrum. *Elytra* nigra, sericeo-nitentia, fasciis duabus argenteis, alterâ baseos communi, alterâ versùs apicem suturam non attingente. *Abdomen* nigrum cinereo-subvillosum. *Pedes* rufescentes.

« Habitat Kislariæ, semel ad ignem advolans. » (Steven. *Decas Insectorum Rossiæ australis nondum descriptorum*, p. 7. *Extr. des Mém. des natur. de Moscou*, vol. 1, 1806).

Cette espèce pourrait bien ne pas différer de certaines variétés très-foncées de l'*A. Tristis* Schmidt (n° 102), dont les individus très-frais présentent deux bandes de duvet argenté semblablement placées.

188. A. PAYKULLII. « *Elongatus niger pubescens, subtilissimè punctulatus, thorace posticè, elytrisque fasciis duabus albido-villosis.* — Habitat Algiriæ.

« Statura ferè *A. Floralis*, sed paulò longior. *Caput* magnum rotundatum nigrum, creberrimè punctulatum, oculis globosis atris. *Antennæ* thorace longiores, crassæ, totæ nigræ. *Thorax* oblongus, anticè latior, rotundatus, posteriùs angustior, basi truncatus, suprà convexus, niger, pubescens, creberrimè punctulatus, lateribus et posticè villositate densiore albido-argenteâ tectus. *Scutellum* parvum triangulare nigrum. *Elytra* thorace multò latiora elongata, ferè linearia, apice rotundata, dorso parùm convexa, creberrimè punctulata, nigra; antè medium fascia lata integra et ponè medium altera obliqua, suturam vix attingens, è villis depressis albido-argenteis nitidis. *Corpus* nigrum punctulatum, albido-pubescens. *Pedes* elongati, tenues, toti nigri. GYLLENHAL » (Schönherr. *Synon. Insect.* t. 2, p 55, 1808).

Cette description, citée en note par Schönherr, paraît être de Gyllenhal, dont elle porte la signature. Elle est assez claire et assez détaillée pour que nous puissions y reconnaître une espèce très-voisine de notre *A. Aubei* (n° 159), espèce également algérienne. Seulement ici les antennes sont entièrement noires, et il n'est pas question de la bande jaune postérieure. Je ne sais pas non plus jusqu'à quel point l'expression de *linearia* serait convenable, appliquée aux élytres de l'*A. Aubei*.

189. A. NIGER. Notoxus Niger. « *Niger, tibiis tarsisque piceis.* — Italia.

« Il est une fois plus petit que le Notoxe *Pedestre*. Le corps est noir, à peine pubescent. Les pattes sont noires, avec les jambes et les tarses d'un brun noirâtre. Le corselet est arrondi, lisse. Les élytres ne paraissent pas non plus avoir de points enfoncés, ce qui nous a fait croire qu'il ne pouvait être le *Notoxus Ater* de Panzer

« Il se trouve en Italie. Du cabinet de M. Bosc. » (Olivier. *Encycl. Meth.*, t. 8, p. 597, 1809).

Cette description convient assez à notre *A. Validicornis* (n° 173) pour qu'on soit tenté de croire que l'insecte d'Olivier ne diffère pas de cette espèce. Néanmoins, dans le doute, il eût été téméraire de réunir ces deux espèces.

190. A. CINCTUS. « *Saturè rufus; elytris nigris, basi rufis, fasciâ antè medium cinereâ.* — Long. pollicis octavâ parte major. — America Borealis. Etats-Unis.

« Corps d'un roux obscur; antennes obscures vers le sommet; yeux d'un noir foncé; corselet sub-bilobé, rétréci un peu après le milieu, lobe antérieur sub-orbiculaire; élytres velues, ponctuées, noires, avec la base rousse; une bande avant le milieu et une tache terminale cendrées; pattes noirâtres, rousses à la base; ventre noir.

« Var. A. Dépourvue de la tache terminale cendrée. » (Say. *Journ. of the Acad. of Natur. sc of Philadelphia*, t. 3, pars. 1, p. 278 (1819) — *Traduction de A. Gory, édit. de Lequien*, p. 211).

Dans la description de l'*A. Formicarius* Dej. (n° 91), j'ai fait remarquer que cet insecte avait les plus grands rapports avec le *Cinctus*, Say. On pourra s'en convaincre en comparant cette description à celle de l'auteur américain.

191. A. BASILARIS. « *Rufus; elytris nigris, basi rufis. Præcedenti staturâ ferè æqualis.* — America Borealis. Etats-Unis.

« *Notoxus Melanocephalus?* Melsh. Catal.

« Yeux d'un noir foncé; corselet ayant toute sa largeur avant le milieu, se rétrécissant ensuite, par une ligne presque droite, jusqu'aux angles postérieurs; élytres ponctuées, noirâtres; base un peu gibbeuse et rousse; arrière poitrine et ventre couleur de poix.

« Var. A. Tête noirâtre.

« Il est presque de la même taille que le précédent, auquel il ressemble, mais le corselet n'est pas aussi rétréci au-delà du milieu. » (Say. *ibid.*, t. 3, p. 279, 1819. — *Traduction de A. Gory*, p. 211).

192. A. BIZONATUS (Bifasciatus Say). « *Rufus, elytris fasciâ maculâque apicali nigris.* — Long. 1/10 pollicis. — America Borealis. Florida Orientalis.

« Tête plus foncée que le corselet; antennes et palpes plus pâles que la tête; corselet graduellement rétréci postérieurement, non brusquement resserré; élytres irrégulièrement ponctuées, ayant au milieu une bande noire légèrement dilatée le long du bord latéral, et faiblement interrompue sur la suture, et terminées par une bande apicale noire; dessous du corps d'un ferrugineux pâle.

« Cette espèce est voisine du *Basilaris* nobis, mais outre la différence qui résulte de la bande noire des élytres, la base de celles-ci n'offre pas les gibbosités qu'on remarque dans cette espèce. J'en ai recueilli un exemplaire dans la Floride orientale, pendant une excursion dans cette contrée avec M. Maclure. » (Say. *ibid.*, t. 5, p. 245, 1821).

Le nom de *Bifasciatus* ayant été employé bien antérieurement par

Rossi, pour une espèce européenne très-répandue, nous avons dû, pour introduire l'espèce de Say dans la nomenclature, modifier le nom de *Bifasciatus* en celui de *Bizonotus*. Cette espèce nous a paru très-voisine du *Vicinus* Dej. (nº 58), insecte du même pays, mais pas assez pour nous faire croire à l'identité de ces deux espèces.

195. A. PALLIDUS. « *Pallidus; elytris fasciâ latâ, suturâque angustâ nigricantibus.* — Long. 1/10 pollicis. — America Borealis. Etats-Unis.

« Tête et corselet d'un jaune d'ocre pâle, ce dernier laissant apercevoir un faible sillon longitudinal rétréci graduellement vers la base, avec les côtés au-delà du milieu un tant soit peu concaves; élytres d'un jaune pâle, un peu obscures à l'extrême base; une large bande noirâtre vers le milieu, très-dilatée vers le bord externe et sur la suture, et s'épanouissant le long de l'un et de l'autre, de manière à se prolonger en ligne étroite jusqu'à la base d'un côté, et de l'autre jusqu'à l'extrémité postérieure; ponctuation confuse; dessous du corps d'un ferrugineux pâle; les pattes blanchâtres.

« Cette espèce peut être facilement distinguée par son sillon thoracique, sa couleur pâle, sa bande unique et l'encadrement noir de ses élytres. » (Say. *ibid.*, t. 3, p. 245, 1821).

194. A. POLITUS. « *Nigricans: thorace posticè non constricto, elytris nitidè rufis.* — Long. 1/20 pollicis. — America Borealis. Etats-Unis.

« Le corps couvert de longs poils; la tête noirâtre; les antennes d'un roux foncé; le corselet noirâtre, remarquablement court, non évidemment rétréci postérieurement; une ligne enfoncée transversale à la base; élytres sans ponctuation, lisses, arrondies, d'un rouge ferrugineux vif, un peu ponctuées et noirâtres à l'extrémité; les pattes d'un rouge ferrugineux vif.

« La forme du corselet et des élytres de cette espèce diffère entièrement de celles des parties correspondantes des espèces précédentes. » (Say. *ibid.*, t. 3, p. 246, 1821).

Il est assez douteux que cette très-petite espèce appartienne au genre Anthicus. Quant aux espèces qui suivent, dans le travail de Say, sous les noms de *Lugubris*, *Collaris*, *Terminalis*, *Labiatus* et *Impressus*, nous croyons inutile d'en reproduire ici les descriptions, l'auteur avouant lui même ne les avoir placées dans le genre Anthicus, que parce qu'elles lui ont paru se rapprocher davantage de ce genre que de tout autre. Les insectes dont il s'agit ont une longueur comprise entre 1/3 et 1/5 de pouce (de 8 à 5 millimètres), taille de beaucoup supérieure à celle des plus grands Anthicus connus, et pouvant très-bien convenir à des espèces du genre *Statyra*, qui n'est pas étranger aux Etats-Unis.

195. A. SEXMACULATUS. « *Thorace cordato, niger, antennis, pedibus maculisque elytrorum tribus testaceis.* — Sibiria.

« *Caput* ovatum, densè punctulatum, subopacum, oculis prominulis,

Antennæ thorace parùm longiores. *Thorax* anticè rotundatus, posticè angustatus, basi truncatus, suprà parùm convexus, confertim punctulatus, subopacus. *Elytra* thorace latiora lateribus subarcuata, apice rotundata, suprà parum convexa, confertim punctata, nigra, maculâ obliquâ ab humero ad medium suturæ productâ, alterâ transversâ ultrâ medium apiceque testaceis. *Corpus* subtùs nitidulum, sublæve. *Pedes* graciles. Semel ad fl. Irtysch lectus. » (Gebler, *Ledebours Reise in der Altaï*, p. 137, 1830).

196. A. Karelinii. — Long. 2 1/2 lin. Lat. 3/4 lin. — Turcomania.

« Il est testacé, pubescent. Les élytres ont sur la suture une tache verdâtre métallique, qui commence à la base et se termine à la moitié de la suture; elle est rétrécie au milieu. Chaque élytre a en outre, près du bord extérieur, deux taches rondes de la même couleur. » (Zoubkoff. *Bulletin de Moscou,* 5° vol., p. ? , édit. de Lequien, t. 1, p. 315, 1832).

Nous citons, pour l'acquit de notre conscience, cette espèce asiatique, trouvée par M. Karelin sur les côtes orientales de la mer Caspienne. Sa taille, qui atteint environ 6 millimètres, et les taches métalliques des élytres, telles que jamais Anthicus ne nous en a présenté, nous font penser que cet insecte appartient à un tout autre genre.

197. A. Tibialis. « *Elongatus, obscurè viridi-æneus, pilosus, thorace subcylindrico, tibiis pallidis.* — Long. 1 1/2 lin. — Hispania Meridionalis. Andalousie.

« La tête large, convexe sur le front, noire, grossièrement ponctuée, les cinq premiers articles des antennes d'un jaune pâle, les suivants presque noirs. Corselet noir, presque cylindrique, plus large dans la première moitié que dans la seconde, grossièrement ponctué, velu. La partie postérieure du corps (*Hinterleib*) allongée, les élytres d'un jaune verdâtre foncé, recouvertes de poils blancs. Les cuisses jaunâtres à la base, d'un brun foncé vers l'extrémité. » (Waltl. *Voyage dans l'Espagne méridionale,* 2e partie, p. 75, 1835).

Nous avons cherché inutilement à reconnaître dans cette description, quelqu'une des espèces espagnoles décrites par nous. Nous l'avons comparée avec la plus scrupuleuse attention, à celles qui avaient quelques rapports avec elle, notamment aux *A. Olivaceus* (n° 162) et *Plumbeus* (n° 167), et nous sommes restés avec la conviction que l'*A. Tibialis* était une espèce parfaitement distincte.

On n'en peut pas dire autant de l'*A. Quadriguttatus,* du même auteur, décrit à la suite du précédent. Celui-là nous paraît être identique avec notre *Quadrioculatus* (*Quadrimaculatus* Dej.) (n° 107), qui pour la première fois a été pris en Espagne. On en peut juger par la description de Waltl, que nous transcrivons ici.

« *Elongatus, pilosus, thorace castaneo, elytris ferè nigris, maculis ferrugineis in quoque duabus, unâ ad humerum, alterâ post medium positâ ornatis; antennis pedibusque ferrugineis.* — Long. 1 1/4 ad 1 1/2 lin.

« Tête bombée, noire, très-rugueuse; palpes et antennes d'un brun

rouge ; corselet d'un brun marron, arrondi, beaucoup plus gros antérieurement que postérieurement, ponctué. Partie postérieure du corps allongée ; les elytres noirâtres, grossièrement ponctuées, couvertes d'une pubescence blanchâtre, une tache ferrugineuse aux épaules, et une autre au-delà du milieu Les pattes d'un rouge brun. Cette espèce (ajoute Waltl) est voisine de l'*A. Quadrinotatus*, Gyll. »

Nous ne voyons rien dans cette descripfion qui ne puisse convenir à notre *Quadrioculatus*, ce qui nous a decidé à réunir ces deux espèces. Quant au nom adopté par Waltl, il était impossible de le conserver, ce nom ayant été appliqué par Rossi à une autre espèce.

198. A. NIGRINUS. — Long. 1 1/4 lin. — Lapponia.

« Tenuiter pubescens, confertissimè punctatus, parùm nitidus, obscurè rufus ; antennis palpis pedibusque dilutioribus ; elytris nigris, maculâ anticâ utrinque humerali ferrugineâ.

« Sub nomine : *A. Nigrinus* Gyll. *A. Instabilis* Dej. (femina) à D. Boheman, 1832, mihi communicatus. — Hab. in Lapponiâ Norvegicâ. » (Zetterstedt. *Insecta Lapponica*, p. 159, n° 7, 1840).

Nous avons une telle defiance contre les espèces européennes, qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous, que nous sommes portés à reconnaître dans celle-ci une des variétés de l'*A. Humilis*, et particulièrement notre variété β, dont les élytres noires ne présentent plus de chaque côté qu'une tache humérale roussâtre.

199. A. PALICARI. — Long. 1 lig. 1/3. Lat. 1/3 lig. — Morée.

« D'un beau rouge, pubescent, finement ponctué ; seconde moitié des antennes et élytres noires, quelquefois d'un beau bleu, offrant chacune deux bandes transversales qui n'atteignent pas la suture, l'une placée près de la base, et l'autre en arrière ; pattes jaunes. — Morée.

« Cette espèce varie beaucoup ; la tête est quelquefois obscure, et la bande postérieure des élytres disparaît souvent. » (Castelnau. *Hist. Nat. des Ins. Coleopt.*, t. 2, p. 259, 1840).

L'auteur laisse à deviner de quelle couleur sont les bandes des élytres, mais on doit supposer qu'elles sont jaunes ou ferrugineuses. N'était la couleur d'un beau bleu que présentent quelquefois les elytres, je n'hésiterais pas à rapporter cette espèce à notre *Sanguinicollis* (*Ruficollis* Schmidt) (n° 148), qui est répandu dans toute la Grèce, et qui offre aussi de nombreuses variétés.

Quant à l'*A. Bifasciatus* du même auteur, nous l'avons déjà rapporté, avec une grande probalité, à l'*A. Quadriguttatus* Rossi (n° 114). Pour justifier notre opinion, il suffit de citer la courte description de M de Castelnau. « Noir, assez fortement ponctué, *très-velu ;* élytres avec deux bandes transversales jaunes, dont la posterieure n'atteignant ni le bord externe, ni la suture ; dessous du mesothorax brun ; parties de la bouche, antennes et pattes d'un jaune clair. — Constantinople. » La localité n'est pas ici un obstacle, car l'*A. Quadriguttatus* se trouve à Constantinople,

comme nous avons eu occasion de le dire, en parlant de la patrie de cet insecte.

200. A. Strictus. « *Glaber, nitidus, niger; thorace piceo, subcordato, posticè fortiter compresso; elytris punctulatis, humeris maculâque minutâ ponè medium pallidis.* — Long. 1 lin. — Van Diemen.

« Parvus, glaber. *Antennæ* piceæ. *Caput* thorace paulò latiùs, suborbiculatum, lævissimum, suprà aterrimum, nitidum, infrà rufo-testaceum. *Thorax* anticè rotundatus, ponè medium fortiter compressus angustatusque, suprà lævigatus, piceus, nitidus, infrà rufo-testaceus. *Elytra* punctata, posteriùs lævigata, nigra, maculis duabus, alterâ majore subquadratâ humerali, alterâ minutâ paulò ponè medium propè suturam, pallidè testaceis. *Pectus* et *abdomen* nigra. *Pedes* picei, tarsis pallidis. » (Erichson. *Archiv. für Naturgeschichte, gegründet von Wiegmann, herausgegeben von Prof. Erichson.* 8er Jahrgang. p. 182, n° 105, 1842).

Nous sommes très-porté à croire que cet insecte ne diffère pas de l'*A. Bembidioides* décrit par nous (n° 52). Seulement celui de M. Erichson est de Van-Diemen, tandis que l'autre est de la colonie d'Adélaïde, à la Nouvelle-Hollande. Cette différence de localité nous a décidé à ne pas réunir ces deux espèces.

201. A. Nigriceps. « *Ferrugineo-testaceus, longiùs griseo-pubescens, capite pectore abdomineque nigris, thorace transversim infuscato, creberrimè punctato, basi coarctato, elytris punctato-rugulosis.* — Long. 5/6 lin. Lat. 1/2 lin. — Finlandia.

« Habitat in littoribus arenosis lacus Kokonselka rariùs.

« *A. Rufipedi*, Payk. affinis, minor autem et brevior, thorax posticè magis coarctatus, pubescentia longior, elytra fortiùs punctata rugulosa et color alius. *Caput* thorace paullò latius, basi truncatum, angulis rotundatis, confertim crebrè et profundè punctulatum, nigrum, ferè glabrum, ore nigro, palpis rufo-testaceis, oculis globosis minutis vix prominulis. *Antennæ* capite cum thorace paullò breviores, crassiusculæ, ferrugineo-testaceæ, parcè pubescentes, submoniliformes, articulis extrorsùm paullò crassioribus. *Thorax* apice in collare petiolatus, ovatus, latitudine sesqui longior, apice ipso paullulùm emarginatus, antè medium dilatato-rotundatus, posteriùs ferè ad dimidium summæ latitudinis coarctatus, basi levissimè rotundatus et tenuissimè marginatus, angulis obtusis, suprà valdè convexus pulvinatus, confertim crebrè punctulatus, pilis longis recumbentibus cinereo-albidis pubescens, ferrugineo-testaceus, antè medium transversim fusco-fasciatus. *Scutellum* ferrugineo-testaceum, minutum, punctulatum, apice rotundato. *Elytra* thoracis basi duplò latiora et illo triplò longiora, humeris rotundatis, lateribus parùm dilatata, apice conjunctìm rotundata, suprà valdè convexa, profundè punctata, certo situ inspecta transversìm rugulosa, tota ferrugineo-testacea, pube longiore cinereo-albido obducta. *Pectus* et *abdomen* nigra, magis nitida, remotiùs punctulata. *Pedes* longiusculi, toti ferrugineo-testacei, subtiliter griseo-pubescentes (Mannerheim. *Bullet. de la Soc. imper. des Natural. de Moscou*, t. 16, 1843, p. 50).

202. A. Kolenatii. (Mannerheim in litt.). « *Nigro-piceus, tenuissimè pubescens, nitidus; thoracis basi rufo-piceâ fasciisque duabus elytrorum testaceis, fasciâ posticâ interruptâ.* — Long. integra. 2 4/5, thor. 1/2, elytr. 1 2/3 millim. Lat. cap. 1/2, thor. 2/5, elytr. 3/4 millim. — Transcaucasia.

« *Caput* nigro-piceum, subquadratum, convexum, subtilissimè punctatum, thorace paulò latius. *Thorax* subcordatus, longior ac latior, modicè convexus, nigro-piceus, subtiliter punctatus, basi rufo-picea; *coleoptera* subparallela, medio paulò latiora, posticè rotundata, ponè suturam angulo ferè recto, crebrè punctata, basi, medio et apice nigro-picea. *Antennæ* fuscæ capite cum thorace paulò longiores, *femora* picea, antica crassiora, *tibiæ* fuscæ.

« Habitat in plantis salinis provinciæ Elisabethopol, Transcaucasiæ.

« (Mus. Acad. sc. Petrop.; comitis de Mannerheim et Dris Kolenati). » (Kolenati. *Meletemata Entomologica*. Fasc. 5, p. 35, tab. 15, f. 7, 1846).

Il est très-possible que cette espèce, trouvée sur des plantes salines, ne soit qu'une des variétés de l'*A. Humilis* Germ. Cependant si l'on doit avoir une entière confiance dans la figure, la tête me paraît beaucoup trop large pour cette espèce.

203. A. Varians. « *Niger, sparsim longe-albido-pilosus, subnitidus; thorace et elytrorum basi rufis.* — Long. integra 2 1/5, thor. 1/2, elytr. 1 1/2 millim. Lat. cap. 2/5, thor. 1/3, elytr. 4/5 millim. — Iberia.

« *Caput* nigrum rotundatum, thorace latius, subtilissimè aciculatum. *Thorax* elongatus, antè medium dilatatus, convexus, posticè paulò angustatus, medio canaliculatus, obsoletè punctatus, rufus; *coleoptera* oblongo ovata, medio dilatata et convexiora, posticè rotundata, crebrè subtiliter punctata, nigro-picea, basi latè et maculâ obseletâ anteapicali luteâ. *Antennæ pedes*que rufi.

« Habitat in Iberiâ propè urbem Tiflis. » (Kolenati. *Ibid.*, p. 36, tab. 15, fig. 9, 1846).

Cette espèce nous paraît excessivement voisine de l'*A. Axillaris* Schmidt. Rien, ni dans la description ni dans la figure, qui puisse s'opposer à cette supposition.

204. A. Inflatus. « *Luteus, longè luteo-pilosus, punctatus, subnitidus; capite nigro; fasciis elytrorum duabus anteapicalibus nigro-fuscis.* — Long. integra 2 1/5, thor. 2/5, elytr. 1 2/5 millim. Lat. capitis 2/5, thor. 1/3, elytr. 1 millim. — Transcaucasia.

« *Caput* nigrum subquadratum, punctatum, luteo-pilosum, thorace latius. *Thorax* elongatus antè medium paulò dilatatus, posticè angustatus, crebrè subtilissimè aciculato-punctatus, rufo-luteus, breviter luteopilosus. *Elytra* medio dilatata, convexa, inflata, angulo postico interno subacuto, externo nullo. *Coleoptera* profundiùs punctata, longè densiùsque luteo-pilosa, lutea, fascia anteapicali et apice fuscis. *Antennæ pedes*que rufo-lutei.

« Habitat in salsolis deserti Schiraki fluvii Alazonii, Transcaucasiæ. » (Kolenati. *Ibid.*, p. 36, tab. 15, fig. 10, 1846).

Si cet insecte n'est pas une variété du précédent, il doit en être exces-

sivement voisin, et venir se placer avec lui dans notre quatorzième groupe, non loin de l'*Humeralis* Gebler et de l'*Axillaris* Schmidt.

205. A. Subæneus (Unicolor Kolenati, non Schmidt). « *Nigro-sub-æneus, nitidus, sparsè pilosus, punctatus.* — Long. integra 2 4/5, thor. 1/2, elytr. 1 3/5 millim. Lat. capitis 2/5, thor. 2/5, elytr. 4/5 millim. — Transcaucasia.

« *Caput* subquadratum, convexum, punctatum, thorace vix latius. *Thorax* subcordatus, posticè truncatus, paulò convexus, crebrè punctatus; *coleoptera* angulis posticis obtusis, punctata, apice obsoletè lutea; *antennæ* basi rufæ, apice nigræ, *femora* nigra, *tibiæ tarsi* que flavi.

« Habitat in plantis salinis ad fluvium Cyrum prope Elisabethopolin. » (Kolenati. *Ibid.*, p. 37).

La couleur de cet insecte et celle de ses pattes, à cuisses noires, tibias et tarses jaunes, nous porte à croire qu'il pourrait se placer dans notre dix-huitième groupe, non loin des *A. Ocreatus* et *Olivaceus*. Toujours est-il que ce ne peut être l'*Unicolor* de Schmidt.

La ponctuation bien signalée de la tête, du corselet et des élytres, en fait une espèce tout-à-fait distincte, ce qui nous a obligé à lui donner un autre nom pour l'introduire dans la nomenclature.

Nota. Nous avons vu, dans la collection du musée de Paris, les débris de l'insecte décrit et figuré en 1832 par M. Guérin-Meneville, dans le *Voyage de la Coquille*, pl. 5, fig. 8, sous le nom de *Notoxus Quadrimaculatus*. Nous avions déjà reconnu que cet insecte, trouvé à Amboine, ne pouvait être admis parmi les Anthicites, lorsque M. Guérin nous a remis lui-même la note suivante : « Mieux renseigné sur les caractères du groupe auquel il convient de conserver le nom d'Anthicites, je reconnais que mon *Notoxus Quadrimaculatus* n'appartient pas à ce groupe. Il s'en distingue par sa tête sans cou et enfoncée dans le corselet, et par les palpes très-différents, les maxillaires simples, les labiaux plus grands et sécuriformes.

G. OCHTHENOMUS (ὄχθη, rivage; νέμω, habiter). OCHTHENOMUS (Schmidt) 1842 (1).

Corps (f. 1) linéaire, allongé, subcylindrique, très-coriace, de consistance analogue à celle des xylophages du genre *Monotoma*, couvert sur toutes ses parties de poils argentés excessivement courts et raides qui présentent, surtout sur la tête et le corselet, l'apparence de petites écailles.

Tête (f. 2, *a*) oblongue, rectangulaire, ordinairement plus large et aussi longue que le corselet, très-déclive et terminée postérieurement par un cou en pédoncule, très-étroit, qui s'emboîte dans le corselet. *Yeux* réniformes, comparativement plus petits et moins saillants que dans les Anthicus. *Antennes* (f. 3 et 4) insérées en avant des yeux, sous les bords latéraux du chaperon (f. 5) égales en longueur à la moitié du corps, plus ou moins claviformes suivant les espèces, l'article basilaire robuste, subcylindrique, très-allongé, les cinq à six suivants plus ou moins filiformes, plus ou moins allongés suivant les espèces, les deuxième et troisième égaux entre eux, et plus courts que les quatrième, cinquième et sixième; la massue composée des quatre et quelquefois des cinq derniers articles, qui sont de plus en plus larges en approchant de l'extrémité, le dernier obconique plus ou moins acuminé. *Chaperon* (f. 5, *a*) légèrement avancé, coupé carrément en avant, un peu relevé, et même échancré sur les côtés, pour laisser plus de liberté au mouvement des antennes qui sont insérées sous son rebord. *Labre* (f. 5, *b*) rectangulaire, aussi large que le chaperon, auquel il succède, sans *épistome* intermédiaire. *Mandibules* (f. 6) très-petites, dépassant à peine le labre, triangulaires, et terminées par un crochet bifide. *Mâchoires* (f. 7, *a*) très-courtes, peu distinctement bilobées, le lobe externe étant en quelque sorte superposé sur le lobe interne, l'un et l'autre ciliés à leur côté interne et terminés en crochet. *Palpes maxillaires* (f. 7, *b*) très-saillants, différents de ceux des Anthicus par la forme du pénultième article,

---

(1) *Anthicus*, Dej. Cat. 1821.
Ochthenomus, Dej. Cat. 1836.

qui est imparfaitement triangulaire (1), et oblong au lieu d'être transversal. *Lèvre inférieure* (f. 8, *a*) d'une extrême ténuité, diaphane, beaucoup moins longue que les *palpes labiaux* (f. 8, *b*) qui ont la même forme que dans le genre Anthicus. *Menton* (f. 8, *c*) transversal, imparfaitement rectangulaire.

Prothorax (f. 2, *b*) oblong, plus étroit et quelquefois plus court que la tête, subcylindrique, peu convexe, très-légèrement arrondi antérieurement, terminé par un goulot court mais bien détaché. *Ecusson* triangulaire très-difficile à distinguer, tant il est petit et peu détaché des élytres. *Elytres* constamment oblongues, parallèles, subcylindriques, recouvrant des ailes inférieures propres au vol.

Abdomen composé de cinq segments de même forme et de même grandeur que dans les Anthicus. *Pattes* grêles, et courtes, sans dilatation notable des cuisses; les tibias plus courts que les cuisses, terminés brusquement sans épanouissement cilié ni épineux. *Tarses* (f. 9 et 10) hétéromères, relativement plus courts que chez les Anthicus, surtout les antérieurs, dont le premier article est trapézoïdal et pas beaucoup plus long que large; aux deux autres paires, le premier article subcylindrique, presque aussi long que les trois suivants réunis; tous les pénultièmes peu distinctement bilobés, tous les crochets courts et robustes.

Les différences sexuelles sont peu apparentes; j'ai distingué néanmoins des individus dont l'abdomen dépasse un peu les élytres, et dont le dernier segment inférieur est légèrement échancré, je les considère comme des mâles, et je tiens pour femelles ceux dont les élytres recouvrent entièrement l'abdomen, et dont le dernier segment inférieur, sans échancrure, est en même temps un tant soit peu caréné, c'est-à-dire déprimé de chaque côté, avec le milieu en dos d'âne.

Je n'ai pu recueillir aucun renseignement sur les métamorphoses ni sur les mœurs de ces insectes. Les seules indications qui me soient parvenues, sont relatives à leur *habitat*, et m'ont été fournies par MM. Foudras et Lucas. Le premier a trouvé l'*O. Sinuatus* en automne, sous l'écorce des platanes plantés à Lyon sur les bords du Rhône, et l'*O. Punctatus* au printemps sur les sables du même fleuve. Le second a pris le même *O.*

---

(1) Dans une première description de ce genre, que M. Lucas a insérée dans son ouvrage sur les *Coléoptères de l'Algérie,* j'ai dit que le penultième article des palpes maxillaires était cylindrique et nullement triangulaire. C'est une erreur qui tient à ce que je n'avais pas alors sous les yeux les dissections des parties de la bouche que je dois à l'obligeance de M. le docteur Aubé, et qui m'ont permis d'observer plus distinctement la forme de ces organes.

Punctatus au commencement de mai, sous les galets des bords du Rummel, aux environs de Constantine, et l'*O. Angustatus* pendant l'hiver et le printemps, réuni en famille peu nombreuse, sous les pierres humides, en différents points de l'Algérie. Le nom d'Ochthenomus (Voy. plus haut l'étymologie) donné par M. Dejean à ces insectes, ferait supposer aussi qu'il les a recueillis sur les rivages de la mer ou des rivières.

C'est dans l'ancien Catalogue publié par cet entomologiste, en 1825, que l'on voit apparaître pour la première fois les espèces européennes de ce genre, qu'il possédait déjà toutes à cette époque, et qu'il plaçait parmi les Anthicus. On chercherait inutilement dans les ouvrages et catalogues antérieurs, une espèce qui puisse être rapportée à ce genre. Le musée de Berlin possède bien, sous le nom de *Tenuicollis*, Rossi, une espèce d'Ochthenomus qui passe pour être le type de la description du *Notoxus Tenuicollis* de Rossi, mais quand on compare attentivement l'insecte à la description, il devient bien difficile, pour ne pas dire impossible, de rapporter l'un à l'autre (1).

Le genre Ochthenomus, introduit comme tant d'autres sans aucune description dans le dernier Catalogue de M. le comte Dejean, est resté à l'état de genre inédit, jusqu'au jour où M. Schmidt publia, dans la *Gazette entomologique de Stettin* (année 1842), les caractères de ce genre, et la description des deux seules espèces répandues en Allemagne. A ces deux espèces européennes, nous en ajouterons une troisième, l'*O. Punctatus* Dej., déjà publié par nous dans l'ouvrage de M. Lucas sur les insectes de l'Algérie, et deux exotiques, l'une des bords du Nil, l'autre des rives du Gange.

Description des espèces.

1. O. Punctatus (2). *Luteo-ferrugineus, opacus, punctatissimus, griseo-squamosus; capite thoraceque nigricantibus; elytris fasciâ vix ponè medium communi, obliquâ, nigrâ; antennis pedibusque flavo-testaceis.* — Long. 0,0028. Lat. 0,0008 (f. 1 et 2). — Europa Meridionalis.

Ochthenomus Punctatus, la Ferté et Lucas, Explor. Scient. de l'Algérie, t. 2, p. 380 (1847).

Tête d'un brun plus ou moins foncé, tournant au rouge ferrugineux dans des variétés moins colorées, et paraissant d'un gris terne sous l'influence d'une multitude de petites écailles répandues sur toute sa surface, sensiblement plus longue que large, arrondie postérieurement, avec une fossette occipitale peu marquée au milieu du bord postérieur, peu con-

(1) Voyez la description de Rossi, reproduite par nous parmi les espèces douteuses du genre Anthicus (n° 185), et remarquez dans la diagnose le premier mot *Lævis*, dans la description les expressions suivantes : *Tenuissimâ pube subobscurum....... Antennæ longiusculæ, apice vix crassiores.....* Comment concilier ces caractères avec ceux des Ochthenomus européens, qui ont le corps entièrement rugueux, couvert, au lieu de duvet, de poils écailleux, et dont les antennes sont remarquablement allongées et dilatées en massue à l'extrémité?

(2) *Ochthenomus Punctatus*, Dej. Cat. 1836, p. 239.

vexe et même plate entre les yeux, qui sont petits, très-noirs, assez saillants et sensiblement réniformes. Chaperon à peine relevé latéralement au-dessus de l'insertion des antennes; celles-ci entièrement ferrugineuses, de la longueur de la moitié du corps, assez grêles, les articles de la tige allongés et cylindriques, les trois avant-derniers triangulaires, médiocrement dilatés, le dernier conique et subacuminé. Corselet de même couleur que la tête, également rugueux et écailleux, sensiblement moins large, allongé, subcylindrique, peu arrondi antérieurement, légèrement bombé sur le disque, peu rétréci postérieurement; goulot antérieur court, mais distinct; marge postérieure nulle. Elytres ferrugineuses, ternes, à reflets grisâtres, à ponctuation plus profonde et moins serrée que sur les parties antérieures, couvertes d'écailles moins rapprochées, qu'on peut considérer comme des poils très-raides et excessivement courts, ornées un tant soit peu au-delà du milieu d'une large bande noirâtre oblique et réunie sur la suture à celle de l'autre élytre, de manière à former un chevron dont l'ouverture est tournée vers la base; plus de deux fois aussi larges que le corselet, et deux fois au moins aussi longues que larges, légèrement échancrées antérieurement, ce qui fait paraître les épaules un peu saillantes, bien qu'elles soient arrondies, les côtés presque parallèles, régulièrement arrondies à l'extrémité, assez convexes et cylindriques dans toute leur longueur, sans saillie apparente aux omoplates. Le dessous du corps rougeâtre, beaucoup moins ponctué et moins écailleux qu'en dessus. Les pattes entièrement d'un jaune testacé.

Variétés : *Coloration décroissante : b.* Tête et corselet noirâtres, comme dans α, les élytres presque entièrement ferrugineuses, la bande médiale étant interrompue sur chaque élytre et divisée en trois taches, une marginale de chaque côté, et une suturale commune au milieu du disque.

c. Bande médiale plus ou moins apparente, mais tout l'insecte d'un ferrugineux jaunâtre qui s'étend même sur la tête et sur le corselet.

Coloration croissante : β. Bande médiale des élytres très-élargie et réunie le long de la suture à une tache scutellaire de même couleur, en sorte qu'elles paraissent noires, avec deux taches derrière les épaules, et deux taches apicales obliques, ferrugineuses.

Cette espèce, la plus grande du genre, n'a pas été connue de M. Schmidt. Très-voisine du *Sinuatus* qui suit, elle s'en distingue abondamment par la supériorité de sa taille, par la forme de ses antennes, beaucoup moins dilatées au sommet et par l'emplacement de la bande noire des élytres, qui est située beaucoup moins postérieurement. L'unique individu de la collection Dejean avait été recueilli en Espagne; depuis, le même insecte a été trouvé assez abondamment sur les sables du Rhône, au printemps, par MM. Rey et Foudras, en Sardaigne par M. Gené, et plus récemment en Algérie par M. Lucas, sous les galets des bords du Rummel, aux environs de Constantine.

2. O. Sinuatus. *Luteo-ferrugineus, opacus, punctatissimus, griseo-squamosus; capite thoraceque saturioribus; elytris fasciâ vix ponè medium communi, obliquâ, nigrâ; pedibus antennisque totis dilutè testaceis, his articulo basali elongato nonnihil recurvo.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0007. — Europa Meridionalis.

Ochthenomus Sinuatus, Schmidt, Stettin Entom. Zeit. t. 3, p. 199 (1842) (1).

Un peu moins grand que le précédent. Tête d'un brun plus ou moins obscur, toujours un peu plus foncée que le reste du corps, rugueuse, écailleuse à reflets grisâtres, proportionnellement plus grosse et moins allongée que dans le *Punctatus*, non arrondie, mais plutôt carrée postérieurement, fossette occipitale quelquefois très-profonde, et se prolongeant en sillon sur le front, non-seulement plate entre les yeux, mais même un peu concave, avec les bords latéraux du chaperon distinctemeut relevés au-dessus de l'insertion des antennes; celles-ci entièrement ferrugineuses, robustes et fortement dilatées à l'extrémité (f. 3), la massue se composant, non pas seulement des quatre, mais des cinq derniers articles, dont les deux pénultièmes sont évidemment transversaux, l'article basilaire très-long, subcylindrique et légèrement cambré. Corselet rarement obscur comme la tête, le plus souvent de la couleur des élytres, rugueux et écailleux comme la tête, beaucoup moins large qu'elle, beaucoup plus long que large, subcylindrique, légèrement bisinué sur les côtés, très-arrondi antérieurement, et rétréci postérieurement un peu avant la base. Elytres de même couleur et de même forme que dans l'espèce précédente, et ne différant réellement que par la saillie quelquefois assez sensible des omoplates, et par l'emplacement et la forme de la bande postérieure, cette bande étant située aux deux tiers de la longueur, et paraissant plutôt transversale que formée par la réunion de deux bandes obliques. Dans les individus bien colorés, elle se prolonge postérieurement en pointe le long de la suture jusqu'à l'angle apical, et on remarque en outre le long du bord externe, une bordure obscure qui contourne le bout de l'élytre, et réunit les extrémités latérales de la bande à la pointe suturale, de manière à envelopper entièrement sur chaque élytre une tache oblique en forme d'amande, d'une teinte ferrugineuse plus vive et moins terne que les autres parties du fond. Dessous du corps d'un ferrugineux foncé, presque glabre et brillant, surtout au bord de chaque segment abdominal. Les pattes entièrement d'un testacé jaunâtre.

Variétés. *Coloration décroissante* : *b*. Corselet rouge, elytres tantôt comme dans *α*, tantôt moins foncées, plus jaunâtres, avec la bande interrompue sur chaque élytre, et divisée en trois taches, une au milieu, triangulaire, sur la suture, et deux marginales, qui disparaissent quelquefois entièrement comme dans la variété suivante.

c. Corselet de même teinte que les élytres, qui sont d'un fauve assez pâle, avec une seule tache triangulaire sur la suture, la tête conservant toujours une teinte un peu plus sombre que le reste du corps.

Coloration croissante : *β*. Corselet noirâtre comme la tête; élytres ayant, outre la bande postérieure, la base, la suture et les côtés noirâtres, de manière à paraître noires, avec chacune une tache ferrugineuse oblon-

---

(1) *Ochthenomus Elongatus*, Dej. Cat. 1836, p. 239.

gue antérieurement, et postérieurement la tache oblique en forme d'amande que présentent déjà les individus fortement colorés de la variété α.

Cette espèce est très-voisine de la précédente et facile à confondre avec elle, si l'on n'a pas égard aux différences que nous avons signalées dans la description du *Punctatus*. Elle est assez rare dans les collections. Les individus de M. Dejean provenaient de l'Espagne ; parmi ceux qui m'ont été communiqués, le plus grand nombre venaient des environs de Lyon, où ils ont été recueillis par M. Foudras, sous l'écorce des platanes. Les autres avaient été pris en Sardaigne, en Sicile, en Italie, en Bohême, à Smyrne, et même dans le Daghestan, province Transcaucasienne de l'empire russe. MM. Villa, de Milan, m'ont communiqué, sous le nom de *Retrofasciatus*, Motchoulsky, un individu de cette contrée, qui ne m'a pas paru différer de notre espèce. Malgré la valeur traditionnelle du nom d'*Elongatus* donné par M. Dejean à cet insecte avant 1825, nous avons dû donner la préférence à celui de *Sinuatus* publié en 1842 par M. Schmidt.

3. O. Angustatus. *Præcedentibus multò minor, ferrugineus, opacus, punctatissimus, cinereo-squamosus, capite obscuro; elytris immaculatis; pedibus antennisque testaceis, his articulo basali breviusculo valdè incrassato.* — Long. 0,0022. Lat. 0,0006 (f. 3). — Europa Meridionalis.

Anthicus Elongatissimus, Castelnau. Hist. Nat. des Ins. Coléopt. t. 2, p. 259 (1840). ?

Ochthenomus Tenuicollis, Schmidt, *non* Rossi. Stettin Entom. Zeit. t. 3, p. 198 (1842) (1).

Tête noirâtre, rugueuse et écailleuse comme dans les espèces précédentes, un peu plus longue que large, encore plus carrée postérieurement que celle du *Sinuatus*, encore plus creuse entre les yeux, avec les bords latéraux du chaperon très-relevés (f. 3) et semblables à deux petites protubérances sous lesquelles sont insérées les antennes ; celles-ci entièrement ferrugineuses, remarquables par la grosseur et le peu de longueur de l'article basilaire, qui n'est nullement cambré comme dans l'espèce précédente ; les articles suivants assez grêles jusqu'au huitième exclusivement, à partir duquel commence la massue, qui ne se compose que de quatre articles fortement dilatés. Corselet ferrugineux, d'une teinte ordinairement plus rougeâtre que les élytres, rugueux et écailleux comme la tête, à peu près aussi long qu'elle, mais un peu moins large, arrondi antérieurement, subcylindrique, légèrement rétréci postérieurement, mais nullement bisinué sur les côtés comme dans l'espèce précédente. Elytres ordinairement d'un brun ferrugineux moins terreux que dans les espèces précédentes, sans aucune espèce de tache ; ponctuation fine, confluente et couverte peu abondamment de poils écailleux ; de forme très-allongée et subcylindrique, deux fois aussi larges que le corselet, et plus de deux fois aussi longues que larges, carrées à la base, en ovale allongé postérieurement, sans saillie apparente aux omoplates. Dessous du corps d'un brun foncé brillant ; pattes très-courtes, entièrement d'un jaune testacé.

---

(1) *Ochthenomus Angustatus*, Dej. Cat. 1836, p. 239.

Variétés : *Coloration croissante* : β. Corselet noirâtre comme la tête, élytres tantôt comme dans α, tantôt ayant une teinte brune plus foncée dans leur seconde moitié, ces individus sont ceux que M. Schmidt considère comme ayant atteint leur coloration normale : pour nous ils forment l'exception, n'en ayant reconnu que trois sur vingt-cinq qui eussent le corselet aussi foncé que la tête, avec des élytres ferrugineuses.

γ Tête, corselet et élytres d'un brun foncé de même teinte, plus ou moins noirâtre; quelquefois on aperçoit sur les élytres, derrière chaque épaule, une tache ferrugineuse oblongue; c'est la variété β de M. Schmidt, et sa variété γ est précisément notre variété typique, qui a le corselet et les élytres d'un brun ferrugineux. Quant à sa variété δ, qui a une tache obscure au milieu des élytres, nous n'en avons pas eu d'exemple sous les yeux, et nous sommes tentés de croire que les individus de cette variété étaient des *Elongatus* de petite taille.

L'absence de tache sur les élytres, tel est le caractère le plus apparent qui distingue cette espèce des deux précédentes. A cela il faut ajouter sa taille beaucoup plus petite, et la forme de l'article basilaire des antennes qui est beaucoup moins long et plus gros que dans ces deux espèces : ce qui donne toujours un moyen certain de distinguer de celle-ci les *Elongatus* de petite taille et à tache obsolète qu'on serait tenté d'y rattacher.

L'*O. Angustatus* est très-répandu dans toute l'Europe méridionale. J'ai reçu en communication des individus de l'Espagne, de la Sardaigne, de la Sicile, de la Dalmatie et de la Hongrie; on le rencontre en outre en Géorgie, en Asie mineure, en Syrie et même en Algérie, où il a été recueilli par M. Lucas, pendant l'hiver et le printemps, dans les environs d'Alger, de Philippeville, et du cercle de la Calle, vivant en famille peu nombreuse, sous les pierres humides. Je n'en ai vu aucun individu du midi de la France.

Nous n'avons pas cru devoir reproduire ici l'erreur dans laquelle est tombé M. Schmidt, en rapportant cette espèce au *Notoxus Tenuicollis*, Rossi; erreur d'autant plus inexplicable, qu'il est le premier à la reconnaître, et à dire dans une observation qui fait suite à sa description : « Par la comparaison d'un exemplaire typique du musée de Berlin, que « M. le professeur Erichson a eu la bonté de me communiquer, j'ai pu « me convaincre que l'insecte que j'avais sous les yeux différait entière- « ment de celui que Rossi a décrit il y a longtemps sous le nom de *No- « toxus Tenuicollis*. » Nous avons déjà eu occasion de parler, dans les préliminaires du genre, de ce *Notoxus Tenuicollis* conservé au musée de Berlin, et nous croyons avoir prouvé d'une manière évidente que cet insecte, reconnu par M. Schmidt pour être un Ochthenomus, n'avait aucun rapport avec l'insecte de Rossi. Nous en tirons cette conséquence que le nom de *Tenuicollis* a été imposé à tort à cet Ochthenomus, et nous lui rendons le nom inédit d'*Angustatus* qu'il porte, depuis plus de vingt ans, dans la collection de M. Dejean et dans toutes celles qui ont reproduit la nomenclature de cet entomologiste.

L'*Anthicus Elongatissimus*, Castelnau, décrit en trois lignes dans l'*Histoire Naturelle des Insectes Coléoptères*, appartient probablement à cette espèce. Cette présomption résulte non pas de la description en elle-même, mais de la note qui la suit, dans laquelle l'auteur remarquant la dilatation des antennes et la forme étroite du corps, pense qu'il y aurait lieu de former de cette espèce un nouveau genre (*Endomia*), si par la suite d'autres espèces venaient se grouper auprès. On s'étonne en lisant cette note, que l'auteur, qui devait connaître le dernier Catalogue de M. Dejean, n'ait pas eu la curiosité de s'assurer si cet insecte pouvait être rapporté au genre Ochthenomus de ce Catalogue.

4. O. Indicus. *Totus flavo-testaceus, punctatissimus, subnitidus, vix squamosus; elytris maculâ discoidali obsoletè bruneâ; antennis pedibusque concoloribus.* — Long. 0,0025. Lat. 0,0007. — India Orientalis.

Entièrement d'un jaune testacé, un peu plus foncé sur la tête et le corselet que sur les élytres, beaucoup moins terne que les espèces européennes qui précèdent, et laissant à peine apercevoir, sur les parties antérieures, quelques écailles jaunâtres. Tête finement ponctuée, assez brillante, à peine plus longue que large, carrée postérieurement, avec la fossette occipitale peu marquée, assez bombée sur le disque, plate entre les yeux; chaperon faiblement relevé sur l'insertion des antennes; celles-ci de la couleur du corps, l'article basilaire très-allongé et subcylindrique, les suivants très-grêles jusqu'à la massue, qui ne comprend guère que les trois derniers articles, le dernier ovoïde, nullement acuminé. Corselet presque aussi large que la tête, finement ponctué, de même forme que celui de l'*Angustatus*. Elytres assez brillantes, à ponctuation distincte et non confluente, presque glabres, ornées sur le disque d'une tache commune brune, très-obsolète, composée d'une petite bande courte et étroite posée en travers sur la suture, un peu au-delà du milieu, puis, de chaque côté, d'une tache latérale triangulaire, placée un peu plus en avant, et s'unissant par les angles postérieurs à la bande médiale; plus de deux fois aussi larges que le corselet, et plus de deux fois aussi longues que larges, carrées à la base, légèrement dilatées sur les côtés au-delà du milieu, en ovale allongé postérieurement. Dessous du corps brun, pattes entièrement d'un jaune testacé pâle.

Variétés : *Coloration décroissante* : *b*. Elytres plus pâles que dans *a*, tache discoïdale divisée en trois, les taches latérales n'étant nullement réunies à la médiale.

c. Individus encore plus décolorés, sans tache sur les élytres, ou n'offrant qu'une petite tache médiale à peine visible.

Cette espèce, recueillie dans l'Inde par Helfer, est très-voisine de celles d'Europe par la taille et la forme des différentes parties du corps, mais elle s'en distingue au premier coup-d'œil par ses tissus non écailleux et presque brillants, et en outre par la longueur et la ténuité de ses antennes, dont les trois derniers articles seulement présentent une dilatation sensible. M. Schmidt-Gœbel m'en a communiqué plusieurs individus appartenant au musée de Prague.

5. O. Lefebvrei. *Totus opaco-piceus, rugoso-punctatus, vix squamosus; elytris fasciâ ponè medium flavescente; antennis basi ferrugineis, clavâ piceâ valdè dilatatâ; pedibus totis pallidè flavescentibus.* — Long. 0,002. Lat. 0,0005 (fig. 4). — In Ægypto.

Tête, corselet et elytres d'un brun foncé extrêmement terne ; toutes ces parties couvertes d'une ponctuation extrêmement serrée et confluente, qui les fait paraître rugueuses, sans pubescence aucune, et même n'offrant que très-imparfaitement les traces de quelques écailles analogues à celles des espèces européennes. Tête oblongue, arrondie postérieurement, assez convexe sur le disque et même entre les yeux, qui sont petits et assez saillants ; le chaperon avancé, relevé de chaque côté sur l'insertion des antennes, ce qui le fait paraître creux dans le milieu ; les antennes remarquables par leur coloration, ferrugineuses jusqu'au sixième article inclusivement, et d'un brun foncé sur toute la massue (f. 4) composée de cinq articles très-fortement dilatés, applatis, et de forme presque carrée, l'article basilaire très-robuste, allongé, cylindrique et légèrement cambré. Corselet très-allongé et très-étroit, moins large que la tête, ovalaire antérieurement, légèrement arrondi sur les côtés, peu rétréci à la base, et applati sur le disque. Elytres d'un brun foncé comme les parties antérieures, un peu jaunâtres à l'extrême base, ornées un peu au-delà du milieu d'une bande transversale jaunâtre et diaphane, étroite, très-légèrement interrompue par la suture, deux fois seulement aussi larges que le corselet, et plus de deux fois aussi longues que larges, très-carrées à la base, très-faiblement arrondies sur les côtés, en ovale allongé postérieurement, peu convexes sur le disque, les omoplates très-légèrement saillantes. Dessous du corps brun ; pattes entièrement d'un jaune testacé très-pâle.

Cette espèce est remarquable par la couleur foncée de ses élytres qui, au lieu d'une tache noire sur un fond jaunâtre, ont une tache jaune sur un fond brun. Peut-être l'exemplaire ici décrit a-t-il dépassé sa coloration normale ; toujours est-il que dans cette espèce, contrairement à ce qui se passe dans les autres, la tache des élytres est moins foncée que le fond. On doit remarquer aussi la dilatation et l'applatissement des cinq articles dont se compose la massue des antennes.

Ce rare insecte, recueilli en Egypte par M. Lefebvre, m'a été communiqué par M. Aubé, sous le nom que je lui ai conservé.

Nota. Le Catalogue manuscrit de la collection de M. Victor Motchoulsky, contient, sous les noms inédits de *Similis* et de *Maritimus*, deux autres espèces d'*Ochthenomus* particuliers à la Russie, ce qui porterait à sept le nombre total des espèces de ce genre.



TROISIÈME PARTIE.

GENRE AGNATHUS.

G. AGNATHUS (α privatif; γνάθος, mâchoire) (1).
NOTOXUS Germar (1818); AGNATHUS Germar. (1828).

CORPS (f. 1) allongé, très-parallèle et subcylindrique.

TÊTE inclinée, nullement pédonculée, mais emboîtée dans le corselet jusqu'aux yeux, imparfaitement triangulaire, plate sur le disque, globuleuse en dessous. *Les yeux* médiocrement grands, arrondis, très-saillants, très-latéralement placés. *Antennes* (f. 2) insérées en avant des yeux, sous le bord latéral du chaperon, de 11 articles, courtes, granuleuses et sensiblement claviformes, la massue formée de trois articles, trois fois aussi gros que ceux de la tige, les deux premiers de ces articles transversalement triangulaires, le dernier globuleux et subacuminé. *Chaperon* (f. 3, *a*) court, transversal, rectangulaire. *Epistome* non apparent ne dépassant pas le chaperon. *Labre* (f. 3, *b* et f. 6) transversal, légèrement échancré au milieu, très-arrondi aux angles antérieurs. *Mandibules* (f. 4) médiocrement grandes, ne dépassant pas le labre, en forme de crochets, fortement bifides à l'extrémité, et ayant au côté interne une échancrure carrée qui n'est pas entièrement vide, mais occupée par un tissu membraneux diaphane. *Mâchoires* (f. 5, *a*) courtes, bilobées, faiblement ciliées. *Palpes maxillaires* (f. 5, *b*) peu saillants, le deuxième et le troisième article oblongo-triangulaires, à peu près égaux, le dernier beaucoup plus grand, triangulaire aussi, imparfaitement sécuriforme. *Lèvre inférieure* (f. 7, *a*) transversale, très courte, non échancrée. *Palpes labiaux* (f. 7, *b*) à dernier article robuste et globuleux. *Menton* (f. 8) très-long, presque sans échancrure.

PROTHORAX subcylindrique, enveloppant toute la base de la tête, légèrement rétréci vers les trois quarts de sa longueur, et dilaté de nouveau en entonnoir jusqu'à la base. *Ecusson* très-apparent, suborbiculaire et légèrement saillant. *Elytres* très-parallèles, très-allongées, peu convexes, recouvrant des ailes inférieures propres au vol. *Pattes* simples, cuisses très-légèrement renflées. *Tarses* hétéromères, les antérieurs les plus courts, les intermédiaires sen

---

(1) Nom formé par Mégerle, sans doute à cause du peu de développement des mandibules qui ne dépassent pas le labre.

siblement plus longs, les postérieurs à peine plus longs que les intermédiaires. A toutes les paires, le premier article à peu près double du suivant en longueur, mais pas sensiblement plus large, le pénultième article non bilobé (f. 9). Crochets très-délicats, mais assez grands et fortement arqués.

Abdomen ovale très-aplati, composé de cinq segments, le premier, le plus long de tous, non carrément coupé à son bord postérieur, mais avançant un peu en pointe dans le milieu ; le second presque aussi long que le premier, coupé carrément ; les trois autres moitié plus courts que le premier. Différences sexuelles externes encore inconnues. Le dernier segment de l'abdomen est identiquement semblable et régulièrement arrondi dans les cinq individus que j'ai eus sous les yeux

Cet insecte a été décrit pour la première fois, en 1818, par M. Germar, dans le troisième volume de son *Magasin d'entomologie*, p. 229, sous le nom de *Notoxus Decoratus ;* le nom de *Notoxus* étant pris alors dans le sens du *Systema Eleutheratorum*, c'est-à-dire, comme désignant un genre de Clérite dont l'*Opilo Mollis* est le type. Le savant professeur de Halle trouvait alors tant d'analogie entre ce nouvel insecte et le *Notoxus Mollis* de Fabricius, qu'il n'hésita pas, malgré ses tarses hétéromères, à le placer dans le même genre ; plus tard il revint sur ce jugement, et, restituant au caractère tarsal son importance, il le publia de nouveau, et le figura dans sa *Fauna insectorum Europæ*, sous le nom d'*Agnathus Decoratus*.

Cette dernière publication avait pour heureux résultat d'écarter l'*Agnathus* des Clérites, et de lui donner accès parmi les Hétéromères ; mais elle ne fixait nullement sa place dans la série méthodique de ces insectes. M. Dejean, s'appuyant sur des considérations de facies, crut devoir le ranger parmi les Trachélides, en tête des Anthicites, à côté du *Steropes Caspius*, qui présente comme lui un développement considérable des trois articles terminaux des antennes. Cette place me paraît mal choisie : l'*Agnathus*, qui n'a pas apparence de cou, dont la tête s'enfonce jusqu'aux yeux dans le corselet, ne peut rester, à mon avis, parmi les Trachélides, dont le caractère le plus essentiel, celui auquel ils doivent leur nom, est d'avoir la tête portée sur un cou extérieur. Je proposerais, sauf meilleur avis, et jusqu'à une révision générale des Hétéromères, de placer cet insecte à la fin des Sténélytres, immédiatement avant les *Salpingus*. En le comparant avec le *Salpingus Ater*, Payk, on verra combien il existe d'analogie entre ces deux insectes, sous le rapport des antennes, de l'insertion de la tête, et de la forme des tarses. L'*Agnathus Decoratus*, seule espèce connue de ce genre, bien qu'il ait été trouvé dans diverses contrées de l'Europe, est un insecte fort rare dans les collections. Les premiers individus paraissent avoir été possédés par le musée de Vienne, où Megerle leur avait donné, avant 1818, le nom inédit d'*Agnathus Ornatus*. L'exem-

plaire décrit par M. Germar fut pris sur une rivière pendant une promenade en bateau. Deux individus furent recueillis depuis à Berlin pendant une inondation. Enfin, voici les détails intéressants qui m'ont été fournis dernièrement sur cet insecte, par M. Foudras, entomologiste de Lyon :

« Au commencement de septembre 1843, M. Rey, jeune et ardent entomologiste, aperçut l'Agnathus qui se promenait sur l'écorce d'un aulne mort depuis longtemps, et dont il ne restait qu'un fragment de tronc. Cet arbre était au milieu d'un ruisseau (ruisseau d'Izeron près Lyon), lequel est presque toujours à sec pendant l'été, et devient torrent pendant l'automne. En détachant un morceau de l'écorce, M. Rey s'est procuré d'autres individus, mêlés avec le *Rhisophagus Politus Fabr.* et un autre Xylophage. Le 20 septembre, je suis allé sur le lieu de la découverte, mais il n'y avait plus d'Agnathus, et, à tout hasard, j'ai rapporté quelques morceaux de l'intérieur du tronc de l'aulne. Quelques jours après, il en est sorti quatre Agnathus. En refendant les morceaux de bois, j'ai vu deux nymphes, dans lesquelles on reconnaissait très-bien notre insecte. Elles étaient couchées sur des fragments d'élytres et autres débris des Xylophages, qui avaient probablement servi de pâture aux larves. M. Rey dit avoir vu des larves qu'il croit être celles de l'Agnathus ; mais ses souvenirs ne lui permettent pas d'en donner une description exacte. »

Description de l'espèce.

1 A. Decoratus. *Niger, griseo-pubescens; thorace elongato, posticè antè basin coarctato; elytris elongato-parallelis, nigris, maculâ humerali ferrugineâ, fasciis que duabus carneis* (1), *alterâ ponè humerum, alterà ponè medium, valdè sinuatis.* — Long. 0,0045 ad 0,005. Lat. 0,0015 ad 0,0017 (f. 1). — Europa.

Notoxus Decoratus Germ. Magaz. der. Entom., t. 3, p. 129 (1818). — *Agnathus Decoratus* Germ. Faun. Ins. Eur. Fasc. XII, tab. 4 (2).

Tête noire distinctement ponctuée, peu pubescente, transversale, un point enfoncé au milieu du vertex ; antennes brunes, avec l'article basilaire et la massue noirâtres. Corselet noir, finement pointillé, surtout sur les côtés, recouvert en dessus d'un duvet cendré, qui forme sur toute sa longueur une large raie longitudinale grisâtre. Ecusson très-pubescent, se détachant sensiblement des élytres sous la forme d'un point gris. Elytres noires, opaques, finement pointillées, couvertes d'un duvet très-court grisâtre, plus abondant et plus serré sur les taches, ornées d'une longue tache longitudinale rougeâtre non tomenteuse sur chaque épaule, et en outre, de deux bandes fortement sinuées également rougeâtres, mais très-tomenteuses, ce qui les fait paraître couleur de chair : la première, vers le premier tiers de la longueur, très-étroite, quelquefois obsolète ; la seconde, vers le second tiers, beaucoup plus large, et se prolongeant le long de la suture jusqu'à l'extrémité, non pas en ligne droite, mais en

---

(1) Couleur de chair.

(2) *Agnathus Decoratus*, Dej. Cat. 1836, p. 237.

formant un double feston de chaque côté de la suture, deux fois au moins aussi larges que le corselet, et deux fois au moins aussi longues que larges, coupées carrément à la base, les épaules très-légèrement arrondies, les côtés rectilignes, peu convexes en dessus, et conjointement arrondies à l'extrémité. Dessous du corps noir et finement couvert d'un duvet gris. Pattes d'un brun rougeâtre, avec la base des cuisses noire.

Nous avons dit plus haut dans quelles parties de l'Europe on avait trouvé cet insecte. La capture la plus abondante paraît avoir été faite à Lyon par MM. Rey et Foudras, en 1843. Je possède trois individus provenant de ceux que M. Foudras a fait éclore chez lui, et qu'il a eu la générosité de joindre à l'envoi de sa notice.

SUPPLÉMENT.

Quelques communications et documents nouveaux nous sont parvenus pendant le cours de l'impression. D'un autre côté, nous avons découvert quelques erreurs de synonymie qu'il est important de rectifier. Par ce double motif, nous ajoutons ici un supplément que nous divisons en trois parties : *Espèces nouvelles. Variétés nouvelles. Rectifications.*

I. ESPÈCES NOUVELLES.

G. NOTOXUS.

10 bis. N. PILATI. *Pallidè rufo-testaceus, holosericeo-pubescens,* monodonti *valdè affinis. Elytris longioribus, maculis scutellari et laterali obsoletis, fasciâ paulò ponè medium pallidè nigricante.* — Long. 0,0036. Lat. 0,001. — Texas.

Espèce non moins voisine du *N. Monodon*, Fabr. que le *N. Cumanensis*. La tête et le corselet n'offrent aucune différence sensible, mais les élytres sont notablement plus longues, ce qui les fait paraître très-étroites. Elles sont bien deux fois aussi longues que larges, tandis que celles du *N. Monodon* ne sont qu'une fois et 2/3 aussi longues que larges. Les exemplaires qui m'ont été communiqués sont peu colorés, à peine autant que les individus les plus pâles de l'autre espèce. Les taches scutellaires et latérales sont obsolètes, la bande postérieure est très-faiblement noirâtre, se décomposant évidemment en trois taches, une commune sur la suture juste au milieu du disque, et de chaque côté une bande transversale un peu avant les 2/3 de la longueur; pubescence plus abondante et plus hérissée que dans l'espèce de Fabricius. Les antennes de la couleur du corps; les pattes un peu plus pâles. Nous plaçons cet insecte immédiatement après le *N. Monodon*, entre cette espèce et le *N. Cumanensis*. Nous avons dit en quoi il différait du premier, il diffère du second par la longueur de ses élytres et en outre par la forme plus transversale de son corselet.

M. Pilate a trouvé quatre individus exactement semblables de cette espèce, stationnant sur des fleurs, dans les dunes de l'île de Galveston, île dépendante du Texas, au fond du golfe du Mexique. Cette localité toute spéciale est un des motifs qui nous ont décidé à séparer cet insecte de son voisin des Etats-Unis.

14 bis. N. SYRIACUS. Numidico *affinis sed major, nigropiceus, nitidus, subglaber; thorace transverso, cornu breviusculo, minus crasso; elytris distinctè punctatis, flavo-bifasciatis, maris apice subspinosis; femoribus piceis, tibiis tarsisque ferrugineis.* — Long. 0,003. Lat. 0,001. — Syria. Jérusalem.

De la taille des plus grands individus du *N. Cornutus*, et pour le reste très-voisin du *N. Numidicus*, avec lequel il se groupe de la manière la plus naturelle. Tête noire, brillante, presque glabre, pas plus longue que large, arrondie postérieurement, plate entre les yeux; antennes ferrugineuses, brunes au sommet, avec l'article basilaire noir; dernier article très-long, fusiforme, très-acuminé. Corselet noir, un peu plus large que la tête, très-lisse et très-brillant, sans ponctuation distincte, presque glabre, faiblement transversal, la corne peu allongée, assez étroite, peu arrondie à l'extrémité, peu denticulée sur les bords, la crête fortement saillante, remarquablement lisse et peu crénelée; gouttière basilaire profonde, et très-abondamment tapissée latéralement d'un duvet blanc cotonneux. Ecusson peu apparent. Elytres d'un brun très-foncé, presque noir, très-lisses et très-brillantes, à ponctuation distincte fine et peu serrée, glabres, ornées chacune de deux larges bandes d'un jaune vif, la première derrière l'épaule, se rétrécissant en approchant de la suture, mais du côté antérieur seulement, l'autre bande moins large, aux 2/3 de la longueur, posée un peu obliquement, n'atteignant ni l'une ni l'autre la suture, mais se prolongeant latéralement jusqu'au bord externe; moins de deux fois aussi larges que le corselet, et presque deux fois aussi longues que larges, coupées carrément à la base, les côtés presque parallèles, ovalaires postérieurement, différemment terminées suivant les sexes; les omoplates saillantes, suivies d'une large dépression transversale, très-sensible, dont la forme correspond en grande partie à celle de la tache antérieure. Dessous du corps noirâtre; cuisses d'un brun très-foncé, tibias et tarses d'un rouge ferrugineux plus ou moins vif. — Quoique nous n'ayons vu que des mâles de cette espèce, l'analogie nous porte à croire que les différences sexuelles sont les mêmes que dans le *Numidicus*. Nous supposons donc que la femelle a les élytres conjointement arrondies à l'extrémité; quant au mâle, nulle espèce n'offre d'une manière plus distincte l'extrémité des élytres obliquement tronquée, avec une saillie épineuse à l'angle externe de la troncature.

Je n'ai vu que deux exemplaires de cette rare et nouvelle espèce recueillie tout récemment en Syrie, aux environs de Jérusalem. Ils m'ont été communiqués l'un et l'autre par M. le marquis de Brême, qui a bien voulu m'en donner un.

Nous avions remarqué, en décrivant le *N. Numidicus*, que cette espèce algérienne ne se groupait complètement avec aucune autre. La dé-

couverte du *N. Syriacus*, ne permet plus de tenir ce langage. Au contraire, ces deux espèces appartenant à des latitudes peu différentes, sont on ne peut plus voisines sous le double rapport des formes et du dessin des élytres. On ne peut pas non plus les confondre, en tenant compte de la taille supérieure du *Syriacus*, de son aspect brillant, de sa non-pubescence, de sa corne thoracique beaucoup plus étroite, et de la saillie fortement épineuse qui termine les élytres du mâle.

G. ANTHICUS.

PREMIER GROUPE.

S. G. LEPTALEUS.

1 bis. A. TRIGUTTATUS. *Piceus, nitidus, impunctatus, glaberrimus; thorace, antennis pedibusque castaneis; elytris piceis, maculâ utrinque ponè humerum rotundatâ, tertiâque ponè medium discoidali, vix bipartitâ, flavo-testaceis.* — Long. 0;002. Lat. 0,0006. — Syria. Damas.

Taille et facies de l'*A. Rodriguii* (n° 2), et se plaçant naturellement dans le même groupe. Tête brune, lisse et brillante, presque glabre, pas plus longue que large, arrondie postérieurement, bombée sur le disque; antennes un peu plus longues que la moitié du corps, subfiliformes, peu dilatées à l'extrémité, d'un ferrugineux un peu plus clair à la base qu'au sommet. Corselet d'un brun marron sans ponctuation ni pubescence appréciable, fortement bilobé; lobe antérieur transversal, presque aussi large que la tête, régulièrement arrondi en tous sens, et terminé antérieurement par un goulot assez long et très-détaché; lobe postérieur d'un tiers moins large que l'antérieur, fortement bombé et paraissant sous certain jour divisé en deux par un très-léger sillon longitudinal, la longueur totale du corselet étant à sa plus grande largeur dans le rapport de 4 à 3. Elytres couleur de poix, très-lisses et très-brillantes, glabres, non ponctuées, ornées chacune de deux petites taches jaunes arrondies, l'une tout auprès de l'angle huméral, l'autre un peu au-delà du milieu, et si près de la suture, qu'elle paraît n'en faire qu'une avec celle de l'autre élytre; forme oblongue, subovalaire, surtout dans la femelle, dont les côtés sont beaucoup plus arrondis que dans le mâle, légèrement échancrées antérieurement, de manière à envelopper un peu la base du corselet, très-fortement tronquées postérieurement et obliquement de manière à former un angle rentrant qui laisse à découvert l'extrémité supérieure de l'abdomen, très-convexes en dessus, sans apparence de saillie aux omoplates. Dessous du corps noir; pattes ferrugineuses, avec les cuisses fortement dilatées.

Outre la différence qui résulte d'une forme plus ovalaire et plus bombée dans la femelle que dans le mâle, ce dernier se distingue en outre par la saillie du pigidium, qui est même échancré à l'extrémité.

J'ai hésité quelque peu à placer cette espèce parmi les Anthicus du sous-genre Leptaleus. A ne considérer que la femelle, on aurait pu la placer tout aussi bien parmi les Formicomus à corselet bilobé; mais outre que le mâle est beaucoup moins ovalaire, l'ensemble du facies place nécessairement cet insecte dans le voisinage des *A. Rodriguii* et *Nobilis*. Seulement à cause de sa forme plus bombée et moins parallèle, je serais d'avis de le placer avant ces deux espèces, de manière à ce qu'il commence la série des Anthicus.

Les deux exemplaires qui ont servi à cette description ont été recueillis en Syrie aux environs de Damas, et m'ont été communiqués par M. le marquis de Brême, qui a bien voulu en laisser un dans ma collection.

DEUXIÈME GROUPE.

18 bis. A. Impressipennis. *Rufo-testaceus, nitidus, subperlucidus, glaber; elytris brunneis, ponè humeros transversim impressis, ibique luteo-fasciatis, posticè quoque juxtà suturam elongatim depressis; antennis pedibusque pallidè luteo-testaceis.* — Long. 0,002. Lat. 0,0007. — Texas.

Espèce voisine du *Vinculatus* (nº 18), de taille et de facies tout-à-fait semblable. Tête d'un rouge testacé brillant et même un peu diaphane, sans ponctuation ni pubescence appréciable, très-régulièrement arrondie postérieurement, un tant soit peu plus longue que large; les yeux ovales et très-petits; les antennes courtes, plus pâles que la tête, les trois derniers articles remarquablement gros et formant une véritable massue. Corselet de même couleur, non moins brillant, non moins diaphane que la tête, un peu moins long et un peu moins large qu'elle, régulièrement arrondi antérieurement, avec les pommettes peu détachées, convexe en dessus, rétréci un peu avant la base, qui ne parait ni marginée, ni renflée latéralement; goulot antérieur court et peu détaché. Elytres brunes, moins brillantes que les parties antérieures, glabres, et laissant difficilement apercevoir vers la base quelques points clair-semés et peu enfoncés; légèrement teintes en jaunes, et diaphanes sur toute la partie fortement déprimée qui sépare les omoplates du disque, carrées et très-étroites à la base, qui est moins de deux fois aussi large que le corselet, fortement dilatées et fortement convexes au-delà du milieu, de manière à devenir trois fois aussi larges que le corselet; fusiformes postérieurement, avec une longue dépression longitudinale le long de la suture. Dessous du corps jaunâtre; pattes grêles, transparentes, d'un jaune sale.

Cette espèce habite le Texas, où M. Pilate en a recueilli un seul individu qu'il m'a communiqué, sous le nom que je lui ai conservé. Très-voisine du *Vinculatus*, elle s'en distingue par sa tête plus allongée, ses antennes plus courtes et plus claviformes, et par la forme plus allongée de ses élytres, qui malgré leur dilatation postérieure, sont presque deux fois aussi longues que larges. Cette espèce, dans la série, doit se placer immédiatement après l'*A. Vinculatus*.

QUATRIÈME GROUPE.

27 bis. A. TEXANUS. *Rufo-testaceus, subnitidus, punctatus, parcè pubescens; capite valdè retroprominulo; thorace lateribus nonnihil bisinuato, supernè modicè convexo; elytris immaculatis; antennis pedibusque paulò dilutioribus.*—Long. 0,0027 ad 0,003. Lat. 0,0009 ad 0,001. — Texas.

Voisin du *Californicus* (nº 27), et pouvant très-bien se placer à la suite de cette espèce dans notre quatrième groupe. Entièrement d'un rouge testacé, sans tache distincte sur les élytres. Tête assez brillante, très-finement ponctuée, peu pubescente, arrondie postérieurement, fortement rétrosaillante, bombée sur le disque, pas plus large que longue; les yeux noirs, sensiblement réniformes, assez saillants; les antennes de même couleur que la tête, médiocrement longues, les derniers articles plus longs et surtout beaucoup plus détachés entre eux que ceux de la tige. Corselet aussi brillant, aussi finement ponctué et un peu plus pubescent que la tête, de même largeur qu'elle, et un peu plus long que large, transversalement arrondi antérieurement, moins convexe et moins globuleux que celui du *Californicus*, les pommettes arrondies et bien détachées, légèrement bisinué sur les côtés, à cause d'un léger renflement basilaire qui se fait même sentir en dessus, où l'on aperçoit, comme dans l'*Humilis*, de petites élévations rugueuses, tout près de la base, qui ne paraît nullement marginée; goulot court, mais bien détaché du lobe. Elytres un peu plus foncées que la tête, plus fortement ponctuées, moins brillantes et parsemées de poils jaunâtres très-courts, sans taches distinctes, deux fois au moins aussi larges que le corselet, et deux fois environ aussi longues que larges, légèrement échancrées à la base, les épaules carrées, les côtés très-faiblement arrondis, conjointement arrondies à l'extrémité, peu convexes sur le disque, sans saillie apparente aux omoplates. Dessous du corps de même couleur que le dessus; les pattes un peu plus claires.

VARIÉTÉ : *Coloration croissante :* β Entièrement d'un brun rougeâtre, un peu plus foncé sur les élytres; il est probable que la couleur de cette espèce est susceptible de varier depuis le jaune testacé pâle jusqu'au noir

Voisin du *Californicus*, le *Texanus* s'en distingue par sa tête plus fortement rétrosaillante, par son corselet moins convexe, et par l'absence de taches sur les élytres. Il habite le Texas, où M. Pilate a recueilli les deux individus qui ont servi à cette description.

DIX-HUITIÈME GROUPE.

171 bis. A. ISCARIOTES. A. Unicolori *proximus, sed multò major; ater, subnitidus, subtilissimè punctatus; thorace transverso, lateribus bisinuato; elytris elongatis, planiusculis; antennis femoribusque piceis; tibiis tarsisque ferrugineis.* — Long. 0,0028. Lat. 0,001. — Syria. Jérusalem.

Cette espèce, entièrement noire, appartient au dix-huitième groupe, et ne peut être mieux placée qu'auprès de l'*Unicolor* Schmidt (nº 172). Elle n'en diffère que par sa taille, qui est sensiblement plus grande, égale

à celle des *A. Ocreatus* et *Olivaceus*, par la couleur ferrugineuse des tibias et des tarses, enfin par la ponctuation de la tête, du corselet et surtout des élytres, ponctuation très-fine il est vrai, mais bien distincte sous une forte loupe. Du reste, peu de différences dans les formes. La tête est faiblement transversale, lisse et brillante, peu exactement carrée postérieurement; les antennes, d'un brun foncé, sont un peu moins courtes que dans l'*Unicolor* et plus renflées au sommet. Le corselet est également court et transversal, les fossettes latérales oblongues et peu profondes, les pommettes très-saillantes, les côtés fortement sinués et même bisinués à à cause d'un léger renflement basilaire, produit en grande partie par la saillie de la marge postérieure. Les élytres sont un peu plus longues et plus aplaties, très-faiblement arrondies sur les côtés, plus ternes dans la femelle que dans le mâle, terminées dans celui-ci, comme dans l'*Unicolor*, par une légère tumescence lisse et brillante. Dessous du corps noir; cuisses d'un brun foncé, avec les tibias et les tarses ferrugineux.

Cette espèce, par sa taille au-dessus de la moyenne, a bien aussi quelques rapports avec les grandes espèces non tachetées du même groupe, telles que l'*Ocreatus* et l'*Ottomanus*, mais je ne lui trouve pas une forme assez plate ni assez parallèle pour la rapprocher de ces espèces, et je préfère la placer immédiatement avant l'*A. Unicolor*, auquel nous l'avons comparée.

L'*A. Iscariotes* habite en Syrie les environs de Jérusalem. Il est du nombre de ceux qui m'ont été communiqués en dernier lieu par M. le marquis de Brême.

II. VARIÉTÉS NOUVELLES.

G. NOTOXUS.

N° 11. N. Monodon, *Fab.* — M. Pilate nous a communiqué, sous le nom de *Testaceus*, un Notoxus unique recueilli par lui au Texas, dans lequel nous croyons ne devoir reconnaître provisoirement qu'une variété anormale du *N. Monodon*, Fab. La taille est un peu plus petite, mais les formes n'offrent pas de différences sensibles. La coloration générale est celle du *N. Monodon* var. γ. Les élytres, comme dans cette variété, ont tout autour une bordure noirâtre, mais les taches scutellaires sont tout-à-fait obsolètes, et la bande postérieure est réduite à une petite tache discoïdale commune sur la suture. Il faudrait avoir sous les yeux une série d'individus réunissant ces mêmes caractères, pour se décider à en faire une espèce distincte, auquel cas, au lieu du nom de *Testaceus*, employé par nous pour une espèce d'Egypte, nous proposerions celui de *Decoloratus*.

G. ANTHICUS.

N° 51. A. Floralis, *Fabr.* — M. de Brême nous a communiqué en dernier lieu un individu de cette espèce recueilli en Syrie, aux environs de Damas. Il offre cela de remarquable que les élytres, outre la bande jaune antérieure, présentent postérieurement aux 2/3 de la longueur une tache discoïdale commune de même teinte. Cette variété, intermédiaire entre nos variétés *b* et *c*, pourrait convenir à la description de la *Meloë Floralis* de Linné, si la tache postérieure était divisée en deux par la suture.

N° 110. A. Crinitus, *nobis.* — Cet insecte, qui habite le Sénégal et l'Egypte, a été trouvé aussi comme le précédent aux environs de Damas. M. de Brême nous a communiqué un individu de cette localité qui est plus foncé encore que notre variété β. Il a la tête noirâtre, le corselet peu brillant, la base des élytres noirâtre, la tache rouge postérieure réduite à une petite tache commune arrondie aux 2/3 de la longueur. Cet exemplaire a perdu en partie la longue pubescence propre à cette espèce, ce qui contribue à lui donner une physionomie toute particulière.

III. RECTIFICATIONS.

G. MECYNOTARSUS.

(Page 58).

N° 1. M. Rhinoceros, *Fab.* — Nous nous sommes aperçu tardivement, en consultant les tables de Panzer, que le nom de *Rhinoceros* avait été publié par Fabricius deux ans après celui de *Serricornis*, donné par Panzer à la même espèce en 1796. Comme la description de ce dernier est accompagnée d'une figure, il y aurait eu toute justice à préférer son nom à celui de Fabricius, et nous n'aurions pas hésité à le faire, si nous avions pu connaître plutôt la date précise des publications de Panzer. Aujourd'hui nous ne pouvons que rétablir les dates, en laissant aux entomologistes le choix entre le nom le plus ancien et le nom le plus répandu.

G. FORMICOMUS.

(Page 78).

N° 7 F. Cursor, *nobis* (*Motsch. in litt.*) — La lecture des *Meletemata*

Entomologica de M. Kolenati, ouvrage publié à Saint-Pétersbourg en 1846, nous oblige à supprimer cette espèce, que nous n'avions admise qu'avec une extrême réserve, nous étonnant de ne pas la retrouver dans le catalogue manuscrit de M. de Motschoulsky, auquel elle devait son nom. Aujourd'hui tout se trouve éclairci. Il résulte de la synonymie indiquée par M. Kolenati (Fasc. 5, p. 55), que le *F. Cursor*, Motsch. n'est autre que le *Nobilis* de Faldermann, et comme le *Nobilis*, Fald. a été reconnu par nous identique avec le *F. Pedestris*, Rossi, il en résulte que le *Pedestris* et le *Cursor* ne sont aussi qu'une seule et même espèce, comme nous étions tenté de le croire.

Ce qui nous a étonné dans l'ouvrage de M. Kolenati, c'est de lui voir placer les Anthicus *Floralis,* Fab. et *Longicollis,* Schmidt, parmi les Formicomus, en ne faisant consister les caractères de ce genre que dans la forme plus allongée du cou et du corselet. Il diffère sur ce point d'opinion avec M. de Motschoulsky, qui place comme nous ces deux espèces parmi les vrais Anthicus.

G. ANTHICUS.

(Page 105).

Dans l'historique du genre Anthicus placée par nous à la suite des caractères génériques de ce genre, nous avons émis (p. 105, ligne 6) une assertion qui n'est pas parfaitement exacte, en disant que Stephens était le premier qui ait séparé les espèces à corselet acuminé des espèces à corselet mutique, en donnant au premier le nom de Notoxus, et aux autres celui d'Anthicus. En relisant attentivement les synonymies citées par Stephens dans son *Systematic Catalog*, nous reconnaissons qu'avant lui Leach, dans le 9ᵉ vol. de l'*Edinburgh Encyclopædia*, vers 1818, et Samouelle, dans l'*Entomologist's compendium*, en 1819, avaient admis cette importante division.

(Page 117).

N° 15. A. Elegans, *nobis*. Substituez à ce nom celui d'*A. Sturmii*, en souvenir de l'entomologiste qui le premier nous a fait connaître cette espèce. Le nom d'*Elegans* devant être maintenu à l'*A. Elegans*, Steven (n° 187), espèce de la Russie méridionale, que nous n'avons pas eue sous les yeux, mais qui a été décrite en 1806.

(Page 164.)

N° 66. A. Debilis, *nobis*. Au lieu de *Debilis*, lisez : Inermis, le nom de *Debilis* étant déjà employé par nous, p. 129, pour désigner une espèce d'Egypte.

(Page 165).

N° 67. A. Tibialis, *Curtis*. Substituez à ce nom celui d'*Instabilis*, sous lequel le même insecte a été décrit en 1842 par M. Schmidt et par nous. Celui de *Tibialis* devant être maintenu à l'*A. Tibialis*, Waltl (n° 195), espèce espagnole décrite en 1835 deux ans avant la publication de Curtis, dans la *British Entomology*.

Nous avons omis de citer parmi les synonymes de cette espèce l'*A. Mauritanicus*, Lucas, décrit sommairement dans la *Revue Zoologique*, année 1841, p. 146. La communication qui nous a été faite de cet insecte, nous a permis de constater qu'il ne différait nullement de l'*Instabilis*.

(Page 176).

N° 81. A. Elongatus, *nobis*. Au lieu d'*Elongatus*, lisez : Longipennis, le nom d'*Elongatus* ayant déjà été employé pour un Notoxus de Sibérie, p. 33.

(Page 186).

N° 92. A. Longicollis, *Schmidt*. — Nous avons indiqué dans la synonymie et nous avons répété à la fin de la description que cet insecte était le même que l'*A. Transversalis* décrit sommairement par MM. Villa en 1833, à la suite d'un catalogue de leurs doubles. C'est une erreur que nous regrettons de n'avoir pas relevée plutôt. L'espèce appelée *Transversalis* par les entomologistes de Milan est notre *A. Tenellus*, nom introduit par Hoffmansegg, adopté par M. Dejean, et publié par nous en 1842 dans les *Annales de la Société Entomologique de France*.

TABULA ANALYTICA.

GENERUM ET SPECIERUM QUÆ IN ANTHICIDARUM TRIBU CONTINENTUR (1).

Thorace anticè in cornu protenso.

Tarsis omnibus modicè elongatis, tibiarum longitudinem non excedentibus. — NOTOXUS, *Geoffroy.* (CERATODERUS, *Blanchard*).

1 Elytra ferruginea, maculis normalibus tribus nigris.

A. Macula laterali supra humerum sitâ, elytris maris in plerisque speciebus apice obliquè truncatis.

{ Brachycerus, *Falderm.*	*Europ. merid.*
{ *Major*, *Schm.*	*Id.*
Mauritanicus, *Laf.*	*Algiria.*
Hirtus.	*Sibiria.*
Monoceros, *Linné.*	*Europa.*
Cavifrons.	*Lusitania.*
Platycerus.	*Hispania.*
Elongatus.	*Sibiria.*
Anchora, *Hentz.*	*Amer. bor.*
Siculus.	*Sicilia.*
{ Cornutus, *Fab.*	*Europa merid*
{ *Trifasciatus*, *Rossi.*	*Id.*
{ Var. *Armatus*, *Schm.*	*Tyrol.*

(1) Nous n'avons ajouté le nom d'auteur, qu'aux espèces publiées antérieurement à notre monographie, pour éviter à la suite des autres la répétition monotone du *nobis*.

	B. Maculâ laterali infrâ humerum sitâ;		
α.	Utriusque sexûs elytris apice conjunctim rotundatis.	Monodon, *Fab.*	*Amer. bor.*
		Angustatus.	*Texas.*
		Cumanensis.	*Colombia.*
		Planicornis.	*Amer. bor.*
β.	Maris elytris apice obliquè truncatis.	Binotatus, *Gebler.*	*Sibiria.*
II	Elytra aut fasciis aut maculis flavis ornata.		
	A. Elytra maris apice subspinosa.		
α.	Elytra feminæ conjunctim rotundata.	Syriacus.	*Syria.*
		Numidicus, *Lucas.*	*Algiria.*
β.	. . . . . Conjunctim truncata	Miles, *Schm.*	*Hungaria.*
		Inconstans.	*Pr. bon. Spei.*
	B. Elytra utriusque sexûs apice obliquè truncata.		
α	Nigra, flavo-maculata.	Australasiæ.	*Nov. Holland.*
		Scenicus.	*Pr. bon. Spei.*
		Litigiosus.	*Id.*
		Pilosus.	*Id.*
		Cucullatus.	*Id.*
β.	Ferruginea, nigro-fasciata.	Senegalensis.	*Senegal.*
		{ Chaldæus.	*Mesopotamia.*
		{ *Lancifer? Oliv.*	*Arabia.*
III	Elytra opaca, nigro-fusca, subtilissimè punctulata.		
α.	Maculis pallidis tomentosis ornata.	Talpa.	*California.*
		Lebasii.	*Colombia.*
		Elegantulus.	*California.*
β.	Immaculata.	Bicolor, *Say.*	*Amer. bor.*
IV	Elytra testacea immaculata.	Testaceus.	*Ægypt.*

(Species invisæ).	Thunbergii.	*Pr. bon. Spei.*
	Cornutus Thunb.	*Id.*
	Lancifer, *Oliv.*	*Arabia.*
Tarsis, præsertim posticis, tenuissimis valdè elongatis tibiarum longitudinem excedentibus.	MECYNOTARSUS.	
α. Elytris anticè et posticè ovatis.	Rhinoceros, *Fab.*	*Europa merid*
	Serricornis, Panz.	*Id.*
	Bison, *Oliv.*	*Arabia.*
	Nigrozonatus.	*Ind. or*
β. Elytris posticè tantum ovatis, anticè quadratis.	Fragilis.	*Id.*
	Nanus.	*Id.*
Thorace anticè truncato.	AMBLYDERUS.	
	Scabricollis, *Laf.*	*Algiria*
	Truncatus.	*Ægypt.*
Thorace anticè rotundato.		
Antennis sub clypei margine non insertis.		
Elytris ovatis simulque femoribus omnibus valdè clavatis.		
Alis nullis.	ANTHELEPHILUS, *Hope.*	
α. Thorace binodoso.	Imperator.	*Iles de la Sonde.*
β. Thorace simplici.	Ruficollis, *Saunders.*	*Ind. or.*
(Species invisæ).	Bengalensis, *Wiedem.*	*Id.*
	Cyaneus, *Hope.*	*Nov. Holland.*
Alati aut saltem alis rudimentariis instructi.	FORMICOMUS.	
1 Thorace simplici.		
A. Thorace ferrugineo.		
α. Elytris cyaneis.	Mutillarius, *Saunders.*	*Ind. or.*
	Cæruleipennis, *Laf.*	*Hispania.*
	Cyanopterus.	*Egypt.*
	Rubricollis.	*Pr. bon. Spei.*

β. Elytris brunneis.		
* Maculâ basali ferrugineâ ornatis.	Nemrod.	*Mesopot.*
	Pedestris, *Rossi*	*Europ. merid.*
	Equestris, *Panz.*	*Id.*
	Nobilis, *Falderm.*	*Transcaucasia.*
	Var. *Cursor*, *Monogr.* (1).	*Daghestan.*
	Braminus.	*Ind. or.*
	Ninus.	*Mesopot.*
	Puerulus.	*Siam.*
** Fasciâ piloso-argenteâ ornatis.	Ionicus.	*Asia minor.*
	Amænus.	*Ægypt.*
*** Rufo-quadrimaculatis.	Aulicus.	*Ind. or.*
B. Thorace nigro aut concolore.		
α. Elytris convexis, lateribus ampliatis.		
* Species nigro-cyaneæ.	Cæruleus, *Thunb.*	*Pr. bon. Spei.*
	Apterus, *Oliv.*	*Id.*
	Natalis.	*Natal.*
	Nigrocyaneus.	*Senegal.*
** Species nigro-brunneæ.		
† Thorace basi minimè tuberculato.	Corvinus.	*Java.*
	Præses.	*Ind. or.*
	Judex.	*Id.*
	Senex.	*Nov. Holland.*
†† Thorace basi subtiliter tuberculato.	Quæstor.	*Ind. or.*
	Castigator.	*Id.*
	Censor.	*Id.*
β. Elytris elongatis parùm convexis, subparallelis.	Inquisitor.	*Senegal.*
	Indigaceus.	*Guinea.*
	Latro.	*Sicilia.*
	Canaliculatus.	*Id.*

(1) Cette citation *Cursor, monogr.* signifie que dans le cours de notre monographie nous avons décrit sous le nom de *Cursor* une espèce que nous avons supprimée dans le supplément, comme n'étant qu'une variété du *F. Pedestris.*

II	Thorace binodoso.	Consul.	*Ind. or.*
		Prætor.	*Id.*
		Leporinus.	*Brasilia*
	Elytris rarò ovatis aut si ovata sint, femoribus non valdè clavatis.		
	Thorace binodoso, simulque antennis valdè moniliformibus.	TOMODERUS.	
	A. Thorax latitudine longior.		
α.	Longitrorsùm canaliculatus.	Signaticornis.	*Nov. Granata.*
		Sulcicollis.	*Ind. or.*
β.	. . . . . Non canaliculatus.	Cruciatus.	*Colombia.*
		Interruptus.	*Amer. bor.*
		Hirtulus.	*Colombia.*
		Divisus.	*Senegal.*
	B. Thorax longitudine latior.	{ Compressicollis, *Motsch.*	*Rus. merid.*
		{ *Melanophthalmus*, *Laf.*	*Gall. merid.*
		Brevicollis.	*Ind. or.*
		Vinctus, *Erichs.*	*Van Diemen.*
	(Species invisa).	Constrictus, *Say.*	*Amer. bor.*
	Thorace rarò binodoso, aut si binodosus sit, antennis non valdè moniliformibus.	ANTHICUS, *Paykull.*	
	DIVISIO PRIMA.		
	Thorace posticè valdè coarctato.		
	MANIPULUS I (S. G. *Leptaleus*).		
	Elytris parallelis, parum convexis, elongatis, anticè quadratis; femoribus nonnihil clavatis; thorace elongato binodoso.	Triguttatus.	*Syria.*
		Klugii.	*Ægypt.*
		Rodriguii, *Latr.*	*Europ. merid.*

	Chaudoirii, *Kolenati*.	*Caucasia*.
	Delicatulus.	*Ind. or.*
MANIPULUS II.		
Elytris transversim ponè humeros depressis, ibique sæpiùs flavo-fasciatis. Omoplatis plùs minùsve gibbosis.		
A. Thorace binodoso.	Gibbicollis.	*Colombia*.
	Albicinctus.	*Id.*
	Centurio.	*Ind. or.*
B. Thorace simplici.		
α. Lateribus anguloso.	Armiger.	*Id.*
	Bajulus.	*Id.*
β. Lateribus plùs minùsve rotundato.		
* Elytris 4 aut 5 maculatis.	Dromedarius.	*Colombia*.
	Concinnus.	{ *Cayennæ*. *Brasilia*.
	5 Maculatus.	*Brasilia*.
** . . . . Immaculatis.	Obscurus.	*Amer. bor.*
	Ebeninus.	*Colombia*.
*** . . . . Anticè flavo-fasciatis.	{ Sturmii, *suppl.* (1).	*Amer. bor.*
	{ *Elegans, Monogr.*	*Id.*
	Laticeps.	*Colombia*.
	Impressus.	*Id.*
	Vinculatus.	*Id.*
	Impressipennis.	*Texas*.
	Angusticollis.	*Colombia*.
	Exilis.	*Amer. bor.*
MANIPULUS III.		
Elytris parallelis, parum convexis, anticè valdè quadratis; femoribus nonnihil dilatatis; thorace lateribus bisinuato non binodoso.	Quadrillum.	*Pr. bon. Spei*.

(1) *Suppl.* désigne ici le supplément qui fait suite à notre monographie.

MANIPULUS IV.		
Thorace anticè transversim globoso, antè basin coarctato, lateribus posticè nonnihil inflato, basi sæpiùs tenuissimè tuberculato.		
α. Elytris elongatis, subparallelis.		
* Subcylindricis.	Sobrinus.	*Ind. or.*
	Consentaneus.	*Senegal.*
	Ustulatus.	*Mesopot.*
	Horsfieldii.	*Ind. or.*
	Humilis, *Germ.*	*Europa.*
	Bremei, Laf.	*Id.*
	Californicus.	*California.*
	Texanus.	*Texas.*
	Assimilis.	*Pr. bon. Spei.*
** Complanatis.	Debilis.	*Ægypt.*
	Lucidulus.	*Asia minor.*
β. Staturâ minori; elytris sæpiùs ovatis.	Prædator.	*Ind. or.*
	Bembidioides.	*Nov. Holland.*
	Comptus.	*Id.*
	Minutus, *Laf.*	*Europ. merid.*
	Sardous, Schm.	*Sardinia.*
	Anguliceps.	*Ind. or.*
	Subtilis.	*Colombia.*
	Invalidus.	*Id.*
MANIPULUS V (S. G. *Acanthinus*).		
Thorace rugoso, anticè globoso, lateribus sæpiùs subspinoso; elytris plùs minùsve striato-punctatis.		
α. Thorace lateribus subspinoso, basi non inflato.	Æquinoctialis.	*Colombia.* *Brasilia.*
	Rugosus.	*Bahia.*
	Spinicollis.	*Brasilia.*
	Trifasciatus, *Fab.*	*Antilles.*
	Striato-punctatus.	*Colombia.*
β. Thorace lateribus bisinuato non subspinoso.	Histrio	*Nova Granata.*

	MANIPULUS VI (S. G. *Ischyropalpus*). Staturâ majori; thorace posticè valdè coarctato, basi minimè inflato, subtùs lateraliter concavo; capite retroprominulo; elytris elongato-parallelis; palpis maxillaribus validissimis.		
α.	Capite rotundato.	Perplexus.	*Colombia.*
		4 Plagiatus.	*Id.*
		Sericans, *Erichs.*	*Perou.* *Brasilia.*
		Interamnis.	*Brasilia.*
β.	Capite triangulari.	Trigonocephalus.	*Ind. or.*
	DIVISIO SECUNDA. *Thorace basi modicè coarctato, supernè planiusculo, anticè transversim rotundato.*		
	MANIPULUS VII. Thorace cordiformi, transverso; corpore toto flavo-testaceo.	Bimaculatus, *Illig.*	*Europ. bor.*
		Sagitta, *Krynicki.*	*Russ. merid.*
		Ictericus.	*Amer. bor.*
	MANIPULUS VIII. Thorace oblongo, trapezoïdali, complanato; corpore nitido, glabriusculo; elytris parallelis parùm convexis, anticè quadratis.		
α.	Elytris brunneis, rufo aut flavo-maculatis.		
	* Subtiliter punctulatis.	Floralis, *Fabr.*, *Linné?*	*Europa.*
		Myrmecocephalus, *Ros.*	*Id.*
		Calycinus, *Panz.*	*Id.*
		Formicarius, *Oliv.*	*Id.*
		Fuscus, *Marsh.*	*Id.*

	Patruelis.	*Ind. or.*
	Hilaris.	*Id.*
	Ineditus.	*Asia minor.*
** Sat profundè punctatis.	Bifasciatus, *Rossi.*	*Europ. merid.*
	Fulvonotatus.	*Colombia.*
	Lætus.	*Texas.*
	Vicinus.	*Amer. bor.*
β. Elytris nigris immaculatis.	Thoracicus.	*Id.*
	Infernus.	*Mexico.*
	Stygius.	*Pr. bon. Spei.*

MANIPULUS IX.

Thorace lateribus bisinuato; staturâ validissimâ.	Giganteus.	*Mesopot.*

MANIPULUS X.

Thorace subcordato: longitudine thoracis latitudinem aut æquante aut vix superante; elytris colore et puncturâ variis.		
I Elytris profundè punctatis.		
A. Elytris maculatis.		
α. Fulvo-ferrugineis maculis nigris.		
* Tibiis posticis maris non appendiculatis.	Sellatus, *Panz.*	*Europa.*
	Ephippium.	*Amer. bor.*
	Sabuleti.	*Ægypt.*
	Inermis.	*Ind. or.*
** Tibiis posticis maris appendiculatis.	Instabilis. { *Laf.* *Suppl.* }	*Europ. merid.*
	Tibialis. { *Curtis.* *Monogr.* }	*Id.*
	Mauritanicus, *Lucas.*	*Algiria.*
	Gracilis, *Panz.*	*Europa.*
	Lateripunctatus, *Sturm.*	*Id.*
β. Elytris fuscis rufo aut flavo-maculatis.		
* Capite posticè truncato.	Andreæ.	*Madagascar.*
	Breviceps.	*Ind. or.*

	Oceanicus.	*Iles Marquises.*
	Crassipes.	*Nov. Holland.*
** Capitè posticè non truncato.	Flavo-maculatus.	*Ind. or.*
	Euphraticus.	*Mesopot.*
B. Elytris immaculatis.		
α. Modicè elongatis.	Carbonarius.	*Nova Granala.*
	Rigidus.	*Colombia.*
	Misellus.	*Ind. or.*
	Melancholicus.	*Amer. bor.*
	Variolosus.	*Ind. or.*
	Immaturus.	*Id.*
β. Oblongo-parallelis.	Longipennis.	*Id.*
	Pubescens.	*Amer. bor.*
	Fulvipes.	*Id.*
	Pusillus.	*Id.*
II Elytris subtiliter punctulatis.	Subfasciatus.	*Europ. merid.*
	Solers.	*Mesopot.*
	Cervinus.	*Amer. bor.*
	Suturalis.	*Ind. or.*
	Pygmæus.	*Ind. or.*
	Infuscatus.	*Ægypt.*

DIVISIO TERTIA.

Thorace basi modicè coarctato, supernè convexo, anticè sæpius rotundatim globoso (1).

MANIPULUS XI.

Thorace elongato; elytris cylindrico-elongatis.

α. Thorace lateribus bisinuato.	Formicarius.	*Amer. bor.*
	Longicollis, *Schm.*	*Europ. merid.*
	Rufithorax.	*Asia minor.*
	Optabilis.	*Alpes marit.*
β. . . . . . Lateribus		

(1) Corselet régulièrement et non pas transversalement globuleux.

non bisinuato.	{ Tenellus, *Laf.*	*Europ. merid.*
	{ *Transversalis, Villa*	*Lombardia.*
	{ *Amœnus, Schm.*	*Europ. merid.*
	Ambulator.	*Ind. or.*
	Gœbelii.	*Mesopot.*
	Modestus.	*Ægypt.*
MANIPULUS XII (S. G. *Stenidius*). Thorace anticè globoso, posticè valdè coarctato; elytris oblongo-ovatis; tarsis præsertim posticis tenuissimis, insolitè elongatis.	Vittatus, *Lucas.*	*Algiria.*
	Cruciger.	*Ind. or.*
	Tenuipes.	*Syria.*
MANIPULUS XIII. Thorace modicè elongato, anticè subgloboso, convexo, basi parùm coarctato.		
A. Rufo aut flavo-maculati		
α. Tenue pubescentes; elytris anticè et posticè maculatis.		
* Maculâ posticâ fasciiformi.	Tristis, *Schm.*	*Europ. merid.*
	Sollicitus.	*Syria.*
	{ Antherinus, *Linné.*	*Europa.*
	{ *Cinctellus, Rossi.*	*Id.*
** Maculâ posticâ rotundatâ.	Spectabilis.	*Pr. bon. Spei.*
	4 Lunatus.	*California.*
	{ 4 Oculatus.	*Europ. merid.*
	{ *4 Guttatus, Waltl.*	*Hispania.*
	{ 4 Maculatus, *Lucas.*	*Algiria.*
	{ Var. *Brunneus, Laf.*	*Pyren.-Or.*
β. Hirto-pilosi.		
* Elytris nigris, anticè et posticè rufo-maculatis.	Creberrimus.	*Madagasc.*
	Crinitus.	*Ægypt.*
	Ocellatus.	*Ind. or.*
	Hirsutus.	*Id.*

	Setosus.	*Ind. or.*
	4 Guttatus, *Rossi.*	*Europ. merid.*
	4 Notatus, Gyll.	*Id.*
	Bifasciatus, Casteln.	*Constantinople.*
	Guttatus, Laf.	*Europ. merid.*
** . . . . Anticè solùm rufo-maculatis.	Hispidus, *Rossi.*	*Europa.*
	Hirtellus, Fab.	*Id.*
	Var. *Bicolor, Oliv.*	*Id.*
	Biplagiatus.	*Pr. bon. Spei.*
	Balteatus.	*Ægypt.*
	Floreus.	*Id.*
	Basalis.	*Guinea.*
	Pyrrhonius.	*Assam.*
B. Nigri.		
α. Toti nigri.	Ater, *Panz.*	*Europ. bor.*
	Umbrinus.	*Dahuria.*
	Morio.	*Græcia.*
	Fuscicornis.	*Pyren.-Or.*
	Luctuosus.	*Senegal.*
	Squamosus.	*California.*
	Lugubris.	*Id.*
	Luteicornis, *Schm.*	*Germania.* *Gallia.*
β. Non toti nigri.	Biguttatus.	*Sardinia.*
	Genei.	*Id.*

Manipulus XIV.

Thorace breviusculo, crassiusculo; elytris modicè elongatis, convexis, lateribus nonnihil ampliatis.

α. Elytris obsoletè nigricantibus, obsoletè flavo-maculatis.	Apicicornis.	*Brasilia.* *Venezuela.*
	Nebulosus.	*Ind. or.*
β. . . . . . Fuscis vel nigris indistinctè maculatis.	Humeralis, *Gebler.*	*Sibiria.*
	Flavipes, *Panz.*	*Europa.*
	Fulvipes, Gyll.	*Id.*
	Fuliginosus.	*Ind. or.*
γ. . . . . Nigris, ponè humeros distinctè fla-		

vo-maculatis.	Scapularis.	*Dahuria.*
	Fenestratus, *Schm.*	{ *Sicilia.* *Sardinia.*
	Axillaris, *Schm.*	*Europ. merid.*
	{ Fumosus; *Lucas.*	{ *Algiria.* *Sardinia.*
	Var. *Bicolor*; *Lucas.*	*Algiria.*
MANIPULUS XV (S. G. *Liparoderus*).		
Capite validissimo; thorace subrotundato, transverso; elytris elongato-parallelis, thorace vix dimidiò latioribus.	Insignis, *Lucas.*	{ *Hispania.* *Algiria.*
DIVISIO QUARTA.		
Thorace lateribus plùs minùsve foveolato.		
MANIPULUS XVI.		
Thorace oblongo, basi nonnihil dilatato, ideòque lateribus bisinuato.		
α. Capite oblongo, posticè valdè rotundato.	Longiceps.	*Sicilia.*
	Dichrous.	*Id.*
	Truncatellus.	*Ind. or.*
	Piceus.	*Id.*
β. Capite transverso, posticè parùm rotundato; thorace suprà antè basin fovealato.	Fugax.	*Id.*
	Fossicollis.	*Id.*
MANIPULUS XVII.		
Thorace breviusculo, nonnunquam transverso, lateribus sæpiùs non bisinuato.		
A. Elytris nigris flavo vel rufo-maculatis.		
γ. Anticè et posticè maculatis.	{ Nectarinus, *Panz.*	*Germania*
	Bicinctus, Hummel.	*Sibiria.*

	Sanguinicollis.	*Europ. merid.*
	Ruficollis, Schm.	*Id.*
	Var. *Terminatus, Schm.*	*Græcia.*
	Mylabrinus, *Gené.*	*Sardinia.*
	Leptostemma, *Kolen.*	*Transcauc.*
	Rectipennis.	*Id.*
	Terminatus.	*Græcia.*
	Dejeanii.	*Dalmatia.*
	Corsicus.	*Corsica.*
	Fasciatus, *Chevrolat.*	*Europ. merid.*
	Mas. *Affinis, Laf.*	*Id.*
	Fem. { *Antoniæ, Laf.*	*Id.*
	Fem. { *Monogrammus, Schm.*	*Id.*
β. Anticè tantùm maculatis.	Venustus, *Villa.*	*Lombardia.*
	Unifasciatus, Schm.	*Id.*
	Ghilianii.	*Hispania.*
	Andalusiacus.	*Id.*
	Aubei.	*Algiria.*
	Zonatus.	*Sardinia.*
B. Elytris nigris, immaculatis.		
α. Elongato-parallelis, valdè complanatis.	Ocreatus, *Laf.*	*Algiria.*
	Olivaceus.	*Hispania.*
	Ottomanus.	*Asia minor.*
	Depressus.	*Transcauc.*
	Pauperculus, *Laf.*	*Algiria.*
	Posticus.	*Hispania.*
β. Elytris utriusque vel alterius sexûs ovatis.	Plumbeus, *Laf.*	*Gall. merid.*
	Mas. { *Callosus, Schm.*	*Id.*
	Mas. { *Melanarius, Id.*	*Id.*
	Fem. *Brevis, Schm.*	*Id.*
	Capito.	*Hispania.*
	Velutinus.	*Pyren.-Or.*
γ. Elytris subparallelis, subcylindricis.	Velox.	*Sicilia.*
	Caliginosus.	*Dalmatia.*
	Iscariotes.	*Syria.*
	Unicolor, *Schm.*	*Germania.*
	Validicornis.	*Tyrol*
	Scrobicollis.	*Hispania.*
	Nystii.	*Ind. or.*

MANIPULUS XVIII (S. G. *Aulacoderus*).

Thorace sæpiùs trans

verso, basi transversim sulcato, subbinodoso.		
α. Antennis apice paulatim incrassatis.	Friwaldszkyi.	*Hungaria.*
	Flavopictus.	*Pr. bon. Spei.*
β. Antennis apice subitò valdè incrassatis.		
* Elytris parallelis.	Quadrisignatus.	*Pr. bon. Spei.*
** . . . . Convexo-ovatis.	Dorsalis.	*Id.*
	Albitarsis.	*Id.*
	Atronitidus.	*Id.*
	Transversalis.	*Id.*
(Species invisæ).	Deusteus, *Thunb.*	*Pr. bon Spei.*
	Flavus, *Thunb.*	*Id.*
	Tenuicollis, *Rossi.*	*Etruria.*
	Limbatus, *Fab.*	*Dania.*
	Elegans, *Steven.*	*Russ. mer.*
	Paykullii, *Gyll.*	*Algiria.*
	Niger, *Oliv.*	*Italia.*
	Cinctus, *Say.*	*Amer. bor.*
	Basilaris, *Say.*	*Id.*
	{ *Bifasciatus, Say.*	*Id.*
	{ Bizonatus, *monog.*	*Id.*
	Pallidus, *Say.*	*Id.*
	Politus, *Say.*	*Id.*
	6 Maculatus, *Gebl.*	*Sibiria.*
	Karelinii, *Zoubk.*	*Turcomania.*
	Tibialis, *Waltl.*	*Andalusia.*
	Nigrinus, *Zetterst.*	*Lapponia.*
	Palicari. *Casteln.*	*Græcia.*
	Strictus, *Erichs.*	*Van-Diemen.*
	Nigriceps, *Mannerh.*	*Finland.*
	Kolenatii, *Kolen.*	*Transcauc.*
	Varians, *Kolen.*	*Iberia.*
	Inflatus, *Kolen.*	*Transcauc*
	{ *Unicolor, Kolen.*	*Id.*
	{ Subæneus, *monogr.*	*Id.*
Antennis sub clypei margine insertis.	OCHTHENOMUS.	
	Punctatus, *Laf.*	*Europ. merid.*
	Sinuatus, *Schm.*	*Id.*
	Angustatus.	*Id.*
	Indicus.	*Ind. or.*
	Lefebvrei.	*Ægypt.*

SYNONYMIE

DU CATALOGUE DE M. LE COMTE DEJEAN.

(ÉDITION DE 1837).

CATALOGUE DEJEAN.		MONOGRAPHIE.	
MONOCEROS	*Megerle.*	NOTOXUS	*Geoffroy.*
Platycerus	*Hoffmgg.*	{ Platycerus { Elongatus	*Monogr.* *Id.*
Major	*Dej.*	Brachycerus	*Faldermann.*
Monoceros	*Fabr.*	Monoceros	*Linné.*
Binotatus	*Gebler.*	Binotatus	*Gebler.*
Americanus	*Dej.*	Anchora	*Hentz.*
Monodon	*Fabr.*	Monodon	*Fabr.*
Cornutus	*Id.*	Cornutus	*Id.*
Pilosus	*Dej.*	Pilosus	*Monogr.*
Litigiosus	*Id.*	Litigiosus	*Id.*
Capensis	*Id.*	Scenicus, var.	*Id.*
Scenicus	*Id.*	Scenicus	*Id.*
Cucullatus	*Id.*	Cucullatus	*Id.*
Lebasii	*Id.*	Lebasii	*Id.*
Murinipennis	*Id.*	Bicolor	*Say.*
Rhinoceros	*Fabr.*	Rhinoceros	*Fabr.* (Mecynotarsus).
ANTHICUS	*Fabr.*	ANTHICUS	*Paykull.*
Pictus	*Fischer.*	Bimaculatus	*Illig.*
Arenarius	*Dahl.*	Sellatus	*Panz.*
Bimaculatus	*Gyllenh.*	Bimaculatus	*Illig.*
Antherinus	*Fabr.*	Antherinus	*Linné.*
Floralis	*Id.*	Floralis	*Fabr.*
Hirtellus	*Id.*	Hispidus	*Rossi.*
Guttatus	*Hoffmgg.*	Quadriguttatus	*Id.*
Quadrimaculatus	*Dej.*	Quadrioculatus	*Monogr.*
Sibiricus	*Id.*	Nectarinus	*Panz.*
Nectarinus	*Dej. non Panz.*	Sanguinicollis	*Monogr.*
Sericeus	*Dej.*	Tristis, var.	*Schmidt.*
Quadripustulatus	*Dahl.*	Bifasciatus	*Rossi.*

Affinis	*Dej.*	Axillaris	*Schmidt.*
Bicinctus	*Id.*	Fasciatus (Femina)	*Chevrolat.*
Unifasciatus	*Id.*	Fasciatus (Mas.)	*Id.*
Velutinus	*Id.*	Velutinus	*Monogr.*
Rufipes	*Gyllenh.*	Flavipes	*Panz.*
Fenestratus	*Dej.*	Tristis	*Schmidt.*
Fuscus	*Id.*	Scrobicollis	*Monogr.*
		Caliginosus	*Id.*
		Friwaldszkyi	*Id.* (S. G. Aulacoderus).
Ater	*Dej. non Panz.*	Luteicornis	*Schmidt.*
		Fuscicornis	*Monogr.*
		Unicolor	*Schmidt.*
Plumbeus	*Dej.*	Plumbeus	*Monogr.*
Morio	*Id.*	Ater	*Panz.*
Venator	*Dufour.*	Insignis	*Lucas* (S. G. Liparoderus).
Tenellus	*Hoffmgg.*	Tenellus	*Monagr.*
Gracilis	*Panz.*	Gracilis	*Panz.*
Instabilis	*Hoffmgg.*	Instabilis	*Monogr.*
Terminatus	*Dej.*	Terminatus	*Id.*
Riparius	*Id.*	Humilis	*Germar.*
Stevenii	*Id.*	Gracilis, var.	*Panz.*
Subfasciatus	*Id.*	Subfasciatus	*Monogr.*
Unipunctatus	*Id.*	Subfasciatus, var.	*Id.*
Humeralis	*Gebler.*	Humeralis	*Gebler.*
Quadrisignatus	*Dej.*	Quadrisignatus	*Monogr.* (S. G. Aulacoderus).
Pubescens	*Id.*	Pubescens	*Id.*
Obscurus	*Id.*	Obscurus	*Id.*
Fulvipes	*Id.*	Fulvipes	*Id.*
Pusillus	*Id.*	Pusillus	*Id.*
Ictericus	*Id.*	Ictericus	*Id.*
Exilis	*Id.*	Exilis	*Id.*
Vicinus	*Id.*	Vicinus	*Id.*
Luridus	*Id.*	Pubescens, var.	*Id.*
Cervinus	*Id.*	Cervinus	*Id.*
Æquinoctialis	*Id.*	Æquinoctialis	*Id.* (S. G. Acanthinus).
Perplexus (1)	*Id.*	Quadriplagiatus	*Id.* (S. G. Ischyropalpus).

(1) Cette synonymie est en désaccord avec celle indiquée p. 148; mais c'est à celle-ci qu'il faut s'en tenir. L'*A. Perplexus* de la collection Dejean n'appartient pas à l'espèce que j'ai décrite sous ce nom, mais à l'espèce suivante, *A. Quadriplagiatus*, qui provient également de la Colombie.

Umbellatarum	*Id.*	Floralis	*Fabr.*
Cruciatus	*Id.*	Sericans	*Erichson* (S. G. Ischyropalpus)
Scitulus	*Id.*	*Ad xylophagos pertinet*	
Interruptus	*Id.*	Interruptus	*Monogr.* (Tomoderus).
Bilobus	*Id.*	Interruptus, var.	*Id.* (Id.)
Formicarius	*Id.*	Formicarius	*Id.*
Fulvicollis	*Dej. non Fabr.*	Ruficollis	*Saunders* (Anthelephilus).
Cæruleus	*Thunberg.*	Cæruleus.	*Thunberg* (Formicomus).
Rubricollis	*Dej.*	Rubricollis	*Monogr.* (Id.)
Cyanopterus	*Klug.*	Cyanopterus	*Id.* (Id.).
Cæruleipennis	*Dufour.*	Cæruleipennis	*Id.* (Id.).
Pedestris	*Fabr.*	Pedestris	*Rossi* (Id.).
Pulchellus	*Dej.*	Rodriguii	*Latreille* (S. G. Leptaleus).
Albitarsis	*Id.*	Albitarsis	*Monogr.* (S. G. Aulacoderus).
Dorsalis	*Id.*	Dorsalis	*Id.* (Id.).
Transversalis	*Id.*	Transversalis	*Id.* (Id.).
OCHTHENOMUS	*Dej.*	OCHTHENOMUS	*Schmidt.*
Punctatus	*Dej.*	Punctatus	*Monogr.*
Elongatus	*Id.*	Sinuatus	*Schmidt.*
Angustatus	*Id.*	Angustatus	*Monogr.*

SYNONYMIE

DU CATALOGUE DE M. JACOB STURM.

(ÉDITION DE 1843).

CATALOGUE DE M. STURM.		MONOGRAPHIE.	
MONOCERUS	*Megerle.*	NOTOXUS	*Geoffroy.*
Major	*Dej.*	Brachycerus	*Falderm*
Monoceros	*Linné.*	Monoceros	*Linné.*
Melanocephalus	*Zschorn.*	Monoceros, var.	*Id.*
Monodon	*Fabr.*	Monodon	*Fabr.*

Cornutus	*Id.*	Cornutus	*Id.*
Rhinoceros	*Id.*	Rhinoceros	*Id.* (Mecynotarsus).
Bicolor	*Say.*	Bicolor	*Say.*
ANTHICUS	*Fabr.*	ANTHICUS	*Paykull.*
Incanus	*Helfer.*	Giganteus	*Monogr.*
Pictus	*Fischer.*	Bimaculatus	*Illig.*
Bimaculatus	*Gyll.*	Id.	*Id.*
Arenarius	*Meg.*	Sellatus	*Panz.*
Sagitta	*Sturmnon, Krynicki.*	Subfasciatus	*Monogr.*
Lateripunctatus	*Sturm.*	Gracilis	*Panz.*
Antherinus	*Linné.*	Antherinus	*Linné.*
Pilosus	*Sturm.*	Hispidus, var.	*Rossi.*
Floralis	*Linné.*	Floralis	*Fabr.*
Hirtellus	*Fabr.*	Hispidus	*Rossi.*
Guttatus	*Hoffmgg.*	Quadriguttatus	*Id.*
Nectarinus	*Panz.*	Nectarinus	*Panz.*
Rufipes	*Gyll.*	Flavipes	*Id.*
Ater	*Panz.*	Ater	*Id.*
Morio	*Mærkel.*	*Xylophilus nigrinus, Germ.*	
Tenellus	*Hoffmgg.*	Tenellus	*Monogr.*
Instabilis	*Id.*	Instabilis	*Id.*
Riparius	*Dej.*	Humilis	*Germ.*
Brunnipennis	*Sturm.*	Flavipes, var.	*Panz.*
Fuscus	*Id.*	Caliginosus	*Monogr.*
Obscurus	*Id.*	Flavipes, var.	*Panz.*
Nigripennis	*Villa.*	*Xylophilus nigripennis, villa.*	
Axillaris	*Sturm.*	Axillaris	*Monogr.*
Transversalis	*Villa.*	Tenellus	*Id.*
Impressus	*Moritz.*	Gibbicollis	*Monogr.*
Sanguinicollis	*Sturm.*	Ruficollis	*Saunders* (Anthelephilus).
Cæruleus	*Thunberg.*	Cæruleus	*Thunberg* (Formicomus).
Pedestris	*Fabr.*	Pedestris	*Fabr.* (Id.).
Basalis	*Villa.*	Floralis, var.	*Id.*
Signatus	*Sturm.*	Pedestris, var.	*Rossi* (Formicomus).
Pulchellus	*Dej.*	Rodriguii	*Latreille* (S. G. Leptaleus).
Picipes	*Sturm.*	Humilis, var.	*Germ.*
OCHTHENOMUS	*Dej.*	OCHTHENOMUS	*Schmidt.*
Angustatus	*Dej.*	Angustatus	*Monogr.*

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS GÉNÉRIQUES ET SPÉCIFIQUES

CONTENUS DANS CE VOLUME,

Y COMPRIS LES NOMS INÉDITS CITÉS EN SYNONYMIE (1).

(1) Les synonymies sont imprimés en caractères italiques, et les noms inédits sont précédés d'un astérisque.

ERRATA.

Page	28,	ligne 45	le docteur Ericton, *lisez :* Erichson.
	35,	31	*pedibusque farrugineis*, lisez : *ferrugineis*.
	37,	18	par M. Geené, *lisez :* Gené.
	Id.	40	*paulò penè medium, lisez : ponè.*
	44,	22	N. Australasive, *lisez :* N. Australasiæ.
	51,	6	au deux tiers, *lisez :* aux deux tiers.
	55,	22	lœvissimus, *lisez* : lævissimus.
	Id.,	23	lœvia, *lisez :* lævia.
	56,	9	qui se sont partagé, *lisez :* qui a partagé avec M. Chevrolat.
	67,	19	f. 8, 1836, *lisez :* 1834.
	Id.,	43	*Anthicus Fulvicolis*, Fabr. Dej. cat., *lisez : Anthicus Fulvicollis*, Dej. (non Fabr.) Dej. cat.
	70,	4	Saunders (1836), *lisez :* (1834).
	71,	38	ont porté à trente et une, *lisez :* ont porté à trente.
	72,	1	ces trente et une espèces, *lisez :* ces trente espèces.
	Id.,	31	f. 9 (1836), *lisez :* (1834).
	73,	33	F. Coeruleipennis, *lisez :* F. Cæruleipennis.
	78,	22	*elytris piccis*, lisez : *piceis*.
	81,	32	F. Amoenus, *lisez :* F. Amænus.
	82,	4	F. Quoestor, *lisez :* F. Quæstor.
	92,	27	F. Proetor, *lisez :* F. Prætor.
	103,	17	bisinué (f. 20), *lisez :* (f. 19).
	Id.,	19	(f. 10, 19, 25), *lisez :* (f. 10, 20, 25).
	105,	13	1840, *lisez :* 1842.
	107,	6	forme étroit cet, *lisez :* forme étroite et
	Id.,	10	*ponè humeralis*, lisez : *pone-humerali*.
	Id.,	40	*maculâ basati*, lisez : *basali*.
	Id.,	43	des Crust. et des Inst., *lisez :* et des Ins.
	109,	14	Colenati meletemata, *lisez :* Kolenati meletemata.
	Id.,	42	que M. Colenati, *lisez :* Kolenati.
	Id.,	43	*metemelata*, lisez : *meletemata*.
	110,	1	*Rufo-testaceis*, lisez : *Rufo-testaceus*.
	Id.,	28	sœpissimè flavo fasciatis, *lisez :* sæpissimè flavo-fasciatis.
	Id.,	42	(f. 19 et 25), *lisez :* (f. 20 et 25).
	112,	29	lat. 0,0007 (f. 19), *supprimez :* (f. 19).
	114,	32	elytris quatuor, *lisez :* quadri-
	115,	36	près de Baya, *lisez :* Bahia.
	116,	22	dans tous, *lisez :* toutes.
	119,	33	plus ou moins ferrugineux, *lisez :* ferrugineuses.
	Id.,	37	où il portait, *lisez :* où elle portait.
	120,	46	les tibias postérieurs et aplatis, *lisez :* postérieurs aplatis,
	121,	38	minimè binodoso, *ajoutez :* (f. 19).
	122,	10	lat. 0,0008, *ajoutez :* (f. 19).

Page 123, ligne 23 *non tuberaclato,* lisez : *non tuberculato.*
Id., 27 distictement, *lisez :* distinctement.
124, 3 à l'exceptiou, *lisez :* à l'exception.
125, 11 variété *g, lisez :* variété *c*.
127, 39 s'il était concacré, *lisez :* consacré.
130, 21 de couleur vive, *lisez :* vitrée.
131, 1 elytris sœpè, *lisez :* sæpè.
Id., 38 A. BOMBIDIOIDES, *lisez :* A. BEMBIDIOIDES.
Id., 41 Naturgeschichse, *lisez :* Naturgeschichte.
132, 22 *Bombidioides,* lisez : *Bembidioides.*
134, 46 un peu oblongne, *lisez :* oblongue.
136, 41 lateribus sœpissimè, *lisez :* sæpissimè.
138, 9 et 10 plus abondamment ponctuées, plus profondément impressionnées derrière les omoplates, plus saillantes, *lisez :* plus abondamment ponctuées, les omoplates plus saillantes.
140, 44 *striatopunctœtus,* lisez : *striatopunctatus.*
147, 12 *supernè planius culo,* lisez : *planiusculo.*
Id., 24 l'*A. Trigonocephalus* qu, *lisez :* qui.
149, 33 *Bimaculatus* var. *β*, *lisez :* var. *b*.
150, 30 Illig. Kœf. Preuss., *lisez :* Kæf.
153, 33 duabus ovalis, *lisez :* ovatis.
157, 11 A. LOETUS, *lisez :* A. LÆTUS.
161, 17 œquante, *lisez :* æquante.
162, 9 Illig. Kœf. Preuss., *lisez :* Kæf.
164, 33 A. DEBILIS, *substituez :* A. IMERMIS (1).
167, 21 Illig. Kœf. Preuss., *lisez :* Kæf.
168, 13 dans la femelle, *ajoutez :* (f. 9).
Id., 43 les tibias postérieur, *lisez :* postérieurs.
169, 21 un peu échancré, *lisez :* échancrée.
172, 30 elytris fuseis, *lisez :* fuscis.
174, 15 des tarses rougeatres, *lisez :* rougeatre.
176, 29 A. ELONGATUS, *substituez :* A. LONGIPENNIS (2).
180, 11 un peu plus foncés, *lisez :* foncées.
Id., 28 de l'Europe, à l'exception, *lisez :* de l'Europe. A l'exception
182, 8 A. PYGMOEUS, *lisez :* A. PYGMÆUS.
187, 45 Alpes Maritimœ, *lisez :* maritimæ.
198, 21 Illig. Kœf. Preuss., *lisez :* Kæf.
229, 26 *Tibiis maris,* lisez : *Tibiis posticis maris.*
241, 8 employé qar, *lisez :* par.
Id., 9 des Etats-Unis d'Amérique, *lisez :* des Indes orientales.
243, 5 par M. Colenati, *lisez :* Kolenati.
245, 18 et des cuisses, *lisez :* et cuisses.
247, 8 du dernier segmen, *lisez :* segment.
255, 16 de M. Frievaldszky, *lisez :* Friwaldszky.
259, 42 put échapper, *lisez :* pût.
275, 3 *Bizonotus,* lisez : *Bizonatus.*
283, 7 en 1825, *lisez :* en 1821.
286, 14 avant 1825, *lisez :* avant 1821.

---

(1) Voyez supplément, p. 304.
(2) Idem, p. 305.

ERRATA SUPPLÉMENTAIRE.

Page 1 (préface), ligne 12 parue, *lisez :* paru.
11 ligne 14 au-dessus, *lisez :* au-dessous.
20 27 largeur de la tête, *lisez :* longueur.

EXPLICATION DES PLANCHES.

G. EURYGENIUS.

1. *E. Reichei*, grandeur naturelle. — 2. Le même, grossi.
3. La tête vue de face.
4 et 5. Parties de la bouche : *a* Chaperon. *b* Labre. *c* Palpes maxillaires. *d* Palpes labiaux. *e* Menton.
6. Antenne grossie. — 7. Menton très-grossi.
8 et 9. Tarse antérieur. — 10. Tarse postérieur.

G. STEREOPALPUS.

1. *St. Mellyi*, grandeur naturelle. — 2. Le même, grossi.
3. La tête grossie, vue de face. — 4. *Id.*, vue par derrière.
5. Parties de la bouche : *a* Mandibules. *b* Palpes maxillaires. *c* Menton.
6. Antenne grossie. — 7. Menton très-grossi.
8. Corselet grossi. — 9 et 10. Tarse antérieur. — 11. Tarse postérieur.

G. STEROPES.

1. *St. Caspius* (mâle), grandeur naturelle. — 2. Le même, grossi
3. *St. Caspius* (femelle), grandeur naturelle. — 4. Le même, grossi.
5. Tête grossie : *a* Chaperon. *b* Labre. *c* Palpe maxillaire.
6. Antenne du mâle. — 7. Antenne de la femelle.
8. Mandibule. — 9. Machoires. *a* Palpe maxillaire.
10. La bouche en dessous. *a* Palpes labiaux. *b* Menton.
11 et 12. Tarses antérieurs du mâle.
13. Tarse antérieur de la femelle. — 14. Tarse postérieur de la femelle.
15. Abdomen du mâle. — 16. Abdomen de la femelle.

G. MACRARTHRIUS.

1, *M. Goudotii*, grandeur naturelle. — 2. Le même, grossi.
3. Tête du même, vue de face : *a* Chaperon. *b* Labre. *c* Epistome. *d* Palpe maxillaire. — 4. Palpe maxillaire.
5. Corselet du même. — 6. Tarse antérieur du même.
7. *M. Murinus*, grossi.

8 à 14. Détails du même : 8. Antenne. — 9. Mandibule. — 10. Machoire et palpe maxillaire. — 11. Corselet. — 12. Tarse antérieur. — 13. Tarse intermédiaire. — 14. Crochets des tarses.
15. 16 et 17. Calques des figures de Newman, accompagnant la description de sa *Macratria Linearis*.

G. NOTOXUS.

1 à 17. Elytres comparatives des Notoxus : 1. *Monoceros*. — 2. *Mauritanicus*. — 3. *Platycerus*. — 4. *Anchora*. — 5. *Siculus*. — 6. *Cornutus*. — 7. *Monodon*. — 8. *Planicornis*. — 9. *Binotatus*. — 10. *Numidicus*. — 11. *Miles*. — 12. *Australasiæ*. — 13. *Cucullatus*. — 14. *Senegalensis*. — 15. *Chaldæus*. — 16. *Lebasii*. — 17. *Elegantulus*.
18. *N. Brachycerus*, grandeur naturelle et grossi.
19 à 26. Détails du *N. Monoceros* : 19. Antenne. — 20, *a* Chaperon. *b* Epistome. *c* Labre. — 21. Mandibule. — 22, *a* Machoires. *b* Palpe maxillaire. — 23, *a* Lèvre inférieure. *b* Palpes labiaux. *c* Menton. — 24. Tibia et tarse postérieurs. — 25. Corselet de profil, et vu en dessus : *a* Crète supérieure. *b* Gouttière basilaire. — 26. Partie postérieure des élytres du mâle laissant voir la troncature oblique de l'angle apical.
27. Corselet du *N. Litigiosus*. — 28. Corselet du *N. Cucullatus*.

G. MECYNOTARSUS.

1. *M. Rhinoceros* sous divers aspects. — 2. *M. Nanus*.
3 à 7. Détails du *M. Rhinoceros* : 3. Antenne. — 4. Mandibule. — 5. Lèvre inférieure, Palpes labiaux et Menton. — 6. Corselet très-grossi. — 7. Tibia et tarse postérieurs.

G. AMBLYDERUS.

1. *A. Scabricollis* sous divers aspects. — 2 et 3. Tête et corselet du même.
4. *A. Truncatus*. — 5 et 6. Tête et corselet du même.
7. Antenne de l'*A. Scabricollis*.

G. ANTHELEPHILUS.

1. *A. Ruficollis*. — 2. *A. Imperator*. — 3. *A. Cyaneus*, d'après un calque.
4. à 7. Détails de l'*A. Ruficollis* : — 4. Antenne. — 5. Tête.
6. Patte antérieure du mâle. — 7. Abdomen du mâle.

G. FORMICOMUS.

1. *F. Mutillarius.*
2 à 9. Détails du *F. Pedestris* : 2. Antenne. — 3. Chaperon, épistome et labre. — 4, 5 et 6. Parties de la bouche. — 7. Cuisse et tibia antérieurs. — 8. Cuisse et tibia postérieurs. — 9. Abdomen du mâle.
10. Abdomen du *F. Cœrulepennis* mâle. — 11. Abdomen du *F. Pedestris* femelle.
12. *F. Judex.* — 13. *F. Canaliculatus.* — 14. Tête et corselet du *F. Censor.*
15. Corselet du *F. Consul.* — 16. Corselet du *F. Leporinus.*

G. TOMODERUS.

1. *T. Cruciatus.* — 2. Tête du même. — 3. Tête du *T. Divisus.*
4. Corselet du *T. Signaticornis.* — 5. *Id.* de l'*Interruptus.* — 6. *Id.* du *Compressicollis*
7. Antenne du *T. Cruciatus.* — 9. *Id.* du *T. Compressicollis.*
8. *T. Compressicollis.*

G. ANTHICUS. 1re DIVISION.

1. *A. Humilis.* — 2. Antennes de l'*A. Floralis.* — 3. *Id.* de l'*A. Exilis.*
4 à 7. Parties de le bouche de l'*A. Floralis.*
8. Tête et corselet de l'*A. Laticeps.* — 9. *Id.* de l'*A. Armiger.*
10. Corselet de l'*A. Rodriguii.* — 11. *Id.* de l'*A. Impressus.*
12. Tibia postérieur de l'*A. Sturmii* mâle. — 13. *Id.* de l'*A. Ebeninus* mâle.
14. Palpe maxillaire de l'*A. Sturmii.* — 15. *Id.* de l'*A. Armiger.*
16. *A. Chaudoirii.*
17. Tête de l'*A. Anguliceps.* — 18. *Id.* de l'*A. Trigonocephalus.*
19. Corselet de l'*A. Quadrillum.* — 20. *Id.* de l'*A. Prædator.*
21. Corselet de l'*A. Spinicollis.* — 22. *Id.* de l'*A. Perplexus*
23. Tête de profil de l'*A. Perplexus.* — 24. Palpe maxillaire de l'*A. Sericans.*
25. *A. Gibbicollis.*
26. Extrémité des Elytres de l'*A. Humilis* : *a* dernier anneau supérieur de l'abdomen. *b* Pigidium. — 27. Abdomen de l'*A. Sericans.*

G. ANTHICUS. 2e DIVISION.

1. *a A. Giganteus.* — 1. *b* Tête du même. 1. *c* Corselet du même.
2. *A. Bimaculatus.*

3. Corselet de l'*A. Floralis*. — 4. *Id.* de l'*A. Instabilis*.
5. Tête de l'*A. Floralis*. — 6. *Id.* de l'*A. Andreæ*.
7. *A. Fulvicollis*.
8. Tibia postérieur de l'*A. Instabilis* mâle. — 9. *Id.* de l'*A.* Gracilis mâle. — 10. *Id.* de l'*A. Crassipes* mâle.

G. ANTHICUS. 3e DIVISION.

1. *a A. Quadrioculatus*. — 1. *b* Corselet du même. 1. *c* et *d* Extrémité de l'abdomen du mâle.
2. *a A. Longicollis*. — 2. *b* Corselet du même. — 2. *c* Trochanter épineux du mâle.
3. *a A. Vittatus*. — 3. *b* Corselet du même. — 3. *c* Patte postérieure du même.
4. *A. Fenestratus*.
5. *a A. Insignis*. — 5. *b* Patte postérieure de l'*A. Insignis* mâle.

G. ANTHICUS. 4e DIVISION.

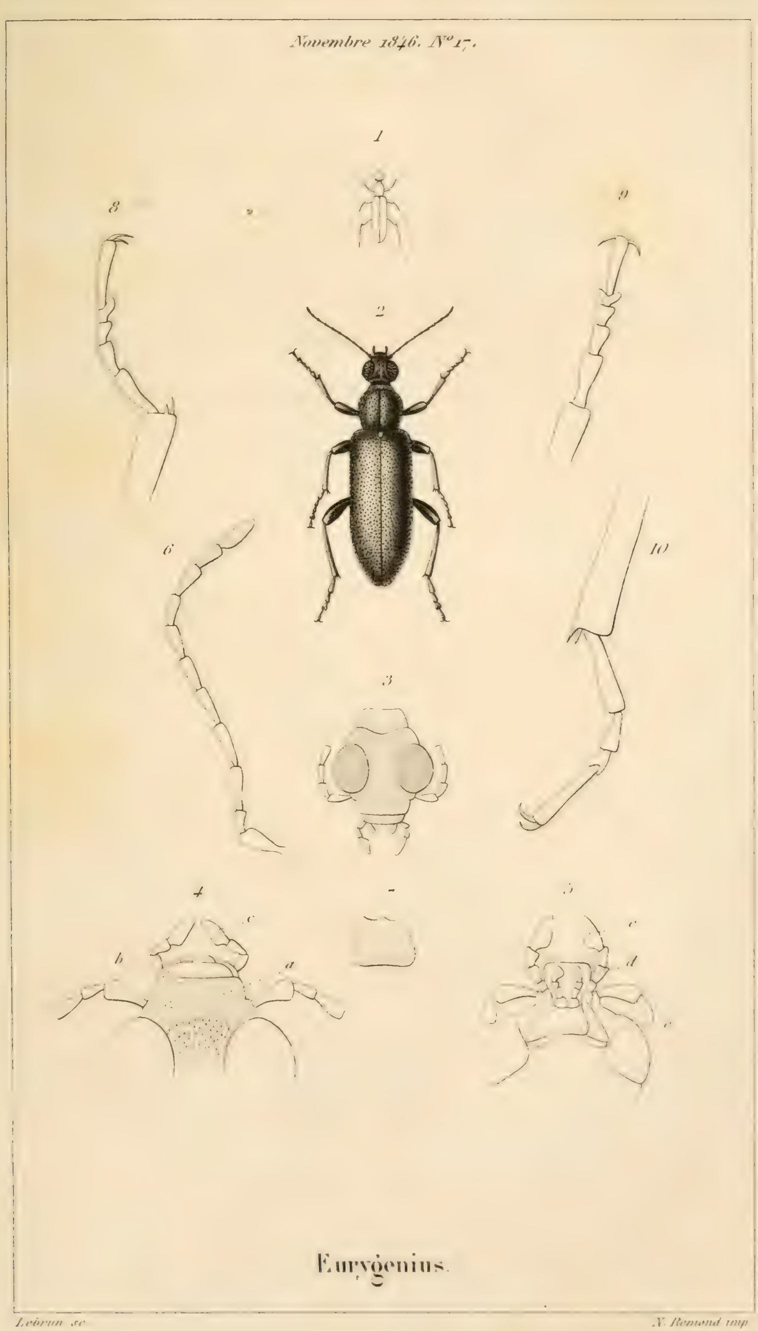
1. *a A. Mylabrinus*. — 1. *b* Corselet du même.
2. *a* Tête de l'*A. Longiceps*. — 2. *b* Corselet du même.
3. Corselet de l'*A. Fossicollis*. — 4. *a* Corselet de l'*A. Fasciatus*. — 4. *b* Elytres de l'*A. Fasciatus* mâle. — 4. *c Id.* de l'*A. Fasciatus* femelle.
5. *a* Elytres de l'*A. Plumbeus* mâle ailé. — 5. *b* Elytres de l'*A. Plumbeus* mâle subaptère. — 5. *c* Elytres de l'*A. Plumbeus* femelle.
6. Elytres de l'*A. Olivaceus*. — 7. *A. Capito* femelle.
8. Corselet de l'*A. Flavocinctus*. — 9. Antenne de l'*A. Atronitidus*.

G. OCHTHENOMUS.

1. *O. Punctatus*. — 2. Tête et corselet du même.
3. Antenne de l'*O. Sinatus*. — 4. *Id.* de l'*O. Lefebvrei*.
5. Tête de l'*O. Angustatus*, de manière à voir : *a* le Chaperon. *b* le Labre.
6. 7. 8. Parties de la bouche de l'*O. Elongatus*.
9. Tarse antérieur. — 10. Tarse postérieur de l'*O. Punctatus*.

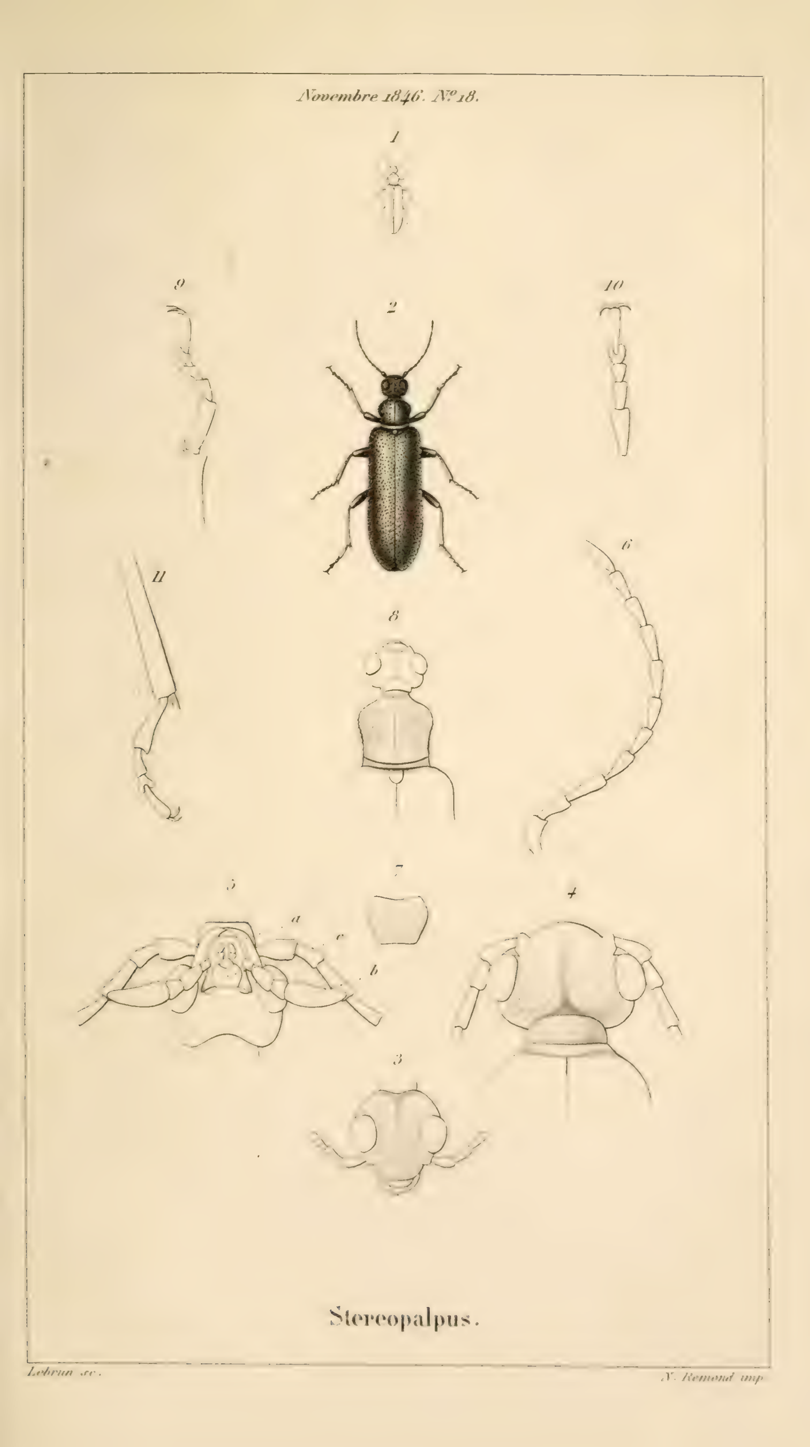
G. AGNATHUS.

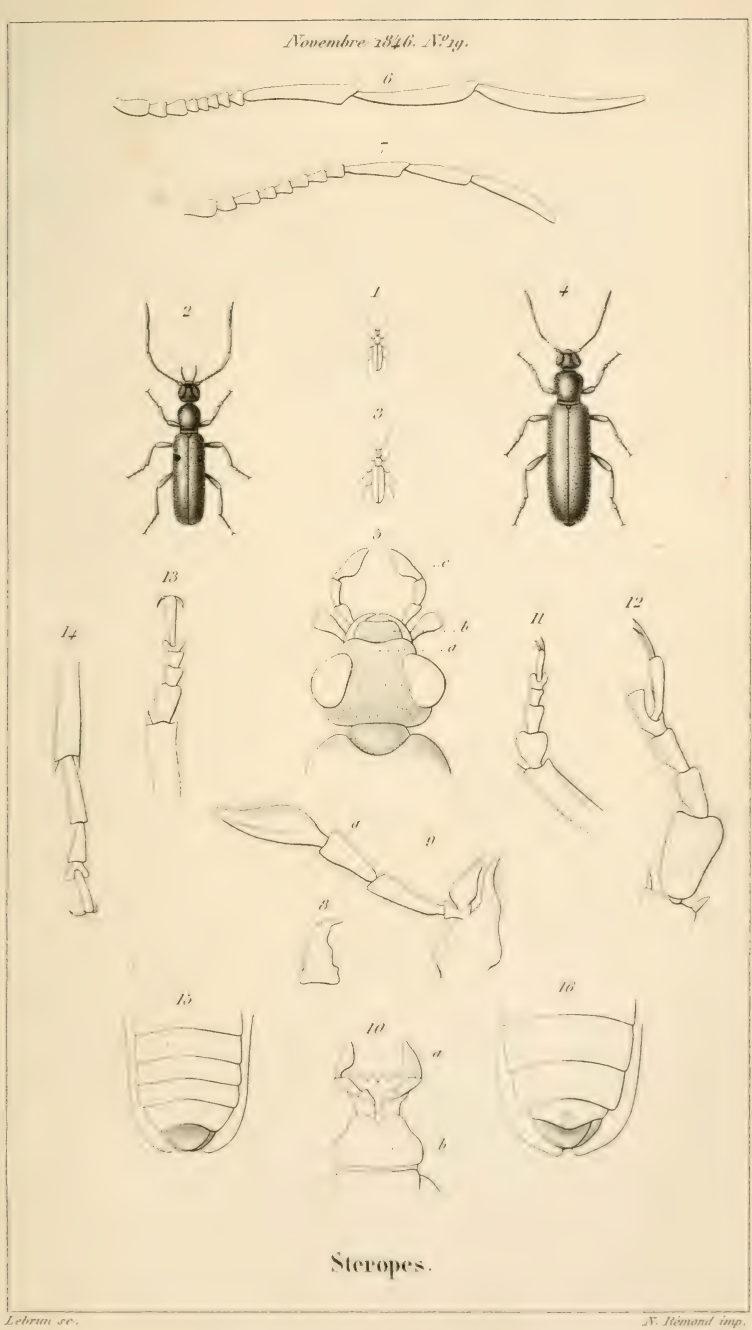
1. *A. Decoratus*. — 2. Antenne du même. — 3. Tête vue de face. — 4. 5. Machoires et palpe maxillaire. — 6. Labre. — 7. Lèvre inférieure et palpes labiaux. — 8. Menton.
9. Patte postérieure.

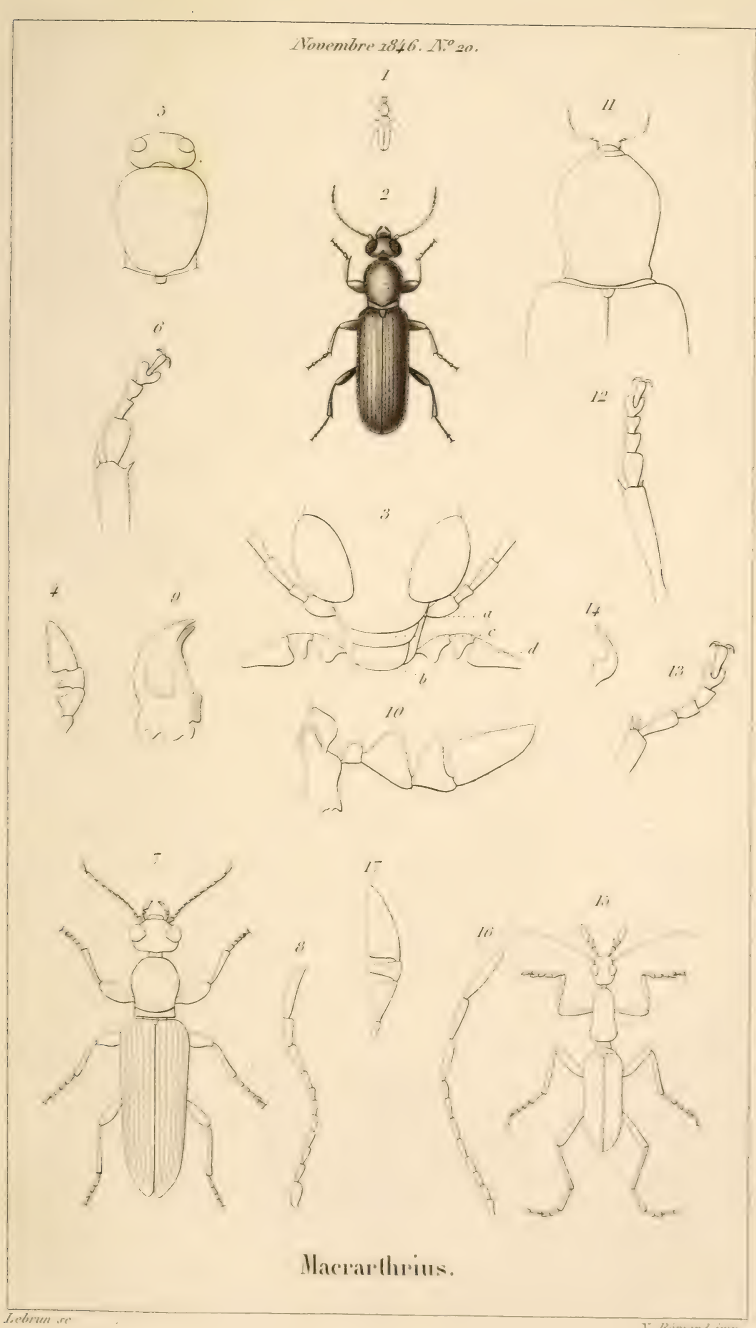


Lebrun sc.

N. Remond imp.


Novembre 1846. N.º 18.
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
a
b
c
Stereopalpus.
Lebrun sc.
N. Remond imp.

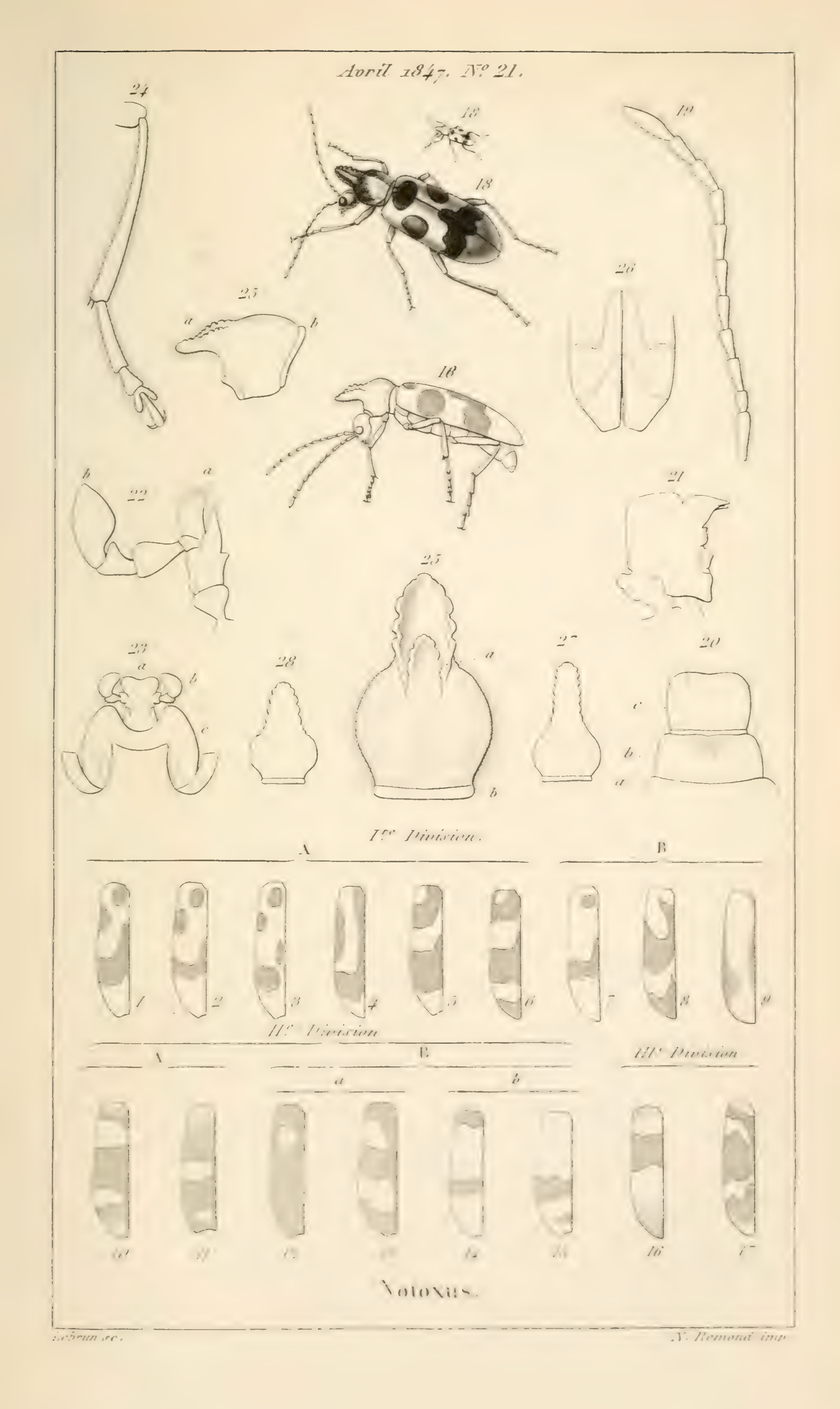

Novembre 1846. N°19.
6
7
2
1
4
3
5
c
b
a
13
14
11
12
a
9
8
15
10
a
16
b
Steropes.
Lebrun sc.
N. Rémond imp.

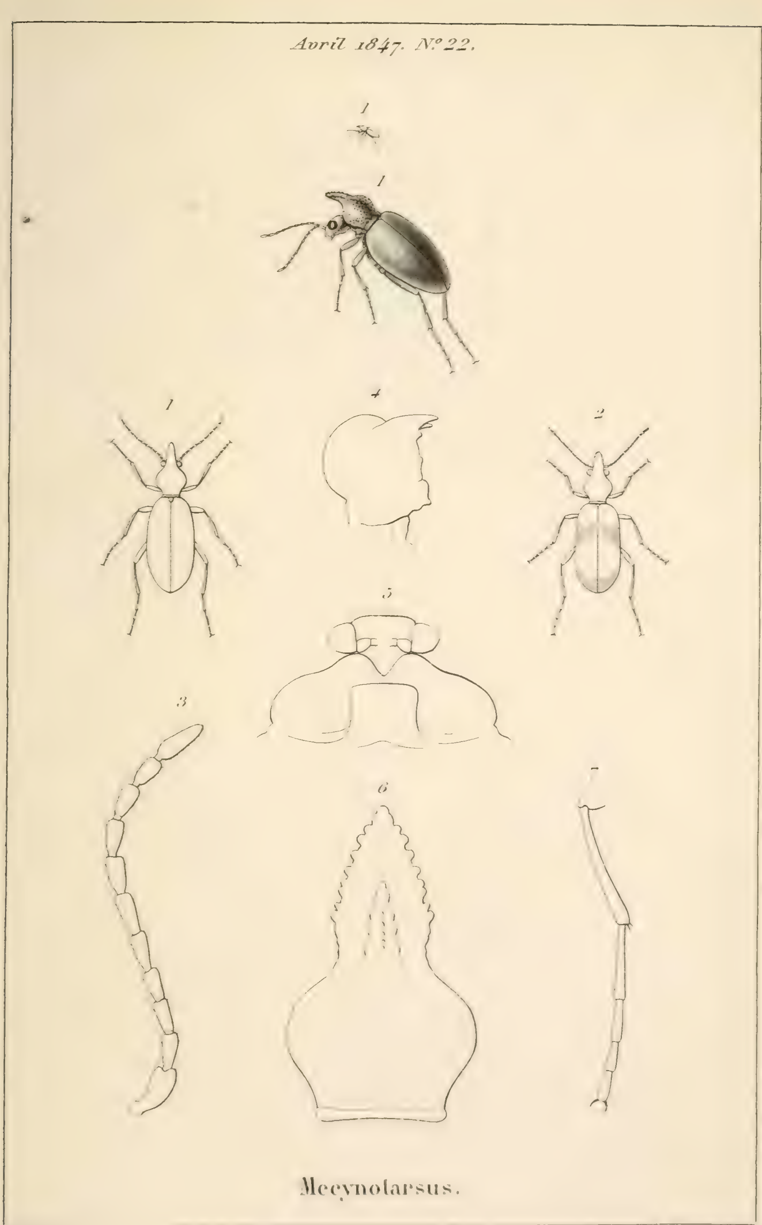


Macrarthrius.

Lebrun sc.

N. Rémond imp.

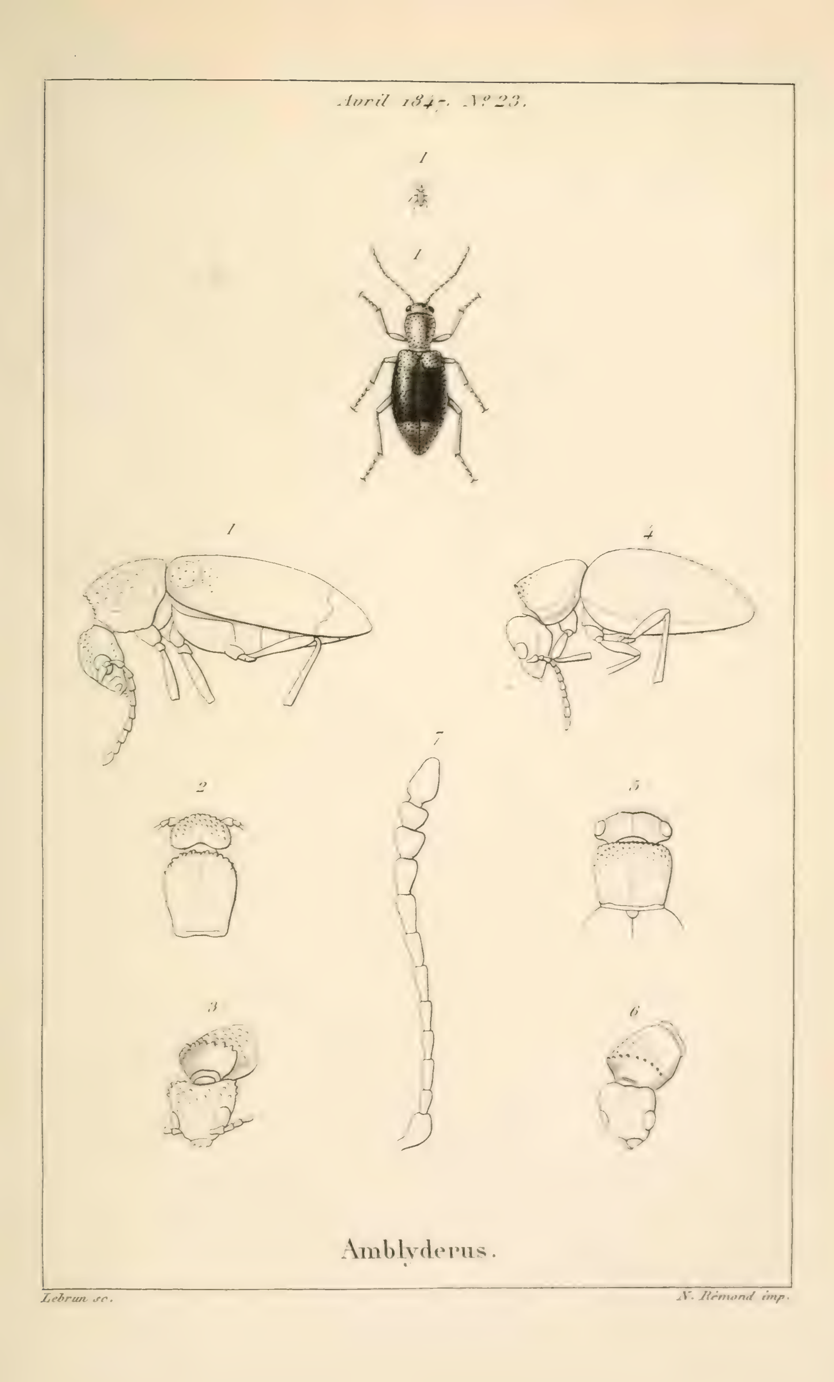

Avril 1847. N° 21.
I.re Division.
A
B
II.e Division
A
B
a
b
III.e Division
Notoxus.
Lebrun sc.
N. Remond imp.



Mecynotarsus.

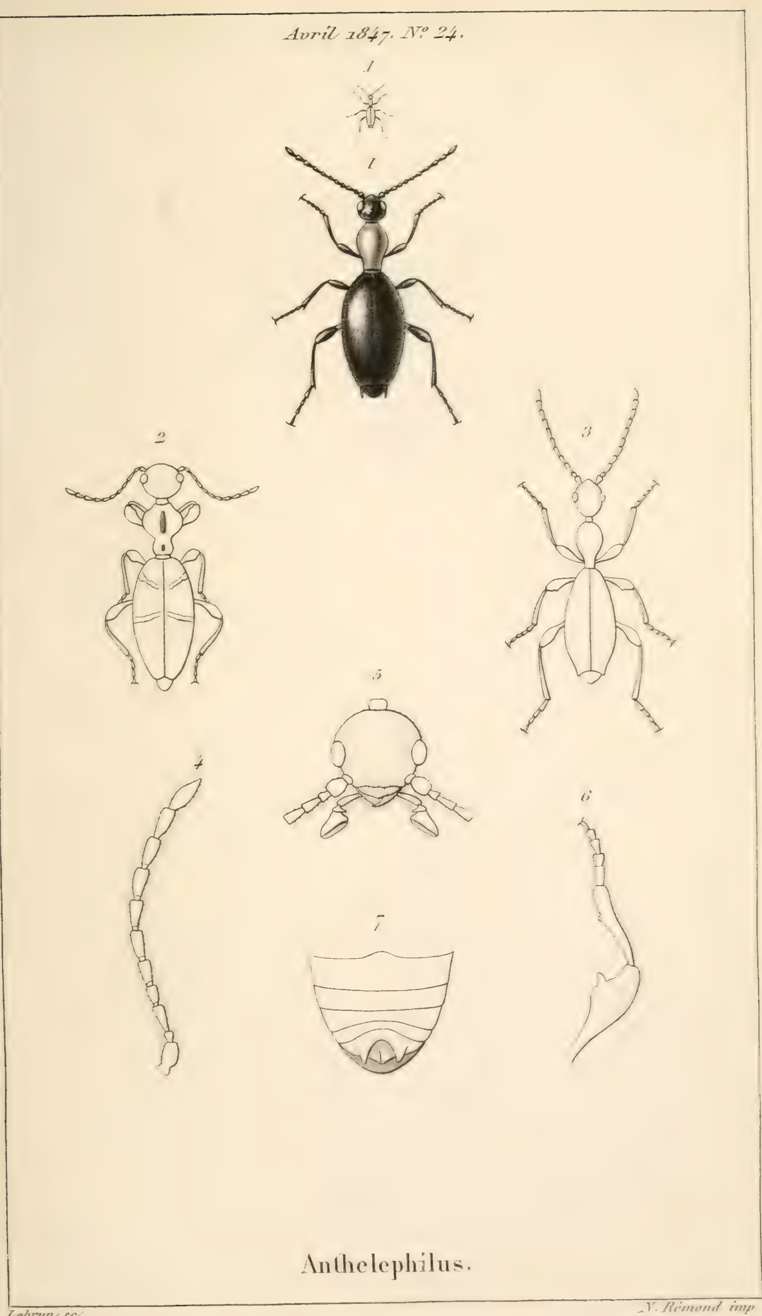
Lebrun sc.

N. Rémond imp

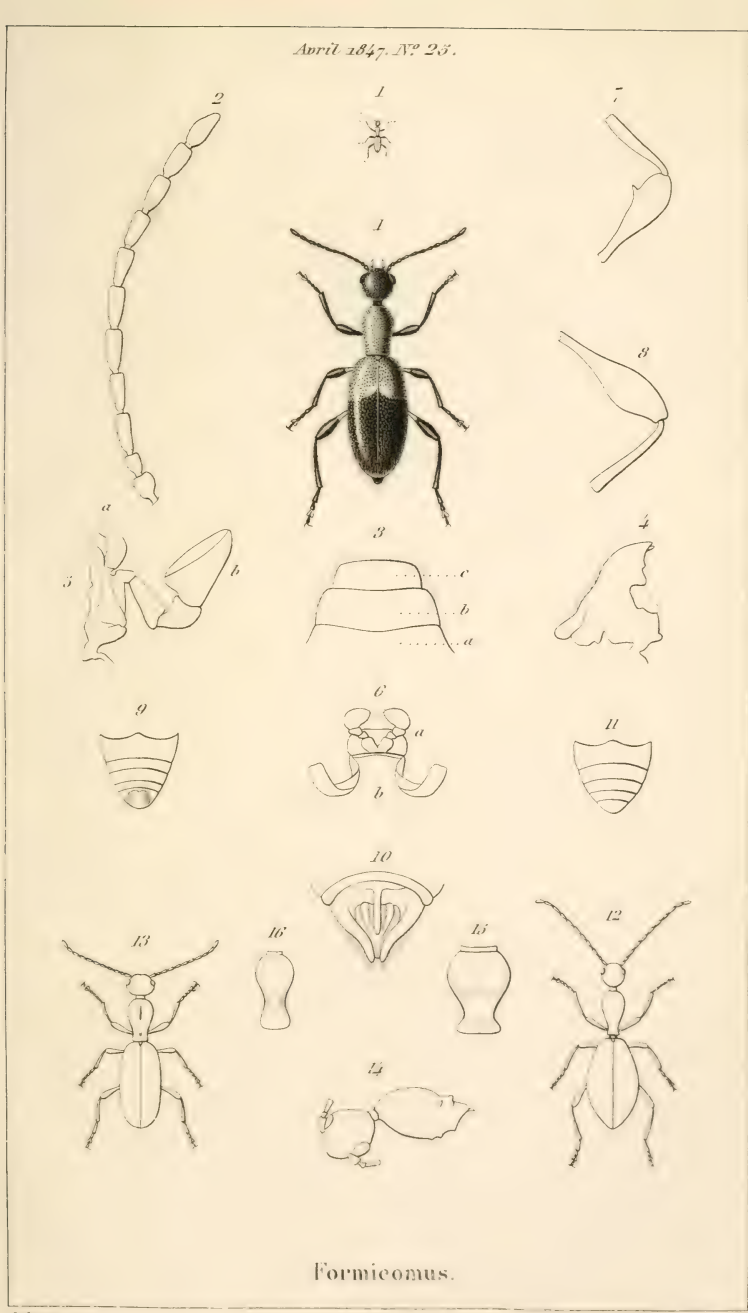


Amblyderus.

Lebrun sc.
N. Rémond imp.

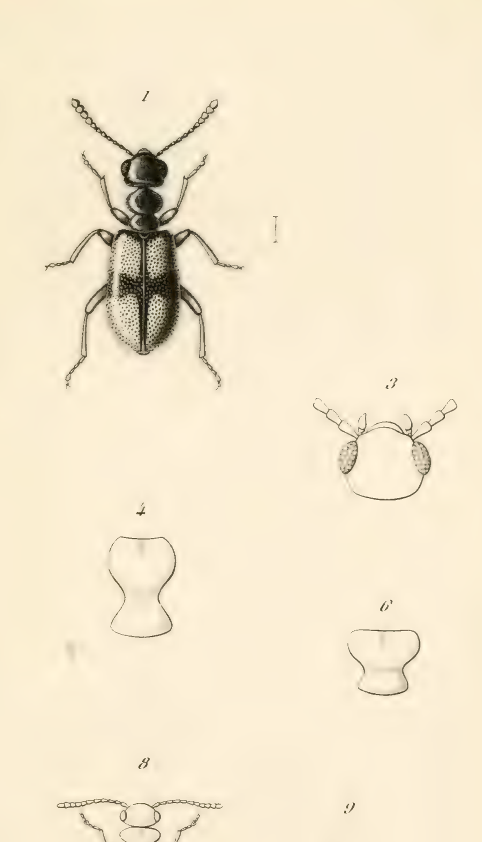


Lebrun sc. V. Rémond imp



Formicomus.

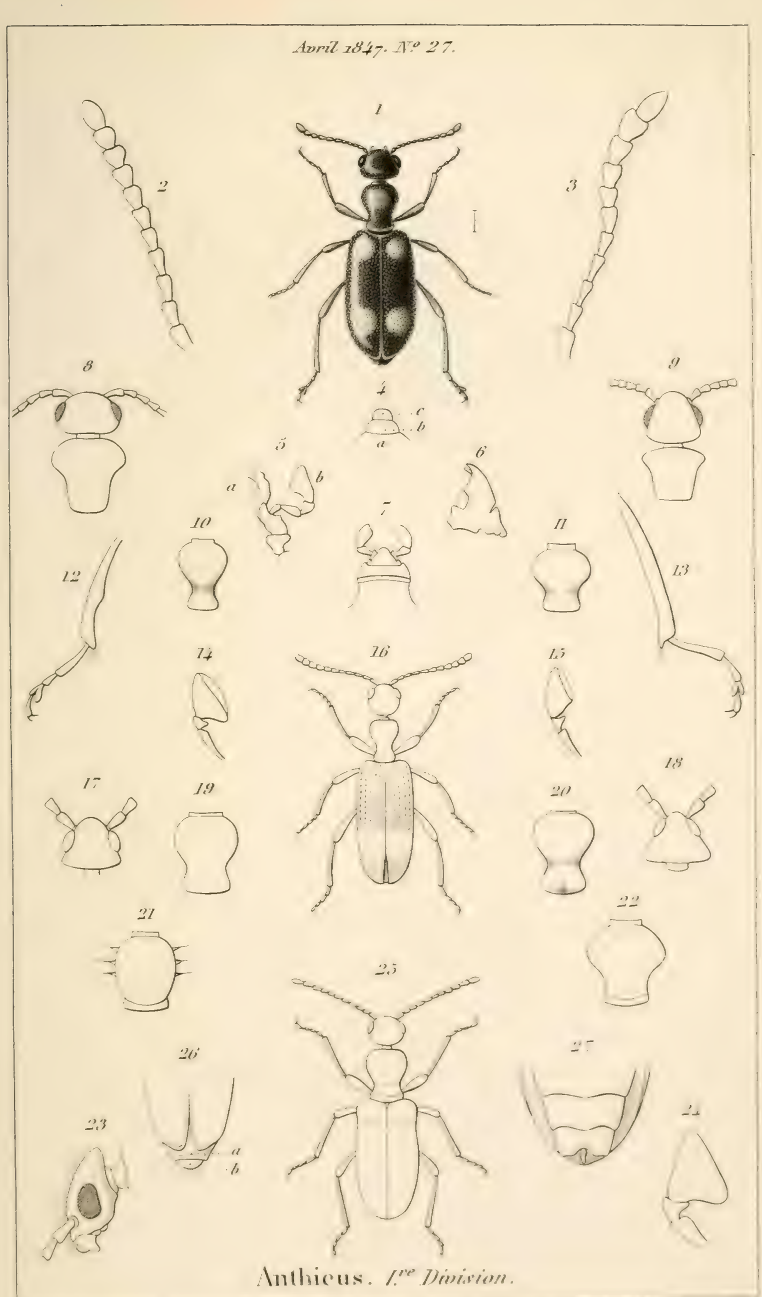
Lebrun sc.
N. Rémond imp



Tomoderus.

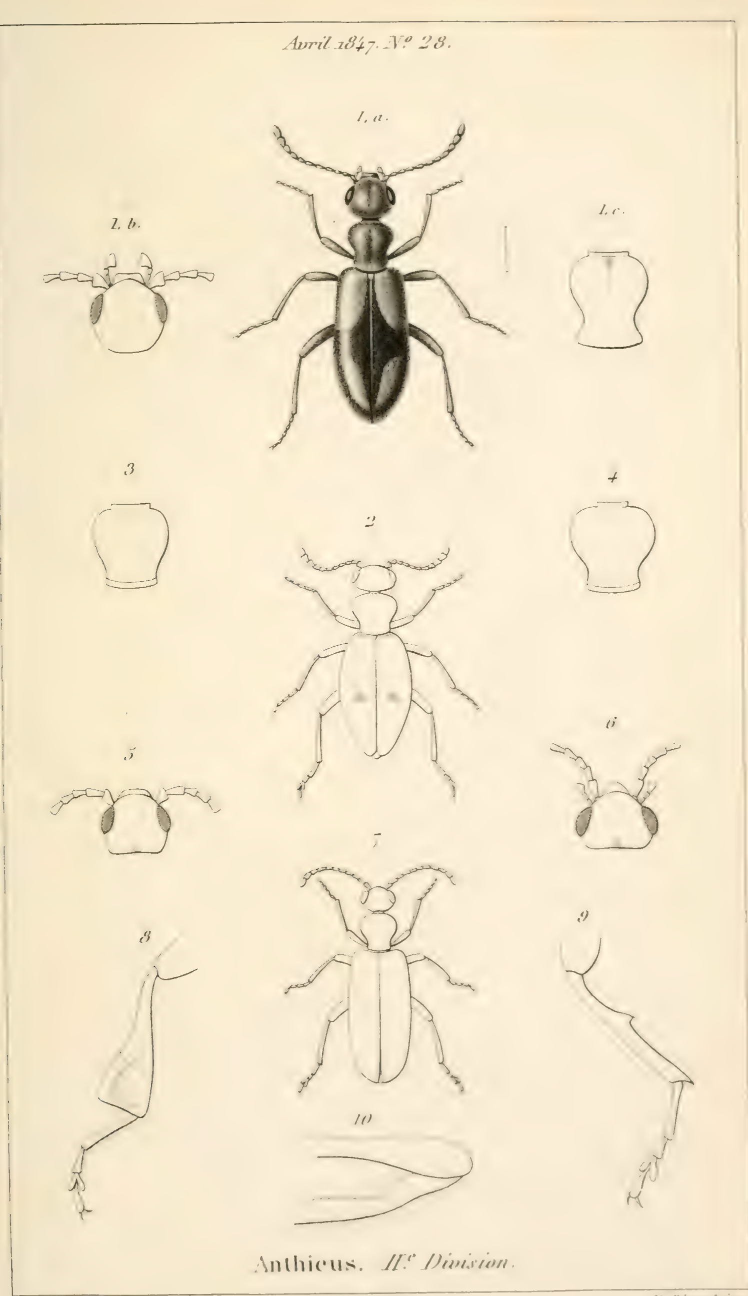
Lebrun sc. N. Rémond imp.

Avril 1847. N° 27.



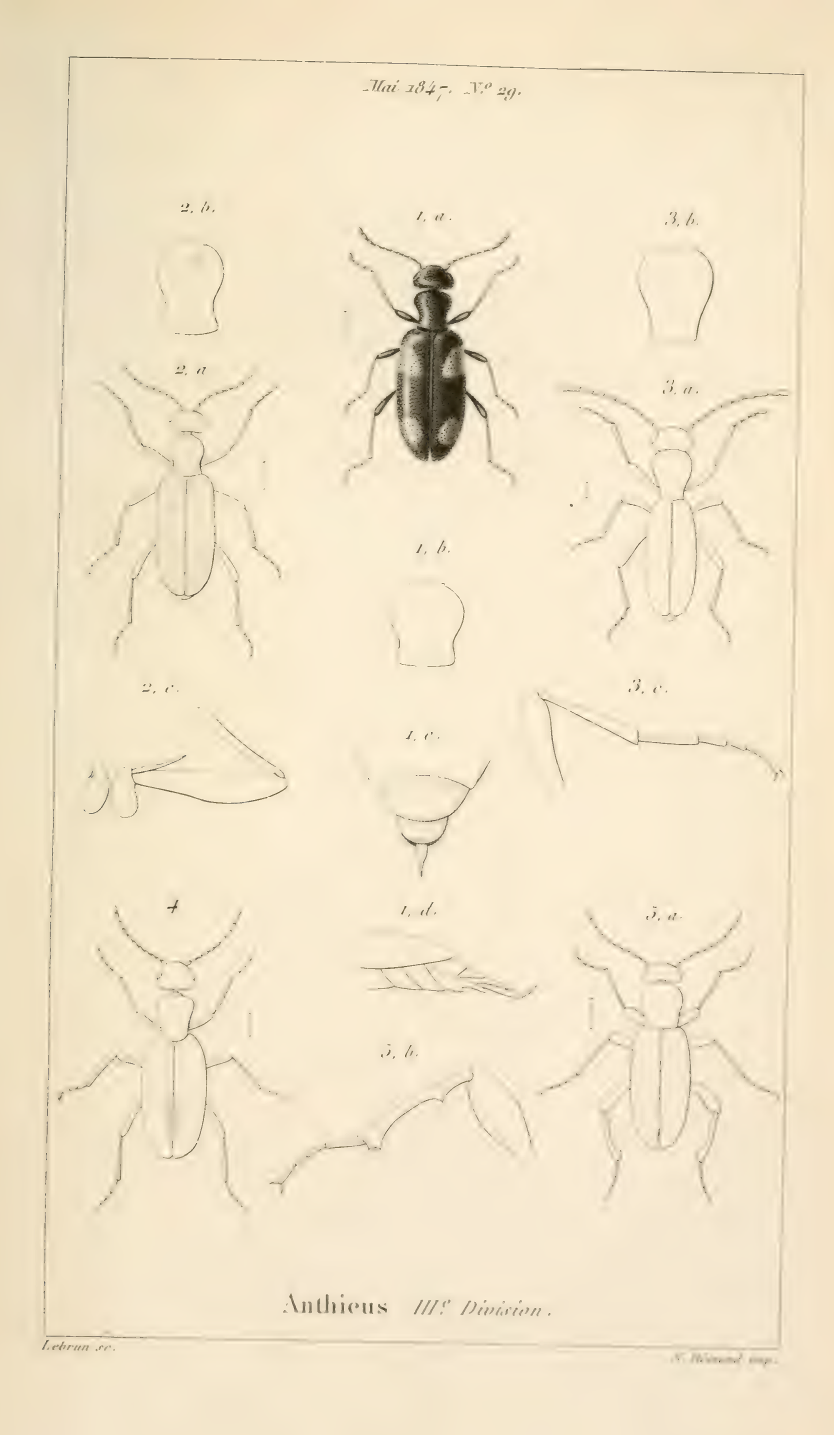
Anthicus. 1re Division.

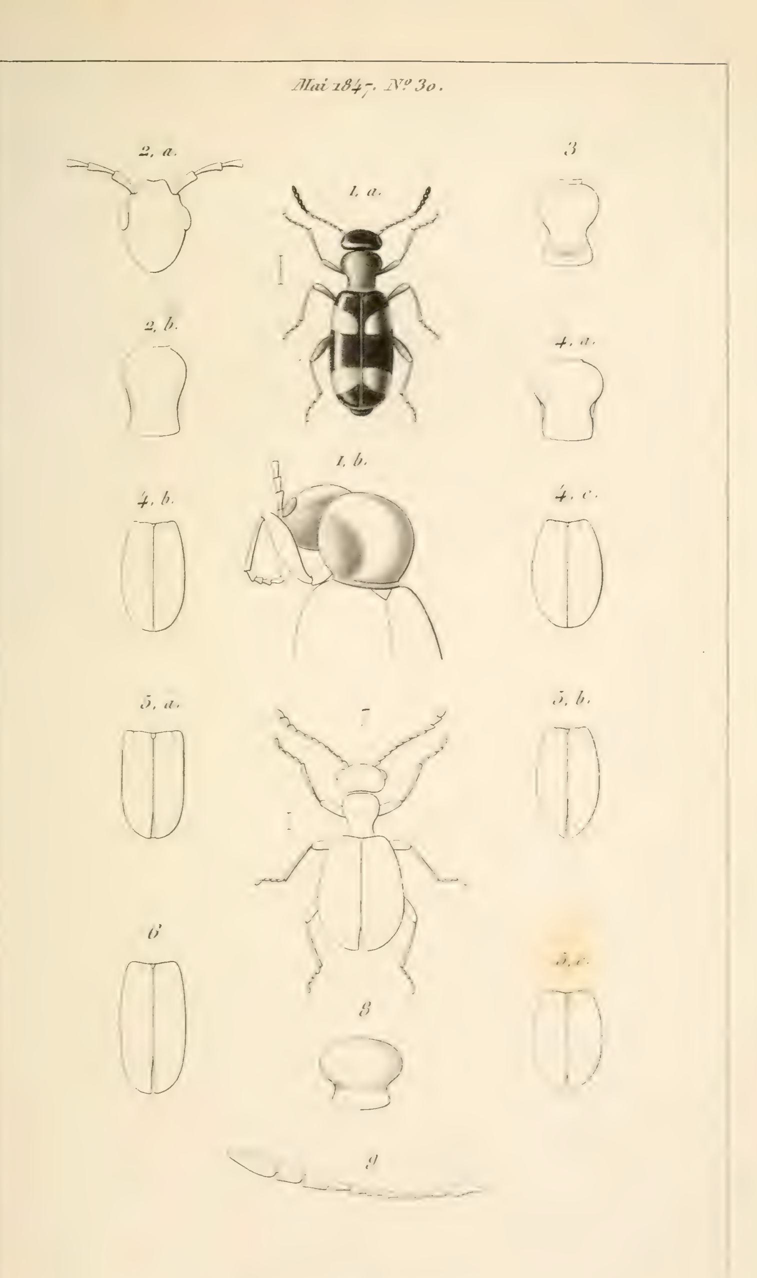
Lebrun sc. N. Rémond imp



Anthicus. II.e Division.

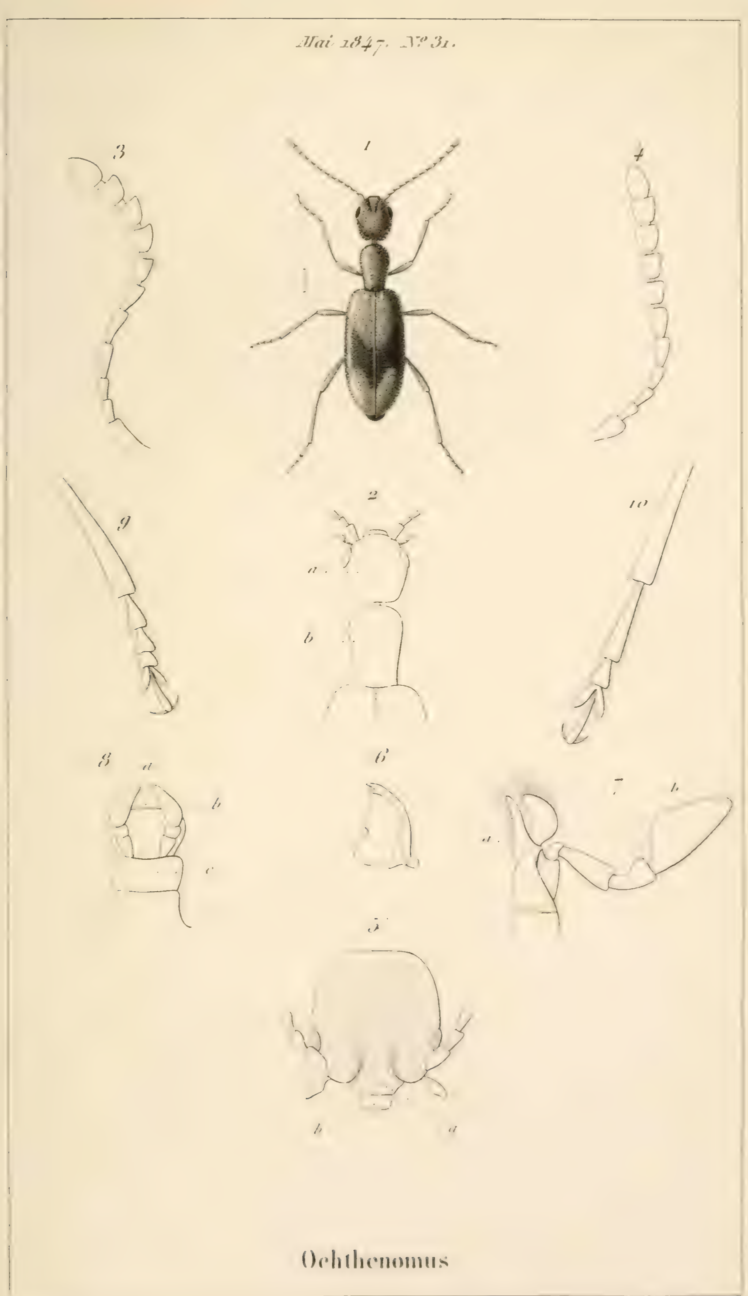
Lebrun sc.
N. Rémond imp.


Mai 1847. N° 29.
2, b.
1, a.
3, b.
2, a
3, a.
1, b.
2, c.
3, c.
1, c.
4
1, d.
5, a.
5, b.
Anthicus IIIe Division.
Lebrun sc.



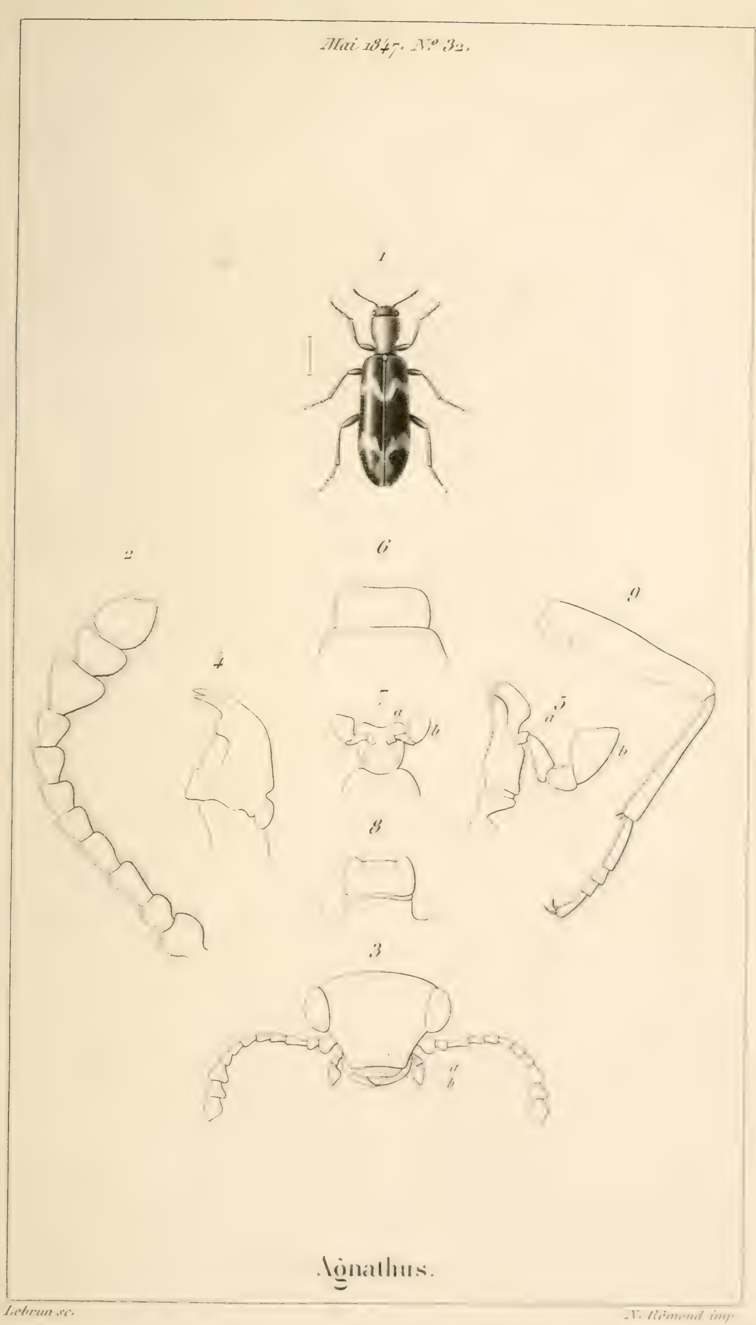
Anthicus IV.e Division.

Lebrun sc. N. Remond imp.



Ochthenomus

Lebrun sc. *N. Rémond imp.*



Agnathus.

Lebrun sc.

N. Rémond imp.





